

Projet de loi de finances pour 2003

Rapport économique, social et financier

Tome I

Perspectives pour l'économie française
et évolution des finances publiques

Rapport économique social et financier

Introduction

Perspectives pour l'économie française

Les défis de la politique économique

L'évolution des finances publiques

Introduction

Le Rapport Économique, Social et Financier que le Gouvernement adresse comme à l'accoutumée au Parlement présente cette année trois innovations importantes :

- Conformément à la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, il comporte une projection à moyen terme des finances publiques.
- Le chapitre « questions de politique économique » qui figurait dans les précédents rapports a été remplacé par un chapitre intitulé « les défis de la politique économique » qui s'efforce de présenter de façon synthétique les grandes orientations de la politique économique du Gouvernement.
- Compte tenu du rôle de plus en plus important joué par l'environnement international, son analyse a été considérablement développée ce qui a conduit à scinder le Rapport Économique Social et Financier en trois tomes : le premier présente les perspectives pour l'économie française et l'évolution des finances publiques. Le second analyse de manière détaillée l'environnement international de l'économie française. Le troisième actualise l'annexe statistique assez riche élaborée ces dernières années. Ce rapport vise plus que jamais à fournir des analyses et des données de base à partir desquelles peut s'établir un débat démocratique. Il fera l'objet d'efforts particuliers pour lui assurer la plus large diffusion possible.

Perspectives pour l'économie française

Vue d'ensemble

Le ralentissement de l'économie française, comme celui de l'économie mondiale, s'est révélé plus marqué que prévu à l'automne dernier.

Alors que le Rapport Économique, Social et Financier pour 2002 prévoyait une reprise de l'activité en fin d'année 2001, celle-ci ne s'est matérialisée qu'au début de l'année 2002. Même si des perturbations persistantes sur les marchés financiers ont contribué au cours de l'été à assombrir un climat conjoncturel qui s'était nettement amélioré depuis le début de l'année, le diagnostic de reprise n'est pas fondamentalement remis en cause. Il repose sur trois facteurs essentiels :

- une poursuite, à un rythme modéré, de la reprise américaine grâce au soutien de la politique économique. Grâce aussi à l'achèvement de l'ajustement des dépenses d'équipement en nouvelles technologies. Grâce enfin au maintien de gains de productivité relativement élevés à ce stade du cycle ;
- une reprise progressive de la demande en Europe, soutenue par la désinflation, des conditions monétaires et financières favorables et le redémarrage du commerce mondial ;
- un dynamisme particulier en France de la demande des ménages, grâce à des baisses d'impôts significatives et des mesures favorables à l'emploi et aux salaires.

Soutenue dans un premier temps par le

redémarrage des exportations, la croissance de l'économie française continuerait de s'appuyer sur une consommation robuste. Elle devrait rapidement bénéficier, du côté des entreprises, d'un déstockage moins marqué puis, dans un deuxième temps, d'une reconstitution des stocks. Elle bénéficierait aussi, à partir de l'hiver, d'une reprise progressive de l'investissement. En dépit de mesures nouvelles de soutien, la reprise de l'emploi serait elle aussi progressive à l'horizon 2003 : les délais d'ajustement de l'emploi à l'activité et la nécessité pour les entreprises de reconstituer leurs marges expliquent ce caractère progressif. En contrepartie, le redressement cyclique de la productivité du travail serait plus prononcé. Il favoriserait la décélération des coûts salariaux unitaires et le reflux des tensions inflationnistes.

Au total, la croissance se raffermirait au second semestre 2002 pour revenir à un rythme annualisé proche de 2,5 %. En moyenne annuelle, elle s'établirait à 1,2 % en 2002 et 2,5 % en 2003.

Ce scénario est affecté par des aléas baissiers sur notre environnement international :

- au-delà des aléas de nature géopolitique qui restent importants, la faiblesse des cours boursiers et l'érosion récente du climat de confiance des entreprises et des ménages pourraient freiner la demande intérieure anticipée pour le second semestre aux États-Unis et en Europe.

- le scénario table notamment sur un redressement progressif de la demande intérieure en Allemagne et en Italie dont ne paraissent pas encore témoigner les indicateurs conjoncturels.
- si les turbulences boursières devaient s'intensifier, on pourrait craindre que la résorption brutale des déséquilibres persistants de l'économie américaine (faible épargne privée, déficit courant élevé) aille jusqu'à précipiter l'économie américaine dans une rechute (*double-dip*) dont l'Europe ne sortirait pas indemne. Un tel « scénario noir » n'est cependant pas le plus probable car les politiques budgétaire et monétaire américaine ont sans doute encore la capacité d'éviter cette rechute.

À l'inverse, un retour à la hausse de la confiance des entreprises et des ménages, en France et surtout à l'étranger, pourrait provoquer, en particulier du côté de l'investissement, un redémarrage nettement plus marqué que dans le scénario central qui est ici décrit.

L'environnement international de l'économie française

L'environnement international de la zone euro s'améliore progressivement

La dégradation de l'environnement international de la zone euro a été très forte en 2001. La demande mondiale qui lui est adressée a baissé (de près de 1 %) alors qu'elle avait progressé de plus de 13 % l'année précédente. Cet effondrement a résulté de celui du commerce mondial qui a subi son plus fort recul des vingt dernières années : le retournement cyclique très marqué des nouvelles technologies a amplifié l'effet sur le commerce international de l'affaissement des demandes intérieures.

Le recul de la demande extérieure s'est interrompu, pour la zone euro comme pour la France, à l'automne 2001. Elle progresse, depuis, à un rythme modéré et devrait continuer à le faire, sans accélération forte, à l'horizon de la prévision. Cette évolution est caractéristique du scénario de reprise modérée qui sous-tend le présent exercice de prévision, aux États-Unis comme dans la zone euro.

Aux **Etats-Unis**, une récession a bel et bien eu lieu en 2001, contrairement à ce que les premières estimations de la croissance, sévèrement révisées à la baisse par la suite, avaient pu laisser penser. Mais elle s'est achevée dès l'automne en dépit des attentats terroristes du 11 septembre. Une politique économique très volontariste, avant comme après ces attaques, a ainsi porté ses fruits. La Réserve Fédérale a réduit le taux des «Fed Funds» de 475 points de base sur l'ensemble de l'année 2001. Cette détente a été facilitée par la maîtrise de l'inflation : la baisse du prix du pétrole et des gains de productivité restés exceptionnellement forts à cette phase du

cycle y ont contribué. Du côté de la politique budgétaire, la dépense publique a rapidement augmenté, en particulier dans les domaines de la défense et de la sécurité. De nouvelles réductions d'impôt sont venues renforcer celles qui avaient été votées l'année dernière. Le soutien budgétaire à l'activité représenterait au total environ deux points et demi de PIB sur la période 2002-2003.

La reprise a été tirée du côté des entreprises par la fin d'un sévère ajustement à la baisse des stocks. La demande des ménages est restée très robuste, en particulier en ce qui concerne le logement et l'automobile. Plusieurs facteurs ont compensé l'effet de richesse négatif lié à la baisse des marchés d'actions : le bas niveau des taux d'intérêt a conduit à de nombreuses renégociations de prêts et à une baisse des frais financiers ; le dynamisme du marché immobilier a créé un effet de richesse positif ; enfin les entreprises ont pratiqué des politiques agressives de baisse de prix. Du côté de l'investissement, divers signes sont venus manifester que, dans les nouvelles technologies, la correction de la suraccumulation de capital des dernières années avait probablement atteint son terme.

Mais, même en écartant des scénarios noirs de résorption brutale des déséquilibres américains (faiblesse du taux d'épargne, déficit courant qui reste proche de 5 % du PIB), la reprise en cours paraît devoir être relativement limitée au regard des reprises passées : tout se passe comme si la modération inhabituelle de la récession devait se payer par un moindre dynamisme qu'à l'accoutumée dans la phase de reprise. La croissance s'est modérée au deuxième trimestre et la poursuite de la dégradation des marchés d'actions devrait limiter le dynamisme de la consommation et de l'investissement. La croissance ne

rejoindrait ainsi que lentement son potentiel au cours de l'année 2003.

Au total, le produit intérieur brut américain croîtrait de 2,3 % en 2002 et de 2,7 % en 2003.

Les évolutions dans les **pays émergents** sont très hétérogènes. Les pays émergents d'Asie constituent à l'horizon de cette prévision la zone la plus dynamique de l'économie mondiale. L'activité y a très nettement accéléré depuis le début de l'année avec le redémarrage du commerce mondial, tout particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies. La demande intérieure est soutenue en Corée (en particulier la consommation), en Chine et en Inde. La récession d'ampleur historique que connaît l'Argentine ne s'est pas propagée aux autres pays d'Amérique latine même si elle a contribué à un net ralentissement. La défiance des marchés reste toutefois forte en particulier vis-à-vis du Brésil. Le Mexique commence à recueillir les retombées positives de la reprise américaine.

Le **Japon** a bénéficié du dynamisme de ses voisins asiatiques et du redémarrage des importations américaines. Les exportations y ont vivement accéléré (+11% au premier semestre 2002) mettant fin au recul du produit intérieur brut. La demande intérieure ne donne toujours pas de signes de reprise mais le maintien d'une demande extérieure soutenue pourrait permettre en fin d'année un redémarrage modeste de l'investissement. Les préoccupations quant à la solidité du secteur financier restent toutefois fortes. D'autant plus fortes que la crise boursière accentue la dégradation des bilans bancaires.

La demande intérieure est restée peu dynamique dans la zone euro

La zone euro a bénéficié de la reprise aux États-Unis et en Asie. Les exportations

ont redémarré en début d'année après plusieurs trimestres de contraction, mais de façon naturellement moins forte que dans les pays davantage exposés à la demande américaine. Les échanges commerciaux au sein de la zone ont souffert de l'atonie persistante des demandes intérieures, en premier lieu des demandes intérieures allemande et italienne. La consommation privée dans la zone euro a globalement stagné au premier trimestre et n'a progressé que modérément au deuxième. L'investissement a continué à se contracter fortement en Allemagne et en Italie et les comportements de stockage pesaient toujours sur l'activité en début d'année. La croissance au deuxième trimestre s'est donc avérée très inférieure à ce que pouvaient laisser attendre des enquêtes qualitatives de conjoncture qui s'étaient nettement redressées au début du printemps.

La consolidation du commerce mondial et un contexte de taux d'intérêt favorable devraient toutefois entraîner une reprise de la demande des entreprises. La consommation devrait également profiter de hausses de salaires, de la désinflation et de la reprise graduelle de l'emploi. Toutefois, en Allemagne, la demande des ménages resterait pénalisée par une faiblesse persistante du marché du travail. De plus, en Allemagne également, une offre de crédit restrictive constitue un obstacle significatif au redémarrage de l'investissement. Les dépenses de reconstruction consécutives aux inondations de l'été devraient toutefois y soutenir temporairement l'activité à partir du second semestre.

Au total la zone euro ne renouerait avec une croissance supérieure à son potentiel qu'à partir du printemps 2003. **En moyenne annuelle, le produit intérieur brut croîtrait d'un peu moins de 1 % en 2002 et d'un peu plus de 2 % en 2003.**

L'évolution de l'économie française

L'économie française reste une des plus dynamiques de la zone euro

Au sein de la zone euro, la croissance de l'économie française a manifesté une robustesse particulière grâce au soutien persistant de la consommation. Celui-ci tient à l'assez bonne résistance de l'emploi et à de significatives baisses d'impôt dont les effets devraient se poursuivre.

Après la forte contraction enregistrée en 2001, nos **échanges extérieurs** ont commencé à se redresser en début d'année. Les exportations devraient continuer à bénéficier du redémarrage de la demande mondiale et d'une compétitivité favorable que l'appréciation récente de l'euro (qui est ici supposé de manière conventionnelle se maintenir à la parité de 0,98 dollar pour 1 euro) n'a pas remise en cause. Les exportations de produits manufacturés progresseraient ainsi de 6,7 % en moyenne en 2003, après 1,5 % en 2002. Stimulées par le redémarrage de l'investissement et la reconstitution des stocks, les importations progresseraient à un rythme encore plus soutenu. Le solde commercial se dégraderait ainsi sur la période, passant de 5,1 Md€ en 2002 à 0,5 Md€ en 2003.

La résistance de **la consommation** s'explique par la vigueur des revenus. Ceux-ci devraient certes décélérer cette année avec le repli de l'emploi, des salaires réels et des revenus financiers. Mais ce ralentissement devrait être limité par des baisses d'impôt significatives : à elle seule, la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu rehausserait le pouvoir d'achat des ménages de 0,2 à 0,3 % en 2003. Après une hausse de 3,3 % en 2001, le pouvoir d'achat du revenu des ménages accélérerait entre 2002 (2,1 %) et 2003 (2,3 %). Cependant, **l'investissement en logement**

devrait continuer à marquer le pas avec la disparition des facteurs exceptionnels qui l'ont soutenu jusqu'en 2000 (achats anticipant la fin du dispositif Périssol, accroissement du niveau d'activité suscité par la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien, baisse des droits de mutation, travaux de reconstruction après les tempêtes de décembre 1999).

L'investissement des entreprises a classiquement subi le contrecoup du ralentissement de la demande finale et de l'évolution des profits en 2001. La reprise de la demande, le rétablissement des profits et des taux d'intérêt modérés devraient l'amener à se raffermir en fin d'année. Cette reprise resterait toutefois en 2003 d'ampleur relativement modeste au regard de ce qu'on observe habituellement dans les phases de retournement à la hausse (les évolutions boursières y contribuent probablement). Elle n'empêcherait pas une nette remontée des taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie. L'investissement des sociétés non financières progresserait ainsi de 3 % en 2003 après avoir stagné en moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année 2002.

L'ampleur du surajustement à la baisse des **stocks** enregistré jusqu'au printemps devrait constituer un solide facteur de rebond au cours des prochains trimestres. Sous des hypothèses prudentes en ce qui concerne leur reconstitution, leurs variations devraient soutenir la croissance de 0,8 % en 2003 après l'avoir pénalisée de 0,8 % en 2001 et 0,5 % en 2002⁽¹⁾.

Dans ces conditions, la croissance française retrouverait au cours du second semestre un rythme de croissance annualisé compris entre 2 % et 2,5 %. Elle n'accélérerait par la suite que très modérément, ce qui conduirait à une croissance en moyenne annuelle de 2,5 % en 2003.

(1) En moyenne annuelle. Les stocks soutiendront en réalité la croissance dès le second semestre 2002.

La reprise de l'emploi devrait être perceptible en fin d'année

Après une phase de croissance exceptionnelle, l'emploi a ralenti en 2001 avant, semble-t-il, de stagner au premier semestre 2002. Compte tenu des délais usuels d'ajustement de l'emploi à l'activité, celui-ci devrait se raffermir progressivement au second semestre. La nécessité pour les entreprises de restaurer leurs marges devrait toutefois limiter sa progression en 2003.

Dans ces conditions, **les créations d'emplois salariés dans le secteur marchand seraient d'environ 240 000 en 2003** après environ 60 000 en 2002. En contrepartie, la productivité par tête se redresserait nettement.

Les tensions inflationnistes devraient s'atténuer

L'inflation s'est redressée en début d'année, avec un nouveau renchérissement des produits alimentaires frais et la disparition des effets favorables liés au repli des prix des produits pétroliers du début 2001 (disparition de ce repli dans le calcul du glissement sur un an). Le glissement annuel des prix s'est nettement replié par la suite, reflétant en sens inverse la dissipation des effets de l'envolée des prix alimentaires frais au printemps 2001, pour revenir à 1,4 % en mai et 1,6 % en juillet. En revanche, **l'inflation sous-jacente⁽²⁾ s'est maintenue à 2,2 % sur un an sur l'ensemble du premier semestre.**

Même si l'inflation s'est nettement repliée au cours des derniers mois, les tensions sous-jacentes ont tardé à se replier : elles tiennent dans une faible mesure au passage à l'euro, dans une plus large mesure sans doute à l'accélération des coûts salariaux en 2001, en particulier dans les services. Les gains de productivité devraient favoriser la décélération des

coûts salariaux et de l'inflation sous-jacente au cours des prochains trimestres.

Les coûts salariaux unitaires ont en effet manifesté une vigueur particulière. Le salaire moyen par tête a augmenté de 3,4 % en moyenne en 2001 : cette vigueur s'explique par les tensions issues de la diminution passée du chômage et par les effets indirects des chocs qui ont affecté au cours des années passées certains prix alimentaires ou les prix de l'énergie. Ces pressions salariales, combinées à l'affaissement de la productivité du travail, liée notamment à la réduction du temps de travail, ont conduit à une forte accélération des coûts : **les coûts salariaux unitaires dans le secteur marchand ont augmenté de 4,0 % en moyenne en 2001** (5,4 % en glissement sur l'année) après une hausse moyenne de 0,7 % en 2000. Face à ce renchérissement des coûts, les entreprises ont cependant largement amorti le choc au prix d'une dégradation de leurs comptes : le taux de marge des sociétés non financières s'est replié de 32,6 % en 2000 à 31,6 % en 2001 et 30,6 % au début 2002.

Avec la remontée du chômage et la désinflation, la progression du salaire moyen par tête ralentirait en 2002 (+2,9%) avant de se stabiliser en 2003 en dépit des hausses liées à l'harmonisation des SMIC. Ce ralentissement se conjuguerait au redressement, en partie cyclique, de la productivité pour induire une détente rapide des coûts salariaux (+2,7% en 2002 et 1,3 % en 2003). Combinée aux effets favorables de l'appreciation de l'euro, cette détente favoriserait un repli graduel des pressions inflationnistes. **L'inflation sous-jacente refluerait vers 1,5 % sur un an au premier semestre 2003**, avant de se raffermir légèrement : les efforts de marge des entreprises se relâcheraient en effet quelque peu, une fois la reprise bien enclenchée. Sous l'hypothèse d'une stabilisation du prix

(2) Inflation hors tarifs publics, produits à prix volatils et corrigée des variations de la fiscalité indirecte.

du baril de pétrole et des taux de change à leurs niveaux récents, l'inflation augmenterait quelque peu en fin d'année, en raison d'effets de base défavorables sur les prix énergétiques et alimentaires (ces prix avaient baissé sensiblement en fin d'année 2001).

Le glissement annuel des prix pourrait dépasser légèrement 2 % en décembre avant de refluer en janvier 2003. Ce serait cette fois la disparition, dans le calcul du glissement annuel, du mauvais chiffre de janvier 2002 (qui avait vu un net renchérissement des produits frais) qui expliquerait ce repli. Avec une poursuite de la modération au printemps prochain, **l'inflation se limiterait à 1,6 % en moyenne en 2003, après 1,8 % en 2002.**

toutefois pas le plus probable, la politique économique gardant, aux États-Unis comme en Europe, des marges de manœuvre.

– enfin, la faiblesse persistante de la demande intérieure dans la zone euro, notamment en Allemagne et en Italie, suggère qu'il existe peut-être un risque baissier spécifique dans ces deux pays.

À l'inverse, un retournement à la hausse de la confiance des entreprises et des ménages est possible si les inquiétudes de nature géopolitique se dissipent et si une reprise boursière significative se manifeste. Un tel retournement provoquerait, en particulier sur l'investissement, un redémarrage nettement plus marqué que dans le scénario central qui est ici décrit.

Les aléas

Ce scénario de reprise modérée reste soumis à des aléas baissiers :

- les aléas de nature géopolitique (attaque contre l'Irak, risque de reprise des attentats terroristes) restent importants. Ils vont peut-être au-delà de la prime de risque d'ores et déjà prise en compte par les marchés pétroliers et financiers.
- la faiblesse des cours boursiers et l'érosion récente du climat de confiance des entreprises et des ménages pourraient freiner davantage la demande intérieure anticipée pour le second semestre aux États-Unis et en Europe.
- la conjugaison d'une crise boursière et de déséquilibres persistants dans l'économie américaine (faible épargne privée, déficit courant élevé), pourrait précipiter une rechute (*double-dip*) aux États-Unis. Dans un tel «scénario noir», l'activité en Europe serait pénalisée par des effets de richesse négatifs, une dégradation de la confiance et, probablement, une chute sensible du dollar. Ce scénario n'apparaît

Retour sur les prévisions de croissance

Par rapport aux prévisions de l'hiver, les perspectives de croissance ont été révisées à la baisse en 2002 (de 1,5 % à 1,2 %) et en 2003 (de 3,0 % à 2,5 %). La prévision d'inflation serait, quant à elle, revue à la hausse de 1,4 % à 1,8 % en 2002 et de 1,4 % à 1,6 % en 2003.

■ Les révisions à la baisse de l'activité proviennent à la fois d'un comportement des entreprises et des ménages plus attentiste et d'un environnement international globalement moins favorable.

- La hausse des prix du pétrole et le tassement de la compétitivité-prix feraient plus que compenser la révision à la hausse de la demande mondiale.

Le ralentissement mondial s'est avéré moins durable qu'anticipé à l'hiver. La demande mondiale de biens adressée à la France serait plus dynamique qu'escompté : elle progresserait de 2,2 % en 2002 et 6,8 % en 2003 contre 0,7 % et 5,6 % attendus à l'hiver. L'impact sur la croissance en France de cette révision est d'environ 0,3 point en 2002 et 0,2 point en 2003 après prise en compte des effets de diffusion macro-économiques habituels.

Cet effet favorable est plus que compensé par ceux de la hausse du prix du pétrole et du tassement de la compétitivité-prix liés à l'appréciation de l'euro. La hausse du prix du pétrole contribuerait à minorer l'activité d'un dixième de point chaque année. La révision des hypothèses de change conduirait pour sa part à une perte d'activité de 0,2 point en 2002 et en 2003.

- L'impact défavorable sur l'activité d'un déstockage plus accusé que prévu en 2002 et d'un comportement de consommation des ménages plus prudent serait partiellement compensé par une assez bonne résistance de l'investissement des entreprises au regard de ses déterminants (demande, profits). En 2003, les révisions de comportement des agents domestiques (entreprises et ménages) seraient globalement neutres d'une campagne de prévision à l'autre.

Le mouvement de déstockage a été très ample en 2001/2002, au-delà de ce que suggérait l'évolution de la demande intérieure hors stocks. La prise en compte de ces évolutions conduit à un comportement de déstockage plus accusé et plus prolongé qu'anticipé à l'hiver. L'impact de ces révisions sur la croissance serait de - 0,4 point en 2002. En contrepartie, le restockage serait plus marqué en 2003, contribuant à rehausser la croissance de 0,2 point.

En revanche, les prévisions de l'hiver tablaient sur un recul de l'investissement des entreprises de 0,9 % cette année, tandis que les prévisions actuelles anticipent une stabilisation. L'investissement des entreprises fin 2001 et début 2002 s'est en effet avéré sensiblement supérieur à ce que suggéraient le ralentissement de la demande et le recul des profits. La prise en compte de ce dynamisme relatif de l'investissement des entreprises serait à l'origine de 0,1 point de croissance supplémentaire en 2002.

Enfin, le comportement de consommation des ménages s'est révélé légèrement plus prudent qu'anticipé à l'hiver. Les perspectives de consommation privée ont été revues à la baisse (de 2,2 % à 1,8 % en 2002 et de 2,6 % à 2,4 % en 2003) tandis que le pouvoir d'achat des ménages a été révisé à la hausse en 2002 en raison du dynamisme inattendu des salaires, des prestations sociales ainsi que des réductions d'impôts. Dans ces circonstances, le taux d'épargne des ménages augmenterait de 0,2 point en 2002 alors qu'une baisse était attendue à l'hiver. Cet attentisme plus marqué des ménages contribue pour 0,1 point à la révision à la baisse de l'activité en 2002.

et d'inflation pour les années 2002-2003

- Le dynamisme des importations a contrebalancé le surcroît d'activité lié à la vigueur des exportations.

Les importations de biens et services se sont révélées sensiblement plus dynamiques qu'anticipé à l'hiver : alors que les prévisions de l'hiver tablaient sur un recul de 1,8% des importations en 2002, les dernières projections prévoient une progression de 1,5% cette année. Cette révision, qui va au-delà de ce que suggèrent les évolutions de la demande intérieure et des prix relatifs, contribue pour – 0,7 point à la révision de l'activité en 2002. Dans le même temps, au-delà de l'impact d'une demande mondiale plus dynamique, le comportement d'exportation s'est avéré plus dynamique que prévu, ce qui conduit à un surcroît d'activité de 0,6 point en 2002. Les révisions des comportements d'échanges extérieurs contribuent au total à pénaliser la croissance de 0,1 point en 2002 et de 0,2 point en 2003, qui s'ajoutent à l'impact des révisions de leurs déterminants.

Contributions à la révision de la croissance

	2002	2003
Croissance du PIB, Prévisions d'hiver	1,5	3,0
Contributions à la révision		
Environnement international et financier		
Demande mondiale	0,3	0,2
Change et prix étrangers	-0,2	- 0,3
Prix du pétrole	-0,1	- 0,1
Modifications de comportements modélisés		
Importations manufacturées	- 0,7	0,0
Exportations manufacturées	0,6	- 0,2
Demande des ménages	- 0,1	0,0
Demande des entreprises	- 0,3	0,0
Autres :	0,2	- 0,1
Total des révisions	- 0,3	- 0,5
Croissance du PIB, Prévisions d'été	1,2	2,5

■ **Le renchérissement du baril au printemps et le dynamisme des salaires ont contribué à rehausser la prévision d'inflation pour 2002 et 2003. L'appréciation de l'euro devrait partiellement compenser ces effets inflationnistes.**

- La révision de l'ensemble des hypothèses internationales conduit à une révision de l'inflation à la hausse de 0,5 point cette année et de 0,2 point en 2003.

La remontée des cours pétroliers au printemps dernier n'avait pas été anticipée à l'hiver. La prévision de prix du baril a été revue à la hausse de 5USD pour les années 2002 et 2003. Il s'ensuivrait un surcroît d'inflation de 0,5 point en 2002 et de 0,6 point en 2003 sur la base des effets de diffusion usuels. Cet effet inflationniste serait accentué par une progression des prix étrangers (exprimés en devises) légèrement plus importante que ce qui avait été envisagé à l'hiver.

Ce surcroît d'inflation a été tempéré par l'appréciation de l'euro depuis le début de l'année 2002. Cette appréciation conduit à court terme à une désinflation importée. Cet effet du taux de change serait à l'origine d'une révision à la baisse de 0,2 point de l'inflation en 2002 et de 0,5 point en 2003, après prise en compte des effets de diffusion liés à l'indexation des salaires sur les prix.

- Le dynamisme des salaires contribuerait à la révision de l'inflation à la hausse cette année et l'année prochaine.

La progression des salaires par tête s'est révélée sensiblement plus dynamique à la fin de l'année 2001 qu'anticipé à l'hiver. Ce dynamisme inattendu des salaires contribuerait à rehausser l'inflation de 0,3 point en 2002 et 0,4 point en 2003.

- L'impact globalement inflationniste des changements sur le prix du pétrole et le change, mais aussi du dynamisme de la masse salariale serait en partie compensé par des efforts de marge des entreprises domestiques plus prononcés qu'anticipé à l'hiver.

Après l'accélération des coûts et la dégradation du compte d'exploitation des entreprises en 2001, la prévision table sur une moindre dilatation des marges à l'horizon 2003 qu'à l'hiver. Ceci contribuerait à modérer l'inflation de 0,5 point en 2002 et en 2003.

Contributions à la révision d'inflation

	2002	2003
Hausse des prix à la consommation, Prévisions d'hiver	1,4	1,4
Contributions à la révision		
Environnement international et financier	0,5	0,2
Taux de change	– 0,2	– 0,5
Prix étrangers	0,2	0,1
Pétrole	0,5	0,6
Modifications des comportements modélisés		
Salaires par tête	0,3	0,4
Prix d'offre et de demande, dont :	– 0,4	– 0,4
<i>Produits alimentaires frais</i>	0,1	0,0
<i>Revalorisation des tarifs médicaux</i>	0,0	0,1
<i>Autres (comportement de marge)</i>	– 0,5	– 0,5
Total des révisions	0,4	0,2
Hausse des prix à la consommation, Prévisions d'été	1,8	1,6

Divergences et convergences

■ Les réactions des principales économies de la zone euro à la contraction de la demande mondiale en 2001 se sont avérées particulièrement hétérogènes.

- La France, l'Italie et l'Espagne avaient abordé le ralentissement marqué de l'économie mondiale, au début 2001, avec une activité dynamique. À l'inverse, l'économie allemande avait cessé de croître dès la mi-2000, la demande intérieure outre-Rhin ne résistant pas au choc inflationniste induit par la hausse des cours du pétrole. Ces différences « d'acquis de croissance » enregistrées à la fin 2000 expliquent l'essentiel des divergences de performance observées l'an passé. Alors que le PIB s'accroissait en 2001 de 2,7 % en Espagne, de 1,8% en France et en Italie, il ralentissait en effet sévèrement en Allemagne (+0,6 %).
- Pourtant, derrière cette lecture qui semble singulariser l'Allemagne au sein de la zone euro se dissimulaient des trajectoires plus hétérogènes : le retournement de la demande mondiale provoquait dès le début 2001 un freinage brutal de l'activité en Belgique et aux Pays-Bas. L'économie italienne cessait également de croître dès le printemps 2001, sous l'effet d'un ralentissement marqué de la consommation privée, malgré des créations d'emplois encore dynamiques. En Allemagne, en dépit d'une relative résistance des exportations et d'une demande des ménages soutenue en début d'année par les baisses d'impôts, les stocks et les dépenses d'équipement des entreprises se sont violemment contractés tout au long de l'an passé. Finalement, parmi les principaux Etats-membres de l'union monétaire, seules la France et l'Espagne ont continué d'enregistrer une progression significative de leur activité, grâce à la bonne tenue des dépenses des ménages, jusqu'à l'automne 2001.

■ Encore relativement marqués au début 2002, les écarts de croissance devraient s'atténuer à partir de l'automne.

- Si les principales économies de la zone ont toutes, à l'exception de l'Espagne, enregistré un recul de leur PIB au quatrième trimestre 2001, elles ont rebondi ensemble en début d'année. Les sources et l'ampleur de ce rebond se sont avérées toutefois assez différentes :
 - c'est en France et en Espagne que ce rebond a été le plus sensible, l'activité y progressant de 2 % en rythme annualisé au début 2002. En Espagne, le dynamisme du secteur de la construction et le redressement de l'investissement productif expliquent l'essentiel de cette accélération. En France, l'activité au premier semestre a été soutenue par la bonne tenue de la consommation privée et des exportations ;
 - en Allemagne et en Belgique, un rebond plus modeste – de l'ordre de 1 % en rythme annualisé au premier semestre – du produit intérieur brut a également été observé. Ces économies ont plus directement bénéficié du redémarrage, en début d'année, de la demande mondiale adressée à la zone euro, et impulsée principalement par la forte hausse des importations américaines. Au premier trimestre, cette contribution extérieure s'est révélée d'autant plus forte outre-Rhin que la contraction persistante de la demande intérieure a continué de déprimer les importations allemandes. Au printemps, toutefois, la demande étrangère a été relayée par le dégel de la consommation des ménages et, surtout, par une contribution importante des stocks des entreprises ;
 - aux Pays-Bas et en Italie, l'activité n'a en revanche quasiment pas progressé sur le début 2002. Aux Pays-Bas, la stagnation de la consommation privée et le repli de l'investissement

dans la zone euro

productif expliquent assez largement la faiblesse de la reprise. Les enchaînements à l'œuvre en Italie apparaissent plus singuliers : malgré une croissance apparemment dynamique de l'emploi et des gains de pouvoir d'achat, les ménages ont perdu de leur confiance et ont sensiblement réduit leurs dépenses de consommation, déjà particulièrement freinées en 2001. Parallèlement, les entreprises ont réduit très fortement leur demande de biens d'équipement. Ce recul de la demande privée, probablement mal anticipé par les entreprises, a provoqué une forte hausse des stocks, dont la contribution a – seule – permis d'éviter un nouveau recul du PIB au premier trimestre. Les exportations, encore en forte baisse au début de l'année, n'ont redémarré qu'au printemps.

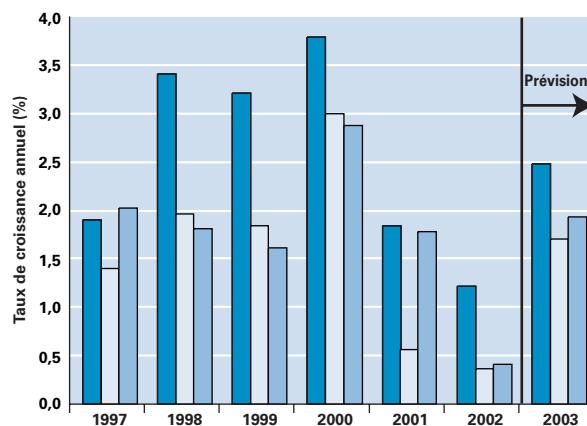
- Ces trajectoires différentes vont naturellement peser sur les performances macro-économiques mesurées cette année. En panne de demande intérieure depuis près d'un an, l'Italie devrait ainsi enregistrer en 2002 une croissance de son PIB proche de celle de l'Allemagne, soit légèrement inférieure à 0,5%. L'Espagne continuerait d'afficher la meilleure performance des principaux pays de la zone, avec une croissance en moyenne annuelle de l'ordre de 2 %. La France se situerait dans une position intermédiaire, son produit intérieur brut progressant de 1,2 % cette année.
- La consolidation de la reprise européenne, au second semestre 2002, devrait toutefois favoriser une certaine convergence des rythmes de croissance, mais selon des enchaînements différents. L'Allemagne resterait légèrement en retrait de ces évolutions :
 - le rebond de la consommation privée en Espagne, sa consolidation en France conjuguée à un raffermissement en fin d'année de la demande des entreprises – à la fois de l'investissement mais aussi des stocks, qui ont beaucoup baissé en 2001 – devraient favoriser une légère accélération de l'activité dans ces deux économies d'ici la fin de l'année ;
 - l'économie italienne, qui a déjà bénéficié d'un restockage important en début d'année, ne peut raisonnablement compter sur ce facteur cyclique de reprise sur la fin de l'année. En revanche, en dépit des gains de pouvoir d'achat prodigués par la désinflation, l'évolution de la consommation des ménages italiens s'est montrée, au cours des derniers trimestres, sensiblement inférieure à la progression apparente de leur revenu réel. La levée des incertitudes internationales, la décrue supplémentaire de l'inflation, et la baisse du chômage pourraient se conjuguer pour favoriser une baisse du taux d'épargne et un rebond marqué de la demande des ménages à partir du début de l'année prochaine ;
 - l'économie allemande reste pénalisée par la conjonction de facteurs cycliques et structurels plutôt défavorables. La consolidation du commerce mondial devrait continuer de favoriser les exportations allemandes. Parallèlement, les stocks se situent aujourd'hui à un très bas niveau et leur évolution pourrait, au cours des prochains trimestres, soutenir légèrement l'activité. En revanche, la situation de l'emploi freine le redémarrage de la consommation privée. Le marché du travail bénéficierait, certes, du raffermissement progressif de la croissance, courant 2003. Mais l'emploi resterait peu dynamique du fait de la faible croissance de l'emploi des secteurs abrités (construction et services).

■ Affectée par des chocs communs, l'inflation a également été influencée par des dynamiques de coûts divergentes qui devraient se rapprocher en 2003.

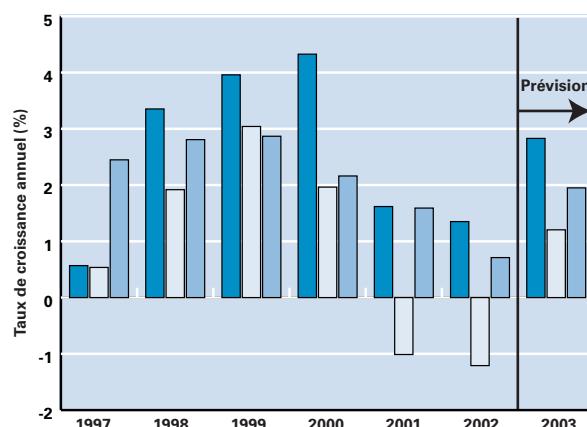
- L'évolution récente de l'inflation dans les principaux Etats-membres de la zone euro résulte, pour l'essentiel, de deux facteurs distincts :
 - un certain nombre de chocs communs, dont certains ont pu avoir des effets plus ou moins prononcés selon les économies. Tel est a priori le cas de l'effet sur l'inflation du basculement à l'euro fiduciaire, lequel semble avoir été limité et assez similaire au sein de l'union monétaire. En revanche, l'Italie, l'Espagne et la France ont pu être davantage affectées, en début d'année, par la forte remontée des prix alimentaires. A l'inverse, l'Allemagne a sans doute davantage bénéficié de la baisse, à la fin 2001, des cours du pétrole, compte tenu de la forte sensibilité de son inflation aux variations de prix énergétiques ;
 - des dynamiques de coûts salariaux divergentes : les coûts salariaux unitaires, notamment dans les services, ont connu une forte accélération en France, en Italie ou aux Pays-Bas en 2001. Cette accélération résulte pour partie des hausses nominales de salaires, mais également de l'affaissement marqué de la productivité lié au ralentissement économique et à la bonne résistance de l'emploi. En Allemagne, à l'inverse, la productivité du travail, bien qu'en net ralentissement, n'a pas baissé et les évolutions salariales sont restées maîtrisées dans les secteurs abrités, compte tenu de la situation dégradée de l'emploi.
- Ces dynamiques de coûts devraient se rapprocher en 2002, sous l'effet principalement d'un rebond de la productivité en France et en Espagne, et – de façon plus générale – d'une évolution plus mesurée des salaires en réponse à la détérioration de l'emploi. Les écarts d'inflation sous-jacente devraient de ce fait s'atténuer. L'inflation totale de la zone serait temporairement pénalisée en fin d'année par le fort glissement annuel des prix des produits énergétiques, mais la dissipation des effets de la forte hausse des produits frais observée au début 2001 aurait un impact favorable début 2002. Les écarts d'inflation totale continuerait également à s'estomper. L'indice des prix à la consommation harmonisé s'accroîtrait, en moyenne annuelle, de 1 à 1,5 % en France et en Allemagne, autour de 2 % en Italie, et de 3 % en Espagne, pays qui continue d'enregistrer les effets inflationnistes de son ratrapage économique.

PIB	2000	2001	2002	2003
<i>En taux de croissance (%)</i>				
Zone euro	3,5	1,4	0,8	2,1
Allemagne	3,0	0,6	0,4	1,7
France	3,8	1,8	1,2	2,5
Italie	2,9	1,8	0,4	1,9
Espagne	4,2	2,7	2,0	3,1
Pays-Bas	3,5	1,1	0,4	1,7
Belgique	4,0	1,0	0,5	1,9

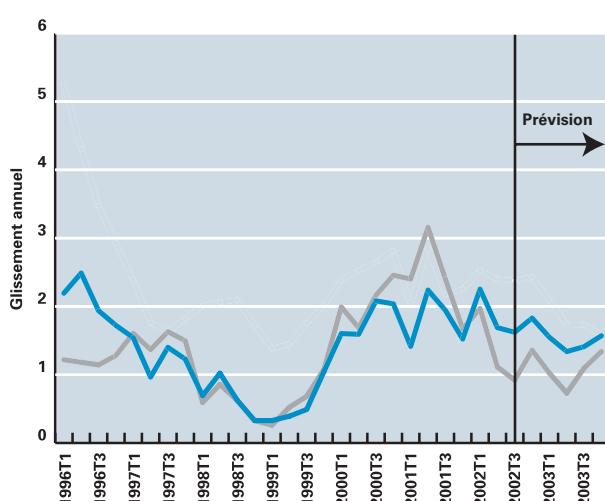
La croissance française resterait supérieure en 2002 et 2003 à celles de l'Italie et de l'Allemagne.



La progression de la demande intérieure resterait plus forte en France qu'en Allemagne et en Italie.



Après s'être creusés au début 2002, les écarts d'inflation diminuerait à l'horizon de la prévision.



L'évolution de l'emploi

■ L'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles continuerait à décélérer en 2002 (+0,7 % en moyenne annuelle après +2,8 % en 2001) mais se redresserait en 2003 (+1,1 %).

- L'emploi salarié marchand non agricole (SMNA) a crû de manière particulièrement dynamique depuis 1998, avec une progression record de 3,7 % en moyenne annuelle en 2000. Cette évolution s'est accompagnée d'un net ralentissement des gains de productivité par tête, qui s'explique principalement par la mise en œuvre de la RTT et par la poursuite de l'enrichissement de la croissance en emplois lié aux baisses de charges sociales sur les bas salaires intervenues en 1993-1996.
- L'emploi SMNA, dont l'évolution épouse avec un retard d'environ deux trimestres celle de l'activité, a sévèrement ralenti depuis le printemps 2001. Cette tendance s'est accentuée en début d'année, l'emploi salarié marchand ayant stagné au premier semestre à la suite de la contraction de l'activité observée au quatrième trimestre 2001. Au second semestre, compte tenu de la reprise modérée apparue début 2002 et de la nécessité pour les entreprises de reconstituer leurs marges, l'emploi salarié ne se raffermirait que de manière graduelle ; il ne croîtrait que de 0,7 % en moyenne annuelle.
- En 2003, l'emploi SMNA croîtrait de 1,1 % en moyenne annuelle. La productivité apparente du travail se redresserait en relation avec l'accélération de la croissance : en dépit des mesures ciblées telles que l'exonération de charges sociales pour les jeunes ou la majoration de la prime pour l'emploi pour les salariés à temps partiel, le contenu de la croissance en emplois resterait donc modéré.

■ L'emploi total (hors contingent) progresserait de 50 000 en 2002 et sa croissance s'accélérerait en 2003 (+175 000).

- La progression de l'emploi salarié dans les secteurs agricoles et non marchands a été élevée en 2001 (+110 000 après +70 000 en 2000) mais décélérerait sensiblement en 2002 (+30 000) et en 2003 (-40 000). Ceci refléterait la diminution du stock d'emplois aidés (- 40 000 en 2002 et - 120 000 en 2003) à la suite du repli des flux d'entrée en contrats emploi solidarité (CES) et de la fin de la montée en charge des contrats emplois jeunes. L'impact sur l'emploi non marchand de cette réorientation de la politique de l'emploi aidé au profit des emplois d'insertion dans le secteur marchand serait toutefois atténué par la substitution partielle d'emplois non aidés aux CES supprimés dans le secteur associatif. Par ailleurs, les créations d'emplois dans les administrations publiques, encore dynamiques en 2002 du fait notamment de créations d'emplois associées à la RTT dans les collectivités locales et hospitalières, décéléreraient notablement en 2003 avec une légère réduction des effectifs dans les administrations publiques d'État.

En raison du ralentissement de l'activité, l'emploi non salarié, tendanciellement décroissant, diminuerait nettement en 2002 (- 40 000), en particulier dans les services, et un peu moins en 2003 (- 25 000).

- Au total, environ 50 000 emplois seraient créés dans l'économie en 2002, puis de l'ordre de 175 000 en 2003.

en 2002 et 2003

Le ralentissement de l'emploi se poursuivrait en 2002. Le redémarrage de l'activité permettrait la création d'environ 240 000 emplois dans le secteur marchand en 2003.

Emploi dans l'ensemble de l'économie

	MA				GA				GA							
					2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003
					En %				En %				En milliers			
SMNA salarié (EB-EP)	3,7	2,8	0,7	1,1	3,9	1,5	0,4	1,5	562	223	59	238				
Salariés agricoles (EA) et non marchands (EQ-ER)	0,8	1,4	0,9	0,0	1,0	1,5	0,4	-0,5	71	107	32	-37				
<i>dont emplois aidés (CES, emplois jeunes ...)</i>									16	-14	-41	-116				
<i>dont autres salariés</i>									55	120	73	79				
Total salariés	2,8	2,3	0,8	0,7	2,9	1,5	0,4	0,9	633	330	91	201				
Non-salariés	- 0,5	- 0,5	- 1,9	- 1,1	- 0,5	- 1,2	- 1,6	- 1,0	- 13	- 30	- 40	- 25				
Emploi total (hors contingent)	2,4	2,0	0,5	0,5	2,6	1,2	0,2	0,7	619	300	50	176				

Contrairement aux années précédentes, la croissance de l'emploi serait surtout le fait des secteurs marchands.

Évolution de l'emploi total (hors contingent) et de l'emploi salarié marchand



L'évolution

■ Le pouvoir d'achat des salaires par tête resterait soutenu en 2002-2003

- En 2002, la progression du salaire moyen par tête (SMPT) serait plus modérée qu'en 2001 (+2,9 % en 2002 en moyenne annuelle après +3,4 % en 2001), en raison essentiellement de la remontée du taux de chômage. La forte progression observée en 2001 s'expliquait en effet notamment par l'apparition de tensions sur le marché du travail et par l'indexation sur des prix à la consommation plus élevés à la suite du renchérissement des produits pétroliers en 2000. Le pouvoir d'achat du salaire par tête⁽¹⁾ progresserait de +1,1 % en moyenne annuelle en 2002 après +1,7 % en 2001.
- En 2003, l'amélioration de la situation du marché du travail favoriserait la progression du SMPT nominal. En sens inverse, la désinflation entraînerait une modération salariale tout en assurant aux salariés des gains de pouvoir d'achat. La progression du SMPT nominal serait ainsi identique à celle de 2002 (+2,9 % en moyenne annuelle). En termes réels, la progression du SMPT réel serait confortée à +1,3 % en moyenne annuelle, une accélération très sensible intervenant en cours d'année.
- Le mécanisme retenu de convergence par le haut des multiples SMIC implique en outre que le SMIC horaire sera revalorisé une première fois de 3,8 % en termes réels au 1^{er} juillet 2003, ce qui redynamisera le pouvoir d'achat des salariés situés en bas de l'échelle des salaires, particulièrement nombreux dans les PME. Cette forte revalorisation n'aurait cependant qu'un effet modéré sur la progression du SMPT en moyenne annuelle en 2003, dans la mesure où elle n'interviendra qu'en milieu d'année et n'affectera pas dans les mêmes proportions les salariés rémunérés au niveau des garanties mensuelles de rémunération dans les entreprises déjà passées aux 35 heures.

■ La modération salariale liée à la RTT a été assez limitée, et est peu perceptible au niveau macroéconomique

- En règle générale, les salaires mensuels ont été maintenus dans les entreprises passant à 35 heures. La contrepartie salariale à la mise en place de la RTT a conduit à une modération ultérieure qui aurait été en moyenne de l'ordre d'un point sur un an. La progression modérée des salaires en 2000, dans un contexte de baisse du taux de chômage, semble par ailleurs avoir reflété une modération salariale anticipée dans les entreprises en phase de négociation. Au total, les salaires mensuels pourraient avoir été freinés de plus de 1 % en moyenne dans les entreprises passées aux 35 heures : ceci aurait contribué à freiner directement le SMPT dans l'ensemble de l'économie de 0,3 % en 2001. Cet effet de modération sur l'évolution du SMPT se réduirait à environ 0,2 point en 2002 et 0,1 point en 2003.
- Cette modération salariale particulière dans les entreprises passant aux 35 heures apparaît moins nette au niveau macro-économique car elle a été compensée par des facteurs haussiers. Elle se superpose en effet à une accélération des salaires en 2001 qui tient à la réduction du chômage et à un rattrapage sur la hausse des prix consécutive au renchérissement du pétrole en 2000. Les difficultés de recrutement ont alimenté en outre les tensions salariales dans les PME.

■ Le salaire horaire continuerait à progresser sur un rythme soutenu

L'assouplissement de la RTT devrait favoriser le ralentissement des passages à 35 heures. Ainsi, la durée moyenne du travail salarié pourrait se stabiliser (-0,2 % en 2003, après -1,1 % en 2001 et -0,6 % en 2002 en moyenne annuelle). Après une hausse de +4,5 % en 2001, le salaire horaire moyen par tête ralentirait pour progresser à un rythme de +3,5 % en 2002 et +3,1 % en 2003.

(1) L'indice de prix utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat du salaire est l'indice des prix à la consommation, y compris tabac.

des salaires

En 2002, la décélération des salaires nominaux par tête refléterait la remontée du chômage amorcée depuis l'été 2001.

La progression du salaire se stabiliserait à 2,9 % en moyenne annuelle en 2003, une accélération sensible intervenant en cours d'année.

Évolution du SMPT

SMPT	2001		2002		2003	
	nominal	réel	nominal	réel	nominal	réel
glissement/an	3,4 %	2,0 %	2,7 %	0,7 %	3,0 %	1,4 %
moyenne/an	3,4 %	1,7 %	2,9 %	1,1 %	2,9 %	1,3 %

Évolution du SMPT horaire

SMPT horaire	2001		2002		2003	
	nominal	réel	nominal	réel	nominal	réel
glissement/an	4,3 %	2,9 %	3,1 %	1,1 %	3,1 %	1,5 %
moyenne/an	4,5 %	2,8 %	3,5 %	1,6 %	3,1 %	1,5 %

Les perspectives

■ Le dynamisme inattendu des prix au premier semestre traduit pour l'essentiel l'impact du surcroît de coûts salariaux enregistré en 2001 ainsi qu'une envolée des prix des produits frais en janvier.

Sur un an, la hausse des prix s'est établie à 1,8 % en août 2002, contre 1,4 % en décembre 2002 alors même qu'on s'attendait à un ralentissement. Cette résistance de l'inflation tient à des degrés divers à trois facteurs principaux :

- Une forte accélération des coûts salariaux unitaires en 2001. La croissance du salaire moyen par tête en 2001 a été plus forte qu'attendu et la productivité par tête a fléchi sensiblement. Cette forte progression des coûts permet d'expliquer le surcroît d'inflation dans les secteurs des services et – dans une moindre mesure – des biens manufacturés. L'inflation sous-jacente s'est stabilisée sur un rythme de 2,2 % depuis le début de l'année, avant de se replier à 2,1 % en août.
- Les conditions météorologiques défavorables de la fin d'année 2001. Celles-ci ont engendré en janvier 2002 une flambée des prix des produits frais qui ne s'est pas entièrement résorbée par la suite.
- La remontée des prix du pétrole au premier trimestre, puis les tensions récemment enregistrées (le prix moyen du baril de brent s'établissait à 26 \$ en août). Le surcroît d'inflation enregistré dans le secteur des biens énergétiques est toutefois modéré par la récente appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar.

Une estimation de l'INSEE fondée sur l'étude du choix de prix arrondis suggère que le passage à l'euro n'aurait eu qu'un faible effet inflationniste, de l'ordre de 0,1 % sur l'indice des prix d'ensemble⁽¹⁾. L'impact du passage à l'euro sur les prix est cependant difficile à isoler des autres sources d'inflation, particulièrement dans le secteur des produits de grande consommation.

■ Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient se résorber au second semestre.

Le salaire moyen par tête dans le secteur marchand ralentirait sur la période de prévision en raison de l'augmentation passée du chômage. Sa progression s'établirait à 2,9 % en 2002 et 2003, après 3,4 % en 2001. Parallèlement, la reprise favoriserait un rebond cyclique de la productivité du travail. Dans un tel contexte, les coûts salariaux unitaires progresseraient de 2,7 % en 2002 et de 1,3 % seulement en 2003, après 4,0 % en 2001. La décrue des tensions inflationnistes sous-jacentes serait en outre renforcée par la récente appréciation de l'euro, sous l'hypothèse d'un gel conventionnel des parités à leurs niveaux récents.

Ce reflux des pressions inflationnistes serait partiellement atténué en 2002 et en 2003 par le dynamisme des loyers qui résulte du redressement sensible de l'indice du coût de la construction. Dans le secteur des télécommunications, le dégroupage de la boucle locale à l'automne prochain pourrait entraîner à l'inverse une certaine modération des prix.

L'inflation sous-jacente (*i.e.* hors effets de fiscalité indirecte et hors variations des prix volatils) se replierait ainsi progressivement au cours des prochains mois pour s'établir aux alentours de 1,8 % sur un an en fin d'année 2002. Elle se stabilisera aux alentours de 1,5 % au printemps prochain avant de se redresser légèrement au second semestre 2003, les entreprises tirant alors profit du redressement de la demande pour accroître quelque peu leurs marges.

(1) Voir la Note de Conjoncture de juin 2002.

d'inflation

■ L'inflation poursuivrait cependant sa progression graduelle pour dépasser les 2 % en fin d'année, avant de se replier rapidement en 2003.

Les prix des produits énergétiques devraient contribuer à rehausser mécaniquement l'inflation jusqu'à la fin de cette année : les effets favorables de la baisse du cours du pétrole en fin d'année 2001 sur le glissement annuel des prix vont se dissiper progressivement. Ainsi en dépit des hypothèses sur le cours du pétrole et de stabilisation du taux de change euro-dollar, les produits énergétiques rehausseraient le glissement annuel des prix d'ici la fin de l'année.

La revalorisation au premier octobre du tarif de remboursement de la visite à domicile par les médecins généralistes pourrait entraîner un léger surcroît de prix de 0,1 % d'ici la fin de cette année.

En 2003, les prix des produits alimentaires devraient modérer l'inflation :

- les prix des produits alimentaires frais se normaliseraient progressivement après l'envolée de janvier 2002,
- les prix des viandes s'inscriraient en baisse du fait d'une surproduction de viande de porc (2).

L'inflation devrait progresser jusqu'à 2,1 % sur un an en décembre 2002, avant de se replier fortement dès janvier 2003. Elle se stabiliserait ensuite aux alentours de 1,5 % avant de se redresser légèrement en fin d'année. En moyenne, elle s'établirait à 1,8 % en 2002 et 1,6 % en 2003.

Évolution des prix de détail par grands postes

	2000		2001		2002		2003	
	glissement annuel (en %)	moyenne annuelle (en %)	glissement annuel (en %)	moyenne annuelle (en %)	glissement annuel (en %)	moyenne annuelle (en %)	glissement annuel (en %)	moyenne annuelle (en %)
Alimentation	2,8	2,1	4,9	5,1	0,9	2,3	1,7	0,8
Produits frais	3,6	2,2	5,6	8,3	2,6	5,6	3,8	0,3
Hors produits frais	2,8	2,1	4,7	4,6	0,7	1,8	1,4	0,8
Manufactures privées	0,4	0,0	0,7	0,7	0,5	0,6	0,9	0,8
Énergie	7,8	12,7	- 7,5	- 1,7	2,9	- 2,1	2,2	2,1
Produits pétroliers	10,6	21,7	- 13,7	- 5,3	5,6	- 3,7	0,7	2,1
Services	0,8	0,7	1,9	1,4	3,2	2,9	1,9	2,2
Loyers eau	0,2	0,3	0,9	0,5	2,4	2,3	1,8	2,0
Santé	0,4	0,5	- 1,7	- 0,6	8,6	3,8	0,3	3,8
Transports - Comm.	- 2,8	- 1,9	1,4	- 0,8	- 0,9	0,6	1,3	0,0
Autres services	1,8	1,3	2,9	2,4	3,1	3,3	2,3	2,4
Total hors tabac	1,6	1,6	1,3	1,6	1,9	1,7	1,6	1,5
Total	1,6	1,7	1,4	1,7	2,1	1,8	1,6	1,6
Total hors énergie	1,1	0,8	2,2	2,0	2,0	2,2	1,6	1,6
Sous-jacent	1,3	1,1	2,0	1,7	1,8	2,1	1,6	1,6

(2) À la suite des crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse, les consommateurs se sont reportés sur la viande de porc et les éleveurs ont augmenté leur production en conséquence. L'offre de porc excéderait cependant la demande à mesure que les consommateurs se tournent à nouveau vers la viande bovine.

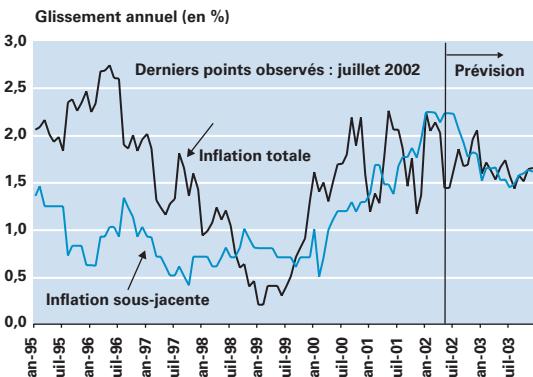
L'inflation progresserait graduellement en fin d'année et atteindrait 1,8 % en moyenne annuelle en 2002, après 1,7 % en 2001. Elle s'orienterait à la baisse par la suite pour s'établir à 1,6 % en moyenne en 2003.

L'inflation sous-jacente se replierait sensiblement pour atteindre 1,8 % fin 2002. Elle se stabiliserait ensuite aux alentours de 1,5 % avant de se redresser légèrement fin 2003.

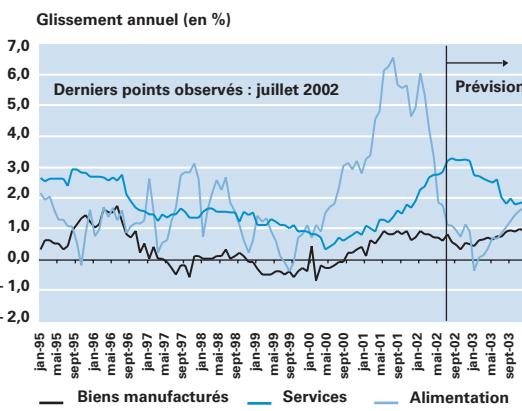
Les prix alimentaires ont fortement décéléré avec la résorption des effets défavorables de l'envolée des prix des produits frais de mai 2001. Ces derniers demeurent néanmoins à un niveau élevé, permettant d'envisager une nouvelle décélération des prix à l'horizon des prochains mois.

Les prix des services ont sensiblement accéléré depuis un an en raison principalement du redressement des coûts salariaux unitaires. Ils devraient ralentir dans le courant de l'année 2003.

Prix à la consommation en France



Évolution des prix à la consommation par secteurs



La formation du revenu

■ Les gains de pouvoir d'achat liés aux revenus d'activité ralentiraient sensiblement en 2002, pour se stabiliser en 2003

Le pouvoir d'achat de la masse salariale totale a sensiblement ralenti à partir de la fin de l'année 2001. Sur l'ensemble de l'année 2002, il progresserait cependant encore de plus de 2 % (2,2%, après 3,7% en moyenne annuelle 2001). Sa progression se stabilisera à 2,2 % en 2003. Cette évolution expliquerait l'essentiel de la décélération du pouvoir d'achat du revenu des ménages. En 2002, la masse salariale privée a pâti notamment de la décélération de l'emploi salarié qui s'est accentuée au premier semestre et, dans une moindre mesure, de celle des salaires : son pouvoir d'achat ne progresserait que de 2,0 % en 2002, après 4,8 % en 2001 avant de se raffermir avec une augmentation de 2,7 % en 2003. La masse salariale publique a accéléré à l'inverse à la suite des créations d'emplois dans les administrations publiques locales et de sécurité sociale à l'occasion du passage aux 35 heures, son pouvoir d'achat progressant de 2,9 % en 2002, après 1,6 % en 2001. Sa progression se normalisera en 2003 avec la légère diminution des effectifs dans la fonction publique d'État et l'épuisement des effets du passage aux 35 heures sur les effectifs des collectivités locales.

Les revenus d'exploitation des entrepreneurs individuels et des autres ménages continueraient à soutenir le pouvoir d'achat du revenu. Les médecins profiteraient notamment de la revalorisation de leurs prestations, tandis que la progression des loyers, toujours très dynamique, resterait sur son rythme des années précédentes.

Au total, le pouvoir d'achat des revenus d'activité des ménages décélérerait à 1,9 % en 2002, après 3,3 % en 2001, avant de progresser de 2,2 % en 2003. La décélération en 2002 resterait modérée au regard des épisodes précédents de ralentissement conjoncturel.

■ Les revenus financiers nets se replieraient en termes réels en 2002, mais ils se raffermiraient en 2003

En 2002, l'évolution défavorable des dividendes, liée au ralentissement conjoncturel, et la baisse des taux d'intérêt réduiraient les revenus d'OPCVM et d'assurance-vie. Au total, le pouvoir d'achat des revenus financiers nets baisserait de 1,8 %, après une progression de 3,6 % en 2001.

En 2003, l'amélioration de la conjoncture aurait un effet favorable sur les dividendes. Les revenus d'OPCVM et d'assurance-vie cesseraient en outre de se replier. Au total, les revenus financiers nets progresseraient à nouveau en termes réels de 5,3 %.

des ménages

■ Les baisses d'impôts conforteront le revenu en 2002 et 2003

Les ménages bénéficieront en 2002 de baisses de prélèvements obligatoires pour un montant total de 4,8 Mds€ traduisant notamment les mesures de baisse de l'impôt sur le revenu : baisse des taux du barème (à hauteur de 1,9 Mds€) et baisse de 5 % (soit 2,7 Mds€). La poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu et l'extension de la prime pour l'emploi aux travailleurs à temps partiel devraient conforter davantage le revenu en 2003.

Les prestations sociales en espèces accéléreraient en 2002 à 2,7 % en pouvoir d'achat, après 2,0 % en 2001, en liaison avec la remontée du chômage. L'amélioration du marché du travail en 2003 conduirait à un ralentissement des prestations.

Au total, le pouvoir d'achat du revenu augmenterait de 2,1 % en 2002 et de 2,3 % en 2003.

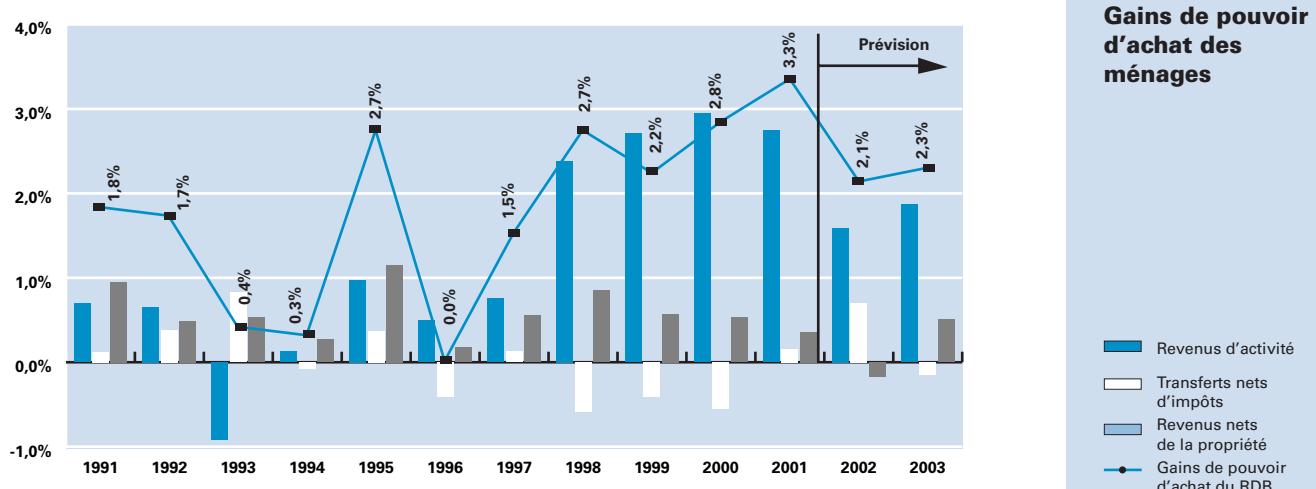
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (1)

	Taux de croissance annuel (en pouvoir d'achat)				Contribution à la croissance du RDB			
	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003
	Prévisions				Prévisions			
Revenus d'activité	3,5	3,3	1,9	2,2	2,9	2,7	1,6	1,9
Salaires bruts (+)	3,8	3,7	2,2	2,2	2,2	2,2	1,3	1,3
Excédents bruts d'exploitation (+)	2,9	2,3	1,2	2,4	0,7	0,6	0,3	0,6
Entrepreneurs individuels	3,8	2,6	1,2	2,4	0,0	0,3	0,1	0,3
Ménages hors entrepreneurs individuels	2,0	2,0	1,2	2,4	0,2	0,2	0,1	0,3
Transferts nets	- 7,7	2,4	10,9	- 2,1	- 0,6	0,2	0,7	- 0,1
Prestations sociales en espèces (+)	0,6	2,0	2,7	1,5	0,2	0,6	0,8	0,5
Prélèvements sociaux et fiscaux (-)	3,1	1,8	0,5	2,5	- 0,8	- 0,4	- 0,1	- 0,6
Cotisations sociales	3,3	2,4	3,2	3,2	- 0,3	- 0,2	- 0,3	- 0,3
Impôts sur le revenu (2)	2,8	1,4	- 1,2	2,2	- 0,4	- 0,2	0,2	- 0,3
Revenus financiers nets (+)	5,5	3,6	- 1,8	5,3	0,5	0,4	- 0,2	0,5
Revenu disponible brut (en pouvoir d'achat)	2,8	3,3	2,1	2,3	2,8	3,3	2,1	2,3

Calculs : DP

1) Pouvoir d'achat calculé à partir du déflateur de la consommation des ménages (évalué à partir des comptes nationaux trimestriels)

2) Y compris CSG, CRDS et prime pour l'emploi



La demande

■ La consommation des ménages devrait décélérer en 2002 (1,8 %) en lien avec le ralentissement des revenus réels et la dégradation du marché du travail, avant de se raffermir en 2003 (2,4 %)

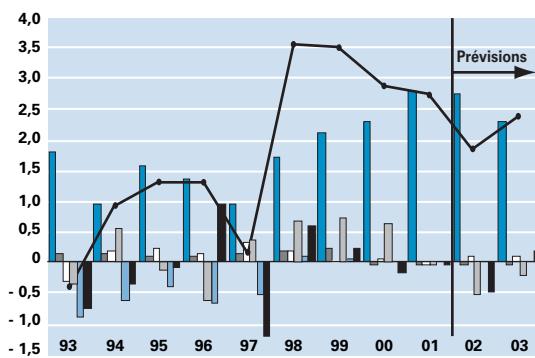
- En 2002, le ralentissement de la masse salariale (3,9 % après 5,4 % en 2001) et des revenus financiers limiterait la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut à 2,1%, en dépit de la réduction d'impôt sur le revenu. La reprise graduelle des créations d'emploi permettrait de conforter la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible réel autour de 2,3 % l'an prochain.
- L'accélération des revenus réels et le repli de la confiance ont induit une hausse du taux d'épargne en 2001, particulièrement marquée en fin d'année. En 2002, le ralentissement des revenus ne devrait pas être compensé par une baisse du taux d'épargne, les ménages ne réduisant pas sensiblement leur épargne de précaution : en effet, le comportement habituel de lissage et la baisse des taux d'intérêt ne suffiraient pas à compenser l'effet sur l'épargne de la hausse du chômage. En 2003, à la faveur de la reprise de l'emploi et des revenus, le taux d'épargne se replierait graduellement. Il reviendrait de 16,3 % en 2002 à 16,2 % en 2003.
- Un essoufflement de la consommation en produits manufacturés a été enregistré en 2001, après trois années de forte progression. Ce ralentissement se poursuivrait en 2002, les achats d'automobiles ayant perdu un peu de vigueur, mais les achats de biens durables se redresseraient quelque peu en 2003.

■ L'investissement logement des ménages devrait continuer à stagner (0,1 % en 2002 et + 0,3 % en 2003).

- Après plusieurs années de progression rapide, les constructions neuves de logement individuel se sont repliées en 2001. Les dépenses d'entretien des ménages se sont également tassées avec la disparition des effets stimulants liés à la baisse de TVA et aux travaux de reconstruction à la suite des tempêtes de la fin 1999.
- L'investissement logement des ménages devrait continuer à stagner en 2002-2003. Le taux d'épargne financière continuerait ainsi de se redresser, de 7,1% en 2001 à 7,7 % en 2002 et en 2003.

des ménages

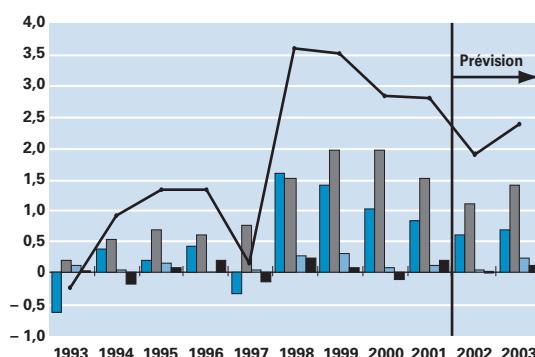
Après trois années de comportement prudent de consommation, les ménages devraient réduire quelque peu leur épargne l'an prochain.



La dégradation de la confiance des ménages doit être rapprochée de la hausse du chômage enregistrée depuis le milieu de l'année 2001. La stabilisation puis le repli progressif du chômage, induiraient une stabilisation de la confiance.



Après un tassement cette année, la consommation en produits manufacturés et en services se redresserait l'année prochaine.



	2001	2002	2003
Revenu disponible brut en pouvoir d'achat	3,3	2,1	2,3
Dépenses de consommation des ménages	2,6	1,8	2,4
Taux d'épargne	16,1	16,3	16,2
Investissement des ménages	-0,8	0,1	0,3
Taux d'épargne financière (1)	7,1	7,7	7,7

1) Définition : (revenu disponible brut des ménages – consommation – investissement logement)/ revenu disponible brut des ménages

Contributions des déterminants de la consommation

- du pouvoir d'achat du RDB
- de l'inflation
- des taux d'intérêts réels
- de la confiance des ménages
- des variables indicatrices
- du résidu
- Consommation des ménages

Taux de chômage et confiance des ménages

- Indice résumé de confiance des ménages
- Simulation de l'indice de confiance des ménages

Consommation des ménages par produits

- Produits manufacturés
- Services
- Produits agro-alimentaires
- Énergie
- Consommation des ménages

L'investissement

■ L'investissement des entreprises a fortement décéléré en 2001

- Après une progression vigoureuse en 2000, notamment dans le secteur des nouvelles technologies, l'investissement des entreprises a fléchi en 2001, passant d'un rythme de croissance annuel de 8,2 % à 2,9 %. Cette forte décélération tient principalement à la détérioration des perspectives de demande étrangère, auxquelles sont venues s'ajouter les incertitudes liées aux attentats du 11 septembre et l'érosion sensible des profits. L'investissement et les importations en nouvelles technologies se sont violemment repliés.

■ L'amélioration des perspectives de demande et des conditions d'exploitation des entreprises permettraient une reprise de l'investissement en fin d'année

- L'investissement des entreprises s'est stabilisé au premier semestre, en raison de perspectives de demande étrangère encore fragiles. Il devrait cependant amorcer une reprise en fin d'année :
 - L'ajustement à la baisse de l'investissement a été significatif. Ce dernier est désormais à même de bénéficier du redémarrage de la demande externe.
 - Le maintien de taux d'intérêt modérés et l'amélioration des conditions d'exploitation des entreprises devraient favoriser le dégel des projets d'investissement une fois les perspectives de demande rétablies.
- Au total, l'investissement progresserait de 3 % en 2003 après avoir stagné en 2002.
- L'investissement dans l'industrie manufacturière reculerait de 4,5 % en 2002 avant de progresser de 3,6 % en 2003.

■ Ce scénario de reprise est assorti d'aléas équilibrés

- Les déterminants essentiels de l'investissement demeurent la demande (effet accélérateur) et les profits des entreprises. Les fluctuations de la bourse expliqueraient aussi vraisemblablement une partie du dynamisme de l'investissement à la fin des années 90 et de son fort ralentissement depuis 2001, conformément à la théorie du q de Tobin⁽¹⁾ qui lie le taux d'investissement à la valorisation boursière. Le recul récent des cours boursiers, pourrait ainsi, s'il s'accentuait, freiner ou retarder davantage la reprise de l'investissement.
- À l'inverse, l'investissement pourrait être davantage tiré par les nouvelles technologies. Le cycle de l'investissement en France apparaît depuis plusieurs années amplifié par le cycle mondial des nouvelles technologies, de sorte que le recul de l'investissement lors des périodes de ralentissement et ses capacités de rebond lors des périodes de reprise sont augmentés. La reprise de l'investissement pourrait ainsi être amplifiée par un redémarrage particulièrement dynamique des investissements en produits de nouvelles technologies, pour lesquels la France accuse encore un certain retard.

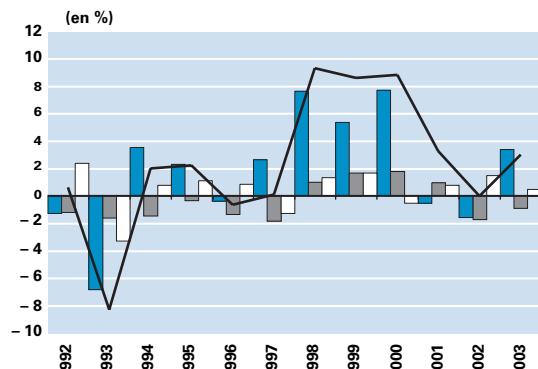
1) Le q de Tobin est le rapport de la valeur de marché d'une entreprise rapportée à son stock de capital au coût de remplacement. L'investissement est d'autant plus rentable que le q de Tobin est élevé.

des entreprises

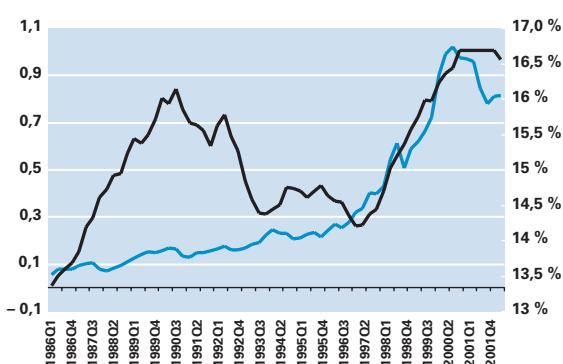
	2001	2002	2003
FBCF totale des entreprises SNFEI	2,9	0,0	3,0
FBCF totale dans la branche manufacturière	0,0	- 4,5	3,6
Taux d'utilisation des capacités de production (secteur industriel) ⁽¹⁾	86,1	84,2	85,1

(1) Sous l'hypothèse d'une stabilisation de la productivité du capital sur la période de prévision.

Le retour de perspectives de demande plus favorables au second semestre 2002 devrait permettre un raffermissement progressif de l'investissement en 2003.



La théorie usuelle du q de Tobin relie le taux d'investissement à la valorisation boursière. Cette théorie est mise en défaut sur longue période, mais semble contribuer à expliquer le dynamisme de l'investissement au cours des dernières années. À l'inverse, le repli de la bourse depuis 2001 devrait peser quelque peu sur l'investissement en 2002-2003.



L'investissement des entreprises paraît assez bien expliqué par un modèle accélérateur-profit augmenté d'une variable de q de Tobin. L'ajout d'une telle variable permet de capter l'impact sur l'investissement des fluctuations de la bourse, au-delà des effets classiques d'accélérateur et de profit.



Contributions à la croissance annuelle de l'investissement

- Valeur ajoutée (volume)
- Résidu
- Rentabilité économique
- Investissement

Q de Tobin et taux d'investissement

- Q de Tobin
- Investissement

Simulation dynamique de l'investissement en niveau Modèle accélérateur-profit augmenté d'un q de Tobin

- Série observée
- Série simulée

Les variations

■ Un mouvement de déstockage de grande ampleur a été observé en 2001

Face à la détérioration de la demande extérieure au début de l'année 2001, les entreprises ont ajusté très rapidement leurs stocks. Le mouvement s'est fortement accentué en fin d'année à la suite de la nouvelle dégradation de l'activité après les attentats aux États-Unis. Tous les grands secteurs de l'industrie manufacturière ont été concernés.

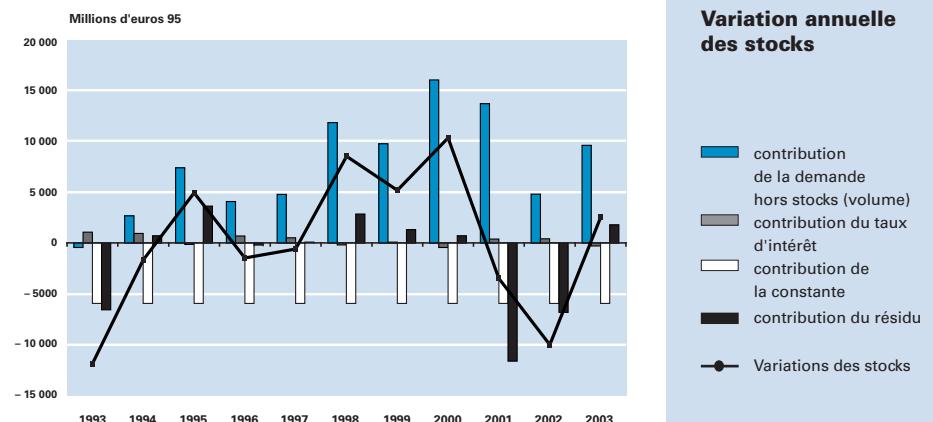
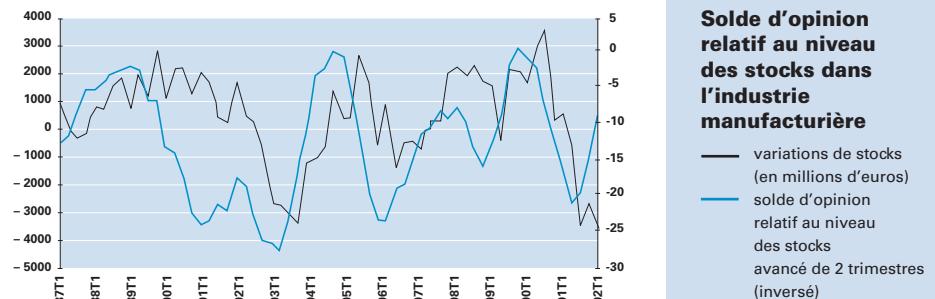
Le déstockage de l'année 2001 s'est avéré tout à fait exceptionnel au regard du maintien de la demande. Il ne faisait pourtant pas suite à une suraccumulation au cours des années précédentes. Le ratio stocks/demande se situait ainsi à un niveau déjà bas au début de l'année 2002, même en tenant compte de la baisse tendancielle observée depuis le milieu des années 90.

■ Cet apurement des stocks constitue un facteur important de rebond de la croissance

Les enquêtes de conjoncture dans l'industrie suggèrent qu'à l'été 2002 les stocks étaient particulièrement légers au regard de la situation conjoncturelle. Ceci conduit à anticiper un renversement du mouvement de déstockage au cours des prochains trimestres.

Le moindre déstockage puis la reconstitution des stocks devraient ainsi contribuer à rehausser de façon significative la croissance du PIB au cours des trimestres à venir : les variations des stocks contribueraient ainsi à soutenir la croissance de 0,8 point en moyenne annuelle en 2003, après l'avoir pénalisée de 0,8% en 2001 et de 0,5% en 2002. Cette prévision ne table que sur une reconstitution limitée des stocks en 2003.

de stocks



Partage de la valeur ajoutée et taux

■ Le taux de marge des entreprises continuerait à se dégrader en 2002.

Le taux de marge des entreprises s'est replié de 32,6% en 2000 à 31,6% en 2001. Cette baisse trouve essentiellement son origine dans le dynamisme de la rémunération réelle par tête et dans l'affaiblissement exceptionnel des gains de productivité, lié au ralentissement cyclique de l'activité et à la mise en œuvre des 35 heures.

En 2002, la part des rémunérations dans la valeur ajoutée continuerait à progresser de 64,7% à 65,7%, conduisant à une nouvelle baisse du taux de marge de 31,6% à 30,7%. Cette évolution est de nature principalement cyclique, l'emploi et les salaires ne s'ajustant qu'avec un certain retard au ralentissement de la conjoncture.

■ En 2003, le rebond cyclique de la productivité amélioreraient les conditions d'exploitations des entreprises.

En 2003, la part des rémunérations dans la valeur ajoutée se replierait quelque peu à 65,5%. Cette évolution traduirait notamment l'amélioration cyclique de la productivité, résultant du redressement de l'activité dans un contexte de reprise progressive des effectifs salariés (1,1% après 0,7% en 2002). La suppression de la part salariale de l'assiette de la taxe professionnelle soutiendrait par ailleurs le taux de marge à hauteur de 2,3 Mds€ en 2002, puis de 1,8 Md€ supplémentaire en 2003. Au total, le taux de marge reviendrait à 31,1% en 2003.

de marge des sociétés non financières

Compte des sociétés non financières

	2000	2001	2002	2003
	Prévisions			
Valeur ajoutée brute des SNF	4,9	3,9	2,2	4,5
Rémunération des salariés	5,5	5,8	3,7	4,2
Salaires et traitements bruts	6,5	6,5	3,7	4,1
Cotisations sociales employeurs	2,6	4,0	3,7	4,4
Impôts liés à la production	0,5	0,8	0,8	0,1
Subventions	-8,4	3,2	5,3	5,0
Excédent brut d'exploitation	4,1	0,6	-0,7	5,7
		(Taux de croissance annuel, en %)		
Part des rémunérations (y compris cotisations employeurs) dans la VA	63,5	64,7	65,7	65,5
dont salaires et traitements bruts	47,2	48,4	49,2	49,0
Taux de marge	32,6	31,6	30,7	31,1
Contribution à la variation du taux de marge	-0,3	-1,0	-0,9	0,4
Productivité réelle du travail par salarié (1)	0,1	-0,5	0,1	1,5
Rémunération réelle par salarié (2)	-0,4	-0,9	-0,8	-1,0
Termes de l'échange (3)	-0,1	0,3	-0,3	-0,3
Part dans la VA des impôts nets des subventions	0,1	0,1	0,1	0,2
		(en %)		

(1) Calculée à partir du déflateur de la valeur ajoutée marchande.

(2) Calculée à partir du déflateur de la consommation privée.

(3) Écart entre la hausse du déflateur de valeur ajoutée et celle du déflateur de la consommation privée.

La situation financière

- **Le recours à l'endettement des sociétés non financières a fortement progressé de 1997 à 2001, en raison principalement des besoins d'investissement et du bas niveau des taux d'intérêt**
- **Les conditions d'exploitation des sociétés non financières, favorables depuis 1997, se sont nettement dégradées en 2001.**

Le partage de la valeur ajoutée entre salariés et entreprises s'est globalement stabilisé entre 1997 et 2000, le taux de marge des SNF⁽¹⁾ s'établissant à 32,6 % en 2000. Le ralentissement conjoncturel récent s'est traduit par un repli sensible du taux de marge à 31,6 % en 2001, en raison du dynamisme des salaires et d'un repli exceptionnel de la productivité du travail, dû notamment au ralentissement cyclique de l'activité et à la mise en œuvre des 35 heures.

- **La forte progression de l'endettement des entreprises depuis 1997 s'inscrit dans un contexte de croissance dynamique et de taux d'intérêt modérés.**

Au cours des dernières années, l'érosion du taux de marge et la vigueur exceptionnelle de l'impost sur les sociétés se sont traduites par un net fléchissement de l'épargne des entreprises alors que le dynamisme de la demande intérieure générait des opportunités d'investissement. Le taux d'autofinancement⁽²⁾ s'est ainsi fortement replié à 69,6% en 2001 (après 81,8% en 2000 et un pic à 100,5% en 1998). L'endettement des entreprises a sensiblement accéléré depuis 1997, favorisé de surcroît par le repli des taux d'intérêt. Le rapport de la dette à la valeur ajoutée s'est ainsi significativement redressé pour atteindre 114,4% en 2001 (après 98,4% en 1998).

- **Au-delà des conditions économiques favorables, la progression récente de l'endettement pourrait également traduire des stratégies financières visant à tirer profit de l'« effet de levier ».**

Lorsque la rentabilité des actifs productifs est supérieure au coût moyen de la dette, les dirigeants d'entreprises sont incités à recourir davantage à un financement par endettement, ce qui augmente mécaniquement la rémunération des fonds propres. Cet effet de levier s'est significativement redressé depuis 1997. L'accélération de l'endettement des entreprises pourrait ainsi refléter en partie une logique financière : le recours à l'endettement pourrait avoir permis à certaines entreprises d'augmenter la rentabilité pour leurs actionnaires sans que leur rentabilité économique s'améliore de façon significative.

(1) Le taux de marge est le ratio excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée.

(2) Le taux d'autofinancement est le ratio épargne / investissement.

des sociétés

- La solvabilité des entreprises s'est significativement dégradée en 2001 mais demeure nettement supérieure aux niveaux atteints au début des années 90.**

Le redressement de la charge d'intérêts est sensible depuis 1998. Le ratio d'insolvabilité⁽³⁾ est néanmoins resté globalement stable à des niveaux très bas jusqu'en 2000. En 2001, il s'est significativement redressé pour atteindre 19,8%, après 17,1% en 2000, restant toutefois bien en deçà des niveaux atteints durant la récession de 1993 où il s'établissait à 23,4%.

Le contexte économique et financier des dernières années diffère en effet sensiblement de celui du début des années 90. Les entreprises s'étaient alors significativement endettées pendant la période de croissance dynamique de la fin des années 80. Par la suite, l'entrée en récession et la hausse des taux d'intérêt réels postérieure à la réunification allemande s'étaient traduites par une dégradation très importante de leur situation financière et notamment de leur solvabilité. Le ralentissement récent de l'activité est d'une ampleur plus limitée que la récession de 1993. De plus, le coût moyen réel de la dette est aujourd'hui limité par le niveau modéré des taux d'intérêt : il s'établit aux environs de 6%, contre près de 8% en 1995.

- En 2002-2003, le ralentissement de l'investissement et le souci de préserver la soutenabilité de leur endettement inciteraient les entreprises à modérer leur recours à l'emprunt en dépit de conditions de crédit toujours favorables**

- Les conditions d'exploitation des entreprises continueraient à se dégrader en 2002 avant de se raffermir en 2003.**

Le taux de marge se replierait à 30,7% en 2002, avant de se redresser à 31,1% en 2003 sous l'effet du rebond cyclique de la productivité, de l'achèvement de la réforme de la taxe professionnelle et de la diminution des flux de passage aux 35 heures. Ce retour à des conditions d'exploitation favorables se traduirait par un léger rebond de la rentabilité des actifs productifs.

- Le taux d'autofinancement se stabiliseraient en 2002 pour se redresser en 2003.**

Le ralentissement récent de l'activité se traduirait par une décélération du volume des investissements et une reprise graduelle de ceux-ci en 2003. L'épargne des entreprises se stabiliseraient en 2002 à la faveur de la poursuite de la baisse spontanée de l'impôt sur les sociétés pour se redresser en 2003 sous l'effet du redressement conjoncturel. Au total, le taux d'autofinancement cesserait donc de se replier pour se stabiliser autour de 68,5% en 2002, avant de se redresser à 71,3% en 2003. La dette brute des entreprises devrait ainsi continuer à décélérer en progressant de 6,0% en 2002 puis de 5,2% en 2003 (après 8,4% en 2001 et 11,5% en 2000).

Cette décélération de la dette pourrait également traduire un recours plus modéré à l'effet de levier. Les entreprises seraient en effet incitées aujourd'hui à ne pas déséquilibrer davantage leur bilan. La décélération du ratio dettes/fonds propres pourrait ainsi traduire l'apparition récente d'une contrainte de soutenabilité. Depuis 1999, la croissance des intérêts versés a ainsi dépassé celle de l'excédent brut d'exploitation. Une telle situation ne peut être soutenue durablement, car les charges d'intérêts finiraient par évincer l'épargne disponible pour financer les investissements. Les entreprises infléchiraient donc leur stratégie financière alors même que les conditions d'emprunt resteraient favorables sur la période de prévision.

(3) La solvabilité des SNF est traditionnellement appréciée au travers du ratio d'insolvabilité (intérêts versés nets des intérêts reçus / excédent brut d'exploitation). Lorsque ce dernier diminue, la solvabilité des entreprises s'améliore.

• **Le ratio d'insolvabilité se stabilisera à des niveaux inférieurs à ceux atteints au début des années 90.**

La solvabilité des sociétés non financières profiterait du ralentissement du niveau de la dette brute sur l'ensemble de la période de prévision. Elle profiterait aussi du redressement de la conjoncture prévu pour 2003. Au total, le ratio d'insolvabilité ralentirait en se stabilisant à 20,7% en 2002, puis à 21,1% en 2003, soit environ 3 points de moins qu'au moment de la récession de 1993.

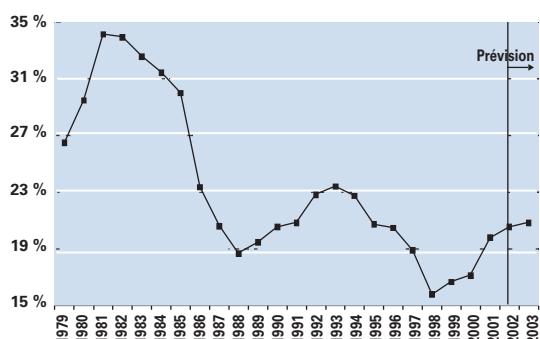
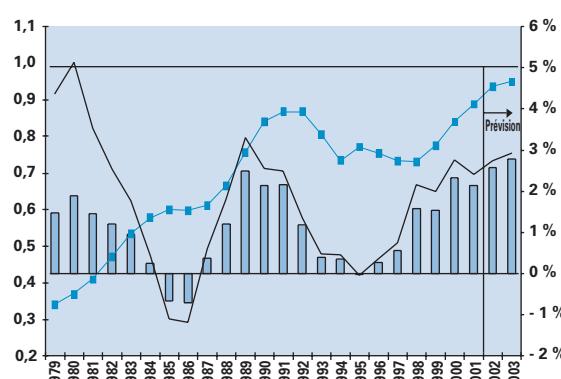
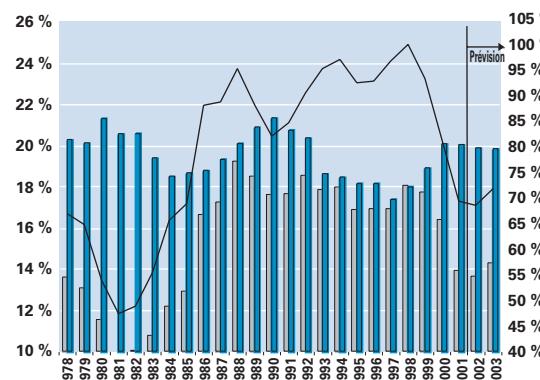
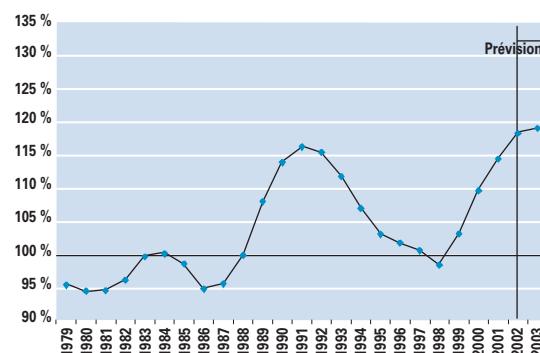
L'érosion de l'épargne et la vigueur de l'investissement ont conduit à une forte progression de l'endettement. Il devrait ralentir sur la période de prévision en raison de la stabilisation de l'épargne et de la reprise graduelle de l'investissement.

Au total, le taux d'autofinancement des SNF, après avoir fortement baissé de 1997 à 2001, se stabiliseraient en 2002, avant de se redresser quelque peu en 2003.

L'effet de levier dépend de la stratégie financière de l'entreprise elle-même : il est d'autant plus important que le ratio dettes / fonds propres (le « levier ») est élevé.

Son redressement tend à s'accompagner d'un recours accru à l'endettement.

Le ratio d'insolvabilité se stabiliseraient en 2002-2003 après la dégradation enregistrée en 2001. Il resterait inférieur aux niveaux atteints au début des années 90.



Endettement des sociétés non financières⁽¹⁾

(1) Ratio dette brute au sens de l'endettement intérieur total/valeur ajoutée.

Taux d'auto-financement des SNF

Taux d'épargne (= épargne/valeur ajoutée)
Taux d'investissement (= investissements/valeur ajoutée)
Taux d'auto-financement (= épargne/investissement)

Décomposition de l'effet de levier

Effet de levier = dette nette/fonds propres * (rentabilité économique - coût réel apparent de la dette)
Lever (dette nette des actifs financiers détenus/fonds propres)
Rentabilité économique - coût réel apparent de la dette

Ratio d'insolvabilité des sociétés non financières⁽¹⁾

(1) Ratio intérêts nets / excédent brut d'exploitation.

Les échanges extérieurs

■ Les exportations en produits manufacturés décéléreraient en 2002 avec le recul de la demande étrangère et l'épuisement des gains de compétitivité

Le ralentissement mondial s'est traduit par une décélération sensible de la demande mondiale de biens adressée à la France depuis le début de l'année dernière. Après une quasi stagnation (+0,8 % en moyenne annuelle) en 2001, celle-ci ne progresserait que de 2,2 % en 2002, avant de retrouver un rythme de 6,8 % en 2003, soit une croissance proche de sa moyenne de long terme.

En 1999-2000, la dépréciation de l'euro et les contractions de marges apparentes consenties par les exportateurs français ont permis de dégager de forts gains de compétitivité. Au cours de l'année 2001, ces derniers ont quelque peu relâché leurs marges, contribuant ainsi à stabiliser la compétitivité-prix. En 2002, malgré le retour à des efforts de marges, l'appréciation de l'euro pèserait un peu sur la compétitivité (sous l'hypothèse d'un gel conventionnel des changes à 1 euro = 0,98 US dollar). En 2003, la modération des coûts salariaux unitaires permettrait de limiter le repli de la compétitivité. Au total, la compétitivité des exportateurs français resterait à un niveau élevé au regard de son niveau de long terme.

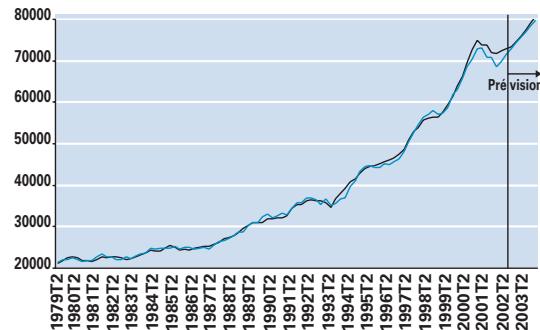
La progression des exportations manufacturières observée au cours des dernières années a été un peu inférieure à ce que laissaient attendre ses déterminants usuels (demande mondiale et compétitivité). En 2002 et 2003, ce retard serait partiellement compensé, avec une croissance des exportations allant légèrement au-delà de ce que suggèrent les évolutions de leurs déterminants habituels.

■ Après un recul en 2001 plus marqué que ce que suggèrent leurs déterminants traditionnels, les importations devraient rebondir en 2003

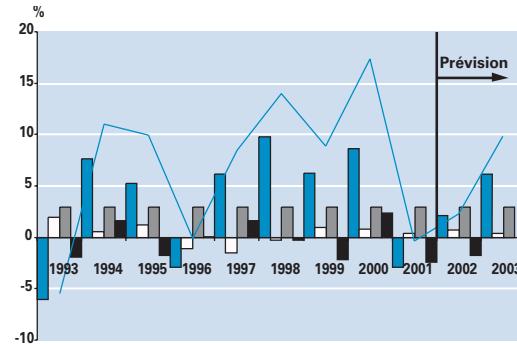
En 2000, les importations en produits manufacturés avaient bondi de 17,8 %. Ce rythme inhabituel reflétait la vigueur de la demande finale, notamment en produits de NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), les difficultés éprouvées par les entreprises pour servir la demande et les efforts de marge importants consentis par les exportateurs étrangers sur notre marché intérieur. Une correction de ces effets exceptionnels est intervenue dans le courant de l'année 2001 et s'est accentuée en fin d'année, au-delà de ce que suggéraient les déterminants traditionnels des importations (demande intérieure, compétitivité). Les importations en produits manufacturés ont ainsi stagné l'an dernier (- 0,2 %) et devraient progresser cette année à un rythme de 1,8 %. La reprise progressive de la demande entraînerait un rebond des importations à compter du second semestre. Elles progresseraient ainsi de 9,9 % en 2003, soit un rythme sensiblement supérieur à la tendance de long terme, en lien avec le mouvement de re-stockage et la reprise de l'investissement des entreprises en NTIC.

de produits manufacturés

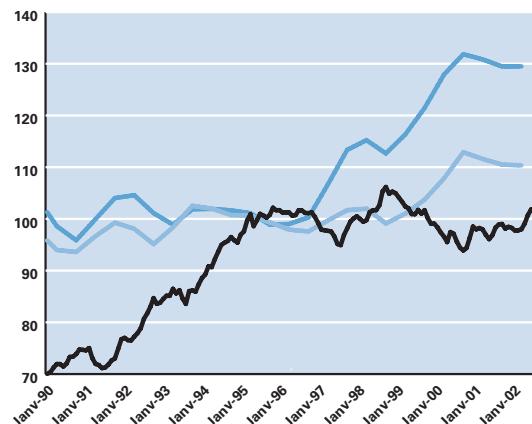
Les exportations reviendraient en ligne avec leurs déterminants traditionnels (demande mondiale, compétitivité extérieure) en 2003.



Après l'explosion enregistrée en 2000, la correction à la baisse des importations a été accentuée par le déstockage et la chute des investissements en nouvelles technologies.



Après les forts gains enregistrés jusqu'au premier semestre 2001, la compétitivité-prix à l'exportation s'est tassée du fait de l'accélération des coûts salariaux et de l'appréciation de l'euro. Elle reste néanmoins élevée au regard de son niveau de long terme.



Industrie manufacturière	2001	2002	2003
Demande mondiale adressée à la France	0,8	2,2	6,8
Exportations manufacturières	2,1	1,5	6,7
Importations manufacturières	-0,2	1,8	9,9
Exportations biens et services	1,5	0,7	6,0
Importations biens et services	0,7	1,5	8,1

Simulation dynamique des exportations manufacturières

— Série simulée
— Série observée

Contributions à la croissance des importations de biens manufacturés

■ Contribution de la demande intérieure
□ ... de la compétitivité
■ ... du trend
■ ... du résidu
— Imports manufacturés

— Taux de change effectif
— Compétitivité coûts
— Compétitivité prix

La balance

L'excédent des transactions courantes s'est amélioré de 6,0 Mds€ en 2001 en raison de l'évolution du solde commercial qui s'est accru de 7,4 Mds€. L'excédent courant devrait se réduire à l'horizon de la projection. Il diminuerait ainsi de 5,8 Mds€ en 2002 et de 5,3 Mds€ en 2003, année où il s'établirait à 12,6 Mds€, soit 0,8% du PIB après 1,6% en 2001 et 1,2% en 2002. Cette détérioration s'explique en 2002, pour l'essentiel, par celle du solde des revenus et en 2003 par celle du solde des biens et services.

Le solde commercial de la France (douanes FAB-FAB) s'améliorerait de 1,7 Mds€ en 2002 et s'établirait à 5,1 Mds€. Cette amélioration serait due intégralement à l'allégement de la facture énergétique, les soldes agro-alimentaire et manufacturier étant stables. En 2003, le solde commercial enregistrerait un excédent en fort repli, à 0,5 Md€, essentiellement en raison de la baisse de 4,7 Mds€ du solde manufacturier.

Les échanges de produits manufacturés redémarreraient progressivement. Après une plus forte correction des importations que des exportations, le décalage de conjoncture, favorable à l'activité en France, et la dissipation des gains de compétitivité à la suite de l'appréciation de l'euro devrait contribuer à une dégradation de notre excédent commercial en produits manufacturés. Les importations devraient redevenir progressivement plus dynamiques. En 2002, les importations en volume seraient plus dynamiques que les exportations (+1,8% et +1,5% respectivement) mais des baisses de prix venant compenser ces évolutions, nos échanges seraient stables en valeur. L'excédent serait donc stable à +12,1 Mds€ (-0,1 Md€ par rapport à 2001). L'intensification de la reprise en 2003 s'accompagnerait d'une forte augmentation des importations, ce qui contribuerait à ramener le solde manufacturier à +7,4 Mds€.

En raison de l'appréciation de l'euro et de la modération des importations en volume, notre facture énergétique s'allégerait nettement en 2002. Elle s'alourdirait de 0,9 Mds€ en 2003, sous l'effet du redémarrage des importations en volume.

L'excédent agro-alimentaire a diminué en 2001, en raison notamment des crises de la « vache folle » et de la fièvre aphteuse. Les effets de ces crises se résorbant progressivement, nos exportations se redresseraient en 2002 et 2003.

Les échanges de services hors voyages ont fortement ralenti en 2001, sous l'effet de la contraction de la demande mondiale, amplifiée en fin d'année par les conséquences des attentats du 11 septembre. Des replis importants ont été observés en début d'année 2002, particulièrement à l'exportation. Ceux-ci devraient s'inverser à partir du second semestre. Cependant, les exportations, qui ne sont plus favorisées par les évolutions de taux de change, ralentiraient en moyenne annuelle en 2002. Dès lors, notre excédent se dégraderait quelque peu en 2002 (-0,9 Md€). Les flux de services devraient en revanche enregistrer une forte reprise en 2003, sans toutefois retrouver les taux de croissance exceptionnels de 2000. Sous l'effet du redémarrage des exportations, stimulées par la reprise de la demande mondiale, l'excédent s'améliorerait de 1,4 Md€. Les échanges de voyages suivraient une évolution plus marquée, les exportations s'avérant plus sensibles aux chocs de 2001 que celles des services hors voyages, alors que les importations continueraient à croître cette année. L'excédent des voyages se replierait en 2002 de plus de 1 Md€. Il s'inscrirait en hausse de 0,4 Md€ en 2003.

des transactions courantes

Les revenus des capitaux investis enregistreraient en 2002 une dégradation de leur solde de 5,4 Md€, imputable aux revenus de capitaux. Les baisses de taux d'intérêt, notamment américains, qui sont intervenues en 2001 et cette année contribuent en effet à faire baisser fortement les flux de revenus perçus par les résidents (intérêts obligataires ou sur bons du trésor, et intérêts perçus par les banques au titre de leur activité internationale, notamment sur prêts à court terme), alors que les versements par les résidents sont plus stables en raison des moindres baisses de taux en Europe. De plus, la France étant crééditeur net d'IDE, la dégradation générale des résultats des sociétés entraîne à la baisse le solde des revenus d'IDE. Le solde des revenus serait relativement stable en 2003.

Le déficit des transferts courants devrait rester stable cette année, mais se dégraderait d'un peu plus de 1 Md€ en 2003, sous l'effet notamment de la hausse des transferts fiscaux vers l'Union européenne, alors que les versements perçus au titre de la PAC n'augmenteraient que faiblement.

La balance des transactions courantes

(en milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003
TRANSACTIONS COURANTES	17,7	23,7	18,0	12,6
Biens et services	17,9	23,7	23,6	20,9
Biens	-3,6	3,8	5,7	1,1
Marchandises générales	-3,9	3,5	5,3	0,9
Données douanières (FAB-FAB)	-3,6	3,4	5,1	0,5
dont : Agro-alimentaire (CAF-FAB)	9,4	7,5	7,6	8,0
Energie (CAF-FAB)	-23,5	-22,9	-21,2	-22,1
Produits manufacturés (CAF-FAB)	2,8	12,2	12,1	7,4
Services	21,5	19,9	18,0	19,8
dont : Voyages	14,1	13,6	12,5	13,0
Revenus	15,0	16,6	11,2	10,2
dont : Rémunération des salariés	7,4	8,2	8,2	8,2
Revenus des investissements	7,6	8,4	3,0	2,0
Transferts courants	-15,2	-16,6	-16,8	-18,4
Transactions courantes sur PIB	1,2 %	1,6 %	1,2 %	0,8 %

Quels sont les effets

Le dollar s'est fortement déprécié au cours du premier semestre face aux principales devises : 11 % face à l'euro, 10 % face à la livre sterling, 7 % face au yen. Ce mouvement de change n'est pas surprenant dans la mesure où le dollar s'était fortement apprécié ces dernières années : la plupart des analystes le jugeaient surévalué au regard des facteurs économiques fondamentaux, tels que la capacité des États-Unis à financer durablement leurs déséquilibres extérieurs ou celle des entreprises américaines du secteur exposé à faire face à la concurrence internationale.

On se propose ici de donner quelques éléments d'appréciation sur les conséquences pour la zone euro et la France d'un tel mouvement. On fournit à cette fin une évaluation chiffrée de l'impact en termes d'activité et de prix pour la France et la zone euro d'une dépréciation conventionnelle de 10 % du dollar face à l'ensemble des autres monnaies. Les mécanismes économiques à l'œuvre sont décrits dans un encadré.

Dans le contexte actuel, la dépréciation du dollar tend à faciliter la consolidation de la croissance des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, elle devrait permettre aux exportations de prendre le relais de la consommation privée, ce qui faciliterait la réduction du déficit courant. En Europe, elle tend à favoriser la désinflation à un moment où l'inflation sous-jacente tarde à se replier, et renforce les marges de manœuvre de la politique monétaire. Un sur-ajustement à la baisse de la devise américaine ne serait cependant pas souhaitable : il pèserait sur les échanges européens et handicaperait la croissance à court terme.

■ **D'après les simulations, une dépréciation de 10 % du dollar tend à exercer un effet négatif de l'ordre de 1/2 point de PIB sur l'activité de la zone euro et de la France à l'horizon de deux ans...**

La dépréciation du dollar observée depuis le début de l'année peut sembler spectaculaire. Cependant, compte tenu du poids limité des États-Unis dans notre commerce extérieur, il apparaît que l'appréciation de notre taux de change n'a été que de 2 %.

Suite à une dépréciation du dollar, les économies française et européenne voient leur compétitivité à l'exportation et à l'importation se détériorer face aux produits américains ainsi qu'à ceux des pays dont la monnaie est arrimée au dollar. Cette détérioration réduit les exportations et favorise les importations, ce qui pèse sur l'activité.

Au-delà de cet effet direct, le ralentissement de l'activité touche l'ensemble des partenaires des États-Unis, ce qui pèse en retour sur les échanges extérieurs des économies française et européenne (sur ces deux points, voir l'encadré).

Les modèles économétriques multinationaux indiquent ainsi qu'une dépréciation de 10 % du taux de change effectif du dollar contre toutes les monnaies conduit en moyenne à une perte d'activité d'environ 1/2 point de PIB en France et dans la zone euro les deux premières années après prise en compte des effets de bouclage macro-économique (effets accélérateurs-multiplicateurs). En France cette perte se répartirait à peu près également dans le temps, et se traduirait par une moindre croissance de 0,3 point la première année et de 0,2 la seconde. Dans la zone euro, l'impact serait comparable (cf. tableaux 1 et 2).

d'une dépréciation du dollar ?

■ ... qu'une réaction de politique monétaire limiterait à 0,2 point de PIB

Les effets d'une telle dépréciation ne seraient toutefois pas tous négatifs. Celle-ci nous permettrait d'importer de la désinflation : l'inflation de la zone euro serait réduite de 0,4 point, dès la première année, ce qui soutiendrait la demande intérieure et donnerait une certaine marge de manœuvre pour assouplir la politique monétaire.

Les taux d'intérêt dans la zone euro pourraient baisser, à titre illustratif, de 70 points de base au cours de la première année suivant le choc.

Un tel assouplissement limiterait la détérioration de l'activité due au choc initial à environ 0,2 point de PIB, en France comme dans l'ensemble de la zone euro, à l'horizon de deux ans.

■ Dans le contexte actuel, la dépréciation récente du dollar tend à faciliter la consolidation de la croissance des deux côtés de l'Atlantique

Aux États-Unis, la dépréciation du dollar est incontestablement bienvenue : elle devrait permettre aux exportations d'épauler la consommation des ménages comme moteur de la reprise. En l'absence de tensions inflationnistes et compte tenu de la correction baissière sur les marchés financiers, la politique de la Réserve fédérale en a vraisemblablement été peu affectée. Cette évolution devrait faciliter la réduction progressive du déficit courant.

Pour la France et ses partenaires de la zone euro, l'appréciation de l'euro est bienvenue dans la mesure où elle apporte un facteur désinflationniste utile dans un contexte marqué par une inflation sous-jacente qui reste supérieure à 2 %. Elle tend à redonner du pouvoir d'achat aux ménages, donc à conforter la demande interne, consommation puis investissement. En limitant les perspectives d'inflation, l'appréciation de l'euro tend également à différer la perspective d'un durcissement de la politique monétaire en Europe.

Ces simulations conduisent finalement à relativiser les conséquences à court terme de la dépréciation récente du dollar. Celle-ci a, au demeurant, des effets positifs sur nos perspectives à moyen terme : retour à un taux de change plus proche des fondamentaux, rééquilibrage de la balance des paiements américaine, désinflation en Europe. Une poursuite brutale et prononcée de la dépréciation du dollar pourrait toutefois poser des problèmes dans la mesure où les réponses de politique monétaire ne porteraient leurs fruits qu'avec un certain délai et à partir du moment où elles épuseraient leurs marges de manœuvre : s'il n'y a pas de borne supérieure à l'appréciation de l'euro, il y a en revanche un plancher à la baisse des taux (cf. cas japonais). La reprise en Europe pourrait alors en pâtir, tout particulièrement en Allemagne où elle repose jusqu'à présent essentiellement sur les exportations.

Les mécanismes économiques à l'œuvre lors d'une dépréciation du dollar

Impact sur l'activité : un choc de demande, positif pour les États-Unis, négatif pour les pays de la zone euro

Pour reprendre l'exemple des États-Unis, la dépréciation du dollar réduit momentanément le prix relatif des biens fabriqués par les entreprises américaines par rapport à ceux produits par leurs concurrents étrangers. Grâce à ces gains de

compétitivité, une partie de la demande mondiale se reporte vers des biens américains au détriment des biens des autres pays, ce qui a pour conséquence de faire croître les exportations et de diminuer les importations américaines, et au total de stimuler l'activité outre-Atlantique. Des effets inverses sont observés dans les autres pays, et notamment dans ceux de la zone euro.

L'effet compétitivité est clairement observé au niveau macro-économique. Au niveau micro-économique, il est fort pour les biens assez substituables, c'est-à-dire peu différenciés qu'ils soient produits aux États-Unis ou ailleurs. Ils sont en revanche plus faibles pour des biens où la qualité compte autant voire plus que le prix, ou pour des biens qui ne sont produits que dans un seul pays.

Par ailleurs, l'effet compétitivité est souvent atténué par le comportement de marge des entreprises. Les exportateurs américains auront tendance à desserrer leurs marges pour augmenter leur profit par unité vendue, quitte à renoncer à une partie de la compétitivité spontanément gagnée. À l'inverse, les exportateurs européens souhaiteront resserrer vraisemblablement leurs marges afin de limiter leurs pertes de parts de marché.

Le jeu du bouclage macro-économique international intervient dans un second temps, via également le canal des échanges. Il ne modifie pas le sens des effets précédents mais il peut les atténuer ou au contraire les amplifier.

Ainsi, les États-Unis sont bien sûr touchés par la perte d'activité de leurs partenaires commerciaux, ce qui atténue l'impact positif de leur gain de compétitivité. Les pays qui commercent beaucoup avec les États-Unis bénéficient en retour de la plus forte croissance américaine, de sorte que l'impact négatif de leur perte de compétitivité est amorti. À l'inverse, les pays qui commercent peu avec les États-Unis ne bénéficient que modestement de ce retour, mais sont en revanche affectés par la perte d'activité des partenaires avec lesquels ils commercent plus. Pour ces pays, l'impact premier de la perte de compétitivité est donc amplifié.

Dans le cas d'une dépréciation du dollar, les pays européens sont plutôt à ranger dans la seconde catégorie, car ils commercent relativement peu avec les États-Unis. La France est d'autant plus touchée par la perte d'activité en Allemagne et en Italie qu'elle bénéficie peu de la plus forte croissance américaine.

Au total, les États-Unis reçoivent un choc de demande positif qui stimule l'activité, tandis que la zone euro subit un choc de demande négatif se traduisant par une perte de croissance.

Impact sur les prix : à la hausse aux États-Unis et à la baisse pour les pays de la zone euro

Aux États-Unis, la dépréciation du dollar renchérit les biens importés. Il en résulte une plus forte inflation et une perte consécutive de pouvoir d'achat des ménages. Ces deux effets sont non négligeables car le poids dans le PIB américain des importations est relativement élevé.

Dans la zone euro, les effets inverses sont observés : gain de pouvoir d'achat et moindre inflation.

Les réactions de politique monétaire atténuent les effets initiaux de la dépréciation du dollar, sans en modifier le sens

Aux États-Unis, le caractère inflationniste de la dépréciation du dollar est susceptible de faire réagir la Réserve fédérale dans le sens d'un durcissement de la politique monétaire. Les exportations américaines sont peu affectées. En revanche, la demande intérieure, et plus particulièrement l'investissement et la consommation privée, s'en trouvent ralenties.

Dans la zone euro, la perte d'activité et la désinflation peuvent donner à la BCE des marges de manœuvre pour baisser ses taux, ce qui tend à stimuler la demande intérieure.

La réaction des politiques monétaires peut ainsi atténuer assez fortement les effets initiaux de la dépréciation du dollar, sans cependant les contrecarrer totalement à court terme.

Impact total sur les soldes de la balance commerciale : faible, plutôt positif aux États-Unis et négatif dans la zone euro

L'évolution de l'activité de part et d'autre de l'Atlantique se trouve modifiée dans sa composition. Aux États-Unis, les échanges extérieurs soutiennent davantage la croissance. Le solde de la balance courante se dégrade momentanément, car les gains de compétitivité ont sur le volume des échanges un effet favorable mais un peu décalé dans le temps, tandis que le renchérissement des importations est immédiat. Ce solde s'améliore néanmoins au bout de quelques trimestres, au fur et à mesure que les gains de compétitivité se matérialisent. On parle de courbe en J. Dans la zone euro, le solde des échanges commerciaux tend à l'inverse à se détériorer de manière graduelle.

Tableau 1

Impact sur l'économie française d'une dépréciation du dollar de 10 %

[Ecart en niveau par rapport au scénario de référence, en % (1)]

	1 an	2 ans
PIB		
Impact de la dépréciation du dollar	-0,3	-0,5
Réaction de politique monétaire (2)	0,2	0,3
Impact total	-0,1	-0,2
Inflation		
Impact de la dépréciation du dollar	-0,2	-0,3
Réaction de politique monétaire	0,0	0,1
Impact total	-0,2	-0,2

(1) Après prise en compte des effets de bouclage macro-économiques, les effets accélérateurs multiplicateurs sur l'activité, effet d'indexation et de diffusion des salaires sur les prix.

(2) Hypothèse de baisse de 70 points de base des taux d'intérêt dans la zone euro dès la première année.

Tableau 2

Impact sur la zone euro d'une dépréciation du dollar de 10 %

[Ecart en niveau par rapport au scénario de référence, en % (1)]

	1 an	2 ans
PIB		
Impact de la dépréciation du dollar	-0,5	-0,6
Réaction de politique monétaire (2)	0,3	0,4
Impact total	-0,2	-0,2
Inflation		
Impact de la dépréciation du dollar	-0,4	-0,4
Réaction de politique monétaire	0,0	0,1
Impact total	-0,4	-0,3

(1) Après prise en compte des effets de bouclage macro-économiques, les effets accélérateurs multiplicateurs sur l'activité, effet d'indexation et de diffusion des salaires sur les prix.

(2) Hypothèse de baisse de 70 points de base des taux d'intérêt dans la zone euro dès la première année.

Impact de la baisse

L'impact des prix d'actifs (actions, immobilier notamment) sur l'économie réelle transite par plusieurs canaux. Les trois principaux sont : l'effet de richesse, l'effet connu dans la littérature économique sous le nom de Q de Tobin et le «canal du crédit». L'effet de richesse réside dans le fait que le renchérissement des titres stimule la richesse et donc la consommation des ménages détenteurs de titres. Selon la théorie du Q de Tobin, les prix d'actifs sont susceptibles d'affecter l'investissement⁽¹⁾ : si le Q de Tobin est élevé, la valeur boursière des entreprises est élevée par rapport au coût de renouvellement du capital et les nouveaux investissements productifs sont rentables. Les entreprises peuvent alors émettre des actions à un prix élevé, ce qui leur permet d'acquérir de nouveaux biens d'équipement à moindre coût. Enfin, selon le mécanisme du «canal du crédit», la hausse de la richesse financière des agents (ménages, entreprises et intermédiaires financiers) stimule les activités de prêt et d'emprunt. Du point de vue des ménages et des entreprises, l'augmentation de la valeur de leurs actifs facilite leur accès au crédit, tout en réduisant pour les entreprises la prime de financement externe.

■ Les effets négatifs liés à la baisse observée des marchés d'actions seraient en partie compensés par l'évolution favorable du patrimoine immobilier des ménages.

Selon les comptes de Patrimoine élaborés par l'INSEE et la Banque de France, la richesse financière des ménages (et la part qu'y tiennent les actions) a fortement progressé au cours des 20 dernières années. Le rapport de cette richesse financière au revenu disponible brut (RDB) est passé de 1 à 3,5. Le développement de nouveaux instruments d'épargne (OPCVM...) a favorisé cette progression qui a aussi bénéficié de l'envolée de la Bourse. Les actifs immobiliers (logements et terrains) qui représentaient plus des 2/3 de la richesse totale des ménages en 1978 n'en représentent plus que la moitié.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la consommation des ménages soit devenue plus sensible aux variables financières qu'elle ne l'était auparavant. Si les déterminants traditionnels de l'arbitrage consommation-épargne (revenu disponible, chômage, inflation) continuent d'expliquer une large part des comportements des ménages, leur richesse financière semble désormais les affecter elle aussi.

Compte tenu de la part des actions dans le patrimoine total (21 % en 2001 contre 39 % aux États-Unis), une baisse de la bourse de 10 % pourrait ainsi susciter un ralentissement de la consommation des ménages de l'ordre de 0,2 % à l'horizon d'un an. Des études récentes de l'INSEE, de la Banque d'Angleterre et de l'OCDE semblent confirmer cet ordre de grandeur⁽²⁾. Ces estimations pour la France pourraient toutefois surestimer l'impact de la bourse sur la consommation. En effet, environ 60 % des actions détenues par les ménages sont des actions non cotées. Compte tenu de leur moindre liquidité et de la moindre visibilité de leurs prix, il est possible que l'effet richesse associé soit plus faible que pour des actions cotées.

De plus, l'évolution des prix de l'immobilier sur la période récente (soit +7,3 % sur un an et +20,3 % sur 2 ans à Paris) a conforté la richesse des ménages (graphique 3). Cette évolution,

1. Le Q de Tobin se définit comme le rapport entre la valeur boursière des entreprises et le stock de capital au coût de remplacement.

2. INSEE (note de conjoncture, décembre 2001), Banque d'Angleterre, OCDE (*Working paper* n° 208, 1998).

des marchés boursiers

alimentée pour partie par des mouvements de report consécutifs aux mauvaises perspectives boursières, semble agir en faveur de la consommation. L'importance relative des effets richesse liés aux évolutions des cours de bourse et aux évolutions des prix de l'immobilier est un sujet très discuté, notamment aux États-Unis. La faible liquidité du patrimoine immobilier plaide pour un effet plus sensible des variations du patrimoine boursier. Mais la plupart des analyses font plutôt apparaître un effet de richesse immobilière plus élevé⁽³⁾. Deux raisons sont généralement mises en avant : en premier lieu, le marché boursier étant plus volatile que le marché immobilier, les ménages modifient de manière moins marquée leur arbitrage consommation-épargne en réaction aux mouvements boursiers qu'aux mouvements de prix du marché de l'immobilier perçus comme plus durables ; en second lieu, le patrimoine immobilier étant reparti de manière plus uniforme au sein des différentes classes de revenu que la détention d'actions, sa hausse doit stimuler davantage la consommation de ménages, la propension marginale à consommer des ménages possédant des actions étant plus faible que celle de la population moyenne.

■ La baisse des cours boursiers est susceptible de freiner la reprise de l'investissement.

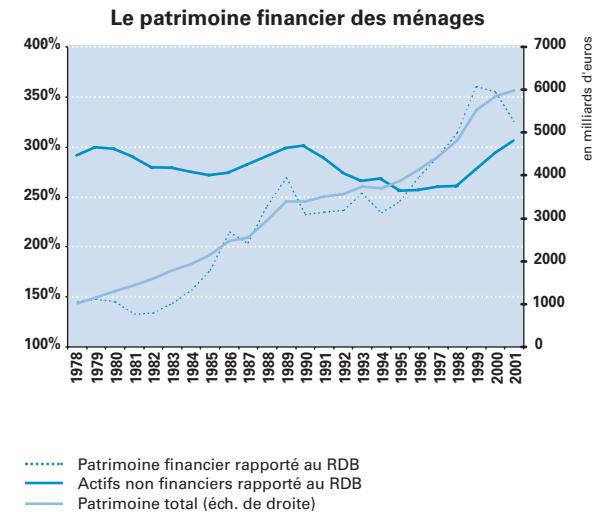
La théorie du Q de Tobin relie le taux d'investissement à la valorisation boursière. Les cours boursiers d'une entreprise reflètent en effet les anticipations de profits des actionnaires. Lorsque la valeur boursière d'une firme est supérieure à son stock de capital (Q de Tobin supérieur à 1), l'investissement est rentable. À l'inverse, lorsque les cours se replient, l'incitation à investir diminue.

Une baisse des cours boursiers peut en outre s'accompagner d'un alourdissement des contraintes de financement. La chute des cours boursiers d'une entreprise réduit la taille de son bilan et complique ainsi son accès au crédit. Dans le même temps, le coût du financement externe augmente : les fluctuations boursières conduisent à des variations du coût des fonds propres.

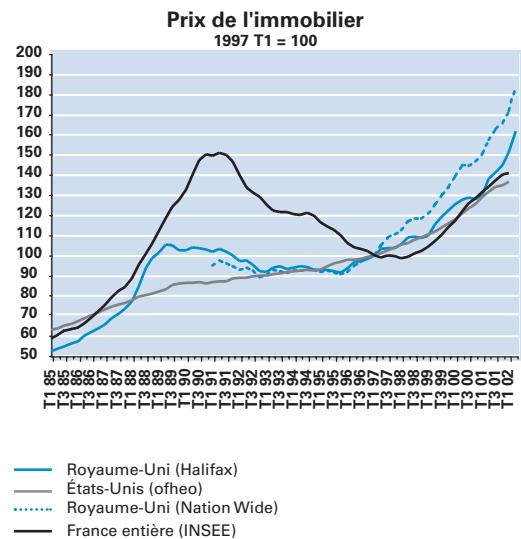
La chute de la bourse peut enfin inciter les entreprises à rechercher une meilleure profitabilité des capitaux investis en comprimant les frais généraux et l'emploi.

3. Case K, J Quigley et Shiller (2001) : «Comparing Wealth Effects : The Stock Market Versus the Housing Market», NBER Working Paper Series.

Le patrimoine financier des ménages est supérieur à leur patrimoine non financier depuis le milieu des années 90.

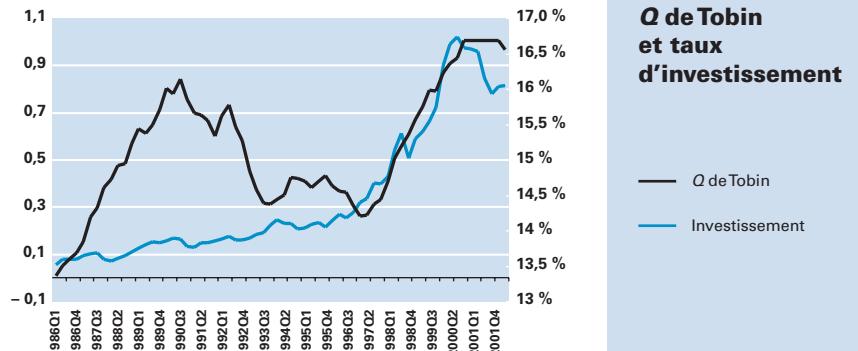


Les prix de l'immobilier ont vivement progressé depuis 1997.



La hausse des cours boursiers pourrait expliquer une partie du dynamisme de l'investissement observé en 1999 et 2000,

A l'inverse, les turbulences boursières récentes pourraient retarder le dégel des projets d'investissement des entreprises.



Les effets économiques de la baisse

La baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu (IR), adoptée dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2002, concerne l'ensemble des contribuables et bénéficie ainsi à près de 16 millions de foyers dès cette année. La réduction d'impôt est appliquée sur l'impôt dû⁽¹⁾ avant les déductions pour causes diverses (prime pour l'emploi, avoir fiscal, garde d'enfant). Ainsi, la méthode de calcul retenue permet aux personnes imposables bénéficiant de ces déductions de profiter pleinement de la réduction de 5 %. Le coût de la mesure est évalué à près de 2,7 Mds€.

Du point de vue économique, cette mesure présente un triple intérêt :

- En soutenant le revenu disponible des ménages, une baisse de l'IR **contribue à court terme au soutien de la consommation des ménages, de l'activité et de l'emploi** tout en limitant les pressions à la hausse sur les prix.
- À moyen terme, la réduction du poids de l'IR diminue le taux de chômage structurel et **contribue ainsi aux conditions d'une croissance forte et durable**. De plus, cette mesure réduit les risques potentiels de délocalisation du travail qualifié et exerce des effets *a priori* favorables sur l'offre de travail.
- Enfin, **cette baisse d'impôt bénéficie en priorité aux revenus du travail et ne remet pas en cause la progressivité de l'IR**.

Les résultats des simulations effectuées à partir du modèle MESANGE de la Direction de la Prévision montrent que cet allègement d'impôt sur le revenu soutiendrait l'activité de **0,15 point de PIB à l'horizon de deux ans**. Cette impulsion de court terme ne serait pas remise en cause à long terme, grâce aux effets d'offre favorables : **l'effet à terme serait de 0,2 point de PIB**.

■ À court terme, la baisse de l'impôt sur le revenu stimule la demande sans pour autant induire de pressions inflationnistes

L'effet immédiat d'une baisse de prélèvements directs sur le revenu des ménages est d'augmenter le revenu disponible des ménages et de stimuler leur consommation ; l'effet de stimulation est amplifié sur l'activité en raison des effets accélérateurs-multiplicateurs habituels. La baisse de l'IR permet alors par ce canal de soutenir à la fois l'activité et l'emploi.

Parallèlement à cet effet dynamique sur la demande intérieure, la baisse du coin fiscale-social (voir encadré) induite par la réduction d'IR permet de contenir l'évolution des salaires et par là même les pressions inflationnistes générées par la vigueur de la demande.

Au total, l'effet à court terme d'une baisse de l'impôt sur le revenu est de soutenir l'activité sans hausse de prix.

Le coin fiscale-social est le rapport entre le coût du travail supporté par les entreprises et la rémunération nette que le salarié perçoit de son travail. Il mesure l'importance relative de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales (salariales et patronales).

Sur le long terme, les résultats empiriques et les modèles économiques de négociation salariale (modèle «*wage setting - price setting*», modèle «*insider-outsider*») permettent d'établir que toute hausse du coin fiscale-social se traduit par une montée du chômage (voir fiche sur la baisse des prélèvements obligatoires).

1. Seuls les revenus qui bénéficient déjà de taux réduits (prélèvement libératoire, taux d'imposition forfaitaire) ne sont pas concernés.

de l'impôt sur le revenu

■ À moyen terme, la réduction du poids de l'IR augmente le potentiel de croissance de notre économie

La baisse uniforme de 5 % de l'impôt sur le revenu se traduit à la fois par une réduction des taux marginaux et moyens d'imposition et concourt ainsi, par deux canaux distincts, à la stimulation du capital productif de notre économie : la baisse des taux marginaux d'imposition exerce des effets favorables sur l'offre de travail tandis que la réduction du poids moyen de l'IR permet de réduire les risques de délocalisation du facteur travail, en particulier qualifié.

En effet, la baisse de 5 % de l'IR engagée par le Gouvernement a pour conséquence directe de diminuer sensiblement l'ensemble des taux marginaux du barème : en particulier, le taux marginal supérieur d'imposition est passé de 52,75 % avant réforme à 50,1 % après application de la réduction de 5 %. **La baisse de l'ensemble des taux marginaux devrait exercer des effets *a priori* favorables sur l'offre globale de travail**, même s'ils sont limités compte tenu du caractère encore modeste de cette baisse d'impôt et de l'élasticité relativement faible de l'offre de travail⁽²⁾.

Par ailleurs, **la réduction du poids moyen de l'IR permet de faire face aux risques potentiels de délocalisation du facteur travail, en particulier du travail très qualifié**. Certes, ce sont l'ensemble du système de prélèvements et de transferts et les opportunités professionnelles que les cadres supérieurs potentiellement les plus mobiles prennent en compte dans leurs décisions de localisation. L'impôt sur le revenu ne constitue donc qu'un des facteurs de choix mais un facteur d'autant plus important qu'il est très lisible et identifiable. Cette baisse de l'IR permet ainsi à la France de rejoindre le mouvement général à la baisse des taux d'imposition sur le revenu engagé depuis plusieurs années en Europe (cf. *tableau 1*).

Tableau 1

Taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu (en %)

	1986	1990	1995	1998	2000	2002	Différence 1990/2002
France	65	57	56,8	54	54	50,1	- 6,9
Allemagne	53	53	53	55,9	51,2	48,5	- 4,5
Belgique	72	55	55	56,6	57,6	55	0,0
Espagne	66	56	56	47,6	48	48	- 8,0
Italie	62	50	51	50,5	46,5	45,5	- 4,5
Pays-Bas	72	60	60	60	52	52	- 8,0
Royaume-Uni	60	40	40	40	40	40	0,0
États-Unis	50	28	39,6	39,6	39,6	39,1	11,1

Source : OCDE, *Statistical profile of OECD tax system*, 1999 et *Dictionnaire permanent fiscal*, 2001

Au total, compte tenu des risques potentiels de concurrence fiscale et de délocalisation des cadres dirigeants et des ménages disposant de patrimoines élevés et, plus largement des effets *a priori* positifs sur l'offre globale de travail, **la baisse de 5 % de l'IR devrait rehausser la production potentielle de l'économie française**.

2. L'étude réalisée par Th. Piketty (1999) à partir des échantillons de déclarations de revenu de la DGI estime à 0,1 - 0,3 l'élasticité du revenu imposable des ménages à revenu élevé (cinq derniers centiles) aux variations passées de taux marginaux de l'impôt sur le revenu (cf. Piketty, Th. (1999), « Les hauts revenus face aux modifications des taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu en France, 1970-1996 », *Économie et Prévision*, n°138-139).

■ La baisse de 5 % de l'IR bénéficie en priorité aux revenus du travail et son application uniforme permet de conserver la progressivité du barème

La baisse de l'IR bénéficie particulièrement aux revenus du travail qui représentent une part prépondérante des revenus pour les 9 premiers déciles et encore près de 60 % des revenus du dernier décile.

En outre, la méthode de calcul retenue permet de conserver la progressivité de l'impôt. Dans la mesure où la baisse de l'IR est calculée avant réductions et crédits d'impôts qui bénéficient aux ménages les plus pauvres, l'impôt après réforme apparaît même très légèrement plus concentré : proportionnellement, la contribution des foyers du dixième décile augmente (cf. *tableau 2*).

Tableau 2

Effets de la baisse de 5 % de l'IR sur la répartition par décile de la part de l'impôt payé en 2002

Déciles	Part de l'impôt payé en 2002 (avant la baisse)	Part de l'impôt payé en 2002 (après la baisse)
1	- 0,1 %	- 0,1 %
2	- 0,7 %	- 0,7 %
3	- 1,2 %	- 1,3 %
4	- 0,9 %	- 1,0 %
5	1,1 %	1,1 %
6	2,8 %	2,8 %
7	4,6 %	4,6 %
8	7,8 %	7,7 %
9	14,2 %	14,2 %
10	72,4 %	72,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Lecture : Les foyers du dixième décile paient 72,4 % de l'impôt sur le revenu total en 2002 avant la baisse d'impôt de 5 % et après réductions et crédits d'impôt (dont prime pour l'emploi). Après la baisse d'impôt, l'IR qu'ils acquittent représente 72,7 % de l'impôt total. Par ailleurs, en bas de la distribution des revenus, certains foyers non redéversables de l'impôt sur le revenu bénéficient de la Prime pour l'emploi; leur contribution est donc négative.

Source : Échantillon de 500 000 foyers fiscaux, revenus de 2000, DGI.

■ Impact macroéconomique simulé de la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu

Les résultats des simulations effectuées à partir du modèle MESANGE de la Direction de la Prévision montrent qu'une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu soutiendrait l'activité de 0,15 point à l'horizon de deux ans (avant prise en compte de son financement). L'effet de stimulation de la demande des ménages est amplifié par l'effet accélérateur sur l'investissement mais limité par l'effet induit sur les importations. Parallèlement, les pressions inflationnistes induites par la vigueur de la demande seraient limitées par la modération salariale résultant de la baisse du coin fiscale-social et près de 20 000 emplois seraient créés (cf. *tableau 3*).

À plus long terme, la réduction permanente du taux moyen apparent de l'impôt sur le revenu renforce le potentiel d'offre de l'économie française. La hausse du PIB, de l'ordre de 0,2 point, provient essentiellement d'une baisse du chômage structurel. En effet, le coin fiscale-social étant réduit de plus d'un point, le taux de chômage structurel diminuerait de 0,15 point et 40 000 emplois seraient créés.

Tableau 3

Impact macroéconomique d'une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu

en %	1 an	2 ans	long terme
PIB	0,10	0,15	0,20
RDB réel des ménages	0,35	0,40	0,40
Consommation	0,15	0,30	0,40
Investissement	0,25	0,55	0,25
Exportations	0,00	0,00	0,05
Importations	0,15	0,35	0,25
Prix de la valeur ajoutée	0,00	0,00	- 0,10
Prix à la consommation	0,00	0,00	- 0,10
Salaires dans le secteur marchand	0,00	0,05	- 0,10
Emplois (en milliers)	5	20	40
Taux de chômage (en point)	0,00	- 0,10	0,15
Coin fiscalo-social (en point)	- 1,10	- 1,10	- 1,10

Calculs : Résultats obtenus à partir du modèle MESANGE de la Direction de la Prévision

La précision des résultats doit toutefois être relativisée :

D'une part, la simulation a été conduite dans le cadre d'une baisse non financée de l'impôt sur le revenu. Dans un tel cas, dans la mesure où le manque à gagner *ex ante* pour les finances publiques apparaîtrait important, les ménages pourraient être amenés à réviser à la hausse leurs anticipations d'impôts futurs et à augmenter leur épargne. Dès lors, leur consommation serait susceptible d'augmenter dans une moindre mesure que celle déterminée par la simulation. Bien que probablement négligeable dans le cas présent, cet effet devrait être pris en compte dans le cas d'une réduction plus importante de l'IR si elle n'était pas concomitante à une maîtrise de la dépense et à la réduction des déficits publics.

D'autre part, le modèle utilisé ne permet pas de prendre en compte l'hétérogénéité des situations individuelles et les résultats présentés ne sont valables que sous l'hypothèse d'une répartition uniforme de la mesure sur l'ensemble des ménages. Dans les faits, la formule retenue devrait relativement plus bénéficier aux ménages les plus imposés. Or, ce sont également ceux dont le taux d'épargne serait le plus élevé en moyenne⁽³⁾. L'effet sur l'activité pourrait donc être surestimé au second ordre par le modèle. À l'inverse, cependant, en crédibilisant les engagements du gouvernement, la baisse de l'IR est de nature à conforter la confiance et donc la demande des ménages. La prise en compte des effets d'offre autres que l'abaissement du coin fiscalo-social pourrait également conduire à des estimations du surcroît d'activité plus fortes.

3. Voir *Économie et statistique* n° 324-325, 1999 – 4/5. Ainsi, le taux d'épargne global moyen des ouvriers non qualifiés serait de 6 % et celui des professions libérales de 24 %.

Tableaux

Tableau 1

Évolution des ressources et emplois de biens et services

(en milliards d'euros et en indices)

	2000		2001			2002 Prévision			2003 Prévision				
	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants
Ressources													
Produit Intérieur Brut	1 416,9	101,8	1 442,9	101,4	1 463,7	101,2	1 481,5	101,7	1 506,6	102,5	1 544,0	101,4	1 565,7
Importations	386,0	100,1	386,4	99,8	385,6	101,5	391,3	98,6	385,7	108,1	416,9	100,0	416,8
TOTAL DES RESSOURCES	1 802,8	101,5	1 829,3	101,1	1 849,3	101,3	1 872,9	101,0	1 892,3	103,6	1 960,9	101,1	1 982,5
Emplois													
Dépenses de consommation des ménages	764,0	102,6	783,6	101,6	796,5	101,8	811,0	101,7	824,6	102,4	844,7	101,5	857,0
Dépenses de consommation des APU	329,5	102,5	337,5	100,9	340,6	103,6	352,7	101,7	358,6	101,6	364,3	101,5	369,7
Dépenses de consommation des ISBLSM	8,5	108,4	9,3	101,0	9,3	103,6	9,7	101,7	9,8	101,6	10,0	101,5	10,1
Formation brute de capital fixe	284,9	102,3	291,5	101,4	295,6	100,4	296,7	101,0	299,5	102,1	305,7	101,0	308,7
dont :													
Sociétés non financières et E.I.	160,0	102,9	164,7	100,5	165,5	100,0	165,5	100,2	165,9	103,0	170,9	100,8	172,2
Ménages hors E.I.	67,1	99,2	66,6	103,8	69,1	100,1	69,1	102,4	70,8	100,3	71,0	101,2	71,9
Sociétés financières	12,0	99,2	11,9	98,3	11,7	102,6	12,0	100,8	12,1	102,7	12,4	100,9	12,5
Administrations publiques	45,6	105,3	48,0	102,0	48,9	101,4	49,6	101,5	50,4	101,2	51,0	101,3	51,7
ISBLSM	0,3	108,9	0,4	101,3	0,4	101,3	0,4	101,5	0,4	101,3	0,4	101,3	0,4
Exportations	404,4	100,5	406,6	100,5	408,6	100,7	411,3	99,2	408,2	106,0	432,7	100,2	433,5
Objets de valeur	1,5	102,5	1,5	99,3	1,5	101,6	1,5	101,7	1,5	103,1	1,6	101,4	1,6
Variations de stocks	10,0		-0,7		-2,7		-10,0		-10,0		1,9		1,9
TOTAL DES EMPLOIS	1 802,8	101,5	1 829,3	101,1	1 849,3	101,3	1 872,9	101,0	1 892,3	103,6	1 960,9	101,1	1 982,5
dont :													
Demande totale hors stocks	1 792,8	102,1	1 830,0	101,2	1 852,1	101,7	1 882,9	101,0	1 902,3	103,0	1 959,0	101,1	1 980,6
Demande intérieure totale	1 398,4	101,7	1 422,6	101,3	1 440,8	101,4	1 461,5	101,5	1 484,1	103,0	1 528,2	101,4	1 549,1
Demande intérieure hors stocks	1 388,4	102,5	1 423,3	101,4	1 443,5	101,9	1 471,6	101,5	1 494,1	102,1	1 526,2	101,4	1 547,1

Tableau 2

Contributions à la croissance du P.I.B.

(Taux de croissance annuel moyen en %)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
Contributions à la croissance du PIB														
(aux prix de l'année précédente)														
Dépenses de consommation des ménages	1,5	0,4	0,5	-0,3	0,7	0,7	0,7	0,1	1,9	1,7	1,4	1,4	1,0	1,3
Dépenses de consommation des APU	0,6	0,6	0,9	1,1	0,2	0,0	0,5	0,5	0,0	0,4	0,6	0,6	0,8	0,4
Formation brute de capital fixe totale	0,8	-0,3	-0,3	-1,3	0,3	0,4	0,0	0,0	1,3	1,5	1,5	0,5	0,1	0,4
dont : Sociétés non financières et E.I.	0,7	-0,3	0,1	-0,9	0,2	0,2	-0,1	0,0	0,9	0,9	0,9	0,3	0,0	0,3
Ménages hors E.I.	-0,1	-0,4	-0,2	-0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
Sociétés financières	0,1	0,1	-0,4	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Administrations publiques	0,1	0,2	0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0
Variations de stocks et objets de valeur	0,0	-0,2	-0,3	-1,2	0,9	0,6	-0,6	0,0	0,8	-0,1	0,4	-0,8	-0,5	0,8
Commerce extérieur	-0,3	0,6	0,8	0,8	0,0	0,0	0,4	1,2	-0,5	-0,3	-0,1	0,1	-0,2	-0,4
dont : Exportations	1,0	1,3	1,2	0,0	1,6	1,7	0,8	2,7	2,1	1,1	3,3	0,2	0,2	1,6
Importations	-1,3	-0,7	-0,4	0,8	-1,6	-1,6	-0,3	-1,5	-2,6	-1,4	-3,4	0,0	0,4	2,1
PIB	2,6	1,0	1,5	-0,9	2,1	1,7	1,1	1,9	3,4	3,2	3,8	1,8	1,2	2,5

prévisionnels

Tableau 3

Comptes des sociétés non financières

(Taux de croissance en valeur)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
									Prév.	Prév.
COMPTE D'EXPLOITATION (SNF-EI)										
Emplois										
Rémunération des salariés	1,8	2,9	2,4	2,9	4,0	4,9	5,5	5,8	3,7	4,2
dont : Salaires bruts	1,8	3,4	2,5	3,3	4,2	5,1	6,5	6,5	3,7	4,1
Cotisations sociales employeurs	2,0	1,5	2,1	2,1	3,5	4,2	2,6	4,0	3,7	4,4
Impôts liés à la production et à l'importation	5,5	5,9	7,6	4,6	3,7	2,6	0,5	0,8	0,8	0,1
Excédent brut d'exploitation	3,2	4,2	-1,5	5,0	10,0	2,2	4,1	0,6	-0,7	5,7
Ressources										
Valeur ajoutée	2,5	3,6	1,1	4,0	5,9	3,9	4,9	3,9	2,2	4,5
Subventions d'exploitation	-3,9	-11,5	26,8	-21,0	2,9	1,2	-8,4	3,2	5,3	5,0
COMPTE DE REVENU										
Emplois										
Revenus de la propriété et de l'entreprise	3,0	3,4	-2,1	5,2	11,6	4,6	13,2	14,0	2,2	7,5
dont : intérêts effectifs	-3,3	-0,8	-7,1	-3,1	-4,8	5,5	6,4	12,2	2,4	6,8
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	10,7	28,2	-0,5	16,0	9,7	24,5	6,1	12,2	-14,9	0,2
Revenu disponible brut	3,4	-2,8	1,5	3,9	13,1	2,0	-3,0	-11,8	-1,4	8,2
Ressources										
Revenus de la propriété et de l'entreprise	3,3	-4,7	3,5	9,5	19,5	13,9	11,2	12,8	-0,5	9,3
Excédent brut d'exploitation	3,2	4,2	-1,5	5,0	10,0	2,2	4,1	0,6	-0,7	5,7
COMPTE DE CAPITAL										
FBCF	1,7	2,0	1,1	-0,4	9,6	9,2	11,3	3,7	0,1	4,0
Variation de stocks (1)	-2,3	3,1	-3,5	0,2	5,9	4,2	9,1	-3,7	-11,0	0,7
Besoin de financement (1)	6,0	-5,7	3,1	-1,4	3,6	-1,8	-28,1	-35,0	-29,3	-38,4

(1) En milliards d'euros

Tableau 4

Ratios caractéristiques des résultats d'entreprise

(Part dans la valeur ajoutée en %)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
									Prév.	Prév.
RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS										
Entreprises non financières (SNF-EI)	56,6	56,2	56,8	56,5	55,7	56,4	56,7	57,6	58,4	58,3
Sociétés non financières	64,1	63,6	64,4	63,7	62,6	63,2	63,5	64,7	65,7	65,5
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TAUX DE MARGE)										
Entreprises non financières (SNF-EI)	40,4	40,5	39,9	39,9	40,7	40,0	39,8	39,0	38,3	38,6
Sociétés non financières	32,5	32,7	31,9	32,2	33,4	32,9	32,6	31,6	30,7	31,1
INTÉRÊTS EFFECTIFS VERSÉS										
Sociétés non financières	10,9	10,4	9,6	8,9	8,0	8,1	8,2	8,9	8,9	9,1
IMPÔTS COURANTS SUR LE REVENU ET LE PATRIMOINE										
Sociétés non financières	2,4	2,9	2,9	3,2	3,3	4,0	4,0	4,3	3,6	3,5
ÉPARGNE BRUTE										
Sociétés non financières	18,0	16,9	17,0	16,9	18,1	17,8	16,4	13,9	13,5	13,9

Tableaux

Tableau 5

Ratios caractéristiques de l'accumulation du capital

(en %)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
									Prév.	Prév.
TAUX D'INVESTISSEMENT (1)										
Entreprises non financières (SNF-EI)	17,0	16,8	16,6	16,1	16,7	17,5	18,4	18,3	18,0	17,9
Sociétés non financières	18,5	18,2	18,2	17,4	18,0	18,9	20,1	20,0	19,6	19,6
TAUX D'AUTOFINANCEMENT										
des Sociétés non financières										
au sens strict (2)	97,5	93,0	93,3	97,4	100,5	93,9	81,8	69,6	68,5	71,3
au sens large :										
Hors stocks (3)	108,8	102,7	104,4	112,2	110,7	104,6	90,4	77,5	74,8	77,4
Y compris stocks (4)	111,2	99,8	107,7	112,0	105,5	101,4	85,2	79,5	80,5	77,1

(1) Investissement/Valeur ajoutée.

(2) Épargne brute/FBCF.

(3) Épargne brute + transferts nets en capital/FBCF.

(4) Épargne brute + transferts nets en capital/FBCF + variations de stocks.

Tableau 6

Comptes des ménages

(Taux de croissance annuels en valeur)

	1994	1995	1996	1997	1998 *	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
COMPTE DE REVENU										
Ressources										
Salaires bruts	2,0	3,6	2,7	2,9	3,8	4,6	5,4	5,4	3,9	3,7
- Cotisations sociales salariales	3,9	3,4	5,5	-2,6	-19,9	4,8	4,9	4,1	4,9	4,8
Salaires nets	1,6	3,6	2,1	4,1	8,8	4,5	5,5	5,6	3,7	3,5
Revenu mixte des EI	2,6	2,2	1,9	-1,2	2,1	0,2	5,5	4,2	2,8	3,8
EBE et revenu mixte des ménages (hors EI)	3,5	2,4	1,9	3,2	4,3	2,9	3,6	3,7	2,9	3,9
Prestations sociales brutes	3,1	3,8	4,1	2,8	2,6	2,7	2,2	3,6	4,4	3,0
Revenus de la propriété	0,1	11,6	0,1	3,7	7,6	6,6	5,7	5,4	0,6	6,3
Autres ressources	-1,6	9,1	-6,8	5,8	5,8	0,3	-0,7	7,4	-0,7	3,7
Emplois										
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	4,8	2,0	7,6	8,7	36,4	5,5	4,3	3,1	0,5	3,7
Intérêts et dividendes	-8,0	1,0	-7,2	-5,5	0,9	6,4	2,0	5,6	2,4	4,8
Autres emplois	0,0	4,4	2,4	2,2	-7,3	1,8	4,7	6,3	0,2	3,0
REVENU DISPONIBLE BRUT										
dont : Dépenses de consommation	3,4	3,2	3,2	1,5	4,1	3,6	4,1	4,2	3,5	3,9
Épargne Brute	-2,5	13,2	-4,6	11,0	0,2	1,3	5,5	8,8	5,5	2,8

Remarque importante :

* Le compte des ménages reflète en 1998 la diminution de 4,75 points de la cotisation maladie des salariés privés [0,75 point contre 5,5 points et relèvement de 4,1 points du taux de la CSG (7,5 points contre 3,4 points)].

prévisionnels

Tableau 7

Salaires et pouvoir d'achat

(Taux de croissance moyen annuel)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
SALAIRE										
Salaires bruts reçus par les ménages (1)	2,0	3,6	2,7	2,9	3,8	4,6	5,4	5,4	3,9	3,7
Salaire moyen annuel par tête (2)	1,3	2,3	2,0	2,4	1,4	2,2	2,5	3,4	2,9	2,9
Taux de salaire horaire (2)	2,0	2,3	2,9	2,6	2	3,4	5,1	4,9	3,7	3,2
Effectifs salariés (2)	0,1	1,2	0,3	0,9	2,4	2,6	3,7	2,8	0,7	1,1
VARIATIONS EN POUVOIR D'ACHAT										
Déflateur de la consommation des ménages	2,2	2,0	1,9	1,4	0,7	0,4	1,5	1,6	1,7	1,5
Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête	-0,9	0,3	0,1	1,0	0,7	1,8	1,0	1,7	1,2	1,5
Pouvoir d'achat du salaire horaire	-0,2	0,3	1,0	1,2	1,3	3,0	3,6	3,2	2,0	1,7
POUVOIR D'ACHAT DU RDB	0,3	2,7	0,0	1,5	2,8	2,8	2,8	3,3	2,1	2,3

(1) Ensemble de l'économie.

(2) Branches marchandes non agricoles (EB-EP).

Tableau 8

Taux d'épargne des ménages

(en %)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
Taux d'épargne global (1)	14,8	16,0	15,0	16,1	15,6	15,3	15,5	16,1	16,3	16,2
Taux d'épargne financière (2)	5,7	7,3	6,2	7,7	6,9	6,7	6,9	7,1	7,7	7,7
Taux d'épargne non financière	9,1	8,7	8,8	8,5	8,7	8,6	8,5	8,9	8,6	8,4

(1) Taux d'épargne global : épargne brute/revenu disponible brut.

(2) Taux d'épargne financière : capacité de financement/revenu disponible brut.

Tableau 9

Évolution du commerce extérieur de la France

(en milliards d'euros)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
Total CAF-FAB	-1,4	1,2	4,0	16,3	13,4	7,1	-11,4	-3,2	-1,5	-6,7
dont :										
Produits agro-alimentaires	6,2	7,2	7,9	9,9	8,9	9,2	9,4	7,5	7,6	8,0
Énergie	-10,3	-9,2	-11,9	-13,2	-9,3	-11,7	-23,5	-22,9	-21,2	-22,1
Industrie	2,7	3,3	8,1	19,5	13,8	9,6	2,8	12,2	12,1	7,4
Total FAB-FAB	6,3	9,1	11,5	23,8	20,7	14,3	-3,6	3,4	5,1	0,5
(en % du PIB)	(0,6)	(0,8)	(0,9)	(1,9)	(1,6)	(1,1)	(-0,3)	(0,2)	(0,3)	(0,0)

Source : INSEE, DP.

Tableaux prévisionnels

Tableau 10

Produit intérieur brut des pays industrialisés

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
France	2,1	1,7	1,1	1,9	3,4	3,2	3,8	1,8	1,2	2,5
Allemagne	2,3	1,7	0,8	1,4	2,0	1,8	3,0	0,6	0,4	1,7
Royaume-Uni	4,4	2,8	2,6	3,4	3,0	2,1	3,1	1,9	1,4	2,7
Italie	2,2	2,9	1,1	2,0	1,8	1,6	2,9	1,8	0,4	1,9
Belgique	3,0	2,5	1,0	3,6	2,2	3,0	4,0	1,0	0,5	1,9
Pays-Bas	3,2	2,3	3,0	3,8	4,3	3,7	3,5	1,1	0,4	1,7
Espagne	2,3	2,7	2,3	4,0	4,3	4,1	4,2	2,7	2,0	3,1
UE à 15	2,8	2,4	1,6	2,5	2,9	2,6	3,5	1,5	0,9	2,2
Zone Euro	2,4	2,2	1,4	2,3	2,9	2,6	3,5	1,4	0,8	2,1
Zone Euro hors France	2,5	2,4	1,5	2,5	2,7	2,5	3,4	1,4	0,7	2,0
Etats-Unis	4,0	2,7	3,7	4,4	4,3	4,1	3,8	0,3	2,3	2,7
Canada	4,7	2,8	1,7	4,4	3,3	5,1	4,4	1,5	3,2	3,2
Japon	0,7	1,4	5,2	1,8	-1,0	0,7	2,2	-0,3	-0,7	1,4
OCDE	3,0	2,4	3,0	3,2	2,8	3,0	3,4	0,7	1,3	2,3

Tableau 11

Prix à la consommation des pays industrialisés

(Déflateur de la consommation privée)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 Prév.	2003 Prév.
France	2,2	2,0	1,9	1,4	0,7	0,4	1,5	1,6	1,7	1,5
Allemagne	2,8	1,7	1,4	2,0	1,1	0,4	1,4	1,8	1,4	1,1
Royaume-Uni	2,4	2,8	2,9	2,3	2,8	1,4	0,8	0,5	0,8	1,5
Italie	4,1	5,2	4,0	2,2	2,1	2,1	2,7	2,9	2,4	1,8
Belgique	2,4	1,5	2,0	1,8	1,2	1,0	2,2	2,2	1,4	1,9
Pays-Bas	2,8	1,9	2,0	2,0	1,7	1,9	2,8	4,2	3,6	2,5
Espagne	4,7	4,7	3,6	2,6	2,2	2,4	3,2	3,3	3,5	2,5
Zone Euro				0,3	1,0	1,6	2,1	2,3	2,1	1,7
Zone Euro hors France				2,2	1,7	1,3	2,2	2,6	2,2	1,7
Etats-Unis	2,6	2,8	2,9	1,8	1,1	1,6	2,5	2,0	1,2	1,4
Japon	0,7	-0,1	0,1	1,0	-0,2	-0,5	-1,0	-1,7	-1,1	-0,3

Les défis de la politique économique

Les enjeux de la politique économique

Depuis 20 ans la croissance française a été en moyenne à peine supérieure à 2 % par an. Les années de bonne conjoncture à la fin de chaque décennie suivent de longues années de croissance molle, laissant in fine un nombre excessif de personnes sans emploi sur le bord du chemin.

Dans le même temps, la croissance des États-Unis a été en moyenne d'un peu plus de 3 % par an. Cette différence d'un point peut sembler peu spectaculaire. Pourtant à long terme, un tel écart produit des différences majeures : si le PIB de la France a progressé d'environ 50 % en vingt ans, celui des États Unis a pratiquement doublé, confortant sa puissance, assurant sa prospérité, lui assurant un chômage durablement plus faible.

Gagner durablement ce point de croissance, au-delà des évolutions conjoncturelles, est l'enjeu premier des politiques économiques des années à venir.

Ce Rapport Économique Social et Financier est le véhicule naturel pour exposer cette ambition. La politique des finances publiques est un instrument puissant pour éléver durablement le rythme de croissance d'une économie. Le projet de loi de finances pour 2003 est la première étape dans la mise en œuvre de cette stratégie. Mais les défis auxquels la politique économique est confrontée relève d'un horizon plus long. Pour la première fois cette année, le projet de loi de finances est ainsi accompagné d'une programmation à moyen terme conformément aux

prescriptions de la loi organique relative aux lois de finances. C'est aussi l'occasion d'exposer la stratégie économique du gouvernement dédiée au premier chef aux conditions d'une croissance forte et durable.

Pour éléver durablement le rythme de croissance de l'économie française, une équation comptable résume utilement des réalités économiques complexes : la production des biens et services dépend de deux variables : le nombre d'heures travaillées dans une économie et la production par heure de travail, ce que les économistes appellent l'offre de travail et la productivité. Ces deux facteurs déterminent la « croissance potentielle », c'est-à-dire une croissance durable et équilibrée, sans tensions inflationnistes. Cette croissance potentielle dépend donc de la capacité à valoriser nos ressources humaines et technologiques de la manière la plus efficace possible. L'offre de travail dépend de variables démographiques, du fonctionnement du marché du travail (taux d'activité, taux de chômage) et de la durée du travail. La productivité résulte pour sa part du « progrès technique » et de l'investissement

Un premier chapitre précise la notion de croissance potentielle et en donne des évaluations pour la France. Il apparaît que, en l'absence d'une politique volontariste, elle risque de s'affaiblir au cours des prochaines années, en raison notamment du ralentissement spontanée de la population active. Cet affaiblissement serait préoccu-

pant parce qu'il serait synonyme d'appauvrissement relatif vis à vis des économies les plus dynamiques. Il serait surtout préoccupant parce qu'il risquerait de rendre plus difficile encore le financement des besoins collectifs permanents et de ceux qui sont liés au vieillissement inéluctable des populations européennes.

Un deuxième chapitre donne quelques ordres de grandeurs de ces besoins nouveaux issus du vieillissement dont le financement nécessite une réforme des systèmes de retraite et un assainissement décisif de nos finances publiques.

Le troisième chapitre indique les orientations pour mieux mobiliser nos ressources humaines et réduire le sous emploi. Le chômage a recommencé à augmenter depuis le printemps 2001 et il touche encore une fraction plus élevée de la population active que dans la plupart des pays développés. Des progrès indéniables ont été réalisés au cours de la dernière décennie, mais une nouvelle étape est aujourd'hui nécessaire.

Un quatrième chapitre précise comment la fiscalité et les prélèvements sociaux doivent être réformés et allégés pour encourager à la fois l'offre de travail et la progression de l'investissement sur le territoire national. La réduction de la pression fiscale et sociale est un instrument privilégié pour redynamiser la croissance. Pour que cette réduction soit durable, elle doit s'accompagner d'une progression maîtrisée des dépenses publiques.

Le dernier chapitre montre enfin que les politiques pour éléver notre potentiel de croissance ne sont pas cantonnées au domaine des finances publiques. La puissance publique peut mobiliser d'autres instruments pour accroître l'efficacité de l'ensemble de l'économie. De nombreux domaines d'activité sont concernés, dont les industries de réseaux, la création d'entreprises et la diffusion des nouvelles technologies. Ce dernier exposé démontre ainsi avec rigueur qu'il faut sortir du débat régulation — dérégulation pour renforcer l'efficacité des interventions publiques.

Soutenir la croissance potentielle

La notion de croissance potentielle

À court terme, la croissance est pour l'essentiel déterminée par l'évolution des différentes composantes de la demande : la consommation, l'investissement, la demande extérieure. En revanche, lorsque l'on s'interroge sur le potentiel de croissance à un horizon plus lointain, il est nécessaire de tenir compte de facteurs d'offre. **À moyen-long terme en effet, la croissance d'une économie est déterminée par** les facteurs de production – capital et travail – qui peuvent être mobilisées et l'efficacité avec laquelle ceux-ci sont employés.

La production potentielle (sa croissance est qualifiée de croissance potentielle) correspond au niveau de production que l'économie peut atteindre avec une utilisation « normale » des facteurs dont elle dispose.

À court terme, la croissance effective peut s'écartier de la croissance potentielle tant à la hausse qu'à la baisse. En particulier, lorsqu'au cours du cycle économique, le niveau de la production est devenu inférieur au niveau de la production potentielle (du fait d'une insuffisance de demande), l'économie peut supporter par la suite un rythme de croissance supérieur à la croissance potentielle. On peut ainsi enregistrer une croissance soutenue, sans risque inflationniste, tant que la production n'a pas rattrapé son niveau potentiel.

La croissance potentielle **sur le moyen** terme peut également différer de celle de long terme. En effet, si à long terme, le stock de capital et l'emploi sont supposés être à leurs niveaux normaux, à moyen terme, une croissance plus forte du capital et/ou de l'emploi est possible. Elle peut conduire à stimuler temporairement la croissance potentielle. Ainsi, un investissement temporairement plus dynamique des entreprises ou un recul du taux de chômage d'équilibre⁽¹⁾ peuvent permettre à la croissance potentielle d'être plus élevée à moyen terme.

En revanche, **sur le long terme**, la croissance potentielle est uniquement déterminée par l'évolution des ressources en main d'œuvre de l'économie et de la «productivité globale des facteurs». Les ressources en main d'œuvre progressent sous l'effet de la démographie et de l'évolution des taux d'activité⁽²⁾. La productivité globale des facteurs reflète quant à elle les conséquences du progrès technique, des innovations technologiques ou de l'organisation du travail.

La croissance potentielle de l'économie française est estimée à 2,5 % en 2002 mais elle pourrait diminuer au cours des années à venir du fait des tendances démographiques

À la fin des années 1990, la croissance potentielle a accéléré sous l'effet de deux évolutions favorables : le dynamisme de

(1) La notion de chômage d'équilibre est un outil traditionnel de l'analyse macroéconomique et désigne la part du chômage dont on ne peut attendre qu'elle se résorbe du simple fait d'une activité économique et d'une demande plus soutenues. Le chômage d'équilibre est donc la composante du chômage qui n'est pas conjoncturelle et que la croissance à elle seule ne réduira pas. Voir encadré dans la fiche sur les baisses de prélèvements.

(2) Le taux d'activité désigne le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population en âge de travailler à la période considérée. Il peut être calculé par sexe et/ou par âge.

Tableau 1

Décomposition de la croissance potentielle

Évolutions annuelles moyennes	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ressources en main-d'œuvre spontanées (1)	0,5	0,4	0,3	0,3	0,1	0,0
Productivité tendancielle par tête (2)	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Croissance potentielle de long terme (3) = (1)+(2)	2,3	2,1	2,0	2,0	1,8	1,7
Contribution de l'accumulation du capital (4) 1/	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Croissance potentielle de moyen terme (5) = (3)+(4)	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	2,1

Sources : INSEE. Calculs : Direction de la Prévision.

1/ Contribution d'une croissance du capital supérieure à sa tendance à long terme.

l'investissement des entreprises et le recul du niveau du chômage structurel. Celui-ci aurait baissé de deux points depuis le milieu des années 90 en raison des baisses des prélèvements sur le travail, notamment sur les emplois peu qualifiés.

Cependant, au cours des dix prochaines années, l'arrivée à l'âge de la retraite des classes pleines du baby-boom entraînera mécaniquement une baisse de la population en âge de travailler. À taux d'activité inchangés, cela se traduira par un ralentissement de la croissance des ressources en main-d'œuvre qui devrait peser sur la croissance potentielle de l'économie française. D'après les dernières projections de population active de l'INSEE qui prolongent tendanciellement les taux d'activité par âge, en supposant le taux de chômage d'équilibre stable, **la croissance de la population active ralentirait** en effet dès 2002, passant d'un rythme **de 0,5 % en 2002 à 0 % en 2007**. Elle décroîtrait légèrement au-delà de 2007.

Ce fléchissement de la population active affectera dans les toutes prochaines années la croissance potentielle de l'économie française, qui perdrat près d'un dixième de point chaque année de ce seul fait. La croissance potentielle de long terme diminuerait ainsi de 2,3 % en 2002 à 1,7 % en 2007.

À court terme, la progression de l'investissement envisagée est compatible avec une croissance potentielle d'environ 2,5 %

en 2002-2003. Au delà, une stabilisation progressive du taux de croissance du capital et le fléchissement de la population active ramènerait la croissance potentielle à environ 2 1/4 % en moyenne sur la période 2003-2007 (tableau 1).

La poursuite de politiques visant à élargir notre potentiel d'offre pourrait permettre de rehausser la croissance potentielle

Ces projections ne signifient pas que l'économie française soit condamnée à une croissance lente au cours des années à venir. Des politiques volontaristes sont susceptibles de rehausser le niveau de la croissance potentielle à moyen terme, en agissant notamment dans deux directions.

Mieux mobiliser la population en âge de travailler

Le premier défi pour la politique économique réside dans le relèvement des taux d'activité, ce qui accroîtrait les ressources en main-d'œuvre :

- **de façon générale** en stimulant l'offre de travail, par exemple par des mesures comme la prime pour l'emploi ;

- **de manière ciblée** : pour les femmes, en améliorant les dispositifs d'aide à la garde d'enfant ; pour les jeunes, en encourageant leur insertion dans le marché du travail ; pour les salariés âgés, en améliorant la gestion de leurs fins de carrière

Tableau 2

La croissance potentielle avec baisse du chômage structurel et hausse du taux d'activité

Évolutions annuelles moyennes (2003-2007)	Scénario tendanciel	Scénario avec baisse du chômage structurel et hausse des taux d'activité
Ressources en main-d'œuvre spontanées (1)	0,2	0,2
Productivité tendancielle par tête (2)	1,7	1,7
Croissance potentielle de long terme (3) = (1) + (2)	1,9	1,9
Contribution de l'accumulation du capital (4)	0,4	0,4
Baisse du chômage structurel (5)	0,0	0,3
Hausse supplémentaire des taux d'activité (6)	0,0	0,2
Croissance potentielle de moyen terme (7) = (3) + (4) + (5) + (6)	2,3	2,8

Sources : INSEE. Calculs : Direction de la Prévision.

et la mobilisation de leurs compétences dans les entreprises ou la fonction publique.

Le second défi consiste à faire reculer le taux de chômage d'équilibre. Les raisons pour lesquelles le retour d'une croissance forte peut être durablement compatible avec la persistance d'un sous-emploi sont nombreuses : rigidité des salaires, manque de concurrence sur les marchés de biens et services, niveau élevé des prélèvements obligatoires, en particulier des charges sur le travail. L'évolution de ces différents paramètres explique que le niveau du chômage d'équilibre est susceptible d'évoluer dans le temps.

Les mesures favorisant un meilleur fonctionnement du marché du travail et notamment la poursuite des baisses de charges sur le travail peu qualifié pourraient donc favoriser une nouvelle baisse du chômage d'équilibre.

À titre illustratif, une baisse du taux de chômage structurel à environ 7 % en 2007 combinée à une hausse du taux d'activité aux âges élevés, permettraient à elles seules de porter la croissance potentielle à 2 3/4 % sur la période 2003-2007 (cf. tableau 2).

Les fiches « marché du travail » et « baisse des prélèvements » précisent la façon dont ces défis peuvent être relevés.

Accroître l'attractivité et favoriser l'innovation technologique

A terme, la croissance potentielle pourrait également tirer profit d'une élévation du progrès technique. Les politiques publiques n'agissent qu'indirectement sur les déterminants du progrès technique et de la productivité. Il leur revient toutefois de créer un environnement favorable à l'innovation technologique et au développement des entreprises, par exemple en encourageant le développement des technologies de l'information et de la communication, qui ont nettement contribué à l'accélération de la productivité du travail aux États-Unis. Les politiques renforçant l'attractivité du territoire français, via l'amélioration du rapport efficacité/coût de la dépense publique et la baisse des prélèvements, et favorisant la création d'entreprises jouent donc un rôle important dans le soutien à la croissance à long terme. Il en est de même pour certaines politiques de réforme des marchés de biens et services (cf. fiches « marchés des biens et services » et « baisse des prélèvements obligatoires »).

Le vieillissement démographique constitue un défi important pour l'économie française (cf. fiche sur ce point). Le ralentissement de la population active en sera la première manifestation et pèsera sur nos perspectives de croissance à moyen terme. Mais ces projections ne signifient pas que l'économie française soit condamnée à une croissance lente au cours des années à venir. D'abord parce que l'économie fran-

çaise dispose de marges de manœuvre liées à la résorption du retard de demande accumulé au cours de la phase de ralentissement observée en 2001-2002. Surtout, parce que les politiques publiques sont en mesure de stimuler la croissance potentielle en favorisant le recul du chômage structurel, l'augmentation des taux d'activité et en créant un environnement favorable à l'entreprise et à l'innovation tech-

Les conséquences budgétaires du vieillissement des populations de l'Union européenne

Le vieillissement de la population en France dans les décennies à venir n'est pas une spécificité française : il concerne à des degrés divers tous les pays de l'Union européenne et a deux causes principales :

- l'allongement continu de l'espérance de vie ;
- les évolutions passées des taux de natalité, en particulier le baby-boom et la baisse de la natalité en dessous du seuil de renouvellement des générations qui a suivi.

Ces changements démographiques vont modifier profondément la distribution par âge de la population et donc le profil futur des dépenses publiques. Or, l'inévitable lenteur des effets d'éventuelles réformes et la proximité du départ en retraite des générations nombreuses du « baby boom » plaident pour une mise en œuvre rapide de ces réformes afin de permettre à notre système de protection sociale de faire face à la montée de ces nouveaux coûts.

L'impact du vieillissement ne se limite pas aux seules dépenses de retraite mais concerne aussi directement les dépenses de santé, de dépendance et plus généralement tous les postes de recettes et de dépenses des administrations publiques. Il devrait aussi influencer la plupart des agrégats macroéconomiques. La diminution du nombre d'actifs devrait notamment réduire nos perspectives de croissance potentielle à long terme et la perspective d'un ajustement du montant des retraites pourrait conduire à une modification des comportements d'épargne et de consommation.

Les conséquences multiples du vieillissement ont amené le Comité de politique économique⁽¹⁾ de l'Union européenne à étudier les défis budgétaires posés par le vieillissement dans les différents pays de l'Union européenne ; la synthèse de ces travaux a été publiée en novembre 2001 dans le rapport sur les défis budgétaires posés par le vieillissement des populations⁽²⁾. Réalisé sur la base d'une méthodologie et d'hypothèses communes pour les différents pays, ce rapport présente ainsi des projections par pays en matière de pensions, et pour la première fois, des projections de dépenses de santé et de dépendance à horizon 2050. Il fait apparaître que la hausse des dépenses publiques associée au vieillissement devrait être importante : 2,9 points de PIB pour les retraites, de 1,3 à 1,7 point de PIB pour les dépenses de santé, de 0,9 à 1,0 points de PIB pour les dépenses relatives à la dépendance, soit, au total, un coût du vieillissement pour les finances publiques de 5,1 à 5,6 points de PIB en moyenne dans les pays de l'Union européenne.

Le vieillissement de la population des 15 pays de l'Union européenne devrait conduire à une augmentation importante du nombre de retraités par actif occupé

- Les projections démographiques réalisées concluent que le vieillissement de la population européenne se traduira par un

(1) Le Comité de politique économique qui rassemble des experts des administrations des ministères des Finances de l'Union européenne a une mission de conseil auprès du Conseil des ministres des Finances. http://europa.eu.int/comm/economy_finance/epc_en.htm

(2) http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/european_economy/reportsandstudies0401_en.htm

doublement du ratio de dépendance sur les cinquante prochaines années.

Au cours des prochaines décennies, la taille et la structure des populations des Etats membres de l'Union européenne connaîtront des modifications importantes. Le taux de fécondité de la population européenne est aujourd'hui très faible ; même s'il doit légèrement progresser dans les années à venir, il restera nettement sous le seuil de renouvellement des générations. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance devrait encore s'accroître, d'ici 2050, de 5 ans pour les hommes et 4 ans pour les femmes. Enfin, les politiques envisagées dans la plupart des pays laissent à penser que le solde migratoire devrait rester proche de ce qu'il est aujourd'hui.

Sur la base des projections d'Eurostat, la population des Etats constituant aujourd'hui l'Union européenne diminuera de 376 à 364 millions entre 2000 et 2050 :

- les populations de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne devraient diminuer, alors que celles de la France, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni continueront d'augmenter à un rythme ralenti ;

- la population en âge de travailler – définie comme la population entre 15 et 64 ans – baissera de 20 %, passant de 246 à 203 millions entre 2000 et 2050 (seule l'Irlande connaîtra une augmentation de sa population active) ;

- le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans augmentera significativement, de 61 millions en 2000 à 103 millions en 2050. La classe d'âge des plus de 80 ans connaîtra le plus fort accroissement, puisque sa taille triplera au cours de cette période pour atteindre 38 millions de personnes en 2050.

Ces évolutions démographiques entraîneront un doublement du ratio de dépendance démographique, c'est-à-dire du

nombre de personnes de plus de 65 ans par personne en âge de travailler. Pour 4 personnes en âge de travailler, l'Union européenne aura deux personnes de plus de 65 ans en 2050 contre une aujourd'hui. Les différences sont bien sûr importantes entre Etats membres. Ainsi, l'Italie et l'Espagne devront faire face aux ratios de dépendance démographique les plus élevés alors que le Danemark, le Luxembourg et l'Irlande connaîtront des ratios sensiblement plus faibles.

- Toutefois, une plus grande participation au marché du travail des femmes et des salariés âgés pourrait compenser partiellement les conséquences économiques du vieillissement.

En l'absence de réforme dans les régimes de retraite, le vieillissement de la population conduira au déséquilibre des régimes de retraite par répartition, qui prédominent aujourd'hui au sein de l'Union. Pour maintenir l'équilibre et la pérennité de ces régimes, il faudra favoriser les évolutions suivantes (*cf. encadré*) :

- que les actifs acceptent de transférer une partie plus importante de leur revenu au profit des retraités par exemple par une hausse du taux de cotisation ;

- que les taux d'activité, notamment des femmes et des salariés âgés, augmentent ;

- que les actifs reculent, en moyenne, l'âge de leur départ à la retraite, par exemple parallèlement à la progression de l'espérance de vie à 60 ans ;

- que les retraités acceptent une diminution de la prestation qui leur est versée.

En particulier, le déterminant principal de l'équilibre des régimes de retraites de long terme n'est pas tant le taux de dépendance démographique que le taux de dépendance économique (à savoir le rapport entre le nombre de retraités et le

nombre d'actifs). Ainsi, le vieillissement de la population peut être en partie compensé si plus de personnes en âge de travailler participent effectivement au marché du travail.

Une combinaison de différentes mesures peut y contribuer : rendre le tra-

vail plus rémunérateur pour les moins qualifiés, mettre fin à la pratique des départs à la retraite anticipés, favoriser l'emploi des salariés âgés par la formation continue et développer les dispositifs de garde d'enfants pour faciliter le travail des femmes.

Equilibre d'un régime de retraite par répartition

(Source : rapport du Conseil d'orientation des retraites, 2001)

Dans un régime de retraite par répartition, les cotisations prélevées sur les revenus des actifs sont directement reversées sous forme de pensions aux retraités. Un régime de retraite par répartition est équilibré chaque année si le montant total des cotisations prélevées est égal au montant total des prestations versées.

Cotisations = Prestations

La masse des prestations peut se réécrire comme le produit entre la pension moyenne versée aux retraités et le nombre de retraités.

Prestations = PM * Retraités

La masse des cotisations peut, quant à elle, se réécrire comme le produit entre le revenu moyen des actifs occupés, le nombre d'actifs occupés et le taux de cotisation moyen prélevé sur les actifs occupés pour financer les retraites.

Cotisations = RM * Actifs occupés * Taux de cotisation

En combinant ces formules, l'hypothèse d'équilibre des régimes de retraite implique que le taux de cotisation moyen est égal au produit entre le taux de remplacement moyen et le ratio de dépendance économique. Le ratio de dépendance économique est défini comme le rapport entre le nombre de retraités et le nombre d'actifs occupés. Le taux de remplacement moyen est défini comme le rapport entre la pension moyenne et le revenu moyen d'activité.

$$\text{Taux de cotisation} = \frac{PM}{RM} * \frac{\text{Retraités}}{\text{Actifs occupés}}$$

Ce qui peut aussi s'écrire :

$$\text{Taux de cotisation} = \text{Taux de remplacement} * \text{Ratio de dépendance économique}$$

Face au vieillissement de la population, qui se traduit par une augmentation du ratio de dépendance économique, trois pistes peuvent permettre a priori le maintien de l'équilibre des régimes de retraite :

- la hausse du taux de cotisation ;
- la baisse du taux de remplacement ;
- la maîtrise du ratio de dépendance en reculant l'âge moyen de départ à la retraite ou en augmentant les taux d'activité (notamment des femmes et des personnes entre 55 et 64 ans).

Taux d'activité observés et projetés

(En pourcentage)	Union européenne (2000)	Union européenne (2050)	France (2000)	France (2050)
Hommes entre 15 et 54 ans	85,1	84,6	80,9	80,8
Hommes entre 55 et 64 ans	52,6	56,0	42,4	39,9
Femmes entre 15 et 54 ans	67,0	77,1	67,7	75,9
Femmes entre 55 et 64 ans	29,5	46,7	29,5	34,9

Le Comité de politique économique s'est placé dans l'hypothèse où les taux de chômage se stabiliseraient à un niveau égal au niveau actuel de chômage structurel⁽³⁾, et où le taux de participation au marché du travail des femmes et des plus de 55 ans augmenterait⁽⁴⁾. Ces populations présentent en effet des réserves de main d'œuvre inemployées importantes. Sous ces hypothèses, bien que la population en âge de travailler diminue d'environ 40 millions d'ici 2050, le nombre d'actifs occupés resterait à peu près stable jusqu'en 2035, pour se réduire ensuite de 10 millions.

Les projections réalisées par le Comité de politique économique montrent qu'en l'absence de réformes, le vieillissement devrait entraîner une hausse importante des dépenses publiques

- Les dépenses publiques de retraites augmenteront dans la majorité des États membres.

Les projections réalisées incluent, pour la plupart des États membres, les pensions de vieillesse, les allocations de préretraite, les pensions d'invalidité et tout revenu de remplacement perçu par des personnes de plus de 55 ans.

(3) Les hypothèses relatives au taux de chômage supposent que celui-ci rejoint le niveau structurel estimé par l'OCDE en 2005 puis reste constant jusqu'en 2050. Toutefois, certains pays (Belgique, Espagne, France et Italie) ont retenu une hypothèse de taux de chômage de long terme inférieure à ce niveau. Ainsi, le taux de chômage structurel a été estimé par l'OCDE à 9,1% pour la France mais l'hypothèse retenue dans les projections est une décrue progressive du chômage pour atteindre 6,1% en 2050.

(4) Voir tableau ci-dessus.

(5) Un peu plus forte que la tendance récente.

Ces projections sont réalisées à législation constante, c'est-à-dire en tenant compte uniquement des réformes déjà votées. Les hypothèses démographiques sont celles d'Eurostat présentées plus haut. Les projections s'appuient sur une projection de la productivité du travail de 1,75 % par an⁽⁵⁾, et sur une hausse des taux d'emploi, conforme à celle décrite précédemment.

Les résultats de ces projections indiquent que dans l'ensemble, la part dans le PIB des dépenses publiques de pensions s'accroîtra de 2,9 points de PIB d'ici 2050 dans l'Union européenne, après un pic de 3,2 points de PIB en 2040. Ces évolutions recouvrent toutefois des différences notables de calendrier et d'ampleur selon les pays :

– Le Royaume-Uni est le seul État membre où la part des pensions publiques dans le PIB reculerait. Ce résultat tient au fait que les dispositifs de retraite privés occupent une place prépondérante et que les retraites publiques sont forfaitaires, indépendantes des revenus d'activité et uniquement indexées sur l'inflation.

– En Suède et en Italie, la hausse des dépenses de retraite atteindrait un maximum de l'ordre de 2 à 2,5 points de PIB vers 2030, puis l'écart se réduirait sensiblement au-delà de 2040. Ces deux pays ont

récemment mis en œuvre des réformes importantes qui assurent un lien plus étroit entre cotisations et prestations et surtout qui lient le niveau des prestations à l'espérance de vie des générations.

– En Belgique, au Danemark, en Allemagne, en France, en Irlande, en Autriche et en Finlande, la hausse des dépenses de retraites serait proche de 4 points de PIB à l'horizon 2050.

– Enfin, la hausse serait très élevée aux Pays-Bas, en Espagne et en Grèce. Dans ces deux derniers pays, l'effet du vieillissement démographique est en effet très fort.

• La hausse spontanée des dépenses de retraites ne sera que partiellement compensée par la réduction moyenne des pensions versées par retraité.

Si l'on raisonne au niveau agrégé de l'Union européenne, on peut identifier quatre principaux facteurs d'évolution des dépenses publiques de retraite :

- l'augmentation du ratio de dépendance économique représente le facteur déterminant de hausse. Elle devrait contribuer à rehausser le poids des dépenses publiques de retraite à hauteur de 6,1 points de PIB entre 2000 et 2050 ;

- en dépit des réformes déjà engagées dans certains pays, l'augmentation de la proportion de personnes âgées ayant des droits à pension devrait entraîner un accroissement des dépenses de pension de 0,6 point de PIB. La hausse résulte de la participation croissante des femmes au marché du travail et donc de l'accroissement de leurs droits à pension ;

- l'accroissement anticipé du taux d'emploi devrait limiter à l'inverse la hausse de 1,1 points de PIB à l'horizon 2050 ;

- enfin, la diminution du taux d'allocation (pension moyenne rapportée au PIB par travailleur) devrait également atténuer la hausse des dépenses, à hauteur de

Part dans le PIB des dépenses publiques de pensions (Pays classés par ordre de variation maximale croissante)

	2000⁽¹⁾	2010	2020	2030	2040	2050	Variation maximale
Royaume-Uni	5,5	5,1	4,9	5,2	5,0	4,4	- 1,1
Italie	13,8	13,9	14,8	15,7	15,7	14,1	2,1
Luxembourg	7,4	7,5	8,2	9,2	9,5	9,3	2,2
Suède	9,0	9,6	10,7	11,4	11,4	10,7	2,6
Belgique	10,0	9,9	11,4	13,3	13,7	13,3	3,7
France	12,1	13,1	15,0	16,0	15,8	–	4,0
Autriche	14,5	14,9	16,0	18,1	18,3	17,0	4,2
Portugal	9,8	11,8	13,1	13,6	13,8	13,2	4,1
Danemark ⁽²⁾	10,5	12,5	13,8	14,5	14,0	13,3	4,1
Irlande ⁽³⁾	4,6	5,0	6,7	7,6	8,3	9,0	4,4
Finlande	11,3	11,6	12,9	14,9	16,0	15,9	4,7
Allemagne	11,8	11,2	12,6	15,5	16,6	16,9	5,0
Pays-Bas ⁽⁴⁾	7,9	9,1	11,1	13,1	14,1	13,6	6,2
Espagne	9,4	8,9	9,9	12,6	16,0	17,3	7,9
Grèce	12,6	12,6	15,4	19,6	23,8	24,8	12,2
Union européenne	10,4	10,4	11,5	13,0	13,6	13,3	3,2

Pour la plupart des États membres, ces projections incluent l'essentiel des revenus de remplacement de source publique pour les personnes de 55 ans et plus. Les domaines d'étude ne sont cependant pas totalement comparables d'un pays à l'autre.

(1) La source principale des écarts actuellement observés entre les États membres de l'Union européenne découle du mode de financement (public ou privé) et du niveau de générosité des régimes de retraites.

(2) Pour le Danemark, les résultats incluent les dispositifs de retraite mixte (fonds de pension/répartition). En les excluant, on obtiendrait une variation maximale de 2,7 points de PIB.

(3) Les résultats pour l'Irlande sont exprimés en part de produit national brut (PNB) et non du produit intérieur brut (PIB).

(4) Aux Pays-Bas, le deuxième pilier (compléments de retraite professionnels) est particulièrement développé et contribuera donc à alléger substantiellement la charge reposant sur le premier pilier (répartition). Les taxes prélevées sur les revenus de pensions seront aussi d'autant plus importantes et joueront elles aussi un rôle dans le financement des retraites.

Source : groupe de travail du Comité de politique économique sur le vieillissement.

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/european_economy/reportsandstudies0401_en.htm.

2,8 points de PIB. Cette baisse découle essentiellement des réformes déjà entreprises dans certains pays dans les années 1980 et 1990. En particulier, le passage d'une indexation sur les salaires à une indexation sur les prix⁽⁶⁾ a permis de ralentir la hausse des dépenses de retraite prévues.

Les grandes tendances sont relativement peu affectées en cas de modification des hypothèses, y compris démographiques : un niveau d'emploi plus élevé, une croissance de la productivité un peu plus forte ou des hypothèses démographiques plus favorables, peuvent atténuer l'accroissement des dépenses de pension dû au vieillissement, mais sans jamais l'empêcher totalement.

Au total, des réformes supplémentaires sont donc nécessaires dans la plupart des États membres pour assurer la soutenabilité de leurs systèmes de retraite face au vieillissement.

- Les dépenses de santé et de dépendance devraient elles aussi subir les effets du vieillissement.

Les effets du vieillissement sur les dépenses publiques ne se limitent pas aux seules dépenses de retraite. Le Comité de

politique économique a donc également réalisé des projections des dépenses de santé et de dépendance en prenant en compte le seul vieillissement – à législation constante et indépendamment des changements qui pourraient affecter l'offre de soins (progrès technologique) et la demande de soins (amélioration de l'état sanitaire de la population, investissement dans les politiques de prévention)⁽⁷⁾.

Les projections de dépenses de santé et de dépendance ont été réalisées, de manière simple, en confrontant les profils de dépenses par classe d'âge observés aujourd'hui, aux projections démographiques. Il ressort de ces simulations que les changements démographiques devraient entraîner d'ici 2050 pour la moyenne des pays de l'Union européenne :

- un accroissement des dépenses publiques de santé estimé à 1,3 à 1,7 point de PIB ;
- une augmentation des dépenses publiques de dépendance de 0,9 à 1,0 point de PIB. Celle-ci pourrait cependant être beaucoup plus importante dans certains États-membres, où un fort taux d'accroissement du taux d'emploi des femmes

(6) Il faut cependant noter que l'impact de l'indexation sur les prix dépend du système de retraite. Ainsi, l'indexation sur les prix réduit fortement les pensions dans un système où le montant de la pension est forfaitaire et ne dépend pas des salaires passés (comme en Grande-Bretagne) : dans ce type de régime, une indexation sur les prix de la pension forfaitaire revient à fixer définitivement le revenu en termes réels des retraités. Ceux-ci ne profitent donc pas du progrès technique intervenant après leur départ en retraite.

En revanche, l'indexation sur les prix a un impact différent dans les pays où le montant de la pension dépend des salaires passés (comme en France ou en Allemagne) : dans ces pays, les pensions évoluent, une fois la réforme complètement achevée, comme les salaires moyens. La retraite d'un salarié donné va évoluer comme les prix préservant ainsi son pouvoir d'achat. Toutefois, un retraité de la génération suivante touchera des retraites plus élevées car ses revenus auront été plus élevés sur l'ensemble de sa carrière. Cet effet est appelé l'effet « noria ».

Le passage à une indexation sur les prix permet essentiellement de réduire le taux de remplacement lors de la montée en charge de la réforme ; une moindre revalorisation des salaires passés diminue le salaire de référence lors du calcul de la pension.

(7) Il convient toutefois de noter que les projections de dépenses de santé n'ont pas la même robustesse que les projections de dépenses de retraite : en effet ces dernières dépendent essentiellement des évolutions démographiques qui sont connues avec une marge d'erreur assez faible. Ce n'est pas le cas en revanche pour les dépenses de santé : au cours des dernières décennies, les changements démographiques ont joué un rôle beaucoup moins important dans l'augmentation des dépenses de santé que les facteurs d'offre et de demande. Les projections proposées ne tiennent pas compte de ces effets mais uniquement des facteurs démographiques.

devrait notamment s'accompagner d'une plus grande institutionnalisation de la prise en charge de la dépendance.

Au total, le vieillissement de la population européenne va donc entraîner, en l'absence de réforme du système de protection sociale, une hausse des dépenses publiques de retraite, de santé et de dépendance de l'ordre de 5 à 6 points de PIB pour la moyenne des pays de l'Union européenne et parfois beaucoup plus pour cer-

tains pays. Cette hausse ne pourra pas être uniquement prise en charge par une augmentation des prélèvements obligatoires qui hypothéquerait les perspectives de croissance et de retour au plein emploi en Europe. C'est pourquoi il convient d'agir conjointement sur tout ou partie des autres facteurs : hausse des taux d'activité, modération des retraites versées, recul de l'âge moyen de départ à la retraite.

Favoriser durablement l'emploi

Depuis le milieu des années 1990, la situation de l'emploi en France s'est nettement améliorée. Elle a d'abord bénéficié de la vigueur de l'activité des dernières années de la décennie.

Au cours de ces années, les créations d'emplois ont, en outre, été nettement plus nombreuses que dans les années de forte croissance de la fin des années 80. À l'origine de cette amélioration structurelle du marché du travail, trois facteurs peuvent être isolés : la modération durable des salaires depuis une quinzaine d'années, les réductions de cotisations sociales sur les bas salaires mises en œuvre dans la première moitié des années 90, enfin un fonctionnement plus souple du marché du travail (avec le développement de nouvelles formes d'emploi comme l'intérim et le temps partiel). Politiques de l'emploi et modération salariale se sont traduites par un net enrichissement du contenu en emploi de la croissance française par rapport aux années 80.

Parallèlement, des efforts ont été entrepris pour réduire les obstacles financiers rencontrés par les personnes souhaitant travailler. Ces efforts ont porté sur le système de prélèvements avec notamment la création de la prime pour l'emploi. Ils ont permis d'améliorer la rémunération du travail peu qualifié et d'accroître les gains financiers liés au retour à l'emploi des personnes au bas de la distribution des revenus. Ces efforts visent à accroître l'offre de main-d'œuvre alors que notre économie montre encore la coexistence paradoxale d'un chômage élevé avec des emplois qui restent vacants.

La remontée du chômage depuis le printemps 2001, bien qu'elle reste modeste au regard des périodes passées de ralentissement conjoncturel, souligne la nécessité d'une nouvelle étape pour l'emploi. Le

niveau du chômage reste excessivement élevé alors qu'il y a probablement peu d'effets supplémentaires à attendre aujourd'hui des politiques de l'emploi déjà mises en œuvre. Au-delà de la reprise de l'activité en 2003, **la valorisation durable du potentiel de ressources humaines du pays appelle la mise en œuvre d'un ensemble cohérent de mesures pour réduire le sous-emploi.**

Au cours des années 90, la croissance française est devenue beaucoup plus riche en emplois

Le seuil de croissance à partir duquel l'économie française crée des emplois est passé de 2,5 % dans les années 80 à moins de 1,5 % dans les années 90. Initialement masqué par l'atonie de la conjoncture, cet enrichissement de la croissance en emploi s'est pleinement manifesté depuis le milieu des années 1990 : le retour de la croissance s'est accompagné de créations d'emplois exceptionnellement dynamiques. De 1995 à 2001, près de 1,8 million d'emplois ont été créés dans le secteur marchand.

La diminution du seuil de création d'emplois peut être portée au crédit des politiques publiques menées tout au long des années 90. Il convient cependant de distinguer entre les mesures favorisant une baisse pérenne du chômage et celles qui favorisent le partage du travail.

Les allégements de cotisations sociales au voisinage du SMIC décidés dans la première moitié des années 90 ont permis d'abaisser de manière notable le coût du travail peu qualifié

Si les travaux économétriques conduisent à une gamme d'effets sur l'emploi assez

large, ils tendent pour la plupart à mettre en évidence des effets significatifs et de grande ampleur. Pour donner un ordre de grandeur admissible, on peut estimer aujourd’hui selon les études entre 250 000 et 460 000 les créations d’emplois permises par ces mesures (soit une baisse de plus d’un point du chômage structurel). Le ralentissement apparent des gains de productivité du travail qui s’ensuit n’est pas le signe d’une «panne» du progrès technique mais le résultat d’une politique de réintégration dans le marché du travail des salariés les moins qualifiés.

Le ralentissement des gains de productivité récents corrige les déséquilibres apparus dans les années 70 et au début des années 80, quand une hausse excessive du coût du travail avait progressivement exclu des entreprises les salariés les moins productifs. La hausse rapide de la productivité apparente du travail, au cours de cette période, était ainsi en partie artificielle : c’était «une productivité de sous emploi». La baisse du coût du travail peu qualifié favorise en outre le développement des services à la personne, où les gains de productivité sont traditionnellement de faible ampleur. Au total, un tel ralentissement de la productivité apparente du travail ne signifie pas que notre potentiel de croissance s’affaiblit, au contraire : celui-ci est stimulé par l’augmentation de l’emploi⁽¹⁾.

L’efficacité de ces mesures ciblées a été amplifiée par le contexte général de modération salariale qui a prévalu en France depuis le milieu des années 80

Depuis maintenant près d’une vingtaine d’années, la progression du pouvoir d’achat des salaires est restée bien en ligne avec le rythme de croissance de la produc-

tivité du travail. Cette modération salariale a permis au partage de la valeur ajoutée de revenir à un niveau proche de celui qui prévalait au moment des Trente glorieuses. Ce retour durable à un partage de la valeur ajoutée plus équilibré a fini par contribuer, de manière sans doute importante, à l’enrichissement de la croissance en emploi.

Au total, une bonne partie des observateurs considèrent que le marché du travail en France s’est amélioré en profondeur. Au-delà des évolutions cycliques de l’économie française, le taux de chômage a été durablement abaissé. Ce taux, parfois appelé chômage structurel, aurait ainsi diminué de 2 points au cours des années 90, passant de 10,5 % à 8,5 %.

De nouvelles formes d’emploi, plus souples, ont contribué à accroître l’emploi. Entre 1990 et 1999, la part des individus travaillant à temps partiel dans l’ensemble des salariés est passé de 12,2 % à 18,1 %, tandis que celle des salariés en contrat à durée déterminée augmentait de 3,1 % à 4,4 %. Enfin, la part de l’intérim dans l’emploi salarié total doublait quasiment, en passant de 1,2 % à 2,2 %.

Le «partage du travail» induit par le passage aux 35 heures n’est pas de même nature. Cette stratégie ne réduit pas, bien au contraire, le coût du travail et n’améliore donc pas de manière durable les perspectives d’emplois des moins qualifiés. Elle a sans doute permis d’accélérer la résorption du chômage accumulé durant les années de croissance molle et d’éviter dans certains cas des phénomènes d’hystérèse (les chômeurs de longue durée voient leur employabilité se réduire avec le temps passé au chômage, ce qui peut accroître le

(1) A l’inverse, dans le cas de la réduction du temps de travail, le potentiel est durablement déprimé, toutes choses égales par ailleurs, par la diminution des heures travaillées.

chômage structurel). Les négociations sur le temps de travail ont également permis, dans certaines entreprises, de dégager plus rapidement de nouvelles formes d'organisation plus efficaces. Cependant, pour limiter la hausse du coût du travail, la réduction de la durée légale du travail a nécessité d'importants allégements de charges sociales, au coût élevé pour les finances publiques. Parce qu'il limite le nombre d'heures travaillées dans l'économie française, qu'il pèse sur les coûts salariaux des entreprises et qu'il mobilise un montant élevé de financement public, le partage du travail est de nature, à terme, à limiter la production potentielle et l'emploi.

La montée du chômage en 2001 souligne le besoin d'une nouvelle étape

Après avoir atteint des niveaux historiques en 1999 et 2000, les créations d'emplois marquent le pas depuis 2001

En 2001, la croissance de l'économie française a fléchi sous l'effet du ralentissement chez nos principaux partenaires, pesant sur l'évolution du marché du travail. L'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels aura ainsi progressé de 1,5 % l'an passé (soit 223 000 nouveaux postes), après 3,1 % en 1999 et 3,9 % en 2000. La résistance de l'emploi dans une phase de ralentissement conjoncturel aussi marqué illustre les progrès accomplis au cours de la décennie 90.

L'industrie, particulièrement affectée par le ralentissement de la demande extérieure, a de nouveau détruit des emplois au second semestre de 2001 et au début 2002. Après avoir progressé à un rythme record en 2000, les effectifs salariés du secteur de la construction ont nettement ralenti en 2001. Toujours principal contributeur à la croissance de l'emploi, le secteur tertiaire a

également fait preuve d'un moindre dynamisme, sous l'effet notamment du repli de l'emploi intérimaire après deux années de croissance soutenue.

Les tensions salariales sont demeurées limitées malgré les effets différés de la très forte baisse du chômage en 2000 et des aléas pétroliers de la fin 2000 qui ont induit une brusque remontée de l'inflation. Les salaires par tête ont été quelque peu freinés dans les entreprises passées à 35 heures. En revanche, la diffusion de la réduction du temps de travail a contribué à rehausser les rémunérations horaires et entraîné une revalorisation mécanique assez forte du salaire minimum (+4,05 % au 1^{er} juillet 2001).

La baisse du chômage s'est brusquement interrompue au printemps 2001

Après avoir atteint un point bas au printemps 2001, le taux de chômage s'est redressé au second semestre pour atteindre 8,8 % de la population active en fin d'année. Au printemps 2002, il atteignait 9 % de la population active, soit 0,4 point de plus qu'un an plus tôt. Cette remontée est plus graduelle que lors du ralentissement des années 80 ou du début des années 90. Mais elle souligne la nécessité d'approfondir les politiques de l'emploi.

C'est parmi les jeunes et surtout les hommes que la hausse des demandeurs d'emploi a été la plus rapide sur la période récente.

Cette dynamique résulte du ralentissement des créations d'emploi dans un contexte de progression toujours soutenue de l'offre de travail. La dégradation du climat conjoncturel s'est en effet traduite par une remontée des entrées au chômage et ce, quel qu'en soit le motif : licenciement économique, fin de mission d'intérim ou de contrat à durée déterminée ou première inscription. En parallèle, la croissance de la

population active tendancielle est restée assez soutenue, les premiers effets démographiques du vieillissement ne se faisant sentir qu'à partir de 2002. La remontée du chômage a été accentuée par la diminution du nombre de bénéficiaires des mesures de retrait d'activité, la suppression du service national et la fin des conventions de conversion programmée par la convention Unedic de juin 2000. À l'inverse, la forte mobilisation de contrats emploi solidarité et de stages ciblés sur la fin 2001 et le début 2002 a contribué à freiner temporairement la remontée du chômage à la fin 2001 et au premier semestre 2002.

La situation du marché du travail devrait s'améliorer progressivement en 2003

En 2003, l'emploi bénéficiera, avec un retard habituel, du redémarrage progressif de l'activité. Il bénéficiera en outre des nouvelles mesures prises par le gouvernement.

Au-delà de la reprise de l'activité en 2002-2003, la baisse durable du chômage suppose la mise en œuvre de nouvelles réformes

Les effets des politiques d'aide à l'emploi marchand commencent à s'estomper

Au regard du ralentissement qu'a subi l'économie française, les mesures d'enrichissement de la croissance en emploi ont permis d'obtenir des performances encore relativement satisfaisantes en 2001. Leurs effets sont néanmoins aujourd'hui moins puissants.

La baisse des cotisations patronales ou la modération salariale ont un effet durable sur le niveau de l'emploi, mais ne jouent

pas indéfiniment sur sa dynamique. Ainsi, si les allégements de charges "offensifs" (au sens où ils visaient à réduire le coût du travail, notamment au niveau du salaire minimum) mis en place au milieu des années 1990 ont permis de porter l'emploi à un niveau sensiblement plus élevé, ils ne permettent probablement plus de favoriser de nouvelles et importantes créations d'emplois. Seules la baisse de la taxe professionnelle et celle de la TVA dans le secteur de l'entretien du logement pourraient encore contribuer à la croissance de l'emploi, à la hauteur de quelques dizaines de milliers. La modération générale des salaires, enfin, pourrait être remise en cause s'il y avait une forte diffusion de la progression du salaire minimum attendue d'ici 2005.

Les effets de la RTT ne seraient plus pour leur part que de faible ampleur. La RTT a pu avoir des effets de court terme sur l'emploi au cours des premières années. Ces effets devraient s'estomper à l'avenir. La contribution de la réduction du temps de travail aux créations d'emploi a déjà diminué en 2001 en raison de moindres passages aux 35 heures. Au total, près de 60 % des salariés des secteurs concurrentiels étaient à 35 heures à la fin 2001 et on estime que la RTT aurait permis la création d'environ 80 000 emplois en 2001 après 145 000 en 2000 ; en 2002, les effets de court terme de la RTT seraient plus faibles encore.

La résorption durable du chômage suppose de franchir une nouvelle étape

Favoriser le pouvoir d'achat sans peser sur le coût du travail, libérer le régime des heures supplémentaires, mieux insérer les jeunes sur le marché du travail, réduire la segmentation du marché du travail, poursuivre la politique de réduction des pièges

à inactivité, éviter l'exclusion du marché du travail des salariés âgés constituent les principaux axes pour stimuler l'emploi et réduire le chômage.

Favoriser le pouvoir d'achat sans peser sur le coût du travail

La mise en œuvre des 35 heures a impliqué des progrès de pouvoir d'achat modestes et un éclatement du système de salaire minimum. Le niveau de salaire minimum dépend ainsi de la date de mise en place effective des 35h. Sans réforme progressive de ce dispositif, dont la loi de 1999 disposait qu'il devait être supprimé en 2005, l'unification des garanties mensuelles au niveau du SMIC mensuel des salariés travaillant 39 heures se traduirait par une hausse excessive du coût horaire du travail au voisinage du SMIC.

Pour favoriser le pouvoir d'achat des salariés les moins bien payés tout en limitant la hausse des coûts salariaux, le gouvernement propose de modifier le dispositif mis en place par la loi sur la réduction du temps de travail : arrêt de la création de nouvelles garanties mensuelles de rémunération après celle introduite en juillet 2002, convergence par étapes des garanties mensuelles et du SMIC d'ici le premier juillet 2005 sur le niveau de la dernière garantie créée qui, elle, est indexée sur les prix. Au total, le pouvoir d'achat du SMIC horaire devrait augmenter de 11,4 % d'ici 2005.

Pour limiter l'impact sur les entreprises de cette hausse du salaire minimum, aujourd'hui surtout perçu par les salariés des petites entreprises travaillant 39 h par semaine, le dispositif d'allégements de charge est renforcé. Une ristourne unique de cotisations sociales sera introduite : dégressive jusqu'à 1,7 fois le SMIC horaire, elle se traduira par une baisse de 26 points de cotisations sociales au niveau du SMIC, quelle que soit la durée du travail.

Ouvrir le régime des heures supplémentaires

Le recours aux heures supplémentaires sera facilité de manière à permettre aux entreprises de répondre aux commandes qui leur sont adressées, tout en permettant aux salariés d'accroître leur revenu mensuel. Le contingent réglementaire d'heures supplémentaires sera accru de 130 à 180 heures et leur coût pour les entreprises sera réduit. Le calcul de la ristourne s'effectuera désormais sur la base du salaire horaire et non plus du salaire mensuel. Le surcoût de la première heure supplémentaire au niveau du SMIC, qui était de 86 % (respectivement 103 %) dans une entreprise à 35 h (respectivement 39 h) passera à 38 % pour toutes les entreprises avec les nouveaux allégements.

Mieux insérer les jeunes sur le marché du travail

Le chômage des jeunes est aujourd'hui sensiblement plus élevé que celui des adultes, même s'il reste d'une durée nettement inférieure. Pour une part, cette situation résulte d'un coût pour l'employeur jugé excessif au regard de l'expérience encore réduite des jeunes.

Pour répondre à cette situation, le « contrat jeunes sans charges » institue une franchise totale de cotisations sociales patronales au niveau du SMIC pour les jeunes peu qualifiés, qui sont les plus touchés par le chômage et pour lesquels l'accès au premier emploi est problématique. Cette nouvelle mesure de baisse des charges sociales pourrait bénéficier à 350 000 jeunes et contribuer à créer à moyen terme environ 40 000 emplois nets.

Cette mesure s'inscrit dans une stratégie de réorientation d'ensemble des emplois aidés du secteur public vers des emplois permettant une insertion plus durable dans le secteur marchand.

Poursuivre la réduction des trappes à inactivité

La prime pour l'emploi vise à accroître le pouvoir d'achat des personnes les moins bien payées : l'objectif est d'accroître leur participation à l'emploi, en augmentant la différence de revenu entre les personnes sans et avec emploi. Le dispositif actuel, centré sur les salariés au SMIC à plein temps, ne traite pas de manière satisfaisante la situation des personnes qui retournent à l'emploi au travers du temps partiel.

L'accroissement de la prime pour l'emploi reçue par les personnes employées à temps partiel, celles-là même qui actuellement gagnent le moins à reprendre un emploi, devrait ainsi stimuler l'offre de travail des travailleurs peu qualifiés. Aux États-Unis, les études empiriques ont montré qu'un dispositif fiscal analogue, l'EITC (*Earned Income Tax Credit*), a permis de relever de 3 à 6 points le taux d'activité des familles monoparentales. La mesure entraînera par ailleurs un surcroît appréciable de revenu pour les travailleurs faiblement rémunérés.

Réduire la segmentation du marché du travail

Les années de forte croissance ont permis un fort développement de l'emploi durable (en CDI). Pourtant subsiste un important volet d'emploi de durée limitée (CDD et intérim). Pour une part, la réticence de certains employeurs à proposer un emploi à durée illimitée résulte de la crainte d'avoir à affronter des contraintes excessives en cas de retournement durable de la conjoncture. Pour se couvrir contre ce risque, ils renoncent à l'embauche ou bien recrutent

des salariés pour une courte période. S'établit ainsi un marché du travail à deux vitesses : une partie des salariés concentre les difficultés du marché du travail et connaissent une rotation très rapide entre chômage et emploi, ce qui ne favorise guère la formation d'un projet de carrière : les jeunes sont les principales victimes de cette segmentation du marché du travail.

Sans remettre en cause les protections légitimes dont bénéficient les salariés, un aménagement des dispositifs qui freinent l'embauche durable des jeunes et des travailleurs peu qualifiés serait de nature à réunifier le marché du travail. C'est dans ce sens que la loi de modernisation sociale sera réexaminée prochainement.

Augmenter le taux d'activité des salariés âgés

Enfin la mobilisation de l'ensemble des ressources en main d'œuvre du pays pour élever son niveau de richesse collective passe par une meilleure insertion des salariés âgés dans l'emploi. Un moindre recours aux régimes de préretraite abondés par financement public pourrait ainsi contribuer à l'augmentation des taux d'activité des plus de 55 ans. Mais c'est surtout dans chaque entreprise qu'il convient de mieux tirer partie des compétences accumulées par les salariés expérimentés, et d'assurer un déroulement efficace et mutuellement profitable des fins de carrière.

La nouvelle étape de la politique pour l'emploi doit permettre de viser une réduction durable du chômage. Elle s'inscrit dans une stratégie d'ensemble qui vise, au travers de la libération des énergies collectives, une croissance forte et durable.

Pourquoi baisser les prélèvements obligatoires ?

La politique d'allégements d'impôts et de charges sociales mise en œuvre par le nouveau Gouvernement s'articule autour d'un double objectif : promouvoir le plein emploi et accroître le potentiel de croissance de notre économie.

En effet, **le niveau des prélèvements obligatoires** a eu tendance à s'alourdir au cours de la dernière décennie, en particulier sur les facteurs de production travail et capital (*cf. graphique 1*). Proche de 45 % du montant de l'assiette, il est relativement élevé par rapport à nos proches voisins européens dans un contexte international où la concurrence fiscale s'exerce de plus en plus vivement sur le capital productif et le travail qualifié. À défaut d'harmonisation fiscale en Europe, conserver ce niveau élevé de prélèvements et donc ne pas tenir compte des réformes fiscales entreprises par nos partenaires pèserait sur nos perspectives de croissance et de retour au plein emploi.

De plus, **l'évolution récente de l'économie française** justifie qu'une attention particulière soit portée à notre potentiel de croissance. Malgré le ralentissement enregistré durant les deux dernières années, la demande des ménages est restée relativement soutenue alors que les entreprises ont freiné leurs investissements. L'objectif premier du Gouvernement est donc de renforcer notre potentiel de production pour poursuivre le chemin du retour au plein emploi tout en évitant une remontée des tensions inflationnistes.

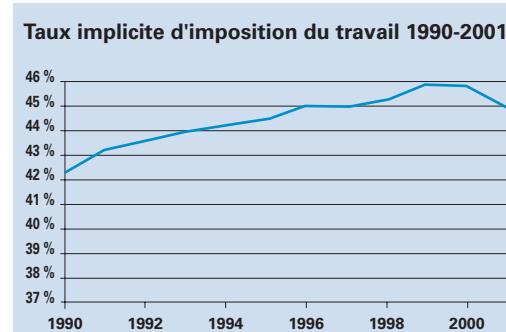
Enfin, **les conséquences prévisibles du vieillissement de la population française** rendent également nécessaire un élargissement de notre potentiel de croissance. Celui-ci permettra d'éviter un ralentissement des revenus par tête et de

dégager des ressources supplémentaires pour faire face au surcroît de dépenses engendré par ce vieillissement (retraites, dépenses de santé et de dépendance).

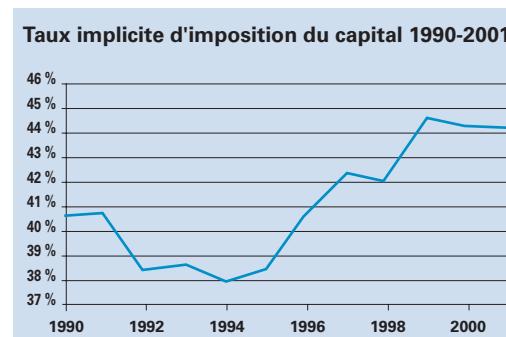
Partant de ce triple constat, la politique fiscale doit s'efforcer d'améliorer la performance à moyen et long terme de notre économie. Elle doit donc contribuer à développer la participation de chacun au marché du travail et créer un climat favorable à l'investissement et à l'innovation.

La baisse des cotisations sociales doit dynamiser l'emploi pour les catégories les plus affectées par le chômage

Notre système de prélèvements et de transferts ne doit pas conduire à exclure certaines catégories de la population du marché de l'emploi et par-là même du bénéfice des fruits de la croissance. **C'est pourquoi les baisses de charges engagées sont ciblées sur les catégories de la population les plus touchées par le chômage.**



Graphique 1
Taux d'imposition implicites du travail et du capital sur la période 1990-2001



Hypothèses : Les taux implicites d'imposition (cf. encadré 1) rapportent l'impôt payé à l'assiette économique de cet impôt ; la ventilation des impôts concernant les facteurs travail et capital se fait selon des conventions fixées par Eurostat, permettant de la sorte des comparaisons plus aisées au niveau international.

Sources : Eurostat jusqu'en 1997 et projection Direction de la Prévision, bureau des études fiscales.

En France, le poids des cotisations sociales pénalise encore trop fortement l'emploi, en particulier celui des personnes les moins qualifiées dont la productivité peut être inférieure au coût du travail au niveau du salaire minimum. Les mesures de **baisse ciblée des cotisations sociales patronales** sur les bas salaires prises au milieu des années 1990 (d'un montant annuel de 7 Md€) ont permis de résoudre une partie du problème en incitant les entreprises à créer des emplois (entre 250 000 et 460 000 selon les études) que les personnes peu qualifiées étaient susceptibles d'occuper. Les ménages modestes ont par ce biais déjà bénéficié au cours de la dernière décennie de la forte progression de l'emploi : ces mesures participent à un mouvement de redistribution des gains de la croissance par l'emploi.

Les réformes engagées par le Gouvernement depuis le printemps amplifient cette orientation :

- Le « **contrat jeunes sans charges** » institue l'équivalent d'une franchise totale de cotisations sociales patronales au niveau du SMIC pour les jeunes peu qualifiés, encore très touchés par le chômage et pour lesquels l'accès au premier emploi est problématique. Cette nouvelle mesure de baisse des charges sociales pourrait créer jusqu'à 40 000 emplois et engendrera de ce

fait une hausse substantielle de revenu pour les personnes concernées.

- Dans le cadre de l'assouplissement des 35 heures et de l'unification des différents niveaux de salaire minimum, des allégements de cotisations sociales patronales supplémentaires vont être consentis au niveau du Smic afin de limiter la hausse du coût du travail : l'allégement total atteindra 26 points de salaire contre 18,2 aujourd'hui pour une entreprise n'ayant pas réduit la durée du travail. Cet approfondissement des baisses de charge représente un effort budgétaire supplémentaire de 7 Md€ à l'horizon 2007, dont 800 millions déjà consentis en 2003. Il s'accompagne en outre d'un recentrage des aides sur les emplois les moins bien rémunérés.

- **L'accroissement de la Prime pour l'emploi reçue par les personnes employées à temps partiel**, dont le gain à reprendre un emploi est le plus faible parmi la population au chômage, devrait en outre stimuler l'offre de travail des travailleurs peu qualifiés. Aux États-Unis, les études empiriques ont montré qu'un dispositif fiscal analogue, l'EITC (*Earned Income Tax Credit*), a permis de relever de 3 à 6 points le taux d'activité des familles monoparentales. La mesure entraînera par ailleurs un surcroît appréciable de revenu pour les travailleurs faiblement rémunérés (*cf. encadré 1*).

Encadré 1

Refonte de la Prime pour l'emploi

La Prime pour l'emploi a permis d'augmenter substantiellement le surcroît de revenu disponible procuré par le retour à une activité professionnelle faiblement rémunérée. Par exemple, pour une personne isolée sans enfants en 2002, passer de l'inactivité (bénéfice du Revenu minimum d'insertion) à une activité à temps plein rémunérée au Smic engendre un surcroît de revenu disponible mensuel de 353 €, dont 30 € (près de 10 %) dus à la seule PPE.

Pour autant, malgré ces efforts, le surcroît de revenu disponible procuré par l'exercice d'une activité faiblement rémunérée, exercée à temps partiel ou seulement une partie de l'année, reste encore faible : seulement 72 € par mois

pour une personne isolée sans enfant exerçant à mi-temps une activité professionnelle rémunérée au Smic horaire.

Cette situation est d'autant moins satisfaisante que de nombreux travailleurs faiblement rémunérés sont des personnes employées à temps partiel, qui souvent alternent périodes d'activité et de chômage. Il serait à la fois plus efficace – pour inciter à l'exercice d'une activité professionnelle – et plus équitable – il n'est pas juste que le travail n'ait pas de contrepartie significative en termes de niveau de vie – que l'exercice d'une activité professionnelle, surtout dans des conditions de forte précarité, induise un surcroît notable de revenu disponible.

C'est pourquoi le barème de la Prime pour l'emploi de 2003 est aménagé en faveur des personnes travaillant à temps partiel ou seulement une partie de l'année : jusqu'à présent une personne employée à mi-temps toute l'année (ou à temps plein pendant 6 mois) bénéficiait de 50 % de la PPE d'une personne employée à temps plein toute l'année. Ce chiffre passe à 72,5 % avec le barème 2003. Ainsi, le surcroît de revenu disponible mensuel induit par le passage de l'inactivité à une activité rémunérée au SMIC horaire et exercée à mi-temps passerait pour une personne isolée sans enfants de 72 € à 81 €, soit une hausse de 13 %.

La baisse de l'impôt sur le revenu doit stimuler la croissance à court terme et augmenter à moyen-long terme le potentiel de croissance français

En complément de ces mesures ciblées, **la baisse de l'impôt sur le revenu de 5 % dès 2002** exerce des effets plus globaux puisqu'elle concerne 16 millions de foyers fiscaux pour un coût budgétaire de 2,7 Md€. Elle se traduit par une réduction des taux marginaux et moyens d'imposition et vise ainsi, par deux canaux, à la stimulation du potentiel productif de notre économie. En premier lieu, chaque heure de travail supplémentaire sera moins taxée ; en d'autres termes, la baisse des taux marginaux d'imposition exerce des effets favorables sur l'offre de travail. En second lieu, la réduction du poids moyen de l'impôt sur le revenu permet de réduire les risques de délocalisation du facteur travail, en particulier du travail qualifié.

À moyen-long terme, en diminuant le coin fiscale-social (différence entre le coût

du travail pour l'entreprise et le revenu net du salarié après impôts et cotisations), la réduction du poids de l'impôt sur le revenu contribue à **abaisser le taux de chômage d'équilibre** et à créer les conditions d'une croissance forte et durable. De surcroît, la baisse d'impôt sur le revenu entretient la dynamique du pouvoir d'achat global des ménages et contribue ainsi à court terme au soutien de la consommation des ménages, de l'activité et de l'emploi.

La stratégie fiscale du Gouvernement vise à favoriser l'investissement et l'innovation, notamment en renforçant l'attractivité du territoire français

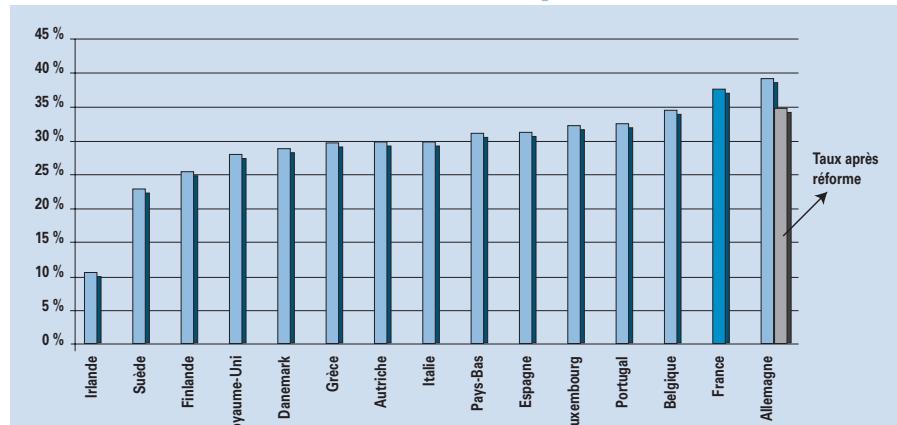
Cette stratégie vise à augmenter à la fois notre capacité physique à produire et celle à mobiliser plus rapidement le progrès technique. D'importantes réformes fiscales ont été récemment entreprises dans certains États membres de l'Union européenne, dont l'Allemagne est l'un des derniers exemples en date. Il apparaît de plus

en plus nécessaire d'alléger la charge fiscale supportée par les entreprises (1) afin de réduire les risques de délocalisation du capital productif et de préserver la compétitivité de notre économie. En effet, l'analyse des indicateurs de compétitivité fiscale (cf. encadré 2) révèle une moindre compé-

titivité de la France au sein de l'Union européenne : en 1999, la France avait ainsi un des taux effectifs moyens d'imposition des entreprises les plus élevés (cf. graphique 2). La suppression de la part salariale de la taxe professionnelle va dans le sens d'une réduction de ce taux.

Graphique 2

Taux effectifs moyens d'imposition des entreprises des États membres de l'Union européenne



Note : Les taux effectifs présentés sont calculés à partir de la législation fiscale de 1999 et sur la base d'une hypothèse de rendement de l'investissement égal à 20 %. Seule la fiscalité des entreprises est prise en compte dans les calculs. La réforme allemande est entrée en vigueur en 2001.

Source : « Company taxation in the internal market », Document de travail de la Commission européenne, 2001.

Encadré 2

Les indicateurs de pression fiscale pesant sur les entreprises

L'évaluation de la charge fiscale pesant sur les entreprises ne peut reposer sur la seule observation du taux légal de l'impôt sur les sociétés (IS) car la détermination des assiettes fiscales de l'IS est très différente d'un pays à l'autre. Certains pays ont des taux élevés et des assiettes étroites ; d'autres ont choisi l'équilibre inverse. Afin de pouvoir effectuer des comparaisons internationales de pression fiscale pesant sur les entreprises, de nombreuses méthodes visant à construire des indicateurs synthétiques de fiscalité ont par conséquent été développées. À un niveau très global, deux grands types d'indicateurs peuvent être distingués : ceux fondés sur des agrégats macroéconomiques rapportant des données de recettes fiscales ex post à leurs assiettes économiques (**les taux implicites d'imposition**) ; par exemple, on peut calculer le ratio des recettes d'impôt sur les sociétés sur l'ensemble du résultat brut d'exploitation des sociétés. Le deuxième type d'indicateurs est de nature plus microéconomique et repose sur des taux simulés ex ante portant sur des investissements fictifs (**les taux effectifs d'imposition**). Ces indicateurs sont particulièrement intéressants en matière

(1) La baisse des taux moyens et marginaux d'imposition accroît par ailleurs l'attractivité du territoire français pour les entreprises de haute technologie.

d'analyse économique car ils permettent d'appréhender de manière synthétique à la fois le niveau des taux légaux d'imposition et les règles de détermination de l'assiette. L'éventail des résultats est a priori très large. Toutefois, une évaluation méthodologique de ces indicateurs conduit à souligner leur spécificité.

Ainsi, les taux implicites d'imposition ne renseignent que sur la répartition de la charge fiscale entre les agents déjà présents dans une économie : ils permettent en particulier de comparer l'évolution de l'imposition des assiettes peu mobiles (le travail) et des assiettes plus mobiles (les entreprises, le capital). Toutefois, comme ils se fondent sur des données observées de recettes fiscales, ils ne permettent d'effectuer ni d'évaluation prospective de réformes fiscales, ni de diagnostic concernant le comportement des entreprises, notamment en termes de choix de localisation.

Pour ce faire, il est préférable d'examiner les taux effectifs moyens d'imposition. En effet, ces indicateurs reposent sur les paramètres de législation fiscale et permettent de simuler, à la manière des investisseurs, les prélèvements que subiront les rendements d'un investissement. En contrepartie d'une perte de généralité, dans la mesure où ces indicateurs s'appuient sur une quantité importante d'hypothèses, le diagnostic sur la concurrence fiscale gagne en pertinence.

Malgré de nombreuses difficultés méthodologiques qui limitent la portée des résultats (évaluation de la charge fiscale pesant sur les entreprises, mesure des investissements directs étrangers (IDE) et difficulté à tenir compte des autres facteurs intervenant dans les décisions de localisation), un grand nombre d'études s'accordent pour souligner que les flux d'IDE semblent assez sensibles aux conditions fiscales, même si l'ampleur de cet effet reste incertain. Ainsi, le Central Planning Bureau (2002) des Pays-Bas a réalisé une analyse de 25 études relatives à l'impact de la fiscalité sur les IDE : ses conclusions sont qu'en moyenne une hausse du taux de l'impôt sur les sociétés de 1 point réduit les IDE entrants de 3,3 %. De surcroît, une étude réalisée pour la Direction de la Prévision obtient des résultats du même ordre de grandeur : si le taux d'IS français était abaissé à 30 %, c'est-à-dire le niveau médian de

l'Union européenne, le flux d'IDE entrants serait durablement augmenté de 10 %. Bien que cette conclusion doive être interprétée avec beaucoup de précautions, elle suggère que le rôle de la fiscalité dans les décisions d'investissement à l'étranger est significatif.

En outre, il est désormais établi que le maintien d'un taux légal d'impôt sur les sociétés plus élevé que nos voisins européens incite les entreprises à des procédés d'optimisation fiscale complexes dont le but est de transférer la base taxable vers les pays à faible imposition. De tels comportements sont susceptibles d'affecter le financement des dépenses publiques dans la mesure où l'optimisation fiscale permet à une multinationale de profiter des services publics d'un pays sans en subir l'intégralité de la contrepartie en termes de prélèvements obligatoires.

L'innovation constitue de surcroît un facteur essentiel de dynamisme pour l'éco-

nomie française : l'émergence d'activités nouvelles dans les technologies de pointe mais aussi dans les services, la mise au point de procédés de production plus performants permettent une amélioration de la compétitivité de nos entreprises. Assurer des conditions favorables à l'innovation constitue l'un des moyens les plus sûrs de développer de manière durable le potentiel de croissance de l'économie française. C'est pourquoi le Gouvernement est résolument déterminé à engager une dynamique de l'innovation propice à la création d'entreprises et à la prise de risque.

Au total, les baisses d'impôt entreprises par le Gouvernement permettent de soutenir à court terme l'activité dans une période où les perspectives économiques restent incertaines. Mais elles ont essentiellement pour vocation à s'insérer dans le cadre plus général de politiques结构elles visant à développer notre potentiel de croissance. Le mouvement d'allégements d'impôts entrepris par le Gouvernement sera poursuivi et amplifié dans les années à venir. Il ne sera soutenable que s'il a pour contrepartie une grande maîtrise des dépenses publiques.

Encadré 3

Les prélèvements obligatoires affectent le taux de chômage d'équilibre

Si elle fait parfois l'objet de controverses théoriques, la notion de taux de chômage d'équilibre est un outil désormais traditionnel de l'analyse macroéconomique. Une définition relativement consensuelle du chômage d'équilibre désigne la part du chômage dont on ne peut attendre qu'elle se résorbe du simple fait d'une activité économique et d'une demande plus soutenues. Le chômage d'équilibre est donc la composante du chômage qui n'est pas conjoncturelle et que la croissance à elle seule ne réduira pas. Ceci ne signifie nullement que ce niveau de chômage soit un plancher en deçà duquel on ne puisse pas descendre durablement : on peut en effet réduire le taux de chômage d'équilibre par des réformes structurelles relatives au fonctionnement du marché du travail, notamment du système de prélèvements et de transferts.

De nombreuses raisons permettent d'expliquer la persistance d'un sous-emploi plus important que le niveau optimal d'un point de vue social : la rigidité des salaires, le manque de concurrence sur les marchés de biens et services, les asymétries d'information entre les travailleurs et les employeurs, ou encore les structures de négociations salariales. **L'incidence des prélèvements obligatoires** constitue l'un de ces facteurs.

Dans les analyses de type WS-PS (*wage setting – price setting*), le processus de négociation salariale porte sur le partage des marges. Les salariés cherchent à obtenir des gains de pouvoir d'achat et négocient donc un salaire nominal qui leur assure une « marge » sur l'évolution des prix TTC ; en revanche, plus le chômage est élevé, plus les salariés sont disposés à modérer leurs revendications. Les employeurs quant à eux ont pour objectif de s'assurer une marge sur leurs coûts de production et notamment les salaires. Le chômage d'équilibre est celui qui rend compatibles à terme les revendications des salariés et des entreprises.

Les variations des prélèvements obligatoires sont donc susceptibles d'affecter le

taux de chômage d'équilibre : une hausse de prélèvements creuse l'écart entre le salaire désiré par les salariés et le salaire visé par les employeurs, **le coin fiscalo-social**. Il s'ensuit un accroissement des coûts salariaux et des prix qui cesse lorsque le chômage a augmenté : le chômage d'équilibre est alors plus élevé. À contrario, une baisse de prélèvements contribuera à accroître le pouvoir d'achat des salariés et/ou les marges des entreprises avec peu de tensions inflationnistes à court terme : le chômage d'équilibre s'en trouve réduit. En d'autres termes, la réduction de la pression fiscale permet simultanément d'accroître le pouvoir d'achat des actifs et de favoriser l'emploi.

Réforme des marchés, innovation et création d'entreprises

Introduction

La poursuite d'une croissance soutenue nécessite une évolution progressive de l'environnement des entreprises, que doit favoriser la mise en œuvre d'une politique d'adaptation des structures de l'économie. Cet effort d'adaptation structurelle doit être permanent, puisque les technologies et le cadre dans lequel opèrent les entreprises chez nos partenaires évoluent en permanence. Il doit être renforcé lorsque ces évolutions s'accélèrent ou après une trop longue période de statu quo. Il est indispensable pour que notre économie tire pleinement profit de toutes les potentialités offertes par le progrès technique et par l'intégration européenne.

L'objectif des réformes structurelles est que la concurrence soit exercée de manière équilibrée et équitable, et qu'elle se traduise par des gains de bien-être, c'est-à-dire des bénéfices pour le consommateur final et la collectivité dans son ensemble : baisse des prix et amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre, augmentation de l'activité et de l'emploi. Cela passe souvent par un allégement des contraintes pesant sur les entreprises et par l'ouverture progressive de leurs marchés. Mais cela implique aussi une régulation attentive et renouvelée des secteurs concernés, en particulier dans les secteurs de réseaux comme les transports ou les communications, pour garantir la fourniture des services à un prix raisonnable et dans le respect des intérêts de nos concitoyens.

La politique de réforme économique pour les marchés de biens et services doit reposer ainsi sur trois axes principaux :

- la poursuite de l'ouverture à la concurrence des marchés où les bénéfices de celle-ci sont avérés, en particulier ceux des industries de réseaux, en s'assurant que les consommateurs profitent de baisses de tarifs et d'une amélioration de la qualité, tout en maintenant les exigences de sécurité ;
- une concurrence équitable et la prévention des comportements anticoncurrentiels ;
- le soutien au développement et à la diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies.

L'ensemble de ces réformes structurelles doit être abordé de manière concrète, sans méconnaître les questions redistributives soulevées par leur application. La concetration et l'adhésion de tous les acteurs économiques concernés doivent permettre de s'assurer que les bénéfices des réformes seront partagés par l'ensemble des entreprises et des ménages dans le respect de la cohésion sociale et de notre identité culturelle et nationale.

Les enjeux des réformes sur les marchés de produits

Quand on évoque les réformes structurelles sur les marchés de produits, deux types de politiques sont en général en cause :

- des politiques sectorielles : réseaux en monopoles, encadrement réglementaire de certains secteurs...
- des politiques transversales : politique de l'innovation, aides à la création d'entreprises, politique environnementale...

Dans les deux cas, le risque existe que des réglementations mal adaptées conduisent à protéger excessivement certains producteurs en empêchant d'autres, peut-être plus efficaces, offrant des produits

moins chers et de meilleure qualité, d'entrer sur les marchés. Ainsi protégés, les producteurs en place dégagent des profits excessifs ou ne cherchent pas à minimiser leurs coûts, ce qui gonfle artificiellement le niveau des prix. Ces producteurs sont aussi insuffisamment incités à innover. De mauvaises réglementations ralentissent ainsi notre rythme de croissance à long terme et donc, indirectement, l'emploi.

Il est difficile de mesurer précisément la part de notre économie qui est susceptible de pâtir de ces problèmes, puisque, par définition, les politiques transversales en touchent de larges pans. Mais en ce qui concerne les politiques sectorielles, et même si l'ampleur des réformes déjà accomplies (télécommunications, transport aérien, énergie...) a parfois été minimisée, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'entreprises souffrent encore d'une réglementation vraisemblablement excessive, mal adaptée ou mal appliquée. La part de ces secteurs dans le PIB a certainement diminué fortement avec l'ouverture à la concurrence de certaines industries de réseaux. Mais on peut estimer qu'aujourd'hui au moins 20 % de notre PIB reste encore fortement réglementé : les industries de réseaux (6 % du PIB marchand, hors télécommunications), l'agriculture (plus de 3 %) et le commerce de détail (8 %) sont trois des principaux secteurs dans lesquels le fonctionnement du marché reste très encadré. A ce total de plus de 17 % du PIB marchand, s'ajoutent les diverses professions réglementées (pharmacies, marchés d'intérêt national,...), une bonne partie de la création culturelle (cinéma, livre, disque,...), et certains secteurs en restructuration (mines, construction navale,...).

Tous ces secteurs doivent certes faire l'objet d'une régulation spécifique. Mais elle devient progressivement inefficace si elle n'évolue pas. Tout en maintenant un

cadre législatif et réglementaire stable pour les entreprises, il est indispensable de s'interroger périodiquement sur l'adaptation de notre régulation à l'évolution des marchés et des technologies. A cet égard, le fonctionnement de nos industries de réseaux est encore largement fondé sur des textes de l'immédiat après-guerre, malgré les évolutions importantes intervenues dans les télécommunications, le transport aérien ou l'énergie. La politique agricole européenne a évolué, souvent sous l'impulsion de la France, mais sa structure générale date des années 1960. Les règles appliquées en ce qui concerne le commerce de détail peuvent amener des stratégies de contournement de la part des acteurs intéressés.

Les experts de l'OCDE chiffrent à plusieurs points de PIB les gains nets que pourraient procurer les réformes结构elles sur les marchés de produits à moyen terme en France. La matérialisation de ces gains de croissance s'accompagnerait de centaines de milliers de créations nettes d'emplois.

Comme les bénéfices de ces réformes sont souvent liés à la disparition des profits excessifs de certaines entreprises, il ne faut pas se cacher qu'elles sont aussi susceptibles d'affecter négativement la situation de certains à court terme. Mais les gains enregistrés à court et moyen terme doivent permettre de dégager les marges nécessaires à des mesures d'accompagnement adaptées.

À court terme, les perdants potentiels sont les actionnaires des entreprises protégées (parmi eux, l'État dans plusieurs secteurs), mais parfois aussi leurs salariés. Ceci appelle un examen attentif du calendrier des réformes et des dispositifs d'accompagnement. Les gagnants à court terme sont les consommateurs qui voient les prix baisser. À moyen terme, les effets positifs se diffusent dans l'économie grâce aux créa-

tions d'emplois supplémentaires, et grâce à une accélération de l'innovation et de la productivité des facteurs.

L'ouverture des secteurs de réseaux

Les différentes industries de réseaux en sont à des stades très divers de l'ouverture des marchés. La France a été l'un des premiers pays à ouvrir le secteur de l'eau et elle a aujourd'hui totalement libéralisé celui des télécommunications. Dans d'autres domaines, en revanche, nous sommes plutôt moins ouverts que la plupart de nos partenaires européens.

Ceci nous permet de bénéficier d'un retour sur leurs expériences, dont on peut retenir les principaux enseignements suivants :

- l'ouverture à la concurrence permet des baisses de prix, souvent de l'ordre de 20 à 30 % (confirmé par les télécommunications en France ou l'électricité pour les gros industriels), parfois accompagnées d'une hausse de leur variabilité, puisque ce n'est plus l'État mais principalement l'équilibre des marchés qui fixe les prix ;

- dans chaque secteur, une claire séparation des activités en concurrence et des activités qui restent en monopole est indispensable : les fonctions d'opérateur de réseau, relevant généralement d'un monopole naturel, au sens où elles sont exercées plus efficacement par une seule entreprise que par plusieurs (qu'il s'agisse du réseau ferroviaire, de celui du transport de l'électricité, ou de celui de la boucle locale filaire du téléphone), doivent être clairement séparées de celles de fournisseurs de service (qu'il s'agisse de la circulation des trains, de la fourniture d'électricité, ou de l'offre de communication à longue distance). Les relations entre ces deux segments (« l'interconnexion ») et le comportement du secteur en monopole, la fixation

de ses tarifs et de ses investissements, doivent être strictement régulés ;

- lors de l'ouverture, la qualité et la crédibilité de la régulation sont essentielles. La création d'autorités sectorielles, indépendantes des tutelles publiques et des différents opérateurs, s'est en général imposée pour assurer cette régulation.

Nous nous sommes rapprochés des meilleurs standards internationaux dans les télécommunications et dans l'électricité. Beaucoup reste à faire dans d'autres secteurs.

Il ne faut pas méconnaître les craintes que peuvent susciter ces évolutions : crainte que certaines missions de service public soient à terme remises en cause, crainte que les entreprises de réseaux cessent d'être des sources d'innovation, crainte que l'investissement devienne insuffisant et conduise à une baisse de la qualité des services voire à des pénuries comme on en a vu dans certains pays, crainte enfin que l'ouverture ne se traduise par des coûts sociaux dans les secteurs concernés. C'est précisément le rôle d'une politique attentive et moderne de régulation que de veiller à apporter les réponses appropriées à ces préoccupations. Ces réponses existent : la preuve en est que le secteur des télécommunications, même s'il connaît aujourd'hui des difficultés temporaires à l'échelle internationale, a réussi à éviter ces écueils.

La politique de l'innovation et de la création d'entreprise

En complément de bonnes politiques sectorielles, une intervention publique est indispensable pour stimuler l'innovation. Il s'agit en effet de traiter deux caractéristiques propres à cette activité et qui peuvent conduire à un sous-investissement : la diffusion de l'innovation, qui fait que son responsable ne perçoit qu'une partie de ses

bénéfices ; et l'asymétrie d'information, qui fait que les investisseurs et les banquiers sont parfois trop réticents à financer des investissements risqués et dont la pertinence leur est difficilement appréciable.

L'État dispose d'ores et déjà d'une panoplie d'instruments pour inciter les entreprises à investir dans la R & D. Ainsi, dans l'industrie, environ 11 % de la R & D fait l'objet de soutien public. Certaines interventions publiques sont transversales, tels les brevets ou le crédit d'impôt-recherche. D'autres peuvent être utilisées de façon plus sélective, comme les subventions à la recherche ou les avances remboursables. L'efficacité des interventions ciblées pourrait sans doute être améliorée en sélectionnant mieux les entreprises sur la base des effets positifs qu'auront leurs découvertes pour le reste de l'économie.

En ce qui concerne le financement des activités risquées, parmi lesquelles se trouve la R & D mais aussi la création d'entreprise, l'intervention publique consiste désormais surtout à améliorer l'offre privée d'instruments de financement en la stimulant par des avantages fiscaux ou des garanties, dans la mesure où des asymétries d'information rendent cette offre insuffisante. Cette politique a montré son efficacité puisqu'elle s'est traduite par une augmentation considérable du capital risque. Il conviendrait cependant d'examiner si elle ne pourrait pas être améliorée et amplifiée.

Ces mesures de soutien à la création d'entreprises n'ont de sens qu'à la condition que nous ne relâchions pas notre effort de simplification administrative. La phase d'enregistrement, d'obtention des autorisations et de démarrage d'une activité nouvelle reste en effet trop compliquée et trop longue. Son raccourcissement et sa simplification doivent être poursuivis afin que la France rejoigne ses partenaires les plus performants en ce domaine, tout en

garantissant la sécurité juridique et administrative indispensable aux entreprises.

L'agriculture et l'environnement

Le fonctionnement de la politique agricole commune sera réexaminé lors du prochain exercice budgétaire européen (2007-2013), après l'élargissement de l'Union. Plusieurs préoccupations devront guider ce réexamen. Il faudra tenir compte des résultats des négociations commerciales qui se poursuivent par ailleurs, et qui poussent à des interventions pesant moins sur les marchés. Il faudra que la politique agricole commune progresse davantage encore dans le sens de la qualité et de la sécurité alimentaire et qu'elle favorise un plus grand respect de l'environnement. Il conviendra enfin et surtout de privilégier une réforme qui donne davantage de souplesse aux agriculteurs, en faisant moins dépendre les aides reçues de leur choix de production. L'activité et la valeur ajoutée de notre agriculture pourraient s'en trouver sensiblement rehaussées à terme.

Par nature, l'environnement est un bien public auquel la collectivité se doit de veiller. Or il peut être menacé par certaines activités économiques. D'où la nécessité d'une articulation de la politique économique avec les préoccupations environnementales, qui a eu jusqu'ici du mal à se concrétiser. Les obstacles rencontrés tiennent à l'impopularité de nouvelles taxes ou de nouvelles contraintes, à la charge administrative qu'elles impliquent, et à la nécessité de se coordonner avec les pays partenaires et les concurrents commerciaux.

La réglementation est parfois indispensable lorsque les risques sont mal connus ou pour faire face à des situations d'urgence (principe de précaution). Mais, parce qu'elle s'applique sans distinguer les situations des entreprises, ses coûts écono-

miques, même s'ils ne sont pas apparents, sont en général importants par rapport aux résultats obtenus sur l'environnement.

La fiscalité environnementale est bien adaptée pour les pollutions diffuses qui résultent de l'action d'un grand nombre d'agents. Mais le poids déjà lourd de la fiscalité la rend impopulaire, elle peut impliquer des charges administratives importantes, et elle exige une coordination avec nos partenaires pour éviter des pertes unilatérales de compétitivité pour nos entreprises et des délocalisations qui ne font que déplacer les sources de pollution.

Les accords volontaires négociés ou les droits à polluer conviennent bien au cas où les entreprises concernées sont à la fois assez nombreuses pour éviter la collusion et assez peu nombreuses pour qu'il soit possible de vérifier qu'elles respectent leurs engagements. Ils présentent l'avantage d'être plus responsabilisant pour les entreprises et de mieux contribuer à la diffusion d'une culture de protection de l'environnement que certaines réglementations imposées « de l'extérieur ». Mais le risque existe toujours que ces accords ne conduisent pas au niveau souhaitable de réduction de la pollution.

En pratique, quel que soit l'instrument que l'on envisage, une mesure environnementale efficace se traduit par une modification des comportements des entreprises et souvent par une augmentation de leurs coûts par rapport à la situation antérieure. Parfois, cette hausse ne peut être répercutee dans les prix en raison de la concurrence internationale. Dans les autres cas ou lorsque ce problème peut être traité par la concertation avec nos partenaires, l'augmentation des coûts peut être transmise dans les prix aux consommateurs.

Trois exigences en résultent pour notre politique environnementale : d'abord, pour chaque mesure envisagée, il faut s'assurer

que nos concitoyens considèrent bien que l'amélioration apportée à leur environnement vaut ce qu'elle va leur coûter; ensuite il faut chercher à minimiser le coût économique de ces mesures, notamment en ayant recours aux instruments les plus performants et les mieux adaptés à chaque situation ; enfin, il faut porter une attention particulière aux plus vulnérables de ceux qui supporteront le coût de notre politique environnementale, entreprises, salariés, consommateurs ou contribuables.

Le commerce de détail

Selon l'institut McKinsey, plus du quart de l'accélération de la productivité du travail observée aux États-Unis à la fin des années 1990, serait imputable au secteur du commerce de détail. Cette performance est due en partie aux gains d'efficacité obtenus grâce aux nouvelles technologies (codes barres, réorganisation des tâches, gestion des stocks) et en partie aux économies d'échelle induites par une concentration croissante du secteur.

Même si la productivité du commerce a aussi augmenté en France, son rythme semble avoir été bien moindre. Plusieurs explications sont envisageables. Peut-être une partie des évolutions intervenues aux États-Unis ces dernières années, en particulier l'augmentation de la taille des grandes surfaces, a-t-elle eu lieu plus tôt en France. L'évolution des comportements des acteurs économiques, a pu également conduire, dans certains cas, à des stratégies de contournement des règles fixées par les textes nationaux dans un souci d'équilibre des relations commerciales ou de maîtrise de l'évolution des différentes formes de commerce. En cette matière, des recalages ramenant l'équilibre entre les principaux acteurs (producteurs, distributeurs et consommateurs) pourraient s'avérer utiles.

Évolution des finances publiques

Évolution des comptes des administrations publiques

Le déficit public s'est fortement dégradé, de 1,4 point de PIB en 2001 à 2,6 points de PIB. Il serait stabilisé à 2,6 points de PIB en 2003.

Le ralentissement conjoncturel explique seulement en partie l'aggravation du déficit public en 2002 : un important dérapage des dépenses, non imputable à la conjoncture, et identifié dès le mois de juin par l'audit des finances publiques demandé par le Gouvernement, contribuerait également à cette dégradation. En 2003, une évolution maîtrisée de la dépense permettrait de replacer les finances publiques sur une trajectoire plus favorable et d'engager, dans une perspective de moyen terme, le processus d'assainissement des comptes publics. Cet effort permettrait de baisser les impôts et charges pour consolider le potentiel d'offre de notre économie et de revenir à une situation des finances publiques proche de l'équilibre à moyen terme.

L'amélioration de la situation des finances publiques doit résulter avant tout d'une maîtrise de la dépense. Après une hausse de poids de la dépense publique de 1 point de PIB en 2002, une dynamique plus favorable des comptes publics sera enclenchée en 2003 : le poids des dépenses publiques dans le PIB devrait reculer de 0,5 point de PIB. Après avoir dépassé 3% en volume en 2002, le rythme de progression de la dépense publique

serait en effet ramené à 1,5% en 2003. Cette évolution modérée de la dépense dégagerait des marges de manœuvre, et permettrait d'interrompre la dégradation des finances publiques tout en réduisant le poids des prélèvements obligatoires dans l'économie. La progression du niveau dendettement serait contenue, après le bond important attendu pour cette année (la dette publique progresserait de 1,1 point de PIB en 2002). Compte tenu des mesures d'allègement mises en œuvre ou envisagées, le taux de prélèvements obligatoires serait réduit en 2003, à 44,3 points de PIB. En se concentrant sur la maîtrise de la dépense et sur une baisse des prélèvements obligatoires soutenant le potentiel de croissance de l'économie, les choix effectués permettent de replacer les finances publiques sur une trajectoire soutenable.

Globalement, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques s'établirait à 2,6 points de PIB en 2002, du fait d'une forte dégradation du besoin de financement de l'Etat (0,9 point de PIB) et de la détérioration des comptes sociaux qui passeraient d'un excédent en 2001 à un déficit de 0,15 point de PIB en 2002. Cette prévision est proche des estimations fournies par l'audit des finances publiques demandé par le Gouvernement au mois de juin. En 2003, le besoin de financement se stabiliserait par rapport à 2002 à 2,6 points de PIB. Cette stabilisation masque des évolutions

différencier les secteurs : l'amélioration du solde de l'Etat, dont le besoin de financement serait réduit de 0,2 point de PIB, compenserait la légère dégradation des soldes des autres sous-secteurs des administrations publiques comme les organismes de sécurité sociale et les organismes d'administration centrale.

La dégradation importante du solde public entre 2001 et 2002 comporte une composante conjoncturelle liée au ralentissement de l'activité économique et, partant, à de moindres rentrées de recettes

sociales et fiscales. Mais elle comporte aussi une composante structurelle (cf. encadré). Pour 2002, l'aggravation du déficit public serait pour moitié d'ordre conjoncturel et pour moitié d'ordre structurel, en particulier du fait du dérapage important des dépenses publiques. En 2003, le déficit structurel serait stabilisé au niveau de 2002, c'est à dire à environ 2 points de PIB grâce à une meilleure maîtrise de la dépense publique. Cette stabilité apparente recouvre en réalité un effort significatif de consolidation.

Solde structurel et solde conjoncturel

Le solde des administrations publiques fluctue avec la position de l'économie dans le cycle. On observe un déficit de recettes et un surplus de dépenses (notamment celles qui sont liées à l'indemnisation du chômage) lorsque le PIB est inférieur à son niveau potentiel, et à l'inverse un surplus de recettes et une diminution des dépenses quant il lui est supérieur. Le solde des administrations publiques corrigé des effets de la conjoncture est appelé "solde structurel". La partie du solde effectif qui fluctue avec la conjoncture est qualifiée de conjoncturelle.

Les évolutions qui affectent le solde structurel des administrations publiques reflètent la politique économique menée. L'amélioration du solde structurel traduit soit le ralentissement des dépenses par rapport au PIB, soit l'augmentation durable des recettes.

L'évaluation du solde structurel repose sur la définition d'un taux de croissance "potentiel" de l'économie française. Sur la base d'hypothèses très prudentes, ce dernier est actuellement évalué à près de 2,5% par an et il pourrait s'infléchir à un rythme de 2,25% par an en moyenne sur la période 2003 - 2007. Plusieurs facteurs – baisses des prélèvements obligatoires, réforme sur les marchés de produits, diffusion des nouvelles technologies – pourraient cependant être de nature à éléver le potentiel de croissance de l'économie française. Dans cette hypothèse, le solde structurel se trouverait amélioré à moyen terme par rapport aux évaluations courantes.

Toutefois, ce mode de calcul du solde structurel ne reflète qu'imparfaitement l'orientation de la politique budgétaire sur les années récentes. En 2003, deux facteurs masquent en effet l'amélioration structurelle du déficit qu'induit la maîtrise de la dépense (dont la progression est inférieure de 1 point à celle du PIB) :

- **Le premier effet est dû à un effet de « moins values » fiscales en 2003.** En effet, la méthode usuelle de calcul du solde structurel, utilisée tant par les organismes économiques et financiers que par la direction de la prévision du MINEFI, suppose que les recettes cycliques réagissent avec une élasticité unitaire à l'activité. Ceci a conduit notamment, au cours de la phase haute du cycle où l'élasticité des recettes était très supérieure à l'unité, à affecter de façon indue des surplus de recettes conjoncturels à une amélioration structurelle du déficit. A l'inverse, en 2003, l'élasticité des recettes fiscales est inférieure à l'unité, et les moins-values fiscales pèsent artificiellement sur le déficit structurel usuel.

Il faut donc redresser le solde structurel 2003 des moins-values fiscales attendues pour pouvoir lire, dans les variations du solde structurel, l'impact des mesures discrétionnaires projetées par le Gouvernement.

- **Le second effet est dû à la diminution des recettes non fiscales entre 2002 et 2003.** Les prélèvements de l'Etat sur les entreprises publiques (recettes non fiscales) ont été exceptionnellement importants en 2002. Cette ponction de l'Etat ne constitue cependant pas une source de financement pérenne. Réciproquement, en 2003, la diminution de cette ponction ne signifie pas que l'ajustement envisagé soit moins ambitieux. Or, selon la méthode usuelle d'estimation du solde structurel, cette diminution des recettes non fiscales en 2003 se répercute en totalité en une hausse du solde structurel. Ce facteur doit donc également être corrigé.

Au final, si on prend en compte ces deux éléments, on observe **qu'entre 2002 et 2003, un effort d'assainissement budgétaire significatif est entrepris**, qui peut être chiffré à 0,3 point de PIB. *A contrario*, au cours des années précédentes, la dégradation sous-jacente avait été plus marquée que ne le retracent les indicateurs de solde structurel usuels.

Capacité (+) / besoin (-) de financement des administrations publiques

En points de PIB	1999	2000	2001	2002	2003
Administrations publiques	-1,6	-1,3	-1,4	-2,6	-2,6
Etat	-2,5	-2,4	-2,3	-3,2	-3,0
Organismes divers d'administration centrale	0,3	0,4	0,4	0,6	0,4
Administrations locales	0,3	0,2	0,2	0,15	0,15
Administrations de sécurité sociale	0,3	0,5	0,3	-0,15	-0,2

L'évolution des dépenses

L'accélération des dépenses publiques en 2002 traduit le dérapage des dépenses constaté dans l'audit de la situation des finances publiques remis au mois de juin, qui concerne notamment les dépenses de l'Etat et celles de l'assurance maladie. Comme la progression du PIB a par ailleurs été moins dynamique qu'au cours des années précédentes, la part des dépenses publiques dans le PIB s'est brutalement accrue à 53,8 points de PIB (après 52,7 points de PIB en 2001). Ce ratio est ainsi revenu très près de son niveau de 1997-1998. En 2003, le poids de ces dépenses reculerait pour s'établir à 53,3 points de PIB. Une bonne part de cet effort de maîtrise des dépenses proviendrait du strict respect de la norme limitant la croissance en volume des dépenses de l'Etat, mais également d'une modération de la dépense locale et d'un infléchissement des dépenses d'assurance maladie.

■ Une maîtrise rigoureuse des dépenses de l'Etat dès 2003.

L'audit de la situation des finances publiques remis en juin 2002 a mis en évidence un dérapage sensible des dépenses de l'Etat. La loi de finances rectificative a acté une hausse des dépenses de 4,9Md€ par rapport à la loi de finances initiale, pour couvrir à la fois des dépenses non récurrentes et des insuffisances de dotations pour 2002. Ceci se traduit par une progression effective en 2002 des dépenses budgétaires de l'Etat supérieure de près de 1 point à la norme fixée par la loi de finances initiale à 0,5% en volume.

En 2003, la maîtrise rigoureuse des dépenses de l'Etat permettrait de respecter une norme de progression des dépenses budgétaires de 0,2% en volume. Cet objectif serait atteint grâce à de strictes mesures d'économies, tout en préservant le financement des priorités du gouvernement.

En comptabilité nationale, les dépenses de l'Etat diminueraient de 0,6 point de PIB entre 2002 et 2003.

■ Une progression des dépenses sociales plus contenue en 2003 qui tirerait profit d'un environnement économique plus favorable.

En 2002, les dépenses des organismes de Sécurité Sociale ont encore accéléré (5,6% en valeur).

- La mise en œuvre de la nouvelle convention UNEDIC (notamment la fin de la dégressivité des allocations chômage, liée au PARE) et la dégradation du marché du travail ont entraîné une progression sensible des prestations chômage.
- L'application des mesures décidées à la conférence de la famille 2001 s'est traduite par un accroissement des prestations familiales (réforme des aides au logement et mise en place du congé de paternité notamment).
- Surtout, la progression des dépenses d'assurances maladie a de nouveau dérapé. Les dépenses couvertes par l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) progresseraient de 7,2% en 2002. Malgré la revalorisation des consultations, les honoraires ont été moins dynamiques que les prescriptions (notamment les médicaments et les indemnités journalières).
- Les prestations vieillesse progressent faiblement car les générations qui arrivent à la retraite actuellement sont plutôt creuses (juste avant celles du baby-boom). Elles ont été revalorisées de 2,2%.

publiques en 2002-2003

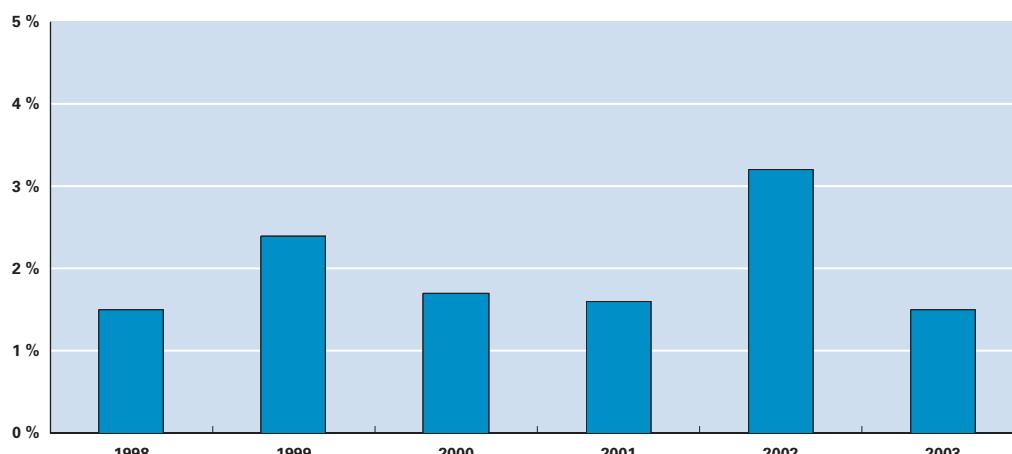
En 2003, les dépenses des organismes de Sécurité Sociale progresseraient à un rythme plus modéré de 4,3% en valeur :

- L'évolution des prestations sociales ralentirait, sous l'influence notamment des mesures de régulation de la dépense de santé prises dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2003 (en particulier les mesures sur le médicament).
- L'amélioration du marché de l'emploi permettrait une stabilisation des dépenses d'assurance chômage, favorisée de surcroît par l'extinction progressive de certains dispositifs d'indemnisation tels que l'Aide au Retour Pour l'Emploi (ARPE), les conventions de conversion, et l'allocation pour chômeur âgé (ACA).

■ Les dépenses des collectivités locales seraient plus modérées en 2003 qu'en 2002.

Le passage aux 35 heures se traduirait au sein des collectivités territoriales par une croissance vigoureuse de la masse salariale, qui serait surtout concentrée sur l'année 2002. Les dépenses sociales accéléreraient sous l'effet de la mise en œuvre de l'Allocation Prestation Autonomie (APA), versée par les départements. Seuls les investissements locaux ralentiraient sensiblement en 2002 (+2,6% en valeur) par rapport à 2001 (+8,2% en valeur), traduisant l'effet d'un cycle électoral toutefois moins marqué qu'à l'accoutumée. Au total, les dépenses des collectivités locales progresseraient de 3,2% en volume en 2002.

En 2003, les dépenses locales ralentiraient nettement (+1,7% en volume), l'effet du passage aux 35 heures sur les nouvelles embauches se dissipant. La reprise des investissements locaux ne suffirait pas à provoquer une hausse sensible des dépenses locales dans leur ensemble.



**Évolution
des dépenses
publiques
en volume**

Évolution des

Cette fiche présente les principaux résultats relatifs à l'évolution des prélèvements obligatoires prévu pour 2003. Une description plus détaillée de ces évolutions, notamment de l'incidence des mesures nouvelles, est disponible dans le « rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution », document nouveau annexé au PLF.

- En 2002, le taux de prélèvement obligatoire des administrations publiques devrait s'établir à 44,6 % du PIB, soit une baisse de 0,4 point par rapport à 2001.** Cette évolution refléterait l'incidence de deux facteurs de sens opposé : d'une part, l'évolution tendancielle des prélèvements obligatoires tendrait à augmenter le taux de PO spontané de 0,1 point de PIB. D'autre part, les changements de législation tendraient à diminuer le taux de PO de 0,5 point de PIB. Parmi eux, les allégements de prélèvements décidés par le nouveau gouvernement, en particulier la réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu, contribueraient pour 0,16 point de PIB à cette diminution.
- En 2003, la décrue du taux de prélèvements obligatoires devrait se poursuivre.** À législation constante, les prélèvements obligatoires devraient en effet croître moins rapidement que l'activité. En effet, la progression spontanée des prélèvements devrait atteindre 3,5% contre 3,9 % pour le PIB en valeur. Dans ce contexte, le taux de PO des administrations publiques devrait diminuer de l'ordre de 0,2 point de PIB avant les mesures envisagées par le gouvernement dans le PLF et PLFSS 2003.

Tableau 1

Évolution des prélèvements obligatoires sur la période 2001-2003

(en Md€)

	2001	2002	2003
État + organismes divers d'administration centrale	257,3	258,9	265,4
Administrations publiques locales	75,1	76,2	78,0
Administrations de sécurité sociale	317,4	329,4	343,3
Union européenne	9,0	6,9	7,2
Total	658,9	671,5	694,0
<i>PIB : croissance en valeur</i>	3,3 %	2,9 %	3,9 %

(en points de PIB)

	2001	2002	2003
État + organismes divers d'administration centrale	17,6	17,2	17,0
Administrations publiques locales	5,1	5,1	5,0
Administrations de sécurité sociale	21,7	21,9	21,9
Union européenne	0,9	0,9	0,9
Taux de prélèvements obligatoires	45,0	44,6	44,3

Source : Direction de la prévision

Les mesures nouvelles de réduction des P.O. envisagées par le gouvernement dans le PLF et le PLFSS 2003, représentent 2,9 Md€, d'où une baisse supplémentaire du taux de P.O. de 0,2 point en 2003.

Les dispositions nouvelles concernent à la fois les ménages et les entreprises.

prélèvements obligatoires

Concernant les ménages, le projet de loi pour 2003 prévoit d'abord de baisser les taux du barème de l'IR de 6 % par rapport à leur niveau fixé par la loi de finances initiale pour 2002. Par ailleurs, les plafonds du quotient familial et de la décote seront maintenus à leur niveau actuel. Ces deux mesures entraîneront une diminution des prélèvements obligatoires de l'État de 771 millions d'euros par rapport à 2002, année où était déjà intervenue la réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu. À ceci s'ajoute l'augmentation de la réduction d'impôt pour emploi d'un salarié à domicile pour un coût de 74 millions d'euros.

Par ailleurs, il est prévu d'accroître la Prime pour l'emploi en direction des personnes employées à temps partiel. Cette mesure se traduira par un allégement supplémentaire de prélèvements obligatoires de l'Etat de 280 millions d'euros.

Au total, ces mesures (baisse du barème, augmentation de la réduction d'impôt pour salariés à domicile et revalorisation de la PPE) diminueront les prélèvements obligatoires supportés par les ménages de 1,1 Md€ en 2003.

S'agissant des entreprises, plusieurs mesures interviennent également en 2003.

La dernière tranche de la suppression de la part salariale dans l'assiette de la taxe professionnelle sera conduite de façon à alléger le coût du travail. La mise en œuvre de cette dernière tranche allégera les prélèvements obligatoires des entreprises de 1,830 Md€. À cela s'ajoute la mesure concernant la réduction progressive de la fraction de recettes prise en compte dans les bases de taxe professionnelle des entreprises de bénéfices non commerciaux, laquelle diminuera les prélèvements de 88 millions d'euros en 2003. Cette mesure sera suivie d'une nouvelle tranche, au coût identique, en 2004. L'incidence nette de cette mesure sur les PO sera cependant plus faible en 2004, cette mesure entraînant un gain en impôt sur le revenu du fait de la déductibilité de la taxe professionnelle de l'assiette déclarable par les BNC.

Le PLF pour 2003 prévoit également la suppression sur trois ans, de la contribution des institutions financières (CIF). La CIF est un prélèvement de 1 % assis sur certains frais généraux des banques et des compagnies d'assurance. Sa suppression n'a pas d'incidence sur les PO en 2003 compte tenu de la suppression du crédit d'impôt qui lui a été associé. En 2004, la diminution de prélèvement obligatoire correspondant sera de 165 millions d'euros.

À ces mesures s'ajoutent les baisses des cotisations sociales. Dans le cadre de l'assouplissement des 35 heures et de l'unification des différents niveaux de salaires minimum, des allégements de cotisations sociales patronales supplémentaires vont être consentis au niveau du Smic : l'allégement total atteindra 26 points contre 18,2 aujourd'hui pour une entreprise n'ayant pas réduit la durée du travail. La mise en place de ces nouveaux dispositifs se traduira par une diminution des prélèvements obligatoires de 0,8 Md€ en 2003 par rapport à 2002, et de 1,2 Md€ en 2004 par rapport à 2003.

Enfin, il convient de rappeler que le dispositif de soutien des jeunes en entreprise instauré en juillet 2002 montera en charge en 2003 et 2004. Le coût total de ce dispositif, après 130 M€ en 2002, sera de 370 millions d'euros en 2003 et de 600 millions d'euros en 2004. Cette mesure ne sera *a priori* pas traitée en baisse de prélèvements obligatoires par les comptables nationaux, car bien qu'elle ait été calibrée en fonction des montants de cotisations patronales, elle n'est pas intégrée au système d'imposition ou de prélèvement des cotisations sociales.

À ces mesures s'ajoute la hausse des droits tabacs en 2003, dont l'incidence est de 0,7 Md€ au-delà de l'évolution tendancielle des recettes.

L'ensemble des nouvelles dispositions envisagées par le gouvernement permettront, au total, de diminuer de près de 0,2 point de PIB les prélèvements obligatoires des administrations publiques en 2003. Elles s'ajoutent cependant à l'incidence de mesures antérieures qui auront, à l'inverse, pour effet d'augmenter les prélèvements obligatoires des administrations publiques de 2,2 Md€ en 2003.

Tableau 2

Les mesures nouvelles du PLF et PLFSS et leur incidence sur les prélèvements obligatoires en 2003

(en M€)

	Référence	Bénéficiaire	2003
Mesures envisagées par le gouvernement en 2003			- 2 910
- IR : baisse de 1% de l'IR et maintien des plafonds	PLF 2003	MÉNAGES	- 771
- IR : augmentation de la réduction d'impôt pour emploi de salarié à domicile	PLF 2003	MÉNAGES	- 74
- IR : Réforme de la PPE pour les salariés à temps partiel	PLF 2003	MÉNAGES	- 280
- IR : incidence en IR de la mesure de Taxe professionnelle en faveur des Bénéfices non commerciaux	PLF 2003	ENTREPR.	0
- Droits de mutation mesure de soutien aux donations grands-parents petits enfants	PLF 2003	MÉNAGES	- 14
- Finalisation de la réforme de la taxe professionnelle en 2003 (suppression de la part salaire de l'assiette de la TP)		ENTREP.	- 1 830
- Taxe professionnelle : réduction progressive de la fraction des recettes prise en compte dans les bases de TP des BNC	PLF 2003	ENTREP.	- 88
- Suppression du droit de licence sur les débits de boissons	PLF 2003	ENTREP.	- 23
- Suppression progressive de la contribution institutions financières	PLF 2003	ENTREPR.	0
- Nouveau dispositif d'allégements de charges en faveur des bas salaires	PLFSS 2003	ENTREPR.	- 800
- Modification du régime fiscal des distributions entre personnes morales	PLF 2003	ENTREP.	274
- Mesure Tabacs	PLFSS 2003	MÉNAGES/ ENTREP.	700
Soit en Points de PIB			0,2
Incidence des changements de législation antérieurs			2 282

Prévisions de

L'objet de cette fiche est d'apporter un éclairage sur les prévisions de recettes fiscales du projet de loi de finances pour 2003 en les résitant dans le contexte macroéconomique de la période.

Rappelons, à titre préalable, que les prévisions de recettes de l'Etat pour l'année en cours et pour l'année suivante s'inscrivent dans des contextes assez différents. Pour l'année en cours, la connaissance des recouvrements sur les six premiers mois de l'année permet normalement de formuler une prévision robuste des recettes annuelles lors de l'élaboration du PLF. L'exercice s'avère par contre plus délicat s'agissant des recettes de l'année suivante, la prévision reposant alors avant tout sur le lien supposé entre l'évolution des assiettes fiscales et celle des principaux agrégats macroéconomiques (masse salariale, consommation finale des ménages...).

Au-delà de cette différence de contexte, la méthode utilisée pour la prévision des recettes sur les deux années est la même et se déroule en deux étapes. On détermine en premier lieu une évolution "spontanée" des recettes. Pour ce faire, on suppose que la législation ne change pas par rapport à l'année précédente (législation constante) : la croissance économique des recettes fiscales résulte alors uniquement de la croissance prévue des assiettes et des éventuelles spécificités de recouvrement de chaque impôt. Dans un second temps, l'incidence budgétaire des changements de législation ("mesures nouvelles") est prise en compte, afin de déterminer un montant de recettes à législation courante¹. La présente fiche s'attache essentiellement au premier de ces deux aspects.

Tableau 1

Élasticité des recettes fiscales nettes en 2002 et 2003

	2002	2003
PIB (variation aux prix courants) (1)	2,9 %	3,9 %
Évolution à législation constante (en %) (2)	1,0 %	3,1 %
Elasticité apparente des recettes fiscales nettes au PIB (3) = (2)/(1)	0,3	0,8

Au cours des dernières années, les recettes de l'Etat ont progressé à un rythme très dynamique, supérieur à 6 % par an. Cette croissance étant supérieure à l'évolution du PIB en valeur, ceci s'est traduit par une élasticité apparente des recettes fiscales à l'activité économique nettement supérieure à l'unité.

Ce phénomène devrait cependant s'inverser en 2002 et 2003, les recettes fiscales nettes de l'Etat progressant spontanément à un rythme moins rapide que celui de l'activité économique. En effet, les recettes fiscales nettes de l'Etat ne devraient plus progresser, à législation constante, que de 1,0 % en 2002, après 6,0 % en 2001. L'élasticité apparente des recettes à l'activité deviendrait alors inférieure à l'unité et s'établirait à 0,3. En 2003, la croissance économique des assiettes connaîtrait une évolution plus dynamique de 3,1 %. Celle-ci demeurant inférieure à la croissance du PIB nominal en 2003, l'élasticité apparente des recettes à l'activité resterait sous la valeur unitaire, à 0,8.

Ce ralentissement de la croissance économique des recettes tiendrait surtout à la diminution des recettes d'impôt sur les sociétés à législation constante.

(1) Le tome I de l'Évaluation des Voies et Moyens retrace de manière complète l'impact des changements de périmètre et des mesures nouvelles affectant les recettes fiscales en 2003. Une vision consolidée de ces changements de législation et de leur impact sur les prélèvements obligatoires est par ailleurs fournie dans le Rapport sur les prélèvements obligatoires et leurs évolutions documents annexé au PLF 2003.

recettes fiscales

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions attendues pour 2002 et 2003 des croissances spontanées des principales recettes fiscales nettes de l'Etat.

Tableau 2

Contributions des principaux impôts à l'évolution spontanée des recettes

	2002	2003
Croissance spontanée de l'impôt net sur les sociétés	-5,0 %	-0,5 %
Croissance spontanée de la TVA	1,8 %	3,9 %
Croissance spontanée de la TIPP	1,2 %	2,6 %
Progression spontanée des émissions d'IR (à barème indexé)	5,7 %	4,8 %
Progression spontanée des autres recettes	-3,2 %	2,1 %

• **L'impôt sur les sociétés :** en 2002, les recettes d'impôt sur les sociétés spontanées s'élèveraient à 37,3 Md€, ce qui traduit un recul spontané de -5,0 % par rapport à 2001. En 2003, les recettes spontanées d'IS resteraient atones (-0,5 %, à 37,1 Md€). La stagnation des recettes d'IS en 2002 et 2003 tiendrait à l'incidence de deux facteurs principaux. Le premier concerne le fort ralentissement des bénéfices fiscaux des sociétés en 2001. Ces derniers auraient en effet connu une progression quasi nulle en 2001, ce qui pèserait, compte tenu de mode de recouvrement par acomptes et soldes, sur la croissance des recettes en 2002 mais aussi en 2003 du fait de soldes moins importants. D'autre part, faute de rebond des résultats fiscaux des sociétés en 2002, les faibles acomptes versés en 2003 pèseraient sur les recettes totales de cet impôt en 2003. Par ailleurs, la prévision a retenu une hypothèse prudente sur l'évolution des plus-values taxées au taux proportionnel en 2001 et 2002, anticipant sur chacune des deux années une baisse d'environ 30 % du produit de ces plus-values.

• **La TVA nette :** le montant prévu de recettes de TVA nette pour 2002 révisé à l'occasion du PLF 2003 s'établit à 107,6 Md€. La révision à la baisse de 3,7 Md€ par rapport à la LFI pour 2002 reflète une évolution moins dynamique de la croissance de la consommation finale des ménages en 2002 (3,5 % en 2002, après 4,2 % en 2001). La croissance des emplois taxables (l'assiette économique de la TVA) serait désormais estimée à 3 % en 2002 contre 4,3 % en valeur en LFI. Les perspectives pour 2003 seraient en revanche plus favorables : le redressement attendu de la consommation des ménages en 2003 (3,9 %) devrait de nouveau contribuer à la croissance des recettes de TVA qui devraient alors renouer avec le dynamisme des années récentes.

• **L'impôt sur le revenu :** les recettes de l'impôt resteraient plutôt dynamiques sur la période de projection. En 2002, les recettes profiteraient du maintien du dynamisme de la masse salariale et des revenus financiers des ménages. A législation constante, elles progresseraient ainsi de 5,7 % en 2002. En 2003, la croissance spontanée des recettes d'impôt sur le revenu devrait décélérer, la croissance spontanée des émissions ne devant pas dépasser 4,8 % en 2003, après 5,7 % en 2002 et 7,1 % en 2001. Cette décélération aurait une double origine : un ralentissement de la croissance de la masse salariale en 2002 (l'hypothèse retenue est une progression de la masse salariale dans le secteur privé de 3,7 % contre 6,3 % en 2001), une diminution de l'IR sur plus-value, compte tenu de l'incidence de la chute des cours boursiers en 2001 et 2002 sur les plus-values réalisées par les ménages.

- **Les autres recettes nettes** : elles devraient progresser, à législation constante, de 2,1 % en 2003 après un recul de 3,2 % en 2002. La prévision intègre notamment l'incidence négative de la chute des cours boursiers en 2001 et 2002 sur les recettes dont les assiettes sont assises sur des éléments de patrimoine financier des ménages et des entreprises (impôt de solidarité sur la fortune, contribution sur les revenus de capitaux mobiliers, plus values, etc).

L'évolution du déficit public par sous-secteur

Après une détérioration sensible en 2002, le besoin de financement des administrations publiques se stabiliseraient en 2003 à 2,6 points de PIB. La dégradation des soldes des organismes de sécurité sociale et des organismes d'administration centrale serait contrebalancée par l'amélioration du solde de l'État en part de PIB. Les administrations locales garderaient une capacité de financement constante et positive.

- **L'année 2002 est marquée par la dégradation importante du déficit de l'État** principalement du fait de la forte augmentation des dépenses budgétaires et de l'affaiblissement de l'activité économique affectant les rentrées fiscales. Le besoin de financement de l'État augmenterait ainsi de près d'un point de PIB entre 2001 et 2002, passant de 2,3 points de PIB à 3,2 points de PIB. L'amélioration de la conjoncture en 2003, ainsi qu'une maîtrise accrue de la dépense budgétaire contribuent à une amélioration du besoin de financement de l'État de 0,2 point de PIB. Celui-ci reviendrait en 2003 à 3,0 points de PIB.

- **Après une forte dégradation en 2002, le besoin de financement des administrations de sécurité sociale serait en 2003 de 3,7 Md€.** La très forte progression des dépenses d'assurance maladie (soins de ville et hôpital avec notamment la mise en place de la réduction du temps de travail) constitue un des facteurs principaux de la progression en part de PIB de la dépense des régimes sociaux entre 2001 et 2002. Le ralentissement économique, et son effet sur le marché de l'emploi, contribuent en outre à une accélération des dépenses d'assurance chômage en 2002. Dans le même temps, le ralentissement sensible de la masse salariale pèse défavorablement sur les recettes sociales en 2002. En dépit des transferts importants en provenance de l'État (inscrits en loi de finances rectificative pour 2002), le solde des régimes sociaux passerait d'un excédent de 0,3 point de PIB en 2001 à un déficit de 0,1 point de PIB. La légère dégradation du solde entre 2002 et 2003 s'inscrit dans un contexte de décélération des dépenses, dont le rythme de progression avoisinerait celui des recettes.

- **Le solde de l'ensemble des administrations locales resterait positif et constant** entre 2002 et 2003 à 0,15 point de PIB, malgré la vigueur des dépenses de charges courantes en 2002. La forte augmentation des dépenses de personnel de 2002 du fait de la RTT se stabiliseraient en 2003. La remontée des taux de la fiscalité locale équilibrerait la reprise des investissements des collectivités locales et le dynamisme des dépenses liées aux versements de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

- **La bonne tenue des Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC) en 2002 se détériorerait légèrement en 2003,** avec une capacité de financement passant de 0,6 à 0,4 point de PIB. Le Fonds de Réserve des Retraites (FRR) ne bénéficierait plus en 2003 des versements relatifs aux licences UMTS et des versements des comptes de privatisation. La CADES classée par les comptables nationaux parmi les ODAC effectuerait un versement exceptionnel de 1,2 Md€ au profit des organismes de sécurité sociale.

La dette

Le ratio d'endettement brut consolidé des administrations publiques devrait augmenter d'un point de PIB environ en 2002. Le ralentissement de la croissance et la dégradation du solde des administrations publiques de plus d'un point de PIB auraient un effet défavorable sur le ratio de dette. La dette publique brute consolidée¹ atteindrait 58,4 points de PIB en 2002.

En revanche, en 2003, le ratio d'endettement ralentirait sa progression pour atteindre 58,8 % du PIB. La stabilisation du besoin de financement des administrations publiques, associée au retour de la croissance à un rythme proche de son potentiel, permettrait ce ralentissement. L'endettement français resterait inférieur à la moyenne de l'Union européenne (63 % en 2001, source Eurostat) et à la moyenne de la zone euro (69 % en 2001, source Eurostat).

Évolution de la dette publique

En points de PIB	1999	2000	2001	2002	2003
Ratio d'endettement	58,5	57,3	57,3	58,4	58,8
Variation du ratio d'endettement ²	- 1,1	- 1,2	0,0	1,1	0,4
<i>dont besoin de financement</i>	1,6	1,3	1,4	2,6	2,6
<i>dont effet PIB</i>	- 2,2	- 2,5	- 1,8	- 1,6	- 2,2
<i>dont flux de créances</i>	- 0,5	0,1	0,4	0,0	0,0
Solde APU	- 1,6	- 1,3	- 1,4	- 2,6	- 2,6

En points de PIB	1999	2000	2001	2002	2003
Ratio d'endettement	58,5	57,3	57,3	58,4	58,8
Solde primaire effectif	1,7	2,0	1,8	0,6	0,6
Solde primaire stabilisant	1,1	0,7	1,3	1,5	1,0
Solde effectif	- 1,6	- 1,3	- 1,4	- 2,6	- 2,6
Solde stabilisant	- 2,2	- 2,5	- 1,8	- 1,6	- 2,2
Charges de la dette	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2

Depuis 1997, les administrations publiques réalisent des excédents primaires. Entre 1999 et 2001, ces excédents étaient suffisants pour faire reculer la dette en part de PIB, en partie en raison d'une croissance soutenue. En 2002, le ralentissement de la croissance a fait progresser le niveau d'excédent primaire nécessaire pour stabiliser la dette en part de PIB à 1,5 point de PIB. L'excédent primaire dégagé par les administrations publiques s'est dégradé de 1,8 point de PIB en 2001 à 0,6 point de PIB en 2002, ce qui explique une augmentation d'un point environ du ratio d'endettement cette année. En 2003, la reprise de la croissance permettrait de faire reculer à 1,0 point de PIB le solde primaire exigé pour stabiliser la dette. Le solde primaire projeté serait stable par rapport à 2002, autour de 0,6 point de PIB. Le niveau de dette augmenterait de la différence entre ces deux soldes, c'est à dire de 0,4 point de PIB.

1. La consolidation est l'opération qui consiste à ne prendre en compte, conformément à la notion de la dette au sens de Maastricht, que les créances des autres grands secteurs institutionnels sur celui des administrations publiques, et non les créances d'un des sous-secteurs des administrations publiques (administrations publiques locales, centrales ou de sécurité sociale) sur un autre.

2. La variation du ratio d'endettement au PIB résulte de trois contributions : l'effet « dénominateur », issu de la variation du PIB, l'effet « numérateur » qui correspond à la variation de la dette nominale. Ce dernier se décompose lui-même : le besoin de financement s'ajoute aux flux de créance (ce sont les acquisitions d'actifs, à l'exclusion des créances sur une autre administration publique par les administrations publiques).

publique

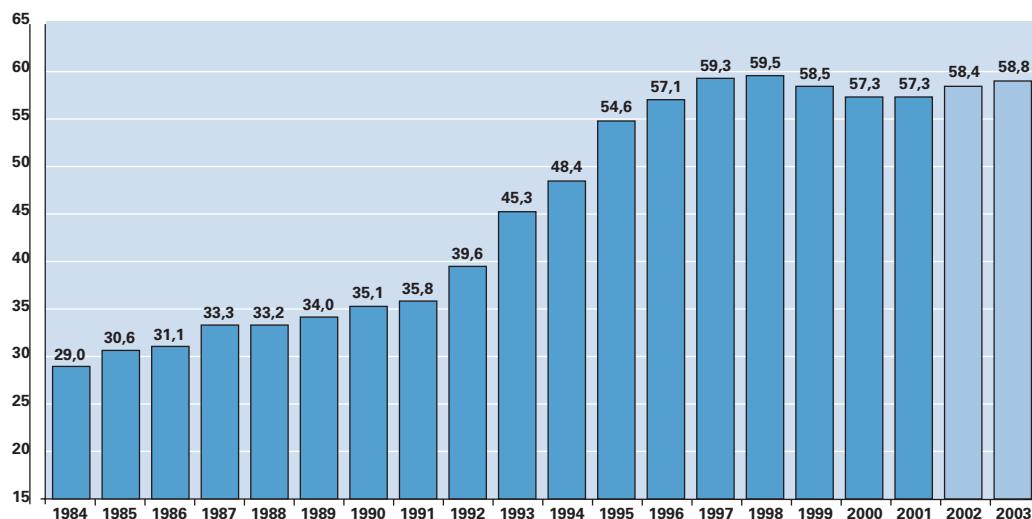
Solde stabilisant la dette publique

La dette des administrations publiques s'accroît sous l'effet d'un processus auto entretenu : la charge d'intérêt qu'elle génère conduit à augmenter le déficit. Le financement du déficit par l'emprunt augmente l'encours de dette, ce qui se traduit par une nouvelle progression des charges d'intérêt.

C'est pourquoi la stabilisation de la dette publique en part de PIB exige de dégager un excédent primaire³ (à moins que la croissance nominale n'excède le taux apparent de la dette publique). Obtenir un excédent primaire signifie que les recettes doivent couvrir non seulement les dépenses primaires, mais également une partie des charges d'intérêt.

À encours de dette et taux d'intérêt donnés, on peut estimer un niveau d'excédent primaire qui permet de stabiliser la part de la dette dans le PIB. Cet excédent primaire, que l'on qualifie de stabilisant, dépend de la croissance nominale du PIB ; il est d'autant plus faible que la croissance est forte (avec une croissance nulle, cet excédent serait strictement égal à la charge d'intérêt). L'excédent primaire stabilisant est d'autant plus élevé que l'encours de la dette est important, que le taux d'intérêt apparent est élevé et que la croissance est faible.

La dette des administrations publiques en points de PIB



La dette publique a largement augmenté en part de PIB depuis 1984, pour atteindre un maximum historique à 59,5 points de PIB en 1998. Entre 1999 et 2001, années de croissance soutenue, le ratio a diminué de 1,2 point de PIB, pour atteindre 57,3 points en 2001. Dans un contexte économique moins favorable, le ratio de dette au PIB progresserait en 2002, à 58,4 points de PIB et à 58,8 points de PIB en 2003.

3. On appelle solde primaire la quantité « recettes – dépenses hors charges de la dette ».

Le compte

Le déficit 2003 est réduit de 1,4 Md€ par rapport à la loi de finances rectificative pour 2002. Plus de 3,8 Md€ d'allégements fiscaux et sociaux pesant sur le budget de l'État sont par ailleurs mis en œuvre en faveur des entreprises et des ménages.

■ Une hausse spontanée des recettes fiscales et non fiscales de 7,0 Md€

Avant modifications de périmètre et avant impact des allégements d'impôts supplémentaires, les recettes de l'État augmenteraient spontanément de 7,0 Md€ par rapport à la loi de finances rectificative pour 2002. Ce résultat traduit des évolutions contraires : un accroissement de 8 Md€ des recettes fiscales et une réduction de 1 Md€ des recettes non fiscales.

■ Le budget général de l'État progresse, à structure constante, de 4,6 Md€ par rapport à la LFR 2002 corrigée des dépenses pérennes

Les dépenses du budget général augmentent à périmètre constant de 4,6 Md€, soit +1,7 % en valeur et +0,2 % en volume par rapport à la loi de finances rectificative corrigée des dépenses non pérennes, qui traduisait les constatations réalisées lors de l'audit des finances publiques de juin 2002.

Malgré l'évolution des charges de la dette et des pensions, la progression des dépenses du budget général permet de financer les priorités nouvelles du Gouvernement : le projet de loi de finances pour 2003 présente ainsi des budgets en hausse de 7,4 % pour la Justice, 6,1 % pour la Défense, et de 3 % pour l'Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales (hors collectivités locales). Ces priorités se traduisent également en termes d'effectifs avec des recrutements supplémentaires sur les budgets de la Justice (+2.026) et de l'Intérieur (+1.900).

Un effort renouvelé d'économies, à hauteur de 3,4 Md€, soit cinq fois plus qu'en LFI 2002, permet à la fois de financer ces priorités et de contenir la progression des dépenses du budget général à +0,2 % en volume.

■ Les prélèvements sur recettes progressent de 2,4 Md€

Hors mesures fiscales ayant un impact sur les prélèvements sur recettes (0,1 Md€), ceux-ci augmentent de 2,3 Md€ par rapport aux estimations de la loi de finances rectificative pour 2002, dont 0,8 Md€ au titre du prélèvement au profit de l'Union européenne et 1,6 Md€ au titre du prélèvement en faveur des collectivités locales.

Les perspectives financières décidées au conseil européen de Berlin de mars 1999, et plus particulièrement la montée en charge de la nouvelle génération des fonds structurels expliquent en grande partie la hausse de l'estimation du prélèvement pour 2003 par rapport à 2002.

de l'État

Les prélèvements sur recettes au profit des collectivités locales connaissent une progression de 1,6 Md€. Hors réforme de la fiscalité locale de France-Télécom, cette progression est de 2,4 Md€.

Cette évolution intègre pour 1,8 Md€ la compensation de la mesure de suppression de la part salaires de la taxe professionnelle et pour 0,1 Md€ la compensation des mesures d'aménagement de la taxe professionnelle des professions libérales et de suppression du droit de licence sur les débits de boisson, proposées dans la cadre du présent PLF.

■ L'excédent des comptes spéciaux du trésor s'améliore de 0,4 Md€

L'excédent global des comptes spéciaux du trésor, en amélioration de 0,4 Md€ par rapport à la loi de finances rectificative pour 2002 et en baisse de 0,9 Md€ par rapport à la loi de finances initiale, recouvre des évolutions contrastées. Le compte d'opérations monétaires laisse apparaître un déficit de 50 M€ compte tenu de l'achèvement des opérations de substitution des pièces en euros aux pièces en francs. Le compte d'avances aux collectivités locales reste en excédent de 0,5 Md€ sous l'effet de la poursuite de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle et des efforts de recouvrement. Le solde des comptes de commerce présente un excédent de 0,2 Md€, principalement dû aux opérations du compte de gestion de la dette et de la trésorerie de l'État.

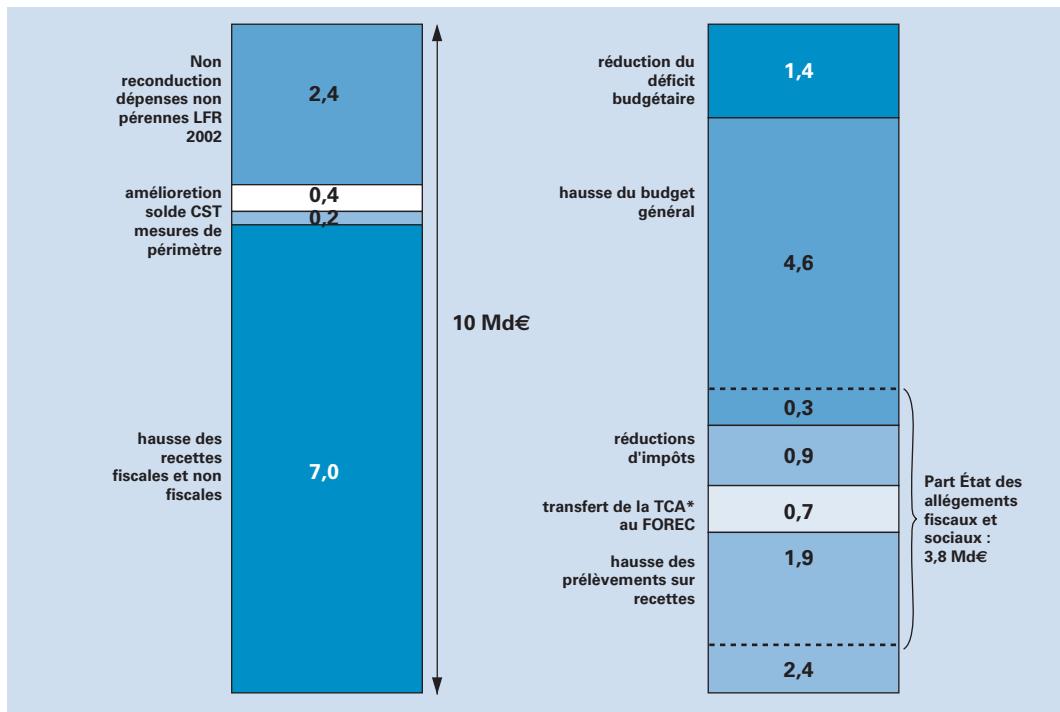
Les autres mouvements représentent une charge de 1,2 Md€

Poursuivant l'effort de lisibilité des comptes de l'État et de clarification de ses relations avec les autres administrations, le PLF 2003 intègre **plusieurs modifications de périmètre** retracées dans la charte de budgétisation contenue dans le projet de loi de finances. Ces modifications induisent un gain net de 0,2 Md€ sur le solde du PLF 2003.

Le transfert de l'État vers le FOREC d'une nouvelle fraction de la taxe sur les conventions d'assurance pèse par ailleurs pour 660 M€ sur le solde du budget de l'État.

Les allégements d'impôts pesant sur le budget de l'État représentent un effort de plus 3,8 Md€ en 2003. Elles comprennent notamment l'achèvement de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle (1,8 Md€), la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu (après celle de 5 % décidée en 2002) avec une baisse supplémentaire de 1 % (0,6 Md€), des mesures fiscales en faveur des familles (plafonnement du quotient familial – 0,2 Md€ – et accroissement du plafond de la réduction d'impôt pour emploi à domicile – 0,1 Md€), une revatualisation du barème de la prime pour l'emploi des travailleurs à temps partiel (0,3 Md€) et un allégement de la taxe professionnelle des professions libérales (0,1 Md€).

La marge de manœuvre 2003 et sa répartition (par rapport à la LFR 2002)



* Taxe sur les conventions d'assurance.

Présentation simplifiée du régime des pensions des fonctionnaires de l'État

Le financement du régime de pensions des fonctionnaires ne permet pas d'appréhender directement les équilibres de son financement : les charges (pensions, compensation) et les recettes (retenues pour pension, contribution des employeurs, transferts...) sont retracées sur différentes lignes du budget de l'État.

Les évolutions tendancielles sont ainsi masquées, notamment les conditions de partage de l'effort contributif entre l'État et ses agents et les comparaisons et rapprochements avec les autres régimes de retraite. Or l'évolution des charges du régime des fonctionnaires de l'État constitue un enjeu majeur pour les finances publiques.

Aussi la présentation ci-dessous reconstitue l'équilibre emplois-ressources du régime des fonctionnaires de l'État si celui-ci existait en tant que tel. Ce tableau complète les efforts entrepris afin d'améliorer l'information du Parlement au travers, d'une part, du « jaune » biennal relatif aux rémunérations et pensions de la fonction publique et, d'autre part, des annexes annuelles au projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Compte simplifié du régime des fonctionnaires de l'État

en M€	2000 exécution	2001 exécution	2002 LFI	2003 LFI	2003/ 2002
Emplois	31 381	32 117	34 114	34 958	2,5
Masses de pensions (1)	28 538	29 620	31 063	32 383	4,2
– Militaires	7 321	7 468	7 691	7 812	1,6
– Civiles hors P et T (2)	17 354	18 230	19 320	20 321	5,2
– P et T	3 863	3 922	4 052	4 249	4,9
Transferts	2 843	2 498	3 051	2 575	-15,6
– Compensation (3)	2 776	2 359	2 961	2 484	-16,1
– Versements à la CNAV et à l'IRCANTEC	67	139	90	91	1,4
Ressources	8 875	9 330	9 420	9 706	3,0
Cotisations salariales (4)	4 341	4 531	4 627	4 702	1,6
Contributions des employeurs autres que l'État	4 161	4 309	4 366	4 522	3,6
– Contribution France Télécom (5)	1 091	1 089	1 069	1 084	1,4
– Remboursement de La Poste	2 353	2 396	2 496	2 615	4,8
– Cotisation patronale des établissements publics	716	824	801	823	2,8
Transferts	373	490	428	482	12,7
– Établissement de la soule France Télécom	203	223	246	270	
– Versements de la CNAVT et de l'IRCANTEC	168	266	180	210	16,5
– FSV	2	1	2	2	0,0
Contribution de l'État	22 506	22 787	24 694	25 252	2,3
Contribution de l'État hors compensation	19 729	20 428	21 733	22 768	4,8

(1) – Les pensions comprennent les pensions d'ancienneté et les pensions d'invalidité.

(2) – dont pensions d'Alsace-Lorraine, contribution de 33 % des établissements publics et pensions au titre du budget annexe de l'aviation civile.

(3) – Hors compensation La Poste et FSPOEIE. Depuis 2001, les apurement sont comptabilisés dès n+1 (et non en n+2) comme dans les régimes en droits constatés.

(4) – Hors cotisations salariales La Poste mais y compris cotisations salariales France Télécom.

(5) – Contribution libératoire France Télécom reçue sur la ligne RNF 502.

Pour 2003, trois phénomènes méritent d'être soulignés dans l'évolution des charges et des ressources du régime des pensions des fonctionnaires de l'État :

- **la poursuite de l'accroissement des charges de pensions** : depuis 2000, les charges de pensions auront crû de 3.845 M€, soit + 13,5 % en trois ans. Elles continueront de croître en 2003, de + 1.123 M€ hors La Poste et France Télécom et de + 1.320 M€ en les intégrant, en raison de l'augmentation du nombre de pensionnés (+ 2,6 %). L'augmentation des charges de pensions à un rythme accéléré contribue à la rigidité accrue du budget de l'État dans une perspective de moyen et long terme ;
- **la déformation dans le partage du financement entre l'État et ses agents** : la masse des cotisations salariales n'aura augmenté sur la période 2000-2003 que de 8,2 %, tandis que la contribution de l'État hors compensation (22.768 M€) aurait augmenté de 15,4 % sur la même période. La part de financement à la charge de l'État (hors transferts) est ainsi passée de 84,8 % en 2000 à 85,5 % en 2003 ;

- **la baisse des charges de compensation 2003 par rapport à 2002 :** il s'agit d'une diminution globale qui intègre à la fois l'impact positif de la prise en compte des prestations du fonds de solidarité vieillesse (FSV) dans le calcul de la compensation généralisée et le surcoût lié à la baisse de 3 points du taux de la compensation spécifique. Ces deux mesures doivent prendre effet au 1er janvier 2003.

1 - Les charges du régime :

- **Les pensions :** chaque section ministérielle dotée d'effectifs budgétaires comprend les crédits nécessaires au financement des charges de pension au titre de ses anciens agents (chapitre 32-97). Par ailleurs, sont inscrits sur les charges communes les crédits correspondant aux pensions servies aux fonctionnaires retraités de France Télécom (depuis 1997) et de La Poste (depuis 1999). Depuis la LFI 2000, la contribution patronale de 33 % versée par les organismes et établissements publics qui accueillent des fonctionnaires en détachement, qui alimentait antérieurement un fonds de concours, est inscrite sur le budget des charges communes.
- **Les transferts :** il s'agit de la contribution de l'État au titre de la compensation généralisée et de la compensation spécifique vieillesse. Ce mécanisme de solidarité entre régimes, mis en place en 1974 (compensation généralisée entre l'ensemble des régimes) et complété en 1984 (compensation spécifique vieillesse entre les seuls régimes spéciaux) vise à compenser entre régimes les écarts de nature essentiellement démographique. Le régime des pensions de l'État est contributeur net dans le cadre de ces transferts.

2 - Ressources du régime :

- **Les cotisations salariales :** il s'agit des retenues sur le traitement indiciaire calculées à hauteur de 7,85 % du traitement brut ou de la solde brute des fonctionnaires (civils – hors Poste et France Télécom – et militaires) en poste ou détachés dans les établissements publics ou para-publics. Elles constituent des recettes non fiscales.
- **La contribution des employeurs de fonctionnaires autres que l'État :**
 - **le remboursement par la Poste à l'État,** en application de la loi du 2 juillet 1990, du coût des pensions de ses titulaires. Le fonds de concours rattachant la participation de la Poste a été rebudgétisé en LFI 1999.
 - **France Télécom** verse, en application de la loi du 26 juillet 1996, une contribution au titre des pensions servies à ses retraités fonctionnaires.
 - **la contribution patronale des offices et établissements publics de l'État,** fixée actuellement à 33 % des traitements soumis à retenue pour pension, au titre de leurs fonctionnaires propres ou des fonctionnaires détachés qu'ils emploient.
- **Les transferts :**
 - **le versement** annuel réalisé par l'établissement public affectataire de la soulté versée par France Télécom.
 - **le versement par la CNAV et l'IRCANTEC** des cotisations au titre des validations de services demandées par d'anciens non titulaires de l'État après leur titularisation.

– **le remboursement par le Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV)** des majorations de pensions au titre du minimum vieillesse.

• **La contribution de l'État** : elle retrace la part du financement des pensions des fonctionnaires non couverte par des ressources extérieures. Cette part représente la charge nette résiduelle pesant sur le budget de l'État qui permet d'assurer l'équilibre global du régime. Elle représente un taux de cotisation implicite de 51,9 %.

Présentation du budget de l'État en deux sections

- Par anticipation sur la mise en œuvre de l'article 51 de la loi organique du 1^{er} août 2001, le projet de budget pour 2003 est présenté ici pour information en deux sections, l'une de fonctionnement, l'autre d'investissement, selon une méthodologie présentée ci-dessous. Cette méthodologie devra être affinée d'ici le projet de loi de finances pour 2006, notamment afin de prendre en compte la nouvelle nomenclature des dépenses budgétaires établie par l'article 5 de la loi organique du 1^{er} août 2001.
- Les conventions utilisées pour retraitier les dépenses de l'État en fonctionnement et investissement datent de la préparation du débat d'orientation budgétaire pour 1996. Des choix méthodologiques avaient alors été arrêtés pour calquer la présentation des dépenses de l'État sur la nomenclature applicable aux collectivités locales (comptabilité M 51). Ce cadre méthodologique a été depuis reconduit par souci de cohérence et de comparabilité des données.
- Cette méthode diverge notamment des normes de présentation de la comptabilité nationale dont l'approche économique conduit notamment à traiter les investissements militaires comme des « consommables », les dépenses correspondantes étant reclassées en section de fonctionnement. La classification appliquée depuis 1996 ne fait pas ce choix et regroupe l'intégralité des dépenses d'investissement civil comme militaire en section d'investissement.

Les résultats de cette présentation doivent être maniés avec prudence. Il ne faudrait pas, en particulier, en inférer une règle de comportement budgétaire interdisant par exemple de financer les dépenses de la section de fonctionnement par l'emprunt ou validant un financement systématique par l'emprunt des dépenses de la section d'investissement. Ce sont plutôt des considérations guidées par des choix de politique économique et par un objectif de soutenabilité budgétaire qui doivent conduire à la détermination du niveau du solde budgétaire.

I. Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
Dépenses d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> - charges de personnel (chapitres en 31/32/33) - matériel et fonctionnement (chapitres en 34/35/36/37) - autres charges de gestion courante (titres I hors dette + II + IV + retraitement d'une partie des titres V et VI¹ + solde des CST) - part des prélevements collectivités locales assimilables à du fonctionnement (toutes les lignes de l'état A sauf le FCTVA et le produit des amendes²). - totalité du prélevement européen Charges financières : <ul style="list-style-type: none"> - charge brute de la dette (chapitres en 11/12/13) 	Recettes d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> - recettes fiscales - recettes non fiscales (hors part correspondant aux intérêts sur prêts du Trésor). Recettes financières : <ul style="list-style-type: none"> - recettes d'ordre liées à la dette - intérêts sur prêts du Trésor. Solde de la section de fonctionnement
II. Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
Dépenses d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> - investissements de l'Etat : titre V retraité¹ - subventions d'investissement : partie du titre VI¹ + part du prélevement collectivités locales assimilables à de l'investissement (FCTVA + produit des amendes²) Opérations financières : <ul style="list-style-type: none"> - remboursement d'emprunts (et autres charges en trésorerie) - participations (dotations en capital du CAS 902-24) 	<ul style="list-style-type: none"> - reprise du déficit de la section de fonctionnement Opérations financières : <ul style="list-style-type: none"> - cessions d'immobilisations financières (recettes du CAS 902-24) - ressources d'emprunts (tableau de financement du Trésor)

1 Une partie des dépenses des titres V et VI est reclassée en équivalent « subventions » et imputée en "Autres charges de gestion courante" de la section de fonctionnement : crédits de politique industrielle, subvention à l'ADEME, reconversion zone minière, construction navale, recherche industrielle, fond de recherche et de technologie, diverses dépenses agricoles (l'actuel titre VI hors les dépenses rebudgétisées du FFN), diverses dotations de soutien de programmes aux organismes de recherche (fonctionnement de laboratoires) et les dotations au titre de l'aide publique au développement (Fonds d'aide et de coopération, participation aux banques et fonds internationaux, dons extérieurs).

2 Le produit forfaitaire des amendes est reversé aux collectivités locales pour financer des infrastructures et des projets de transport en commun.

Section de fonctionnement

en Md€

Dépenses	LFI 1997	LFI 1998	LFI 1999	LFI 2000	LFI 2001	LFI 2002	PLF 2003
1. Charges à caractère général	9,77	9,46	9,65	10,07	10,58	11,49	11,99
- Matériel et fonctionnement civils	6,03	6,07	6,59	7,04	7,56	8,25	8,54
- Fonctionnement des armées	3,74	3,39	3,06	3,04	3,02	3,24	3,45
2. Charges de personnel	90,15	93,10	99,41	102,78	104,33	109,66	112,13
- RCS civiles	55,29	56,83	59,36	60,67	61,28	64,36	65,12
- RCS militaires	11,85	12,27	12,63	12,81	12,91	13,39	13,98
- Pensions civiles et militaires	23,02	24,01	27,42	29,30	30,14	31,90	33,03
3. Autres charges de gestion courante	80,67	83,44	86,61	82,56	85,79	85,28	86,82
- Pouvoirs publics	0,65	0,67	0,69	0,72	0,75	0,78	0,81
- Subventions aux EPA	7,80	8,18	7,44	7,71	8,11	8,27	8,36
- Interventions	69,61	70,75	75,57	71,12	75,17	75,14	75,36
- Subventions d'investissement	2,21	2,60	2,86	2,93	2,67	2,69	3,03
- Garanties (titre I)	0,24	0,24	0,23	0,19	0,16	0,16	0,09
- Divers (titre I)	0,26	0,29	0,30	0,34	0,32	0,23	0,23
- CST (hors affectation des recettes de privatisation)	-0,11	0,70	-0,47	-0,46	-1,40	-1,98	-1,07
4. Charges financières	38,20	37,91	38,61	38,40	39,36	39,56	41,28
- Charge brute de la dette	38,20	37,91	38,61	38,40	39,36	39,56	41,28
5. Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5. Versements sur recettes	35,10	35,53	37,92	40,27	42,94	47,69	48,14
- Prélèvement CEE	13,26	13,95	14,48	15,02	15,17	16,87	15,80
- Prélèvements collectivités locales	21,84	21,58	23,44	25,26	27,77	30,82	32,34
TOTAL	253,88	259,44	272,21	274,08	282,99	293,67	300,36

Section d'investissement

en Md€

Dépenses	LFI 1997	LFI 1998	LFI 1999	LFI 2000	LFI 2001	LFI 2002	PLF 2003
1. Dépenses d'investissement	25,89	24,25	25,69	25,71	26,17	25,67	27,43
- Equipement civil	12,36	11,91	12,58	13,07	13,45	13,40	13,78
- Equipement militaire	13,52	12,35	13,11	12,65	12,72	12,27	13,64
2. Dépenses opérations financières	61,13	57,66	45,87	64,63	66,09	67,53	76,90
- Remboursements d'emprunts (et autres charges en trésorerie)	57,02	53,39	43,20	62,05	62,05	62,10	68,90
- Participations (dotations en capital)	4,12	4,27	2,67	2,58	4,04	5,43	8,00
- Autres immobilisations financières (désendet.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	87,02	81,91	71,56	90,34	92,26	93,20	104,33

en Md€

Recettes	LFI 1997	LFI 1998	LFI 1999	LFI 2000	LFI 2001	LFI 2002	PLF 2003
1. Produits de gestion courante (recettes non fiscales)	19,90	20,54	24,58	26,96	28,10	34,56	30,04
2. Impôts et taxes (recettes fiscales)	212,71	220,77	234,00	236,48	248,82	250,37	249,14
3. Produits financiers - recettes liées à la dette - intérêts sur prêts du Trésor	3,75 2,74 1,01	3,09 2,11 0,98	3,35 2,44 0,91	3,61 2,62 0,99	3,79 2,82 0,97	3,32 2,72 0,60	4,02 2,99 1,03
4. Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5. Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déficit section de fonctionnement	17,53	15,03	10,28	7,03	2,27	5,42	17,16
	253,88	259,44	272,21	274,08	282,99	293,67	300,36

en Md€

Recettes	LFI 1997	LFI 1998	LFI 1999	LFI 2000	LFI 2001	LFI 2002	PLF 2003
Déficit section de fonctionnement	-17,53	-15,03	-10,28	-7,03	-2,27	-5,42	-17,16
Cessions d'immobilisations financières	4,12	4,27	2,67	2,58	4,04	5,43	8,00
Ressources d'emprunt	100,43	92,68	79,17	94,79	90,49	93,19	113,49
	87,02	81,91	71,56	90,34	92,26	93,20	104,33

Le compte des administrations

Après une situation excédentaire en 2001, les administrations de sécurité sociale (ASSO) devraient enregistrer un besoin de financement de 0,1 point de PIB en 2002, puis de 0,2 point de PIB en 2003.

■ La nette dégradation du solde des comptes sociaux en 2002 provient de la conjonction d'un ralentissement des recettes et d'une croissance soutenue des dépenses.

- Les recettes des comptes sociaux (cotisations sociales et CSG) sont pour l'essentiel assises sur la masse salariale privée, qui connaît un fort ralentissement en 2002 (+3,7%) après 2 années de forte croissance (+6,3% en 2000 et 2001).
- La progression des exonérations de charges sociales modère la croissance effective des cotisations, mais ces exonérations sont compensées par des transferts fiscaux.
- Les transferts exceptionnels de l'Etat aux administrations de sécurité sociale votés lors de la loi de finances rectificative pour 2002 augmentent les recettes de l'année 2002 d'un peu moins de 0,1 point de PIB (remboursement de dettes passées pour l'allocation adulte handicapé, pour l'aide médicale d'Etat, pour la CMU et pour les exonérations de cotisation des départements d'outre mer et des zones franches ; un financement des insuffisances budgétaires en LFI 2002 pour le sous secteur est également inclus dans la loi de finances rectificative).
- L'évolution des prestations sociales, au total dynamiques, résulte de plusieurs facteurs :
 - La progression des dépenses d'assurance maladie reste très soutenue. Les dépenses de soins de ville ont été particulièrement vives pour les prescriptions (médicament et indemnités journalières). Malgré les mesures de revalorisation des consultations des professionnels de santé, les honoraires ont été un peu moins dynamiques. Enfin, les dépenses d'hôpital ont également augmenté fortement, alimentées pour partie par la mise en place de la réduction du temps de travail. Au total, le dépassement des dépenses du champ de l'ONDAM en 2002 devrait être d'un peu moins de 4 Md€.
 - Compte tenu des évolutions démographiques, l'évolution spontanée des prestations familiales resterait faible. Cependant, cette évolution est accélérée, pour les prestations logement et famille, par la montée en régime des mesures décidées à l'occasion des conférences familles 2000 et 2001 (réforme des aides au logement, développement rapide des capacités d'accueil des modes de garde collectifs et mise en place du congé de paternité).
 - Les prestations vieillesse progressent faiblement car les générations qui arrivent à la retraite actuellement sont plutôt creuses (juste avant celles du baby-boom). Elles ont été revalorisées de 2,2% au 1er janvier 2002 (correspondant à +1,5% d'inflation prévue pour 2002 lors de la LFSS 2002, auquel s'ajoutent un surcroît de 0,4% au titre du ratrappage de 2001 – l'inflation avait été sous-estimée- ainsi qu'un coup de pouce de 0,3%).
 - L'augmentation du nombre d'allocataires entraîne une vive progression des dépenses d'assurance chômage en 2002. La mise en place du PARE dans le cadre de la nouvelle convention UNEDIC a également contribué à ce mouvement (en raison de la fin de la dégressivité des indemnités). La croissance des prestations a toutefois été modérée par la décision du conseil d'administration de l'UNEDIC du 19 juin de ramener le différé d'indemnisation à 8 jours contre 7 précédemment, et de limiter à 1,5% la revalorisation des allocations au 1er juillet.

de sécurité sociale

- Par ailleurs, la présence en 2001 d'un transfert de 1,1 Md€ de l'UNEDIC vers l'Etat et l'absence d'un tel versement en 2002 atténuent la dégradation du solde des administrations de sécurité sociale de près de 0,1 point de PIB.

■ 2. La quasi stabilisation du solde entre 2002 et 2003 s'inscrit dans un contexte de décélération des dépenses, dont le rythme de progression avoisinerait celui des recettes.

- La progression de la masse salariale permettrait un accroissement des recettes sociales (cotisations et impôts tels que la CSG), à un rythme légèrement supérieur à celui de 2002.
- L'évolution des prestations sociales ralentirait (environ 4% en 2003 contre environ 5% en 2002), sous l'influence notamment des mesures de gestion de la dépense d'assurance maladie prises dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 (en particulier les mesures sur le médicament). L'ONDAM progresserait ainsi de 5,3 % en 2003, après 7,2 % en 2002. L'amélioration du marché de l'emploi permettrait une stabilisation des dépenses d'assurance chômage, favorisée de surcroît par l'extinction progressive de certains dispositifs d'indemnisation tels que l'Aide au Retour Pour l'Emploi (ARPE), les conventions de conversion, et l'allocation pour chômeur âgé (ACA).
- Par ailleurs, deux versements impliquant les administrations sociales jouent en sens inverses : d'une part, le versement prévu de l'UNEDIC à l'Etat (1,2 Md€ reporté de 2002 à 2003), d'autre part celui de la CADES à la CNAM (1,2 Md€ également).
- En 2001, la capacité de financement des administrations de sécurité sociale correspondait, pour l'essentiel, aux excédents des régimes de retraite complémentaire des salariés AGIRC et ARRCO ainsi qu'à ceux de l'Association pour la Gestion du Fonds de Financement (destiné à financer les retraites complémentaires des salariés entre 60 et 65 ans). En 2002 et 2003, ces organismes continuent à être excédentaires et contribuent ainsi à réduire le besoin de financement global. En revanche, le déficit du régime général, apparu brutalement en 2002, se creuserait légèrement en 2003 (un peu moins de 4 milliards d'euros contre un peu plus de 3 milliards en 2002 en comptabilité des organismes). L'apparition de ce déficit d'un peu plus de 3 milliards en 2002 - à comparer à l'excédent 2001 de 1,1 milliard - résulte principalement d'une accélération des dépenses du champ de l'ONDAM qui passent de 5,7% en 2001 à 7,2% en 2002. Le déficit du régime de l'UNEDIC serait également légèrement supérieur à celui de 2002.

	2001	2002	2003
Capacité de financement des ASSO (en points de PIB)	0,3	-0,1	-0,2

Le compte des administrations

Depuis 1996, les administrations publiques locales (APUL) dégagent régulièrement une capacité de financement. Malgré une montée en charge des dépenses de fonctionnement particulièrement soutenue en 2002, sous les effets conjugués de la réduction du temps de travail et de la création de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la légère hausse de la pression fiscale limiterait la dégradation du solde des APUL, qui passerait de 0,2 point de PIB en 2001 à 0,15 point de PIB en 2002. En 2003, les dépenses des APUL ralentiraient, et leur solde serait stabilisé.

■ En 2002 et 2003, la remontée des taux soutiendrait les recettes fiscales locales, alors que la progression des transferts de l'Etat connaît une légère inflexion.

Les ressources des collectivités locales sont composées pour plus de la moitié de recettes fiscales et pour près d'un tiers de transferts en provenance de l'Etat et des autres administrations publiques, le reste étant couvert par diverses recettes telles que les revenus du domaine, les tarifs des services locaux ou les intérêts perçus.

La part des recettes de transfert dans le financement des collectivités locales est en augmentation (25 % en 1999), sous l'effet de mécanismes d'indexation bénéficiant d'une conjoncture économique favorable et de la prise en charge par l'Etat d'allègements de la fiscalité locale.

- La prise en charge croissante par l'Etat des allègements de la fiscalité locale et la stabilité des taux mise en œuvre par les collectivités ont provoqué une diminution relative du poids des recettes fiscales dans le financement local. Néanmoins, 2002 devrait voir une remontée sensible des taux des principales taxes directes locales, qui devrait se prolonger en 2003. En conséquence, et malgré la poursuite et l'achèvement en 2003 de la réforme de la part salaire de la taxe professionnelle, les prélèvements obligatoires des collectivités locales augmenteraient en valeur de 1,5 % en 2002 et de 2,4 % en 2003.

Ce changement dans la politique fiscale locale est motivé par la forte augmentation, dès 2002, des charges courantes et notamment par le coût en embauches nouvelles de la réduction du temps de travail. En outre, les départements seraient également enclins à remonter leurs taux afin de financer les dépenses liées à la mise en œuvre de l'APA.

En Md€	Montant 2001 en Md€	Répartition en %	Evolution 02/01 en %	Evolution 03/02 en %
Total ressources	150,0	100	4,3	3,4
Ressources fiscales	75,1	50,1	1,5	1,7
dont recouvrements	62,5	41,7	1,9	2,1
dont part supportée par l'Etat	12,6	8,4	-0,4	-0,3
Transferts	47,6	31,7	9,3	4,0
dont fonctionnement	39,3	26,2	12,3	4,4
dont investissement	8,3	5,5	-4,8	1,7
Autres ressources	27,3	18,2	3,9	3,8

- Les transferts reçus par les APUL proviennent essentiellement de l'Etat. Une large part d'entre eux est régulée par le contrat de croissance et de solidarité, qui succède, pour la période 1999-2001, au pacte de stabilité entre l'Etat et les collectivités locales (1996-1998). Cet encadrement des principales dotations de l'Etat est une enveloppe qui évolue chaque année selon une indexation prenant en compte l'indice prévisionnel des prix et une part de plus en plus substantielle de la croissance du PIB (de 20 % du PIB en 1999 à 33 % en 2001). Chaque transfert

publiques locales

intégré à l'enveloppe relève d'un mode de calcul qui lui est propre, à l'exception de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) qui sert de variable d'ajustement.

Dans l'attente d'une révision globale des modalités du contrat, le gouvernement a décidé de prolonger son application pour les années 2002 et 2003, sur les mêmes bases qu'en 2001. Dans l'ensemble, le contrat de croissance et de solidarité connaîtrait une progression de 2,3 % en 2002 et de 1,9 % en 2003. L'évolution dynamique de ses principales composantes, et essentiellement de la dotation globale de fonctionnement (la DGF est indexée, comme l'enveloppe globale sur les prix et la croissance, mais la fraction du PIB utilisée est de 50 % et non de 33 %), continuerait de dégrader sensiblement la DCTP.

La très forte progression de l'ensemble des transferts de fonctionnement en 2002 (12,3 %), résulte pour l'essentiel des transferts hors contrat avec la montée en charge de la réforme de la taxe professionnelle qui se traduit chaque année jusqu'en 2003 par une progression de sa compensation financière, et avec le financement par les ASSO d'une partie du coût de l'allocation personnalisée d'autonomie (0,9 Md€ de dotations nouvelles en 2002, reconduits en 2003). Le ralentissement enregistré en 2003 (4,4 %) résulterait notamment d'une moindre indexation de l'enveloppe normée.

Du côté des transferts d'investissement, l'année 2002 est marquée par un recul assez net par rapport à 2001 dû principalement à la diminution des crédits affectés par les différents ministères et à la réduction des dotations du fonds d'intervention de la petite enfance. Le FCTVA, qui constitue un remboursement de la TVA payée par les collectivités sur leurs dépenses d'équipement, devrait connaître deux années de faible progression. La faible reprise attendue en 2003 s'expliquerait par une meilleure indexation de la dotation globale d'équipement.

Les autres ressources des administrations publiques locales, grâce essentiellement à la production des services publics locaux, progresseraient chaque année de près de 4 % en valeur.

■ Les dépenses locales ralentiraient en 2003.

Les dépenses des collectivités locales connaîtraient un rythme de croissance soutenu à compter de 2002, essentiellement en matière de dépenses de fonctionnement. Le ralentissement

En Md€	Montant 2001 en Md€	Répartition en %	Evolution 02/01 en %	Evolution 03/02 en %
Totales dépenses	147,1	100	4,5	3,7
Charges de fonctionnement	100,6	68,4	6,3	4,0
dont consommation	31,7	21,6	5,5	4,1
dont masse salariale	43,5	29,6	6,1	3,7
dont prestations sociales	10,4	7,1	14,5	5,5
Dépenses d'investissement	40,7	27,7	2,4	1,8
dont FBCF	34,9	23,7	2,6	1,8
dont transferts	4,1	2,8	1,8	2,3
Intérêts	5,8	3,9	-2,2	-0,9

prévu pour 2003 s'expliquerait essentiellement par la diminution du coût de la masse salariale après l'entrée en vigueur de la RTT en 2002 et par le tassement de l'investissement local.

Dans la structure de la dépense locale, les charges de fonctionnement occupent une place prépondérante (68 %), contre 28 % pour les dépenses d'investissement, le reste étant imputable aux charges d'intérêts.

Les facteurs essentiels qui influencent l'évolution des dépenses au cours de la période de projection sont :

- Le passage aux 35 heures de la fonction publique territoriale devrait se traduire par une progression accélérée de la masse salariale en 2002 (+6,1%). Le poids de la masse salariale dans les dépenses totales atteindrait alors près de 30 %. Une fois mise en œuvre l'essentiel de la réduction du temps de travail, la masse salariale des APUL retrouverait un rythme plus modéré en 2003.
- L'accélération prévue des autres charges courantes tient en premier lieu à la vigueur des prestations sociales, dynamisées par la création en 2002 de l'APA, versée par les départements. Avec une montée en charge plus rapide que prévue, la mise en place de cette réforme se traduirait par un coût croissant pour les conseils généraux.
- Phénomène de longue durée, la baisse des frais financiers supportés par les collectivités locales se poursuivrait en 2002, grâce à la poursuite de la politique de désendettement menée par les responsables locaux ; mais la tendance devrait être modérée en 2003 en raison de la remontée des taux directeurs.
- La prévision retenue pour l'investissement local traduit pour l'essentiel l'influence du cycle électoral municipal. Après une année 2001 de forte progression, 2002 se traduirait ainsi par une progression plus faible du volume de l'investissement local. Cette tendance se poursuivrait en 2003.

Les dépenses de l'état : du projet de loi

■ Une progression modérée des dépenses de l'Etat permettant de financer les priorités nouvelles du Gouvernement

Le tableau ci-dessous présente la progression des dépenses du budget général.

En Md€	Exécution			LFI	PLF
	1999	2000	2001	2002	2003
Progression en volume des dépenses du Budget général*	1,1%	0,0%	0,3%	0,5 %	0,2%

* Compte tenu de l'inflation constatée et des PLF concernés

A structure constante et par rapport au budget général de la loi de finances rectificative de juillet 2002 , qui traduisait les constatations réalisées par l'audit des finances publiques diminué des dépenses non récurrentes, les dépenses de l'Etat devraient progresser de 1,7 % en valeur en 2003 (+4,6 Md€), soit 0,2 % en volume compte tenu d'une hypothèse d'inflation de 1,5 %. L'évolution des dépenses pour 2003 s'inscrit donc dans le cadre d'une progression contenue des dépenses de l'Etat. Le poids à nouveau croissant des charges de la dette et l'accélération des charges de pensions liées à l'augmentation des flux de départs en retraite, qui constitue un facteur de dynamique des dépenses de l'Etat, pèsent sur les marges de manœuvre sur les autres postes de dépenses.

Variation (Mds€)	LFI 2000	LFI 2001	LFI 2002	PLF 2003
Charges de la dette	-0,4	+0,8	+0,3	+1,5
Pensions	+0,8	+0,8	+1,4	+1,3
Total	+0,4	+1,6	+1,7	+2,8

■ Un effort renouvelé d'économies.

Dans ce contexte doublement contraint de maîtrise globale et de progression rapide des charges des pensions et de la dette, les économies réalisées dans le PLF 2003 au sein du budget de l'Etat représentent 3,4 Md€, soit cinq fois plus que dans la LFI 2002. En ajoutant à ces redéploiements la progression des dépenses du budget général par rapport aux dépenses pérennes de la loi de finances rectificative d'été (+ 4,6 Md€), ce sont ainsi 8 Md€ qui peuvent être consacrés à des dépenses nouvelles.

principales caractéristiques de finances 2003

Evolution du budget de l'Etat en 2003 par catégories de dépenses et par secteur

En 2003, le budget général progresse de 4,6 Md€ à structure constante par rapport à la loi de finances rectificative corrigée des dépenses non pérennes. La progression de la dépense peut être décomposée soit par nature de dépenses (10 postes), soit par secteur.

	Evolution annuelle 1997-2002 (en %)	LFI corrigée (en Md €)	PLF 2003 (en Md €)	Evolution (en %)	En % du BG
Fonction publique	3,2	117,8	120,7	2,4	44,1
Dette publique nette	0,8	37,5	38,3	2,2	14,0
Emploi	0,5	15,5	14,2	-8,3	5,2
Transfert sociaux	3,5	21,0	21,0	0,3	7,7
Défense (hors rémunérations)	-1,9	15,6	17,2	10,3	6,3
Intervention économiques et diverses	2,0	23,7	23,6	-0,6	8,6
Etablissements et entreprises publiques	2,3	16,7	16,7	0,3	6,1
Dépenses en capital civiles	-0,4	7,5	7,9	5,9	2,9
Subventions aux régimes sociaux spéciaux	-1,9	6,7	6,7	0,4	2,5
Fonctionnement de l'Etat	2,6	6,9	7,1	3,5	2,6
BUDGET GENERAL					
à structure constante	2,0	268,9	273,5	1,7	100,0
Norme de dépenses en volume (en %)	0,8		0,2		

Des inflexions sont apportées à la dynamique des dépenses

La progression de la dépense reste certes en partie concentrée sur les postes fonction publique, charges de la dette et transferts sociaux aux ménages mais ces trois postes connaissent des inflexions sensibles.

■ La part des dépenses de fonction publique dans le budget général est stabilisée.

Le poste fonction publique, qui regroupe les rémunérations, charges sociales, pensions des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat et les dépenses dont l'évolution est induite par celle du point fonction publique, progresse de 2,4 % contre 3,2 % sous la législature précédente. Après plusieurs années de croissance et malgré la dynamique des charges de pensions (qui expliquent plus du tiers de la progression du poste), ce poste voit ainsi sa part en pourcentage du budget général stabilisée à 44,1 %.

Les charges de la dette progressent sensiblement

Après plusieurs années de progression limitée en raison de la baisse des taux d'intérêt et de gains de refinancement corrélatifs importants, les charges de la dette augmentent en 2003 de 0,8 Md€ par rapport à la loi de finances rectificative pour 2002 et de 1,5 Md€ par rapport à la loi de finances initiale pour 2002. Cette augmentation est liée principalement à la dégradation du solde budgétaire en 2002, qui accroît le principal de la dette.

■ Les priorités nouvelles font l'objet d'un effort budgétaire important

Plus de 2Mds€ de crédits de fonctionnement, d'intervention et d'équipement supplémentaires et plus de 5000 créations nettes d'emplois sont consacrés aux priorités nouvelles (défense, justice, sécurité intérieure et aide publique au développement)

Le budget de la défense progresse de 6,1 % à 39,9 Mds€. Cohérente avec la loi de programmation militaire, cette progression permet de consolider la professionnalisation des armées. Les crédits d'équipement progressent de 11 % à 13,6 Mds€, comblant ainsi une partie du retard pris lors de l'exécution de la précédente loi de programmation militaire.

Le budget de l'intérieur et de la sécurité intérieure (hors collectivités locales) croît de 3 % et 1 900 emplois de policiers sont créés dans le cadre de la mise en œuvre de la première année de la loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure (LOPSI). S'y ajoutent 1.200 emplois de gendarmes.

Le budget de la justice est en augmentation de 7,4 %. Le PLF 2003 représente la première étape de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation pour la Justice (LOPJ), qui prévoit d'importants renforcements des moyens budgétaires sur la période 2003-2007 pour le recrutement de juges de proximité et de magistrats, le financement des centres éducatifs fermés, la rénovation du parc pénitentiaire, etc.

L'effort global en faveur de l'aide publique au développement s'accroîtra en 2003 de 0,3 % du PIB à 0,37 % du PIB. Les dotations budgétaires au titre de l'aide publique au développement progressent très fortement, notamment sur le budget du ministère des affaires étrangères (+ 27 %) et sur celui du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (+ 37 %) en raison notamment des programmes de remise de dette conçus dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPT) et de la montée en puissance des interventions financées par le Fonds européen de développement (FED) dont la France est le premier contributeur.

La programmation pluriannuelle

Conformément à l'article 50 de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1^{er} août 2001, et dans la perspective du prochain dépôt du programme de stabilité 2004-2006 à la Commission Européenne, un exercice de programmation pluriannuelle est annexé pour la première fois au projet de loi de finances pour 2003. Cette programmation inscrit ainsi le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 dans une stratégie de moyen terme qui concerne l'ensemble des administrations publiques : Etat, organismes sociaux et collectivités locales.

La présenter en même temps que le PLF et le PLFSS permet d'articuler les arbitrages de l'année avec les orientations de moyen terme. Cela assure également la possibilité pour les Français et leurs représentants de s'exprimer sur les grands axes du programme de stabilité 2004-2006 qui sera transmis à la Commission Européenne d'ici fin novembre, et précisera les éléments de cette programmation.

La baisse apparente du déficit public de 1997 à 2001 a masqué la lenteur des progrès structurels dans l'assainissement de nos finances publiques. C'est en fait la forte croissance du PIB à la fin de la décennie et le dynamisme exceptionnel des recettes fiscales qui en a résulté qui ont permis de réduire le déficit apparent. Mais lorsqu'on corrige ces évolutions de l'impact des fluctuations conjoncturelles, il apparaît que le déficit sous-jacent s'est dégradé depuis 1999. De fait, la progression des dépenses publiques est restée assez vive, du fait notamment des dérapages persistants des dépenses d'assurance maladie par rapport aux objectifs fixés a priori. En outre, les plus-values de recettes fiscales ont été rapidement recyclées en baisses d'imôts, comme l'illustre notamment l'épisode de la « cagnotte », si bien qu'elles ont été au final peu consacrées au désendettement de l'Etat.

La dégradation rapide des finances publiques consécutive au ralentissement conjoncturel de 2001 et 2002 témoigne de l'insuffisance des progrès structurels obtenus antérieurement : le ralentissement de la croissance des recettes fiscales, le rebond de certaines dépenses budgétaires qui avaient été auparavant artificiellement réprimées et les incidences sur les comptes sociaux d'une évolution moins favorable du marché du travail ont creusé rapidement le déficit public. La part des dépenses publiques dans le PIB est revenue à son niveau de 1998 et le ratio de la dette publique au PIB a vivement remonté.

En 2002, la stratégie des finances publiques se trouve donc confrontée à un quadruple défi :

- l'exigence de réduire, graduellement mais résolument, le déficit structurel ;
- la préoccupation d'éviter un ajustement brutal, qui serait préjudiciable à la reprise en cours ;
- la volonté de stimuler le potentiel de croissance en allégeant la pression fiscale là où elle est le plus dommageable aux investissements matériels et humains et là où elle se compare le plus défavorablement à nos partenaires étrangers ;
- la nécessité d'être crédible, donc réaliste.

Une première étape a lieu en 2003. Si le déficit public apparent ne se réduit pas malgré la reprise, il y a pourtant un effort structurel d'assainissement des finances publiques. Les comptes de l'année 2003 subissent en effet spontanément le contrecoup des évolutions de 2002 : les recettes non fiscales, qui avaient été portées en 2002 à un niveau artificiellement élevé, reviennent à des montants plus normaux ; les recettes de fiscalité directe – notamment l'impôt sur les sociétés – sont limitées par l'évolution défavorable des revenus en 2002, qui constituent leur assiette. Compte tenu de ces deux facteurs exceptionnels qui pèsent sur l'évo-

des finances publiques 2004-2006

lution des finances publiques de 2002 à 2003, la simple stabilisation du déficit exige un effort structurel.

C'est la maîtrise de la dépense publique qui rend cet effort possible, tout en permettant de gager des premières baisses de prélèvements, en particulier de consolider et d'amplifier légèrement la baisse de l'impôt sur le revenu votée en loi de finances rectificative 2002.

La projection à horizon 2006 présentée ci-dessous, conformément à l'article 50 de la nouvelle loi organique s'inscrit dans la même perspective :

- cette projection se veut crédible, en privilégiant un scénario de croissance prudent, en retenant une élasticité unitaire des recettes fiscales au PIB (en moyenne sur 2003-2006), et en rejetant la facilité consistant à afficher une progression des dépenses d'assurance maladie moins dynamique que celle du PIB ;
- cette projection ne cherche pas à être spectaculaire, elle table sur une réduction régulière du déficit public proche de 0,5 point de PIB par an, de 2004 à 2006, sous l'hypothèse de 2,5 % de croissance ; ce rythme permet de revenir à 1 point de PIB de déficit en 2006 ; il s'agit d'un effort continu, compatible en outre avec un recul progressif de la pression fiscale ; un ajustement plus brutal risquerait de ne pas être productif, en entravant la reprise de l'activité, ou en catalysant les antagonismes à la discipline budgétaire ;
- cette projection restaure la soutenabilité des finances publiques en inscrivant la dette sur une trajectoire clairement orientée à la baisse ; la réforme des retraites à venir en 2003 contribuera bien évidemment elle aussi à assurer la soutenabilité de l'équilibre des finances publiques à long terme ;
- cette programmation s'interdit de dilapider les fruits de la croissance : les marges de manœuvre supplémentaires procurées par une croissance plus rapide seraient partagées entre une résorption plus rapide du déficit public et une baisse supplémentaire de prélèvements, ciblée de façon à rehausser le potentiel de croissance non inflationniste ; ce faisant, les plus-values de recettes publiques liées à un surcroît de croissance seraient doublement mobilisées pour sécuriser l'assainissement des finances publiques, en hâtant le désendettement d'une part, en entretenant les conditions d'une croissance durable d'autre part.

Des objectifs crédibles, réalistes, équilibrés et acceptables par le plus grand nombre, constituent une contribution cohérente et déterminée à la bonne articulation des politiques économiques en Europe.

■ La programmation pluriannuelle repose sur des hypothèses économiques prudentes.

Réalisme et prudence conduisent à retenir une hypothèse de croissance économique de 2,5 % entre 2004 et 2006.

- La croissance potentielle est actuellement voisine de 2,5 %. A l'avenir, elle devrait s'infléchir, compte tenu du vieillissement de la population : c'est en effet à partir de 2005-2006 que les classes nombreuses du baby-boom parviendront à l'âge de la retraite, et la progression de la population active devrait ainsi ralentir à cet horizon. La programmation intègre pour la première fois ce facteur qui pèserait pour $\frac{1}{4}$ point sur la croissance potentielle à l'horizon de 2006. **La croissance potentielle serait ainsi de $2\frac{1}{4}$ %.**

• **Le retard de demande est légèrement supérieur à 1 point de PIB en 2003.** Sous l'effet du ralentissement de l'économie mondiale en 2001, la croissance française est passée en 2001 et en 2002 nettement en dessous de son rythme potentiel : après ces deux années de croissance « molle », l'économie française accuse un retard de demande significatif. En 2003, avec une croissance de 2,5 %, le retard de demande serait de 1,2 point de PIB. Une telle situation ouvre la perspective d'un rattrapage de l'activité à moyen terme : la croissance pourrait ainsi excéder son potentiel sans que des tensions inflationnistes se manifestent. Cette marge de croissance serait de l'ordre de $\frac{1}{4}$ point par an et, en 2006, l'écart de production atteindrait 0,5 point de PIB.

• **La croissance effective serait dans ces conditions de 2,5 % sur la période de programmation.** Plusieurs raisons justifient ce choix.

Il s'agit d'une hypothèse **prudente**. La vitesse de convergence de l'économie vers son potentiel serait ainsi modérée, si bien que le retard de demande constaté en 2003 ne serait pas totalement résorbé en fin de projection. La croissance soutenable à moyen terme a été revue à la baisse par rapport au programme de stabilité présenté l'an dernier. En particulier, elle marque la volonté du Gouvernement d'aboutir à une estimation crédible des ressources disponibles et d'évaluer les marges réelles pour réduire le besoin de financement ou baisser les impôts et les charges.

Pour les mêmes raisons, la programmation retient une élasticité unitaire des recettes au PIB.

La programmation pluriannuelle repose sur une élasticité unitaire des prélèvements fiscaux au PIB. Cette hypothèse est conforme à l'observation de longue période et est mise en évidence par des travaux économétriques. L'élasticité au PIB des recettes fiscales a été supérieure à l'unité au cours des années récentes, mais il s'agissait d'une situation exceptionnelle liée aux effets du cycle économique.

Retenir une élasticité des recettes durablement supérieure à l'unité en 2004-2006 reviendrait de fait à accroître imprudemment les prévisions de recettes. Des facteurs cycliques contribuent cependant à une évolution spontanée des prélèvements de l'Etat et des administrations de Sécurité Sociale plus rapide que le PIB, en 2004 et dans une moindre mesure en 2005 après une évolution moins rapide en 2003 :

- le profil d'impôt sur les sociétés tient compte de la dynamique passée des assiettes fiscales ;
- la masse salariale privée connaît une progression un peu supérieure au PIB, ce qui a un impact sur les cotisations. Le choix retenu pour la programmation pluriannuelle consiste donc à ne pas masquer les contraintes qui pèsent à moyen terme sur l'évolution des finances publiques et, partant, à construire une trajectoire crédible d'assainissement.

■ **La maîtrise de la dépense publique est le pilier de la stratégie du Gouvernement.**

Les bénéfices d'une stratégie fondée sur la maîtrise de la dépense sont clairs. Un objectif pluriannuel de dépenses publiques favorise en effet une plus grande lisibilité de la politique économique et permet, lorsque le déficit effectif est suffisamment éloigné de 3 points de PIB, de laisser pleinement jouer les stabilisateurs automatiques du côté des recettes, et d'atténuer les fluctuations conjoncturelles. Une croissance de la dépense publique inférieure à la croissance

potentielle permet de dégager une marge structurelle afin de réduire de façon pérenne les déficits et les prélèvements obligatoires.

■ **Les dépenses de l'Etat progresseraient à moyen terme de 0,3 % en volume par an.**

La progression des dépenses de l'Etat serait de 0,3 % en volume et en moyenne par an. Le financement des priorités gouvernementales (Sécurité, Justice, Défense, aide publique au développement) nécessitera des économies sur les autres dépenses, dans un contexte de progression des charges de la dette et des dépenses de pensions.

Les coûts devront être réduits et les dépenses centrées vers le service rendu à l'usager. Cet effort s'appuiera sur les simplifications administratives, la réorganisation des services, l'évolution de certains modes de gestion, afin de promouvoir une véritable logique de résultat cohérente avec la mise en oeuvre de la LOLF. Il devra porter à la fois sur la masse salariale, les coûts de fonctionnement et les dépenses d'intervention de l'Etat.

■ **Les dépenses sociales progresseraient moins vite qu'au cours des années récentes.**

- **Les dépenses de l'assurance maladie évolueraient en ligne avec ses ressources.**

L'évolution des dépenses maladie s'est révélée au cours des années récentes particulièrement difficile à contrôler, tant la dynamique autonome des dépenses apparaît forte. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre dans les années à venir des réformes structurelles dans ce secteur. Après une hausse des dépenses maladie d'environ 7,2 % en valeur en 2002, le PLFSS 2003 marquera une première étape, avec une évolution de l'ONDAM de 5,3 %, grâce à la mise en œuvre de mesures d'économie portant notamment sur le médicament. Entre 2004 et 2006, la hausse des dépenses maladie serait de **4 % par an en valeur** (2,5 % en volume). Cette progression annuelle, en ligne avec la croissance économique, suppose la poursuite des réformes structurelles, afin d'améliorer les mécanismes de régulation de l'assurance maladie. En outre, la montée en charge de la RTT dans les hôpitaux serait achevée en 2003.

Outre les mesures de redressement déjà incluses dans le PLFSS 2003, et pour garantir le respect de cet objectif, une loi de financement rectificative de sécurité sociale (« collectif social ») pourra être présentée en cours d'année à partir de 2003 : les mesures correctrices pourront ainsi être prises le cas échéant. Ceci vise à conforter la crédibilité des objectifs du Gouvernement en matière d'assurance maladie.

- **Les dépenses vieillesse accéléreraient en fin de période du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite des premières classes nombreuses du baby-boom.**

• De manière générale, les prestations sociales seraient strictement indexées sur les prix entre 2004 et 2006.

■ **Les dépenses locales resteraient dynamiques à moyen terme.**

Les dépenses des administrations publiques locales devraient progresser spontanément à un rythme de 1,9 % par an, en volume, sur la période de programmation 2004-2006. L'allocation personnalisée d'autonomie serait un facteur de dynamisme des dépenses locales. La progression des investissements resterait relativement dynamique, avec une progression supérieure à 4 % en valeur en moyenne annuelle. Par ailleurs, les activités de traitement des eaux et des

déchets ménagers, les contrats de plan Etat-régions viendreraient structurellement soutenir l'investissement local. La charge de la dette se réduirait grâce à la poursuite du désendettement des collectivités locales.

Au total, les dépenses publiques évolueraient au rythme de **1,3 % en volume en moyenne** sur la période de programmation⁽¹⁾. La part des dépenses dans le PIB serait réduite de 1,8 point entre 2003 et 2006 (2,3 points entre 2002 et 2006). Elle serait ainsi ramenée à son niveau de 1991. Cette progression maîtrisée de la dépense ouvrirait des marges de manœuvre pour réduire les déficits et mettre en œuvre les allégements d'impôts et de charges visant à stimuler notre potentiel de croissance.

Tableau 1.

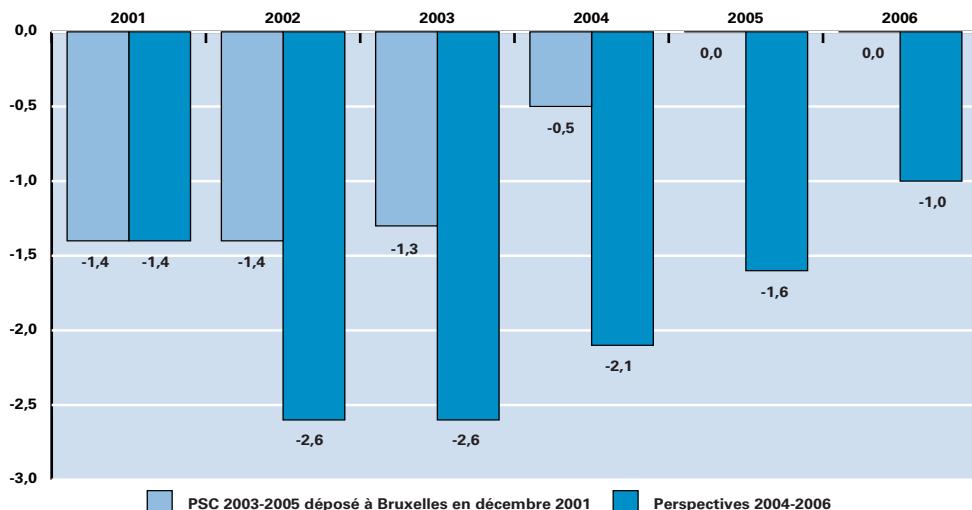
Evolution des dépenses publiques Moyenne 2004-2006

Progression en volume des dépenses	Etat (comptabilité nationale)	Etat (comptabilité budgétaire)	Dépense sociale	Dépense locale
Moyenne 2004-2006	0,8 %	0,3 %	1,7 %	1,9 %

■ L'effort de maîtrise de la dépense permet d'assainir les finances publiques et de poursuivre la baisse des prélèvements obligatoires.

- Partant d'un déficit de **2,6 point de PIB** en **2003**, la situation financière des administrations publiques s'améliorerait de 1,6 point de PIB sur la période 2003-2006, soit environ d'un demi point de PIB par an. Le déficit public serait ramené à **1 point de PIB en 2006**. Le précédent programme de stabilité, présenté à la fin de l'année 2001, tablait sur un retour à l'équilibre des finances publiques dès 2005, contre un solde public à -1,6 point dans la programmation actuelle. Cet écart a pour seule origine la dégradation du déficit public en 2002, imputable pour moitié à la situation conjoncturelle et pour moitié à une dérive structurelle des finances publiques, due pour l'essentiel à un dérapage des dépenses. Le report de l'équilibre des finances publiques provient donc d'un recul du point de départ⁽²⁾, et non d'un relâchement de l'effort de redressement.

Comparaison avec le programme de stabilité français 2003-2005



1 Soit 1,4 % environ sur la période 2003-2006.

2 L'écart constaté entre les deux programmes en 2002 se reporte à l'identique en 2003, le déficit public étant également stabilisé dans le précédent exercice.

■ Les évolutions par sous-secteurs

La forte amélioration de la situation financière des administrations publiques tiendrait principalement à la réduction du besoin de financement de l'Etat, de 1,1 point de PIB entre 2003 et 2006. Cette réduction découlerait avant tout de la progression contenue des dépenses budgétaires (0,3 % en volume par an pour la norme budgétaire). Les administrations de sécurité sociale, qui ont vu leur situation financière se dégrader en 2002, parviendraient à l'équilibre en 2004. La capacité de financement des administrations publiques locales resterait globalement stable sur la période 2004-2006. Celle des organismes divers d'administration centrale s'améliorerait.

Tableau 2

Capacité (+) ou besoin (-) de financement par sous-secteurs

Points de PIB	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Administrations publiques, dont :	-1,4	-2,6	-2,6	-2,1	-1,6	-1,0
Etat	-2,3	-3,2	-3,0	-2,8	-2,5	-1,9
Organismes divers d'administration centrale	0,4	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7
Administrations locales	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3
Administrations sociales	0,3	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0

■ Les baisses d'impôts et de charges atteindraient 9 milliards d'euros entre 2004 et 2006.

Au-delà des baisses mises en œuvre en 2002 et 2003, la maîtrise des dépenses publiques crée les conditions de nouveaux allègements. 3 Md€ de baisses de prélèvements supplémentaires ont été intégrés dans la programmation pluriannuelle entre 2004 et 2006, soit un montant équivalent à 2003. Elles viennent s'ajouter aux mesures déjà décidées en 2002 ou inscrites dans le PLF 2003, et portent à environ 15⁽³⁾ milliards d'euros le montant d'allégements sociaux et fiscaux sur la période 2002-2006.

La programmation intègre entre 2004 et 2006 la poursuite de la réforme des allégements de charges sociales déjà décidée pour 2003. Cette réforme qui consiste en une refonte de l'ensemble des dispositifs existants en un barème unique, devrait accroître leur lisibilité. Les dispositifs d'allégements de charges sociales sur les bas salaires sont à la fois amplifiés et mieux ciblés sur les bas salaires. Les aides étant recentrées au voisinage du salaire minimum, les exonérations devraient être plus efficaces en termes de créations d'emplois, en évitant les effets de « dilution » dont souffraient les précédents dispositifs. Cette réforme devrait ainsi contribuer à la réduction du chômage structurel.

Par ailleurs, des hausses de prélèvements ont été provisionnées à hauteur de 3 Md€ environ sur l'ensemble de la période. Cette provision vise à couvrir des hausses éventuelles décidées par d'autres acteurs (collectivités locales, UNEDIC) ou par le Gouvernement en fonction d'objectifs spécifiques.

Au total, le taux de prélèvements obligatoires serait réduit à 44,1 point de PIB en 2006. La baisse de ce taux n'est pas strictement proportionnelle au montant des baisses d'impôts et charges programmé, en raison de la hausse spontanée du taux de PO en 2004 (après une baisse en 2003) et en raison du mode de comptabilisation des allégements de charges liés aux «contrats jeunes».

³ En incluant les contrats jeunes en entreprise, que la comptabilité nationale classe a priori en hausse de la dépense publique et non en baisse des prélèvements obligatoires

■ Le ratio de la dette au PIB se réduirait à moyen terme.

L'amélioration du besoin de financement des administrations publiques induirait une réduction de la dette en part de PIB sur la période 2004-2006. Ce recul ouvre la voie à un désendettement des administrations publiques, pour améliorer la soutenabilité des finances publiques et faire face aux effets de long terme du vieillissement de la population sur les finances publiques. Exprimée en valeur absolue, la dette publique atteindrait environ 1 000 Md€ en 2006.

Tableau 3

Principaux agrégats de finances publiques dans le scénario à 2,5 % de croissance

Points de PIB	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Capacité de financement	-1,4	-2,6	-2,6	-2,1	-1,6	-1,0
Dette publique	57,3	58,4	58,8	58,6	58,0	56,8
Dépenses publiques	52,8	53,8	53,3	52,8	52,2	51,5
Progression en volume	1,7 %	3,2 %	1,5 %	1,4 %	1,3 %	1,2 %
Prélèvements obligatoires	45,0	44,6	44,3	44,3	44,2	44,1

■ Une variante fondée sur une croissance de 3 % sur la période 2004-2007 permettrait d'atteindre un quasi-équilibre des finances publiques en 2006.

Un second scénario a été élaboré sur la base d'un relèvement de la croissance potentielle à 2,75 %, de 0,5 point supérieure au scénario précédent. Même si ce scénario ne peut être considéré comme le plus probable dans les circonstances actuelles, la politique économique du gouvernement vise à stimuler notre capacité productive et pourrait ainsi rehausser la croissance potentielle dans les années à venir, en particulier en favorisant une baisse plus rapide du chômage structurel, une augmentation des taux d'activité et une progression plus rapide de l'investissement productif.

Une variante de croissance a donc été effectuée par rapport au scénario précédent, avec une croissance effective à 3 % sur les années 2004-2006, en conservant la même hypothèse d'évolution de la dépense publique que dans le scénario à 2,5 %.

Une croissance plus élevée ouvre ainsi des marges de manœuvre supplémentaires par rapport au scénario à 2,5%, qui peuvent être utilisées pour réduire le déficit public et baisser les prélèvements obligatoires :

- **le déficit public, de -0,5 point de PIB, serait ainsi proche de l'équilibre en 2006 ;**
- **les baisses de prélèvements supplémentaires représenteraient 4 Md€ à l'horizon de 2006.**

Au total, dans ce scénario, environ 19 Md€ seraient consacrés à des allégements fiscaux et sociaux sur la période 2002-2006 (dont 13 Md€ entre 2004 et 2006).

Tableau 4

**Principaux agrégats de finances publiques dans
le scénario à 3 % de croissance**

Points de PIB	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Capacité de financement	-1,4	-2,6	-2,6	-2,0	-1,4	-0,5
Dette publique	57,3	58,4	58,8	58,2	57,1	55,2
Dépenses publiques	52,8	53,8	53,3	52,6	51,7	50,8
<i>Progression en volume</i>	<i>1,7 %</i>	<i>3,2 %</i>	<i>1,5 %</i>	<i>1,4 %</i>	<i>1,2 %</i>	<i>1,2 %</i>
Prélèvements obligatoires	45,0	44,6	44,3	44,2	44,0	43,8

Table des matières

Introduction	5
Perspectives pour l'économie française	
Vue d'ensemble	7
Fiche 1 : Retour sur les prévisions de croissance et d'inflation	14
Fiche 2 : Divergences et convergences dans la zone euro	18
Fiche 3 : L'évolution de l'emploi en 2002 et 2003	22
Fiche 4 : L'évolution des salaires	24
Fiche 5 : Les perspectives d'inflation	26
Fiche 6 : La formation du revenu des ménages	30
Fiche 7 : La demande des ménages	32
Fiche 8 : L'investissement des entreprises	34
Fiche 9 : Les variations de stocks	36
Fiche 10 : Partage de la valeur ajoutée et taux de marge des sociétés non financières	38
Fiche 11 : La situation financière des sociétés	40
Fiche 12 : Les échanges extérieurs de produits manufacturés	44
Fiche 13 : La balance des transactions courantes	46
Fiche 14 : Quels sont les effets d'une dépréciation du dollar ?	48
Fiche 15 : Impact de la baisse des marchés boursiers	54
Fiche 16 : Les effets économiques de la baisse de l'impôt sur le revenu	58
Tableaux prévisionnels	62
Les défis de la politique économique	
Les enjeux de la politique économique	67
Soutenir la croissance potentielle	69
Les conséquences budgétaires du vieillissement des populations de l'Union européenne	73
Favoriser durablement l'emploi	81
Pourquoi baisser les prélèvements obligatoires ?	87
Réforme des marchés, innovation et création d'entreprises	95
L'évolution des finances publiques	
Evolution des comptes des administrations publiques	101
Fiche 1 : L'évolution des dépenses publiques en 2002-2003	104
Fiche 2 : Evolution des prélèvements obligatoires	106
Fiche 3 : Prévisions de recettes fiscales	110
Fiche 4 : L'évolution du déficit public par sous-secteur	114
Fiche 5 : La dette publique	116
Fiche 6 : Le compte de l'Etat	118
Fiche 7 : Le compte des administrations de sécurité sociale	128
Fiche 8 : Le compte des administrations publiques locales	130

TABLE DES MATIÈRES

Fiche 9 : Les dépenses de l'État : principales caractéristiques du projet de loi de finances 2003	134
Fiche 10 : La programmation pluriannuelle des finances publiques 2004-2006	138

**Projet de loi de finances
pour 2003**

Rapport économique, social et financier

Tome II

Environnement international
de l'économie française

L'environnement international de l'économie française

Vue d'ensemble

Synthèse	5
Tableaux de synthèse	10
Commerce mondial	15
Retour sur les prévisions de l'hiver	20

Dossiers

La récession américaine de 2001 est-elle une récession atypique ?	24
Une récession aux États-Unis est-elle systématiquement suivie d'une récession en Europe ?	28
Les facteurs explicatifs de la vigueur de la consommation britannique ces cinq dernières années	36
Caractéristiques du marché de la dette des pays émergents et retour sur les crises récentes	42

Fiches Pays et zones

Zone euro	52
Allemagne	56
Italie	60
Espagne	64
Royaume-uni	66
Autres pays européens	70
États-Unis	74
Japon	78
Pays émergents	82
Asie en développement	85
Russie	88
Europe centrale et orientale	90
Amérique latine	93
Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée	96
Afrique sub-saharienne	99
 Glossaire	 103

Les prévisions présentées dans ce rapport intègrent l'information disponible au 10 septembre 2002.

Ce document présente, pour la première fois, les tendances récentes et les perspectives de l'environnement international de la France telles qu'elles étaient analysées lors de la confection du projet de loi de finances. Il a été préparé par la Direction de la Prévision.

L'économie mondiale a connu au premier semestre 2002 une reprise assez vive, impulsée par le redressement spectaculaire des importations américaines. Ces dernières ont en effet largement contribué au redémarrage des exportations asiatiques et européennes sur les six premiers mois de l'année. Dans les économies émergentes d'Asie, où la demande intérieure avait plutôt bien résisté à l'effondrement des échanges observé l'an passé, ce retournement de la demande mondiale s'est rapidement traduit par une croissance très forte de l'activité. Au Japon ou dans les principaux pays de la zone euro, la bonne tenue des exportations a permis un certain redressement du produit intérieur brut sur les premiers mois de 2002. Ce bol d'air était salutaire pour éviter un ralentissement mondial de grande ampleur. Malgré l'assombrissement récent des perspectives conjoncturelles, il devrait à présent être relayé par un second souffle, moins spectaculaire mais plus durable que les facteurs très cycliques à l'œuvre au début de l'année outre-Atlantique.

La révision récente des comptes nationaux américains a révélé, sur 2001, une récession plus profonde et sensiblement plus longue que le ralentissement – marqué mais temporaire – suggéré par l'estimation précédente des statistiques trimestrielles officielles. Le produit intérieur brut des États-Unis s'est en effet contracté sur les trois premiers trimestres de l'an passé, sous le coup notamment d'un recul encore plus violent de l'investissement productif et d'une consommation privée moins dynamique qu'initialement envisagé. C'est pourtant sur le fort rebond de la demande des ménages que s'est inscrite, à la fin 2001, la reprise économique américaine. Dopée par les importantes baisses d'impôts engagées à partir de l'été, également encouragée par la diminution rapide et massive des taux d'intérêt, la consommation a ainsi très vivement progressé à l'automne 2001. Parallèlement, les dépenses publiques, dans le contexte de crise postérieure aux attentats du 11 septembre, ont bondi. Le début de normalisation de l'évolution des stocks des entreprises a également stimulé la reprise d'une production industrielle en baisse marquée depuis cinq trimestres. Les stocks auraient ainsi contribué pour plus de la moitié à la très forte progression du PIB américain au premier trimestre 2002. Une telle hausse de la demande intérieure a naturellement provoqué un redressement encore plus spectaculaire des importations, qui auraient crû de 8% en rythme annualisé entre le second semestre 2001 et le premier semestre 2002.

Via les flux commerciaux, le rebond américain s'est rapidement propagé à la plupart des grandes zones industrialisées. Le commerce mondial, après avoir connu une contraction historique l'an passé, a renoué avec la croissance dès la fin 2001, et a accéléré en début d'année. Dans les économies émergentes d'Asie spécialisées dans l'électronique, la reprise de la demande américaine a été amplifiée par les flux de commerce intra-zone qu'implique généralement l'assemblage des composants. Ceux de ces pays qui avaient conservé une demande intérieure assez robuste ont vu leur activité économique accélérer très fortement dès le quatrième trimestre 2001 et se maintenir sur un rythme dynamique sur l'ensemble du premier semestre 2002. L'économie japonaise, encore en récession à la fin 2001, semble avoir bénéficié au début de l'année à la fois de la reprise des importations asiatiques en biens d'équipements et de la très forte poussée des importations américaines en automobiles. L'envolée des exportations nippones – celles-ci auraient crû en volume de près de 15%, en rythme annualisé, sur les six premiers mois de 2002 par rapport au semestre précédent – aurait ainsi permis au Japon de renouer avec une évolution modeste mais positive de son produit intérieur brut au cours du premier semestre.

L'effet positif de cette reprise du commerce mondial a été en revanche moins perceptible dans les pays d'Europe centrale et orientale, pénalisés notamment par les pertes de compétitivité liées à l'appréciation de leur taux de change réel ; leur croissance s'est cependant poursuivie, en continuant de reposer pour l'essentiel sur la vigueur de leur demande intérieure. Mais c'est surtout l'Amérique latine qui paraît être restée, en ce début d'année, à l'écart de la reprise globale des échanges. Certes les exportations ont repris, accélérées par la chute du peso argentin depuis l'abandon du *currency board* et la forte dépréciation du real brésilien au printemps. Toutefois, cette embellie extérieure est restée très largement occultée par la faiblesse de la demande interne dans la plupart des économies latino-américaines, affectées à des degrés divers par les répercussions financières de la crise argentine. Parmi les principales économies du continent, seul le Mexique paraît avoir enclenché, à partir du printemps, une dynamique de reprise, ses exportations répondant favorablement à la poussée des importations américaines.

La zone euro a elle aussi connu une amélioration de son environnement extérieur en ce

début d'année. Après plusieurs trimestres de contraction, ses exportations ont progressivement repris, rapidement en Belgique, plus tardivement en Europe du Sud et aux Pays-Bas. En Allemagne, où les exportations avaient plutôt bien résisté au marasme du commerce mondial l'an passé, les ventes à l'étranger ont accéléré au premier semestre. Toutefois, dans l'ensemble, l'expansion des échanges s'est avérée moins forte que dans les économies plus directement exposées à la demande américaine. Compte tenu de l'importance des flux intra-zone, les exportations des États-membres de l'Union monétaire ont été en effet pénalisées par l'atonie persistante, sur la première moitié de 2002, de la demande intérieure européenne. Le léger rebond de l'inflation observé en début d'année, le bouleversement des signaux de prix provoqué par le basculement à l'euro fiduciaire et la dégradation des marchés du travail ont en effet contribué, au premier trimestre, à une stagnation de la consommation privée qui n'a que modérément progressé au printemps. L'investissement a poursuivi son recul, se contractant encore fortement en Italie et en Allemagne. Les stocks, en forte baisse tout au long de 2001, ont continué de peser sur l'activité au début de l'année. Cette morosité de la demande intérieure a mis un frein au printemps au redressement de la production industrielle européenne observé à l'hiver. Celle-ci a également été pénalisée par les grèves d'avril et mai en Allemagne, fortement suivies dans les secteurs de la métallurgie et de la construction. Au total, l'activité dans la zone euro a certes rebondi au premier semestre, après le recul enregistré à la fin 2001. Mais ce rebond est resté limité, et la croissance du produit intérieur brut de la zone, au deuxième trimestre, s'est révélée sensiblement inférieure aux attentes suscitées par le spectaculaire retournement des enquêtes industrielles, au début de l'année.

A l'été 2002, l'euphorie née de la vigueur de la reprise américaine à l'œuvre cet hiver a laissé place à de fortes incertitudes, voire à un certain pessimisme quant aux perspectives de court terme de l'économie mondiale. Le ralentissement de la consommation privée aux États-Unis sur le deuxième trimestre, la dépréciation rapide du dollar et la forte baisse des marchés financiers initiée par les doutes quant aux pratiques comptables de la part de certaines entreprises américaines ont contribué à une dégradation du climat conjoncturel et à un retournement des anticipations. Ces revirements se sont notamment illustrés dans la baisse récente des enquêtes d'opinion réalisées auprès des

industriels ou des consommateurs de part et d'autre de l'Atlantique. Ils paraissent témoigner d'une certaine déception quant à la vigueur de la croissance américaine et sa capacité à entraîner le reste du monde.

Pour autant, le ralentissement américain observé à partir du printemps apparaît assez naturel. Portée par des facteurs temporaires en début d'année, la reprise de l'activité ne pouvait perdurer au même rythme sur le reste de 2002. Une fois passés les effets importants de la dernière baisse d'impôts, opérée au 1er janvier, et ceux du relâchement monétaire de l'an passé sur les renégociations d'emprunts immobiliers, la politique économique apparaissait moins en mesure de stimuler le revenu des ménages. La faible progression de l'emploi, liée à la nécessité pour les entreprises américaines de restaurer leur profitabilité, semblait parallèlement inciter les ménages américains à relever leur épargne. Enfin, après avoir fortement soutenu l'activité en début d'année, le jeu des stocks devait logiquement s'atténuer. Ces phénomènes semblent s'être déjà manifestés au deuxième trimestre. D'après les derniers comptes nationaux américains, ils se seraient accompagnés d'une évolution positive – la première depuis près de deux ans – de l'investissement en équipements et logiciels des entreprises privées. Cette reprise de l'effort d'équipement semble suggérer qu'un pas important a été réalisé dans l'ajustement des surcapacités accumulées entre 1998 et 2000.

Ce scénario paraît pouvoir se prolonger sur la seconde moitié de 2002 et le début de 2003. L'activité aux États-Unis continuerait ainsi de croître, à un rythme légèrement inférieur à son potentiel. La demande intérieure ralentirait globalement mais l'évolution de ses principales composantes serait mieux équilibrée, une hausse modérée de la consommation compatible avec un relèvement du taux d'épargne des ménages s'accompagnant d'une poursuite du redressement graduel de l'investissement productif des entreprises. Les marges de manœuvre de la politique budgétaire et de la politique monétaire apparaissent désormais plus réduites. Et ce n'est qu'au début de 2003, lorsque le marché du travail aura montré des signes tangibles d'amélioration, que la consommation privée accélérerait, ouvrant la voie – au printemps prochain – à une croissance du PIB supérieure à son potentiel. Au total, le produit intérieur brut américain croîtrait de 2,3% en 2002 et 2,7% en 2003.

Même modérée, cette poursuite de la croissance de l'activité outre-Atlantique devrait permettre une consolidation du commerce mondial au second semestre 2002. La croissance simultanée des principales zones devrait en effet se traduire par une intensification des flux commerciaux. Le ralentissement américain se ferait tout de même au détriment des économies qui, sur le premier semestre, avaient le plus bénéficié de la flambée des importations en provenance des États-Unis. Les pays émergents d'Asie paraissent toutefois bénéficier de ressorts internes suffisants pour connaître encore une dynamique vigoureuse. L'incertitude est plus forte en ce qui concerne le Japon, mais l'investissement productif pourrait, sur la fin de l'année, prendre partiellement le relais des exportations.

Ailleurs, la consolidation du commerce mondial se traduirait par une progression supplémentaire des exportations. Tel est le cas notamment dans la zone euro, malgré l'appréciation de la devise européenne à la fin du premier semestre. L'accélération des exportations influencerait positivement la demande des entreprises. Les progrès de la désinflation encourageraient parallèlement une légère accélération de la consommation privée. Celle-ci resterait toutefois freinée par la très forte précarité de la demande outre-Rhin. En Allemagne, en effet, la situation toujours dégradée du marché du travail et une offre de crédit aux entreprises de plus en plus restrictive continueraient à enrayer le redémarrage de la consommation et de l'investissement. Les dépenses de reconstruction consécutives aux inondations de cet été pourraient en revanche soutenir temporairement l'activité du BTP. Au total, la zone euro ne renouerait pas avec une croissance supérieure à son potentiel avant 2003. Son produit intérieur brut augmenterait d'un peu moins de 1% en 2002 et d'un peu plus de 2% en 2003.

Plus nombreux qu'à l'accoutumée en cette phase de reprise, d'importants aléas pèsent sur ce scénario international. Du côté des risques négatifs, le maintien voire l'aggravation, au-delà de 2002, de la prime imposée sur le prix du baril de pétrole, en raison des menaces d'intervention militaire américaine en Irak, pourrait compromettre la désinflation attendue et rognerait une partie des gains de pouvoir d'achat dont devraient bénéficier les ménages. La baisse récente des marchés financiers, si elle se prolongeait, pourrait détériorer davantage les conditions de financement des entreprises cotées et

amplifier encore les effets de richesse négatifs affectant la consommation privée de part et d'autre de l'Atlantique. Au delà, un éventuel retournement des prix de l'immobilier, notamment aux États-Unis ou au Royaume-Uni, pourrait peser davantage sur la demande privée, l'évolution de la richesse immobilière des ménages ayant compensé, ces derniers mois, la dégradation des cours boursiers. Plus fondamentalement, bien que le scénario présenté dans ce rapport recouvre, aux États-Unis, un début de résorption des déséquilibres internes accumulés à la fin des années 90 (sous la forme d'une remontée du taux d'épargne des ménages et d'une résorption des surcapacités productives), le déficit du compte courant américain continuerait de se situer à un niveau historiquement élevé. Cette perspective ne permet pas de dissiper les risques d'un tarissement des flux de capitaux à destination des États-Unis et d'un décrochage brutal du dollar.

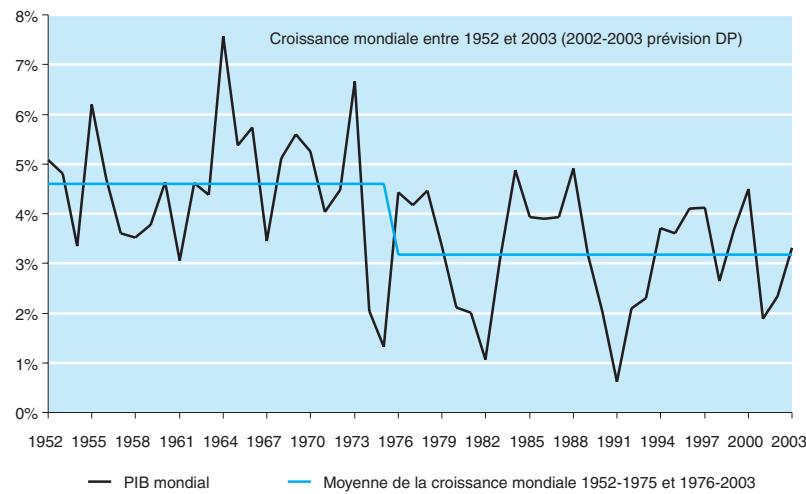
Les aléas positifs tendent cependant à équilibrer assez largement ces risques baissiers. L'apaisement ou le règlement des tensions au Moyen Orient pourrait être suivi par une baisse assez sensible des cours du pétrole qui s'inscriraient alors dans la limite basse de la fourchette de prix défendue par l'OPEP, voire en deçà en cas de dépassement croissant des quotas ou d'attitude non coopérative des pays producteurs non membres du Cartel. La désinflation importée qui en résulterait accentuerait les gains de pouvoir d'achat des ménages. Parallèlement, la dissipation des craintes d'une rechute de l'économie américaine, conjuguée à l'amélioration de la profitabilité des entreprises et à la crédibilité des mesures prises pour assurer la transparence de leurs comptes, pourraient contribuer à un rebond plus durable des marchés financiers. En Europe, la levée des incertitudes quant à la conduite de la politique économique, à l'issue des élections générales allemandes et de l'adoption des budgets pour 2003, pourrait accélérer la reprise de la consommation. Cette dernière pourrait également être plus forte que prévu aux États-Unis, si les ménages américains consacraient l'essentiel de l'évolution – assez dynamique – de leurs revenus à leurs dépenses plutôt qu'au relèvement de leur taux d'épargne. Peu favorable à moyen terme du point de vue de la résorption des déséquilibres américains, cette possibilité ne peut, à court terme, être totalement exclue.

Vue d'ensemble de la prévision (2002-2003 : prévision DP)

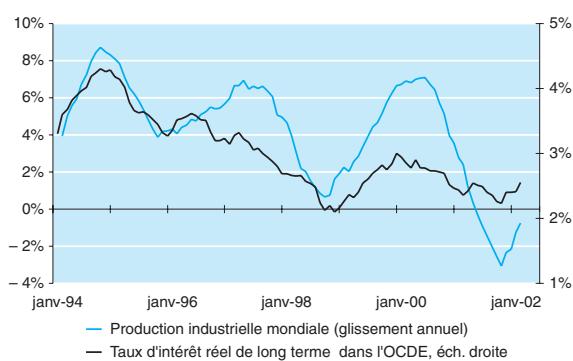
PIB Moyennes annuelles (%)	2001	2002	2003	Poids (1)
Monde	1,9	2,3	3,3	100,0
Dont : OCDE à 18	0,7	1,3	2,3	58,4
OCDE hors France	0,6	1,3	2,3	54,6
États-Unis	0,3	2,3	2,7	24,1
Canada	1,5	3,2	3,2	2,1
Japon	- 0,3	- 0,7	1,4	9,1
Union européenne	1,5	0,9	2,2	23,1
Royaume-Uni	1,9	1,4	2,7	3,7
Zone euro	1,4	0,8	2,1	18,1
Dont : Allemagne	0,6	0,4	1,7	5,5
Italie	1,8	0,4	1,9	3,6
Espagne	2,7	2,0	3,1	1,9
Pays-Bas	1,1	0,4	1,7	1,1
Dont : Pays émergents	3,6	3,7	4,7	41,6
Pays en transition	4,0	2,9	3,6	4,3
Russie	5,1	3,5	4,0	2,8
Europe centrale	2,1	1,8	2,9	1,6
Dont : Pologne	1,0	1,1	2,5	0,9
Hongrie	3,8	3,0	4,0	0,3
République tchèque	3,3	2,5	3,0	0,4
Asie hors Japon	5,2	6,0	6,1	25,1
Chine	7,3	7,6	7,7	11,5
Inde	5,5	5,0	5,0	6,1
Autres pays d'Asie en développement	1,8	4,4	4,5	7,5
Dont : Indonésie	3,3	3,6	4,0	1,5
Malaisie	0,4	4,3	4,7	0,5
Philippines	3,2	3,5	4,0	0,9
Thaïlande	1,7	4,1	4,1	1,0
Singapour	- 1,4	4,2	4,4	0,2
Taïwan	- 1,9	4,1	4,3	1,1
Corée	3,3	6,6	6,0	1,9
Hong-Kong	0,2	0,7	2,5	0,4
Amérique latine	0,1	- 2,4	1,4	7,5
Dont : Argentine	- 4,5	- 15,5	- 1,3	1,3
Brésil	1,5	0,5	1,7	3,3
Chili	2,9	1,3	3,2	0,4
Mexique	- 0,3	1,1	2,7	2,2
Venezuela	2,8	- 5,5	- 0,3	0,4
Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée	- 1,7	2,0	3,1	3,0
Dont : Turquie	- 7,4	2,0	3,5	1,3
Israël	- 0,6	- 1,0	1,5	0,3
Égypte	2,0	1,5	2,3	0,6
Algérie	1,8	2,8	3,2	0,4
Maroc	6,5	4,3	4,0	0,3
Tunisie	5,0	3,0	3,5	0,1
Afrique sub-saharienne	2,8	2,6	3,2	1,6
Dont : Afrique du Sud	2,2	2,5	3,4	1,0
Zone franc	4,4	4,6	4,5	0,3
Ouest	3,1	3,9	4,5	0,2
Centrale	6,4	5,8	4,6	0,1
Nigeria	3,3	0,5	1,0	0,3

(1) Poids dans le PIB mondial exprimés en PPA 1998 (Source Banque Mondiale).

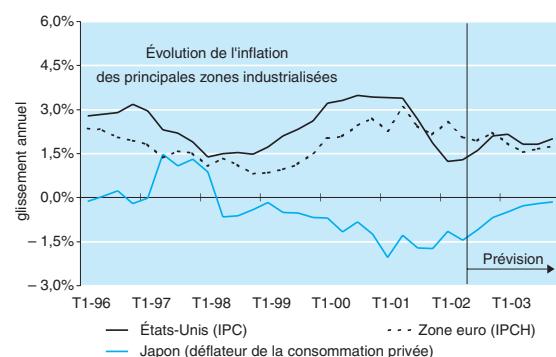
A l'horizon de la prévision, la croissance mondiale reviendrait sur sa moyenne de long terme.



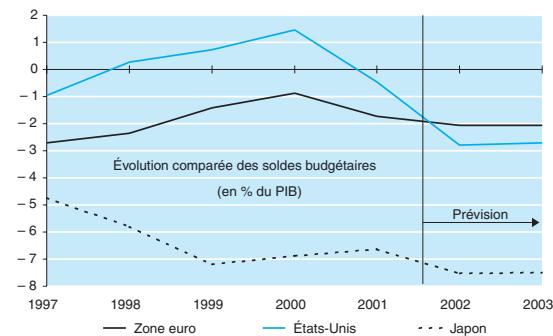
Favorisée par l'assouplissement des politiques macro-économiques, la production industrielle a repris depuis la fin 2001.



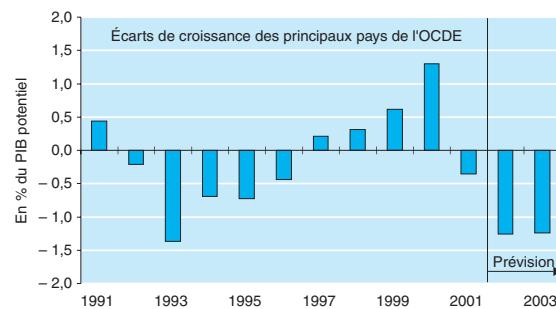
A l'horizon de la prévision, l'inflation diminuerait dans la zone euro et progresserait aux États-Unis.



Après s'être dégradés en 2002, notamment aux États-Unis, les soldes budgétaires se stabiliseraient en 2003.



Le caractère très progressif de la reprise ne permettrait pas de réduire significativement le retard de production des G7 en 2003.



Tableaux de synthèse

Prévisions DP à partir du T3-2002 sauf Belgique T2-2002.

En %	PIB														
	2001			2001				2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	0,7	1,3	2,3												
États-Unis	0,3	2,3	2,7	-0,2	-0,4	-0,1	0,7	1,2	0,3	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9
Japon	-0,3	-0,7	1,4	1,0	-1,2	-0,7	-0,7	0,0	0,5	0,0	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Royaume-Uni	1,9	1,4	2,7	0,5	0,6	0,3	0,1	0,1	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7
Zone euro	1,4	0,8	2,1	0,5	0,0	0,2	-0,3	0,4	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Allemagne	0,6	0,4	1,7	0,6	0,0	-0,2	-0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5
Italie	1,8	0,4	1,9	0,6	0,1	0,1	-0,2	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,7
Espagne	2,7	2,0	3,1	0,8	0,4	1,0	0,0	0,5	0,4	0,6	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1
Pays-Bas	1,1	0,4	1,7	-0,1	0,4	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6
Belgique	1,0	0,5	1,9	0,1	-0,4	0,1	-0,4	0,4	0,2	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

En %	Demande intérieure														
	2001			2001				2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	0,6	1,3	2,3												
États-Unis	0,2	2,8	2,9	-0,4	-0,4	0,0	0,6	1,5	0,7	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0
Japon	0,3	-1,5	0,7	1,2	-1,0	-0,6	-0,7	-0,5	0,2	-0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Royaume-Uni	2,3	2,2	3,0	0,2	0,6	0,2	0,7	0,8	0,2	0,5	0,6	0,9	0,9	0,9	0,9
Zone euro	0,8	0,4	2,1	0,1	0,2	-0,3	-0,2	0,1	0,2	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
Allemagne	-1,0	-1,2	1,2	-0,4	0,1	-1,2	-0,2	-0,8	0,3	-0,1	0,5	0,2	0,4	0,4	0,4
Italie	1,6	0,7	1,9	0,3	0,5	0,1	-0,6	0,8	0,0	0,1	0,3	0,5	0,7	0,7	0,8
Espagne	2,7	1,8	3,1	1,5	0,6	0,4	0,4	0,7	0,0	0,5	0,6	0,8	1,0	1,1	1,1
Pays-Bas	1,1	-0,2	1,8	0,2	0,3	0,2	-0,7	-0,1	0,0	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Belgique	0,5	1,0	1,7	1,2	-1,0	-1,3	1,9	0,2	0,0	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

En %	Consommation privée														
	2001			2001				2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	2,1	1,7	1,9												
États-Unis	2,5	2,8	2,4	0,6	0,3	0,4	1,5	0,8	0,5	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8
Japon	1,5	0,5	0,4	1,9	-0,3	-0,1	0,1	0,5	0,3	-0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Royaume-Uni	4,1	3,4	2,6	1,2	0,8	1,1	1,2	0,5	1,2	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7
Zone euro	1,7	0,6	1,8	1,0	0,5	0,1	0,0	-0,2	0,4	0,3	0,3	0,5	0,6	0,6	0,6
Allemagne	1,1	-0,8	0,7	1,4	0,8	-0,2	-0,5	-0,6	0,2	0,0	-0,2	0,2	0,4	0,4	0,3
Italie	1,1	0,0	2,3	0,3	0,2	-0,4	0,1	-0,4	0,2	0,4	0,5	0,5	0,7	0,7	0,8
Espagne	2,5	1,9	2,8	0,7	1,0	0,4	0,6	0,3	0,3	0,4	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0
Pays-Bas	1,2	1,1	1,8	-0,3	0,6	0,5	0,3	0,0	0,4	0,2	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6
Belgique	1,6	0,2	1,8	1,1	-0,6	0,3	0,0	-0,3	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Consommation publique

En %	2001 2002 2003			2001				2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	2,9	2,9	1,8												
États-Unis	3,7	4,2	2,1	1,4	1,4	-0,3	2,5	1,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7
Japon	2,8	2,1	1,4	1,1	0,5	0,6	0,7	0,4	0,8	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Royaume-Uni	2,2	3,2	2,9	1,6	-0,9	1,2	1,9	2,0	-0,9	0,2	0,2	1,4	1,4	0,6	0,6
Zone euro	2,2	1,9	1,2	0,3	0,4	0,3	0,4	0,8	0,4	0,7	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Allemagne	1,7	0,3	0,0	-0,4	0,1	-0,1	0,3	0,7	-0,1	0,3	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Italie	2,3	1,8	1,3	0,8	0,5	0,4	0,4	0,7	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Espagne	3,1	1,4	1,6	0,8	0,8	0,6	0,4	0,1	0,4	0,2	0,1	0,5	0,5	0,5	0,5
Pays-Bas	3,4	2,8	1,8	0,9	1,0	0,5	0,9	0,8	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Belgique	2,3	2,3	2,0	0,6	0,3	0,3	0,2	0,8	0,8	0,8	0,8	0,3	0,3	0,3	0,3

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Investissement

En %	2001 2002 2003			2001				2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	-0,4	-1,4	1,4												
États-Unis (privé)	-3,8	-3,2	3,7	-0,5	-2,9	-1,1	-2,3	-0,1	-0,3	-0,1	0,6	1,0	1,4	1,6	1,7
Japon	-2,2	-5,2	0,8	-0,1	-2,3	-1,4	-2,3	-1,7	-0,6	-0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Royaume-Uni	-0,4	-2,5	4,4	-3,1	0,3	-3,8	-0,2	-1,4	0,0	1,2	1,6	0,8	1,0	1,3	1,6
Zone euro	-0,5	-1,7	2,5	-0,4	-0,6	-0,6	-0,9	-0,6	-0,8	0,2	0,7	0,7	0,8	0,9	1,0
Allemagne	-4,8	-4,9	1,3	-2,5	-1,6	-1,7	-1,3	-1,0	-2,7	0,1	1,0	0,4	0,4	0,6	0,6
Italie	2,4	-2,8	2,5	1,4	0,7	0,1	-0,4	-2,4	-0,6	0,0	0,5	0,8	0,9	1,0	1,2
Espagne	3,2	1,8	5,3	1,3	0,6	0,9	-1,3	0,9	0,8	0,9	1,1	1,2	1,5	1,8	1,9
Pays-Bas	-1,1	-2,4	1,1	-0,6	0,2	-0,9	0,2	-0,8	-1,8	0,0	0,1	0,6	0,6	0,7	0,7
Belgique	0,1	-0,4	1,3	2,6	-3,0	0,1	-0,6	1,0	-0,3	-0,1	0,1	0,4	0,5	0,6	0,7

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Contribution des stocks

En % du PIB	2001 2002 2003			2001				2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	-0,9	0,2	0,3												
États-Unis	-1,4	0,8	0,4	-0,9	-0,3	0,0	-0,4	0,8	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Japon	-0,3	-0,8	0,0	0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Royaume-Uni	-0,7	-0,1	0,1	-0,3	0,2	-0,1	-0,3	0,4	-0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Zone euro	-0,5	0,1	0,2	-0,4	0,0	-0,3	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Allemagne	-0,9	0,3	0,5	-0,5	-0,1	-0,7	0,3	-0,4	0,8	-0,2	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1
Italie	0,0	1,0	-0,2	-0,3	0,2	0,2	-0,6	1,4	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Espagne	0,0	0,1	-0,1	0,7	-0,2	-0,2	0,3	0,3	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays-Bas	-0,1	-0,9	0,2	0,3	-0,3	0,0	-1,1	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Belgique	-0,9	0,5	0,0	-0,2	-0,1	-1,5	1,9	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Importations de biens et services

En %	2001 2002 2003			2001				2002				2003				
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	- 1,1	1,5	6,6													
États-Unis	- 2,9	3,9	7,7	- 2,0	- 1,7	- 3,1	- 1,3	2,1	5,3	1,1	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	
Japon	- 0,6	- 1,0	3,9	- 0,4	- 3,6	- 3,0	- 2,2	- 0,1	3,8	0,6	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	
Royaume-Uni	2,7	1,6	7,2	1,0	- 1,3	- 2,8	0,3	0,9	1,5	1,5	1,6	1,7	1,9	2,0	2,1	
Zone euro	0,8	- 0,4	6,0	- 1,1	- 0,7	- 1,5	- 1,6	- 0,7	1,7	1,2	1,7	1,4	1,4	1,5	1,6	
Allemagne	0,1	- 2,2	5,0	- 2,8	- 0,2	- 2,0	- 0,6	- 2,7	1,5	1,0	1,7	1,0	1,3	1,1	1,2	
Italie	0,1	- 0,4	5,3	- 0,9	1,1	- 2,4	- 1,4	- 0,3	2,4	0,0	0,6	1,5	1,5	1,8	2,1	
Espagne	3,5	- 0,8	4,8	0,9	0,6	- 2,0	0,3	- 0,7	- 0,1	0,8	0,9	1,4	1,4	1,7	1,8	
Pays-Bas	0,8	- 2,5	4,0	- 0,2	- 1,3	- 0,4	- 2,2	- 1,4	0,5	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	
Belgique	- 1,5	- 1,5	6,2	0,7	- 1,7	- 2,5	- 4,0	1,3	1,2	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Exportations de biens et services

En %	2001 2002 2003			2001				2002				2003				
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	- 2,5	1,0	7,6													
États-Unis	- 5,4	- 0,8	8,4	- 1,6	- 3,3	- 4,6	- 2,5	0,9	2,9	1,9	1,8	2,0	2,0	2,1	2,2	
Japon	- 6,6	6,3	9,3	- 1,8	- 5,2	- 3,2	- 1,7	4,8	5,8	2,0	2,0	2,0	2,1	2,0	2,1	
Royaume-Uni	1,4	- 0,8	7,0	1,7	- 1,8	- 3,0	- 1,6	- 1,0	3,0	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	
Zone euro	2,4	0,7	5,8	- 0,1	- 1,2	- 0,3	- 1,7	0,1	1,9	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6	
Allemagne	4,7	2,4	5,6	0,0	- 0,5	0,9	- 1,0	0,7	1,1	1,8	1,2	1,2	1,5	1,4	1,6	
Italie	0,8	- 1,3	5,0	0,3	- 0,4	- 2,2	- 0,2	- 2,5	2,9	0,5	0,9	1,3	1,2	1,5	1,6	
Espagne	3,4	- 0,6	5,1	- 1,5	0,1	- 0,1	- 1,0	- 1,6	1,3	1,1	1,1	1,1	1,4	1,5	1,6	
Pays-Bas	0,9	- 1,4	3,6	- 0,6	- 1,1	- 0,7	- 1,2	- 1,0	0,7	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	
Belgique	- 0,8	- 2,0	6,2	- 0,6	- 0,9	- 0,8	- 6,4	1,6	1,3	1,4	1,4	1,5	1,7	1,7	1,7	

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Contribution de l'extérieur

En % du PIB	2001 2002 2003			2001				2002				2003				
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	0,0	- 0,1	0,0													
États-Unis	- 0,2	- 0,7	- 0,3	0,2	- 0,1	0,0	- 0,1	- 0,2	- 0,5	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Japon	- 0,7	0,7	0,7	- 0,2	- 0,2	- 0,1	0,0	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Royaume-Uni	- 0,6	- 0,9	- 0,5	0,2	- 0,1	0,1	- 0,7	- 0,7	0,4	0,0	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,3
Zone euro	0,6	0,4	0,1	0,4	- 0,2	0,4	- 0,1	0,3	0,1	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Allemagne	1,6	1,5	0,4	1,0	- 0,1	1,0	- 0,2	1,1	- 0,1	0,3	- 0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Italie	0,2	- 0,3	0,0	0,4	- 0,4	0,0	0,4	- 0,7	0,2	0,1	0,1	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Espagne	- 0,1	0,1	0,0	- 0,8	- 0,2	0,7	- 0,4	- 0,2	0,4	0,1	0,0	- 0,1	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Pays-Bas	0,1	0,6	0,0	- 0,3	0,1	- 0,2	0,6	0,2	0,1	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Belgique	0,5	- 0,5	0,3	- 1,0	0,6	1,3	- 2,2	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Contribution de la demande intérieure hors stocks

En % du PIB	2001	2002	2003	2001				2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
OCDE (1)	1,5	1,1	2,1												
États-Unis	1,6	2,1	2,6	0,5	0,0	0,0	1,1	0,8	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0
Japon	0,7	-0,7	0,7	1,2	-0,7	-0,3	-0,4	-0,1	0,1	-0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Royaume-Uni	3,1	2,4	3,1	0,5	0,5	0,3	1,1	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
Zone euro	1,3	0,3	1,8	0,5	0,2	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6
Allemagne	-0,1	-1,4	0,7	0,1	0,1	-0,5	-0,5	-0,4	-0,5	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
Italie	1,6	-0,3	2,1	0,6	0,3	-0,1	0,0	-0,6	0,1	0,3	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8
Espagne	2,8	1,8	3,2	0,9	0,9	0,6	0,1	0,5	0,5	0,5	0,6	0,8	1,0	1,1	1,2
Pays-Bas	1,1	0,7	1,5	-0,1	0,6	0,2	0,4	0,0	0,0	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6
Belgique	1,4	0,5	1,7	1,3	-0,9	0,3	-0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Déflateur de la consommation privée

Moyennes et glissements (%)	2001	2002	2003
OCDE (1)	1,4	1,1	1,3
États-Unis	2,0	1,2	1,4
Japon	-1,7	-1,1	-0,3
Royaume-Uni	0,5	0,8	1,5
Zone euro	2,3	2,0	1,6
Allemagne	1,8	1,4	1,1
Italie	2,9	2,4	1,8
Espagne	3,3	3,5	2,5
Pays-Bas	4,2	3,6	2,5
Belgique	2,2	1,4	1,9

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Déflateur du PIB

Moyennes et glissements (%)	2001	2002	2003
OCDE (1)	1,7	1,2	1,2
États-Unis	2,4	1,1	1,3
Japon	-1,4	-1,0	-0,9
Royaume-Uni	2,0	3,0	1,9
Zone euro	2,3	2,2	1,7
Allemagne	1,3	1,7	0,6
Italie	2,7	2,3	2,9
Espagne	4,2	3,8	2,8
Pays-Bas	4,7	3,5	3,0
Belgique	2,5	1,6	1,0

(1) États-Unis, Canada, Japon et Union Européenne.

Emploi total

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
OCDE	0,4	- 0,2	0,6
États-Unis	- 0,1	- 0,7	0,6
Japon	- 0,5	- 1,5	- 0,7
Royaume-Uni	0,8	0,7	0,9
Zone euro	1,4	0,6	1,0
Allemagne	0,2	- 0,4	0,2
Italie	2,0	1,5	1,6
Espagne	3,7	1,9	2,5
Pays-Bas	2,0	0,6	0,8
Belgique	0,9	0,5	1,2

Taux de chômage

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
OCDE	6,1	6,6	6,5
États-Unis	4,8	5,9	5,8
Japon	5,0	5,4	5,6
Royaume-Uni	5,1	5,2	5,2
Zone euro	8,3	8,4	8,2
Allemagne	7,7	8,2	8,3
Italie	9,5	9,0	8,5
Espagne	12,1	11,4	11,1
Pays-Bas	2,3	2,7	3,2
Belgique	7,2	7,6	7,3

Taux d'épargne des ménages

En niveau (%)	2001	2002	2003
OCDE	6,9	7,7	7,8
États-Unis	2,3	4,0	4,2
Japon (annualisé)	9,1	8,7	8,7
Royaume-Uni	6,2	5,8	6,5
Zone euro	12,5	13,0	13,0
Allemagne	10,1	10,4	10,6
Italie	15,7	16,6	16,5
Espagne	9,2	9,3	9,6
Pays-Bas	10,7	12,2	12,0
Belgique	12,0	13,3	13,2

Commerce mondial

Le commerce mondial renouerait en 2003 avec un rythme annuel de progression de près de 8%

■ La contraction historique qu'a connue le commerce mondial en 2001 a pris fin au quatrième trimestre de l'année dernière.

Après s'être contracté en moyenne de plus de 1½% par trimestre au cours des trois premiers trimestres de l'année 2001, le commerce mondial a enregistré, dès la fin de l'année 2001, une croissance positive. Celle-ci a accéléré au premier semestre de cette année à la faveur notamment d'un rebond spectaculaire des importations de biens américaines, et dans une moindre mesure allemandes et britanniques. Au second semestre, le rythme trimestriel de progression devrait se normaliser autour de 1½%, avant d'accélérer de nouveau tout au long de 2003 pour atteindre 2% à l'horizon de la prévision.

La demande mondiale adressée à la zone euro a essentiellement bénéficié au début de l'année 2002 de la forte progression de la demande de biens en provenance des États-Unis tandis que les autres pays de l'Union Européenne n'y ont que très marginalement contribué. Cette tendance s'inverserait au second semestre avec l'accélération de la progression des importations du Royaume-Uni. Ce dernier resterait le principal contributeur à la demande étrangère adressée à la zone euro en 2003.

■ La demande mondiale adressée à la France croîtrait modérément en 2002, avant d'accélérer plus nettement en 2003.

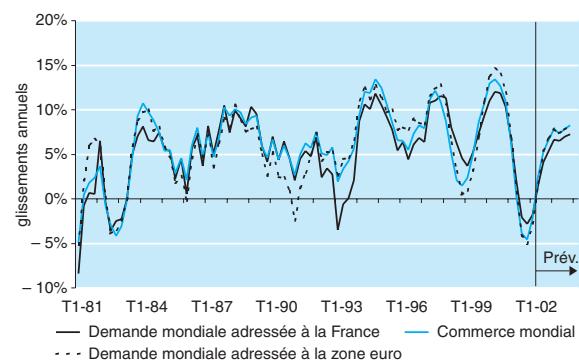
La demande mondiale adressée à la France n'a pas, contrairement à celle adressée à la zone euro ou au commerce mondial dans son ensemble, connu de contraction en moyenne annuelle en 2001. Cette résistance relative s'explique par la part prépondérante, parmi les principaux partenaires commerciaux de la France, de pays comme l'Italie, l'Espagne ou les Pays-Bas, qui ont vu leurs importations croître en moyenne sur 2001. Cette exposition particulière limiterait à l'inverse le rebond de sa demande mondiale en 2002 et 2003, en raison d'une reprise européenne moins franche qu'en Asie ou qu'aux États-Unis. Dans ce contexte, la demande étrangère adressée à la France croîtrait de 2,2% en 2002 avant de revenir sur un rythme de progression légèrement supérieur à sa moyenne de long terme en 2003.

Commerce mondial et demande mondiale

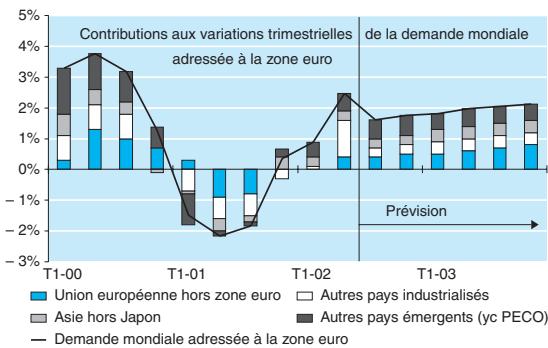
En taux de croissance (%)	2001	2002	2003	Moyenne 80-99
Commerce mondial	-0,6	3,0	7,8	6,1
Demande mondiale :				
adressée à la France	0,8	2,2	6,8	5,5
adressée à la zone euro	-0,7	2,8	7,8	6,0

Source : DP.

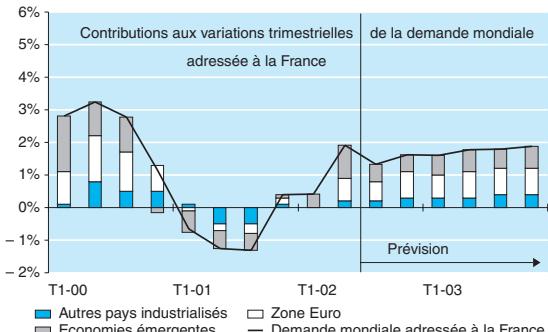
Le commerce mondial a renoué dès la fin de l'année 2001 avec la croissance.



Les pays émergents et les États-Unis ont principalement contribué à la demande étrangère adressée à la zone euro début 2002.



La moindre exposition de la France aux importations américaines a quelque peu freiné la reprise de sa demande mondiale en début d'année.



L'exercice de prévision retient une hypothèse conventionnelle de change

Les hypothèses de change sur la période de prévision retiennent un gel des parités à leur valeur moyenne de la semaine du 26 au 30 août 2002.

- 1 euro = 0,98 dollar américain (USD) ;
- 1 USD = 116 yens = 0,64 livre sterling.

Après s'être dégradée en milieu d'année, la compétitivité à l'exportation des principaux pays membres de la zone euro devrait se stabiliser en 2003

La nette appréciation qu'a connue la monnaie unique européenne par rapport au dollar au printemps a provoqué une détérioration de la compétitivité de la zone euro au deuxième trimestre. Sous l'hypothèse de gel des changes à 1 euro pour 98 dollar, ce mouvement de dégradation se poursuivrait dans tous les États membres au troisième trimestre.

Tandis qu'en France, en Allemagne, en Italie et en Belgique, ce mouvement s'infléchirait dès la fin de l'année 2002, l'évolution défavorable des prix de production aux Pays-Bas et en Espagne continuerait de dégrader leur compétitivité.

Symétriquement, la compétitivité à l'exportation des États-Unis s'est sensiblement améliorée en milieu d'année 2002, après avoir atteint un point bas historique au premier trimestre de cette année. Elle se dégraderait légèrement à l'horizon de la prévision.

La compétitivité à l'exportation du Royaume-Uni resterait relativement stable sur l'ensemble de la période : la légère dégradation enregistrée au premier trimestre du fait d'une décélération de ses prix de production moins marquée que chez ses partenaires commerciaux aurait été rattrapée dès le deuxième trimestre, et la compétitivité du Royaume-Uni se stabiliserait ainsi à son niveau du troisième trimestre 2001.

Enfin, la compétitivité du Japon, qui s'était sensiblement dégradée en 1999-2000 puis s'était nettement améliorée tout au long de l'année 2001 en lien avec l'évolution du taux de change du yen, pourrait continuer à s'améliorer légèrement à l'horizon 2003. Elle reviendrait ainsi en fin de période à son niveau du début 1999.

Hypothèse de parités : cours de l'euro

1 euro =	USD	yen	livre	\$ canadien
1ère cotation (4/01/99)	1,18	132,44	0,71	1,80
2001	0,89	108,77	0,62	1,39
2002T1	0,88	116,20	0,61	1,40
2002T2	0,92	116,40	0,63	1,43
Moyenne du 26 au 30 août 2002	0,98	116,29	0,64	1,53

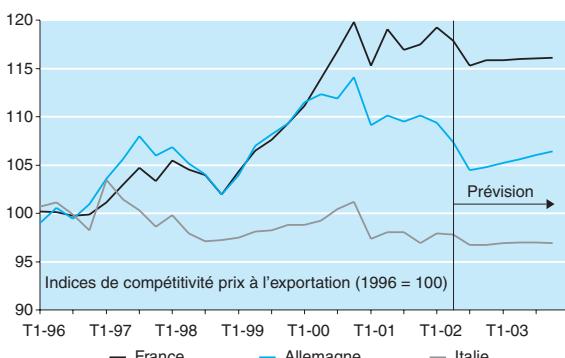
(1 euro = 6,55957 francs).

Compétitivité prix à l'exportation

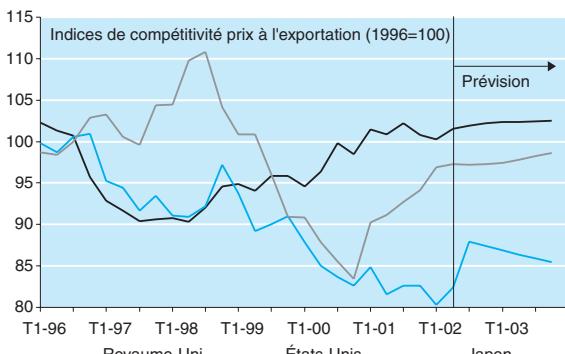
En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Allemagne	-2,4	-3,0	-0,5
Italie	-2,3	-0,3	-0,3
Royaume-Uni	4,2	0,2	0,9
États-Unis	-2,2	2,0	1,9
Japon	5,9	5,5	0,9

Calculs DP. Évolution des prix relatifs à l'exportation au sein du G7 (hors Canada, y compris Belgique-Luxembourg). Un signe positif s'interprète comme un gain de compétitivité.

Les compétitivités de la France et de l'Allemagne se dégraderaient légèrement en 2002 avant de s'améliorer de nouveau en fin de période.



Seul parmi les grands pays partenaires de la zone euro, le Japon a vu sa compétitivité s'améliorer significativement au cours de l'année passée.



Les grands déséquilibres commerciaux ne seraient que peu atténusés à l'horizon de la prévision

La balance courante agrégée des pays industrialisés s'était améliorée sous le coup de la récession et de la contraction parallèle des importations américaines en 2001. Son déficit continuerait de se réduire légèrement en 2002 et 2003, malgré un nouveau creusement du déficit américain. Ce dernier serait en effet compensé par la nette amélioration des soldes courants japonais et européens. Le solde de la balance commerciale allemande connaîtrait en particulier une hausse sensible compte tenu de la faiblesse des importations et du relatif dynamisme des exportations. La balance courante britannique resterait elle légèrement déficitaire.

Parallèlement, la balance courante agrégée des pays émergents, qui s'était nettement dégradée en 2001, se stabiliserait en 2002 et 2003. Bien que restant excédentaire, le solde courant de la Russie continuerait en particulier de décroître sous l'effet de l'appréciation de son taux de change effectif. Seul le solde courant de l'Amérique Latine connaît une véritable amélioration, liée à la forte baisse des importations des principaux pays de la zone.

Théoriquement nul, le solde agrégé des balances courantes connaît un fort creusement depuis quelques années. Compte tenu des évolutions des balances courantes des pays industriels et émergents, il se réduirait légèrement à l'horizon de la prévision.

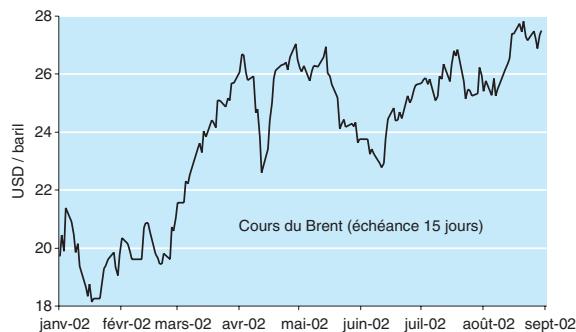
Le marché pétrolier, à l'équilibre au premier semestre, serait déficitaire en fin d'année

Cette tension, bien que saisonnière, viendrait accentuer l'extrême sensibilité des prix du brut à la possibilité d'un conflit militaire avec l'Irak. Dans ce contexte, les cours du pétrole au quatrième trimestre pourraient demeurer dans le haut de la fourchette cible de l'OPEP (22-28 USD le baril). En 2003, une demande de pétrole plus soutenue favoriserait la cohésion au sein de l'OPEP et le maintien des cours du brut à un niveau élevé, autour des 25 USD le baril en moyenne.

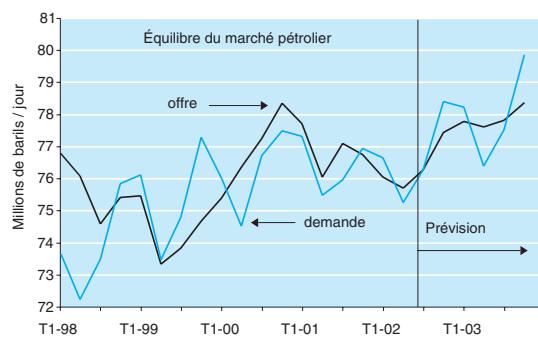
Après quatre trimestres consécutifs de contraction (en glissement annuel), la demande de pétrole aurait commencé à se redresser. Aux États-Unis, la vive croissance des ventes de véhicules stimulées par des prêts à taux zéro a fortement soutenu la demande d'essence cette année. Au total cependant, la demande mondiale demeurerait stable en 2002. En 2003, à la faveur de la reprise de l'activité économique, le niveau de la demande de pétrole progresserait d'un peu plus de 1 million de barils par jour (mb/j).

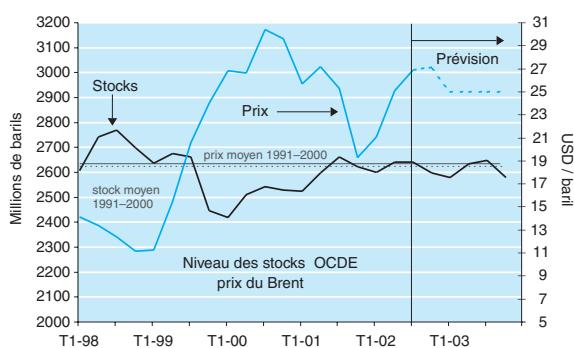
Évolution des balances courantes

En milliards de dollars	2001	2002	2003
Économies industrialisées	- 318	- 313	- 305
Reste du monde	100	102	97
Zone Euro	32	73	78
Dont: Allemagne	2	43	40
Italie	8	6	10
Royaume-Uni	- 30	- 27	- 33
États-Unis	- 431	- 514	- 544
Japon	88	137	171
Balance mondiale	- 218	- 212	- 208



Millions de barils par jour	2000	2001	2002	2003
Demande	76,2	76,4	76,6	78,0
Offre non-OPEP	46,1	46,7	47,9	48,6
Offre OPEP totale	27,9	27,1	25,0	25,7
Autres gaz naturels liquides	2,9	3,1	3,5	3,6
Offre totale	76,8	76,9	76,4	77,9
Variation de stock	0,7	0,5	- 0,3	- 0,1





L'offre non OPEP s'accroîtrait fortement en 2002 (+1,2 mb/j). Selon l'Agence Internationale de l'Énergie, elle continuerait de croître en 2003 mais à rythme inférieur (+0,7 mb/j).

L'OPEP des 10¹ a largement contraint son offre en 2002², malgré un dépassement substantiel de ses quotas (estimé à 1,5 mb/j en juillet). En outre, les exportations de pétrole irakiennes, soumises à l'accord «pétrole contre nourriture» ont été exceptionnellement faibles au deuxième trimestre³. Même si l'OPEP relevait officiellement courant septembre ses quotas, cette hausse de la production «autorisée» ne ferait que régulariser en partie les dépassements existants. Au total, l'offre de brut se contracterait de 0,5 mb/j en 2002.

En 2003, le marché serait légèrement déficitaire. Cependant à cet horizon, compte tenu des pertes de parts de marché d'ores et déjà enregistrées⁴,

Cours de pétrole brut (dollars par baril – Brent daté spot)		
2001	2002	2003
24,4	25	25

Prévision DP.

I'OPEP serait incitée vraisemblablement à desserrer sa contrainte et semblerait en mesure de stabiliser les stocks et les cours aux alentours des 25 USD le baril.

Aléas

Un dérapage du respect des quotas de production* pousserait les prix à la baisse.

En cas de conflit militaire en Irak, les prix pourraient marquer une vive remontée à court terme.

* L'Algérie et le Nigeria souhaitent renégocier la répartition des quotas par pays suivant le critère de capacités de production disponibles.

Globalement, les cours des matières premières se redresseraient sensiblement en 2003 sous l'effet, notamment, d'une forte progression des cours des céréales et d'une hausse des prix des métaux en ligne avec la reprise de la production industrielle.

La baisse des cours des matières premières observée en 2001 s'est inversée en début d'année. Ainsi après un léger raffermissement en 2002, les prix des produits de base se redresseraient fortement en 2003.

Pour la troisième année consécutive, le marché des céréales serait encore déficitaire l'an prochain en raison de mauvaises récoltes dues aux médiocres conditions climatiques (elles atteindraient un niveau historiquement bas en Amérique du Nord et en Australie). De plus, les surfaces consacrées à ce type de culture sont en réduction. Les réserves déclineront considérablement et les prix s'afficheraient en nette hausse (notamment ceux du blé dur). Les cours des oléagineux seraient fortement soutenus par les achats massifs programmés par la Chine et l'Inde.

Cours des matières premières hors pétrole (variation en moyenne annuelle)

	Poids en %	2001	2002	2003
Alimentaires (céréales, oléagineux, viandes)	33	3%	3%	5%
Boissons (café, cacao)	7	- 19%	11%	4%
Agricoles non alimentaires (bois, coton, laine, caoutchouc...)	32	- 7%	6%	6%
Métaux	27	- 10%	1,5%	7%
Engrais	1	- 6%	0%	2%
MP hors énergie	100	- 5%	4%	6%

Source : FMI, DP.

1) Organisation des pays exportateurs de pétrole hors Irak.

2) Le niveau des quotas OPEP-10 a baissé de 5 mb/j depuis février 2001.

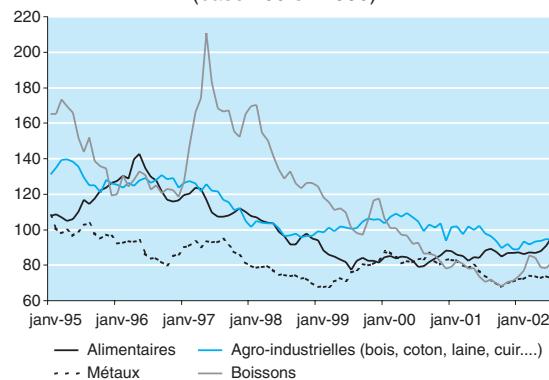
3) Moins 1 mb/j de la mi avril à la fin juillet.

4) Au bénéfice essentiellement de la Russie.

L'envolée des cours du cacao, au plus haut depuis quinze ans, stimulerait la production. Les cours se stabiliseraient l'an prochain. La filière café traverse la plus grave crise de son histoire. Les prix, poussés à la baisse par une production vietnamienne en hausse et une récolte brésilienne historique, ne se redresseraient pas l'an prochain en raison d'une offre encore excédentaire et de stocks abondants.

Dans la filière des matières premières agricoles non alimentaires, les droits de douane que les États-Unis ont imposés au Canada depuis le mois de mai 2002 ont entraîné un net fléchissement des prix du bois d'œuvre en dépit d'une bonne tenue du secteur de la construction résidentielle aux États-Unis et plus généralement du bâtiment en Chine. Les subventions accordées à la filière coton aux États-Unis et la forte production chinoise ont entraîné une forte chute des cours. A l'inverse, les prix du caoutchouc ont atteint leur point le plus haut depuis quatre ans suite à la mise en place d'un accord de régulation entre l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie.

Indices de prix des matières premières
(base 100 en 1990)



Source : FMI.

Le marché des métaux est actuellement globalement excédentaire ; toutefois, les cours des métaux se redresseraient en 2003 en ligne avec la reprise de la production industrielle.

Retour sur les prévisions de l'hiver

1. Les hypothèses de prix du pétrole et de taux de change ont été sensiblement révisées depuis l'hiver

A l'hiver, une stabilisation du cours du pétrole autour de 20 USD tout au long de la période de prévision était attendue ; les conditions actuelles d'offre et de demande sur le marché pétrolier conduiraient désormais à retenir une prévision un peu plus haute. A celles-ci vient s'ajouter une prime de risque liée aux tensions au Moyen-Orient qui pousserait les prix dans le haut de la fourchette OPEP jusqu'à la fin 2002, avant un retour à 25USD en 2003.

De même, le taux de change de l'euro, gelé à 1 euro pour 0,90 USD à l'hiver, a été figé à 1 euro pour 0,98 USD dans cet exercice de prévision.

2. La croissance mondiale, revue à la hausse pour l'année 2002, serait légèrement inférieure en 2003

■ La révision à la hausse de la croissance mondiale en 2002 est principalement le fait des pays de l'OCDE et plus particulièrement des États-Unis et du Japon.

La forte correction à la hausse appliquée à la prévision de croissance américaine pour l'année 2002 tient avant tout au dynamisme inattendu de l'économie en fin d'année 2001 et en début d'année 2002, essentiellement à la faveur d'une consommation publique et privée beaucoup plus dynamique qu'anticipé.

De même, la prévision de croissance japonaise a été sensiblement revue à la hausse, les contributions de la demande intérieure et des exportations nettes s'étant avérées nettement plus fortes qu'anticipé sur le premier semestre. Toutefois, la contribution des stocks, prévue très faiblement négative, a en réalité fortement pesé sur la croissance au premier trimestre à hauteur de 0,7 point.

Dans la zone euro, la publication des comptes trimestriels n'a que peu différé des prévisions de croissance retenues à l'hiver dernier pour le premier semestre. Cependant, dans l'intervalle, le redressement très rapide des perspectives de production anticipées par les industriels avaient laissé espérer une croissance plus forte. Entre l'actuelle prévision et celle d'hiver, les faibles révisions sur l'activité globale masquent des divergences sensibles au niveau des composantes de la demande. En particulier, la demande intérieure hors stocks a été nettement moins dynamique qu'anticipé.

Sur le second semestre 2002 et le début de l'année 2003, les prévisions de croissance de l'ensemble des pays industrialisés à l'exception du Japon ont été infléchies à la baisse par rapport à l'hiver dernier, l'évolution des indicateurs conjoncturels tant du côté des firmes que des ménages ne conduisant plus à anticiper un rebond de l'activité aussi marqué que celui attendu à l'hiver.

■ La croissance des pays émergents serait très légèrement inférieure en 2002 à ce qui avait été prévu à l'hiver. L'écart se creuserait quelque peu en 2003.

Derrière la très faible révision à la baisse de la croissance du PIB de l'ensemble des pays émergents en 2002 (-0,2 point) se cachent des révisions plus marquées sur chacune des zones, notamment l'Asie et l'Amérique Latine.

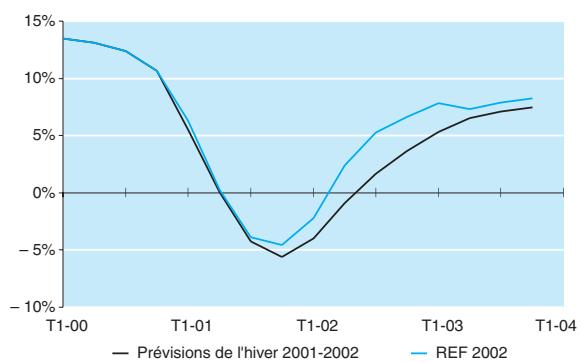
L'éclatement de la crise argentine et sa propagation aux pays limitrophes en début d'année 2002 ont conduit à intensifier la contraction du PIB latino-américain pour 2002 (-2½% contre -0,9% prévu à l'hiver).

A l'inverse, l'Asie a bénéficié au premier semestre d'un dynamisme très marqué de ses exportations auquel est venue s'ajouter une relative résistance de la demande intérieure, si bien que sa croissance serait plus dynamique de près d'un point en 2002.

En 2003, les pays émergents subiraient les conséquences de la reprise plus molle chez leurs partenaires industrialisés, et leur croissance serait inférieure d'½ point à la prévision d'hiver.

■ Le commerce mondial comme la demande mondiale adressée à la France ont été nettement revus à la hausse en 2002.

Le commerce mondial a été plus dynamique que prévu à l'hiver au premier semestre 2002.



La forte progression des importations de biens américaines, et dans une moindre mesure allemandes, au deuxième trimestre 2002 explique pour l'essentiel cette révision. Au second semestre 2002 et en 2003, le commerce mondial comme la

demande mondiale adressée à la France suivraient le profil de la reprise de l'activité dans les principales régions du monde pour atteindre fin 2003 un rythme de progression proche de celui retenu à l'hiver.

Révisions depuis le rapport sur les "Perspectives économiques 2002-2003" publié en février 2002

Pour 2002			Pour 2003		
Croissance du PIB (en %)	fév-02	oct-02	Croissance du PIB (en %)	fév-02	oct-02
Monde	1,8	2,3	Monde	3,7	3,3
OCDE	0,6	1,3	OCDE	2,6	2,3
États-Unis	0,8	2,3	États-Unis	3,2	2,7
Japon	- 1,4	- 0,7	Japon	0,8	1,4
Zone euro	1,0	0,8	Zone euro	2,7	2,1
Russie	4,0	3,5	Russie	5,0	4,0
Europe centrale	2,1	1,8	Europe centrale	3,9	2,9
Asie hors Japon	5,1	6,0	Asie hors Japon	6,2	6,1
Amérique latine	- 0,9	- 2,4	Amérique latine	2,9	1,4
PSEM	2,4	2,0	PSEM	3,7	3,1
Afrique	3,1	2,6	Afrique	3,5	3,2
Croissance du commerce mondial	0,1	3,0	Croissance du commerce mondial	6,6	7,8
Croissance de la demande mondiale adressée à la France	0,7	2,2	Croissance de la demande mondiale adressée à la France	5,6	6,8

Dossiers

La récession américaine de 2001 est-elle une récession atypique ?

Les importantes révisions apportées aux comptes nationaux américains sur la période 1999-2001 à l'occasion de la publication de la première estimation des comptes du deuxième trimestre 2002, le 31 juillet dernier, contribuent à une lecture nouvelle du choc subi par l'économie des États-Unis depuis la mi-2000.

La récession américaine de 2001 semble ainsi plus profonde et plus étalée dans le temps que ne le suggérait la version précédente des comptes nationaux. Toutefois, malgré ces révisions, cette récession conserve certaines caractéristiques inhabituelles en comparaison des mécanismes généralement à l'œuvre lors des crises passées. Ainsi, la faible amplitude de la baisse du produit intérieur brut tranche avec la violence du choc observé dans le secteur industriel, qui peut être rapproché d'un ajustement sans précédent de l'investissement et, surtout, des stocks des entreprises.

A l'inverse, la consommation et l'investissement logement des ménages, qui précipitent traditionnellement la baisse du produit intérieur brut lors des enchaînements récessifs aux États-Unis, ont fait preuve d'une dynamique surprenante, dans laquelle les politiques budgétaire et monétaire ont probablement joué un rôle déterminant.

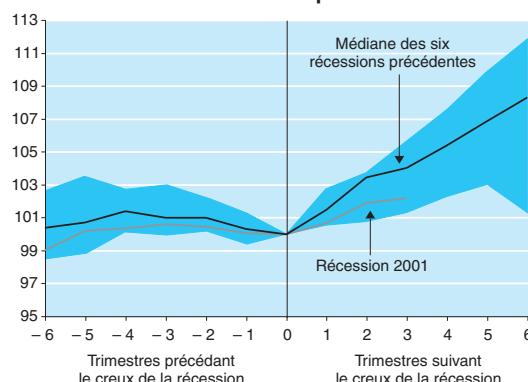
1. Méthodologie

Afin de repérer certaines caractéristiques de la dernière récession américaine, les évolutions récentes du PIB des États-Unis et de ses principales composantes ont été comparées avec celles observées lors des six récessions précédentes¹. Le graphique 1 présente ainsi l'évolution au cours des derniers trimestres du PIB comparativement aux évolutions enregistrées lors des récessions précédentes. Sur les axes des abscisses, la date 0 correspond au creux de chacune des récessions identifiées par le NBER² (chacune des variables étudiées prend la valeur 100 à cette date) et les valeurs prises par les variables étudiées sont reportées, relativement à cette base 100, pour les six trimestres précédents et les six trimestres suivants cette datation officielle. En l'absence de datation par le NBER, le creux de la dernière récession américaine a été arbitrairement fixé au troisième trimestre 2001.

2. L'évolution du PIB et de ses composantes révèle le caractère atypique de la récession de 2001

Malgré les révisions récentes, qui ont significativement dégradé les comptes nationaux sur 2001, les évolutions du PIB et de la consommation aux États-Unis l'an passé suggèrent toujours une récession assez peu marquée et relativement brève : la baisse cumulée du PIB sur les trois premiers trimestres 2001 apparaît ainsi beaucoup plus faible que celle observée «en moyenne» lors des récessions

Graphique 1 : évolution du PIB avant et après le creux de la récession : comparaison entre la dernière récession et les six récessions précédentes



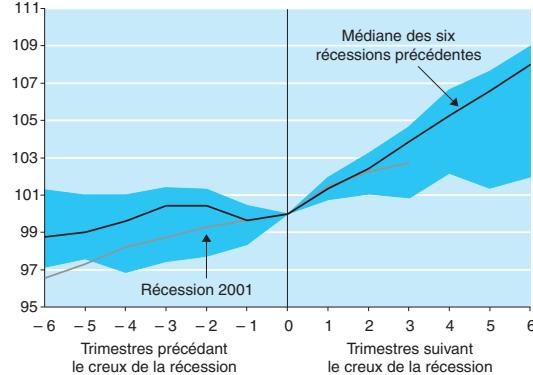
Le graphique doit se lire de la façon suivante : la plage bleutée est délimitée, pour chacun des six trimestres précédents et des six trimestres suivants le creux de la récession, par les valeurs minimales et maximales prises par la variable étudiée (ci-dessus, le PIB) au cours des six récessions passées (celle de 2001 exclue). La courbe représentant la «médiane» des récessions précédentes relie les valeurs medianes observées à chacune des dates étudiées séparément. Elle représente en conséquence un scénario fictif illustrant la «médiane» des évolutions observées lors des crises passées.

précédentes. Alors que, selon le scénario «médian» des récessions passées, le PIB stagnait puis diminuait sur les quatre trimestres précédant le «creux» de la récession, lors de ce dernier épisode, il n'aurait cessé de progresser qu'à partir du premier trimestre 2001 (graphique 1). Quant à la consommation privée, elle a progressé sur les six trimestres qui ont précédé le creux «théorique» de la récession à un rythme bien supérieur à celui suggéré dans le scénario «médian» des récessions passées (graphique 2). Surtout, elle n'a jamais baissé et a ré-accéléré significativement dès le premier trimestre suivant le creux de la récession.

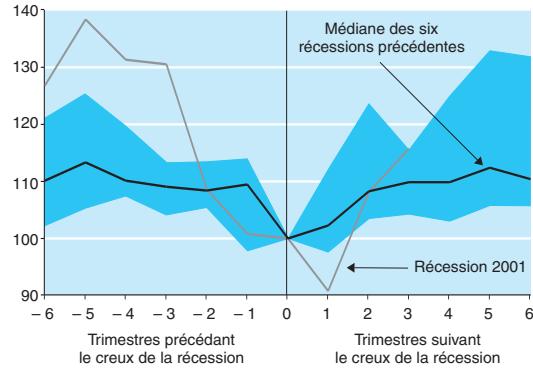
1) Les récessions en question sont celles de 1961, 1971, 1975, 1980-1981, 1982-1983 et 1991.

2) Le «National Bureau for Economic Research» est l'organisme chargé de la datation des cycles d'activité aux États-Unis. Pour les récessions considérées, les creux conjoncturels identifiés par le NBER correspondent aux dates suivantes : T1-1961, T4-1970, T1-1975, T3-1980, T4-1982, T1-1991.

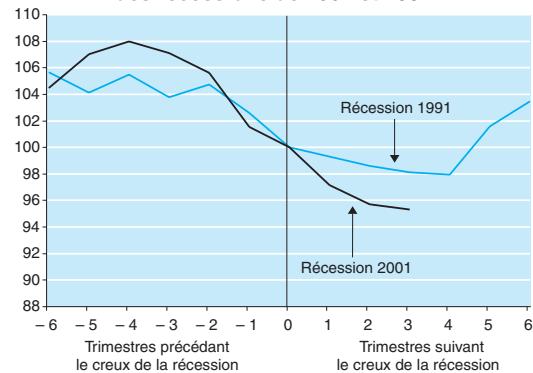
Graphique 2 : évolution de la consommation avant et après le creux de la récession : comparaison entre la récession actuelle et les six dernières récessions



Graphique 3 : évolution de la variation de stocks avant et après le creux de la récession : comparaison entre la récession actuelle et les six dernières récessions



Graphique 4 : évolution de l'investissement non résidentiel avant et après le creux des récessions de 1991 et 2001



L'évolution de la variation des stocks s'avère différente de celle du PIB et de ses autres composantes, à la fois par son ampleur mais également par son profil (*graphique 3*). En effet, le déstockage des entreprises a démarré nettement plus tôt et s'est révélé beaucoup plus important que lors des récessions précédentes. En outre, contrairement aux évolutions observées dans le passé, les stocks ont continué de diminuer de manière très marquée après le creux conjoncturel, le point représentant la

variation des stocks au quatrième trimestre 2001 sortant nettement du champ des évolutions observées lors des récessions passées³. La violence apparente de cet ajustement des stocks est toutefois tempérée si l'on tient compte de la baisse tendancielle au cours des années 90 du niveau des stocks relativement aux ventes. En d'autres termes, dans la baisse très marquée des stocks observée de la mi-2000 à la fin 2001 transparaît vraisemblablement une composante non cyclique. Il n'en demeure pas moins que, même corrigée de ce facteur structurel, la baisse purement conjoncturelle des stocks à partir de la mi-2000 est inhabituellement forte au regard des ajustements observés à l'occasion des crises passées.

Pour des raisons de disponibilité des données, l'évolution de l'investissement des entreprises n'a pu être comparée que pour les récessions de 1991 et 2001 (cf. *graphique 4*). Cette comparaison suggère un repli de l'investissement privé en 2001 de plus grande ampleur qu'en 1991. Après plusieurs trimestres de croissance très soutenue, l'investissement aurait ainsi entamé au quatrième trimestre 2000 un mouvement de recul très prononcé. En outre, celui-ci continue de se contracter fortement depuis le creux «théorique» du troisième trimestre 2001. En 1991, la baisse de l'investissement s'était poursuivie pendant quatre trimestres après le creux de la récession, mais à un rythme sensiblement moins élevé que celui observé jusqu'au deuxième trimestre 2002. En outre, si l'on tient compte de la dépréciation accélérée du capital, liée notamment à l'importance croissante de l'équipement informatique dans le capital productif des entreprises, alors cette diminution plus brutale de l'investissement en équipement des entreprises américaines de la fin 2000 au printemps 2002 s'est vraisemblablement accompagnée d'un ajustement encore plus marqué du stock de capital que celui réalisé lors de la précédente récession.

3. Cette analyse est confortée par l'examen des évolutions de l'activité industrielle, de l'emploi et des revenus

La récente révision des comptes confirme *a posteriori* la validité des critères d'identification des récessions par le NBER. Pour mémoire, cet organisme avait, dès l'été dernier, daté l'entrée en récession des États-Unis en mars 2001, alors même que les estimations initiales du PIB suggéraient une progression de la valeur ajoutée américaine sur cette période. Le comité chargé de la datation des cycles conjoncturels au NBER ne

3) Cette dernière remarque est néanmoins conditionnée par le choix de la date du creux de la dernière récession que nous avons retenu, et qui n'a pas fait l'objet d'une identification officielle par le NBER.

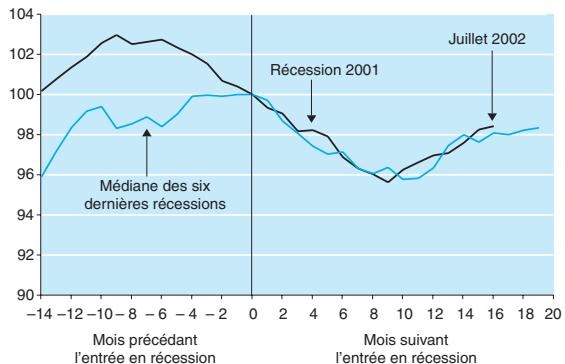
considère pas uniquement la variation trimestrielle du produit intérieur brut (sujette à de nombreuses révisions), mais se concentre en premier lieu sur plusieurs indicateurs mensuels. Parmi ceux-ci, le NBER analyse l'évolution de l'emploi, du revenu personnel réel (excluant les transferts), et de la production industrielle.

L'évolution de ces indicateurs mensuels a été, comme précédemment, comparée avec celles observées lors des récessions américaines passées. Ces comparaisons sont cette fois ci réalisées avant et après l'entrée en récession telle qu'identifiée officiellement par le NBER⁴. L'analyse de ces variables mensuelles confirme le caractère atypique du ralentissement que vient de connaître l'économie américaine.

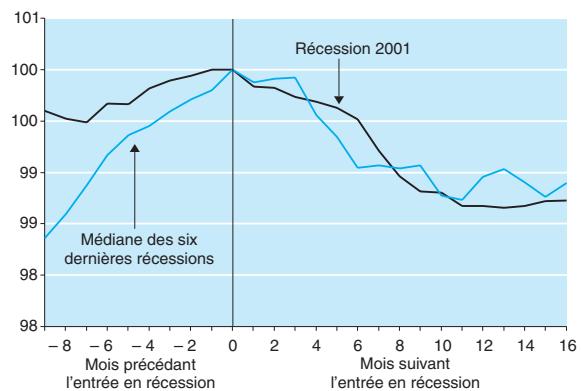
L'évolution de la production industrielle depuis l'entrée dans la récession actuelle s'inscrit globalement dans une dynamique proche de celle observée au cours des récessions passées (cf. graphique 5). Néanmoins, l'évolution durant la période précédant l'entrée en récession s'avère, quant à elle, très différente. En effet, la production industrielle a commencé à décroître en juillet 2000, soit huit mois avant le début officiel de la récession. Le ralentissement actuel s'étale donc sur une période plus longue que celle observée lors des récessions précédentes. En outre, l'ampleur cumulée de la diminution de la production industrielle est beaucoup plus importante que lors des récessions précédentes.

A partir de l'entrée en récession en mars 2001, l'emploi a résisté plus longtemps : la diminution marquée de l'emploi commence en effet avec un certain retard par rapport à la médiane des récessions passées (cf. graphique 6). Cette évolution pourrait notamment refléter les anticipations des entrepreneurs américains quant à la durée et la profondeur de la crise. Ceux-ci n'ont ajusté brutalement leur effectifs à la baisse qu'à partir de septembre 2001. Par ailleurs, durant les dix mois qui ont précédé l'entrée en récession, la croissance de l'emploi n'était pas aussi forte que lors des périodes précédant les récessions passées. Cette inertie peut refléter la situation extrêmement tendue qui prévalait sur le marché du travail depuis plusieurs trimestres, la pénurie d'offre de travail freinant la croissance de l'emploi avant l'amorce du reflux de l'activité et incitant vraisemblablement les entreprises à ne pas ajuster trop rapidement leurs effectifs après le début du ralentissement. A 4,4 % de la population active, le taux de chômage effectif qui prévalait au moment de l'entrée en récession était en effet considéré comme inférieur au taux de

Graphique 5 : évolution de la production industrielle avant et après l'entrée en récession : comparaison entre la récession actuelle et la médiane des six dernières récessions



Graphique 6 : évolution de l'emploi avant et après l'entrée en récession : comparaison entre la récession actuelle et la médiane des six dernières récessions



chômage naturel américain⁵. Sous cet angle, la récession de 2001 pourrait être rapprochée de celles de 1970 et 1975, épisodes durant lesquels le chômage effectif était également jugé significativement inférieur au chômage naturel, alors qu'il lui était considéré comme proche lors des récessions de 1980, 1982 et 1991⁶.

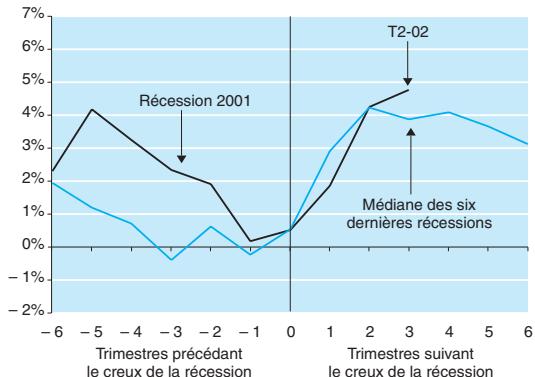
La comparaison de la croissance (en glissement annuel) de la productivité horaire du travail entre la dernière récession et les récessions passées met en évidence une décélération légèrement plus marquée de la productivité au cours de la dernière récession (graphique 7). Néanmoins, les taux de croissance observés de la productivité du travail se situent nettement au-dessus de la médiane des récessions passées, témoignant de la hausse tendancielle de la croissance de la productivité du travail au cours de la décennie 90. Par ailleurs, la productivité du travail connaît depuis le creux de la récession une très forte accélération, similaire voire légèrement supérieure aux inflexions cycliques traditionnellement observées.

4) Les précédentes entrées en récession aux États-Unis ont été identifiées aux dates suivantes (identification mensuelle) : avril 1960, décembre 1969, novembre 1973, janvier 1980, juillet 1981, juillet 1990.

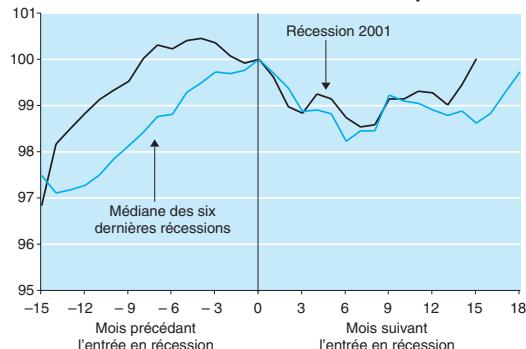
5) Le taux de chômage naturel se situerait actuellement entre 5% et 5,25% selon le FMI et l'OCDE.

6) R. Gordon (1998), «Foundations of the Goldilocks Economy : Supply Shocks and the Time-Varying NAIRU», Brookings Papers on Economic Activity, vol.2.

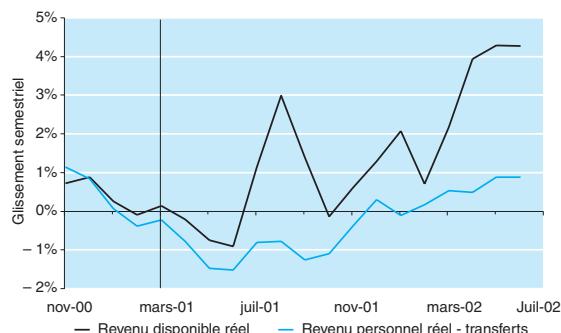
Graphique 7 : glissement annuel de la croissance de la productivité horaire du travail (secteur privé) comparaison entre la récession actuelle et la médiane des six dernières récessions



Graphique 8 : évolution du revenu personnel réel avant et après l'entrée en récession : comparaison entre la dernière récession et les six récessions précédentes



Graphique 9 : comparaison du revenu disponible et du revenu personnel (excluant les transferts) au cours de la dernière récession



L'évolution du revenu personnel réel (après exclusion des transferts sociaux)⁷ met en évidence une autre caractéristique de la dernière récession américaine : entre la date d'entrée en récession et la fin 2001, l'évolution du revenu personnel réel des ménages s'est avérée très proche de celle reconstruite dans le scénario «médian» des récessions passées. En revanche, en mars 2001, le revenu personnel réel des ménages avait déjà diminué depuis cinq mois, après avoir très fortement augmenté sur

la période précédente. En outre depuis le début 2002, ce revenu réel s'est redressé plus rapidement que les évolutions généralement observées lors des précédentes sorties de récessions.

Enfin, la comparaison de l'évolution du revenu disponible et du revenu personnel au cours de la dernière récession fait apparaître le rôle déterminant joué par la politique budgétaire et fiscale dans le maintien de la consommation privée au cours du second semestre 2001 (cf. *graphique 9*). La forte hausse du revenu disponible réel à partir de juillet 2001 reflète notamment les baisses d'impôts mises en œuvre à partir de l'été sous la forme de *tax refunds*. De même, la hausse observée en fin de période reflète la baisse des taux d'imposition mise en place en janvier 2002 (deuxième phase de la loi de conciliation sur la croissance économique et l'allègement de la fiscalité).

Par ailleurs, la politique monétaire expansionniste menée par la Fed depuis le début de l'année 2001 semble avoir également joué un rôle dans l'évolution positive de la consommation privée au cours de la dernière récession, par le biais du canal de la renégociation des prêts immobiliers sous l'impulsion de la baisse des taux d'intérêt hypothécaires. Selon les dernières estimations de la Fed, le rythme annuel des avances sur plus-values consenties par les banques aux ménages américains (phénomène connu aux États-Unis sous l'appellation de *mortgage refinancing*) serait passé de 20 milliards de dollars début 2001 à près de 75 milliards de dollars au quatrième trimestre 2001⁸.

En conclusion, l'analyse rétrospective menée sur différents indicateurs trimestriels ou mensuels permet de mettre en évidence certaines des caractéristiques de la récession qu'a connue l'économie américaine en 2001 :

- Alors que la baisse du PIB a été relativement modérée, les États-Unis ont subi une récession industrielle plus sévère que la plupart de celles observées par le passé, à la fois par sa durée, mais également par son ampleur.
- L'ajustement à la baisse de la demande des entreprises a été particulièrement important, les stocks diminuant notamment dans des proportions sans commune mesure avec les évolutions observées durant les crises passées.
- La dynamique de l'emploi s'est caractérisée durant les premiers mois de la récession par une certaine inertie, qui peut s'expliquer par les tensions initiales prévalant sur le marché du travail.
- Le *policy-mix* a joué un rôle déterminant, notamment dans le soutien de la consommation privée au cours de l'année 2001 et au début de 2002.

7) Le revenu personnel est la somme des salaires versés dans l'économie, des autres revenus du travail, des intérêts et dividendes reçus, et des transferts versés aux ménages (allocations chômage...). Il est calculé en amont du revenu disponible qui s'obtient après déduction des impôts nets payés par les ménages.

8) Testimony of Chairman Alan Greenspan, Federal Reserve Board's semiannual monetary policy report to the Congress, 7 mars 2002.

Une récession aux États-Unis est-elle systématiquement suivie d'une récession en Europe ?

La récente révision des comptes américains sur la période 1999-2001 a confirmé ce que suggérait déjà l'analyse des indicateurs mensuels généralement utilisés par le NBER aux États-Unis pour la datation des cycles d'activité : l'économie américaine, après un ralentissement brutal dès la mi-2000, aurait enregistré sur les trois premiers trimestres de 2001 une récession, marquée par l'ajustement particulièrement violent de la demande des entreprises. L'ampleur et la durée de cette récession expliquent *a posteriori* le recul observé des échanges commerciaux, qui a naturellement pesé sur les exportations, les dépenses d'investissement et les décisions de recrutement des industriels européens. L'activité économique dans la zone euro aurait ainsi enregistré un ralentissement brutal, mais semble toutefois avoir échappé à une récession au sens traditionnel du terme (recul du produit intérieur brut sur deux trimestres consécutifs).

En elle-même, cette absence de récession en Europe, après trois trimestres de recul du PIB aux États-Unis, apparaît plutôt comme une bonne nouvelle, compte tenu de la relation très étroite observée sur longue période entre les fluctuations économiques de part et d'autre de l'Atlantique. Sur les trente dernières années, les produits intérieurs bruts américains et européens ont en effet enregistré des évolutions très similaires, les fluctuations de la conjoncture aux États-Unis semblant généralement précéder de deux à trois trimestres des inflexions du même ordre en Europe.

Manifeste dans le secteur industriel, où elle est accentuée par l'importance des échanges directs et indirects, cette corrélation des cycles apparaît évidente – au niveau de l'activité globale – jusqu'à la fin des années 80. Du début des années 70 à la seconde moitié des années 80, les ralentissements brutaux ou les récessions de l'économie américaine ont en effet été systématiquement suivis par des phénomènes de même ampleur en Europe. Les années 90 marquent en revanche une rupture puisqu'un certain nombre de chocs spécifiques – positifs ou négatifs – paraissent partiellement déconnecter l'évolution de la conjoncture de part et d'autre de l'Atlantique, et ce malgré l'intégration croissante des secteurs industriels et des marchés financiers.

L'absence de contagion ou, du moins, la contagion seulement partielle de la récession américaine à la zone euro prise dans son ensemble résulte également de la spécificité du choc subi à partir de la mi-2000 par l'économie des États-Unis, elle-même liée à la nature des déséquilibres qui préexistaient à la récession outre-Atlantique. Certes, quelques-un de ces déséquilibres se sont également manifestés en Europe continentale durant la seconde moitié des années 90, mais à une échelle toutefois nettement plus limitée. En outre, l'UEM a également contribué à supprimer les sources de tensions monétaires et financières entre économies européennes, tensions qui ampliaient traditionnellement la propagation des chocs d'origine externe.

1. La forte corrélation, sur longue période, des PIB européen et américain reflète pour l'essentiel celle des secteurs industriels de part et d'autre de l'Atlantique

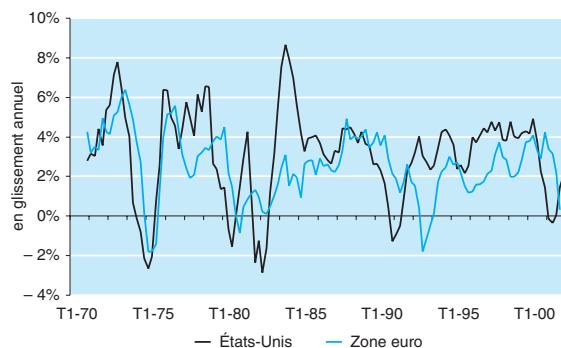
1.1. Sur longue période, les variations des PIB européen et américain apparaissent nettement corrélées

Au-delà de la plus ou moins grande proximité des fluctuations des composantes de la demande, une comparaison de la croissance du PIB de la zone euro à celle des États-Unis depuis trente ans¹ (graphique 1) suggère une assez nette corrélation entre ces économies. Cette corrélation se retrouve pour

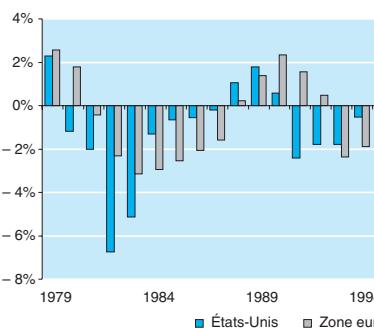
la position dans le cycle des économies européennes et américaines (graphique 2).

L'effet sur l'activité en Europe des fluctuations de croissance aux États-Unis dépend naturellement de l'origine de ces fluctuations (chocs de demande ou d'offre, choc symétrique ou spécifique aux États-Unis) et des réactions de politique économique en Europe. Les modèles macro-économiques traditionnels suggèrent qu'une réduction temporaire de 1% de la demande aux États-Unis pénalise l'activité de la zone euro d'environ 0,2-0,3 point la première année, et jusqu'à ½ point au bout de deux ans, après prise en compte des effets d'entraînement défavorables sur la croissance mondiale et avant prise en compte des réactions de politique économique en Europe.

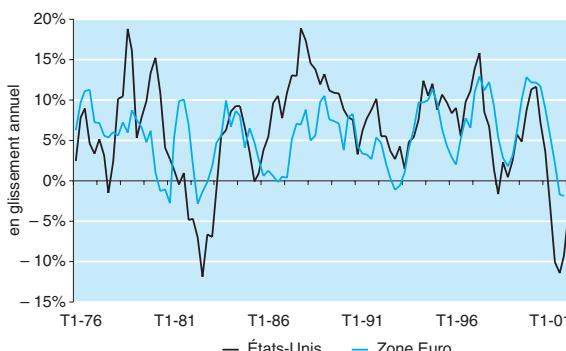
¹⁾ Eurostat publie une série du PIB de la zone euro uniquement à partir de 1991. La série utilisée depuis 1970 est celle construite par la BCE (*Working paper* n°42, «An area-wide model for the euro area», G. Fagan, J. Henry, R. Mestre, janvier 2001).

Graphique 1 : croissance du PIB

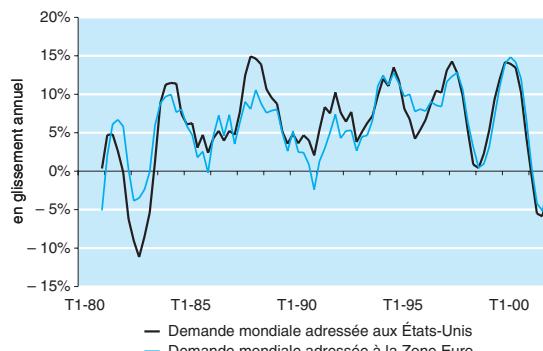
Source : BCE, Eurostat, BEA.

Graphique 2 : output gap

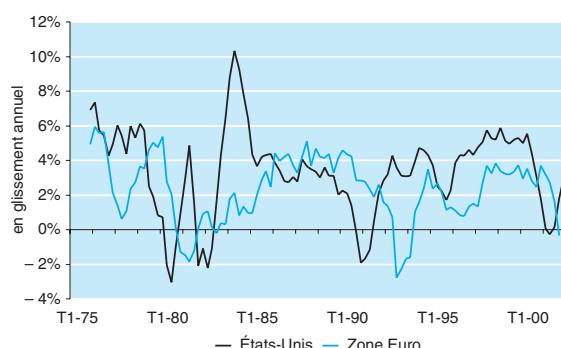
Source : OCDE persp 71.

Graphique 3 : exportations

Source : BCE, Eurostat, BEA.

Graphique 4 : demande mondiale

Source : DP.

Graphique 5 : demande intérieure

Source : BCE, Eurostat, BEA.

S'agissant des principales composantes de la demande, la corrélation se révèle très élevée pour les exportations. L'existence d'une forte corrélation entre les demandes étrangères adressées à chacune des zones traduit notamment l'importance croissante des pays tiers, Royaume-Uni, Japon et pays émergents (*graphiques 3 et 4*).

En revanche, la corrélation entre les États-Unis et l'Europe apparaît plus faible pour les fluctuations de la demande intérieure (*graphique 5*).

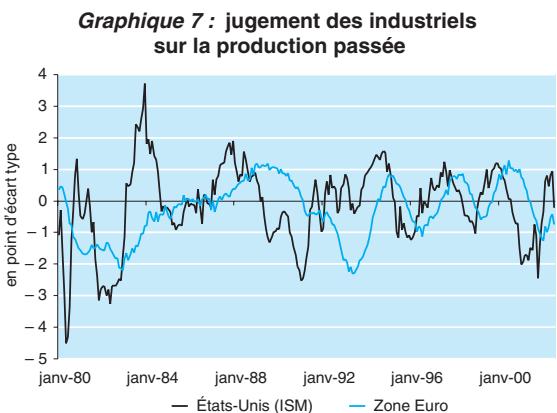
Corrélation des exportations et liens plus lâches entre les demandes intérieures suggèrent que ce sont surtout les secteurs industriels qui ont des cycles communs. Dans ces deux régions, les exportations sont en effet essentiellement des exporta-

Graphique 6 : production des secteurs manufacturiers en Europe et aux États-unis

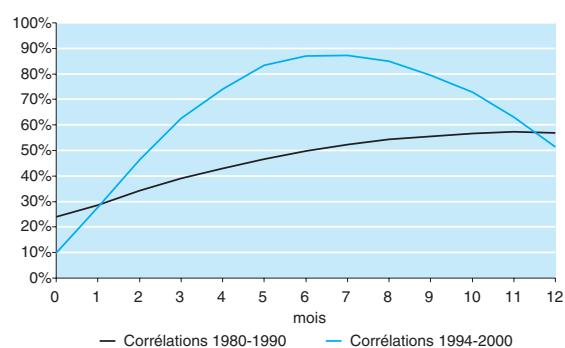
tions de biens manufacturés. Cette intuition paraît corroborée par l'observation de l'évolution sur longue période des productions dans le secteur manufacturier (*graphique 6*).

1.2. Les enquêtes de conjoncture illustrent une forte corrélation entre les cycles industriels européen et américain

Graphiquement, l'indice ISM (ex-NAPM) semble fournir une information avancée sur l'évolution du solde d'opinion relatif au jugement sur la production passée (indicateur coïncidant avec la production du mois) dans la zone euro (*graphique 7*, et ce, au moins depuis les années 80).



Graphique 8 : évolutions des corrélations entre l'indice ISM américain et le jugement sur la production passée des industriels européens, retardé d'un à douze mois



En outre, la corrélation entre ces deux indicateurs semble beaucoup moins retardée dans les années 90 que dans la décennie précédente (*graphique 8*). La corrélation maximale est ainsi observée en moyenne au bout de six mois sur la période récente, alors que le retard entre les enquêtes européennes et américaines apparaît de l'ordre d'un an jusqu'à la fin des années 80.

1.3. Cette corrélation des cycles industriels transite principalement par le canal commercial

Représentant 13,4% de ses exportations totales (hors celles entre états membres de l'union monétaire), les États-Unis sont le deuxième partenaire commercial de la zone euro : un ralentissement conjoncturel américain a donc des conséquences immédiates sur les exportations de la zone. Cet effet joue d'autant plus que plus de 40% des échanges de la zone s'effectuent avec seulement cinq pays «extérieurs» à l'union monétaire : le Royaume-Uni, les États-Unis, la Suisse, le Japon et la Suède (tableau 1). Or, ces autres principaux partenaires sont aussi très dépendants des États-Unis, si bien qu'au total, les effets d'entraînement et de bouclage du commerce international jouent fortement.

Tableau 1 : ventilation géographique des échanges de la zone euro avec ses cinq principaux partenaires (en pourcentage du total : moyenne 1995-1998)

	Exportations	Importations
Royaume-Uni	18,3	17,2
États-Unis	13,4	13,8
Suisse	6,6	5,8
Japon	3,6	6,7
Suède	3,9	4,3

Source : bulletin mensuel de la BCE – Août 2000.

Par ailleurs, l'augmentation de la corrélation entre les cycles industriels observée dans les années 90 est cohérente avec l'augmentation de la part des exportations européennes de biens vers les États-Unis dans le PIB de la zone : cette part représentait 2 points de PIB en 1995-1998, contre 1½ point en moyenne au cours des années 90 et 1 point seulement dans les années 60.

2. Sous l'effet de chocs spécifiques, une certaine déconnexion est apparue dans les années 90 entre l'évolution des PIB européen et américain

2.1. Par rapport aux relations observées sur le passé, une certaine déconnexion est apparue dans les années 90 entre l'évolution des PIB américain et européen

Appelons «ralentissement brutal de la croissance»² une diminution de plus de 1 point du glissement annuel du PIB en un trimestre, et «récession» une période comprenant au moins deux trimestres consécutifs de baisse de la variation trimestrielle du PIB.

Selon cette définition, États-Unis et Europe ont connu quasiment le même nombre de ralentissements brutaux et de récessions ces trente dernières années : depuis 1970, on a relevé dix-sept ralentissements brutaux aux États-Unis et quinze dans la zone euro, et quatre récessions dans les deux zones économiques (tableaux 2a et 2b).

Dans les années 70 et 80, ralentissements et récessions aux États-Unis se sont toujours transmis à la zone euro (tableau 3). A partir du tournant des années 90 en revanche, cette transmission n'apparaît pas systématique :

- la zone euro a connu un ralentissement brutal qui lui est resté propre au deuxième trimestre 1988 après le fort démarrage de la croissance en 1987 ;

2) Cette définition a été proposée par P. Artus dans « Ralentissements brutaux aux États-Unis : causes et degré de persistance », *Flash CDC*, 2000-246, 19 décembre 2000.

Tableau 2a :
nombre de ralentissements brutaux aux États-Unis et dans la Zone euro

	États-Unis	Zone euro
Années 70	8	7
Années 80	6	5
Années 90	3	3
Total	17	15

Tableau 2b :
nombre de récessions aux États-Unis et dans la Zone euro

	États-Unis	Zone euro
Années 70	1	1
Années 80	2	2
Années 90	1	1
Total	4	4

Tableau 3 : ralentissements sur un trimestre ou récession aux États-Unis, suivis ou non du même phénomène dans la zone euro

Dates du ralentissement sur un trimestre ou de la récession, aux États-Unis*	Ralentissement brutal ou récession	Ralentissement brutal ou récession, ou non, dans la zone euro
1973-T3	Ralentissement brutal	Oui en 1974-T2
1974-T3 (3)	Récession	Oui en 1974-T4 (2)
1976-T3	Ralentissement brutal	Oui en 1977-T1
1979-T2	Ralentissement brutal	Oui en 1980-T2
1980-T2 (2)	Récession	Oui en 1980-T4 (2)
1981-T4 (2)	Récession	Oui en 1982-T3 (2)
1984-T4	Ralentissement brutal	Oui en 1985-T1
1990-T3 (3)	Récession	Non
1990-T4	Ralentissement brutal	Oui en 1990-T4
1995-T2	Ralentissement brutal	Non
2001-T1 (3)	Récession	Non – Ralentissement brutal en 2002-T1

* Seul le premier trimestre du ralentissement est signalé.

Les chiffres entre parenthèses correspondent, pour les récessions, au nombre de trimestres consécutifs durant lesquels la croissance a été négative.

- en 1990, au moment de la Guerre du Golfe, les États-Unis ont subi une récession qui ne s'est pas propagée à la zone euro, alors sous l'influence de l'unification allemande ;
- ce n'est qu'en 1992-1993, alors que les États-Unis étaient sortis de leur période de basse conjoncture, que la zone euro a enregistré une récession, qui lui est restée circonscrite ;
- enfin, le ralentissement brutal de 1995 aux États-Unis, consécutif à la crise mexicaine, a certes été suivi d'un fléchissement de l'activité en Europe, mais pas d'un «ralentissement brutal» au sens où nous l'entendons ici.

En outre, depuis 1996, les États-Unis ont connu une période de croissance durablement forte qui ne s'est interrompue qu'en 2001, tandis que la croissance a été plus faible dans la zone euro, et entrecoupée d'un «trou d'air» en 1998, qui n'a été perceptible aux États-Unis que dans le secteur industriel.

Au total, la plus forte imbrication des cycles industriels dans les années 90 n'a pas empêché le PIB des deux zones économiques de subir d'autres influences qui ont déconnecté les fluctuations de l'ensemble de l'économie.

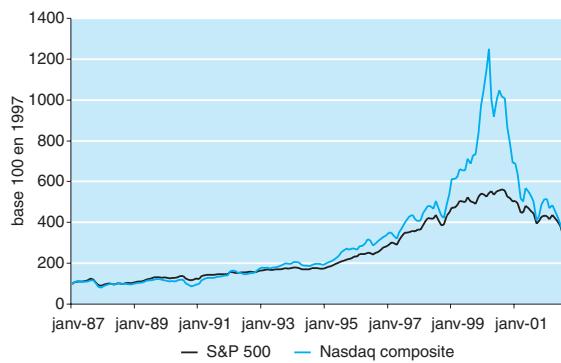
2.2. Les enchaînements du début des années 90 illustrent le fait que, malgré l'existence de canaux commerciaux qui imbriquent les cycles industriels, d'autres facteurs spécifiques peuvent finalement déconnecter les PIB européen et américain

La récession américaine du début des années 90 apparaît comme le contre coup des excès de l'expansion de la fin des années 80...

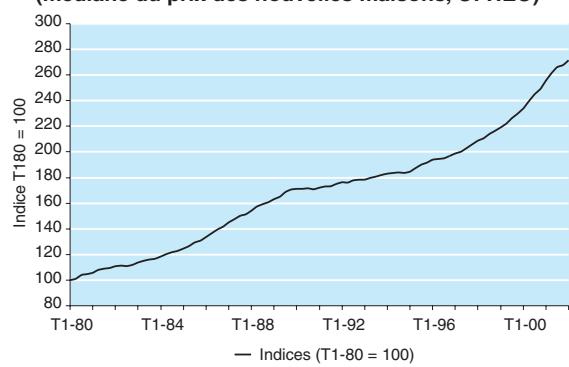
Aux États-Unis, la surchauffe de la fin des années 80 résulte de la combinaison d'une bulle immobilière (*graphique 10*), d'un endettement excessif des agents privés (*graphique 11*) et d'une politique budgétaire expansive. Cette surchauffe s'est traduite par un durcissement monétaire marqué qui s'est accéléré en 1988 (*graphique 14*), et a conduit à corriger ces excès.

Ces différentes évolutions ont entraîné une récession, elle-même sans doute amplifiée par le contexte de la Guerre du Golfe et la hausse des cours du pétrole, certes limitée dans le temps, mais de forte ampleur (*graphique 13*).

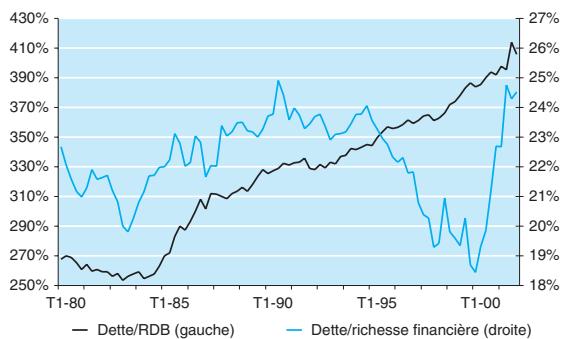
Graphique 9 : évolution boursière aux États-Unis



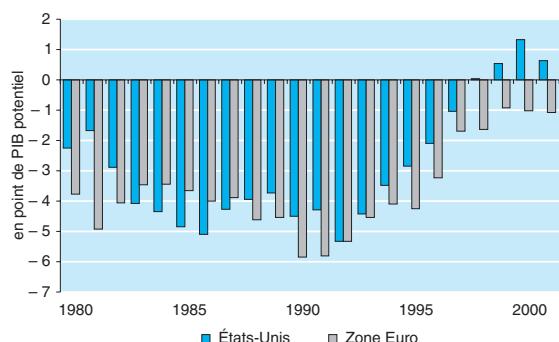
Graphique 10 : évolution du prix de l'immobilier aux États-Unis (médiane du prix des nouvelles maisons, OFHEO)



Graphique 11 : endettement des ménages américains

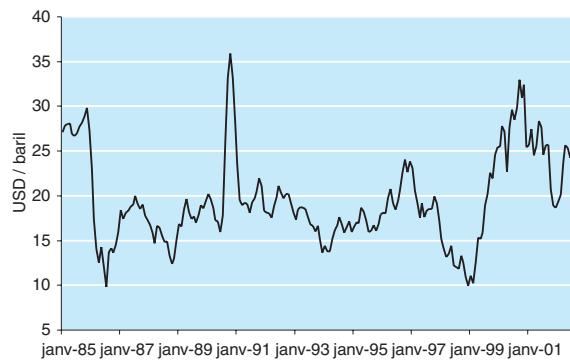


Graphique 12 : solde structurel



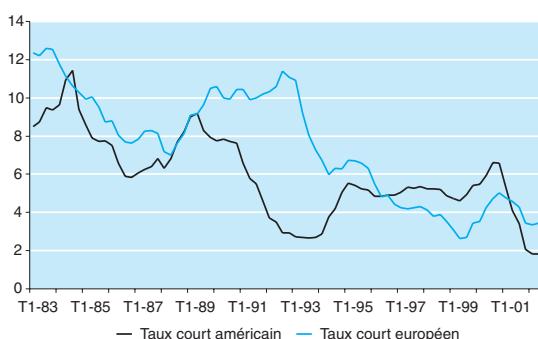
Source : OCDE

Graphique 13 : prix du Brent

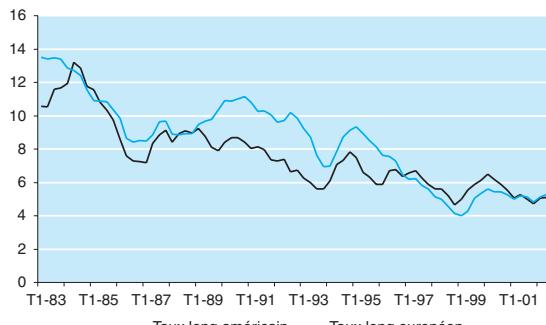


Source : Financial Times.

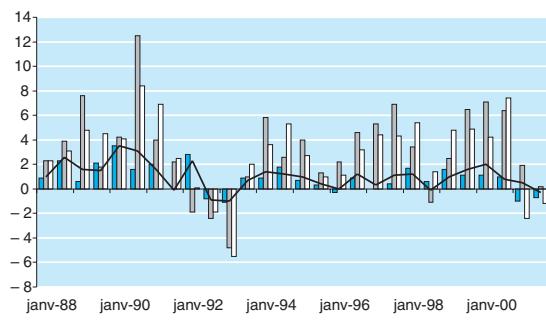
Graphique 14 : taux d'intérêt courts nominaux



Graphique 15 : taux d'intérêt longs nominaux



Graphique 16 : décomposition du PIB Allemand



...mais elle ne s'est pas transmise à la zone euro en raison des effets de l'unification allemande.

A la fin des années 80, à l'instar des États-Unis, l'Europe a connu des excès (politique budgétaire expansive (*graphique 12*) et bulle financière immobilière plutôt que gonflement de la dette privée), qui auraient dû se traduire par une récession au même moment qu'outre-Atlantique, récession qui aurait dû être amplifiée par le jeu des canaux commerciaux. De fait, un durcissement monétaire d'environ 450 points de base a été enregistré entre les premiers trimestres 1988 et 1990, tandis que les taux longs ont augmenté de 250 points de base pour atteindre des niveaux supérieurs à ceux des taux américains (*graphiques 14 et 15*).

Mais l'unification allemande a retardé la récession européenne et l'a déconnectée du cycle américain.

L'unification s'est en effet traduite par un choc de demande massif adressée aux entreprises de la partie ouest de l'Allemagne, et s'est accompagnée dans le même temps d'une expansion budgétaire importante. Face à ce surcroît de demande interne et en raison d'une forte contrainte d'offre, l'Allemagne a fortement réduit ses exportations et augmenté ses importations pour le plus grand profit de ses partenaires européens (*graphique 16*).

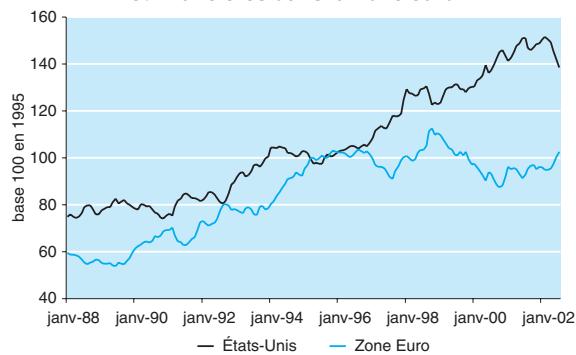
En 1991, l'Allemagne, au maximum de ses capacités de production, (avec un output-gap positif de 2 points), n'avait plus de ressources pour accroître encore son activité, et connaissait des tensions inflationnistes.

Dans ce contexte, le durcissement monétaire s'est poursuivi (*graphique 14*) : en Allemagne, pour juguler l'inflation ; chez ses partenaires, pour défendre la parité du change vis-à-vis du Mark dans le cadre du mécanisme de change européen. Cette poursuite de la hausse des taux en Europe, au moment où ils baissaient aux États-Unis, a entraîné une appréciation des monnaies européennes vis-à-vis du dollar, au moins jusqu'au printemps 1991 (*graphique 17*), de sorte qu'au total, les conditions monétaires se sont fortement tendues (*graphique 18*). Ces différents facteurs ont précipité l'Europe en récession.

Graphique 17 : taux de change effectif nominal de l'euro (reconstitué)



Graphique 18 : indice des conditions monétaires et financières dans la Zone euro



Source : DP.

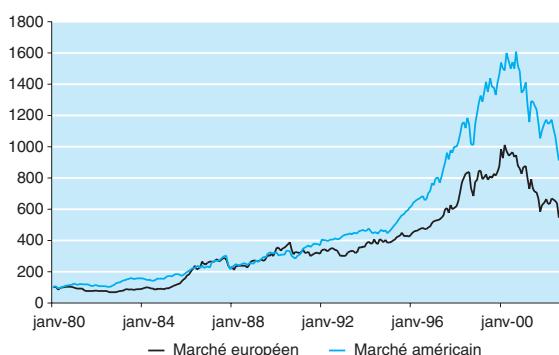
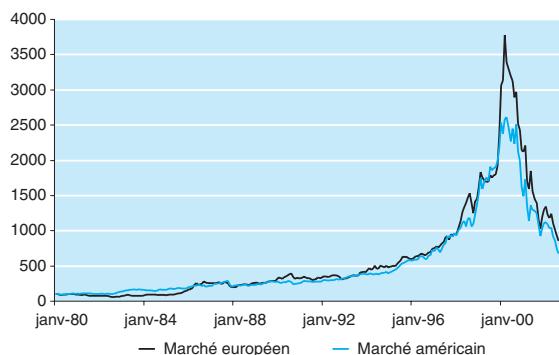
3. Sur la période récente, des facteurs spécifiques ont jusqu'à présent atténué la transmission de la récession américaine de 2001 à la zone euro

3.1 L'intensification des liens financiers entre les pays industrialisés est, certes, de nature à rapprocher les cycles de part et d'autre de l'Atlantique...

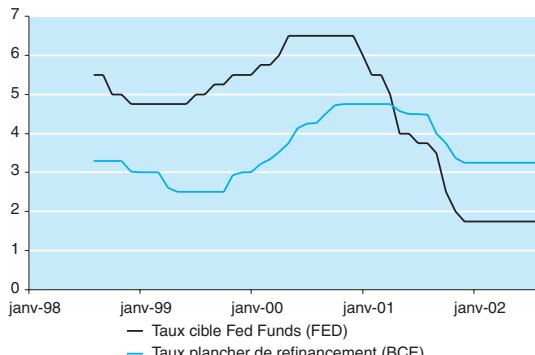
Outre les effets du commerce international, il existe d'autres causes communes aux fluctuations d'activité observées de part et d'autre de l'Atlantique : chocs ou contre-chocs pétroliers, assimilables à des chocs quasi symétriques, de même que, dans une moindre mesure, les chocs sur les pays tiers (Russie, Asie) ; formation simultanée de bulles financières, ou dégonflement simultané de telles bulles, transitant par les flux de capitaux.

Même s'il n'y a pas de tendance haussière claire depuis les années 80 (contrairement à ce qui s'observe entre les marchés des pays européens), la corrélation des rendements boursiers américains et européens se situe à un niveau élevé depuis la crise asiatique. Outre le fait que cette forte corrélation reflète en partie l'occurrence des turbulences financières internationales (crise asiatique, crise russe, LTCM, attentats du 11 septembre, crise de confiance sur le système comptable des entreprises), cette augmentation récente de l'interdépendance des marchés boursiers traduit également le développement et l'éclatement de la « bulle » observée sur les valeurs technologiques aux États-Unis et transmis vers les autres places boursières (*graphiques 19 et 20*).

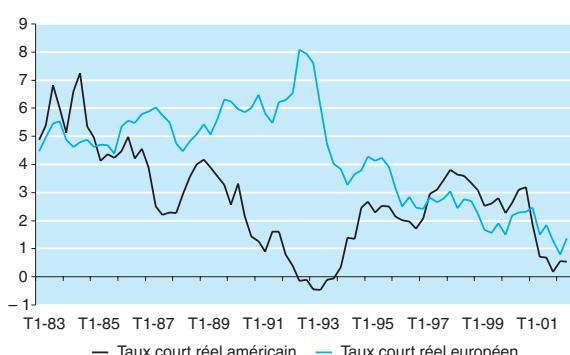
Par ailleurs, sur le marché obligataire, la corrélation entre les taux longs (10 ans) américain et européen a sensiblement augmenté (la corrélation moyenne passant de 50% environ sur la période 1990-1998 à plus de 80% sur la période 1998-2002, *graphique 15*) notamment du fait d'une re-synchronisation des politiques monétaires sur la période récente (*graphique 21*).

Graphique 19 : indices boursiers**Graphique 20 : indices boursiers technologiques**

Source : Datastream.

Graphique 21 : taux directeurs aux États-Unis et dans la zone euro

Source : Datastream.

Graphique 22 : taux d'intérêt courts réels

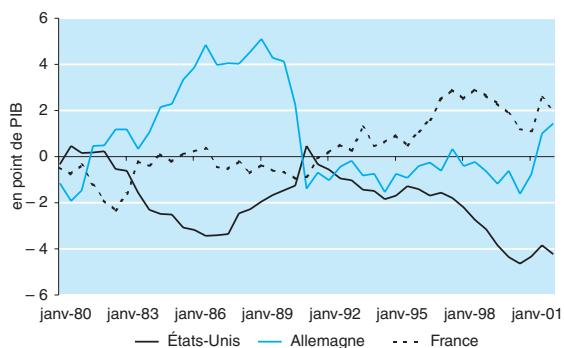
3.2...mais la monnaie unique marque un changement de régime important et positif...

La défense de la parité des différentes devises européennes vis-à-vis du Mark, qui avait conduit des pays comme la France et l'Italie à maintenir des taux d'intérêt très élevés en 1992, n'a plus lieu d'être. La politique monétaire européenne recèle en outre un potentiel de stabilisation plus important que par le passé pour faire face à des chocs symétriques de demande, tels qu'une accélération ou un ralentissement de la demande aux États-Unis.

Ainsi, les taux d'intérêt courts et longs européens restent faibles en comparaison historique, tant en termes nominaux que réels (*graphiques 14, 15, 22*). Le maintien tout au long de 2001 de conditions financières accommodantes en Europe tranche ainsi avec les tensions fréquemment observées, lors des grands chocs externes passés, entre les taux de change intra européens, et les hausses de taux courts et longs que ces tensions impliquaient généralement. Or ces tensions étaient en elles mêmes des facteurs de précipitation du ralentissement ou de la récession européenne, qui ont jusqu'à présent épargné les économies de la zone euro.

3.3 ... tandis que des facteurs spécifiques ont jusqu'à présent atténué la transmission de la récession américaine de 2001 à la zone euro.

Les «excès» observés aux États-Unis à la fin des années 90 ne se sont manifestés en Europe que dans de bien moindres proportions. Certes, les cours boursiers avaient également fortement augmenté en Europe, mais la capitalisation boursière y est restée beaucoup plus faible et les «effets de richesse» associés moins importants. L'investissement des entreprises en nouvelles technologies avait contribué aux États-Unis à l'accroissement du stock de capital et du PIB dans des proportions beaucoup plus élevées qu'en Europe continentale, où la plupart des économies n'ont jamais semblé souffrir de sur-investissement. De plus, la forte hausse de lendettement des agents privés aux États-Unis, qui trouve sa traduction dans la détérioration du solde courant américain (*graphique 23*), invitait à un ajustement rapide de la consommation et de l'investissement, alors qu'en Europe, l'effort d'épargne des agents privés restait plutôt soutenu. Enfin, alors que le PIB américain semblait largement au-dessus de son potentiel à la fin du dernier cycle (avec un *output gap* estimé à 1,7 point en 2000), la zone euro paraissait conserver certaines marges de croissance, avec un écart de production à peine positif en 2000, au plus haut du cycle (*graphique 2*).

Graphique 23 : balance courante

Source : OCDE.

Cette différence dans les déséquilibres initiaux, dans le contexte nouveau de l'unification monétaire, peut expliquer les raisons pour lesquelles la récession américaine de 2001 ne se s'est pas traduite, jusqu'à présent et dans l'état actuel des comptes trimestriels de la zone euro, par une récession européenne. La violence du choc sur la demande mondiale adressée à la zone et ses exportations, ainsi que l'ajustement important du secteur industriel, ont toutefois conduit à un ralentissement très brutal des économies européennes au regard des critères pré-définis, puisque le glissement annuel du PIB de la zone aurait perdu près de 2 points au premier trimestre 2002. Néanmoins, la relative résistance de la demande intérieure hors stocks en moyenne sur la zone (malgré des reculs marqués en Allemagne et en Italie) conjuguée à un vif rebond des exportations au premier trimestre 2002 semblent avoir permis d'éviter un recul sur deux trimestres consécutifs du produit intérieur brut de l'union monétaire au tournant de l'année 2002.

Ce constat provisoire ne préjuge pas des évolutions à venir. Celles-ci dépendent naturellement du profil de l'activité aux États-Unis, du redressement de l'investissement des entreprises américaines, et de la poursuite de la progression de leurs importations, très dynamiques sur le premier semestre 2002. De ce point de vue, la baisse récente de l'indice ISM aux États-Unis peut faire l'objet de deux lectures alternatives : on peut y voir l'amorce d'un mouvement plus profond de «rechute» du secteur manufacturier, dont la production serait privée des soutiens qui ont favorisé son redémarrage à l'automne dernier (consommation privée, commandes publiques, moindre déstockage) sans bénéficier du relais de l'investissement productif. Dans ce cas, la probabilité d'un nouveau ralentissement brutal de l'activité outre-Atlantique, au sens défini ici, voire d'une nouvelle contraction du PIB américain au cours des prochains mois s'élèverait significativement. Compte tenu des relations passées entre les fluctuations économiques aux États-Unis et dans la zone euro,

les risques pour l'activité européenne se concentreraient alors plutôt sur la fin de l'année 2002 et le début de l'année 2003.

Une deuxième lecture analyse la baisse récente de l'ISM comme une forme de correction après la très forte remontée de cet indice entre novembre 2001 et mars 2002, alors même que le rythme de l'activité outre-Atlantique semble s'aligner sur un sentier de progression plus soutenable de la demande intérieure, par rapport à sa croissance exceptionnelle du premier trimestre (pour mémoire, l'ISM manufacturier est plutôt coïncidant avec l'activité en cours dans le secteur industriel). Dans ce cas, et compte tenu de la correction déjà amorcée sur les perspectives des industriels européens, cette baisse ne devrait remettre en cause sur le second semestre 2002 ni l'expansion de l'activité aux États-Unis, à un rythme certes modéré, ni le raffermissement progressif de la reprise en Europe. C'est cette deuxième lecture qui est retenue dans le scénario présenté dans ce document.

Les facteurs explicatifs de la vigueur de la consommation britannique ces cinq dernières années

Depuis cinq ans, la croissance du Royaume-Uni a principalement reposé sur la vigueur de la consommation privée. Celle-ci a manifestement été soutenue par le dynamisme du revenu des ménages et par la modération de l'inflation qui perdure depuis la deuxième moitié des années 90. Mais elle a également bénéficié d'un accès accru au crédit. Les baisses de taux opérées par la Banque d'Angleterre et la libéralisation des marchés financiers ont en effet permis une baisse des taux d'intérêt accordés aux ménages et une augmentation des crédits adossés aux actifs immobiliers. La hausse de la richesse immobilière des ménages aurait contribué au soutien de la consommation privée sur la période récente et l'accélération en 2001 des prix de l'immobilier aurait compensé les effets négatifs sur la consommation des ménages de la baisse des cours boursiers.

Cependant, la dynamique du crédit apparaît actuellement préoccupante. Le taux d'endettement des ménages a en effet atteint 110% de leur revenu disponible brut à la fin 2001 ; en outre, 80% de cette dette est adossée au logement et 70% de ce crédit hypothécaire est contracté à taux variable, ce qui rend les ménages particulièrement vulnérables à un éventuel durcissement de politique monétaire.

1. La bonne tenue du revenu des ménages explique pour partie la vigueur de la consommation privée depuis 1997

Depuis cinq ans, la consommation réelle des ménages a progressé de plus de 4% en moyenne annuelle, faisant ainsi preuve d'une vigueur et d'une stabilité exemplaires en comparaison historique. La moyenne de long terme est en effet inférieure à 3%.

Ce dynamisme s'explique en premier lieu par la robustesse du revenu disponible brut (RDB) réel :

- Le RDB réel a en effet progressé de 3,8% en moyenne sur les cinq dernières années dépassant ainsi de près de 1 point le rythme de progression enregistré sur longue période (*graphique 1*).
- Les ressources réelles des ménages, avant impôt, ont sensiblement progressé (+4,0% par an en moyenne sur 1997-2001), en lien notamment avec la bonne tenue de la masse salariale réelle (+5,0%, *graphique 2*). Celle-ci est due à l'évolution favorable des salaires réels par tête (*graphique 3*), compte tenu de la faible inflation et de la forte hausse des salaires nominaux, en particulier dans les services ; par ailleurs, l'emploi salarié s'est montré dynamique en comparaison historique. En outre, la croissance des revenus réels

des entrepreneurs individuels (+4,4% par an) et des revenus de la propriété (+3,2% par an) a été relativement soutenue.

- Enfin, les prélèvements obligatoires (taxe sur le revenu et cotisations sociales principalement) ont progressé en lien avec l'évolution des revenus sauf en 1998 où ils ont été exceptionnellement dynamiques, notamment du fait du système du *Self Assessment*¹, réforme visant à simplifier la collecte de l'impôt auprès des travailleurs indépendants à haut revenu.

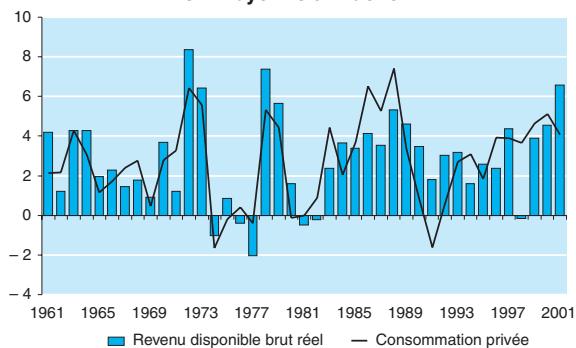
2. La croissance de la consommation résulte également d'un mouvement de désépargne, via un recours accru à l'emprunt

Sur les cinq dernières années, le taux d'épargne des ménages britanniques a reculé (*graphique 5*). A titre illustratif, compte tenu de l'évolution du revenu disponible brut réel sur la période 1997-2001, une stabilisation du taux d'épargne à son niveau de 1996 aurait conduit à une progression moyenne de la consommation de 3,8% par an – soit ½ point de moins que celle observée en moyenne chaque année.

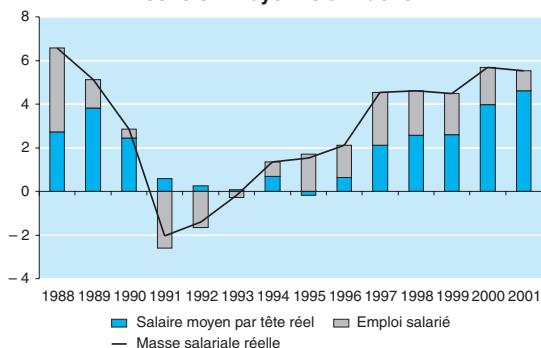
Le taux d'épargne a particulièrement baissé entre 1997 et 1998, perdant 3½ points :

1) Cf «Economic models at the Bank of England», septembre 2000.

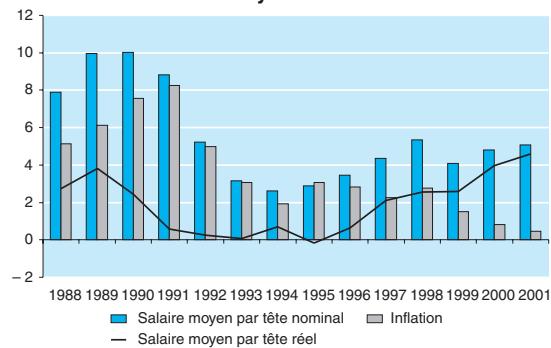
Graphique 1 : revenu et consommation des ménages en moyenne annuelle



Graphique 2 : décomposition de la masse salariale réelle en moyenne annuelle

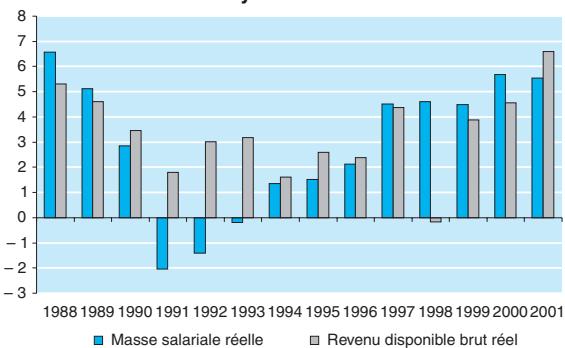


Graphique 3 : décomposition du salaire moyen par tête réel en moyenne annuelle

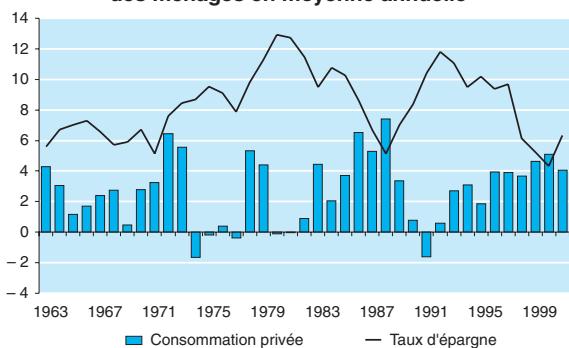


- 1½ point environ pourrait être attribué à un artefact purement statistique, du à des recettes exceptionnelles perçues par les ménages. En 1997, l'introduction en bourse des sociétés immobilières et des compagnies d'assurance démutualisées a en effet procuré à 15 millions de ménages britanniques des paiements exceptionnels («Windfalls payments») pour un montant égal à 37 milliards de livres sterling. Depuis, d'autres paiements exceptionnels ont également été perçus, en particulier en 2000, mais pour des montants moins élevés. En comptabilité nationale, ces paiements exceptionnels augmentent la richesse sans apparaître dans l'épargne des ménages. En revanche la vente d'actifs de ce type, pour en retirer de l'argent destiné à la consommation, réduit l'épargne. En effet, les liquidités

Graphique 4 : masse salariale et revenu disponible brut en moyenne annuelle

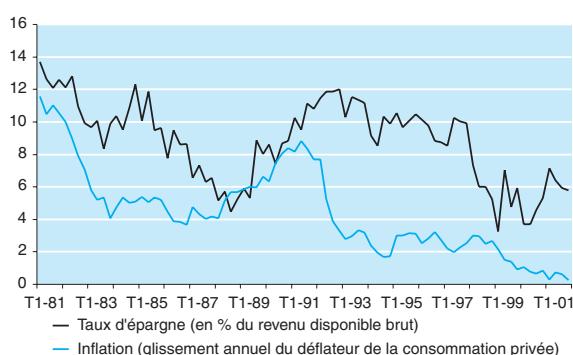


Graphique 5 : taux d'épargne et consommation des ménages en moyenne annuelle



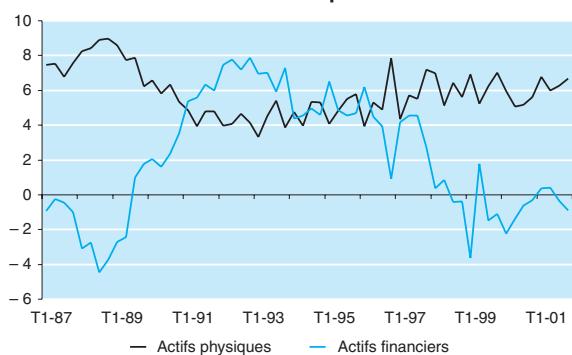
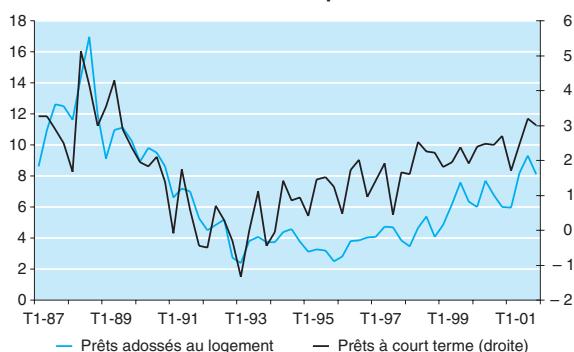
obtenues par la cession de ces titres n'apparaissent pas dans le revenu disponible brut mais permettent d'accroître la consommation : comptablement, elles réduisent donc mécaniquement l'épargne des ménages. Au total, les *Windfall payments* ont accru la richesse, précipité la baisse du taux d'épargne, et sans doute contribué au dynamisme de la consommation privée.

- L'effet temporaire lié au surplus de recettes fiscales dégagé en 1997-1998 doit également être pris en compte. En effet, le bond des prélèvements obligatoires qui est à l'origine du recul du RDB réel en 1998 a essentiellement concerné les personnes les plus riches (cf infra). Or c'est cette catégorie de personnes qui possède *a priori* la plus faible propension à consommer au sein de la population. Ceci expliquerait qu'il n'y ait pas eu de ralentissement marqué de la consommation privée au niveau agrégé en dépit de la stagnation – cette année là – du revenu disponible brut réel.
- La modération de l'inflation sur cette période peut constituer un élément d'explication supplémentaire. De fait, après la forte progression des prix à la consommation au cours des années 70 et 80, il est probable que la diminution de l'inflation observée à partir de 1990, en augmentant la valeur réelle de l'épargne des ménages, ait favorisé *ceteris paribus* une baisse du taux d'épargne à moyen terme (*graphique 6*). Ces effets dits «d'encaisses réelles» expliqueraient alors quali-

Graphique 6 : Inflation et taux d'épargne

tativement une partie de la baisse récente de l'épargne des ménages et pourraient s'apparenter à un changement structurel de comportement des ménages, lié au contexte de faible inflation.

- Plus fondamentalement, on a assisté depuis 1998 à une diminution de l'épargne financière, l'investissement en actifs physiques étant resté globalement stable (*graphique 7*). Cette baisse de l'épargne financière nette s'explique essentiellement par un recours accru des ménages à l'emprunt – et dans une moindre mesure par une baisse des achats d'actifs depuis 1997. Depuis 1994, les prêts à court terme et les crédits adossés au logement ont en effet progressivement accéléré (*graphique 8*). Les baisses de taux opérées par la Banque d'Angleterre ainsi que l'accroissement de la concurrence sur le marché du crédit, en permettant une baisse de la marge d'intermédiation des banques², ont d'ailleurs favorisé cette montée de l'endettement. Cependant, d'autres éléments liés à l'évolution de la richesse des ménages sont à prendre en compte pour expliquer la forte augmentation des crédits aux ménages.

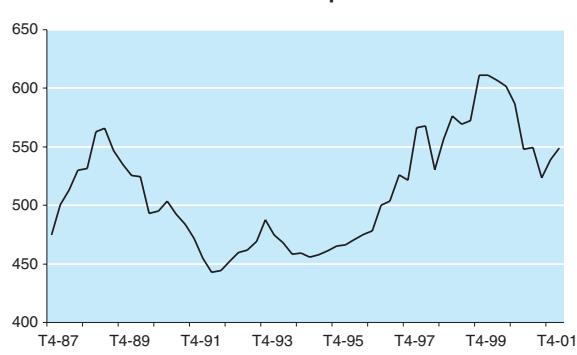
Graphique 7 : composition de l'épargne des ménages en % du revenu disponible brut**Graphique 8 : décomposition des prêts en % du revenu disponible brut**

3. La poussée de l'endettement doit être reliée à l'augmentation de la richesse des ménages

Outre le dynamisme du revenu disponible brut et les éventuels changements de comportement d'épargne, la progression de la richesse nette totale des ménages ces dernières années – jusqu'en 2000 – a favorisé la vigueur de la consommation.

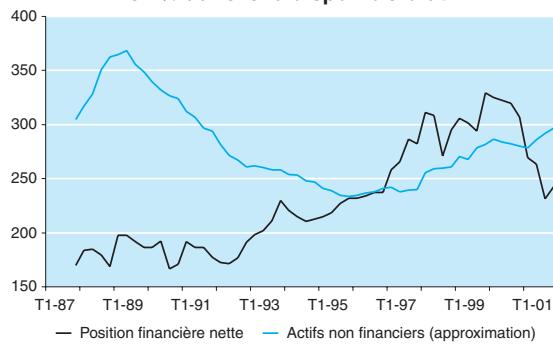
3.1. Après avoir sensiblement progressé ces dernières années, la richesse des ménages a fortement baissé depuis 2000

La richesse des ménages représentait près de six années de leur revenu réel à la fin des années 80. Elle a chuté jusqu'en 1992 sous l'effet du dégonflement de la bulle immobilière, date à laquelle elle ne s'élevait plus qu'à quatre années et demi de revenu (*graphique 9*). Elle a repris par la suite du fait de la normalisation du marché immobilier et surtout de la montée en puissance de la richesse financière. Celle-ci représentait près de 60% de la richesse totale des ménages en 2000, contre seulement 45% en 1987 (*graphique 10*). Or depuis un an et demi, la

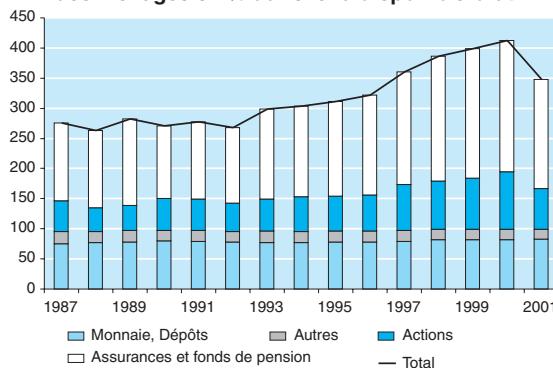
Graphique 9 : richesse totale nette des ménages en % du revenu disponible brut

2) Cf Inflation Report, february 2001, Bank of England.

Graphique 10 : composition de l'épargne des ménages en % du revenu disponible brut



Graphique 11 : composition de l'actif financier des ménages en % du revenu disponible brut



richesse financière nette des ménages a chuté (surtout la composante assurances et fonds de pension, *graphique 11*) si bien qu'en dépit de la poursuite de la hausse de la richesse immobilière, la richesse nette totale des ménages a perdu plus de 60 points de revenu disponible brut. Elle représente cinq années et demi de revenu.

3.2. La nature de cette richesse explique peut-être la relative inertie de la consommation à cette baisse récente

Divers faits stylisés ayant trait à la composition et à la répartition de la richesse au sein de la population viennent confirmer ce que suggèrent les équations de consommation estimées par la Banque d'Angleterre³, à savoir une sensibilité plus forte des ménages à la variation de la richesse immobilière qu'à celle de la richesse financière à court terme.

Depuis 2000, la baisse de la richesse financière ne s'est pas répercutee sur la consommation privée car elle a été concentrée sur des actifs détenus indirectement par les ménages ayant la plus faible propension à consommer.

- L'effet de richesse est a priori d'autant plus important que les ménages estiment l'accroisse-

ment – ou la diminution – de leur richesse comme susceptible de perdurer. L'appréciation objective de leur richesse est plus facile lorsque les actifs qu'ils détiennent sont achetés directement – et non indirectement, par le biais de fonds de pensions ou d'autres intermédiaires – et lorsqu'ils sont relativement liquides. Or, il s'avère que plus de la moitié des actifs financiers détenus par les ménages britanniques sont issus de fonds de pension. Ce sont des placements peu visibles, généralement réalisés à long terme, avec des coûts de liquidation non négligeables. Dans ce contexte, on comprend sans doute mieux pourquoi l'effet de richesse négatif qui aurait pu être anticipé au regard de la dégradation de la position financière nette observée depuis 2000 – composante fonds de pension – ne s'est pas matérialisé jusqu'à présent dans les comportements de consommation.

Composition de l'actif financier des ménages

	Moyenne 1997-2001 en % de l'actif financier
Monnaie, dépôts	22
Actions	22
Assurances, fonds de pension	52
Autres	4,5

- Par ailleurs, la richesse financière est très inégalement répartie au sein de la population. En effet, le quart des personnes qui disposent des plus hauts revenus détenaient près de 40% des actions en 1996. Parallèlement, une enquête⁴ indique que la médiane⁵ de la richesse financière nette se situait à 750 £ en 1997-1998, alors que la moyenne était à 7 136 £.

Niveaux de revenus	Part des détenteurs d'actions en 1996
Premier quartile	13,4
Deuxième quartile	15,6
Troisième quartile	26,5
Dernier quartile	37,6

Source : Institute of Fiscal Studies

Ce sont ainsi les personnes ayant en termes relatifs la plus faible propension à consommer qui détiennent la majorité de la richesse financière. Ce constat incite à la prudence quant à l'impact de la richesse financière sur la consommation au niveau macroéconomique.

3) Cf "Economic models at the Bank of England", septembre 2000.

4) NOP Financial Research Survey.

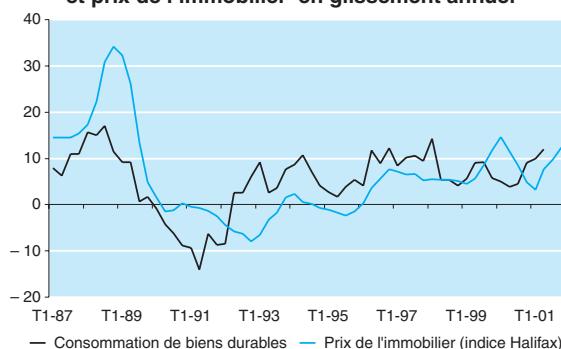
5) 50% des ménages britanniques ont une richesse financière inférieure à 750 £.

L'évolution favorable de la richesse immobilière⁶ aurait en revanche contribué au dynamisme de la consommation sur l'ensemble de la période.

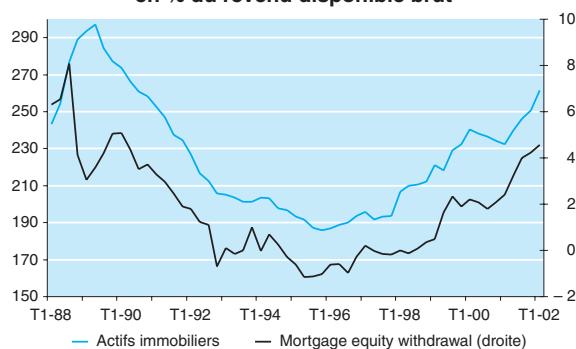
Deux canaux spécifiques de transmission entre les prix de l'immobilier et la consommation ont joué depuis 1997 :

- Le premier tient au fait que la hausse des prix de l'immobilier augmente la richesse des ménages et donc leur consommation, notamment via l'achat de biens durables (mobilier, équipement du logement... *graphique 12*).
- Le second est lié à l'évolution du crédit dont disposent les ménages par le biais des prêts adossés aux actifs immobiliers qu'ils ont acquis, et qu'ils consacrent à un achat autre que l'investissement en logement (*Mortgage Equity Withdrawal*, MEW). Une hausse des prix immobiliers, augmentant la valeur des biens qui garantissent ces crédits, permet d'accroître le MEW. Depuis la mi-80 – moment à partir duquel les innovations financières ont permis à ce système de financement de se développer –, on observe une étroite corrélation entre la hausse de la richesse immobilière et le MEW (*graphique 13*). Dans ce contexte, le dynamisme de la consommation des ménages est certes à relier à la forte progression des crédits à la consommation (cf 2.), mais aussi à celui du MEW (*graphique 14*).

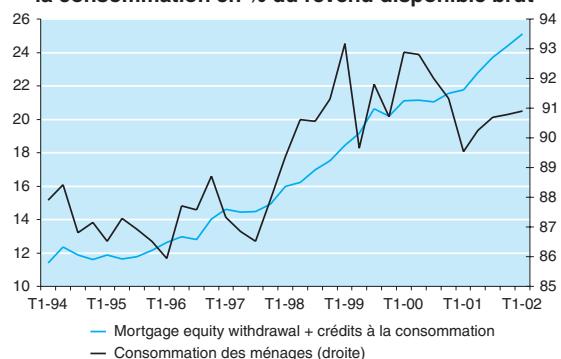
Graphique 12 : consommation des ménages et prix de l'immobilier en glissement annuel



Graphique 13 : Mortgage Equity Withdrawal en % du revenu disponible brut



Graphique 14 : Mortgage Equity Withdrawal et crédit à la consommation en % du revenu disponible brut



- Contrairement aux effets de richesse financière, les variations de la richesse immobilière apparaissent plus diffusées, puisque 70% des ménages environ sont propriétaires d'un logement. Ceci vient corroborer ce qu'indiquait l'évaluation de la Banque d'Angleterre, à savoir que les effets de richesse immobiliers ressortent plus que les effets de richesse financiers dans les équations de consommation.

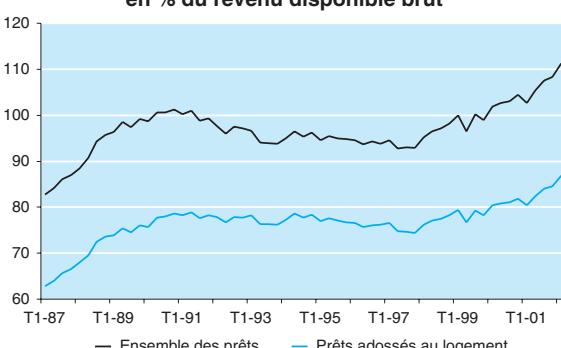
Au total, la bonne orientation du marché immobilier jusqu'en 2001 aurait permis à la consommation privée de rester dynamique : les effets de richesse immobiliers auraient plus que compensé la baisse de la richesse financière enregistrée sur la fin de période.

3.3. La situation financière des ménages apparaît actuellement préoccupante

Plusieurs éléments semblent attester de la fragilité de la situation financière des ménages sur la fin de la période :

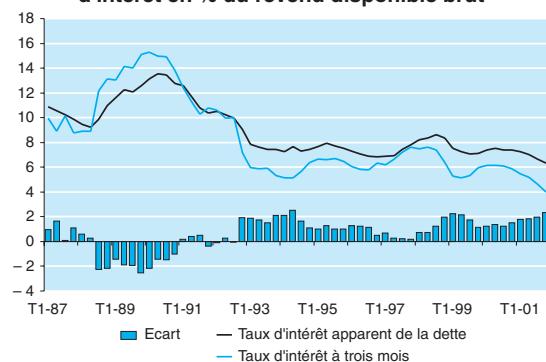
- La dette des ménages est en perpétuelle hausse, et elle a atteint 110% du revenu disponible brut à la fin 2001 (*graphique 15*).

Graphique 15 : emprunts contractés par les ménages en % du revenu disponible brut



6) Cf Why house prices matter, Bank of England Quaterly Bulletin, Winter 2001.

Graphique 16 : comparaison des séries de taux d'intérêt en % du revenu disponible brut



- 80% de la dette des ménages est adossée au logement, et 70% du crédit hypothécaire est contracté à taux variable. Dans ce contexte, une baisse brutale des prix de l'immobilier pèserait sur la consommation via une diminution du MEW. Parallèlement, toute remontée des taux d'intérêt par la banque centrale conduirait à une nouvelle hausse mécanique de la charge d'endettement. A titre d'exemple, si les taux directeurs augmentaient de 100 points de base, le taux apparent de la dette des ménages remonterait pratiquement d'autant – si l'on en croit la très forte corrélation du taux apparent de la dette des ménages et des taux à trois mois sur le passé – (graphique 16).

Caractéristiques du marché de la dette des pays émergents et retour sur les crises récentes

Depuis la mise en œuvre du plan «Brady» (1990), le marché de la dette émergente s'est très largement développé. D'environ 50 milliards de dollars au début des années 90, l'encours des obligations souveraines émises par des pays émergents se situait à environ 500 milliards de dollars en 2001¹.

L'existence d'un marché secondaire actif sur les créances des économies émergentes a progressivement permis d'analyser la perception du risque émergent : du point de vue des marchés financiers, la solvabilité d'un pays influe en effet sur le niveau des primes de risque que les investisseurs exigent pour détenir une partie de sa dette. Ce dossier vise à rappeler les principales caractéristiques du marché obligataire de la dette souveraine émergente ainsi que son évolution récente en comparant ses développements lors de la crise russe de 1998 avec ceux postérieurs à la crise argentine.

Le marché obligataire de la dette souveraine des pays émergents : origine, caractéristiques et mesures du risque

1. A l'origine du développement de ce marché : le plan «Brady».

Le marché des obligations émergentes en devises recouvre aujourd'hui deux catégories principales de titres : les obligations «Brady» et les euro-obligations.

Initialement perçue comme une simple crise de liquidité, la crise de la dette mexicaine de 1982 va engendrer au fil des années 80 une remise en cause de l'approche traditionnelle du problème de la dette des pays émergents. En mars 1989, le nouveau secrétaire au Trésor américain, Nicholas Brady, présente un plan de restructuration de la dette dont les grandes lignes sont les suivantes : mise en place de réformes structurelles, restructuration de la dette contractée auprès du Club de Paris, et renégociation de la dette commerciale et des arriérés d'intérêt via l'émission de nouveaux titres de créances (les obligations «Brady»). L'idée du plan «Brady» est de *titriser* les créances bancaires, en octroyant aux pays emprunteurs une réduction de la valeur nette présente de leurs dettes². Les nouveaux actifs, dits obligations «Brady», libellés en dollars, étaient garantis du montant principal ou d'une partie des intérêts par des obligations du Trésor américain de même maturité. Par ailleurs, des opérations de rééchelonnement ont pu se traduire par un allonge-

ment de la durée des emprunts (parfois jusqu'à 30 ans). Ce premier plan «Brady» date du «sauvetage» du Mexique en mars 1990 et servit de modèle aux autres plans. Une vingtaine de pays suivirent entre 1990 et 1994 cet exemple et s'engagèrent dans des plans de restructuration de leurs dettes (190 milliards de dollars de dette commerciale furent restructurés, dont 30 à 35 % annulés). Tous ces accords furent signés dans le cadre de programmes d'ajustement structurel encadrés par le FMI. Le plan «Brady» a ainsi permis une réduction de la charge de la dette des pays émergents. Il a également montré que des pays endettés pouvaient avoir accès au marché international des capitaux. Le plan «Brady» est donc à l'origine du développement d'un marché d'échange (ou marché secondaire) d'obligations émergentes en devises.

2. Les euro-obligations.

Le stock d'obligations «Brady» a sensiblement diminué au cours des dernières années. La plupart des pays émergents ont en effet procédé et continuent de procéder à des programmes de rachat ou d'échange des obligations «Brady» contre des obligations plus «classiques», les euro-obligations³. Celles-ci sont également émises en devises (dollar principalement mais également euro et yen), la plupart du temps à taux fixe ; elles comportent peu de clauses optionnelles et contrairement aux obligations «Brady» ne bénéficient pas de la garantie du Trésor américain. Le marché de la dette souveraine est aujourd'hui composé à environ 70% d'euro-obligations et à 30% d'obligations «Brady».

1) Ce chiffre comprend l'ensemble des émissions obligataires sous législation internationale et non simplement les obligations émises en une devise autre que la devise domestique.

2) Plusieurs options ont été présentées aux banques. En particulier, les créances existantes pouvaient être soit échangées contre des obligations de moindres valeurs faciales (i.e. conversion avec décote du principal) soit contre des obligations délivrant un taux d'intérêt fixe et inférieur au taux du marché (i.e. conversion sans décote du principal).

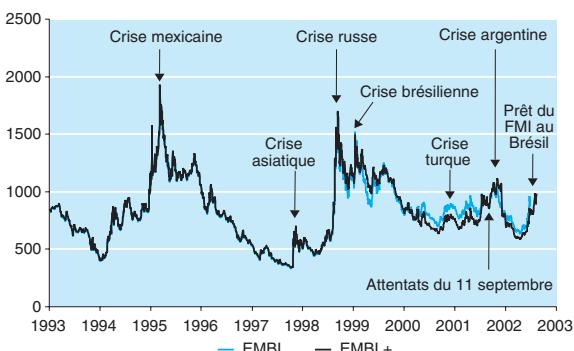
3) Ces programmes présentent plusieurs avantages pour les emprunteurs : libérer les montants servant de collatéraux aux obligations «Brady», ré-échelonner leur dette et proposer aux investisseurs des produits beaucoup plus classiques et uniformes que les obligations «Brady» (en particulier sans collatéraux).

3. Les déterminants des primes de risques émergentes.

Une créance obligataire internationale sur un pays en développement est un actif risqué dont la valorisation est complexe. L'écart de rendement observé entre une obligation souveraine d'un pays émergent et une obligation d'État peu risquée de même maturité et libellée dans la même devise est un indicateur de l'évolution de la prime de risque demandée par les investisseurs⁴. L'indicateur le plus suivi pour le marché émergent est l'indice synthétique appelé EMBI+, calculé par la banque JP Morgan (cf. encadré n°1). En théorie, cet écart de rendement observé sur les obligations souveraines émergentes (généralement calculé par rapport aux obligations du Trésor américain⁵) devrait essentiellement refléter la probabilité de défaut de l'emprunteur telle qu'elle est perçue par les investisseurs.

De nombreuses études ont ainsi essayé d'identifier les déterminants macro-économiques fondamentaux des primes de risque souveraines émergentes. De manière schématique, ces études montrent que les variables macro-économiques permettant d'appréhender la solvabilité d'un pays (en particulier les ratios dette/PIB, réserves de changes/PIB, dette/exportations et le taux de croissance de l'économie) ont un impact important sur le niveau de la prime de risque exigée sur la dette de celui-ci.

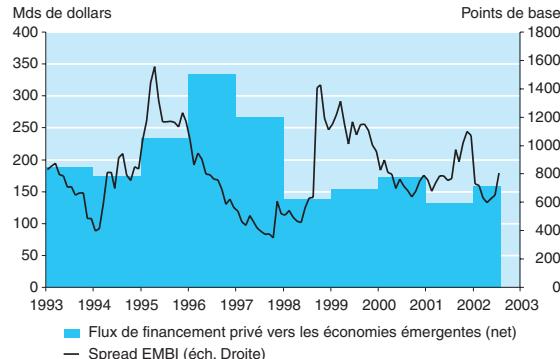
Graphique 1 : évolution des primes de risque obligataires émergentes depuis 1993



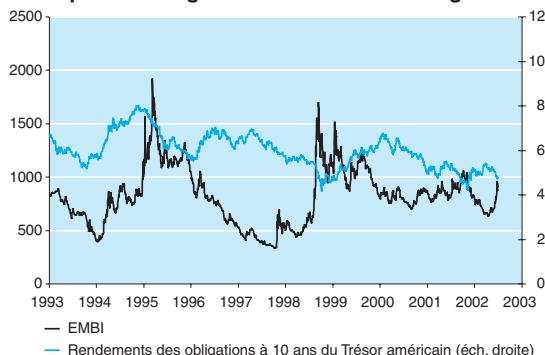
Source : JP Morgan.

La variable de taux d'intérêt mondial est également déterminante. En niveau, le rendement de l'indice obligataire EMBI+ suit les taux d'intérêt mondiaux. L'écart de rendement entre des obligations souveraines ou risquées tend à diminuer, sur le long terme, lorsque les taux d'intérêt internationaux sont plus bas. Une diminution des taux d'intérêt entraîne un allégement du poids de la dette. Elle tend par ailleurs également à pousser les investisseurs à rechercher des rendements plus élevés, augmenter

Graphique 2 : flux de financement privés vers la zone émergente et prime de risque des obligations souveraines émergentes



Graphique 3 : taux d'intérêt américain et prime de risque des obligations souveraines émergentes



Source : IIF, JP. Morgan et Datastream.

Note : Les données 2001 et 2002 de flux de financement sont des prévisions de l'IIF.

la demande de titres émergents à forts rendements et abaisser la prime de risque exigée. Ce dernier mécanisme a notamment été mis en avant pour expliquer la baisse des primes de risque émergentes observée en 1996 et 1997 (graphique 2). Au contraire, une période de fuite vers la qualité comme celle de 1998 consécutive aux crises asiatique et russe coïncidera avec une baisse des taux et une hausse des primes de risque (graphique 3).

Toutefois, si ces variables macro-économiques ont un impact sur les primes de risque, elles ne permettent pas toujours d'expliquer l'ampleur des variations de celles-ci. Elles ne permettent pas non plus de comprendre le phénomène d'amalgame ou de «contagion» observé sur le marché de la dette souveraine : si l'écart de rendement payé par un pays emprunteur devait uniquement refléter la prime de risque associée à sa capacité de remboursement (évaluée par ses fondamentaux macro-économiques), comment expliquer la dynamique homogène des différentes primes de risque émergentes observée par le passé, en particulier en période de crise ?

4) Par commodité, dans la suite du texte nous utiliserons indifféremment le terme écart de rendements entre les obligations souveraines émergentes et les obligations d'État peu risquées et le terme prime de risque des obligations souveraines émergentes.

5) Pour les euro-obligations émises en euros, la prime de risque se calcule par rapport aux rendements des obligations françaises (OAT) ou allemandes (Bund), ou par rapport au taux des contrats d'échanges en euros.

Encadré n°1 : l'EMBI+ : un indicateur synthétique de référence du rendement des obligations souveraines émergentes.

L'indice EMBI+ (*Emerging Index Bond Index*) est un indicateur synthétique du rendement global des titres libellés en devises (dollars, euros), émis par les marchés émergents (dans leur ensemble) afin de financer leur dette externe. Calculé par la Banque JP Morgan, il est l'indicateur de référence pour suivre le marché de la dette externe des pays émergents et constitue ainsi l'étalement auquel la plupart des investisseurs se réfère pour définir la performance de leurs portefeuilles (ceux-ci choisissant par exemple de sur ou sous-pondérer un ou plusieurs pays par rapport à l'indice).

L'EMBI+ correspond en réalité à un portefeuille représentatif du marché de la dette souveraine internationale émergente, dont le poids de chacune de ses composantes est réévalué fréquemment. Cet indice composite agrège les obligations «Brady», les euro-obligations, certains emprunts* contractés par ces pays et des produits financiers sur les marchés locaux, libellés en dollars. Il étend donc la définition de l'indice EMBI (avec lequel il reste néanmoins très fortement corrélé, graphique 1) qui ne couvre que les obligations «Brady». L'EMBI+ couvre actuellement 20 pays, totalisant une valeur faciale de 173 milliards de dollars et une capitalisation financière de 138 milliards de dollars (avec une durée de vie moyenne de 13 ans).

Pour entrer dans l'indice de l'EMBI+ (ou y rester) un titre doit vérifier quatre critères :

- 1) il doit totaliser un montant de plus de 500 millions de dollars ;
- 2) sa notation doit être au moins BBB+/ Baa1 ;
- 3) sa maturité doit être de plus d'un an ;
- 4) il doit être coté sur les marchés plus de 75% du temps, et l'information sur son cours doit être diffusée par une agence internationale (*Euroclear*, par exemple).

* Les obligations «Brady» et les emprunts sont en réalité fortement liés. En effet, la plupart de ces emprunts, contractés à l'origine auprès de banques commerciales par des entreprises (souvent publiques) en difficulté, sont non profitables, et ont été restructurés ou attendent de l'être en obligations «Brady».

4. Les caractéristiques du marché de la dette émergente et la prépondérance du risque financier

Ces deux éléments – l'existence de phénomène d'amalgame entre les différents emprunteurs et l'ampleur des variations du prix des obligations – constituent les principales caractéristiques du marché obligataire souverain émergent.

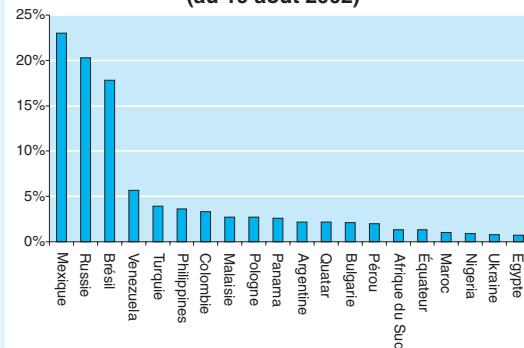
Sur un marché de crédit traditionnel, le risque est double : d'une part un risque de défaut, défini par la

L'indice EMBI+ est le plus souvent représenté en écart au rendement des obligations du Trésor américain (considérées de risque minimal) de même maturité. La différence entre l'espérance de rendement du portefeuille de marché et le rendement des obligations du Trésor est assimilée à la prime de risque exigée par les investisseurs (graphique 1). Cet écart (d'un pays ou d'une zone géographique) constitue ainsi une mesure du risque.

Deux critiques peuvent être émises sur la pertinence de cet indicateur :

- un indice aussi large peut lisser l'évolution de certains actifs. C'est pourquoi, JP. Morgan construit périodiquement un sous-indice excluant un pays jugé plus risqué, comme ce fut le cas au moment de la crise russe, de la crise turque ou de la crise argentine.
- au moment d'un défaut de paiement, comme ce fut le cas en Argentine, au début de l'année 2002, JP. Morgan a été obligé de réduire fortement la pondération de l'Argentine (de plus de 20% avant le défaut à 2,5% dans l'indice total). Même coupé de financement nouveau sur ce marché, l'Argentine y demeure le plus gros emprunteur sur ce marché.

Poids des composantes pays dans l'indice EMBI+ (au 19 août 2002)



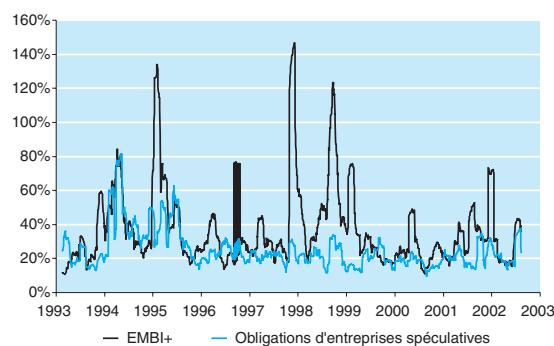
Source : Bond Index Monitor (JP. Morgan).

probabilité implicite évaluée par le marché que l'emprunteur ne puisse pas rembourser sa dette à l'échéance⁶, et un risque de marché mesuré par la volatilité du prix de la créance qui traduit le caractère aléatoire des gains de l'investisseur si celui-ci devait revendre ses titres sur le marché secondaire. Or, le marché des obligations émergentes n'est pas un marché de crédit fondé sur le risque de défaut contrairement à l'intuition. Le risque de défaut a été très faible historiquement sur les euro-obligations souveraines, ce qui contraste sensiblement avec

6) Le risque de défaut comprend également le risque de recouvrement, défini comme la part de recouvrement perçue par l'investisseur en cas de mise en défaut de l'emprunteur.

des actifs également à hauts rendements que sont les obligations d'entreprises dites spéculatives⁷. La caractéristique du marché de la dette souveraine émergente est la prépondérance du risque de marché, qui s'observe lors des périodes de crises fréquentes au cours desquelles les primes de risque subissent des variations extrêmes (avec une volatilité supérieure à 100%, *graphique 4*).

Graphique 4 : volatilités historiques (calculées à 30 jours) des écarts de rendements des obligations souveraines émergentes et des obligations d'entreprises spéculatives par rapport au rendement des obligations du Trésor américain



Source : JP Morgan et Datastream, calculs DP.

La structure de ce marché contribue à renforcer cette forte volatilité. Le marché est relativement restreint (peu profond), et fortement concentré (10 émetteurs représentent environ 80% du volume émis). Autrement dit, la diversification au sein de la classe des actifs financiers émergents est faible. Enfin, de part leur nature même – produits financiers à haut rendement et à haut risque – les obligations émergentes sont susceptibles de subir des rééquilibrages de portefeuilles en période de crise (les investisseurs cherchent alors à limiter leur perte potentielle en procédant en priorité à la liquidation des titres les plus risqués).

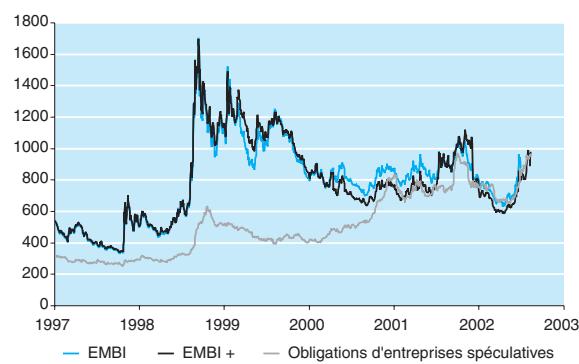
La prépondérance du risque de marché peut s'observer simplement par l'influence de la conjoncture financière internationale sur les écarts de rendements exigés par les investisseurs pour détenir des obligations émergentes, et ce indépendamment des variables macro-économiques domestiques susceptibles d'influencer la capacité de remboursement des pays emprunteurs. Sur la période récente, il existe une forte corrélation entre les primes de risques obligataires émergentes et d'autres indicateurs financiers globaux du risque (représentatifs de l'appétit pour le risque des investisseurs) : en particulier avec le marché des obligations privées émises par des entreprises.

Les obligations souveraines émergentes sont souvent comparées aux obligations d'entreprises, et en particulier aux obligations dites spéculatives (dont les capacités de remboursement sont jugées incertaines, et dont les notations de crédit se situent ainsi en dessous de BBB/Baa selon les conventions des agences S&P/Moody's). Exprimées en écarts de rendements par rapport aux emprunts d'État peu risqués, elles affichent en effet sur la période récente une forte corrélation positive (*graphique 5*).

A notation de crédit donné, les primes de risque émergentes sont généralement supérieures à celles des obligations d'entreprises. Ceci peut résulter de plusieurs facteurs :

- (i) le marché souverain émergent est relativement « jeune », sans beaucoup de références historiques pour les investisseurs ;
- (ii) l'incertitude juridique quant aux procédures de remboursement en cas de défaut peut inciter les investisseurs à demander un surplus de rendement, même si avant 1999 le taux de défaut sur les euro-obligations était quasi nul ;
- (iii) enfin et surtout, la spécificité des obligations émergentes réside dans leur risque de marché supérieur, mesuré par la volatilité du prix des obligations. Le marché de la dette émergente se caractérise par l'occurrence de périodes de crise fréquentes au cours desquelles cette volatilité augmente brutalement et très fortement (supérieur à 100%, *graphique 4*).

Graphique 5 : primes de risque des obligations souveraines émergentes et des obligations d'entreprises spéculatives



Source : JP Morgan, Datastream.
Note : la comparaison s'effectue par rapport au marché américain.

7) En 2000, le taux de défaut annuel s'établissait à plus de 6% pour les obligations d'entreprises américaines dites spéculatives (high yield) contre moins de 1% pour les titres de dette émergente d'après Standard & Poor's. Toutefois, l'instauration du principe de « comparabilité de traitement » entre les créanciers – publics ou privés – porteurs de dette souveraine émergente pourrait engendrer une augmentation du nombre de défauts souverains.

Le marché obligataire souverain : un retour sur les crises récentes des pays émergents.

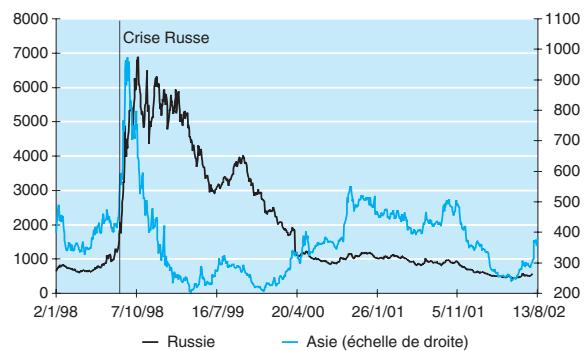
Face aux différentes crises qui ont secoué les pays émergents depuis la fin des années 90, les opérateurs de marché n'ont pas nécessairement réagi de la même façon. Au cours de l'été 1998, les investisseurs ont très peu discriminé entre la situation de la Russie et celle des pays d'Amérique latine, au premier rang desquels le Brésil. Cet effet d'amalgame a contribué fortement à exporter la crise financière russe vers le Brésil. En comparaison, l'impact des crises turque et argentine est apparu dans un premier temps relativement faible sur les autres pays émergents. Cependant, des effets de contagion de la crise argentine plus diffus sont à l'œuvre et contribuent à augmenter la perception d'un risque de défaut au Brésil. Le caractère plus fréquent des risques de défaut des pays émergents oblige actuellement le FMI à essayer de mettre en place un mécanisme de restructuration de la dette souveraine. Les propositions de réformes actuellement en cours de discussion ont une histoire riche en enseignements (encadré n°2).

1. Durant la crise russe de l'été 1998, les marchés n'ont pas discriminé entre les principaux émetteurs émergents.

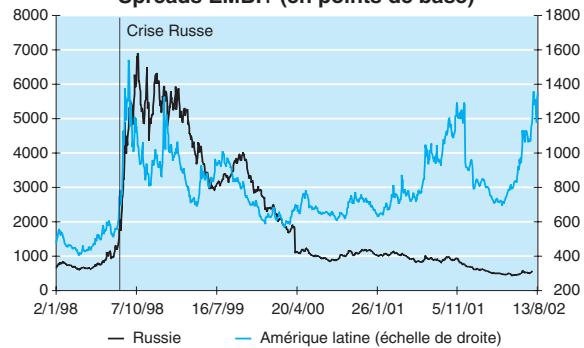
Le 17 août 1998, la décision de la Russie de dévaluer le rouble et d'imposer une restructuration forcée de la dette publique domestique (i.e. libellée en rouble) a marqué un tournant dans la succession des troubles intervenus sur les marchés émergents depuis l'éclatement de la crise asiatique à l'été 1997. Toutefois, à la différence de la crise asiatique, la défiance des investisseurs s'est très rapidement transmise à des pays émergents situés bien au delà des frontières de la Russie : l'impact de la crise fut notamment très important au Brésil. Ce phénomène de contagion demeure a priori relativement paradoxal. Au moment de la crise, la Russie est dans une position spécifique qui est difficilement comparable avec celle des autres pays émergents : les difficultés de recouvrement des recettes publiques sont importantes ; le niveau d'endettement est très élevé ; l'activité industrielle se situe à un très bas niveau.

La transmission de la crise russe aux autres pays émergents s'est réalisée par de nombreux canaux : marchés boursiers, taux de change, marchés obligataires. En ce qui concerne le marché obligataire, l'effet de contagion a été immédiat dans les deux grandes zones comme le montre la brutale remontée des primes de risque en Asie et en Amérique latine en août 1998 (*graphiques 6 et 7*).

Graphique 6 : Primes de risque de la Russie et de la zone Asiatique Spreads EMBI+ (en points de base)

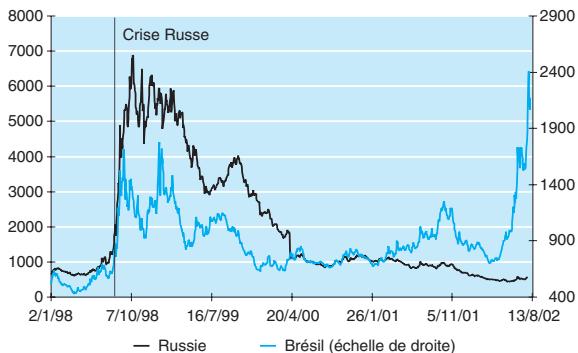


Graphique 7 : Primes de risque de la Russie et de la zone Amérique latine Spreads EMBI+ (en points de base)



Toutefois, pour les économies asiatiques, la hausse des primes de risque après le déclenchement de la crise russe s'est rapidement estompée. Les pays affectés le plus durablement par la crise russe ont été en revanche ceux d'Amérique latine. Face à la crise, de nombreux analystes et investisseurs considéraient d'ailleurs et de façon a priori étonnante à l'époque que les pays d'Europe de l'Est étaient moins vulnérables que les pays latino-américains. Le pays le plus touché fut le Brésil (*graphique 8*). Les pressions sur la dette domestique et le taux de change commencèrent d'ailleurs dès la deuxième moitié du mois d'août 1998. En dépit des efforts des autorités brésiliennes pour essayer de différencier la situation de leur pays de celle de la Russie, les opérateurs ont très peu discriminé entre les deux pays, se focalisant sur les besoins importants en matière de financements extérieurs du Brésil, sur le déficit budgétaire conséquent (7 points de PIB) et sur les échéances importantes en matière de paiement de la dette domestique avant la fin de l'année 1998. Ces éléments contribuèrent à augmenter les primes de risque (*graphique 8*), rendant insoutenable à terme le niveau de la dette publique, et à accentuer les pressions sur les taux de change, obligeant le Brésil à opter finalement pour le flottement du real en janvier 1999.

Graphique 8 : primes de risque de la Russie et du Brésil (en points de base)



2. En revanche, plus récemment, lors du déclenchement des crises turque et argentine, l'effet d'amalgame vis-à-vis des autres pays émergents a semblé quasiment inexistant.

Pendant la période 2001-2002, le fait marquant des crises turque et argentine est qu'elles n'ont pas paru entraîner de contagion financière immédiate à l'encontre des autres pays émergents, comme ce fut le cas en 1998 au moment de la crise russe. Au plus fort de la crise turque en février 2001, quand le gouvernement abandonnait son régime de change, le «crawling peg», la différence entre la prime de risque sur la dette souveraine turque et la prime de risque des autres pays émergents (en excluant la Turquie et l'Argentine) était positive (+250 points de base environ). A mesure que la crise financière s'amplifiait à l'été 2001, cette différence entre les deux écarts de rendement s'agrandissait, ce qui tend à montrer que les marchés discriminaient relativement bien entre la situation turque et celle des autres pays émergents (graphique 9).

Dans le cas de l'Argentine, le tableau n°1 permet de visualiser les variations des primes de risque argentines et celles des pays émergents (en excluant l'Argentine) aux différentes périodes de la crise⁸

subie par l'Argentine en 2001. Ainsi, en juillet 2001, à la suite des premières rumeurs d'abandon du «currency board», les épargnants argentins se sont rués vers leurs banques en vue d'accéder à la totalité de leur épargne. Au cours de l'automne 2001, la crise s'est cristallisée après l'introduction du «corralito», c'est-à-dire de la restriction de l'accès aux comptes, allant jusqu'à la fermeture des banques à la fin décembre 2001. Après l'abandon du système de convertibilité et la déclaration de défaut sur la dette souveraine en janvier 2002⁹, des doutes sont apparus sur la capacité de l'Argentine à sortir rapidement de cette crise qui s'est transmise à l'économie réelle¹⁰. Par ailleurs, l'enlisement des négociations avec le FMI (à partir du mois de mars 2002) a renforcé l'inquiétude des investisseurs, coupant l'accès de l'Argentine aux marchés financiers internationaux. Au début du mois de juillet 2002, la prime de risque a franchi la barre des 7 000 points de base. Comme dans le cas de la crise turque, ces différentes périodes de crise n'ont néanmoins pas donné lieu à une contagion financière brutale et immédiate vers les autres pays émergents (tableau n°1). En comparaison avec les augmentations exorbitantes des primes de risque de l'Argentine au plus fort de la crise, des diminutions concomitantes des primes de risque des pays émergents en témoignent.

Graphique 9 : différence entre la prime de risque turque et celle des autres pays émergents (à l'exclusion de l'Argentine)

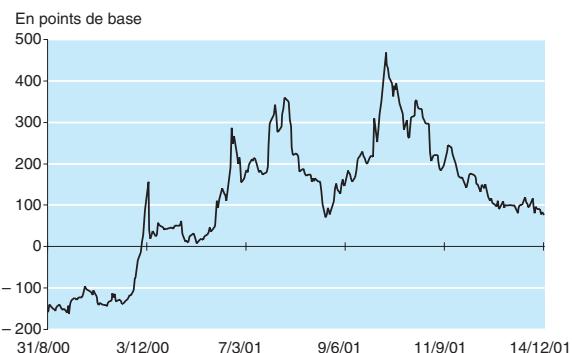


Tableau n°1 : variation mensuelle des primes de risque pendant les périodes de crises

	2001				2002		
	juillet	octobre	novembre	décembre	mars	mai	juin
Argentine	+549	+547	+1210	+1000	+786	+975	+1095
Pays émergents (à l'exclusion de l'Argentine)	+83	- 13	- 117	- 70	- 51	+27	+142

8) Ces périodes de crises sont définies comme étant les mois où les primes de risque ont le plus augmenté depuis janvier 2001.

9) Le défaut argentin est le plus important de l'histoire (environ 95 milliards de dollars d'endettement en obligations souveraines). Ce défaut a été officiellement annoncé le 3 janvier 2002 quand le gouvernement argentin a déclaré ne pas pouvoir honorer un remboursement de 28 millions de dollars sur des obligations émises en lire.

10) A l'issue du premier trimestre 2002, le PIB reculait de 16,3% en glissement annuel.

Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer pourquoi les effets de contagion des crises turque et argentine sur les prix de la dette des autres pays émergents ont été relativement faibles :

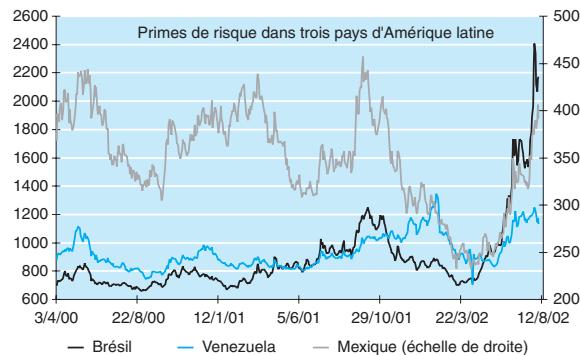
- à la différence des crises de la période 1997-1998, les crises turque et argentine auraient été largement anticipées. Les investisseurs ont eu le temps de provisionner leurs actifs ou de sortir du marché au fur et à mesure de la dégradation des perspectives.
- dans un contexte global d'incertitudes plus marqué qu'en 1998, notamment quant à l'ampleur de la reprise américaine, et de dégonflement progressif de la bulle technologique, l'aversion pour le risque s'était accrue. Un mouvement de fuite vers la qualité (*flight to quality*) s'était opéré. Les investisseurs non spécialisés sur les pays émergents sont de plus restés relativement absents des marchés. A l'inverse, à l'été 1998, le retournement des anticipations des investisseurs moins avertis et restés en masse sur ce marché avait amplifié le mouvement de contagion.
- les autres pays émergents, notamment ceux d'Asie mais aussi d'Europe centrale, ont connu une nette reprise de l'activité. La plupart des pays asiatiques avaient abandonné leur régime de change fixe. Ces pays sont de fait devenus moins vulnérables à une contagion financière qu'en 1997-1998. Ils ont retrouvé de plus de hauts niveaux de réserves tandis que leurs balances courantes redevenaient excédentaires. Ils ont aussi réussi à faire diminuer leurs niveaux de dette à court terme dans un contexte mondial de diminution des taux d'intérêt.

3. Néanmoins, des effets de contagion plus diffus de la crise argentine ont, sur un passé très récent, considérablement dégradé la situation financière de l'Amérique latine.

S'il est vrai que les effets de contagion de la crise argentine sur l'ensemble des marchés financiers émergents ont paru, jusqu'à peu, limités, l'impact économique de la crise sur les voisins de l'Argentine, au premier rang desquels ses partenaires du Mercosur, apparaît de plus en plus évident. D'une certaine façon, l'absence de contagion financière au niveau des pays émergents dans leur ensemble aurait occulté les effets de contagion financière régionaux.

Bien qu'elles répondent pour partie à des chocs spécifiques, les dévaluations au Venezuela (février 2002) et en Uruguay (juin 2002), la dépréciation

Graphique 10 : primes de risque dans trois pays d'Amérique latine

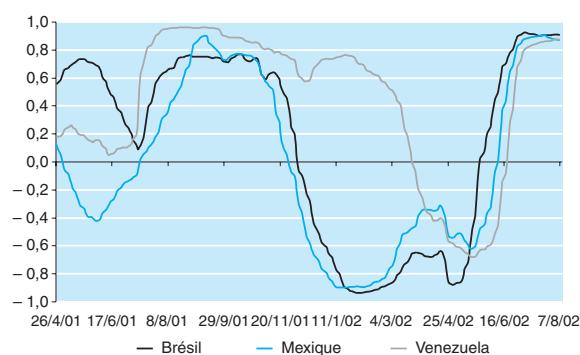


rapide du real (à son plus bas niveau depuis son lancement en 1994) et la montée récente et brutale des primes de risque au Brésil (depuis la fin avril 2002)¹¹ pourraient ainsi apparaître comme autant de signes tangibles d'une contagion de la crise argentine aux autres pays d'Amérique latine.

Après la crise argentine, une période d'accalmie sur le marché obligataire secondaire est intervenue de février à avril 2002, les primes de risque ont en effet baissé au Mexique, au Brésil et au Venezuela (*graphique 10*).

Dès la fin avril 2002, ces primes de risque ont cependant de nouveau augmenté. La corrélation de ces primes de risque avec celle de l'Argentine est de nouveau très forte (*graphique 11*). A l'égard du Brésil, cette augmentation des primes de risque traduit pour partie une crainte des investisseurs devant les incertitudes des résultats de l'élection présidentielle brésilienne d'octobre 2002 et ses conséquences possibles quant à la gestion de la dette publique.

Graphique 11 : corrélation des primes de risque des pays d'Amérique latine avec celle de l'Argentine



11) A la fin du mois de juillet 2002, le taux de change nominal du real brésilien par rapport au dollar continuait de se déprécier, franchissant la barre des trois réals pour un dollar. Dans le même temps, la prime de risque sur la dette souveraine dépassait les 2000 points de base.

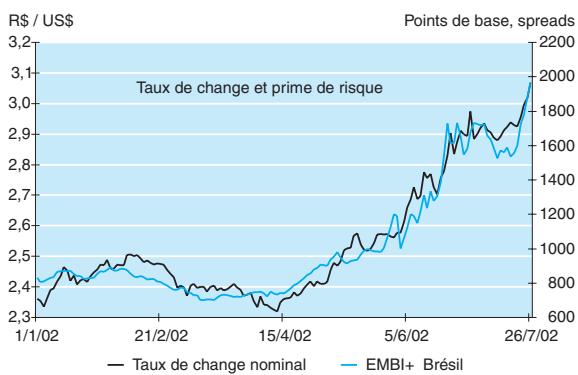
Devant la gravité de la situation au Brésil (dépréciation rapide du real, montée brutale des primes de risque) et en Uruguay (crise bancaire), le FMI a annoncé le 7 août 2002 qu'il accordait un nouveau prêt d'un montant de trente milliards de dollars au Brésil sur quinze mois et un prêt d'urgence à l'Uruguay d'un milliard et cinq cent millions de dollars pour sauvegarder son système bancaire. Le FMI tente en effet d'endiguer le risque de défaut de paiement de la dette brésilienne.

De nombreuses raisons permettent de comprendre cette contagion financière vers les autres pays d'Amérique latine, notamment ceux du Mercosur (Brésil, Uruguay, Paraguay). D'une part, la contagion s'expliquerait par des canaux assez traditionnels : la forte intégration régionale, le recul global depuis trois ans des investissements étrangers dans la région et l'absence de coordination des politiques macro-économiques. D'autre part, la contagion aurait été renforcée à la fois par un renversement des anticipations des investisseurs mais aussi par la hausse des coûts associés à la stabilité des taux de change des voisins de l'Argentine (depuis la sortie du «*currency board*» en janvier 2002).

Quand un pays décide d'abandonner son régime de change fixe, comme en Argentine au début de 2002, cela réduit le coût politique des pays voisins à abandonner leurs régimes de change fixe ou avec bandes, et augmente la probabilité d'une modification de ce régime. Dans le cas de l'Uruguay, la forte dépendance commerciale à l'égard de l'Argentine (25% de ses exportations sont à destination de l'Argentine) a rendu impossible le maintien du régime de change avec bandes, après l'abandon du «*currency board*» argentin¹².

Les dévaluations en Argentine, au Venezuela, en Uruguay ont entraîné une dépréciation rapide du real brésilien à mesure que les primes de risque augmentaient (graphique n°12).

Graphique 12 : taux de change et prime de risque



Encadré n°2 : d'où viennent les idées d'un mécanisme de restructuration de la dette souveraine ?

Depuis trente ans, l'intégration des marchés de capitaux internationaux et la prédominance des titres négociables par rapport aux prêts ont bouleversé le mode de financement des pays émergents. Les états souverains émettent des titres de créances relevant de diverses jurisdictions, à des groupes de créanciers divers et dispersés. Ce mouvement a renforcé l'efficacité des marchés internationaux mais dans le même temps a accru le risque de perturbation lié aux menaces d'inversion des flux de capitaux. De fait, les pays émergents sont devenus plus vulnérables face aux crises de confiance des investisseurs internationaux, qui peuvent en réagissant à un choc de façon mimétique, renforcer ainsi la crise. Cette évolution des marchés ne s'est pas accompagnée, à ce jour, de la mise en place d'un cadre clair, prévisible et ordonné, permettant une coordination de l'action des créanciers, du débiteur et de la communauté internationale, en cas d'impossibilité pour un état souverain d'honorer ses dettes. Les difficultés surgissent au moment du processus de restructuration de la dette. Un emprunteur souverain peut avoir beaucoup de difficultés à convaincre ses créanciers de s'accorder sur telle restructuration, lui permettant de ramener le montant de ses remboursements à un niveau viable. La crainte que quelques créanciers puissent bénéficier d'un traitement de faveur peut constituer un obstacle à la conclusion d'accords de restructuration.

Anne Krueger, directrice générale adjointe du FMI, a présenté le 26 novembre 2001 et le 1er avril 2002 de nouvelles suggestions sur un mécanisme de restructuration de la dette souveraine. Ces suggestions s'organisent autour de deux idées. D'abord, il est souhaitable qu'une majorité qualifiée de créanciers, répartis sur toute la gamme des instruments de la dette, puisse rendre l'accord de restructuration contraignant pour le reste des créanciers. La mise en place de ce cadre encouragerait les états débiteurs à restructurer la dette souveraine avant la déclaration du défaut.

En cas de défaut, Anne Krueger propose de mettre le débiteur à l'abri de poursuites judiciaires pendant la durée des négociations (sursis de durée limitée – 90 jours – mais renouvelable), d'assurer aux créanciers que leurs intérêts seront protégés pendant cette période, et enfin de garantir que tout nouveau financement accordé par un créancier privé après l'instauration du sursis n'entre pas en ligne de compte dans la restructuration. Pour mettre en place ce cadre, Anne Krueger suggère l'instauration d'un traité de portée universelle, créant une instance judiciaire internationale compétente pour arbitrer les différends. Le FMI serait dans ce cadre chargé d'amorcer le processus de validation de la restructuration mais ne se substituerait pas aux créanciers et au débiteur souverain.

12) On retrouve là un résultat fondamental de l'analyse de la transmission des crises de change d'un pays à l'autre. Les liens commerciaux entre les deux pays constituent le facteur prépondérant de cette transmission. "Contagious Currency Crises," Barry Eichengreen, Andy Rose and Charles Wyplosz, NBER WP 5681, July 1996.

Encadré n°2 : d'où viennent les idées d'un mécanisme de restructuration de la dette souveraine ?

Les propositions d'Anne Krueger reprennent des idées élaborées depuis le début des années 80. Selon K.Rogoff et J.Zettelmeyer (2002), il est possible de distinguer trois étapes dans le cheminement de ces idées.

Première étape : l'analogie maintenant admise avec le chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites a émergé à la fin des années 70 et au début des années 80, devenant explicite pour la première fois grâce au cadre élaboré par Oechsli (1981). Selon ce dernier, nombre de procédures introduites dans le chapitre 11 de la loi de réforme de 1978 du droit américain des faillites sont applicables à la renégociation de la dette des pays émergents. Du chapitre 11, Oechsli retient trois axes : la création d'un comité fédérant les intérêts des créateurs, la nécessité d'un examinateur indépendant et d'une institution guidant l'ensemble de la procédure. Le FMI devrait assumer ce dernier rôle.

Le manque de coordination des créateurs, les délais trop longs et les issues incertaines des négociations constituaient pour Oechsli autant d'arguments en faveur d'une remise à plat du mécanisme de restructuration des dettes. Cependant, son approche n'abordait pas les problèmes liés au comportement de « franc tireur », c'est-à-dire de certains créanciers, négociant séparément, dans l'espoir de se faire rembourser intégralement. Une procédure du type Chapitre 11 constituait pour lui un premier pas, non pas pour résoudre le manque de coordination des créanciers, mais avant tout pour poser un agenda prévisible et créer des moyens de discussion entre toutes les parties.

Deuxième étape : au cours des années 80, la compréhension de la crise de la dette a davantage occupé les esprits que l'enjeu des réformes institutionnelles. De nombreuses avancées ont été faites dans la littérature. Sachs (1984) a ainsi insisté sur les nombreux problèmes liés à la logique de l'action des créanciers : situation de panique, problème du passager clandestin, créanciers récalcitrant à toute renégociation.

Individuellement, les créateurs ont intérêt à poursuivre leur propre objectif de remboursement intégral des dettes du pays émetteur. Mais ce comportement peut obéir aux performances économiques du pays émetteur, si bien que les créateurs peuvent collectivement en souffrir au final.

Bulow et Rogoff (1988) ont présenté le premier modèle illustrant le jeu à trois acteurs entre les pays endettés, les investisseurs privés et les pays prêteurs. La continuité des relations commerciales incite les pays prêteurs à ne pas bloquer les négociations de rééchelonnement de dettes, obligeant les créateurs privés à faire payer aux pays endettés une prime de risque plus basse que celle initialement envisagée.

Troisième étape : depuis la crise mexicaine de 1994, plusieurs mesures concrètes ont été mises en avant dans le débat, insistant toutes pour régler les problèmes à un niveau international. Ces propositions sont les suivantes : moratoire automatique des remboursements, règles pour gérer les saisies et les mouvements de panique des créanciers, règle de la majorité qualifiée des créanciers, instauration d'un tribunal international de surveillance des négociations, ce tribunal exerçant une fonction de guide et d'arbitrage des conflits.

Dans une importante contribution, Sachs (1995) a remis sur le devant de la scène la question des mécanismes de restructuration des dettes souveraines, après une accalmie liée à la réussite du plan Brady de 1991 à 1994. L'essentiel de l'argumentation de Sachs peut se résumer ainsi : le FMI devrait jouer davantage le rôle d'une cour internationale que celui de prêteur en dernier ressort des États membres. De surcroît, Sachs propose aussi d'impliquer le secteur privé dans la résolution des crises. Bien que non publiée, cette conférence a aidé à populariser l'idée d'un mécanisme international de restructuration des dettes souveraines. On le voit, la discussion intense autour des propositions d'Anne Krueger vient de loin. L'idée d'appliquer des procédures de type Chapitre 11 est en germe depuis plus de vingt ans.

Bibliographie :

Bulow, Jeremy and Kenneth Rogoff (1988), « Multilateral Negotiations for Rescheduling Developing Country Debt: A Bargaining-Theoretic Framework », IMF Staff Papers, Vol. 35, N°4 (décembre).

Rogoff, Kenneth and Zettelmeyer, Jeromin (2002), « Early Ideas on Sovereign Bankruptcy Reorganization: A Survey », IMF, Working Paper No. 02/57, mars 2002.

Sachs, Jeffrey (1984), Theoretical Issues in International Borrowing, Princeton Studies in International Finances n°54, July 1984.

Sachs, Jeffrey (1995), « Do We Need an International Lender of Last Resort », Frank D. Graham Lecture at Princeton University 8, April 20, 1995.

Oechsli, Christopher (1981), « Procedural guidelines for Renegotiating LDC Debts : An Analogy to Chapter 11 of the US.Bankruptcy Reform Act », Virginia Journal of International Law, Vol. 21, N°2.

Fiches Pays et zones

Zone euro

Après avoir reculé à la fin 2001, le produit intérieur brut de la zone euro s'est redressé en début d'année. Ce rebond s'explique pour l'essentiel par la contribution des échanges extérieurs, la demande intérieure restant quasiment atone l'hiver dernier. La consommation privée semble avoir souffert de la hausse de l'inflation et de la montée du chômage, tandis que l'investissement poursuivait le mouvement de repli observé depuis la fin 2000. Au printemps, malgré la reprise de la demande des ménages – encouragée pour partie par la modération des prix – l'activité n'a pas accéléré. Les entreprises, notamment, ne semblent toujours pas incitées à reconstituer des stocks qui avaient pourtant fortement diminué l'an passé. Leurs dépenses d'investissement se sont à nouveau contractées. Cette évolution est particulièrement manifeste en Allemagne, où les dépenses des entreprises en équipement et en construction ont encore enregistré un fort recul au deuxième trimestre.

L'infléchissement, au cours de l'été 2002, des enquêtes industrielles dans la zone euro ne permet pas d'espérer une franche accélération de l'activité au second semestre. La demande intérieure reprendrait progressivement, mais sa croissance resterait freinée par la précarité de la consommation outre-Rhin. L'investissement en BTP pourrait en revanche être stimulé, sur la fin de l'année, par les dépenses de reconstruction engagées dans les régions sinistrées par les inondations. Au total, la croissance de l'union monétaire s'établirait en moyenne annuelle à un peu moins de 1% en 2002.

La désinflation reprendrait à partir du début de l'année prochaine, encourageant le raffermissement de la consommation privée, dans un contexte de début de reflux du chômage. La demande des entreprises cesserait de peser sur l'activité, l'investissement privé renouant avec une évolution positive. A cet horizon en effet, la dissipation des incertitudes sur l'environnement international, la consolidation de la demande intérieure et des conditions monétaires toujours favorables inciteraient les entreprises à reprendre leurs projets d'équipement. Le PIB de la zone euro progresserait, en moyenne annuelle, d'un peu plus de 2% en 2003.

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	1,4	0,8	2,1	0,4	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Demande intérieure	0,8	0,4	2,1	0,1	0,2	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
Consommation privée	1,7	0,6	1,8	- 0,2	0,4	0,3	0,3	0,5	0,6	0,6	0,6
Consommation publique	2,2	1,9	1,2	0,8	0,4	0,7	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
FBCF totale	- 0,5	- 1,8	2,5	- 0,6	- 0,8	0,2	0,7	0,7	0,8	0,9	1,0
Importations	0,8	- 0,4	6,0	- 0,7	1,7	1,2	1,7	1,4	1,4	1,5	1,6
Exportations	2,4	0,7	5,8	0,1	1,9	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	1,3	0,3	1,8	- 0,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6
Variations de stocks	- 0,5	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	0,6	0,4	0,1	0,3	0,1	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,1	0,0

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	2,5	1,3	1,9
Emploi total	1,4	0,6	1,0
En niveau (%)			
Taux d'épargne	12,5	13,0	13,0
Taux de chômage	8,3	8,4	8,2

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Prix à la consommation	2,5	2,2	1,7
Rémunération réelle par salariée	0,5	0,9	1,1
Productivité	0,1	0,3	1,3
Coûts salariaux unitaires	2,8	2,5	1,5
Output gap	0,1	- 1,2	- 1,2

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	- 1,7	- 2,1	- 2,1

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	15,2	14,8	13,6
Taux de marge	38,4	37,6	37,7

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	0,5	1,2	1,2
En variation (%)			
Demande mondiale	- 0,7	2,8	7,8

1. L'activité a amorcé un redressement au début 2002

■ Au premier semestre, l'activité s'est redressée grâce à la reprise des exportations.

En fort ralentissement à la fin 2001, la consommation privée s'est contractée en début d'année, avant de rebondir, assez modestement, au printemps. La demande des ménages est restée particulièrement faible en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie. La poussée inflationniste ainsi que la remontée du chômage semblent avoir pesé sur la confiance et le revenu réel des consommateurs.

La demande des entreprises a continué de reculer : malgré le renversement des perspectives de production observé à l'hiver dernier (cf. encadré), l'investissement s'est à nouveau inscrit en repli sur l'ensemble du premier semestre 2002. Cette baisse a pu être accentuée par l'effet des grèves massivement suivies, au printemps, dans le secteur du BTP allemand. Le comportement de stockage des entreprises, qui avait fortement pesé sur l'activité de la zone euro en 2001, n'a contribué que de façon modeste à sa reprise au premier semestre.

Le rebond du produit intérieur brut de la zone euro observé en début d'année s'explique pour l'essentiel par une reprise des exportations qui s'est accélérée au second trimestre.

■ Sur la seconde partie de 2002, la progression de l'activité resterait freinée par la précarité de la demande intérieure.

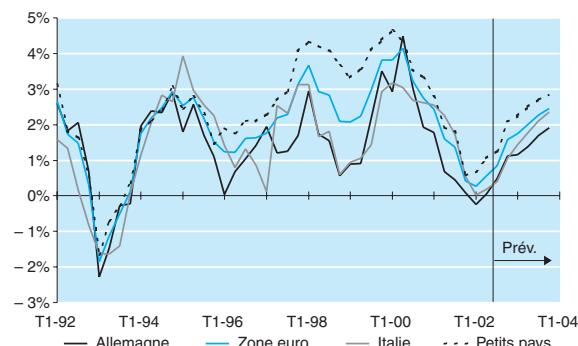
Au vu des enquêtes récentes de conjoncture, la croissance du PIB de la zone pourrait se stabiliser à 0,3% au troisième trimestre 2002 (cf. encadré).

Les exportations resteraient le moteur de la croissance de la zone. Malgré l'appréciation récente de l'euro, le raffermissement progressif de la demande mondiale devrait consolider la progression des échanges extérieurs.

Cette hausse de la demande étrangère et les dépenses de reconstruction engagées dans les régions sinistrées par les inondations contribueraient à enrayer au second semestre le recul de l'investissement. En dépit d'une évolution un peu plus favorable de leur revenu réel à l'été, les ménages européens resteraient très prudents et n'augmenteraient pas fortement leur consommation.

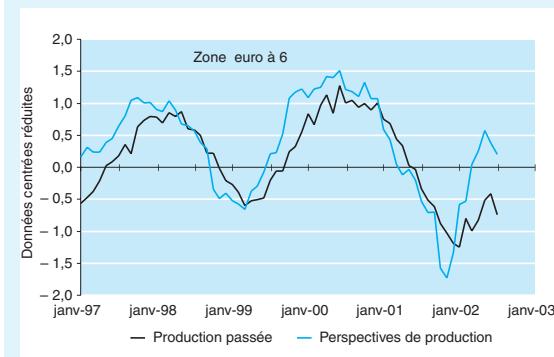
■ Au total, la croissance de la zone euro serait légèrement inférieure à 1% en 2002.

La croissance de la zone euro se redresserait à l'horizon de la prévision.



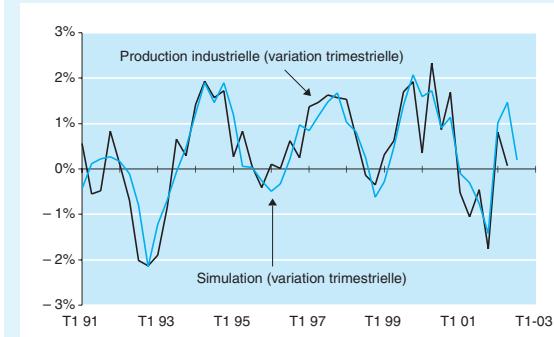
Encadré : les enquêtes de conjoncture ont marqué un infléchissement à l'été.

En chute après les attentats du 11 septembre 2001, les perspectives de production se sont spectaculairement redressées entre novembre 2001 et juin 2002. Un écart inhabituel s'est alors créé entre l'évolution de ces perspectives et celle du jugement des industriels sur la production passée. Depuis le début de l'été, toutefois, tant ce jugement que les perspectives se sont infléchis.



Source : DP.

Les enquêtes de conjoncture suggèrent un maintien de la progression de l'activité industrielle, au troisième trimestre, à un rythme proche de celui observé au printemps.



Source : enquêtes de conjoncture Eurostat : étalonnage DP.

2. En 2003, le *policy-mix* resterait globalement neutre

■ L'inflation reviendrait sous les 2% en 2003.

Après avoir atteint en début d'année 2,7% sur un an, sous l'effet notamment d'un rebond exceptionnel des prix alimentaires et de hausses de taxes indirectes, l'inflation dans la zone euro s'est repliée au printemps, bénéficiant essentiellement de la dissolution des effets de l'envolée des prix des produits frais, et plus récemment de l'impact favorable de l'appréciation de l'euro sur les prix des importations énergétiques. Ce mouvement devrait néanmoins s'interrompre à l'automne, des effets de base défavorables entraînant une hausse temporaire du glissement annuel de l'indice des prix.

Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient se modérer au second semestre 2002. Dans le secteur manufacturier, la modération des prix de production et la stabilisation de l'euro au voisinage de la parité avec le dollar continueraient de favoriser la décélération des prix à la consommation. Le ralentissement graduel des coûts salariaux unitaires commencé en 2002 permettrait une baisse de l'inflation dans le secteur des services en 2003.

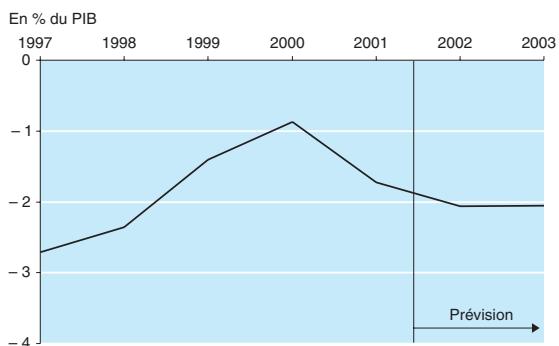
Au total, le glissement annuel de l'IPCH reviendrait plus nettement en deçà des 2% en 2003.

■ Légèrement accommodant sur 2002, le *policy-mix* serait plus neutre en 2003.

Depuis la dernière baisse de ses taux directeurs fin 2001, la BCE a maintenu sa politique inchangée. Compte tenu de la désinflation attendue en 2003 et du creusement de l'écart de production dans la zone euro, une règle de Taylor serait compatible avec le maintien des taux monétaires à un bas niveau, voire avec une légère détente de ceux-ci au cours du prochain trimestre.

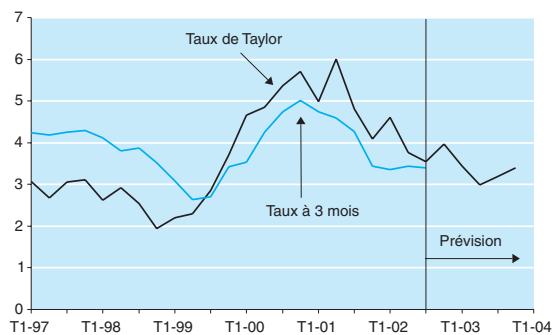
Au niveau de la zone, le déficit agrégé des APU se détériorerait en 2002. Cette dégradation serait de nature principalement conjoncturelle, en raison du jeu des stabilisateurs automatiques. En 2003, la croissance renouant en cours d'année avec son rythme potentiel, l'influence de la conjoncture serait plus neutre.

Le solde public de la zone serait stable en 2003.



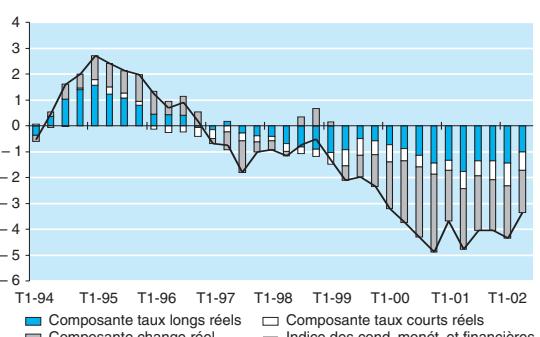
Calcul DP.

Une règle de Taylor serait compatible avec un assouplissement de la politique monétaire européenne dans les prochains mois.



Calcul DP. La règle de Taylor relie les taux d'intérêt à court terme (3 mois) à l'output gap et à l'inflation par rapport à la cible retenue par les autorités (2%). Elle prend en compte un taux réel neutre de 3%.

Les conditions monétaires et financières se sont durcies au cours des derniers mois, tout en demeurant relativement accommodantes.



Calcul DP. L'indice des conditions monétaires et financières est un indice synthétique construit comme la somme pondérée des évolutions du taux de change effectif réel et des taux réels à court et long termes. Représentation en écart aux niveaux de janvier 1994.

3. La croissance accélérerait, avec la demande intérieure, au début 2003

Ralentie jusqu'à la fin 2002, l'activité n'accélérerait franchement qu'en 2003 à la faveur d'un véritable redémarrage de la demande intérieure. La consommation des ménages devrait ainsi accélérer en début d'année prochaine, soutenue par la bonne tenue des revenus salariaux et la modération de l'inflation. Ces facteurs seraient relayés, en cours d'année, par l'amélioration progressive de l'emploi, qui inciterait les ménages à libérer une partie de l'épargne de précaution accumulée en 2002. La consommation reviendrait ainsi sur un rythme annualisé de 2,5% au second semestre 2003.

L'investissement productif s'inscrirait en progression en 2003. Dans un climat conjoncturel mieux orienté, cette hausse s'appuierait sur des perspectives de demande intérieure affermies et une situation financière des entreprises assainie. L'amélioration sur le front de l'emploi et le maintien de taux d'intérêt réels bas, en particulier dans les pays d'Europe du sud, encourageraient parallèlement les ménages à accroître leur investissement en logement.

■ La contribution des échanges extérieurs à la croissance devrait être faible en 2003.

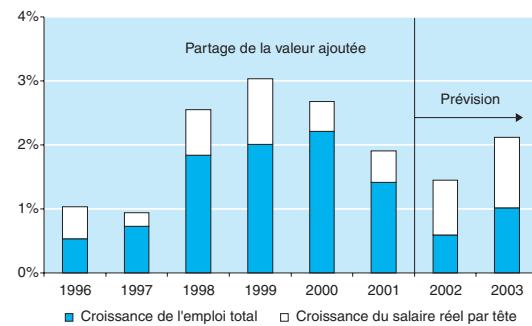
La reprise des exportations de la zone euro resterait inférieure au redressement de la demande mondiale adressée aux États-membres de l'union monétaire en raison du tassement de la compétitivité prix enregistrée en 2002. Par ailleurs, les importations de la zone seraient plus dynamiques, compte tenu du redressement de la demande intérieure. Dans ce contexte, les échanges extérieurs ne devraient apporter qu'une faible contribution à la croissance l'an prochain.

■ Les écarts de croissance entre États-membres resteraient encore significatifs à l'horizon de la prévision.

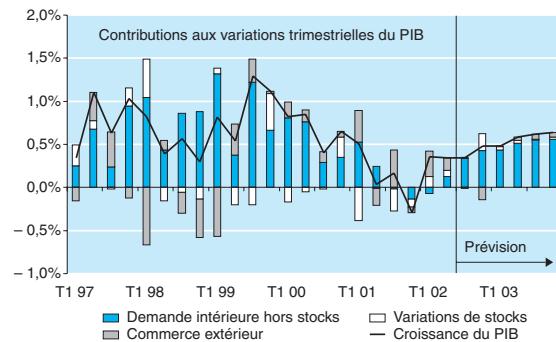
La croissance resterait plus soutenue en France et en Espagne qu'en moyenne dans la zone, alors que l'évolution de la demande intérieure allemande continuerait de freiner la croissance européenne. L'activité en Allemagne resterait notamment bridée par la situation de l'emploi et par le resserrement du financement bancaire des entreprises.

■ Au total, le PIB de la zone euro progresserait d'un peu plus de 2% en 2003.

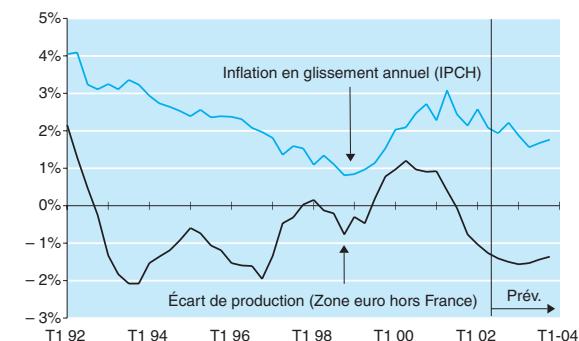
Le net rebond du salaire réel en 2002 et l'accélération des créations d'emplois en 2003 rendraient le partage de la valeur ajoutée plus favorable aux salariés.



La consolidation de la croissance s'appuierait sur un redressement de la demande intérieure.



A partir de la fin 2002, l'écart de production commencerait à se réduire tandis que l'inflation resterait modérée.



Calculs DP.

Les aléas de la prévision

La progression des exportations pourrait être plus dynamique, si le redressement des commandes étrangères s'avérait plus prononcé que prévu.

A l'inverse, un redressement des prix des produits frais, conséquence des intempéries de l'été, et un relèvement durable du prix du pétrole rehausseraient l'inflation en fin d'année et pénaliserait le rebond attendu de la consommation des ménages. La persistance des incertitudes internationales pourrait en outre différer la reprise attendue de l'investissement productif.

Allemagne

L'Allemagne est sortie au début de 2002 de la récession subie à la fin 2001 grâce au moteur des exportations. La croissance est néanmoins restée faible au premier semestre. L'investissement en équipement a poursuivi sa contraction du fait de perspectives de demande intérieure encore déprimées et d'une nécessaire restauration des capacités d'autofinancement. La consommation privée s'est légèrement raffermie au printemps, alors qu'elle avait été durement affectée début 2002 par la remontée du chômage et de l'inflation. Au deuxième trimestre, elle aurait été soutenue par la stabilisation de la confiance des ménages accompagnée d'un net mouvement de désinflation. Dans un contexte de forte incertitude, les enquêtes de conjoncture suggèrent un ralentissement de l'activité au troisième trimestre. Touchée en août par des inondations d'ampleur inédite, l'Allemagne devrait connaître une nouvelle dégradation de ses finances publiques en 2002.

En 2003, les exportations et l'investissement tireraient profit du redémarrage du commerce mondial. Mais la reprise de la consommation des ménages resterait modeste, celle-ci étant essentiellement soutenue par le dynamisme des salaires nominaux et la désinflation, alors que la reprise de l'emploi serait graduelle. Compte-tenu du caractère très progressif de la reprise, le déficit public ne devrait se résorber que marginalement.

La croissance allemande s'élèverait à 0,4 % en 2002 et à 1,7 % en 2003.

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	0,6	0,4	1,7	0,3	0,3	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5
Demande intérieure	-1,0	-1,2	1,2	-0,8	0,3	-0,1	0,5	0,2	0,4	0,4	0,4
Consommation privée	1,1	-0,8	0,7	-0,6	0,2	0,0	-0,2	0,2	0,4	0,4	0,3
Consommation publique	1,7	0,3	0,0	0,7	-0,1	0,3	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
FBCF totale	-4,8	-4,9	1,3	-1,0	-2,7	0,1	1,0	0,4	0,4	0,6	0,6
Équipement	-3,6	-6,8	0,7	-1,5	-1,6	-1,0	-0,2	0,5	0,7	1,0	1,0
Construction	-5,8	-3,3	1,7	-0,5	-3,5	1,0	2,0	0,3	0,2	0,2	0,2
Importations	0,1	-2,2	5,0	-2,7	1,5	1,0	1,7	1,0	1,3	1,1	1,2
Exportations	4,7	2,4	5,6	0,7	1,1	1,8	1,2	1,2	1,5	1,4	1,6
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	-0,1	-1,5	0,7	-0,4	-0,5	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
Variations de stocks	-0,9	0,3	0,5	-0,4	0,8	-0,2	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1
Commerce extérieur	1,6	1,5	0,4	1,1	-0,1	0,3	-0,1	0,1	0,1	0,2	0,2

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	1,7	0,0	0,8
Emploi total	0,2	-0,4	0,2
En niveau (%)			
Taux d'épargne	10,1	10,4	10,6
Taux de chômage	7,7	8,2	8,3

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	-2,7	-3,0	-2,9
Solde structurel	-2,6	-2,4	-2,3
Dette	61	62	61

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	11,1	10,7	11,2
Taux de marge	32,7	31,8	32,4

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Prix à la consommation	2,3	1,4	1,0
Rémunération réelle par salariés	-0,2	0,9	1,1
Productivité	0,4	0,8	1,4
Coûts salariaux unitaires	1,3	1,6	0,8
Prix des importations	1,0	-1,2	0,1
Prix des exportations	0,8	0,5	-0,3
Output gap	-0,2	-1,4	-1,6

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	0,1	2,3	2,1
Balance commerciale	4,8	6,3	7,0
En variation (%)			
Demande mondiale	1,2	2,7	7,5
Compétitivité prix	-2,4	-3,0	-0,5

1. L'Allemagne est timidement sortie de récession au premier semestre 2002.

■ La croissance a faiblement progressé au premier semestre 2002, essentiellement soutenue par l'extérieur.

Ranimée par la reprise outre-atlantique, la demande mondiale adressée à l'Allemagne s'est redressée dès le début de l'année 2002. Le rebond des exportations, consolidé au premier semestre, a permis de stabiliser l'activité dans l'industrie à de faibles niveaux. Au printemps, de nombreuses grèves, liées à des négociations salariales conflictuelles, ont fortement perturbé la production, notamment dans l'industrie manufacturière et dans le BTP, contribuant à expliquer la faible croissance du deuxième trimestre.

Sur la première partie de l'année, l'investissement productif s'est à nouveau contracté, portant le recul du taux d'investissement en biens d'équipement à près de 1,5 point de PIB depuis la fin 2000. Néanmoins, la demande des entreprises a marqué des signes de stabilisation à l'été.

Affectée en début d'année par une accélération ponctuelle de l'inflation, la consommation a enregistré au printemps un léger raffermissement, le pouvoir d'achat des ménages étant soutenu par une désinflation marquée. Enfin, les commandes de logements résidentiels se sont stabilisées à l'été, à de bas niveaux.

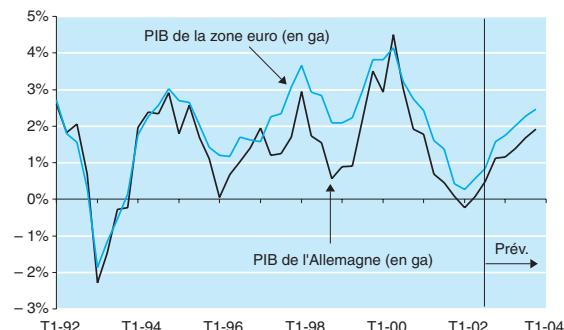
■ L'activité progresserait modérément en seconde partie d'année.

Passés les effets des grèves du printemps et la correction observée en juin, la production industrielle devrait, selon les enquêtes de conjoncture, se tasser. Toujours fragile, la demande intérieure pourrait modestement se ranimer au deuxième semestre, grâce à une stabilisation de la consommation privée et à une contribution positive de l'investissement en construction. En effet, le secteur du BTP serait stimulé par de nécessaires dépenses d'urgence liées aux inondations, qui pourraient avoisiner 0,3 point de PIB. En revanche, dans un contexte de resserrement de l'offre de crédit et de faibles perspectives de demande, la contraction de l'investissement productif se poursuivrait jusqu'à la fin de l'année.

Bien que sortie de la récession, l'économie allemande, soutenue par l'extérieur, demeurerait vulnérable aux chocs exogènes ou à un essoufflement du commerce mondial.

■ Au total, la croissance serait de 0,4% en 2002.

La croissance allemande demeure significativement inférieure à celle de la zone euro.



Encadré : l'impact des inondations sur la croissance et les finances publiques en 2002.

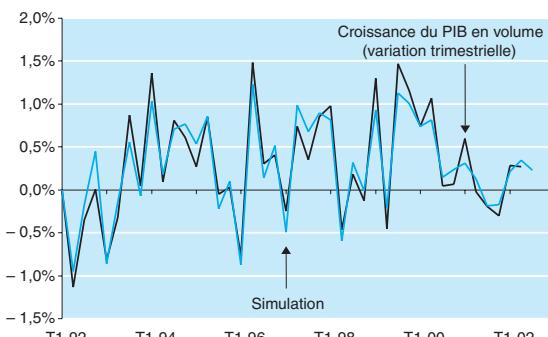
Les intempéries subies au sud et à l'est de l'Allemagne ont causé des dégâts considérables d'un montant estimé provisoirement à près de 0,8 point de PIB.

Évaluer leurs conséquences économiques est délicat. Cependant, l'impact récessif des intempéries sur le PIB pourrait avoir été minime, à l'instar des tempêtes de 1999 en France ou du séisme de Kobe. Il s'agit en effet d'un choc d'offre négatif entraînant une baisse du stock de capital d'une région limitée (1% du territoire), mais dont les effets pourraient être difficiles à détecter dans les statistiques de flux telles que le PIB.

Au contraire, les dépenses de reconstruction nécessaires à la restauration des infrastructures et des logements devraient bénéficier au secteur du BTP. Estimés très approximativement à 0,3 point de PIB, les travaux d'urgence, soutenus principalement par des dépenses publiques non prévues, pourraient stimuler la croissance dès le deuxième semestre.

Une partie de ces dépenses pourraient être financées via les fonds structurels européens (0,1 point de PIB). Le reste des dépenses entraînerait une dégradation du déficit public d'au moins 0,2 point de PIB à recettes publiques inchangées. En pleine période électorale, aucune mesure pour 2003 n'est décidée. Le gouvernement actuel a néanmoins proposé, en cas de réélection, de repousser les allégements d'impôts de l'ordre de 0,4 point de PIB prévus en 2003.

Les enquêtes de conjoncture suggèrent un ralentissement de la production au 3^{ème} trimestre 2002.



Source : étalonnage du PIB, à partir des enquêtes de conjoncture de l'institut IFO (calculs DP).

2. Le policy-mix serait à l'horizon 2003 légèrement moins accommodant.

■ L'inflation resterait modérée en 2003.

Après avoir accéléré ponctuellement en début d'année, l'inflation s'est repliée au printemps sous les 1%. Ce mouvement de désinflation traduit notamment l'impact favorable de l'appréciation de l'euro sur les prix de l'énergie. Au second semestre, des effets de base défavorables sur l'inflation des produits énergétiques entraîneraient une hausse temporaire du glissement annuel total jusqu'à 1,5% en fin d'année. Ce mouvement devrait cependant s'inverser dès le premier semestre 2003, l'inflation se stabilisant légèrement au dessus de 1%.

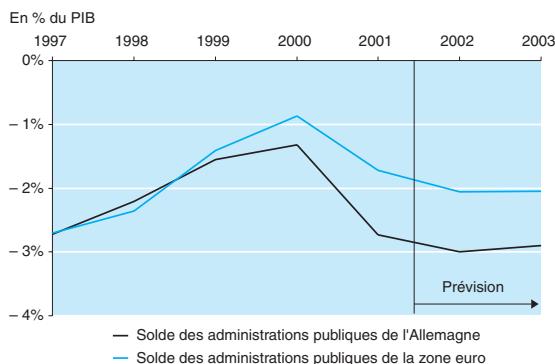
L'inflation sous-jacente resterait en effet contenue à l'horizon de la prévision. Au premier semestre 2002, les syndicats des branches industrielles ont obtenu un rattrapage du pouvoir d'achat généreux eu égard aux perspectives de gains de productivité. Néanmoins, dans un contexte de demande déprimée, ces accords pourraient davantage peser sur l'emploi et l'investissement qu'alimenter des tensions sous-jacentes sur les prix.

■ La politique économique ne soutiendrait pas significativement l'activité en 2003.

Le besoin de financement des administrations publiques pourrait à nouveau se creuser en 2002, notamment du fait de dépenses pour les régions sinistrées par les intempéries de l'été évaluées à 0,3 point de PIB (voir encadré), et de l'atonie de la reprise. Pour 2003, nombreuses sont les incertitudes liées au résultat des élections du 22 septembre. Dans l'état actuel des informations disponibles, une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement et des hausses de taxes pourraient contribuer à une légère amélioration du solde structurel. Cependant, le caractère très progressif de la reprise ne permettrait pas de réduire significativement le déficit public.

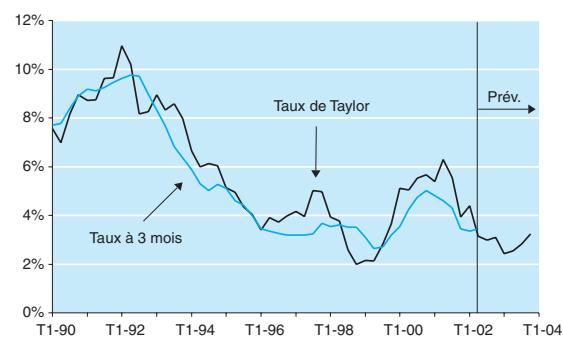
Les taux d'intérêt monétaires sont à des niveaux proches de ce que suggère une règle de Taylor pour l'Allemagne. Les perspectives d'inflation tendent cependant à se modérer et les conditions monétaires et financières se sont resserrées au cours des derniers mois.

Le solde public se stabiliserait en 2003.



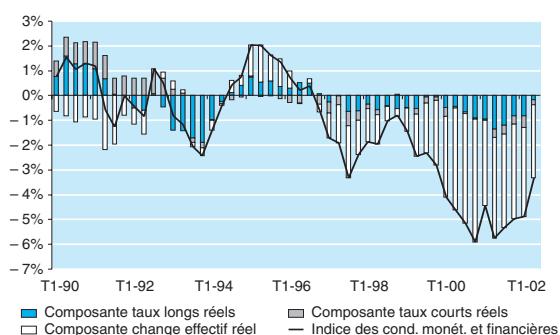
Calcul DP.

D'après une règle telle que celle de Taylor, la politique monétaire de la zone euro serait redevenue légèrement restrictive pour l'Allemagne au troisième trimestre 2002.



Calcul DP. La règle de Taylor relie les taux d'intérêt à court terme à l'évolution de l'output gap et à celle de l'inflation par rapport à la cible retenue par les autorités (2%). Elle prend en compte un taux réel neutre de 3% (qui correspond à la moyenne observée sur la période 1975-1996).

Les conditions monétaires et financières sont devenues moins accommodantes.



Calcul DP. L'indice des conditions monétaires et financières est un indice synthétique dont la variation est égale à la somme pondérée des évolutions du taux de change effectif réel et des taux réels à court et long termes. Représentation en écart à la moyenne 1975-1995.

3. La croissance resterait modérée en 2003.

■ Les exportations resteraient le principal moteur de la croissance en 2003.

Les exportations suivraient la reprise de la demande mondiale, sur un ton plus modéré début 2003 en raison du tassement de la compétitivité enregistré à l'été 2002, qui commencerait à peser sur le dynamisme des échanges.

■ La consommation et l'investissement se redresseraient progressivement.

En l'absence de stimulation budgétaire (les baisses d'impôt initialement prévues étant par hypothèses reportées), l'emploi se stabilisant lentement, le pouvoir d'achat des ménages ne serait soutenu que par la progression des salaires nominaux en 2003 et la désinflation. De plus, le manque de confiance des ménages allemands pourrait les inciter à épargner davantage. Dès lors, la consommation privée ne pourrait véritablement se raffermir qu'à la mi-2003 en lien avec le retour graduel des créations d'emplois. L'investissement en BTP, soutenu au deuxième semestre 2002 par la dépense publique, se consoliderait sur l'année 2003 avec un léger redémarrage de la demande des entreprises.

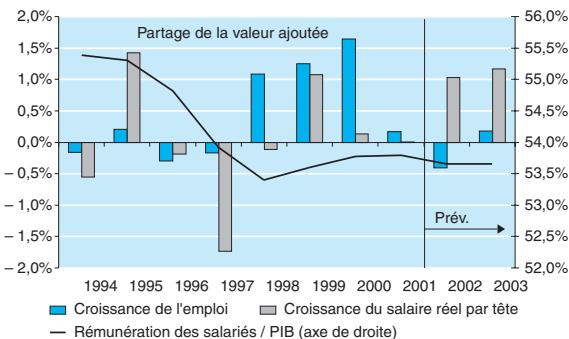
L'investissement productif s'affirmerait également sur l'horizon de la prévision. Il bénéficierait de l'amélioration des perspectives de demande et du rétablissement des capacités d'autofinancement des entreprises.

Les importations resteraient relativement dynamiques en 2003, en réponse au redressement de la demande finale.

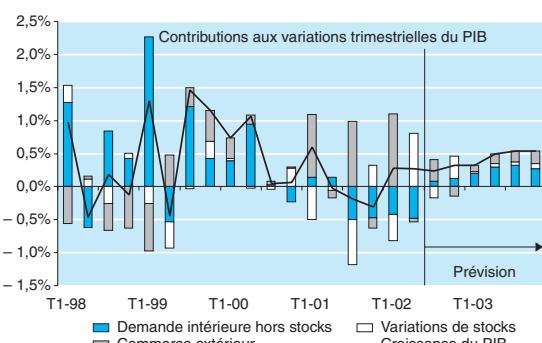
Au total, la croissance de la demande intérieure se redresserait plus graduellement que dans le reste de la zone euro en 2003.

En 2003, le PIB progresserait de 1,7%, soit un rythme plus faible que la moyenne de la zone euro. L'Allemagne continue de souffrir de handicaps spécifiques (croissance pauvre en emplois, crise structurelle de la construction, sensibilité aux chocs inflationnistes) et demeure vulnérable à toute inflexion du commerce mondial.

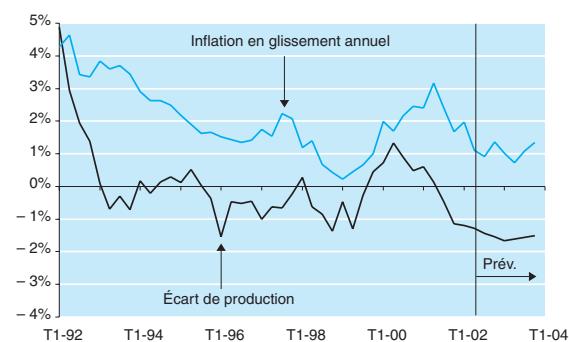
Le partage de la masse salariale demeure défavorable à l'emploi sur tout l'horizon de prévision.



La demande intérieure, et notamment la consommation privée, se raffermirait graduellement.



L'écart de production se maintiendrait à un bas niveau.



Calcul DP

Les aléas de la prévision

Si les perspectives de production se dégradaient à nouveau à la fin de l'été, la reprise dans l'industrie manufacturière pourrait être encore différée.

A l'inverse, si la demande mondiale accélérerait à nouveau, en ligne avec des carnets de commandes étrangers encourageants, les échanges extérieurs pourraient soutenir la croissance plus fortement dès l'automne ce qui favoriserait une reprise plus marquée de l'investissement.

Italie

L'économie italienne a quasiment stagné au cours des cinq derniers trimestres. La demande intérieure hors stocks s'est fortement contractée en début d'année 2002, sous l'effet du recul de la demande en biens d'équipement. La consommation est restée atone malgré le dynamisme du revenu réel des ménages.

La poursuite de la progression de l'emploi et des revenus autoriserait toutefois un rebond de la demande des ménages au second semestre 2002. Conforté par l'amélioration des perspectives de demande et des conditions de financement favorables, l'investissement des entreprises se raffermirait progressivement.

Par ailleurs, les exportations reprendraient avec la demande extérieure, mais seraient freinées par le tassement de la compétitivité extérieure. La reprise de la demande intérieure alimentant les importations, les échanges extérieurs ne devraient que faiblement soutenir le redémarrage de l'activité. En raison d'un acquis quasi nul à la mi-2002, la croissance ne devrait pas dépasser un demi point en 2002 et ne retrouverait un rythme supérieur à son potentiel qu'à la mi-2003 pour atteindre, l'an prochain, une hausse voisine de 2% en moyenne annuelle.

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	1,8	0,4	1,9	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,7
Demande intérieure	1,6	0,7	1,9	0,8	0,0	0,1	0,3	0,5	0,7	0,7	0,8
Consommation privée	1,1	0,0	2,3	- 0,4	0,2	0,4	0,5	0,5	0,7	0,7	0,8
Consommation publique	2,3	1,8	1,3	0,7	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
FBCF totale	2,4	- 2,8	2,5	- 2,4	- 0,6	0,0	0,5	0,8	0,9	1,0	1,2
Équipement	1,5	- 4,7	1,9	- 3,5	- 1,2	- 0,4	0,3	0,7	0,8	1,1	1,4
Construction	3,7	- 0,1	3,3	- 0,9	0,3	0,5	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0
Importations	0,1	- 0,4	5,3	- 0,3	2,4	0,0	0,6	1,5	1,5	1,8	2,1
Exportations	0,8	- 1,3	5,0	- 2,5	2,9	0,5	0,9	1,3	1,2	1,5	1,6
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	1,6	- 0,3	2,1	- 0,6	0,1	0,3	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8
Variations de stocks	0,0	1,0	- 0,2	1,4	0,0	- 0,1	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	0,2	- 0,3	0,0	- 0,7	0,2	0,1	0,1	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,1

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	1,6	1,2	2,2
Emploi total	2,0	1,5	1,6
En niveau (%)			
Taux d'épargne	15,7	16,6	16,5
Taux de chômage	9,5	9,0	8,5

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	- 2,2	- 1,7	- 2,2
Solde structurel	- 2,4	- 1,2	- 1,6
Dette	109	106	102

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	18,9	18,4	18,3
Taux de marge	57,5	56,9	56,1

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Prix à la consommation	2,9	2,4	1,8
Rémunération réelle par salarié	- 0,9	0,1	0,7
Productivité	- 0,2	- 1,1	0,3
Coûts salariaux unitaires	2,6	3,6	2,9
Prix des importations	1,6	0,0	2,6
Prix des exportations	3,3	0,2	3,8
Output gap	0,5	- 1,0	- 1,1

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	0,7	0,5	0,9
Balance commerciale	2,0	1,8	2,1
En variation (%)			
Demande mondiale	0,5	2,5	7,5
Compétitivité prix	- 2,3	- 0,3	- 0,3

1. L'économie italienne, en panne depuis cinq trimestres, ne redémarrerait que progressivement

■ L'activité en repli au second semestre 2001 est restée atone au premier semestre 2002.

Depuis le printemps 2001, l'activité italienne a stagné et affiche désormais une progression bien inférieure à celle de la zone euro. A la fin du deuxième trimestre, l'accrois de croissance pour l'année 2002 est de 0,1 point. Depuis maintenant cinq trimestres, le PIB italien a pâti de la dégradation des demandes intérieure et étrangère.

Bien que soutenue par des revenus d'activité dynamiques, la consommation des ménages s'est repliée sous l'effet d'une dégradation de la confiance et d'une remontée du taux d'épargne.

Les entreprises ont continué à réduire leur demande en biens d'équipement au premier semestre, en dépit du redressement des perspectives de production.

Le repli de la demande mondiale a entraîné une contraction des exportations à l'hiver. Ces dernières se sont cependant redressées au printemps.

Seul l'accroissement des stocks au premier trimestre 2002 a permis d'éviter un nouveau recul du PIB en début d'année. L'amélioration des perspectives de demande, celle plus modeste des prix, et des stocks jugés plutôt légers constituent des éléments susceptibles d'expliquer le comportement de stockage observé en début d'année. Au delà, il est possible que le recul de la demande ait été mal anticipé par les industriels italiens.

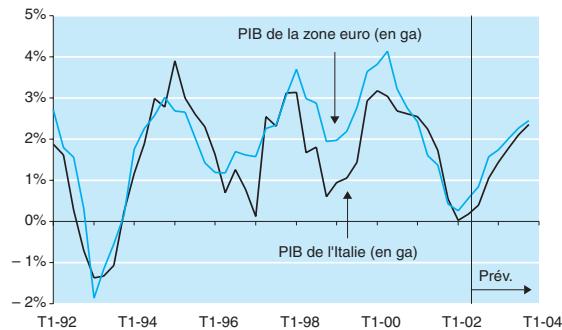
■ L'activité se raffermirait au second semestre.

Le dégel de la consommation serait un élément déclenchant du raffermissement de l'activité. La dissipation des craintes suscitées par le passage à l'euro ou par la renégociation des conventions relatives à la protection des travailleurs, devrait favoriser le comportement d'achat des ménages. Ce dernier serait par ailleurs encouragé par la modération de l'inflation et par la progression toujours soutenue des revenus.

Dans un contexte d'amélioration des perspectives de demande, comme en témoigne depuis le printemps l'embellie du climat des affaires, l'investissement productif se redresserait peu à peu.

■ Au total et compte tenu du très faible accrois observé, la croissance italienne ne devrait pas dépasser un demi point en 2002.

La croissance italienne est significativement inférieure à celle de la zone euro.



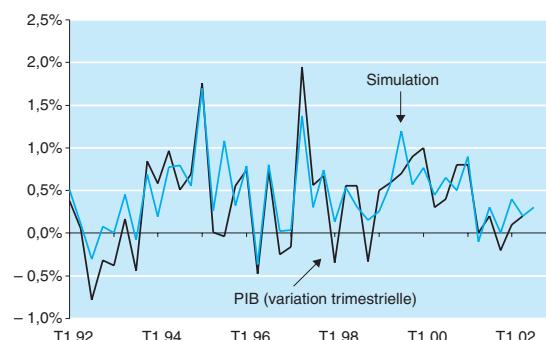
Encadré : l'emploi est resté dynamique en Italie.

Depuis le milieu des années 90, période à partir de laquelle le marché du travail a bénéficié de profondes réformes, visant à en accroître la flexibilité, le taux d'emploi s'est accru de 4,1 points et le taux de chômage est passé de 11,6% en 1995 à 9,5% en 2001.

Si les différentes formes d'emplois flexibilisés (temps partiel, contrat à durée déterminée) ont nettement contribué à l'accroissement de l'emploi total, le développement de l'emploi à temps plein continue de progresser. La forte hausse de l'emploi en 2001 a notamment résulté pour plus des ¾ d'une hausse de l'emploi "standard", les emplois à durée déterminée ayant été particulièrement touchés par la détérioration de la conjoncture.

Cet enrichissement étonnant de la croissance en emplois pourrait refléter pour partie une légalisation du travail clandestin suite aux mesures d'amnistie engagées par les autorités italiennes.

Les enquêtes de conjoncture suggèrent un rebond de la production au troisième trimestre 2002.



Source : étalonnage du PIB, à partir des enquêtes de conjoncture de l'institut Istat (calculs DP).

2. L'inflation se modérerait à l'horizon 2003 et l'orientation du policy-mix resterait plutôt favorable

■ L'inflation, qui s'élèverait à 2,4% en 2002, reviendrait vers 2% en 2003.

L'inflation italienne a amorcé au printemps dernier un repli grâce à la baisse des composantes énergétiques et alimentaires. Ce mouvement devrait encore s'amplifier au cours des prochains mois sous l'effet notamment de l'appréciation de l'euro.

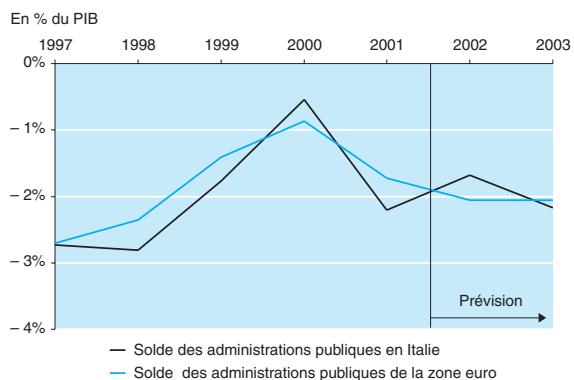
La baisse de l'inflation sous-jacente resterait plus modeste en raison de l'augmentation récente des coûts salariaux unitaires, due notamment à l'affaiblissement de la productivité du travail.

■ Les conditions monétaires resteraient très accommodantes tandis que la consolidation budgétaire pèserait peu sur l'activité.

Le besoin de financement des administrations publiques ne devrait s'améliorer qu'à la faveur de mesures exceptionnelles. Cette consolidation budgétaire demeure par conséquent fragile, car financée à partir de recettes ponctuelles (cessions d'actifs immobiliers). Au delà de la réduction du déficit, les autorités italiennes envisagent de réduire le taux de pression fiscale d'un demi point en 2003. De plus, l'amnistie fiscale mise en place en 2002 visant à favoriser la régularisation du travail clandestin ou le rapatriement des capitaux illégalement détenus à l'étranger pourrait être reconduite en 2003.

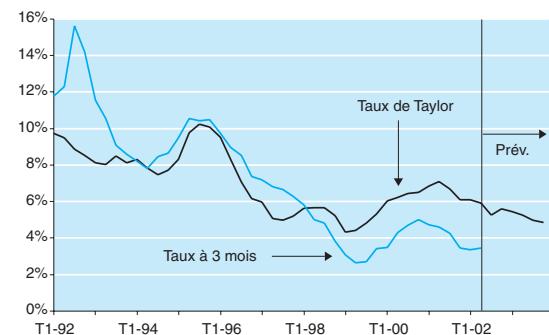
La politique monétaire tend à soutenir la demande dans un contexte où les taux monétaires restent en deçà de ceux suggérés par une règle de Taylor appliquée à l'Italie.

L'amélioration attendue du déficit en 2002 reflète le report sur cet exercice des opérations de titrisation initialement comptabilisées en 2001.



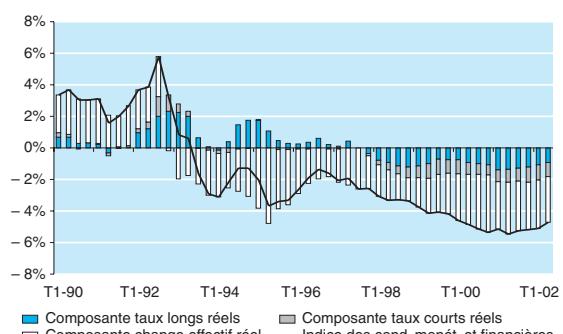
Calcul DP.

D'après une règle de Taylor, la politique monétaire de la zone euro resterait favorable à l'activité en Italie.



Calcul DP. La règle de Taylor relie les taux d'intérêt à court terme à l'évolution de l'output gap et à celle de l'inflation par rapport à la cible de la BCE (2%). Elle prend en compte ici un taux réel neutre de 3,5% correspondant à la moyenne observée depuis le début du processus de convergence (1995).

Les conditions monétaires et financières se sont légèrement resserrées au premier semestre.



Calcul DP. L'indice des conditions monétaires et financières est un indice synthétique dont la variation est égale à la somme pondérée des évolutions du taux de change effectif réel et des taux réels à court et long terme. Représentation en écart à la moyenne 1975-1995.

3. La croissance accélérerait en 2003

■ Le raffermissement de la demande des ménages permettrait d'appuyer le redémarrage de l'investissement.

La reprise du mouvement de baisse du chômage, qui s'était interrompu au début 2002, créerait à partir de la fin de cette année un climat propice au rétablissement de la confiance des consommateurs, poussant ces derniers à libérer une partie de l'épargne de précaution accumulée au cours des trimestres précédents. Parallèlement, les ménages bénéficieraient d'allégements d'impôts qui viendraient compléter leurs revenus d'activité, favorisant encore davantage la consommation.

La reprise de l'investissement productif amorcée au second semestre 2002 pourrait prendre plus d'amplitude au fur et à mesure de la consolidation du commerce mondial. Les entreprises bénéficieraient encore de conditions de financement favorables. La poursuite de la baisse du chômage et le maintien de taux d'intérêt réels à des niveaux historiquement faibles pousseraient les ménages à accroître leur investissement logement. Les dépenses d'infrastructure que souhaitent engager les autorités italiennes soutiendraient ce secteur d'activité.

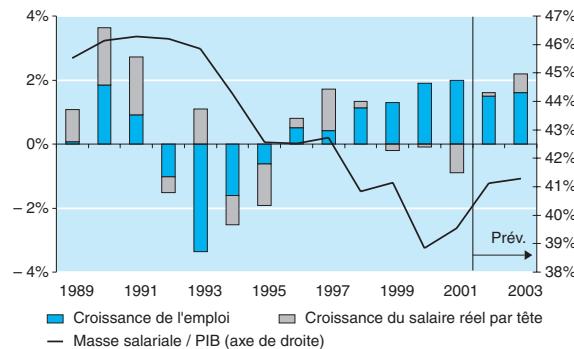
Au total, la croissance de la demande intérieure se redresserait sensiblement et constituerait le principal élément du redémarrage de l'activité.

■ Les exportations se reprendraient. Sous l'effet du raffermissement de la demande intérieure et donc des importations, la contribution du commerce extérieur à la croissance resterait cependant neutre.

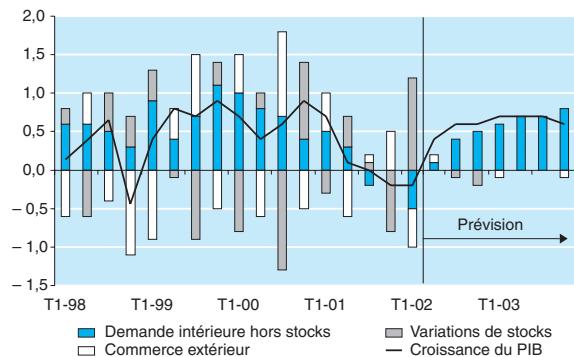
Les exportations poursuivraient leur progression. L'accélération de la demande adressée aux producteurs italiens serait toutefois modérée par l'appréciation récente de l'euro et le renchérissement des prix de production. Les importations rebondiraient à la faveur de la reprise de la demande intérieure. Leur évolution serait toutefois accentuée par le renforcement de la demande en biens d'équipement, où la part des importations est plus élevée qu'en moyenne.

■ En 2003, le PIB progresserait de 1,9% en moyenne annuelle, soit un rythme inférieur à son potentiel.

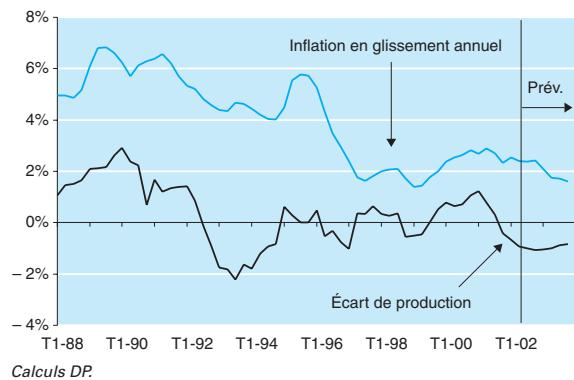
Le partage de la masse salariale resterait favorable à l'emploi à l'horizon de la prévision.



La demande intérieure, et notamment la consommation privée, serait le principal soutien de la croissance.



L'écart de production se creuserait fortement en 2002.



Les aléas de la prévision

L'un des principaux aléas liés à cette prévision tient aux conséquences éventuelles d'une moindre baisse de l'inflation, facteur déterminant pour impulser une reprise de la consommation des ménages. Si l'inflation restait inerte au cours des prochains mois, elle pourrait empêcher le dégel de la demande intérieure et repousser la reprise de l'activité.

Espagne

L'économie espagnole a progressé à un rythme significatif au premier semestre 2002, grâce au dynamisme de sa demande intérieure. L'investissement en construction, bénéficiant du faible niveau des taux d'intérêt réels, a soutenu la demande. Même ralenti en raison notamment de la forte hausse des prix observée en début d'année, la consommation des ménages a continué de constituer un socle de résistance pour l'activité.

Conforté par une reprise de la demande étrangère, l'investissement productif se redresserait graduellement au second semestre 2002. Bien qu'en hausse, les exportations – pénalisées par des pertes de compétitivité – s'inscriraient sur un rythme inférieur à celui de la croissance de la demande mondiale adressée à l'Espagne. L'objectif d'équilibre budgétaire pourrait légèrement contrarier, sur 2002 et 2003, le jeu des stabilisateurs automatiques, conférant une orientation légèrement plus restrictive aux finances publiques. En revanche, le maintien de conditions monétaires et financières favorables contribuerait à accélérer les projets d'investissement des entreprises. Encouragés par une reprise graduelle de l'emploi, les ménages pourraient accroître significativement leurs dépenses de consommation en 2003.

Au total la croissance espagnole s'inscrirait à un rythme proche de 2% en 2002, avant d'accélérer légèrement au dessus de 3% en 2003.

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	2,7	2,0	3,1	0,5	0,4	0,6	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1
Demande intérieure	2,7	1,8	3,1	0,7	0,0	0,5	0,6	0,8	1,0	1,1	1,1
Consommation privée	2,5	1,9	2,8	0,3	0,3	0,4	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0
Consommation publique	3,1	1,4	1,6	0,1	0,4	0,2	0,1	0,5	0,5	0,5	0,5
FBCF totale	3,2	1,8	5,3	0,9	0,8	0,9	1,1	1,2	1,5	1,8	1,9
Équipement	– 1,2	– 3,7	3,3	0,4	– 0,2	0,2	0,3	0,6	1,2	2,0	2,3
Construction	5,8	4,9	6,4	1,3	1,4	1,3	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8
Importations	3,5	– 0,8	4,8	– 0,7	– 0,1	0,8	0,9	1,4	1,4	1,7	1,8
Exportations	3,4	– 0,6	5,1	– 1,6	1,3	1,1	1,1	1,1	1,4	1,5	1,6
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	2,8	1,8	3,2	0,5	0,5	0,5	0,6	0,8	1,0	1,1	1,2
Variations de stocks	0,0	0,1	– 0,1	0,3	– 0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	– 0,1	0,1	0,0	– 0,2	0,4	0,1	0,0	– 0,1	0,0	– 0,1	– 0,1

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	3,5	2,1	3,1
Emploi total	3,7	1,9	2,5
En niveau (%)			
Taux d'épargne	9,2	9,3	9,6
Taux de chômage	12,1	11,4	11,1

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	0,1	0,2	0,3
Solde structurel	– 0,2	0,3	0,4
Dette	60	57	56

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	27,0	27,1	27,7
Taux de marge	33,4	33,3	33,3

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Prix à la consommation	3,2	3,5	3,0
Rémunération réelle par salarié	0,8	– 0,1	0,3
Productivité	– 1,0	0,0	0,6
Coûts salariaux unitaires	5,2	3,3	2,2
Prix des importations	0,6	0,1	2,8
Prix des exportations	2,8	0,8	3,4
Output gap	0,7	– 0,2	– 0,3

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	– 1,5	– 1,8	– 2,0
Balance commerciale	– 5,4	– 5,6	– 5,5
En variation (%)			
Demande mondiale	1,8	2,4	7,4
Compétitivité prix	– 0,9	– 1,0	– 3,0

■ Ayant résisté sur le premier semestre, l'activité en Espagne progresserait de 2% sur 2002.

L'économie espagnole qui a sensiblement ralenti, conserve néanmoins un rythme de croissance supérieur à celui de la zone euro. Bien qu'en repli, la demande intérieure constitue un socle de résistance pour l'activité : la consommation des ménages qui a pâti en début d'année des effets du renchérissement des prix des produits pétroliers continue de soutenir l'activité. L'investissement en construction, en léger repli au second semestre 2001, s'est raffermi au premier semestre 2002, soutenu par le faible niveau des taux d'intérêt réels.

L'activité se redresserait au second semestre 2002. Les exportations reprendraient à la faveur de l'essor du commerce mondial mais resteraient pénalisées par une dégradation de la compétitivité prix. Dans un contexte international mieux orienté et soutenu par des conditions monétaires et financières particulièrement favorables, l'investissement productif se redresserait graduellement. Ce redressement resterait toutefois limité en raison du faible taux d'utilisation des capacités productives.

■ Le policy-mix se durcirait modérément.

Compte tenu d'une inflation plus élevée que dans le reste de la zone euro, les conditions monétaires et financières restent particulièrement accommodantes, et ce malgré l'appréciation récente de l'euro.

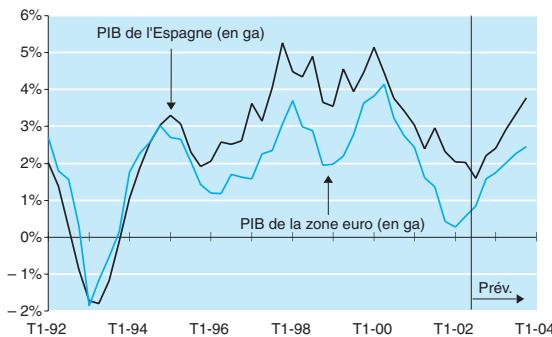
Liées par un objectif d'équilibre budgétaire et confrontées à une diminution des recettes sous l'effet d'un ralentissement de l'activité, les autorités espagnoles pourraient choisir de contenir leurs dépenses publiques afin de préserver l'équilibre budgétaire.

■ La reprise de l'activité s'amplifierait au cours de l'année 2003.

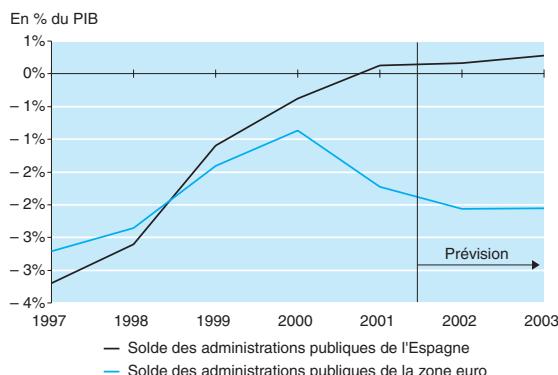
Le raffermissement de la croissance dans la péninsule ibérique s'appuierait avant tout sur sa demande intérieure. Les ménages augmenteraient leurs dépenses de consommation grâce à l'accélération de leur pouvoir d'achat favorisée par le redressement de l'emploi et le repli de l'inflation. Bénéficiant également d'une demande étrangère plus soutenue, les industriels pourraient augmenter leur investissement.

■ Au total, le PIB progresserait de près de 3% en 2003.

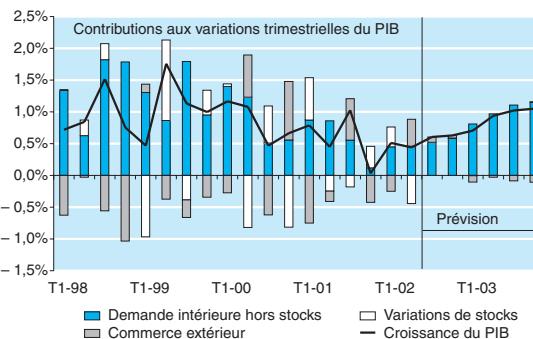
La croissance espagnole reste supérieure à celle de la zone euro.



L'amélioration du solde public se poursuivrait.



La croissance resterait soutenue par la demande intérieure.



Calcul DP.

Les aléas de la prévision

Si l'inflation devait se maintenir à un niveau durablement élevé par rapport à celui de la zone euro, cela pourrait dégrader durablement la compétitivité prix de l'Espagne et peser sur l'activité.

Royaume-Uni

L'économie britannique a connu un creux conjoncturel à l'hiver 2001-2002 imputable au marasme du secteur industriel et au décrochage de l'activité dans le secteur des services, en particulier financiers. Dans ce contexte morose, la demande des entreprises s'est sensiblement contractée et la consommation des ménages, particulièrement soutenue jusqu'alors, s'est infléchie. La reprise de l'économie britannique s'est cependant enclenchée au printemps.

En seconde partie d'année, la demande des ménages continuerait de se normaliser avant d'accélérer davantage courant 2003 sous l'effet de la reprise des créations d'emploi, les mesures budgétaires ayant un effet globalement neutre sur le revenu. A la faveur de la reprise progressive du commerce mondial, les entreprises, bénéficiant de conditions de financement toujours favorables, investiraient davantage pour répondre à une demande croissante. Enfin, conformément aux objectifs annoncés dans le dernier budget, la consommation et l'investissement publics – principalement dans les domaines de la santé et de l'éducation – continueraient de soutenir l'activité l'année prochaine. La hausse programmée des cotisations sociales employeurs et employés viendrait quant à elle peser sur les coûts, provoquant un raffermissement modéré de l'inflation.

Au total, la croissance accélérerait entre 2002 et 2003, passant de 1,4% à 2,7% à la faveur d'un rééquilibrage entre la consommation, l'investissement et les exportations.

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001			2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	1,9	1,4	2,7	0,1	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7
Demande intérieure	2,3	2,2	3,0	0,8	0,2	0,5	0,6	0,9	0,9	0,9	0,9
Consommation privée	4,1	3,4	2,6	0,5	1,2	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7
Consommation publique	2,2	3,2	2,9	2,0	- 0,9	0,2	0,2	1,4	1,4	0,6	0,6
FBCF totale	- 0,4	- 2,5	4,4	- 1,4	0,0	1,2	1,6	0,8	1,0	1,3	1,6
Équipement	- 0,5	- 5,3	3,9	- 2,9	0,2	0,4	0,8	0,8	1,1	1,6	2,0
Construction	- 6,4	3,7	- 1,0	5,2	- 2,0	- 0,5	- 0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Importations	2,7	1,6	7,2	0,9	1,5	1,5	1,6	1,7	1,9	2,0	2,1
Exportations	1,4	- 0,8	7,0	- 1,0	3,0	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	3,1	2,4	3,1	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
Variations de stocks	- 0,7	- 0,1	0,1	0,4	- 0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Commerce extérieur	- 0,6	- 0,9	- 0,5	- 0,7	0,4	0,0	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,3

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	6,6	3,3	3,6
Emploi total	0,8	0,7	0,9
En niveau (%)			
Taux d'épargne	6,2	5,8	6,5
Taux de chômage	5,1	5,2	5,2

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	0,3	- 0,9	- 1,2
Solde structurel	0,2	- 0,3	- 0,6
Dette	38,5	37,4	37,1

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	10,2	9,1	9,1
Taux de marge	19,9	20,0	19,8

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Déflateur de la consommation	0,5	0,8	1,5
Rémunération réelle par salarié	4,6	2,8	3,0
Productivité	1,1	0,7	1,8
Coûts salariaux unitaires	4,0	3,1	2,7
Prix des importations	- 0,1	- 2,1	0,9
Prix des exportations	- 0,2	1,6	0,4
Output gap	0,1	- 1,1	- 1,1

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	- 2,1	- 1,6	- 1,8
Balance commerciale	- 2,3	- 1,8	- 2,0

En variation (%)

Demande mondiale	- 0,3	2,3	7,5
Compétitivité prix	4,2	0,2	0,9

1. Après avoir décéléré au cours de l'hiver 2002, la croissance britannique se raffermirait progressivement

■ L'activité a continué de ralentir en début d'année.

Le secteur industriel a connu jusqu'au début 2002 une récession sans précédent (six trimestres consécutifs de repli), liée à la fois au déclin de la production manufacturière traditionnelle et à celui des NTIC. Le secteur des services, qui avait longtemps résisté, a également fini par décélérer début 2002; l'activité financière s'est en particulier contractée pour la première fois depuis dix ans. Ainsi, l'économie britannique a traversé un creux conjoncturel au tournant de l'hiver 2001-2002. Cependant, dès le printemps, une reprise s'est amorcée. Le rebond de la production industrielle s'explique en partie par un effet jours ouvrables favorable lié au Jubilé de la Reine, mais il tient plus généralement à l'amélioration des perspectives extérieures.

En première partie d'année, les exportations se sont en effet redressées graduellement. Dans leur sillage, la demande des entreprises s'est progressivement reprise. Ainsi, seule la consommation privée a marqué le pas par rapport aux rythmes très soutenus qu'elle avait enregistrés ces cinq dernières années (cf. dossier). Ce ralentissement est essentiellement à relier au fléchissement du revenu réel des ménages.

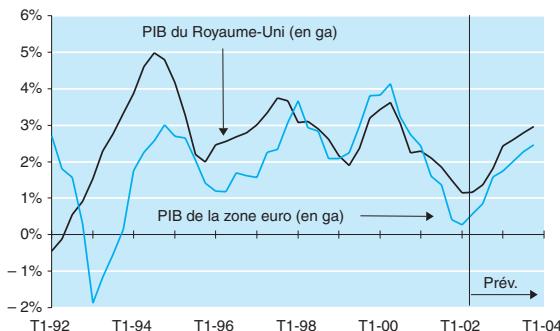
■ Le rythme de croissance se normalisera au second semestre.

Les perspectives de production des industriels, qui s'étaient sensiblement améliorées en début d'année 2002, se sont pratiquement stabilisées depuis avril. Compte tenu par ailleurs du tassement des carnets de commande à l'été, un infléchissement de la production dans ce secteur est attendu dans les prochains mois. Parallèlement, l'activité dans les services resterait sur des rythmes de croissance tendanciels, comme le suggère la stabilisation des carnets de commandes et des perspectives. Dans ce contexte, le PIB pourrait progresser d' $\frac{1}{2}$ point environ au troisième trimestre.

Cette normalisation des rythmes de croissance se poursuivrait en fin d'année. Elle s'accompagnerait en outre d'un rééquilibrage des composantes de la demande, dans la mesure où la consommation privée continuerait de se modérer tandis que la demande des entreprises et la demande extérieure contribueraient à soutenir davantage l'activité.

■ Au total, la croissance serait de 1,6% en 2002.

La croissance britannique se redresserait progressivement après avoir connu un creux durant l'hiver 2002.

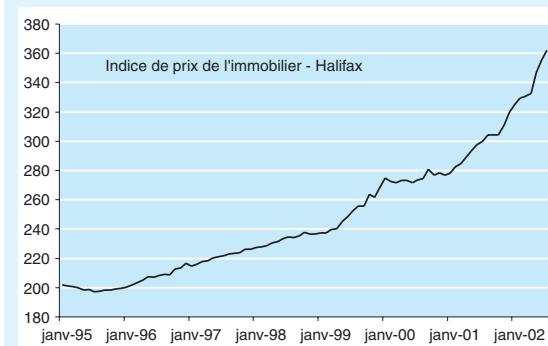


Encadré : les prix de l'immobilier ont fortement augmenté en un an et demi.

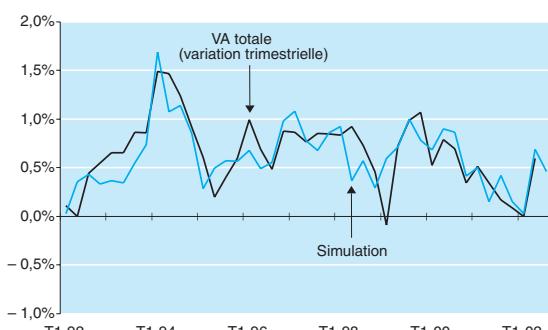
Depuis le début de l'année 2001, les prix de l'immobilier ont sensiblement accéléré, pour atteindre en juillet dernier un rythme de plus de 20% en glissement annuel. Cette flambée des prix peut être attribuée à différents facteurs :

D'une part, le pays est confronté à une insuffisance structurelle de logements disponibles, qui apparaît notamment dans la baisse marquée du ratio rapportant le nombre de domiciles au nombre de ménages (désormais proche de 1,01 contre 1,05 au début des années 80).

D'autre part, la demande est particulièrement soutenue, du fait du bas niveau des taux d'intérêt réels (les taux hypothécaires étant indexés sur les taux monétaires au Royaume-Uni).



Les enquêtes de conjoncture suggèrent un infléchissement de l'activité au troisième trimestre.



Source : enquêtes de conjoncture de la CBI ; étalonnage DP.

2. L'inflation resterait contenue en 2003

Depuis le début 2002, l'inflation – mesurée par l'indice des prix à la consommation RPIX – est demeurée en deçà de la cible d'inflation de la Banque d'Angleterre ($2\frac{1}{2}\%$). Au premier semestre 2002, elle a progressivement diminué sous l'effet de l'allègement des composantes énergétiques et alimentaires pour atteindre le taux plancher de 1,5% en juin. Néanmoins, en dépit du ralentissement marqué des salaires, les tensions sous-jacentes ont perduré dans le secteur des services sous l'effet du redressement des marges des entreprises.

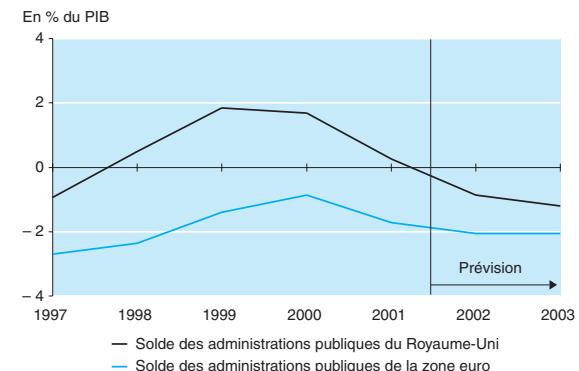
Le redémarrage de l'activité s'accompagnerait d'une reprise des créations d'emplois et d'une accélération cyclique des gains de productivité à l'horizon 2003. L'amélioration de la situation sur le marché du travail entraînerait en retour une augmentation des salaires, amplifiée par la hausse des taux de cotisations sociales employeurs et employés. Dans ce contexte, les coûts salariaux unitaires accéléreraient en 2003, si bien que l'inflation se redresserait d'ici à la fin de l'année prochaine.

3. Les conditions monétaires seraient encore restrictives et la politique budgétaire resterait expansive

Dans un contexte marqué par les incertitudes pesant sur la conjoncture internationale, la Banque d'Angleterre a laissé ses taux directeurs inchangés depuis le début de l'année 2002. Compte tenu de la modération actuelle de l'inflation, les marchés anticipent une stabilisation à ce niveau jusqu'en décembre, puis une remontée progressive courant 2003. Sous l'hypothèse conventionnelle de change retenue, le niveau élevé de la livre continuerait à peser sur les conditions monétaires et financières de l'économie britannique.

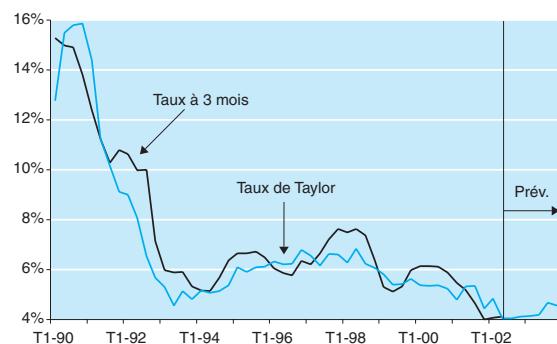
La politique budgétaire, expansive depuis 2000, le resterait en 2003. Le Budget paru en avril dernier, prévoit un accroissement des montants versés aux familles au titre des crédits d'impôts (Child Tax Credit et Working Families' Tax Credit) et la reconduction de mesures d'allégements de fiscalité indirecte. En outre, les hausses de dépenses en matière d'éducation et de santé se poursuivraient. Elles seraient pour partie financées par des surplus de recettes dégagés du fait de l'alourdissement des cotisations sociales et de la modernisation du système de prélèvement sur les entreprises. Dans ce contexte, le solde structurel se détériorerait de près de 0,3 point entre les années fiscales 2002-2003 et 2003-2004.

Le solde public continuerait de se détériorer en 2003.



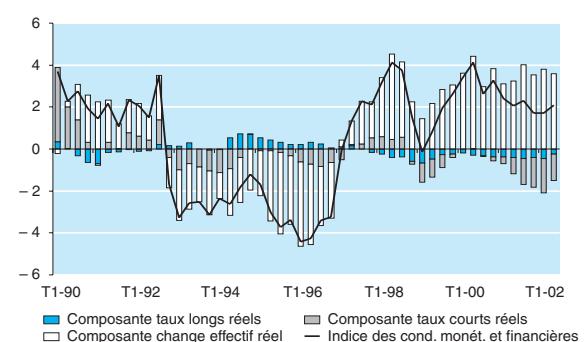
Calculs DP.

Les taux d'intérêt monétaires sont globalement en ligne avec les niveaux suggérés par une règle de Taylor.



Calculs DP. La règle de Taylor relie les taux d'intérêt à court terme à l'évolution de l'output gap et à celle de l'inflation par rapport à la cible retenue par le gouvernement (2,5%). Elle prend en compte un taux réel neutre de 3% (qui correspond à la moyenne observée sur la période 1983-1999).

Les conditions monétaires et financières restent restrictives, en raison du taux de change de la Livre.



Calculs DP. L'indice des conditions monétaires et financières est un indice synthétique dont la variation est égale à la somme pondérée des évolutions du taux de change effectif réel et des taux réels à court et long termes. Représentation en écart à la moyenne 1990-1999.

4. La croissance évoluerait sur un rythme supérieur à son potentiel en 2003

■ La demande des entreprises se reprendrait tandis que celle des ménages reviendrait sur des rythmes tendanciels.

Les enquêtes de conjoncture attestent d'une remontée des soldes d'opinion relatifs aux intentions d'investissement pour les prochains trimestres, tant dans le secteur industriel que dans les services. Dans ce contexte, après la forte correction enregistrée depuis le début de l'année 2001, l'investissement en équipement se redresserait progressivement courant 2003. Il bénéficierait de l'assainissement de la situation financière déjà opérée par les entreprises, ainsi que du redressement progressif de la demande.

De fait, la consommation privée accélérerait graduellement l'année prochaine. Une croissance plus soutenue de l'emploi viendrait soutenir les revenus des ménages tandis que l'arrêt de la dégradation des marchés boursiers et la progression modérée des prix de l'immobilier alimenteraient les effets de richesse.

Parallèlement, l'investissement et la consommation publics progresseraient encore de façon soutenue, conformément à la programmation budgétaire.

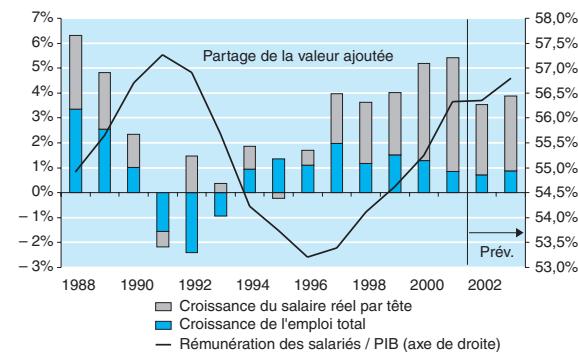
■ Quoique de façon moins prononcée qu'en 2002, les échanges extérieurs continueraient de peser sur la croissance.

Jusqu'au premier trimestre 2002, la faiblesse de la demande mondiale adressée au Royaume-Uni a freiné les exportations.

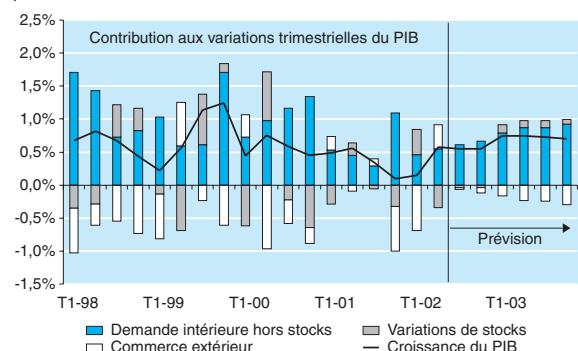
Elles accéléreraient par la suite à la faveur de la reprise graduelle du commerce mondial et des gains de compétitivité enregistrés tout au long de l'année 2001 grâce à la faiblesse de l'inflation. Parallèlement, le redémarrage des composantes internes de la demande se traduirait par un redressement gradué des importations.

■ Au total, la croissance britannique serait de 2,7% en 2003.

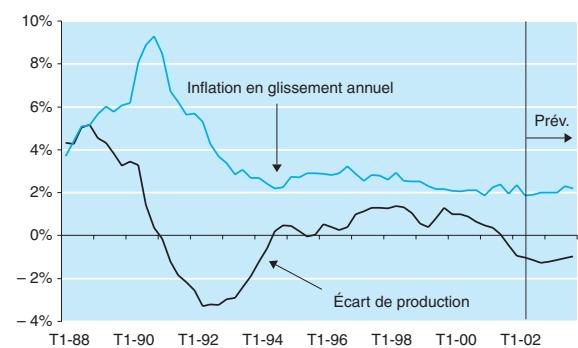
Le partage de la valeur ajoutée évoluerait au profit des salariés.



La demande intérieure soutiendrait le profil de reprise.



L'écart de production demeurerait négatif à l'horizon de la prévision, tandis que l'inflation resterait contenue.



Calcul DP.

Les aléas de la prévision

Si la flambée des prix de l'immobilier encore observée actuellement venait à se corriger, la consommation des ménages risquerait d'être négativement affectée à court terme.

A l'inverse, la croissance britannique pourrait bénéficier d'une reprise plus marquée qu'anticipé de la demande des entreprises après le fort recul enregistré ces derniers trimestres.

Autres pays européens

Après avoir connu un net coup de frein en 2001, l'activité dans la plupart des «autres» pays de la zone euro (Autriche, Belgique, Finlande, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Grèce), du reste de l'Union Européenne (Danemark, Suède), et enfin de la Norvège et de la Suisse, a connu une phase de stabilisation au premier semestre 2002. D'avantage pénalisés, les pays spécialisés dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Suède, Irlande et Finlande) n'ont pour l'instant pas enregistré de franche reprise de leurs exportations. Ainsi, seules les économies bénéficiant d'une consommation privée robuste ont pu traverser cette phase de contraction du commerce mondial d'ampleur inédite sans connaître de fléchissement trop marqué.

Dans la plupart de ces pays, la croissance du PIB ne devrait reprendre que modérément tout au long du second semestre 2002. Dans ce contexte, les soldes publics continueraient de se dégrader du fait de la diminution des recettes conjoncturelles.

En 2003, l'activité de ces pays accélérerait plus nettement sous l'effet du redressement des demandes intérieures et d'une consolidation du commerce mondial. Cependant ce schéma général se déclinerait de façon assez disparate, la vigueur des moteurs internes et l'évolution différenciée de la compétitivité contribuant à une hétérogénéité plus forte des rythmes de croissance.

Autres pays de la zone euro (APZE*)

(*) APZE : autres pays de la Zone euro qui représentent 20% de la zone.

Croissance du PIB

En %	2001	2002	2003
Autriche	1,0	0,8	2,3
Belgique	1,0	0,5	1,9
Finlande	0,7	1,1	2,7
Irlande	5,9	3,0	5,1
Luxembourg	3,5	2,2	5,1
Pays-Bas	1,1	0,4	1,7
Portugal	1,7	0,6	1,5
Grèce	4,1	3,0	3,2
Total APZE (*)	1,7	1,0	2,3

Source OCDE, DP.

Taux de chômage

En % de la population active	2001	2002	2003
Autriche	4,9	5,6	5,1
Belgique	7,2	7,6	7,3
Finlande	9,1	9,4	9,3
Irlande	3,9	4,9	4,9
Luxembourg	2,6	2,9	3,1
Pays-Bas	2,3	2,7	3,2
Portugal	4,1	4,4	4,3
Grèce	10,4	10,3	10,0
Total APZE (*)	5,4	5,8	5,8

Source OCDE, DP.

Inflation
(Déflateur de la consommation privée)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Autriche	2,3	1,8	1,7
Belgique	2,2	1,4	1,9
Finlande	2,7	1,7	1,8
Irlande	4,7	4,0	3,2
Luxembourg	2,8	2,2	2,3
Pays-Bas	4,2	3,6	2,5
Portugal	4,4	3,3	2,8
Grèce	3,0	3,0	2,9
Total APZE (*)	3,3	2,6	2,3

Source OCDE, DP.

Équilibre emplois-ressources, biens et services de la Belgique

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	1,0	0,5	1,9	0,4	0,2	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6
Demande intérieure	0,5	1,0	1,7	0,2	0,0	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Consommation privée	1,6	0,2	1,8	-0,3	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6
Consommation publique	2,3	2,3	2,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,3	0,3	0,3	0,3
FBCF totale	0,1	-0,4	1,3	1,0	-0,3	-0,1	0,1	0,4	0,5	0,6	0,7
Importations	-1,5	-1,5	6,2	1,3	1,2	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7
Exportations	-0,8	-2,0	6,2	1,6	1,3	1,4	1,4	1,5	1,7	1,7	1,7
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	1,4	0,5	1,7	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Variations de stocks	-0,9	0,5	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	0,5	-0,5	0,3	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1

Équilibre emplois-ressources, biens et services des Pays-Bas

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	1,1	0,4	1,7	0,1	0,1	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6
Demande intérieure	1,1	-0,2	1,8	-0,1	0,0	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Consommation privée	1,2	1,1	1,8	0,0	0,4	0,2	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6
Consommation publique	3,4	2,8	1,8	0,8	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
FBCF totale	-1,1	-2,4	1,1	-0,8	-1,8	0,0	0,1	0,6	0,6	0,7	0,7
Importations	0,8	-2,5	4,0	-1,4	0,5	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Exportations	0,9	-1,4	3,6	-1,0	0,7	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	1,1	0,7	1,5	0,0	0,0	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6
Variations de stocks	-0,1	-0,9	0,2	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	0,1	0,6	0,0	0,2	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Pays hors zone euro

Croissance du PIB

En %	2001	2002	2003
Danemark	1,0	1,3	1,9
Suède	1,2	1,4	2,5
Norvège	1,4	1,5	2,0
Suisse	1,3	0,5	1,6

Taux de chômage

En % de la population active	2001	2002	2003
Danemark	4,3	4,3	4,2
Suède	4,0	4,2	4,0
Norvège	3,6	6,3	3,5
Suisse	1,9	2,5	2,2

Source OCDE, DP.

Besoin ou capacité de financement des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Danemark	2,5	2,2	2,3
Suède	4,7	1,9	2,0
Norvège	14,0	12,2	11,0
Suisse	-0,3	0,1	0,1

Inflation (Déflateur de la consommation privée)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Danemark	2,1	2,1	2,1
Suède	1,6	2,4	2,4
Norvège	2,5	1,2	2,5
Suisse	0,9	0,6	0,7

Source OCDE, DP.

1. La Belgique a profité du redémarrage précoce des exportations de biens intermédiaires...

Après le ralentissement brutal subi dès l'hiver 2001, l'économie belge a timidement rebondi, grâce aux exportations de biens intermédiaires.

Cependant, la croissance observée au premier semestre demeure légèrement sous son potentiel, évalué à 0,6% par trimestre, la demande intérieure étant restée fragile sur la première partie de l'année.

La consommation privée devrait se consolider au deuxième semestre, l'inflation restant contenue sous les 1,5%, sur fond de stabilisation du marché du travail. De plus, les ménages devraient profiter en 2002 et 2003 d'allégements de cotisations sociales et de baisses d'impôt. L'investissement suivrait, assuré d'une reprise s'appuyant sur la demande intérieure et des exportations encore dynamiques.

Le solde public devrait légèrement se dégrader en 2002, du fait du creusement du déficit conjoncturel pour se redresser en 2003. En maintenant leur solde primaire au dessus de 6%, les administrations publiques belges devraient continuer à bénéficier de la baisse des charges d'intérêt, fruit de la politique de désendettement public mise en œuvre dans les années 1990.

Après une hausse de 0,5% en 2002, l'économie belge progresserait ainsi de 1,9% en 2003.

2. ...alors que l'activité aux Pays-Bas a stagné au premier semestre

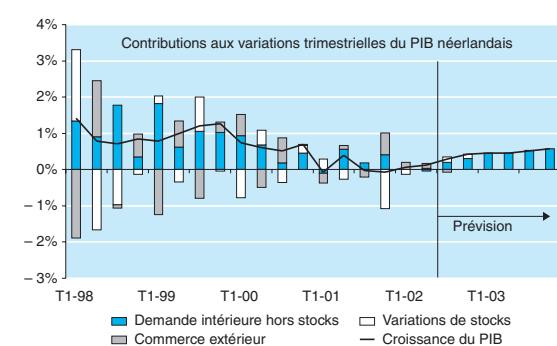
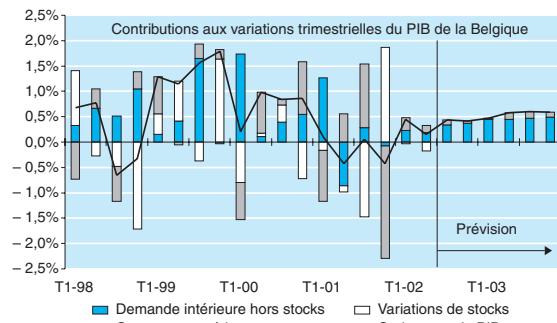
L'activité reste atone aux Pays-Bas depuis plus de six trimestres. Certes, l'économie batave a été affectée par le fort ralentissement des exportations qui représentent près des deux tiers du PIB. Celles à destination de l'Allemagne, le premier partenaire commercial des Pays-Bas, se sont particulièrement contractées. L'atonie de la croissance s'explique également par la poursuite du recul de la demande des entreprises, auquel se conjugue aujourd'hui un affaiblissement de la consommation privée.

Au premier semestre 2002, les exportations n'ont marqué qu'une timide stabilisation, en partie liée à la faiblesses des échanges intra zone euro mais également à la forte détérioration de la compétitivité-coût enregistrée en 2001 et 2002.

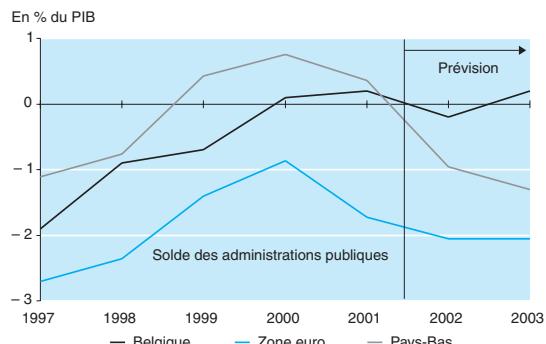
La consommation privée devrait se consolider en 2002 et 2003. Néanmoins, l'inflation demeure au dessus des 4%. Un dérapage prolongé des salaires dont le rythme de croissance est aujourd'hui trois fois supérieur à celui de la productivité, pourrait peser à moyen terme sur l'ensemble de l'économie.

Au total, le PIB des Pays-Bas croîtrait de 0,4% en 2002 et de 1,7% en 2003.

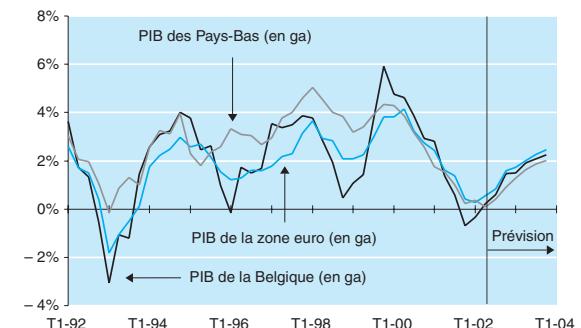
Les croissances belge et dans une moindre mesure néerlandaise seraient soutenues par la demande intérieure en 2003.



Le solde public s'améliorerait en Belgique en 2003.



Les Pays-Bas connaîtraient une reprise plus molle que les autres pays de la zone euro.



3. La consommation privée serait restée le moteur essentiel de l'activité dans la plupart des autres pays européens au premier semestre 2002

Face au repli de la demande extérieure en général et plus particulièrement au creux subi par le secteur des nouvelles technologies, la plupart des petites économies européennes se sont vues privées du moteur essentiel de leur croissance. Les économies fortement exportatrices de produits NTIC comme la Finlande, la Suède et l'Irlande en ont été particulièrement affectées. En l'absence de perspectives de demande sur les marchés à l'exportation, l'investissement des entreprises s'est également nettement contracté.

En revanche, la consommation privée est restée dynamique dans la plupart des pays, généralement soutenue par la bonne tenue du revenu disponible réel, favorisé dans certains cas par des allégements d'impôts, au Luxembourg notamment, et plus globalement par une situation sur le marché du travail encore favorable. Seuls l'Autriche et le Portugal ont connu un net ralentissement de la consommation des ménages dans un contexte de forte progression du taux de chômage.

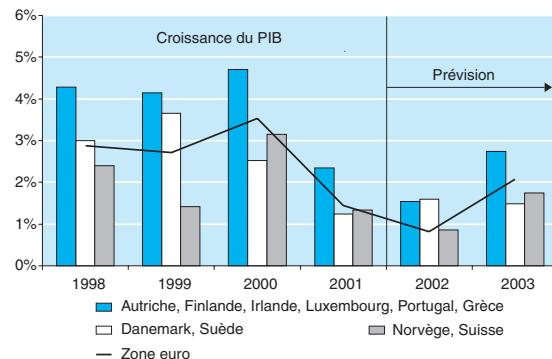
4. ...avant d'être relayée par les exportations en fin d'année 2002 et en 2003

Avec la reprise graduelle des échanges internationaux au cours de l'année 2002, la demande mondiale adressée aux autres pays de l'Union européenne devrait renouer avec des rythmes de progression trimestriels proches de 2% fin 2002 et tout au long de l'année 2003. Elle constituerait le moteur essentiel de l'activité sur cette période.

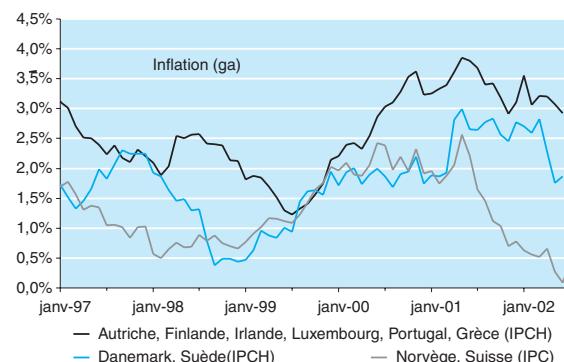
En outre, face à ce regain de demande externe, et compte tenu de conditions monétaires encore favorables, l'investissement reprendrait graduellement.

Enfin, les allégements fiscaux prévus en Norvège, en Suède, au Luxembourg, en Irlande, en Grèce et au Portugal pour l'année 2002 devraient apporter un soutien supplémentaire à la consommation des ménages de ces pays. Dans les autres pays, les gouvernements adopteraient une politique budgétaire globalement neutre. Dans ce contexte, les soldes publics, en nette dégradation en 2002, notamment du fait de la baisse des recettes conjoncturelles, devraient continuer de se creuser légèrement en 2003.

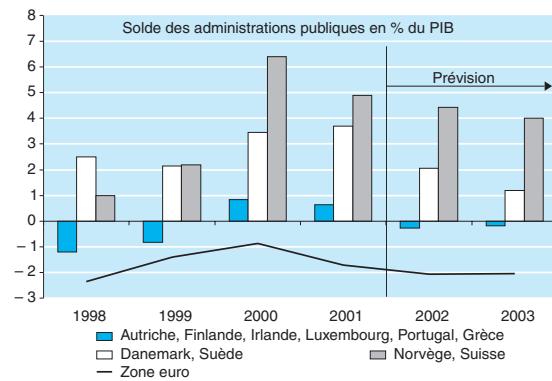
La croissance devrait accélérer modérément à partir du deuxième semestre 2002.



L'inflation s'est nettement repliée au premier semestre 2002.



En raison du ralentissement, les excédents publics des pays concernés devraient diminuer en 2002 et en 2003.



Les aléas de la prévision

Un essoufflement du commerce mondial en 2002, en particulier chez leurs voisins européens, handicaperait la reprise dans ces pays fortement ouverts sur l'extérieur.

Au contraire, une reprise plus précoce de la demande de NTIC dynamiserait la croissance des pays nordiques.

États-Unis

Après avoir ralenti depuis la mi-2000, l'économie américaine a connu trois trimestres de récession en 2001. Les États-Unis sont sortis de récession à la fin de l'année grâce, notamment, à un rebond des consommations privée et publique. La consommation des ménages a bénéficié de la politique fiscale expansionniste mise en place à partir de l'été 2001, et de la politique monétaire, qui a encouragé un mouvement massif de renégociation à la baisse taux des prêts immobiliers. Parallèlement, la consommation et l'investissement publics ont été stimulés par les dépenses engagées au lendemain des événements du 11 septembre, en particulier dans le secteur de la défense.

La croissance, après avoir été soutenue à la fin 2001 et au début 2002 a ralenti au deuxième trimestre sous l'effet conjugué d'une demande des ménages moins forte et d'une moindre contribution des stocks. Toutefois, l'investissement en équipement aurait renoué avec une croissance positive après un an et demi de repli. La reprise de l'investissement des entreprises, dans un contexte de résorption avancée du surinvestissement en nouvelles technologies pourrait constituer avec les exportations le principal moteur de l'activité au second semestre 2002, prenant ainsi le relais des consommations privée et publique. L'emploi redémarrerait progressivement en 2003.

Au total, la croissance s'élèverait à 2,3% en 2002 et à 2,7 % en 2003.

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001			2002				2003			
	2001	2002	2003	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	0,3	2,3	2,7	1,2	0,3	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9
Demande intérieure	0,2	2,8	2,9	1,5	0,7	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0
Consommation privée	2,5	2,8	2,4	0,8	0,5	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8
Consommation publique	3,7	4,2	2,1	1,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7
FBCF totale	-3,8	-3,2	3,7	-0,1	-0,3	-0,1	0,6	1,0	1,4	1,6	1,7
Équipement	-6,4	-2,3	5,8	-0,7	0,8	0,7	1,1	1,4	1,7	2,0	2,1
Construction	-1,7	-14,2	1,0	-3,8	-4,8	-1,7	-0,2	0,3	2,0	2,0	2,0
Importations	-2,9	3,9	7,7	2,1	5,3	1,1	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9
Exportations	-5,4	-0,8	8,4	0,9	2,9	1,9	1,8	2,0	2,0	2,1	2,2
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	1,6	2,1	2,6	0,8	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0
Variations de stocks	-1,4	0,8	0,4	0,8	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	-0,2	-0,7	-0,3	-0,2	-0,5	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	1,8	4,4	2,7
Emploi total	-0,1	-0,7	0,6
En niveau (%)			
Taux d'épargne	2,3	4,0	4,2
Taux de chômage	4,8	5,9	5,8

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	-0,5	-2,8	-2,7
Solde structurel	-0,4	-2,4	-2,3
Dette	46,4	47,2	47,4

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	11,9	10,8	10,8
Taux de marge	26,3	27,6	27,9

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Prix à la consommation	2,0	1,2	1,4
Rémunération réelle par salarié	0,5	1,6	1,4
Productivité	0,4	3,0	2,1
Cout salariaux unitaires	2,4	-0,3	1,0
Prix des importations	-2,9	-0,4	0,2
Prix des exportations	-0,7	-0,5	1,2
Output gap	-0,2	-0,7	-0,7

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	-3,7	-4,6	-4,6
Balance commerciale	-3,5	-3,9	-3,9

En variation (%)

Demande mondiale	-2,1	1,8	8,0
Compétitivité prix	-2,2	2,0	1,9

1. Après trois trimestres de récession en 2001, l'économie américaine a rebondi à la fin de l'année dernière

■ L'activité s'est contractée au cours des trois premiers trimestres de 2001.

La contraction de la FBCF des entreprises à partir du quatrième trimestre de l'année 2000 a fortement pesé sur l'activité, au cours de l'année 2001. Dans ce contexte, la consommation privée a décéléré sous l'effet notamment de la dégradation de la situation prévalant sur le marché du travail et des pertes de richesse liées au repli des cours boursiers.

■ La forte croissance enregistrée fin 2001 et début 2002 reflète la vigueur des consommations privée et publique.

Bien qu'en ralentissement, la consommation des ménages s'est assez bien maintenue au cours de la dernière récession. Elle a été particulièrement soutenue fin 2001 et début 2002 sous l'effet de la politique fiscale expansionniste, des mesures de financement spécifique au secteur de l'automobile (prêt à taux zéro) et du refinancement hypothécaire.

L'amélioration des stocks a également fortement contribué à la croissance durant le premier semestre 2002.

L'évolution modérée du PIB au 2ème trimestre 2002 est imputable à la forte hausse des importations de biens et au moindre dynamisme des consommations privée et publique.

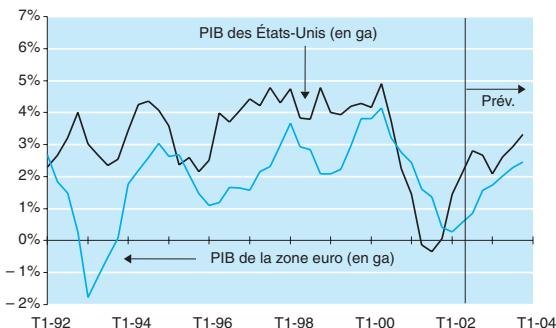
■ L'activité progresserait en seconde partie d'année sous l'effet de la reprise de l'investissement en équipement des entreprises.

La consommation des ménages américains pourrait croître à un rythme moins soutenu qu'au premier semestre d'ici la fin 2002. Les salaires réels resteraient dynamiques mais l'emploi ne reprendrait que lentement compte tenu de la nécessité pour les entreprises de restaurer leur profitabilité. Cette évolution du marché du travail et la baisse récente des marchés financiers pourraient limiter les dépenses de consommation des ménages, en l'absence de stimulation fiscale supplémentaire.

Le redémarrage de l'investissement en équipement des entreprises se confirmerait en seconde partie d'année, en lien avec la dissipation des surcapacités dans le secteur des NTIC et les conditions monétaires toujours favorables. Il serait cependant modéré compte tenu des tensions boursières. Ce rétablissement graduel autoriserait une baisse du chômage en toute fin d'année.

■ Au total, la croissance s'établirait à 2,3% en 2002.

La croissance américaine est de nouveau supérieure à celle de la zone euro.



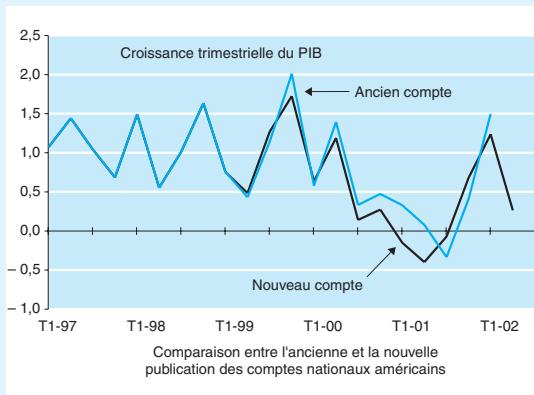
Encadré : la révision des comptes nationaux américains sur la période 1999-2001.

Les révisions des comptes nationaux publiées le 31 juillet 2002 par le Bureau of Economic Analysis (BEA) font état d'une récession plus longue au cours de l'année 2001 et d'une moindre croissance du PIB en 2000 et 2001 que ne le suggéraient les estimations initiales.

La croissance du PIB s'établirait à 3,8% et 0,3% en 2000 et 2001 contre 4,1% et 1,2% selon l'ancienne estimation. Les principaux changements concernent l'année 2001 : les États-Unis auraient connu trois trimestres consécutifs de diminution du PIB (du 1er au 3ème trimestre) contre un seul (le 3ème) comme l'avaient annoncé préalablement les comptables nationaux. Par la suite, les gains de productivité horaire du travail ont également été révisés en baisse.

Du point de vue des composantes de la demande finale, les principales révisions concernent l'évolution de la consommation privée ainsi que celle de l'investissement en équipement et logiciels.

La croissance de cette composante de l'investissement des entreprises aurait été moins forte en 2000 et le ralentissement observé en 2001 plus marqué que ce qui avait été établi initialement. La croissance de la consommation privée aurait aussi été plus faible au cours de ces deux années, induisant une révision à la hausse du taux d'épargne des ménages américains.



2. Le policy-mix pourrait être moins accommodant en 2003

■ L'inflation, qui a atteint 1,3% au deuxième trimestre 2002, augmenterait modérément.

Après avoir été relativement stable autour de 2,7% pendant l'année 2001, l'inflation sous-jacente a légèrement diminué depuis janvier 2002 et s'établit désormais à 2,3%. Amorcée au deuxième trimestre 2001, la diminution de l'inflation totale s'est poursuivie jusqu'à la fin du premier trimestre 2002, conjointement à la baisse du prix du pétrole.

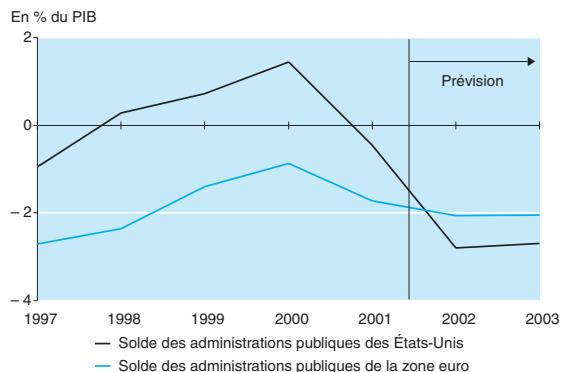
La hausse du prix du pétrole au printemps induirait une nouvelle augmentation de l'inflation dès le second semestre 2002. Néanmoins, sauf nouvelle hausse du prix du baril, cette accélération pourrait être limitée et l'inflation s'établirait à 1,9% en moyenne annuelle en 2003.

■ La politique budgétaire serait moins expansionniste et l'assouplissement des conditions monétaires et financières resterait plutôt limité.

Le solde public s'est dégradé en 2001 en raison de l'entrée en récession et de la mise en place des premières mesures de la Loi de conciliation sur la croissance économique et l'allégement de la fiscalité votée au printemps 2001. Le besoin de financement des administrations publiques se creuserait significativement en 2002 en termes structurels, du fait des réductions des taux d'imposition en janvier 2002 et de l'adoption, en mars 2002, du plan de relance (stimulus package) décidé à la suite des événements du 11 septembre.

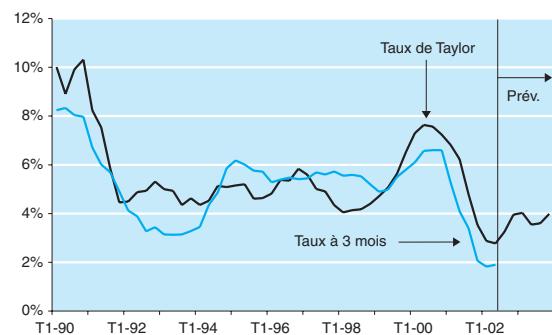
La politique monétaire se révèle être toujours accommodante au regard de ce que suggérerait une règle de Taylor. Elle pourrait redevenir neutre à l'horizon de la prévision sous l'hypothèse d'une remontée des taux d'intérêt en 2003. Les conditions monétaires et financières se sont légèrement détendues sous l'effet conjugué de la baisse des taux d'intérêt à court terme et à long terme et de la dépréciation du dollar. Elles redeviendraient plus restrictives à l'horizon 2003.

Le solde public se dégraderait significativement en 2002.



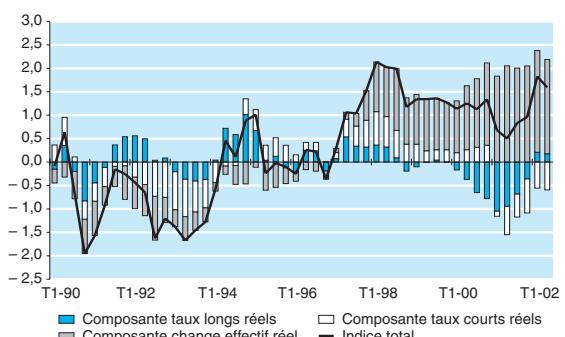
Calcul DP.

La politique monétaire est restée accommodante au regard d'une règle de Taylor.



Calcul DP. La règle de Taylor relie les taux d'intérêt à court terme à l'évolution de l'output gap et à celle de l'inflation par rapport à la cible retenue par les autorités (2%). Elle prend en compte un taux réel neutre de 3% (qui correspond à la moyenne observée sur la période 1975-1996).

Malgré sa dépréciation récente, le taux de change continue de peser sur les conditions monétaires et financières.



Calcul DP. L'indice des conditions monétaires et financières est un indice synthétique dont la variation est égale à la somme pondérée des évolutions du taux de change effectif réel et des taux réels à court et long termes. Représentation en écart à la moyenne 1975-1995.

3. L'activité accélérerait progressivement en 2003

■ L'investissement des entreprises pourrait devenir le principal moteur de la croissance.

La reprise durable de la croissance américaine en 2003 devrait être liée à l'évolution de l'investissement en équipement des entreprises. Après avoir amorcé sa reprise en 2002, la FBCF devrait continuer sa progression du fait de la résorption partielle de l'excès d'accumulation de capital. Parallèlement, l'investissement en construction des entreprises (dont le repli en 2001 et 2002 traduit une crise de surcapacités de l'immobilier de bureau) pourrait redémarrer au début de l'année 2003. Au total, la contribution de l'investissement non résidentiel devrait être positive pour la première fois depuis 2000.

La consommation privée progresserait en 2003 sous l'effet notamment d'une amélioration graduelle sur le marché du travail. Elle serait toutefois moins dynamique qu'en 2002, en raison de moindres baisses d'impôt.

■ Les exportations et les importations confirmeraient la reprise amorcée en 2002.

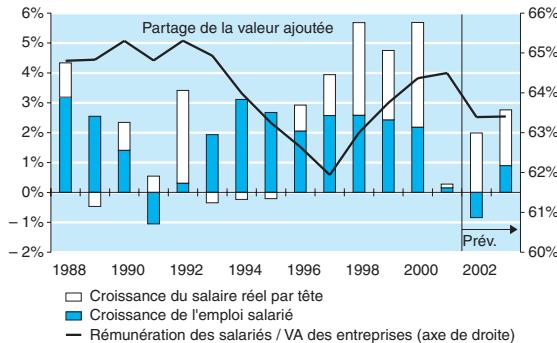
En 2001, au cours de la récession, les importations de biens et services avaient violemment reculé. Ce repli s'expliquait notamment par leur part importante dans la demande en biens d'équipement des entreprises américaines, qui avait elle-même beaucoup baissé. A l'inverse, la reprise de l'investissement à partir de 2002 a logiquement favorisé un redémarrage plus marqué des importations. Ce mouvement continuerait en 2003 permettant à la part des importations dans le PIB de revenir à un niveau proche de celui observé avant la récession.

Les exportations suivraient la reprise de la demande mondiale tout en bénéficiant des effets de compétitivité favorables liés à la dépréciation récente du dollar. Au total cependant, la contribution des échanges extérieurs devrait être négative en 2003.

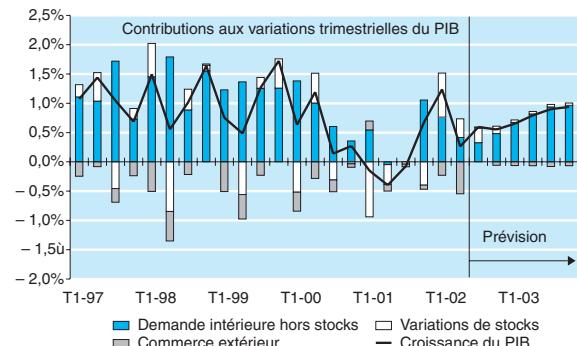
■ En 2003, le PIB s'établirait à 2,7%.

En rythme trimestriel, la croissance pourrait atteindre un niveau proche de son potentiel au cours du premier semestre 2003.

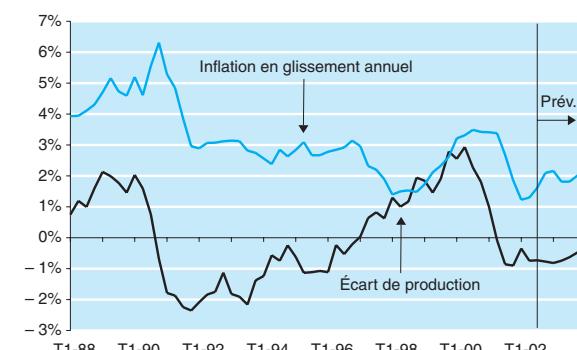
Après quatre années de déformation en faveur du travail, le partage de la valeur ajoutée deviendrait moins favorable dès 2002.



La demande intérieure, et notamment l'investissement des entreprises, serait le principal soutien de la croissance.



L'écart de production se réduirait progressivement au cours de l'année 2003.



Calcul DP.

Les aléas de la prévision

Le principal aléa entourant cette prévision a trait à la baisse marquée des cours boursiers. Celle-ci pourrait avoir des effets sur le comportement des entreprises et des ménages. Un effet négatif supplémentaire sur la consommation privée ne peut être exclu. Les firmes, de leur côté, pourraient limiter certains projets d'investissement et leurs embauches, affectant d'un côté l'investissement et de l'autre, le revenu des ménages. A contrario, un rebond des cours boursiers et une amélioration plus rapide du marché du travail pourrait favoriser une croissance de la consommation privée plus forte que prévu.

Japon

Au premier semestre 2002, alors que l'investissement continuait de se replier, l'économie nippone a renoué avec la croissance grâce à des exportations particulièrement vigoureuses. Au deuxième semestre, la demande mondiale adressée au Japon croîtrait cependant à un rythme moins soutenu, ne permettant plus une telle vigueur des exportations. Ce n'est qu'en fin d'année que la demande intérieure se redresserait, à la faveur d'une reprise de l'investissement productif. La consommation privée resterait quant à elle morose dans un contexte de dégradation continue du marché du travail. Au total, l'économie japonaise serait en récession pour la seconde année consécutive (- 0,7% en moyenne annuelle sur 2002).

En 2003, la politique monétaire de «taux zéro» ne parviendrait toujours pas à enrayer la déflation. La politique budgétaire maintiendrait de son côté le cap fixé en 2002 de ré-allocation plus efficace des dépenses, celles-ci étant toutefois légèrement accrues, notamment dans les secteurs de la santé et de la recherche, et en faveur des retraites. Les dépenses d'investissement public en BTP seraient à nouveau réduites. Par ailleurs, le gouvernement procéderait à des baisses d'impôts (de l'ordre de 0,2% du PIB) destinées à revitaliser l'économie. Les réformes structurelles, initiées en 2001, seraient en outre accélérées.

Au total, l'ensemble des composantes de la demande intérieure (hors FBCF publique) continueraient de croître mollement en 2003, et la croissance régulière – mais modérée – du commerce international soutiendrait les exportations. L'économie nippone connaîtrait de ce fait une croissance du PIB positive (1,4% en moyenne annuelle sur 2003).

Équilibre emplois-ressources, biens et services

En taux de croissance (%) cvs-cjo	2001	2002	2003	2002				2003			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
PIB	- 0,3	- 0,7	1,4	0,0	0,5	0,0	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Demande intérieure	0,3	- 1,5	0,7	- 0,5	0,2	- 0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Consommation privée	1,5	0,5	0,4	0,5	0,3	- 0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Consommation publique	2,8	2,1	1,4	0,4	0,8	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
FBCF totale	- 2,2	- 5,2	0,8	- 1,7	- 0,6	- 0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Équipement	0,5	- 5,1	4,4	- 2,0	- 0,5	1,0	2,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Construction	- 6,3	- 3,6	- 0,1	- 2,1	- 1,0	- 0,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
État	- 6,2	- 6,1	- 7,8	- 0,5	- 0,7	- 3,5	- 3,5	- 1,4	- 1,4	- 1,4	- 1,4
Importations	- 0,6	- 1,0	3,9	- 0,1	3,8	0,6	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0
Exportations	- 6,6	6,3	9,3	4,8	5,8	2,0	2,0	2,0	2,1	2,0	2,1
Contributions à la croissance											
Demande intérieure hors stocks	0,7	- 0,7	0,7	- 0,1	0,1	- 0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Variations de stocks	- 0,3	- 0,8	0,0	- 0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	- 0,7	0,7	0,7	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Compte des ménages

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
RDB réel	1,1	0,2	0,5
Emploi total	- 0,5	- 1,5	- 0,7
En niveau (%)			
Taux d'épargne	9,1	8,7	8,7
Taux de chômage	5,0	5,4	5,6

Compte des administrations publiques

En % du PIB	2001	2002	2003
Solde public	- 6,6	- 7,5	- 7,5
Solde structurel	- 5,9	- 5,8	- 5,7
Dette	132	141	149

Compte des entreprises

En % du PIB	2001	2002	2003
Taux d'investissement	15,4	14,5	14,9
Taux de marge	26,4	26,4	27,5

Balance courante

En % du PIB	2001	2002	2003
Balance courante	2,1	3,5	4,2
Balance commerciale	0,7	1,7	2,3
En variation (%)			
Demande mondiale	- 2,0	4,5	9,1
Compétitivité prix	5,9	5,5	0,9

Compte prix-coûts

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Déflateur de la conso. privée	- 1,7	- 1,1	- 0,3
Rémunération réelle par salarié	0,8	- 0,4	- 0,1
Productivité	0,2	0,8	2,2
Coûts salariaux unitaires	- 0,3	- 1,7	- 2,3
Prix des importations	3,7	- 0,9	- 1,2
Prix des exportations	2,3	- 0,7	- 2,2
Output gap	- 1,2	- 2,8	- 2,6

1. L'économie japonaise ne se redresserait de manière durable qu'à la fin du second semestre 2002

■ L'embellie de l'environnement international a été suffisamment forte pour contre-carrer le recul de la demande intérieure au premier semestre 2002.

La demande mondiale adressée au Japon s'est nettement accélérée dès le début de l'année 2002, permettant une reprise vigoureuse des exportations. Les importations ayant accéléré moins vivement, le commerce extérieur a contribué positivement à la croissance du PIB.

Stable sur le second semestre 2001, la consommation des ménages s'est légèrement redressée début 2002, malgré la dégradation persistante du marché du travail.

En dépit des signaux positifs en provenance de l'extérieur, les entreprises, souffrant d'une situation financière et de conditions de crédit dégradées, ont continué d'ajuster leur investissement à la baisse et de puiser dans leurs stocks.

■ Le redémarrage des investissements productifs au deuxième semestre permettrait au Japon de renouer avec la croissance en fin d'année.

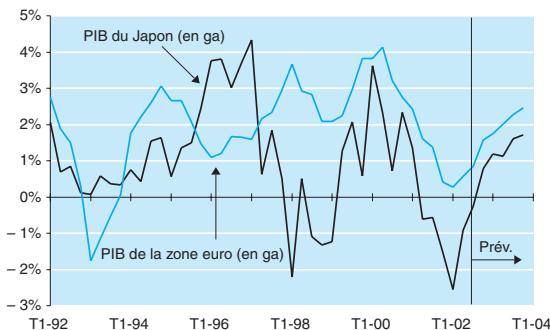
De nouvelles destructions d'emploi et des salaires nominaux à la baisse affecteraient le revenu des ménages au second semestre. Ceux-ci stabiliseraient de ce fait leur consommation, et, dans un contexte de recul de la confiance, l'investissement en logement se replierait également. Comme en 2001, les ménages seraient cependant contraints de puiser dans leur épargne, et leur taux d'épargne diminuerait donc à nouveau en 2002.

Dopées par le rebond de la demande mondiale en début d'année, les commandes privées de machine s'inscrivent à la hausse au deuxième trimestre 2002, suggérant une reprise des investissements productifs sur la seconde moitié de l'année. Dans le même temps, les stocks se stabiliseraient.

Enfin, la croissance des exportations, qui a bénéficié au premier semestre de la conjonction d'une croissance – très forte mais temporaire – du marché automobile américain et d'une reprise très rapide de l'effort d'équipement des pays émergents d'Asie, devrait sensiblement s'atténuer au second semestre. Les importations quant à elles croîtraient faiblement, affectées par une demande intérieure dégradée.

■ Au total, en 2002, le PIB s'inscrirait en recul de 0,7%. L'acquis de croissance pour 2003 à la fin 2002 s'élèverait à 0,4%.

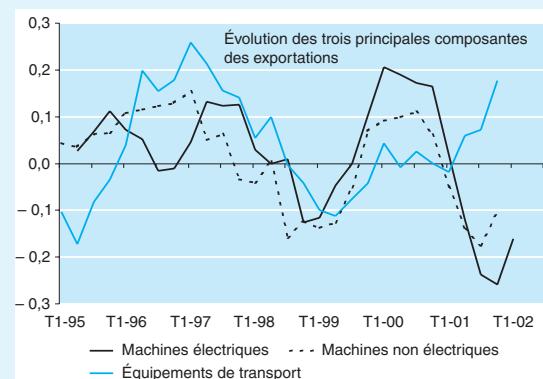
La croissance japonaise ne se redresserait qu'à la fin de 2002.



Encadré : la reprise du commerce extérieur début 2002 repose sur deux facteurs très conjoncturels.

Les exportations nippones ne représentaient en 2001 que 10,5% du PIB, mais leur contribution à la variation du PIB s'est avérée importante sur le passé récent, compte tenu de la forte inertie des principales composantes de la demande intérieure depuis plusieurs années.

Ainsi, au premier trimestre 2002, c'est grâce à une contribution des exportations de 0,5 point que le PIB n'a pas reculé. Celles-ci auraient crû de 10,8% sur l'ensemble du premier semestre. Cette hausse apparaît toutefois temporaire. D'une part, la vigueur des exportations d'automobiles – dirigées à plus de 50% vers les États-Unis – est largement imputable aux mesures exceptionnelles prises par les constructeurs automobiles au lendemain des attentats du 11 septembre (mise en place de prêts à 0% pour encourager les achats de véhicules neufs). D'autre part, la réaction très rapide des investissements des partenaires asiatiques au redémarrage des États-Unis et à l'amorce d'une inversion du cycle de l'électronique a dopé la demande en machines, la part de l'Asie dans les exportations nippones de machines étant supérieure à 40%.



Dans ce contexte particulier, les incertitudes entourant la croissance de la consommation des ménages américains et la reprise de l'effort d'investissement en nouvelles technologies des entreprises aux États-Unis suggèrent que les exportations ne pourront pas continuer de croître à un rythme aussi élevé au second semestre 2002.

2. Le policy-mix pourrait être légèrement plus accommodant en 2002.

■ La persistance de la déflation continuerait de réduire l'efficacité de la politique monétaire.

Malgré le léger reflux de la déflation entrevu ce début d'année, un retour à une croissance positive des prix ne semble pas envisageable d'ici la fin 2003, la croissance effective de l'activité s'inscrivant toujours bien en deçà de la croissance potentielle.

Dans ce contexte déflationniste, la politique de «taux zéro» se serait pas d'une efficacité notable en 2003 puisque les taux d'intérêts réels demeuraient positifs.

Malgré l'appréciation du yen intervenue depuis le printemps, les conditions monétaires et financières se sont un peu assouplies ces derniers mois au regard de leur moyenne de long terme.

■ La politique budgétaire s'assouplirait en 2003.

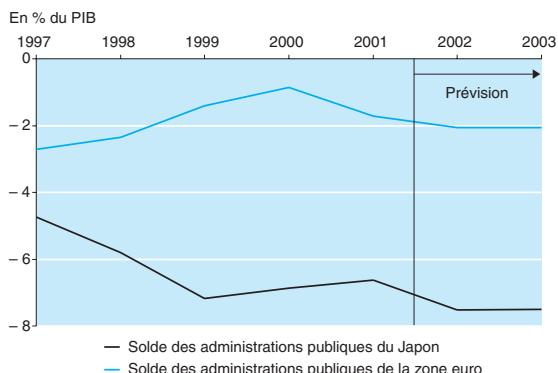
Début 2001, le nouveau gouvernement japonais s'était engagé à mettre en place un vaste programme de réformes structurelles. Sa mise en place ayant été retardée, il paraît encore difficile d'en dresser un bilan. De grands chantiers devraient toutefois être lancés en 2003, au premier rang desquels la réforme de l'épargne et de l'assurance vie postales, qui devraient être ouvertes à la concurrence, voire privatisées.

En 2003, les dépenses publiques seraient en hausse de 1,3%, mais continueraient d'être rationalisées. Les investissements en BTP seraient à nouveau réduits, et seules les dépenses sociales (notamment pour la santé et les retraites) et des dépenses concernant la promotion des secteurs scientifiques et technologiques seraient accrues.

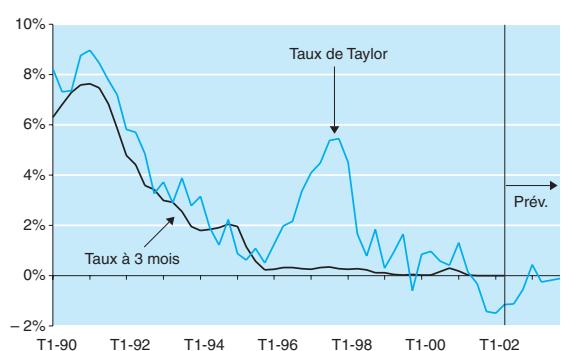
En outre, le gouvernement japonais devrait mettre en place en 2003 des baisses d'impôts (à hauteur de 0,2% du PIB) visant à revitaliser l'économie. Serraient principalement concernées les taxes sur les sociétés et sur les droits de succession et de donation. Ces baisses d'impôts seraient financées par des émissions d'obligations qui dérogeraient – temporairement – au plafond d'emprunt de 6% du PIB qui avait été fixé en 2001 et 2002. Un projet plus général de réforme de la fiscalité devrait également voir le jour.

Sous ces hypothèses, le déficit se stabilisera en 2003, la dette publique s'établissant au niveau très élevé de 149% du PIB.

Le déficit public (y compris les recettes de l'épargne postale) se stabilisera en 2003.

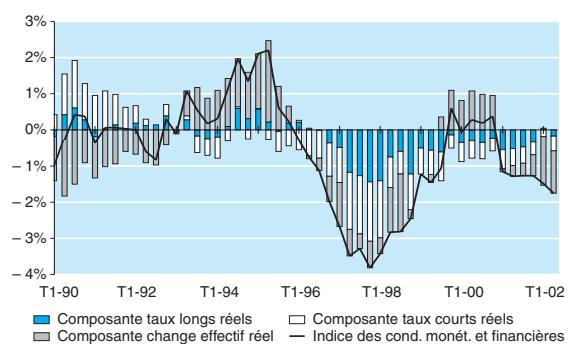


D'après une règle telle que celle de Taylor, la politique monétaire du Japon resterait restrictive.



Calcul DP. La règle de Taylor relie les taux d'intérêt à court terme à l'évolution de l'output gap et à celle de l'inflation par rapport à la cible retenue par les autorités (2%). Elle prend en compte un taux réel neutre de 2,6% (qui correspond à la moyenne observée sur la période 1986-1997).

Les conditions monétaires et financières se sont légèrement assouplies.



Calcul DP. L'indice des conditions monétaires et financières est un indice synthétique dont la variation est égale à la somme pondérée des évolutions du taux de change effectif réel et des taux réels à court et long termes. Représentation en écart à la moyenne 1986-2000.

3. La croissance serait modérée mais régulière tout au long de 2003.

■ L'investissement continuerait de croître et la consommation redémarrerait lentement.

La stabilisation du marché du travail – et dans une moindre mesure les baisses d'impôts – permettraient l'an prochain une reprise modérée de la consommation privée. Les ménages profiteraient également de cette embellie de leur revenu pour mettre fin à la contraction de leur épargne, le taux d'épargne s'étant en effet réduit de 9,1% à 8,8% en 2002. Dans ce contexte, l'investissement en logement croîtrait lui aussi mollement en 2003.

Après un redémarrage au deuxième semestre 2002 impulsé par les exportations très dynamiques du début d'année, l'investissement productif continuerait de croître mais à un rythme plus modéré, le tassement du commerce international réduisant les perspectives de demande adressées aux entreprises.

En outre, si le gouvernement japonais respecte ses engagements en matière de réduction des dépenses en BTP, les investissements publics devraient continuer de se contracter fortement en 2003. La croissance de la consommation publique resterait quant à elle faible mais positive.

Au total, la demande intérieure progresserait modérément en 2003.

■ Les exportations se maintiendraient sur une pente vigoureuse tandis que les importations accéléreraient légèrement.

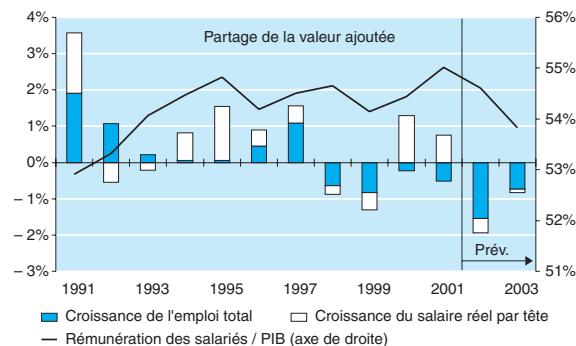
La demande mondiale adressée au Japon continuerait de croître régulièrement tout au long de 2003, permettant une croissance soutenue des exportations.

Sous l'impulsion de la demande intérieure, les importations -qui avaient été très peu tirées par la reprise des exportations en 2002- croîtraient à un rythme plus soutenu.

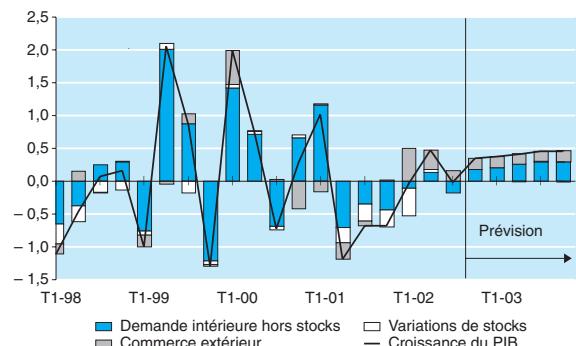
La croissance des exportations étant toutefois supérieure à celle des importations, les échanges extérieurs contribueraient à nouveau largement à la croissance du PIB en 2003.

■ Finalement, en 2003, l'économie japonaise renouerait avec une croissance positive (1,4%), après deux années consécutives de récession.

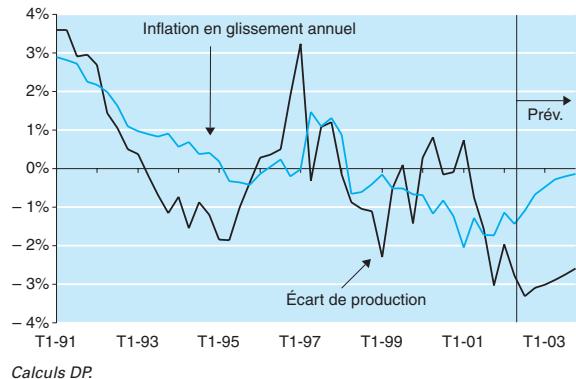
La masse salariale réelle se réduirait en 2002 et 2003.



La demande intérieure et le commerce extérieur contribueraient tous deux positivement à la croissance du PIB en 2003.



L'écart de production se réduirait légèrement à la fin 2003.



Les aléas de la prévision

Début 2002, la rapide envolée des exportations a permis d'envisager une sortie de récession pour l'économie japonaise. Le ralentissement plus marqué que prévu des échanges commerciaux stopperait ce redémarrage. A l'inverse, la reprise de l'activité pourrait permettre une sortie plus précoce de la déflation, ce qui permettrait notamment de diminuer les taux d'intérêt réels et de soutenir les entreprises.

Pays émergents

Après avoir fortement décéléré tout au long de l'année 2001, la croissance des pays émergents a rebondi au début de l'année 2002. La production industrielle s'est redressée, sous l'effet de la reprise des exportations. A l'exception notable de l'Amérique latine, les principales zones ont enregistré une évolution favorable de la consommation des ménages, dans un contexte de baisse de l'inflation. Cette accélération de l'activité se consoliderait au second semestre 2002 et la croissance de l'ensemble du monde émergent se stabiliserait à 3,7% en 2002.

L'hétérogénéité des pays émergents resterait particulièrement marquée en 2002. En effet, le rythme de l'activité accélérerait légèrement en Asie et ralentirait faiblement en Europe centrale. Parallèlement, la Turquie cesserait de peser sur la croissance du Bassin méditerranéen. Toutefois, l'Amérique latine traverserait une récession marquée. Les risques financiers s'y sont accentués, sous l'effet d'une contagion financière partielle de la crise argentine, notamment au Brésil, en Uruguay et au Venezuela.

En 2003, l'accélération de l'activité des pays émergents se poursuivrait, sous l'effet de la consolidation du commerce mondial. Parallèlement, la demande intérieure se redresserait, la poursuite de la diminution de l'inflation stimulant la consommation, et l'investissement bénéficiant de l'amélioration des perspectives de production. L'Amérique latine, notamment, renouerait avec la croissance.

Croissance du PIB

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Pays émergents	3,6	3,7	4,7
Europe Centrale	2,1	1,8	2,9
Russie	5,1	3,5	4,0
Asie	5,2	6,0	6,1
Amérique latine	0,1	-2,4	1,4
PSEM	-1,7	2,0	3,1
Afrique	2,8	2,6	3,2

Solde courant

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Pays émergents	1,6	1,1	1,0
Europe Centrale	-3,9	-4,3	-4,4
Russie	11,3	7,0	5,5
Asie	2,3	1,9	1,8
Amérique latine	-3,1	-1,7	-1,6
PSEM	2,6	1,0	1,0
Afrique	-0,2	-2,1	-1,3

Inflation

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Pays émergents	6,2	7,7	6,1
Europe Centrale	6,0	3,9	3,7
Russie	21,6	15,0	11,0
Asie	2,5	2,0	2,3
Amérique latine	5,2	18,3	14,8
PSEM	24,4	23,4	12,4
Afrique	7,8	7,4	6,2

Dette extérieure

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Pays émergents	34,2	35,5	33,6
Europe Centrale	44,5	40,3	37,5
Russie	42,0	43,0	40,0
Asie	27,1	26,1	22,4
Amérique latine	39,9	50,9	55,0
PSEM	57,6	56,3	57,2
Afrique	50,5	52,3	50,5

Importations en volume

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Pays émergents	-1,0	4,1	7,9
Europe Centrale	5,8	7,4	10,5
Russie	16,0	9,0	9,5
Asie	-1,8	6,1	8,8
Amérique latine	-2,6	-5,9	5,2
PSEM	-9,7	2,1	4,5
Afrique	4,9	5,5	3,8

Solde budgétaire

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
Pays émergents	-3,0	-3,0	-2,9
Europe Centrale	-4,9	-6,0	-5,7
Russie	2,9	1,4	0,0
Asie	-2,9	-3,0	-2,9
Amérique latine	-3,4	-2,6	-2,3
PSEM	-7,8	-6,8	-5,1
Afrique	-1,5	-3,1	-3,3

1. La nette décélération de l'activité observée en 2001 a pris fin au début de l'année 2002

Après avoir décéléré tout au long de l'année 2001, les exportations des pays émergents enregistrent un rebond depuis le début de l'année 2002. Cette reprise des exportations devrait se poursuivre au second semestre, sous l'effet de la consolidation du commerce international.

Parallèlement, la production industrielle s'inscrit en hausse depuis le début de l'année 2002. A l'exception de l'Amérique latine, l'investissement se redresse dans l'ensemble de la zone émergente en raison de l'amélioration des perspectives de production.

Cette amélioration de la conjoncture industrielle s'accompagne d'une reprise de la consommation privée depuis la fin de l'année 2001. A l'exception notable de l'Amérique latine, la consommation privée se redresse, soutenue par la baisse de l'inflation au premier trimestre 2002. Ce raffermissement se confirmerait au second semestre 2002, sous l'hypothèse d'une diminution supplémentaire du chômage.

2. Les taux de change se sont globalement dépréciés

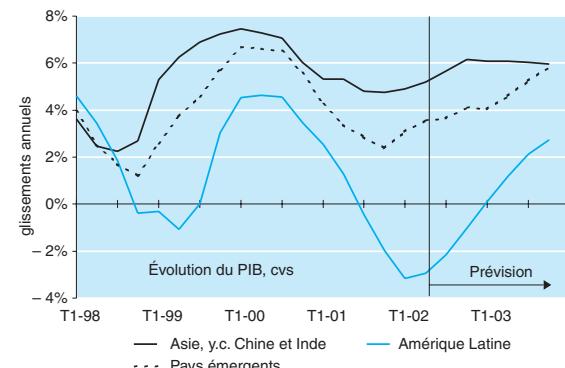
■ L'inflation a légèrement baissé depuis le début de l'année 2002.

Du fait de la diminution du prix du pétrole, l'inflation a continué à refluer à la fin de l'année 2001. Cependant, l'inflation devrait augmenter dans le courant du second semestre, sous l'effet de la dépréciation des taux de change en Amérique latine et en Asie et de l'accélération progressive de l'activité.

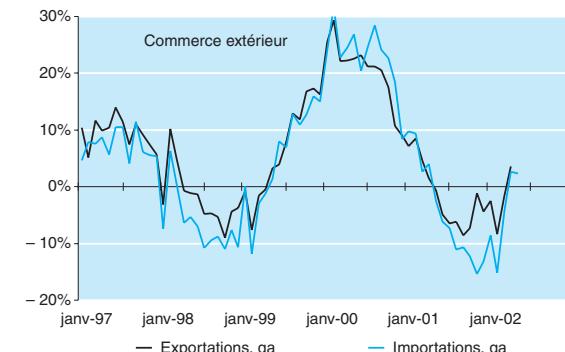
Les taux d'intérêt réels à court terme sont assez volatils depuis le début de l'année 2002 en raison des turbulences financières en Amérique latine et dans une moindre mesure dans les pays du pourtour méditerranéen. L'effet d'entraînement des baisses successives des taux américains s'estompe au début de l'année 2002, les conditions monétaires se tendant légèrement pour la première fois depuis trois ans en Asie.

■ Au total, le PIB de la zone émergente progresserait de plus de 3,5% en 2002.

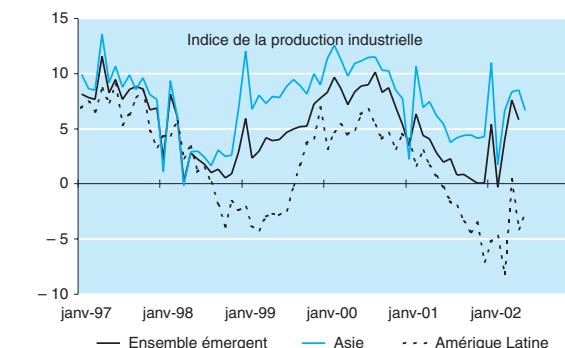
L'activité se redresse depuis le début de l'année 2002...



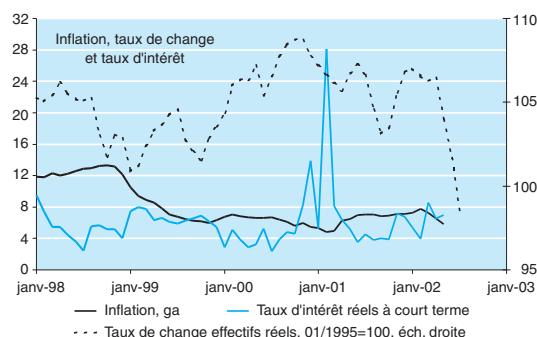
...sous l'effet d'un rebond des exportations...



... et de la production industrielle.



Les taux d'intérêt réels augmentent légèrement tandis que le taux de change effectif réel se déprécie et l'inflation demeure contenue.



3. Le redressement de l'activité serait plus marqué en 2003

■ La composante externe de la demande continuerait de se redresser.

Les exportations garderaient des rythmes de croissance soutenus en lien avec la poursuite de l'accélération de la demande mondiale au second semestre 2002. Par ailleurs, la dépréciation passée des changes en termes effectifs réels pourrait favoriser à moyen terme la compétitivité des produits des pays émergents.

Cette amélioration des perspectives de demande devrait permettre la poursuite de la reprise de l'investissement durant la deuxième partie de l'année 2002 et au début de 2003. La consommation privée bénéficierait d'un niveau d'inflation contenu.

■ Une forte hétérogénéité subsisterait entre les zones.

En Asie, le rythme apparent de l'activité résulterait en grande partie du redressement vigoureux des exportations qui ont tiré l'activité au premier semestre 2002. En particulier, les ventes de semi-conducteurs auraient vivement progressé dans l'ensemble de la zone. Les grands pays de la zone – Chine et Inde – bénéficieraient en 2003 d'une demande intérieure soutenue.

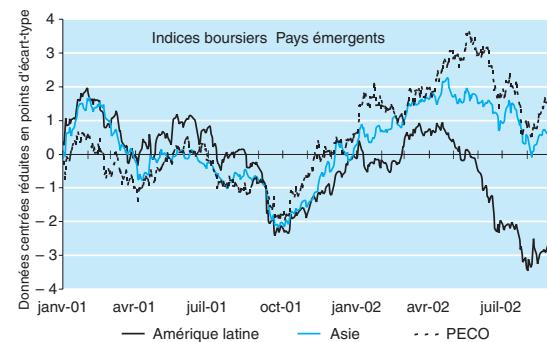
En 2002, l'Amérique latine subit une récession marquée. Cette situation s'explique principalement par une contagion financière diffuse de la crise argentine aux autres pays d'Amérique latine, principalement le Brésil, l'Uruguay et le Venezuela. Par ailleurs, les difficultés financières observées à la fin du premier semestre 2002 ne permettraient pas un retour en 2003 à des taux de croissance soutenus de l'activité.

La croissance des pays d'Europe centrale et orientale et de la Russie enregistrerait un rebond en 2003. L'activité serait alors portée à la fois par la demande intérieure et par la demande externe. Toutefois, une poursuite de l'appréciation des taux de change effectifs réels risquerait de peser sur l'amplitude de la reprise des exportations.

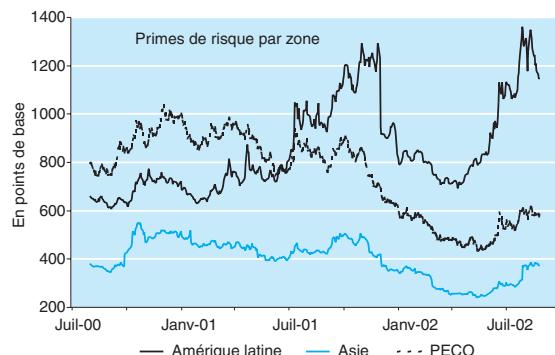
Dans les pays du pourtour méditerranéen, une forte hétérogénéité caractérise la situation des pays du Machrek, sous l'effet du prolongement de fortes tensions régionales; celle des pays du Maghreb, où la croissance resterait relativement soutenue en 2003; et celle de la Turquie où les incertitudes politiques pèsent sur les perspectives de stabilisation macro-économique.

L'Afrique sub-saharienne connaît un raffermissement de la croissance en 2003 à la faveur d'une demande intérieure plus dynamique soutenue par des politiques budgétaires expansionnistes.

Les bourses se sont reprises en Asie et en Europe centrale depuis le début de l'été 2002.

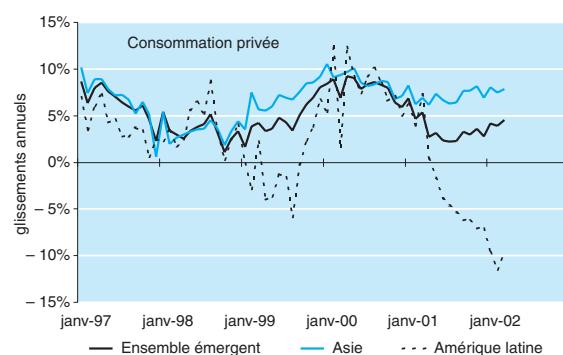


L'Argentine et le Brésil sont à l'origine de la très forte remontée des primes de risque en Amérique latine.



Les spreads sont les primes de risques exigées par les investisseurs pour les emprunts des pays concernés à long terme et libellés en dollars : ils sont égaux à la différence de rendement entre ces titres et les emprunts du Trésor américain, de maturité identique. Source : JP Morgan.

A l'exception notable de l'Amérique latine, la consommation privée est relativement robuste.



Les aléas de la prévision

Compte tenu de la sensibilité particulière de certains pays émergents à la demande des États-Unis, comme le Mexique, et au secteur des NTIC en particulier, comme les pays du sud-est asiatique, tout aléa sur la croissance américaine aurait des répercussions sur le monde émergent dans son ensemble.

Au Brésil, le risque d'une accentuation des tensions financières persiste. Une telle éventualité détournerait encore davantage les flux de capitaux de l'Amérique latine.

Asie en développement

Au premier semestre 2002, la vigueur de leurs exportations a tiré l'activité des pays d'Asie, permettant un affermissement de la reprise enclenchée à la fin de l'an passé. En particulier, les ventes de semi-conducteurs auraient vivement progressé. Malgré l'appréciation de leur monnaie, la compétitivité des économies asiatiques n'a pas été entamée, grâce à la baisse des prix des exportations. Dans le même temps, la demande intérieure a fait preuve d'une bonne tenue. Les tensions inflationnistes ont nettement diminué dans presque tous les pays où elles s'étaient manifestées (Corée, Indonésie, Philippines). Les politiques monétaires demeurent accommodantes et grâce à des mesures d'accompagnement inscrites dans les budgets publics, la croissance devrait s'établir aux alentours de 6% en 2002 et en 2003, contre 5% en 2001.

La croissance serait encore plus vive en Chine, où elle dépasserait 7 ½ %, sous l'effet conjugué d'une forte croissance des exportations et d'une progression soutenue de la demande intérieure encouragée par la dépense publique. En Inde, la croissance décélérerait légèrement, en raison d'une mauvaise mousson. Elle s'établirait toutefois à 5% en 2002 et 2003, après avoir progressé de 5 ½ % en 2001.

Chine (45,7% de la zone*)				ASEAN (1) (16,5% de la zone*)			
En taux de croissance (%)	2001	2002	2003	En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	7,3	7,6	7,7	PIB	2,2	3,8	4,1
Inflation	0,7	-0,5	0,8	Inflation	6,0	6,0	4,2
Importations (volume)	11,5	12,5	12,0	Importations (volume)	-5,3	2,5	7,5
En % du PIB				En % du PIB			
Solde courant	1,0	1,1	1,2	Solde courant (en % PIB)	8,3	5,7	5,3
Solde budgétaire	-2,7	-3,0	-3,0	Solde budgétaire (en % PIB)	-3,0	-3,6	-3,4
Dette extérieure	13,0	14,0	13,0	Dette extérieure (en % PIB)	76,7	70,8	55,4

(1) Principalement : Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande et Philippines.

Inde (24,4% de la zone*)				Corée (7,5% de la zone*)			
En taux de croissance (%)	2001	2002	2003	En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	5,5	5,0	5,0	PIB	3,3	6,6	6,0
Inflation	3,8	4,5	4,5	Inflation	2,2	4,5	3,5
Importations (volume)	4,0	6,5	7,0	Importations (volume)	20,0	-10,2	-9,6
En % du PIB				En % du PIB			
Solde courant	-0,2	-0,4	-0,9	Solde courant	2,4	2,7	4,6
Solde budgétaire	-5,9	-6,0	-6,2	Solde budgétaire	6,9	5,7	5,1
Dette extérieure	24,0	22,0	21,0	Dette extérieure	30,0	27,0	25,0

Zone Asie (y.c. Chine et Inde) (25,1% du monde*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	5,2	6,0	6,1
Inflation	2,5	2,0	2,3
Importations (volume)	-1,8	6,1	8,8
En % du PIB			
Solde courant	2,3	1,9	1,8
Solde budgétaire	-2,9	-3,1	-3,0
Dette extérieure	27,1	26,1	22,4

* Les poids des pays sont calculés en PIB PPA 1998 (source : Banque Mondiale).

Corée du Sud et Asie du Sud-Est (ASEAN)

■ En Corée, la croissance reste soutenue depuis la fin 2001.

La croissance reste vive en Corée, la production industrielle progressant à un rythme annuel de 5% depuis le début de l'année. La consommation privée et les exportations ont été les principaux postes ayant contribué à la croissance, tandis que l'investissement, très fort en fin d'année 2001, marque le pas. Le taux de chômage se trouve au plus bas niveau constaté depuis la crise de 1997. Au total, le PIB coréen progresserait de 6 ½ % en 2002 et de 6% en 2003.

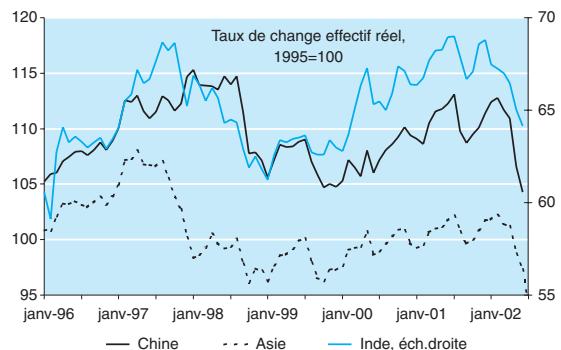
Un glissement annuel des prix de 3% au début de 2002 a conduit les autorités monétaires à relever par deux fois le taux d'intérêt à court terme qui s'est établi à 4,9% en juillet. Pourtant, la baisse du prix des importations a fait s'éloigner le risque d'inflation, dont le glissement est revenu à 2 ½ % en juillet. Si la politique monétaire est plutôt restrictive, la politique budgétaire est davantage orientée vers le soutien de la croissance. Toutefois, l'excédent budgétaire demeurerait aux alentours de 7%.

En **Malaisie**, en **Thaïlande** et à **Singapour** la demande intérieure a soutenu la croissance. A Singapour, la production industrielle connaît une reprise. Côté demande, ce sont la FBCF et la consommation publique qui ont le plus progressé. Au second semestre, la croissance ralentirait, en liaison avec la modération attendue des exportations à destination des États-Unis. Au total, le PIB progresserait de 4,2% en 2002 et de 4,4% en 2003.

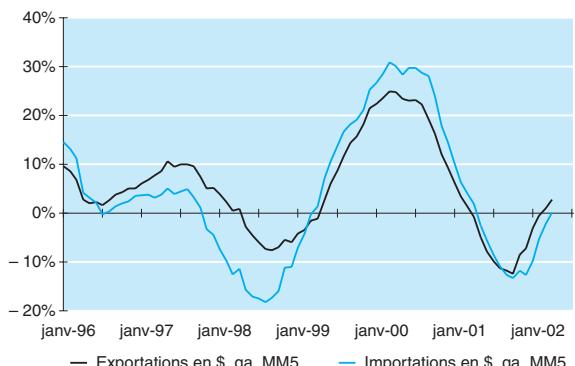
Le PIB de l'**Indonésie** a poursuivi une croissance soutenue au deuxième trimestre, sous l'influence d'une consommation privée très dynamique. La FBCF et les stocks connaîtraient une reprise modérée, après le fort recul du second semestre de l'an passé. Les tensions inflationnistes, en hausse au premier trimestre, semblent avoir amorcé un repli au printemps.

Aux **Philippines**, la croissance serait modérée (3 ½ % en 2002) en raison d'une production agricole affectée par des aléas climatiques défavorables. Elle accélérerait modestement en 2003. En matière de politique budgétaire, l'objectif d'un déficit public limité à 2,2% du PIB sera difficile à tenir en raison du coût de l'assainissement des établissements bancaires.

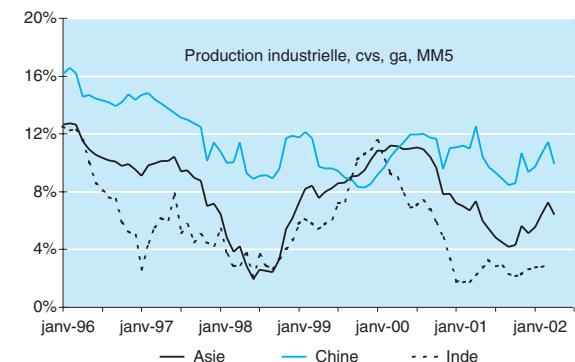
Le change effectif réel se déprécie grâce à l'évolution favorable des prix.



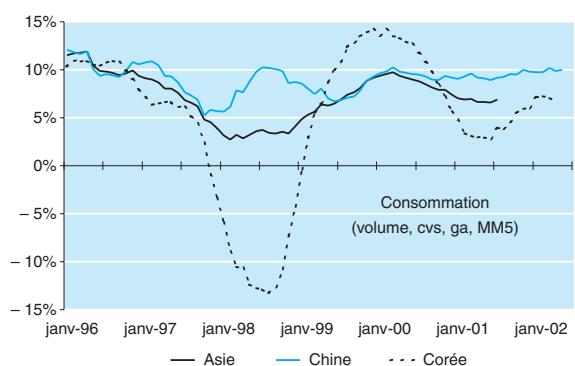
La croissance des exportations reprend.



La production industrielle se raffermit...



...et la consommation des ménages progresse.



Chine

Avec une progression du PIB de 8% en glissement au deuxième trimestre 2002 – après 7,6% au premier –, la croissance en Chine devrait dépasser 7 ½ % en 2002, en hausse par rapport à l'an passé.

Les exportations ont poursuivi leur vive reprise, tandis que la demande intérieure, soutenue par une politique économique toujours expansionniste, a connu une accélération. Le chômage urbain continue cependant d'augmenter. Les prix poursuivent leur baisse, en raison du surinvestissement passé dans le secteur des biens de consommation courante. Toutefois, la déflation semble de plus en plus modérée.

En 2003, la modération des exportations devrait être compensée par le dynamisme des dépenses de construction, notamment en logements. Le PIB progresserait de 7,7% en moyenne annuelle.

Au premier trimestre 2002, la croissance de **Hong Kong** s'est révélée décevante. Le redressement de la consommation des ménages est resté très limité et les exportations ont stagné. Sur le reste de l'année, la croissance serait très modérée, en raison de la progression du chômage. Au total, le PIB progresserait de 0,7% en 2002 et de 2,5% en 2003.

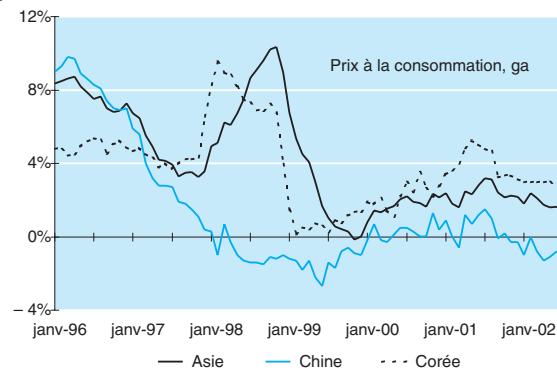
Taiwan

Le PIB de Taïwan continue de croître depuis le dernier trimestre 2001, mais sa progression ralentit. Les exportations en constituent le principal moteur, encouragées par les délocalisations en Chine et par la demande des industriels américains. La demande intérieure a progressé plus modérément – malgré la baisse des prix – dans le contexte d'un chômage encore élevé. En revanche, la hausse de l'investissement a été soutenue. Au total la croissance du PIB serait de 4,1% en 2002 et de 4,3% en 2003.

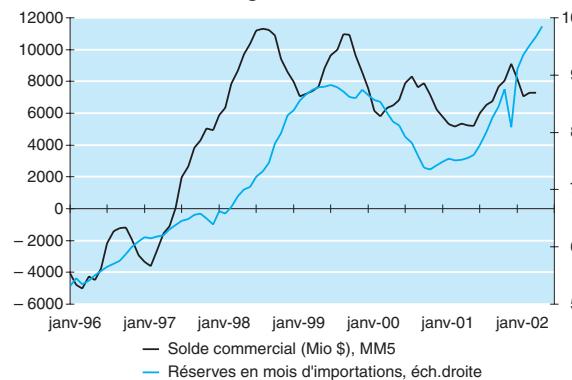
Inde

La croissance du PIB ralentirait en raison de la sécheresse qui ferait reculer la valeur ajoutée agricole de 2% cette année, provoquant un infléchissement de la consommation des ménages. Par ailleurs, les exportations décéléreraient, dans le contexte d'une concurrence accrue de la Chine. Au total, le PIB indien pourrait progresser de 5 % en 2002 et en 2003.

Les tensions inflationnistes du début 2002 s'estompent.

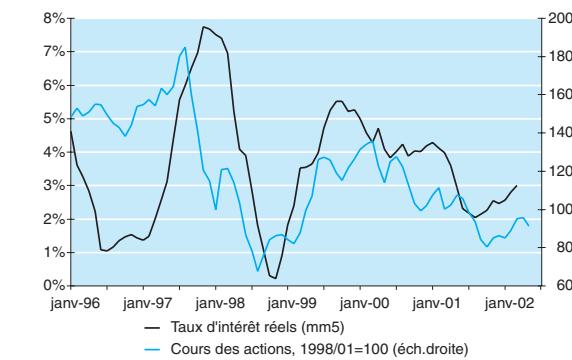


Les excédents courants augmentent à nouveau et les réserves de change s'accroissent.



Asie y.c. Chine et Inde.

Les conditions monétaires se tendent légèrement.



Asie y.c. Chine et Inde.

Les aléas de la prévision

Les principaux risques sont liés à un ralentissement de la demande mondiale, notamment celle en provenance des États-Unis, dans le secteur des NTIC en particulier. Le marché intérieur qui dans bien des pays a soutenu la conjoncture – pourrait avoir un rôle plus modéré cette année alors que l'accroissement de l'endettement du secteur public tend à limiter les marges de manœuvre de la politique budgétaire.

Russie

La croissance en Russie a un peu ralenti au début de l'année 2002, sous l'effet d'une forte décélération de l'activité industrielle. Parallèlement, l'appréciation du rouble en termes effectifs réels détériore la compétitivité des produits russes, pesant ainsi sur les exportations. L'économie russe connaît un rebond au second semestre de l'année, tiré par la demande externe et le haut niveau des cours du pétrole. Parallèlement, la demande intérieure demeurerait dynamique tout au long de l'année. La consommation des ménages bénéficierait de la baisse sensible du chômage et de la hausse des salaires réels, dans un contexte d'inflation légèrement en recul. En conséquence, les importations, certes en ralentissement, demeureront vigoureuses. Le solde courant, bien que toujours largement excédentaire, serait en nette diminution.

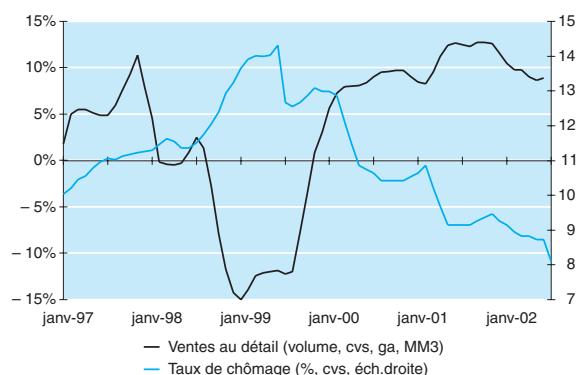
Au total, le taux de croissance du PIB devrait être de 3,5% en 2002, après 5% en 2001. En 2003, la croissance continuerait d'être vigoureuse, tirée par la demande intérieure et l'accélération des échanges. La poursuite des réformes structurelles permettrait de consolider la croissance à moyen terme.

Russie (2,8% du PIB mondial*)

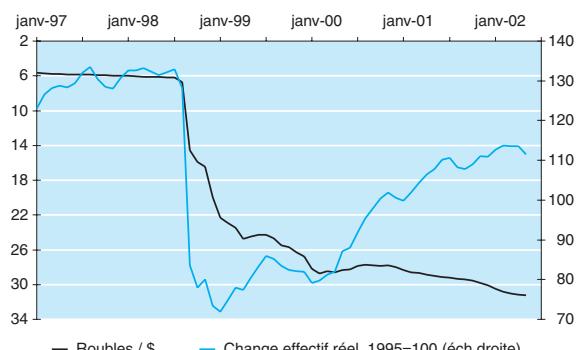
En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	5,1	3,5	4,0
Inflation	21,6	15,0	11,0
Importations (volume)	16,0	9,0	9,5
En % du PIB			
Solde courant	11,3	7,0	5,5
Solde budgétaire	2,9	1,4	0,0
Dette extérieure	42	43	40

* Les poids des pays sont calculés en PIB PPA 1998 (source : Banque Mondiale).

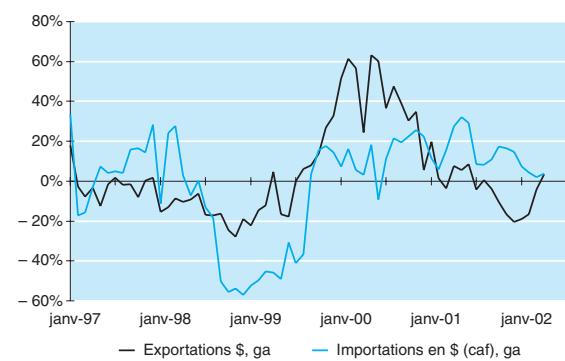
La consommation privée demeure soutenue, stimulée par la baisse de l'inflation et par l'amélioration de la situation sur le marché du travail.



Le taux de change effectif réel continue de s'apprécier.



Les exportations qui avaient fortement décéléré en 2001, en lien avec l'appréciation du taux de change réel, s'inscrivent en hausse depuis le début de l'année 2002.



Russie

■ L'activité continuerait de ralentir en 2002.

La croissance a ralenti au dernier trimestre de l'année 2001 et au début de l'année 2002. La production industrielle et les ventes au détail ont décéléré. Les exportations ont pâti de l'appréciation du rouble en termes effectifs réels, qui pèse sur la compétitivité des produits russes. Toutefois, la demande intérieure est restée relativement soutenue, notamment la consommation privée qui a été très dynamique, en lien avec la baisse du taux de chômage et la hausse des salaires réels. L'activité connaît un rebond au second semestre. Elle serait toujours portée par la demande intérieure mais aussi par la reprise des exportations, sous l'effet de la consolidation de la demande mondiale et de la hausse récente des cours du pétrole. Au total, en 2002, le PIB progresserait de 3,5%, après 5% en 2001.

La progression des importations demeurant vigoureuse en raison de la bonne tenue de la demande intérieure et de l'appréciation du rouble, l'excédent courant devrait encore diminuer en 2002 et 2003.

L'inflation serait en baisse en 2002, mais demeurerait toujours élevée. La Banque centrale pourrait ainsi être tenue de stériliser une partie de l'excès de liquidité en circulation dans l'économie afin de maîtriser la hausse des prix.

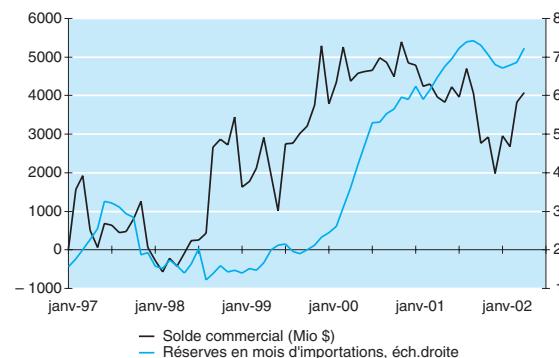
L'excédent budgétaire, bien que toujours élevé, s'infléchirait en 2002. Les autorités auraient prévu d'affecter une partie du produit de cet excédent au remboursement de la dette extérieure et à la constitution d'une réserve financière destinée à faire face aux conséquences financières de la volatilité des cours du pétrole.

■ La demande interne et l'accélération du commerce international soutiendraient l'activité en 2003.

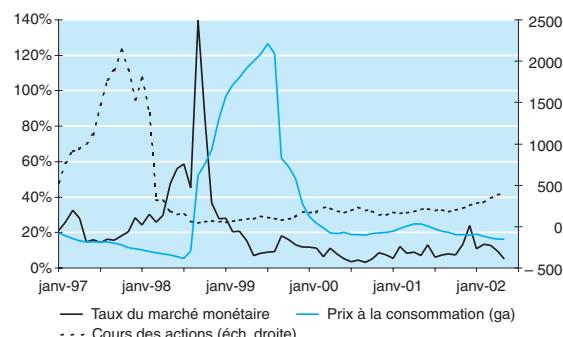
La croissance s'établirait à 4% en 2003, en lien avec la consolidation de la demande mondiale.

A moyen terme, la mise en œuvre des réformes structurelles, qui ont déjà progressé dans différents domaines – réglementation fiscale, marché du travail, privatisation des terres agricoles, réforme judiciaire et bancaire – demeure un enjeu majeur. Ces progrès structurels constituent un pas important vers l'adhésion de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce, qui pourrait être réalisée dès la fin de l'année 2003.

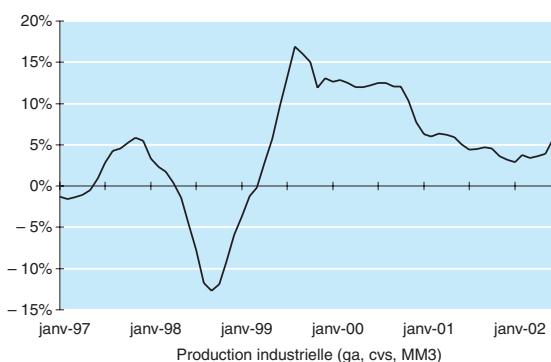
Le solde commercial s'améliore après avoir décliné tout au long de l'année 2001. Les réserves représentent plus de sept mois d'importations.



L'inflation et le taux du marché monétaire sont en baisse.



Après avoir fortement décéléré depuis deux ans, la production industrielle repart depuis le début de l'année 2002.



Les aléas de la prévision

Une hausse des cours du pétrole à l'horizon de la prévision induirait une amélioration du solde courant, une augmentation importante des recettes de l'État Russe et pourrait renforcer la demande intérieure.

Parallèlement, une accentuation de l'appréciation du change en termes effectifs réels retarderait la reprise des exportations.

Europe centrale et orientale

L'activité des pays d'Europe centrale connaît un ralentissement en 2002, en lien avec l'atonie de la demande européenne et notamment allemande, principal partenaire commercial de la zone. Les pertes de compétitivité induites par l'appréciation des taux de change en termes effectifs réels agravaient la décélération des exportations de l'ensemble des pays de la zone, pesant ainsi sur le déficit des balances courantes. Cette appréciation des changes a cependant permis un recul de l'inflation. A l'exception de la Pologne, la demande intérieure est restée relativement dynamique au début de l'année 2002. Au total, en 2002, la croissance de la zone s'établirait à 1,8%. Parallèlement, les déficits publics continueraient à se creuser. Ils seraient encore aggravés en République Tchèque, et dans une moindre mesure en Hongrie, par les dépenses entraînées par les inondations du mois d'août 2002.

En 2003, la croissance enregistrerait un rebond. La croissance serait alors portée à la fois par la demande intérieure et par la demande externe.

- ⇒ La Pologne connaîtrait les performances en termes de croissance les plus faibles de la zone, en raison d'une demande intérieure toujours fragilisée.
- ⇒ En République Tchèque et en Hongrie en revanche, la demande intérieure soutiendrait l'activité, avant qu'une amélioration du commerce extérieur ne prenne le relais en 2003.

Pologne (57% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	1,0	1,1	2,5
Inflation	5,5	3,5	3,6
Importations (volume)	-0,1	4,0	9,0
En % du PIB			
Solde courant	-4,2	-4,5	-5,0
Solde budgétaire	-5,0	-5,2	-5,5
Dette extérieure	40	37	34

Europe centrale (1,6% du PIB mondial*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	2,1	1,8	2,9
Inflation	6,0	3,9	3,7
Importations (volume)	5,8	7,4	10,5
En % du PIB			
Solde courant	-3,9	-4,3	-4,4
Solde budgétaire	-4,9	-6,0	-5,7
Dette extérieure	44	40	38

Europe centrale : Pologne, Hongrie, République Tchèque.

Hongrie (19% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	3,8	3,0	4,0
Inflation	9,2	5,5	4,6
Importations (volume)	6,3	11,6	10,7
En % du PIB			
Solde courant	-2,2	-2,8	-3,0
Solde budgétaire	-5,2	-5,6	-4,4
Dette extérieure	66	63	60

Autres pays (1% du PIB mondial*)

Croissance du PIB en %	2001	2002	2003
Bulgarie	4,5	4,0	5,0
Estonie	5,0	3,7	5,5
Lettonie	7,0	4,5	6,0
Lituanie	4,5	4,0	4,8
Roumanie	5,3	4,5	5,0
Slovaquie	3,3	4,0	4,1
Slovénie	3,0	2,6	3,6

Source : OCDE, FMI.

République Tchèque (24% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	3,3	2,5	3,0
Inflation	4,7	3,7	3,4
Importations (volume)	13,6	8,7	12,5
En % du PIB			
Solde courant	-4,7	-5,0	-4,0
Solde budgétaire	-4,6	-8,3	-7,0
Dette extérieure	38	30	28

* Les poids des pays sont calculés en PIB PPA 1998 (source : Banque Mondiale).

Pologne

La croissance stagnerait en 2002. La demande intérieure demeurerait faible au premier semestre, notamment en raison de l'atonie de l'investissement. En effet, après s'être contracté de 10% en 2001 en raison du relèvement antérieur des taux d'intérêt réels, l'investissement ne progresserait pas au premier semestre.

L'activité connaît un rebond au second semestre. Les exportations repartiraient, grâce à la stabilisation du change et à l'amélioration de la conjoncture européenne. L'investissement bénéficierait de la baisse des taux d'intérêt réels. La consommation privée resterait relativement soutenue en 2002, bénéficiant de la poursuite de la désinflation. Elle serait cependant contrainte par le maintien d'un taux de chômage élevé, qui dépasserait 17% en 2002.

La politique monétaire est restrictive depuis le début de l'année 2001, la Banque centrale poursuivant son objectif de maîtrise de l'inflation. Par ailleurs, la poursuite d'une politique budgétaire expansionniste entraînerait une dégradation supplémentaire des finances publiques en 2002 et 2003.

La croissance augmenterait modérément en 2003, avec la consolidation de la demande mondiale. Elle s'établirait à 2,5%.

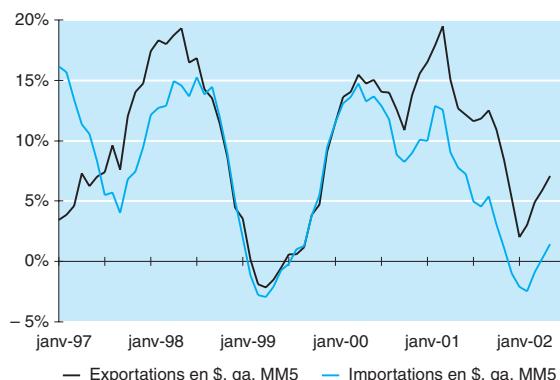
République tchèque

L'activité décélérerait légèrement en 2002. La demande intérieure constituerait le principal moteur de la croissance. Les investissements resteraient vigoureux, grâce aux flux d'IDE soutenus et aux investissements liés aux inondations de l'été 2002. La consommation privée profiterait de la baisse de l'inflation et du faible niveau des taux d'intérêt réels. En revanche, les échanges commerciaux s'inscriraient en baisse. Les exportations pâtiraient notamment de la forte appréciation du change en termes effectifs réels. La couronne s'est en effet fortement appréciée depuis le début de l'année 2001. La Banque centrale a empêché une appréciation encore plus prononcée en réduisant les taux d'intérêt et en intervenant sur le marché des changes à plusieurs reprises.

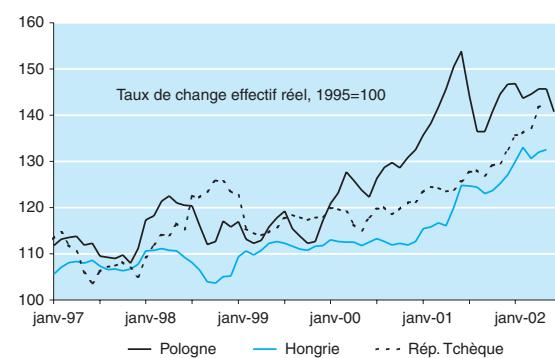
Le dérapage des comptes publics constitue un enjeu essentiel pour l'équilibre de l'économie. Le déficit budgétaire se dégraderait en 2002, notamment en raison des coûts de restructuration du secteur bancaire, des dépenses liées à la sécurité sociale et aux inondations.

En 2003, l'activité serait portée à la fois par la demande intérieure et par la reprise des exportations, en lien avec l'amélioration de l'environnement international. Au total, la croissance s'établirait à 3%.

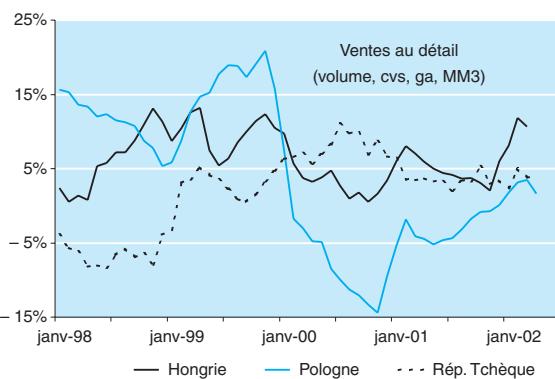
Les échanges de la zone repartent début 2002 après avoir décéléré tout au long de l'année 2001.



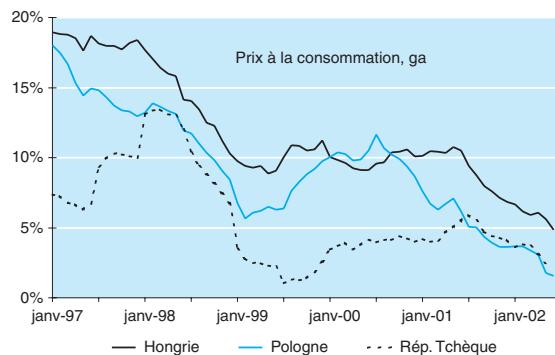
Le ralentissement des exportations est renforcé par l'appréciation des taux de change effectifs réels.



Les ventes au détail accélèrent en Pologne et en Hongrie...



... favorisées par la diminution de l'inflation.



Hongrie

En 2002, la croissance serait soutenue à la fois par la demande interne et externe. La consommation privée demeurerait très vigoureuse, encouragée par la baisse de l'inflation et la hausse des salaires réels (liée au relèvement du salaire minimum et des salaires dans le secteur public). Les exportations continuerait d'être dynamiques en 2002. Par conséquent, les investissements des entreprises s'inscriraient à la hausse, ainsi que la reconstitution des stocks après le fort déstockage de 2001.

Les prix continuent de décélérer fortement depuis le milieu de l'année 2001, en lien avec l'appréciation du forint. Toutefois la détente supplémentaire de la politique budgétaire en 2002 risque de contrarier les objectifs affichés en matière de lutte contre l'inflation (élargissement de la marge de fluctuation de la monnaie, adoption de nouveaux objectifs d'inflation).

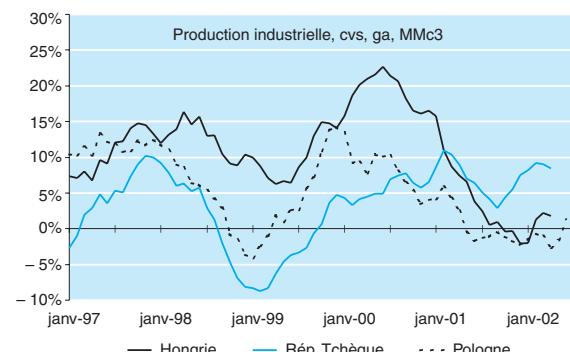
En 2003, la croissance serait portée par la demande intérieure et la consolidation de la demande mondiale. Elle s'établirait à un rythme proche de 4%.

Autres pays d'Europe centrale et orientale

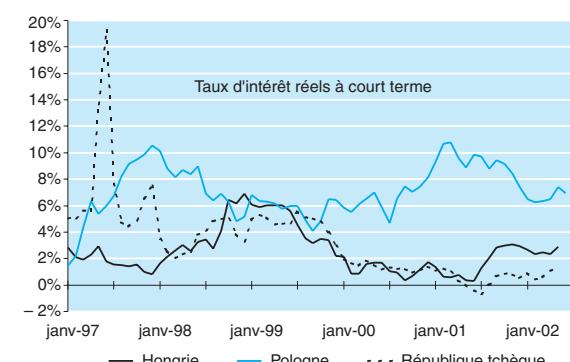
En **République Slovaque**, la demande intérieure demeurerait le principal moteur de la croissance en 2002 et 2003. L'activité est notamment soutenue par un fort taux d'investissement. La reprise internationale favoriserait de surcroît le rebond des exportations, contribuant à inverser la tendance ascendante du déficit de la balance courante. Les créations d'emplois devraient s'accélérer avec la croissance, faisant reculer légèrement le chômage, qui est l'un des plus élevés des pays candidats à l'Union Européenne (il s'établissait à 19,3% en 2001).

Dans les autres économies d'Europe centrale et orientale, la croissance, bien qu'en ralentissement, resterait soutenue en 2002. L'inflation continuerait de diminuer. En 2003, l'activité devrait accélérer de nouveau en lien avec une reprise plus marquée de la conjoncture internationale. Toutefois, un déficit élevé de la balance courante continuerait de caractériser l'ensemble des pays d'Europe centrale, à l'exception de la Slovénie.

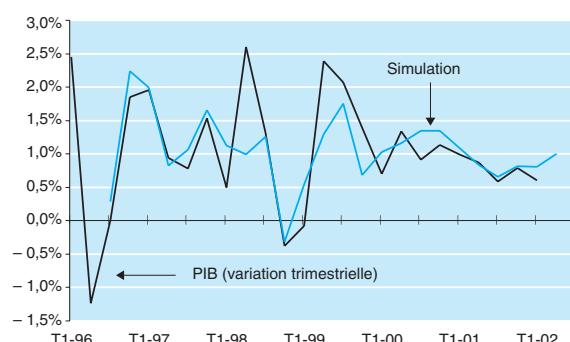
La production industrielle s'améliore en Hongrie et cesse de reculer en Pologne.



Les taux d'intérêt réels s'infléchissent en Pologne.



En Hongrie, les enquêtes de conjoncture suggèrent une amélioration de l'activité au second trimestre 2002.



Source : étalonnage du PIB à partir des enquêtes de conjoncture de la Commission Européenne (calculs DP).

Les aléas de la prévision

La poursuite de l'appréciation des taux de change effectifs réels constituerait un risque pour la compétitivité des pays d'Europe centrale. Parallèlement, l'aggravation des déficits courants pourrait menacer la stabilité économique des pays de la zone à moyen terme.

Par ailleurs, le dérapage des comptes publics, qui accentue les risques de pressions inflationnistes, est une source de déséquilibre supplémentaire de ces économies.

Amérique latine

Après un net coup d'arrêt de l'activité en 2001, l'Amérique latine sera globalement en récession en 2002.

L'éclatement de la crise en Argentine a dans un premier temps semblé n'avoir que peu d'effets sur ses voisins immédiats. Mais, au printemps, malgré la détente des taux d'intérêt au niveau mondial, les conditions de financement se sont détériorées au Brésil et au Venezuela. La baisse des rentrées fiscales et des exportations a exacerbé, à la fin du premier semestre 2002, la défiance des investisseurs internationaux qui se sont focalisés notamment sur l'Uruguay et le Brésil. Dans un contexte de dévaluation forcée (Argentine, Venezuela, Uruguay) et de dépréciation continue du taux de change (Brésil), la demande intérieure s'est effondrée dans la plupart des pays, à l'exception du Chili et du Mexique.

- ⇒ Au Mexique, après un début d'année 2002 hésitant, l'activité suivrait de près l'évolution de la conjoncture américaine, ouvrant la voie à une reprise assez franche en fin d'année.
- ⇒ La crise polymorphe que connaît l'Argentine apparaît difficilement surmontable à court terme. Après la dépréciation continue du peso au premier semestre 2002, une progression des exportations dans le courant de 2003 permettrait de retrouver le chemin de la confiance. La durabilité de la reprise serait subordonnée, avant tout, à une consolidation du système bancaire.
- ⇒ La volatilité financière a nettement augmenté au Brésil au premier semestre 2002, pénalisant vraisemblablement l'environnement des entreprises.

Au total, après s'être contractée de 2,4% en 2002, l'activité en Amérique latine croîtrait très légèrement en 2003 (+1,4%).

Argentine (17% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	– 4,5	– 15,5	– 1,3
Inflation	– 1,4	70,0	60,0
Importations (volume)	– 13,8	– 52,0	– 8,0
En % du PIB			
Solde courant	– 1,6	3,4	4,7
Solde budgétaire	– 3,2	– 1,3	– 0,8
Dette extérieure	54,6	114,8	145,9

Mexique (29% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	– 0,3	1,1	2,7
Inflation	4,4	4,5	4,0
Importations (volume)	– 2,7	0,6	7,3
En % du PIB			
Solde courant	– 2,9	– 2,5	– 2,7
Solde budgétaire	– 0,8	– 0,7	– 0,5
Dette extérieure	26,6	25,8	25,8

Brésil (43% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	1,5	0,5	1,7
Inflation	7,7	6,0	4,5
Importations (volume)	– 0,4	2,7	8,0
En % du PIB			
Solde courant	– 4,8	– 4,0	– 3,9
Solde budgétaire	– 5,3	– 4,7	– 4,5
Dette extérieure	42,4	43,7	40,4

Venezuela (5% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	2,8	– 5,5	– 0,3
Inflation	12,3	42,0	23,0
Importations (volume)	11,9	– 15,0	– 0,3
En % du PIB			
Solde courant	3,6	4,8	4,5
Solde budgétaire	– 6,5	– 1,6	– 0,4
Dette extérieure	28,7	33,6	39,7

Chili (5% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	2,9	1,3	3,2
Inflation	2,6	2,9	3,0
Importations (volume)	– 5,0	5,0	9,0
En % du PIB			
Solde courant	– 1,4	– 1,8	– 2,2
Solde budgétaire	– 0,3	– 0,8	– 0,7
Dette extérieure (en % PIB)	56,6	58,2	55,6

Amérique latine (7,5% du PIB mondial*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	0,1	– 2,4	1,4
Inflation	5,2	18,3	14,8
Importations (volume)	– 2,6	– 5,9	5,2
En % du PIB			
Solde courant	– 3,1	– 1,7	– 1,6
Solde budgétaire	– 3,4	– 2,6	– 2,3
Dette extérieure (en % PIB)	39,9	50,9	55,0

* Les poids des pays sont calculés en PIB PPA 1998 (Source : Banque mondiale).

Mexique

Le Mexique est sorti de la récession industrielle au premier trimestre 2002. Après avoir subi un recul de l'activité pendant cinq trimestres, principalement en raison de la chute des importations américaines, le PIB a rebondi au deuxième trimestre 2002, soit un trimestre après le sursaut de l'activité aux États-Unis.

Cette reprise serait progressive et suivrait le sillage de la croissance américaine. En effet, après la révision importante des comptes nationaux américains en juillet 2002, il ressort que le degré de corrélation entre les cycles des deux pays s'est renforcé ces dernières années.

Le Mexique a été peu affecté par la crise financière touchant le reste du continent sud-américain. Le risque de contagion financière semble donc écarté à court terme.

Au total, le PIB progresserait de 1,1% en 2002, avant d'accélérer en 2003 (+2,7%).

Brésil

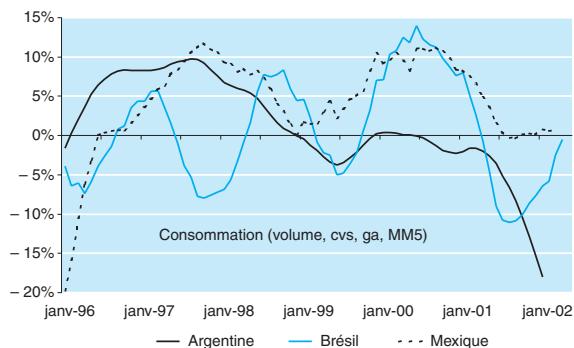
L'activité a rebondi au début de l'année 2002. En 2001, le ralentissement de la demande mondiale adressée au Brésil et le choc d'offre négatif occasionné par le rationnement important de l'électricité avait plongé l'économie en récession durant trois trimestres. Au début de l'année 2002, le PIB a nettement rebondi sous l'effet d'une hausse de la demande intérieure et d'une nette amélioration des perspectives des industriels.

Mais depuis la volatilité financière s'est accrue. La défiance des investisseurs a entraîné une hausse rapide des primes de risque depuis le début du mois de mai 2002 et une forte dépréciation du real. La diminution des flux de capitaux, ainsi que la forte hausse des taux d'intérêt a remis sur le devant de la scène la question de la soutenabilité à moyen terme de la dette publique brésilienne (plus de 60% du PIB).

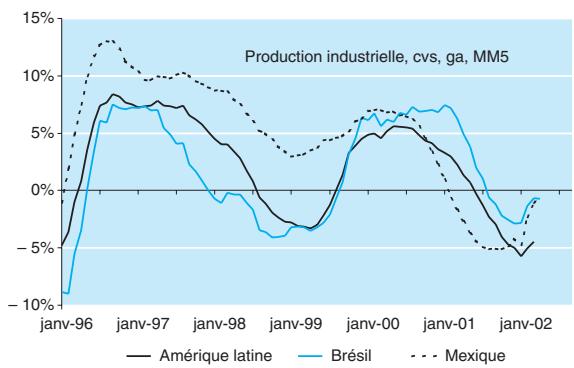
Cette volatilité financière aurait pénalisé l'économie réelle dès le deuxième trimestre 2002, fragilisant l'activité industrielle en pleine reprise et le revenu des ménages au moment où le taux de chômage augmente.

Au total, le PIB progresserait de 0,5% en 2002. La croissance du PIB serait plus forte en 2003 (+1,7%), sous l'hypothèse d'une normalisation financière.

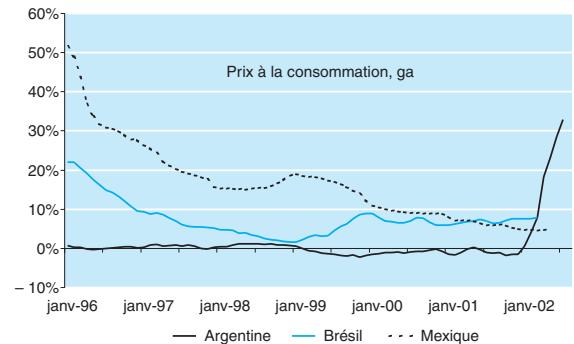
La consommation a nettement chuté en Argentine.



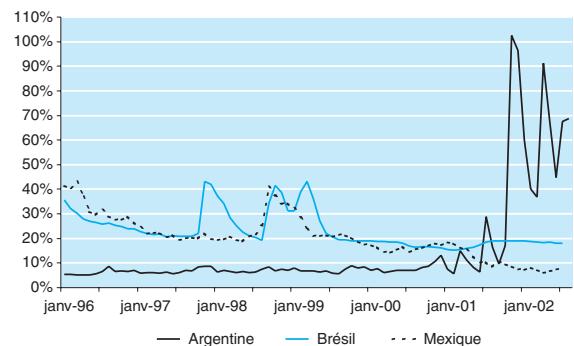
La production industrielle a atteint un point bas au début de 2002.



L'inflation a dépassé 30% en glissement annuel en l'espace de six mois en Argentine.



Les taux d'intérêt nominaux à court terme ont atteint des niveaux extrêmement élevés en Argentine.



Autres pays d'Amérique latine

En **Argentine**, l'annonce simultanée du défaut de paiement et de la dévaluation en janvier 2002 n'a pas permis d'enrayer la dynamique de recul de l'activité. Le « corralito » – la restriction de l'accès aux dépôts bancaires – a provoqué une forte dégradation de la consommation privée. La crise bancaire a entraîné une quasi-disparition du crédit, dont les effets se font sentir nettement sur l'investissement des entreprises.

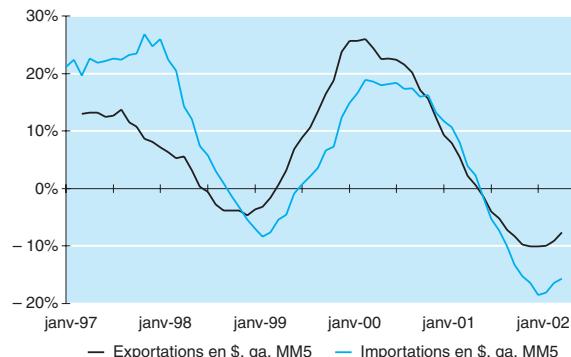
La prime de risque exigée par les marchés sur les obligations souveraines libellées en dollars n'a pas cessé d'augmenter depuis la déclaration de défaut, atteignant des niveaux records à l'été 2002 (plus de 7000 points de base). A ce niveau, l'Argentine ne peut plus accéder aux marchés internationaux des capitaux. Parallèlement, depuis la dévaluation, le taux de change du peso par rapport au dollar s'est rapidement déprécié, dépassant la barre de trois pesos pour un dollar dès le mois de mars 2002. L'inflation a, en conséquence, rapidement progressé. Après trois ans de déflation, le glissement annuel des prix dépasse déjà +30% au début de l'été, relançant ainsi le spectre de l'hyper-inflation.

En 2002, l'économie serait en récession profonde (− 15,5%). L'activité ne repartirait que très progressivement au milieu de l'année 2003.

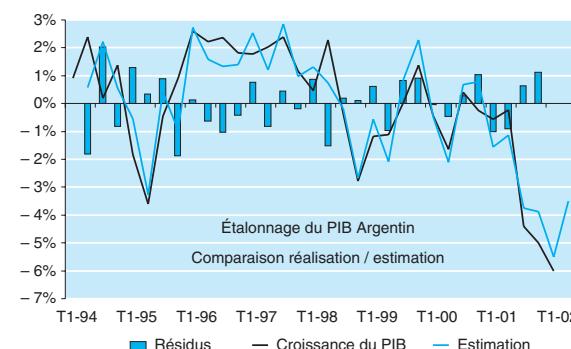
Au **Chili**, l'activité a finalement assez bien résisté à la contagion de la crise argentine. La production du cuivre, qui représente 40 % environ des exportations du Chili, a cependant été affectée directement par la baisse des cours des matières premières. La reprise asiatique, notamment dans le secteur des biens électroniques, contribuerait à l'amélioration de l'activité de ce secteur. La croissance s'établirait à +1,3% en 2002 pour se redresser à +3,2% en 2003.

Au **Venezuela**, l'économie est entrée dans une crise profonde en 2002. Après la dévaluation de février 2002 et l'annonce d'un plan de réformes, elle souffre de la conjugaison de nombreux maux : de fortes incertitudes politiques, une érosion du revenu des ménages en lien avec la dépréciation continue du bolivar et de la limitation de la production de pétrole en conformité avec les quotas décidés par l'OPEP. La croissance du PIB pâtit de cet environnement défavorable (− 5,5% en 2002 et − 0,3% en 2003).

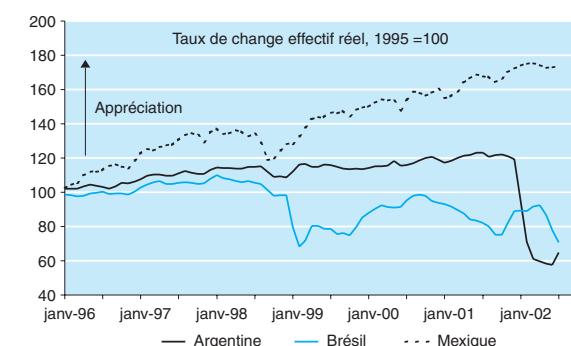
La chute des exportations en Amérique latine a été enrayer au début de 2002.



L'étalonnage du PIB argentin laisse attendre encore un net recul de la croissance au deuxième trimestre (environ −3% en variation trimestrielle).



Au Brésil, le taux de change effectif réel est revenu à un niveau historiquement bas.



Les aléas de la prévision

Le risque du défaut sur la dette publique brésilienne constitue l'aléa principal. Dépassant plus de 60% du PIB, la dette publique interne (émise en real) est complexe à gérer, indexée à la fois sur le taux d'intérêt directeur (le SELIC) et sur le taux de change. Toute appréciation du taux d'intérêt et/ou toute dépréciation du taux de change accroît le service de la dette. En cas de défaut sur tout ou partie de la dette publique, l'accès du Brésil aux marchés de capitaux serait alors fortement compromis.

Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée

La région méditerranéenne reste affectée par une croissance faible en raison du prolongement de fortes tensions régionales au Machrek qui font reculer tourisme et investissements, et des incertitudes politiques en Turquie qui éloignent d'autant les perspectives de stabilisation macro-économique.

Algérie (14% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	1,8	2,8	3,2
Inflation	4,2	5,0	3,5
Importations (volume)	2,9	4,2	4,8
En % du PIB			
Solde courant	12,4	8,9	9,0
Solde budgétaire	6,8	1,7	0,6
Dette extérieure	38	34	33

Maroc (9% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	6,5	4,3	4,0
Inflation	0,6	3,2	2,0
Importations (volume)	3,3	3,4	3,2
En % du PIB			
Solde courant	3,2	1,4	1,8
Solde budgétaire	-2,9	-3,6	-3,4
Dette extérieure	42	42	41

Égypte (20% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	2,0	1,5	2,3
Inflation	2,3	4,5	3,2
Importations (volume)	-2,0	-1,5	0,2
En % du PIB			
Solde courant	-0,6	-0,3	-0,1
Solde budgétaire	-6,4	-6,9	-6,5
Dette extérieure	36	39	40

Tunisie (5% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	5,0	3,0	3,5
Inflation	1,9	3,5	3,0
Importations (volume)	4,8	2,9	3,3
En % du PIB			
Solde courant	-4,2	-4,9	-4,8
Solde budgétaire	-3,0	-3,0	-3,0
Dette extérieure	57	57	56

Israël (10% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	-0,6	-1,0	1,5
Inflation	1,4	5,5	3,0
Importations (volume)	-3,0	-4,0	3,0
En % du PIB			
Solde courant	-1,6	-2,3	-2,4
Solde budgétaire	-4,6	-4,8	-3,3
Dette extérieure	60	66	66

Turquie (42% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	-7,4	2,0	3,5
Inflation	54,4	49,0	25,0
Importations (volume)	-24,8	6,0	7,0
En % du PIB			
Solde courant	2,6	0,4	0,2
Solde budgétaire	-15,7	-11,0	-7,4
Dette extérieure	77	73	74

Ensemble des 6 PSEM (3,0% du PIB mondial*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	-1,7	2,0	3,1
Inflation	24,4	23,4	12,4
Importations (volume)	-9,7	2,1	4,5
En % du PIB			
Solde courant	2,6	1,0	1,0
Solde budgétaire	-7,8	-6,8	-5,1
Dette extérieure	58	56	57

* Les poids des pays sont calculés en PIB PPA 1998 (source : Banque Mondiale).

Turquie

■ La reprise de l'activité économique reste suspendue aux incertitudes politiques.

Après la profonde récession de 2001, l'économie turque a donné des signes de reprise au début de l'année 2002. L'activité s'est redressée, tirée par les exportations et surtout la reconstitution de stocks, dans un climat de relative restauration de la confiance des agents. La demande des ménages a cessé de reculer, et le rythme de la hausse des prix s'est réduit progressivement, en lien avec le mouvement de réappreciation de la Livre au premier trimestre, rendant crédible l'objectif de 35% en glissement annuel à la fin décembre 2002. De même en matière de finances publiques, les objectifs fixés conjointement avec le FMI ont été respectés.

Les turbulences politiques depuis mai ont fragilisé ce processus de reprise. La monnaie turque a de nouveau chuté et les taux d'intérêt sur les émissions du Trésor se sont vivement redressés, de 54% fin avril à près de 80% en juillet. La confiance des agents économiques est désormais liée à la capacité des autorités politiques à offrir des perspectives crédibles à l'issue des élections à venir.

Même dans ce cas, la reprise de l'activité ne pourra être que progressive. La forte hausse du chômage, notamment dans les classes moyennes urbaines (en raison des licenciements massifs dans les banques notamment) exclut une rapide remise en route de l'appareil productif.

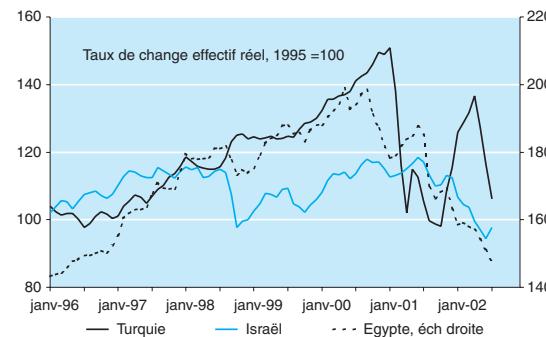
Israël

■ La récession se prolonge.

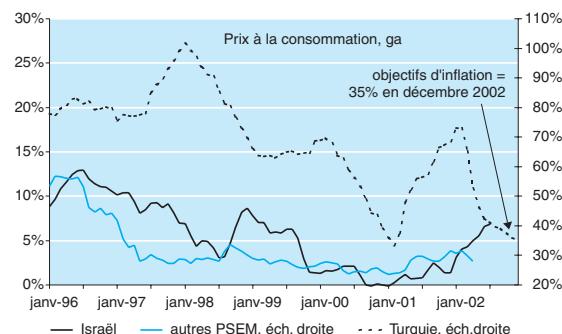
Le ralentissement mondial et surtout les troubles régionaux continuent de peser sur l'activité. La récession, amorcée en 2001, devrait se creuser en 2002 avec le recul de la demande intérieure. L'activité ne devrait se redresser que faiblement en 2003, sans faire diminuer significativement le niveau élevé du chômage.

Les équilibres macro-économiques demeurent fragiles. L'insécurité pèse sur le taux de change (qui a fléchi de 21% par rapport à l'euro depuis le début 2002), ce qui a relancé l'inflation et amené les autorités à resserrer très fortement la politique monétaire, en dépit de la récession. Le solde budgétaire continue de se creuser, et ne devrait se réduire qu'en 2003, sous l'effet notamment des réformes fiscales en cours (hausse d'un point de la TVA et projet de fiscalisation des revenus du capital).

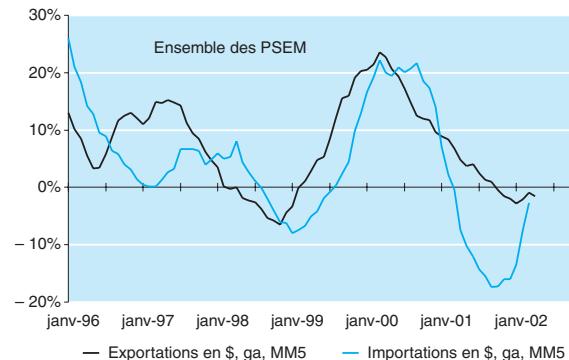
La Livre égyptienne s'ajuste, après la forte appréciation entraînée par huit années d'ancrage rigide au dollar. La devise turque subit les à-coups d'une situation politique fragile.



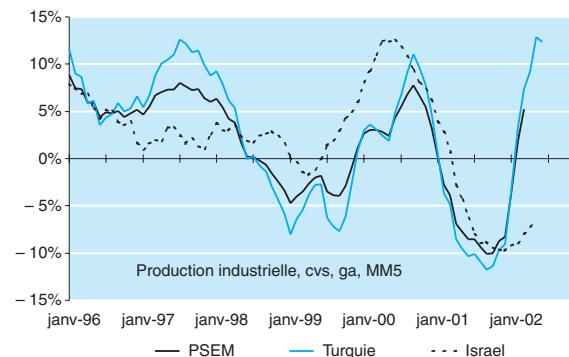
L'inflation se réduit en Turquie mais tend à se redresser en Israël.



Les importations ont amorcé leur redressement.



La production industrielle en Turquie a connu un vif rebond.



Égypte, Algérie, Maroc, Tunisie

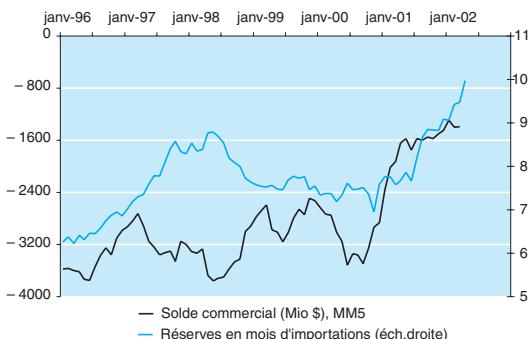
En **Égypte**, le ralentissement s'amplifie. La conjonction de facteurs externes (insécurité régionale) et internes (conduite hésitante de la politique de change, forte dégradation du solde budgétaire et gel des réformes structurelles) a accru l'indécision des agents économiques, entraînant un profond recul de l'investissement. L'activité, dont le ralentissement s'est poursuivi en 2002, devrait se maintenir à un faible rythme en 2003 avec la persistance de ces facteurs défavorables. L'inflation devrait se redresser en raison de la poursuite du glissement de la Livre, après près de huit années d'ancre au dollar.

En **Algérie**, le Plan de relance triennal peine à dynamiser la croissance. Les recettes exceptionnelles tirées depuis deux ans des exportations d'hydrocarbures ont permis tout à la fois de réduire l'endettement extérieur, d'achever le processus d'assainissement des banques publiques et de mettre en œuvre un Plan de relance de 7 milliards de dollars sur 3 ans (près de 4% du PIB annuellement). Mais l'activité du secteur public hors hydrocarbures continue de reculer sans que l'investissement privé ne prenne le relais, en raison d'un environnement institutionnel qui demeure défavorable. Dans ces conditions, la croissance devrait s'établir autour de 3%.

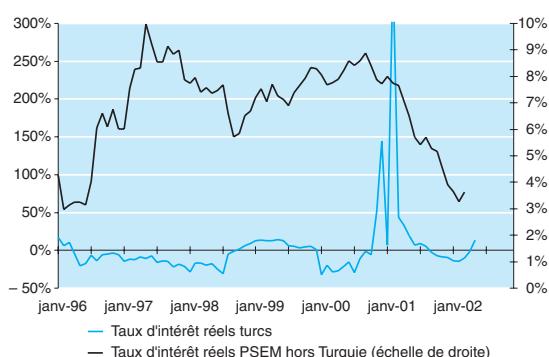
Au **Maroc**, l'activité devrait rester relativement soutenue après le rattrapage de 2001. Malgré un ralentissement dans le secteur touristique, la bonne tenue des composantes internes de la demande soutiendrait l'activité en 2002. Sous l'hypothèse de performances agricoles moyennes, la croissance du PIB devrait se maintenir en 2003.

En **Tunisie**, le ralentissement de l'activité devrait se poursuivre. Le moindre dynamisme de la demande intérieure et extérieure devraient durablement peser sur le rythme de l'activité économique. Les effets de l'insécurité sur le tourisme devraient s'ajouter au creusement du déficit commercial et conduire à une détérioration sensible du solde courant.

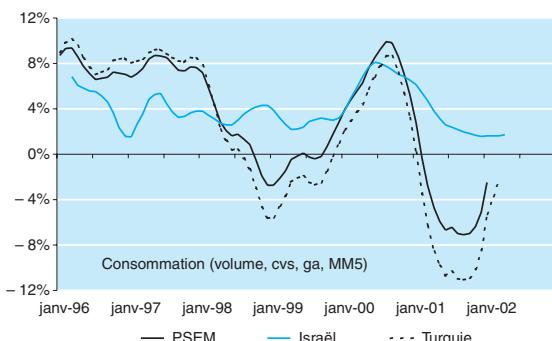
Les réserves en devises poursuivent leur redressement, notamment en Algérie.



Hors Turquie, les taux d'intérêt réels à court terme ont fortement baissé.



La consommation se redresse en Turquie.



Les aléas de la prévision

En Turquie, l'absence de solution politique crédible au sortir des élections maintiendrait la méfiance des acteurs et repousserait encore les perspectives de reprise.

En Israël, le prolongement des tensions régionales pourrait approfondir le recul des investissements locaux et étrangers, freiner la dynamique de modernisation de l'appareil productif, et peser durablement sur le régime de croissance.

Afrique sub-saharienne

Le rythme de l'activité demeurerait stable en Afrique sub-saharienne en 2002, la croissance du PIB s'établissant aux environs de 2,6%. La demande intérieure demeurerait soutenue, alimentée par de fortes dépenses publiques. La vigueur des importations conjuguée à un dynamisme moindre des exportations entraînerait une détérioration du solde de la balance courante de la zone. L'inflation fléchirait légèrement en moyenne.

En 2003, la croissance de la zone devrait s'accélérer du fait de l'amélioration de l'environnement international. Les tensions inflationnistes seraient contenues. L'investissement et la consommation des ménages bénéficieraient de ces perspectives.

- ⇒ En Afrique du Sud, la croissance serait portée en 2002 par une demande intérieure dynamique et par l'accélération de la demande externe. Toutefois, le solde courant se dégraderait, les importations progressant davantage que les exportations. L'économie subirait des pressions inflationnistes. En 2003, l'activité accélérerait.
- ⇒ Le Nigeria connaîtrait une décélération sensible de son activité en 2002, en lien avec la diminution des exportations, notamment de pétrole. L'inflation, bien qu'en ralentissement, demeurerait élevée. Les comptes publics et extérieurs se détérioreraient sensiblement, alors que la gestion de la dette extérieure constitue un enjeu fondamental pour l'économie.
- ⇒ La reprise se consoliderait en zone franc en 2002. Le dynamisme des importations, lié à la vigueur de la demande intérieure, continuerait d'alimenter le déficit des balances courantes. L'inflation diminuerait dans l'ensemble des économies de la zone.

Afrique du Sud (63% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	2,2	2,5	3,4
Inflation	6,0	7,0	6,2
Importations (volume)	0,4	3,7	3,4
En % du PIB			
Solde courant	-0,2	-0,6	0,1
Solde budgétaire	-1,4	-2,0	-2,0
Dette extérieure	28	32	31

Zone franc (16% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	4,4	4,6	4,5
Inflation	4,3	2,9	2,2
Importations (volume)	12,8	9,1	2,3
En % du PIB			
Solde courant	-3,0	-2,6	-2,8
Solde budgétaire	-1,8	-2,7	-3,0
Dette extérieure	89	83	79

Nigeria (20% du PIB de la zone*)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	3,3	0,5	1,0
Inflation	18,9	14,5	11,0
Importations (volume)	7,5	6,0	7,0
En % du PIB			
Solde courant	3,5	-7,0	-5,0
Solde budgétaire	-1,8	-8,0	-8,5
Dette extérieure	90	93	90

Afrique sub-saharienne (1,6% du PIB mondial)

En taux de croissance (%)	2001	2002	2003
PIB	2,8	2,6	3,2
Inflation	7,8	7,4	6,2
Importations (volume)	4,9	5,5	3,8
En % du PIB			
Solde courant	-0,2	-2,1	-1,3
Solde budgétaire	-1,5	-3,1	-3,3
Dette extérieure	50	52	50

* Les poids des pays sont calculés en PIB PPA 1998 (source : Banque Mondiale).

Afrique du Sud

■ Le rythme de l'activité demeurerait stable en 2002.

L'activité est restée relativement dynamique au premier semestre 2002, portée par la demande intérieure, notamment la consommation privée et l'investissement. Après avoir fortement diminué en 2001, les exportations se redressent depuis le début de l'année 2002, en lien avec la dépréciation passée du rand en termes effectifs réels. De fait, après s'être fortement déprécié au cours de l'année 2001, le rand se stabilise depuis le mois de janvier 2002, soutenu par des hausses successives de taux d'intérêt décidées par la Banque centrale depuis le début de l'année.

Au second semestre la croissance serait soutenue par une demande interne relativement vigoureuse et par l'accélération de la demande externe. Au total, le solde courant se dégraderait en 2002, les importations progressant davantage que les exportations.

L'inflation est en hausse depuis la fin de l'année 2001. Les pressions inflationnistes sont dues aux effets conjugués de la dépréciation passée du rand, de la hausse des prix des produits alimentaires, ainsi qu'à l'augmentation des cours du pétrole depuis le début de l'année 2002.

■ Les pressions inflationnistes et la détérioration du déficit budgétaire pourraient requérir la poursuite d'une politique monétaire restrictive.

Le déficit de l'État augmenterait légèrement en pourcentage du PIB en 2002, en raison d'une hausse des dépenses publiques consacrées à l'amélioration des infrastructures et de l'efficacité du système pénal, et à l'aide aux malades du VIH/sida. Les recettes de l'État seraient également en diminution, une baisse des impôts sur le revenu des personnes ayant été programmée.

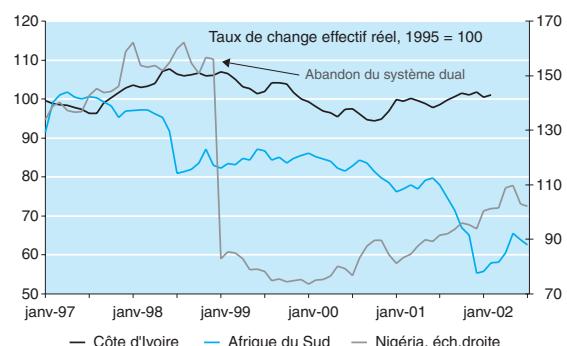
Un maintien des pressions inflationnistes pourrait conduire la Banque centrale à augmenter de nouveau les taux d'intérêt, dans la perspective d'atteindre les cibles d'inflation fixées pour 2002 et 2003.

■ L'activité connaîtrait un rebond à l'horizon 2003.

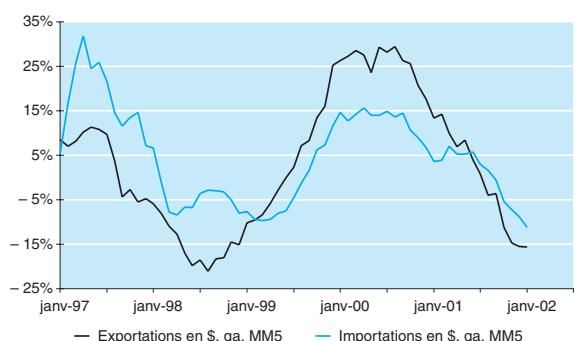
En 2003, la croissance reposera sur la demande intérieure et sur l'accélération de la demande externe. Le dynamisme de la consommation privée serait porté par les réductions d'impôts, entraînant dans son sillage l'investissement des entreprises.

A moyen terme, l'emploi demeure un enjeu crucial pour l'économie, confrontée notamment à une insuffisance de main d'œuvre qualifiée.

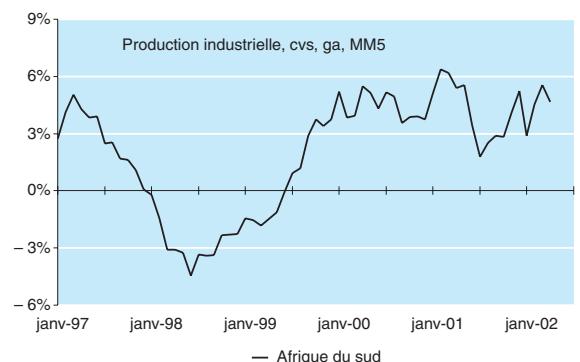
Après s'être fortement déprécié, le rand se stabilise depuis le début de l'année 2002.



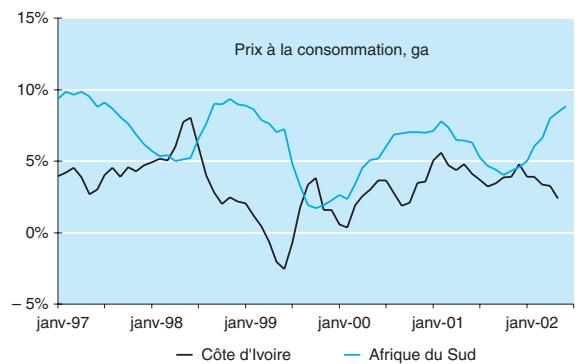
L'affaiblissement de la demande mondiale a pesé sur les exportations de l'Afrique sub-saharienne.



L'activité industrielle reste soutenue en Afrique du Sud.



L'inflation est en hausse en Afrique du Sud.



Nigeria

■ La croissance ralentirait en 2002.

L'économie nigériane connaîtrait une détérioration de son activité en 2002. Les exportations de pétrole ont fortement diminué suite à la baisse des quotas de production OPEP. D'autre part, l'appréciation du taux de change réel peserait sur les exportations dans les secteurs non-pétroliers. Il s'en suivrait une forte détérioration du solde de la balance courante.

L'activité serait également déséquilibrée par la distorsion sur le marché des changes entre le taux officiel et celui du marché parallèle, la faiblesse du système bancaire, et la poursuite des incertitudes quant au climat politique et social.

La solvabilité de la dette extérieure constitue un enjeu fondamental pour la stabilité macro-économique du pays. Le Nigéria a annoncé à la fin du mois d'août 2002 un report dans le remboursement de sa dette extérieure.

■ Les comptes de l'État enregistreraient une détérioration supplémentaire.

La politique budgétaire largement expansionniste depuis 2000 accentuerait le déséquilibre des comptes publics. Cette hausse du déficit conjuguée à une politique d'expansion monétaire, contribuerait à maintenir l'inflation à un niveau élevé.

■ En 2003 la croissance demeurerait fragile.

En 2003, l'activité bénéficierait de l'amélioration de l'environnement international. Toutefois, une appréciation supplémentaire du taux de change effectif réel risque de retarder la reprise des exportations.

La zone franc

■ L'activité demeurerait soutenue en 2002.

Bien qu'en léger ralentissement, la croissance resterait vigoureuse en zone franc centrale en 2002, sous l'effet de la hausse de l'extraction pétrolière. Parallèlement, en zone franc ouest-africaine, l'activité accélérerait grâce à la reprise économique en Côte d'Ivoire.

La vigueur des importations, liée au dynamisme des investissements et à l'accélération de la demande intérieure en zone franc ouest, continuerait d'alimenter le déficit des balances courantes de la zone. Par ailleurs, l'inflation diminuerait en 2002 notamment en raison de bonnes campagnes agricoles.

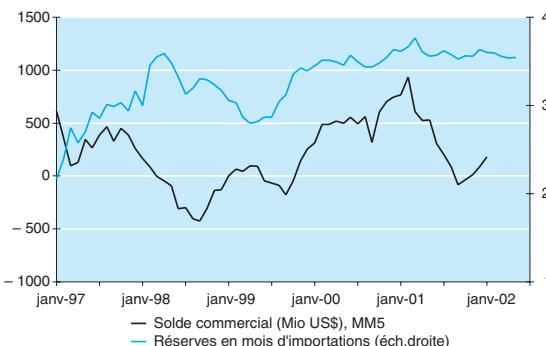
■ La croissance se stabilisera en 2003.

L'activité accélérerait en zone franc ouest en 2003, notamment en raison de la consolidation de la croissance en Côte d'Ivoire.

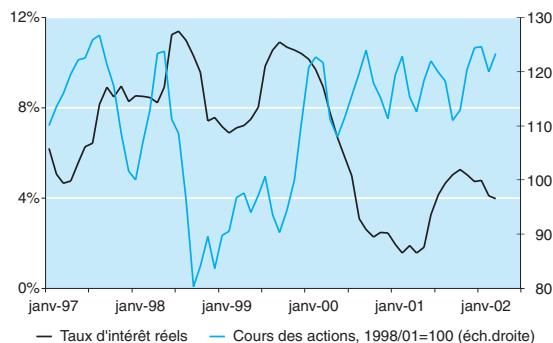
En zone franc centrale, la croissance ralentirait sous l'effet de la dissipation des facteurs qui avaient porté l'activité en 2001 et 2002 (accélération de la production de pétrole et de la production vivrière).

Au total, la croissance de la zone franc serait stable à 4,5% en 2003.

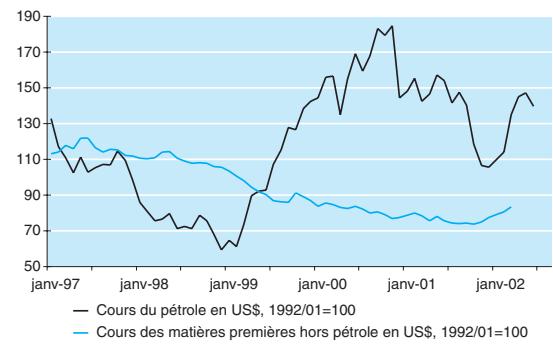
Le solde commercial en Afrique sub-saharienne se stabilise après une forte détérioration en 2001.



Les taux d'intérêt réels diminuent en Afrique sub-saharienne depuis la fin de l'année 2001.



Après avoir fortement diminué, les cours des matières premières agricoles s'améliorent légèrement.



Les aléas de la prévision

En Afrique du Sud, la maîtrise de l'inflation demeure un enjeu important pour l'économie, dans un contexte de détérioration du solde budgétaire.

Au Nigeria, la gestion de la dette extérieure et la rigueur budgétaire constituent une priorité pour l'équilibre économique du pays.

En zone franc, la poursuite de la croissance à l'horizon de la prévision reste conditionnée par les cours des matières premières agricoles.

Glossaire

Les informations présentées dans les tableaux et graphiques de ce document sont, dans la mesure du possible, harmonisées. Ce glossaire vise à expliquer schématiquement les concepts retenus¹.

Définitions

Acquis de croissance : croissance en moyenne annuelle (resp. trimestrielle) d'un agrégat en supposant celui-ci inchangé au cours des trimestres (resp. mois) pour lesquels il n'est pas encore connu.

Conditions monétaires et financières : situation combinée des taux d'intérêt réels, du taux de change effectif réel et des marchés boursiers. L'indice des conditions monétaires et financières est souvent construit comme un indice synthétique dont la variation est égale à la somme pondérée des évolutions des taux réels à court et long termes et du taux de change effectif réel. Il est représenté en écart à une moyenne "historique". Cet indice vise à apprécier l'impact des conditions monétaires et financières actuelles sur l'évolution future de l'activité.

Contribution à la croissance du PIB : impact de la variation d'un poste de l'équilibre emplois-ressources des biens et services sur la croissance de l'activité. La somme des contributions de toutes les composantes de la demande est, par construction, égale à la croissance du PIB.

Demande intérieure finale : demande hors contribution des variations de stocks.

Etalonnage : technique statistique permettant de relier (par le biais de régressions économétriques) l'information qualitative contenue dans les enquêtes de conjoncture à l'évolution de grandeurs quantitatives. Par exemple, un étalonnage de l'indice de la production industrielle construit à partir des enquêtes de conjoncture dans l'industrie permet de prévoir la croissance de la production pour les trimestres à venir.

Glissement annuel : croissance d'un agrégat entre une période donnée et la période correspondante de l'année précédente.

Inflation sous-jacente : inflation corrigée de ses composantes les plus volatiles (secteurs énergie, alimentaire) et des changements de la fiscalité indirecte.

Investissements directs à l'étranger : engagements de capitaux effectués en vue d'acquérir un intérêt durable, voire une prise de contrôle, dans une entreprise exerçant ses activités à l'étranger.

"*Policy-mix*" : dosage macro-économique des conditions monétaires et financières et de la politique budgétaire.

Règle de Taylor : elle relie les taux d'intérêt à court terme à l'évolution de l'output gap et à celle de l'inflation par rapport à la cible retenue par les autorités (plus ou moins explicite). Elle prend en compte un taux réel neutre, observé sur longue période.

Taux de change effectif réel : moyenne pondérée des taux de change réels bilatéraux vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux.

Termes de l'échange : rapport du prix des exportations au prix des importations.

Volumes : données en valeurs déflatées des variations de prix.

Notations

Cvs : corrigé des variations saisonnières (à la différence des données "brutes").

Cjo : corrigé du nombre de jours ouvrables.

Ga : glissement annuel.

Mm3 : moyenne mobile centrée d'ordre 3.

NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Vm : variation mensuelle.

Vt : variation trimestrielle.

Règles d'agrégation

Les agrégations présentées dans cette note sont le plus souvent effectuées en utilisant les pondérations de PIB fondées sur les parités de pouvoirs d'achats. Les agrégations des flux commerciaux sont fondées sur les poids relatifs dans le total des échanges de chacun des pays considérés.

Tableaux des fiches des pays industrialisés

■ Equilibre emplois-ressources, biens et services

Les informations de l'équilibre emplois-ressources sont corrigées des variations saisonnières pour tous les pays et corrigées des jours ouvrables pour l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique.

Les données trimestrielles cvs sont systématiquement présentées en taux de croissance par rapport au trimestre précédent (et non, comme cela est souvent le cas, en glissement annuel). Cette présentation diffère de celle traditionnellement employée aux États-Unis, où les variations d'un trimestre cvs sur l'autre sont exprimées en rythme annualisé.

■ Compte des ménages

RDB réel : revenu disponible brut des ménages (après impôts et y compris revenus de transfert, résultant de la part de la valeur ajoutée distribuée aux salariés, des revenus d'activité non salariée, de la distribution des revenus de la propriété, et des opérations de redistribution publique), déflaté des prix à la consommation. Sa croissance représente le pouvoir d'achat disponible pour la consommation.

Emploi total : emploi privé (y.c. emploi non salarié) et public.

Taux d'épargne : rapport de l'épargne au revenu disponible, exprimé en pourcentage.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active (ensemble des personnes ayant un emploi ou étant au chômage), exprimé en pourcentage.

1) Pour des définitions plus précises on pourra se reporter au lexique de L'Économie française Édition 2000-2001, INSEE-Le Livre de Poche, 2000.

■ Compte prix-coûts

Prix à la consommation : en général, la définition retenue est celle du déflateur de la consommation privée de la comptabilité nationale ; en revanche, l'inflation est souvent mesurée comme le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation.

Rémunération réelle par salarié : rapport de la rémunération totale des salariés (y.c. cotisations sociales employés et employeurs), qui constitue la part salariale du RDB, à l'emploi salarié. Cet agrégat constitue une mesure du coût total du facteur travail dans le processus de production.

Productivité : sauf mention particulière, le concept retenu ici est la productivité du travail, mesurée comme rapport du PIB en volume à l'emploi total (y.c. emploi non salarié et emploi public).

Coûts salariaux unitaires : rapport de la rémunération totale des salariés (y.c. cotisations sociales employés et employeurs) au PIB. Cette grandeur indique l'évolution du coût du travail relativement à celle de la productivité. En ce sens, elle constitue un indicateur des tensions potentielles sur les prix de ventes des entreprises.

Prix des importations : déflateur des importations de la comptabilité nationale.

Prix des exportations : déflateur des exportations de la comptabilité nationale.

"Output gap" ou écart de production : écart du PIB à son niveau potentiel (exprimé en pourcentage). Le PIB potentiel est le niveau de production qui serait atteint si les taux d'utilisation des facteurs de production capital et travail se situaient à leurs niveaux structurels. Il est ici estimé par une fonction de production agrégée prenant en compte les évolutions tendancielles de la population active, du taux de chômage structurel et de la productivité du travail.

■ Compte des administrations publiques

Administrations publiques : État central, collectivités locales et organismes publics de sécurité sociale.

Solde des APU : solde des administrations publiques (besoin ou capacité de financement) selon la comptabilité nationale, exprimé en pourcentage du PIB. Ce solde diffère de celui de la comptabilité budgétaire du fait de l'absence de prise en compte des recettes de privatisation (resp. dépenses de nationalisation) et du traitement des prêts.

Solde structurel : solde des administrations publiques corrigé du cycle économique (c'est-à-dire qui serait observé si l'output gap était nul), exprimé en pourcentage du PIB. Il permet de mesurer l'impact de la politique budgétaire sur l'activité et la véritable situation des finances publiques, en isolant les évolutions des recettes et des dépenses provenant des fluctuations de la conjoncture (effet de «stabilisateur automatique» du budget public).

Solde primaire : solde des administrations publiques sans tenir compte des intérêts de la dette.

Dette des APU : dette brute consolidée des administrations publiques, exprimée en pourcentage du PIB.

■ Compte des entreprises

Taux d'investissement : rapport de l'investissement des entreprises (construction et équipement) au PIB, exprimé en pourcentage. Il s'agit d'une mesure de l'effort d'investissement des entreprises.

Taux de marge : rapport de l'excédent brut des entreprises au PIB, exprimé en pourcentage. Il s'agit de la part dans la valeur ajoutée de la rémunération des facteurs de production autres que le travail.

■ Balance courante

Balance courante : solde des échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants, exprimé en pourcentage du PIB.

Balance commerciale : solde des exportations et des importations, exprimé en pourcentage du PIB.

Demande mondiale : somme des importations des partenaires commerciaux d'un pays donné, pondérée par les poids relatifs de chaque partenaire dans les exportations du pays considéré. Elle permet de mesurer pour un pays l'impact du dynamisme du commerce mondial en tenant compte de la structure géographique de ses exportations.

Compétitivité prix : mesure de l'évolution des prix relatifs des exportations d'un pays et de ses partenaires commerciaux (pondérée par les structures de son commerce extérieur). Cette évolution résulte de celle des taux de change, des coûts de production et des comportements de marge des producteurs (écart entre le prix de vente et le coût de production). Elle traduit l'avantage ou le désavantage dont bénéficie un pays en termes de prix de ses produits par rapport à ceux de ses concurrents.

Tableaux des fiches des pays émergents

PIB : pour les pays émergents, les tableaux présentent les évolutions en variation annuelle du PIB en volume.

Inflation : croissance en moyenne annuelle du déflateur des prix à la consommation.

Importations : croissance en moyenne annuelle des importations en volume. Pour certains pays émergents, pour lesquels cette information n'est pas disponible même sur le passé, les données présentées sont des estimations.

Solde courant : solde des échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants, exprimé en pourcentage du PIB.

Solde des APU : solde des administrations publiques exprimé en pourcentage du PIB.

Dette extérieure : dette brute des agents économiques nationaux envers les créanciers étrangers exprimée en pourcentage du PIB.

Projet de loi de finances pour 2003

Rapport économique, social et financier

Tome III

Annexe statistique

Sommaire

Avertissement	5
I. Production et formation du revenu	7
II. Structure de la demande	17
III. Données conjoncturelles en France et dans la zone Euro	21
IV. Population et Emploi	25
V. Prix et coûts salariaux	41
VI. Marchés financiers	47
VII. Finances publiques	51
VIII. Protection sociale	63
IX. Situation des entreprises	67
X. Situation des ménages	71
XI. Commerce extérieur et balance des paiements	77
XII. Comparaisons internationales	87

Avertissement

Les comptes nationaux français sont désormais établis selon le Système européen de comptabilité (SEC95). Ce nouveau système, progressivement adopté par tous les pays de l'Union européenne, reproduit très largement un système préparé sous l'égide de l'ONU, dont tous les états membres doivent s'inspirer.

Les premiers comptes français selon la nouvelle base, la " base 1995 " ont été publiés par l'INSEE au printemps 1999. Certains chiffres ne sont pas encore disponibles à la date d'élaboration de ce rapport, et les séries n'ont pas encore été reconstituées dans le nouveau système de comptabilité avant 1978. La rétropolation des comptes nationaux ayant été effectuée jusqu'en 1978, la plupart des tableaux qui suivent présentent donc cette année les données disponibles en nouvelle base à compter de 1978. Seuls quelques tableaux concernant une faible partie des finances publiques (tableaux VI.3, VII.4, VII.10) et les actifs financiers des ménages (tableau X.3) sont encore complétés sur le passé par les séries en " ancienne base ", la base 1980, selon le SEC79.

Les chapitres I, II, V et XI comportent des données trimestrielles. Elles ont été établies à partir des comptes trimestriels (Premiers résultats du deuxième trimestre 2002) publiés par l'INSEE le 4 septembre 2002.

Lors de la mise à jour du 26 avril 2002, certaines données relatives aux années 1978 à 1987 ont été révisées. En effet, le partage de la consommation intermédiaire entre entreprises individuelles et sociétés non financières a été revu, laissant inchangé l'ensemble. Il en résulte une modification des comptes (et ratios) du secteur institutionnel des ménages et de celui des sociétés non financières, pour les consommations intermédiaires et l'ensemble des soldes (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, revenu mixte, solde des revenus primaires, revenu disponible brut, épargne, capacité - ou besoin - de financement).

I. Production et formation du revenu

- I.1 Emplois et ressources de biens et services aux prix courants**
- I.2 Emplois et ressources de biens et services aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995**
- I.3 Contributions à la croissance du PIB**
- I.4 Indices de prix des différents postes de l'équilibre emplois-ressources**
- I.5 Valeur ajoutée par branche**
- I.6 Part des revenus disponibles bruts dans le PIB**
- I.7 Partage de la valeur ajoutée**
- I.8 Équilibre épargne-investissement**

Définitions

Les données trimestrielles qui apparaissent dans les tableaux sont cvs-cjo.

■ **Cvs** pour Corrigées des Variations Saisonnières.

■ **Cjo** pour Corrigées des Jours Ouvrables.

PIB : Produit Intérieur Brut

IAA : Industries Agricoles et Alimentaires

Tableau I.1

Emplois et ressources de biens et services aux prix courants

Années ou trimestres	Ressources			Emplois						
	PIB	Importations	Total	Dépenses de consommation finale			Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations	Total
				Ménages	Administrations publiques	ISBLSM ⁽¹⁾				
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans le PIB en valeur										
2001	1 463,7 100,0	385,6 26,3	1 849,3 -	796,5 54,4	340,6 23,3	9,3 0,6	295,6 20,2	- 1,3 - 0,1	408,6 27,9	1 849,3 -
Taux de croissance annuels aux prix courants, en %										
1979	13,6	22,3	15,0	14,0	14,5	13,2	14,0	-	16,9	15,0
1980	12,9	25,4	15,1	14,0	16,5	15,1	17,0	-	14,7	15,1
1981	12,4	17,1	13,3	14,8	17,2	13,6	9,0	-	17,6	13,3
1982	14,4	15,5	14,7	14,8	17,9	13,9	11,3	-	11,7	14,7
1983	10,6	5,2	9,6	10,1	11,8	10,0	4,3	-	14,0	9,6
1984	8,8	14,0	9,7	8,4	10,6	6,7	4,6	-	16,8	9,7
1985	7,0	6,6	6,9	7,6	6,9	4,9	6,5	-	6,6	6,9
1986	7,6	- 7,1	4,8	6,3	6,1	4,7	8,1	-	- 4,7	4,8
1987	5,5	6,2	5,6	6,2	4,1	5,4	8,6	-	2,5	5,6
1988	7,8	10,4	8,2	5,6	6,1	7,5	12,8	-	11,2	8,2
1989	7,4	14,6	8,7	6,8	5,4	7,7	10,3	-	14,6	8,7
1990	5,6	3,7	5,2	5,7	5,4	7,7	5,7	-	3,2	5,2
1991	4,0	2,8	3,8	4,2	5,3	5,0	1,2	-	5,2	3,8
1992	3,5	- 1,3	2,7	3,5	6,0	7,9	- 1,3	-	3,6	2,7
1993	1,4	- 6,9	0,0	1,8	7,5	20,0	- 6,1	-	- 2,3	0,0
1994	3,8	8,7	4,6	3,4	2,4	3,8	2,1	-	7,5	4,6
1995	3,4	8,4	4,2	3,2	2,2	5,3	1,8	-	8,3	4,2
1996	2,6	4,0	2,8	3,2	3,9	3,9	0,8	-	5,2	2,8
1997	3,2	8,5	4,1	1,5	3,3	4,4	0,3	-	14,1	4,1
1998	4,4	8,8	5,2	4,1	1,0	4,4	7,1	-	6,9	5,2
1999	3,8	4,7	4,0	3,6	3,2	6,5	8,2	-	3,1	4,0
2000	4,6	20,3	7,6	4,1	4,4	0,6	9,4	-	15,0	7,6
2001	3,3	- 0,1	2,6	4,2	3,4	9,5	3,7	-	1,0	2,6
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en %										
2000.I	1,4	5,9	2,3	1,2	1,2	- 0,9	3,9	-	4,2	2,3
II	0,8	4,4	1,5	0,5	1,1	- 0,1	2,2	-	4,5	1,5
III	0,7	5,1	1,6	0,9	0,7	1,0	1,0	-	2,6	1,6
IV	1,6	4,6	2,2	1,0	1,3	2,2	2,8	-	4,1	2,2
2001.I	0,7	- 3,1	- 0,1	1,2	0,5	3,0	0,8	-	- 0,3	- 0,1
II	0,4	- 1,5	0,0	1,2	0,7	2,9	- 0,4	-	- 2,8	0,0
III	1,0	- 1,7	0,5	1,2	1,2	2,6	0,7	-	0,0	0,5
IV	- 0,3	- 4,1	- 1,1	0,2	0,7	2,4	- 0,4	-	- 3,1	- 1,1
2002.I	1,3	2,3	1,5	1,1	1,3	2,2	0,7	-	1,5	1,5
II	0,9	0,5	0,8	0,7	1,3	2,2	0,7	-	1,6	0,8

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.2

**Emplois et ressources de biens et services
aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995**

Années ou trimestres	Ressources		Emplois					
	PIB	Importations	Dépenses de consommation finale			Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations
			Ménages	Adminis- trations publiques	ISBLSM ⁽¹⁾			
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %								
1979	3,3	10,0	3,1	3,4	3,2	4,0	-	6,7
1980	1,6	4,6	0,8	2,6	1,8	4,2	-	3,2
1981	1,2	- 1,9	1,5	3,4	0,9	- 0,6	-	3,7
1982	2,6	2,0	2,8	4,7	1,6	0,0	-	-0,6
1983	1,5	- 3,4	0,5	2,2	0,9	- 2,2	-	4,4
1984	1,6	3,5	0,5	2,8	- 0,7	- 0,8	-	7,1
1985	1,5	4,2	1,6	2,2	0,2	3,1	-	2,6
1986	2,4	6,5	3,6	2,4	0,8	6,0	-	-0,4
1987	2,5	7,7	2,9	2,2	4,3	6,0	-	3,4
1988	4,6	8,8	2,7	3,2	5,0	9,5	-	8,7
1989	4,2	8,0	3,0	1,6	4,6	7,3	-	10,0
1990	2,6	5,5	2,6	2,5	5,6	3,3	-	4,8
1991	1,0	3,1	0,7	2,7	3,7	- 1,5	-	5,9
1992	1,5	1,8	0,9	3,8	5,4	- 1,6	-	5,4
1993	- 0,9	- 3,7	- 0,6	4,6	17,4	- 6,4	-	0,0
1994	2,1	8,2	1,2	0,7	2,8	1,5	-	7,7
1995	1,7	8,0	1,2	- 0,1	3,0	2,0	-	7,7
1996	1,1	1,6	1,3	2,3	1,9	0,0	-	3,5
1997	1,9	6,9	0,1	2,1	3,2	- 0,1	-	11,8
1998	3,4	11,6	3,4	- 0,1	3,3	7,0	-	8,3
1999	3,2	6,2	3,2	1,5	4,6	8,3	-	4,3
2000	3,8	14,3	2,5	2,7	- 1,2	7,7	-	12,7
2001	1,8	0,1	2,6	2,5	8,4	2,3	-	0,5
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %								
2000.I	1,1	3,8	0,8	0,6	- 1,4	3,0	-	3,5
II	0,8	3,7	0,3	0,9	- 0,5	1,8	-	4,1
III	0,5	4,1	0,4	0,5	0,7	0,7	-	2,6
IV	1,3	3,3	0,6	1,0	1,9	2,1	-	3,4
2001.I	0,3	- 2,0	1,1	0,2	2,8	0,6	-	- 0,3
II	- 0,1	- 1,7	0,4	0,4	2,7	- 0,5	-	- 2,8
III	0,5	- 0,7	0,9	1,0	2,4	0,4	-	- 0,6
IV	- 0,5	- 3,1	0,2	0,4	2,1	- 0,6	-	- 2,2
2002.I	0,5	2,2	0,3	0,8	1,9	0,4	-	1,4
II	0,5	0,6	0,5	0,9	1,9	0,1	-	1,5

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.3

Contributions à la croissance du PIB

(en points de PIB)

Années ou trimestres	Dépenses de consommation finale des ménages	Dépenses de consommation finale des administrations	Formation brute de capital fixe					Variations de stocks et objets de valeur	Commerce extérieur			PIB
			Total	Sociétés non financières et entreprises individuelles	Ménages hors entreprises individuelles	Sociétés financières	Administrations publiques		Total	Exportations	Importations	
Contributions à la croissance du PIB aux prix de l'année précédente												
1979	1,7	0,7	0,9	0,6	0,2	0,1	0,0	0,5	- 0,6	1,3	- 1,9	3,3
1980	0,5	0,5	1,0	1,0	0,0	- 0,1	0,0	- 0,1	- 0,3	0,6	- 0,9	1,6
1981	0,8	0,7	- 0,1	0,1	- 0,3	0,1	0,0	- 1,4	1,2	0,8	0,4	1,2
1982	1,6	1,1	0,0	0,4	- 0,5	0,0	0,1	0,6	- 0,6	- 0,1	- 0,5	2,6
1983	0,3	0,5	- 0,5	- 0,2	- 0,2	0,0	- 0,2	- 0,5	1,7	0,9	0,8	1,5
1984	0,3	0,6	- 0,2	0,0	- 0,3	0,1	0,0	0,1	0,7	1,5	- 0,8	1,6
1985	0,9	0,5	0,6	0,5	- 0,2	0,0	0,2	- 0,2	- 0,4	0,6	- 1,0	1,5
1986	2,0	0,6	1,2	0,9	0,1	0,1	0,1	0,2	- 1,6	- 0,1	- 1,6	2,4
1987	1,6	0,5	1,2	0,9	0,2	0,1	0,1	0,0	- 0,9	0,7	- 1,6	2,5
1988	1,5	0,7	2,0	1,1	0,3	0,1	0,4	0,5	- 0,1	1,7	- 1,8	4,6
1989	1,6	0,4	1,6	1,0	0,4	0,0	0,2	0,2	0,3	2,0	- 1,7	4,2
1990	1,4	0,6	0,8	0,7	- 0,1	0,1	0,1	0,0	- 0,2	1,0	- 1,3	2,6
1991	0,4	0,6	- 0,3	- 0,3	- 0,4	0,1	0,2	- 0,2	0,6	1,3	- 0,7	1,0
1992	0,5	0,9	- 0,3	0,1	- 0,2	- 0,4	0,1	- 0,3	0,8	1,2	- 0,4	1,5
1993	- 0,3	1,1	- 1,3	- 0,9	- 0,3	0,0	- 0,1	- 1,2	0,8	0,0	0,8	- 0,9
1994	0,6	0,2	0,3	0,2	0,2	- 0,1	0,0	0,9	0,0	1,6	- 1,6	2,1
1995	0,7	0,0	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,6	0,0	1,6	- 1,6	1,7
1996	0,7	0,5	0,0	- 0,1	0,0	0,1	0,0	- 0,6	0,4	0,8	- 0,3	1,1
1997	0,1	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	- 0,2	0,1	1,3	2,7	- 1,5	1,9
1998	1,9	0,0	1,3	0,9	0,2	0,1	0,1	0,8	- 0,5	2,1	- 2,6	3,4
1999	1,7	0,4	1,5	0,9	0,3	0,1	0,2	- 0,1	- 0,3	1,1	- 1,4	3,2
2000	1,4	0,6	1,5	0,9	0,2	0,1	0,3	0,4	- 0,1	3,3	- 3,4	3,8
2001	1,4	0,6	0,5	0,3	0,0	0,0	0,2	- 0,8	0,1	0,2	0,0	1,8
Contributions à la croissance du PIB aux prix de l'année 1995 (CVS-CJO)												
2000.I	0,4	0,1	0,6	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	1,0	- 1,0	1,1
II	0,2	0,2	0,4	0,2	0,1	0,0	0,1	- 0,1	0,2	1,1	- 1,0	0,8
III	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	- 0,3	0,8	- 1,1	0,5
IV	0,3	0,2	0,4	0,4	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	1,0	- 0,9	1,3
2001.I	0,6	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	- 0,9	0,5	- 0,1	0,6	0,3
II	0,2	0,1	- 0,1	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,1	- 0,4	- 0,8	0,5	- 0,1
III	0,5	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,4	0,0	- 0,2	0,2	0,5
IV	0,1	0,1	- 0,1	- 0,1	0,0	0,0	0,0	- 0,8	0,2	- 0,6	0,8	- 0,5
2002.I	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	- 0,2	0,4	- 0,6	0,5
II	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,3	0,3	0,4	- 0,2	0,5

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Tableau I.4

Indices de prix des différents postes de l'équilibre emplois-ressources

Années ou trimestres	Ressources		Emplois					
	PIB	Importations	Dépenses de consommation finale			Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations
			Ménages	Adminis- trations publiques	ISBLSM ⁽¹⁾			
Taux de croissance annuels, en %								
1979	10,0	11,2	10,5	10,8	9,8	9,6	-	9,6
1980	11,2	19,9	13,0	13,5	13,1	12,3	-	11,1
1981	11,0	19,3	13,1	13,3	12,6	9,6	-	13,3
1982	11,5	13,2	11,6	12,6	12,1	11,3	-	12,4
1983	9,0	8,9	9,6	9,3	9,0	6,7	-	9,3
1984	7,0	10,2	7,8	7,6	7,5	5,4	-	9,0
1985	5,4	2,3	5,9	4,6	4,7	3,3	-	3,9
1986	5,1	- 12,8	2,6	3,6	3,9	2,0	-	- 4,3
1987	2,9	- 1,4	3,2	1,9	1,1	2,4	-	- 0,9
1988	3,0	1,4	2,8	2,7	2,4	3,0	-	2,3
1989	3,1	6,0	3,8	3,7	3,0	2,8	-	4,1
1990	2,9	- 1,8	3,0	2,8	2,0	2,3	-	- 1,5
1991	2,9	- 0,2	3,5	2,5	1,3	2,7	-	- 0,6
1992	2,0	- 3,0	2,5	2,2	2,4	0,3	-	- 1,7
1993	2,3	- 3,3	2,4	2,7	2,2	0,3	-	- 2,3
1994	1,7	0,5	2,2	1,7	0,9	0,6	-	- 0,1
1995	1,7	0,4	2,0	2,4	2,2	-0,2	-	0,6
1996	1,5	2,3	1,9	1,6	1,9	0,9	-	1,7
1997	1,3	1,5	1,4	1,2	1,2	0,3	-	2,0
1998	0,9	- 2,5	0,7	1,2	1,1	0,2	-	- 1,3
1999	0,5	- 1,4	0,4	1,6	1,9	0,0	-	- 1,1
2000	0,7	5,3	1,5	1,6	1,9	1,6	-	2,1
2001	1,4	- 0,2	1,6	0,9	1,0	1,4	-	0,5
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en %								
2000.I	0,3	2,1	0,4	0,6	0,5	0,9	-	0,7
II	0,0	0,7	0,2	0,2	0,4	0,4	-	0,4
III	0,3	1,0	0,4	0,3	0,4	0,2	-	0,0
IV	0,3	1,2	0,4	0,3	0,3	0,7	-	0,7
2001.I	0,4	- 1,0	0,1	0,3	0,2	0,2	-	0,0
II	0,5	0,2	0,8	0,3	0,2	0,1	-	- 0,1
III	0,6	- 1,1	0,3	0,2	0,2	0,2	-	0,6
IV	0,2	- 1,0	0,0	0,3	0,2	0,2	-	- 0,9
2002.I	0,7	0,1	0,8	0,5	0,2	0,4	-	0,1
II	0,4	- 0,1	0,2	0,4	0,3	0,6	-	0,1

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.5

Valeur ajoutée par branche

Années ou trimestres	Valeur Ajoutée Totale (1)	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Energie	Construction	Services principalement marchands	Services administrés
Niveau annuel en milliards d'euros courants								
2001	1 310,5	37,8	34,9	200,9	36,0	63,3	706,3	271,5
Part dans la valeur ajoutée totale, en %								
1980		4,8	3,6	21,3	4,3	6,9	45,7	17,5
1985		4,4	3,1	19,5	4,6	5,6	47,6	19,6
1990		3,8	2,9	17,9	2,9	6,0	51,9	19,2
1995		3,4	2,8	16,1	2,9	5,4	52,0	21,1
2000		2,8	2,5	15,4	2,8	4,7	54,1	20,7
2001		2,9	2,7	15,3	2,7	4,8	53,9	20,7
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %								
1979	3,0	10,0	4,3	1,6	5,1	- 2,1	4,4	2,5
1980	2,4	- 0,9	2,7	2,8	- 1,3	- 0,7	4,7	2,4
1981	1,6	- 0,4	1,7	1,1	- 6,5	- 1,4	3,3	3,4
1982	2,8	12,5	- 11,6	4,2	- 11,0	- 0,9	4,2	4,6
1983	1,6	- 7,3	- 2,2	3,2	- 3,1	- 2,2	2,9	3,0
1984	1,8	5,0	1,7	0,4	- 0,0	- 2,7	2,8	2,4
1985	1,5	3,8	1,5	2,3	- 3,0	- 0,8	1,8	1,9
1986	2,3	- 3,5	1,1	1,8	- 2,9	3,9	4,2	2,4
1987	2,4	4,1	- 1,0	0,3	1,9	2,3	3,7	2,5
1988	4,3	- 1,4	3,9	4,9	1,4	6,1	4,6	3,2
1989	4,3	- 0,3	3,9	5,2	2,8	3,5	5,6	0,9
1990	2,7	4,4	3,2	1,3	4,4	2,4	2,6	2,5
1991	1,1	- 5,1	3,6	0,3	5,0	1,6	0,4	2,5
1992	1,9	10,0	- 4,2	1,0	4,1	2,3	1,0	2,9
1993	- 0,9	- 4,7	3,2	- 5,7	- 1,3	- 10,4	- 0,0	3,2
1994	1,7	1,5	- 1,1	6,0	- 1,7	0,1	1,0	1,7
1995	1,7	3,6	0,3	5,5	7,4	- 0,8	0,1	1,0
1996	1,1	5,1	- 1,7	- 0,1	4,2	- 4,5	1,2	2,0
1997	2,0	1,8	- 1,3	5,9	- 6,8	- 10,4	2,2	1,4
1998	3,5	1,7	2,8	5,1	8,0	- 0,4	3,6	1,3
1999	3,2	3,7	- 3,4	4,2	2,6	2,2	3,8	1,0
2000	3,7	- 0,8	1,4	5,0	- 0,1	6,8	4,3	2,0
2001	1,9	- 0,6	0,0	2,0	2,4	0,7	1,9	2,6
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %								
2000.I	1,1	- 0,1	0,1	1,8	0,3	3,1	1,1	0,4
II	0,9	- 0,9	1,3	1,0	- 1,0	1,9	1,0	0,8
III	0,5	- 0,4	1,2	- 0,1	0,7	0,5	0,7	0,4
IV	1,4	- 0,5	- 0,8	3,1	- 0,9	1,0	1,3	1,0
2001.I	0,3	- 0,2	- 0,7	0,2	2,1	0,5	0,3	0,4
II	- 0,1	- 0,2	0,7	- 0,8	1,2	- 1,4	- 0,0	0,5
III	0,4	0,3	- 0,6	0,7	0,5	- 0,1	0,3	0,8
IV	- 0,6	0,9	0,4	- 2,6	- 0,7	- 0,6	- 0,4	0,5
2002.I	0,5	0,1	0,2	0,8	- 0,9	- 0,5	0,6	0,6
II	0,5	0,4	- 1,7	0,5	1,0	- 0,2	0,5	0,7

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) y compris unité fictive, ce qui explique que la somme des parts des différents secteurs ne donne pas 100%.

Tableau I.6

Part des revenus disponibles bruts dans le PIB

Années	Revenu des ménages	Revenu des sociétés non financières	Revenu des sociétés financières	Revenu des administrations publiques	Revenu des ISBLSM (1)	Solde des revenus et transferts vers le reste du monde (Contrib. à la crois. du PIB)	PIB
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans le PIB, en %							
2001	948,9 64,8	106,7 7,3	16,5 1,1	377,3 25,8	9,7 0,7	4,7 0,3	1 463,7 100,0
Taux de croissance annuels aux prix courants, en %							
1979	11,3	9,0	20,3	21,9	12,7	0,0	13,6
1980	13,8	- 0,3	3,0	16,2	15,7	- 0,3	12,9
1981	15,6	- 4,2	- 42,0	6,9	17,4	0,8	12,4
1982	13,8	16,6	127,7	16,3	14,2	- 0,6	14,4
1983	9,2	18,4	32,5	9,7	10,5	0,6	10,6
1984	6,5	23,3	27,7	10,6	6,7	0,1	8,8
1985	6,5	13,6	20,4	5,8	7,3	0,0	7,0
1986	5,4	40,6	- 2,0	5,0	5,4	0,2	7,6
1987	4,2	10,6	14,1	8,7	1,7	- 0,5	5,5
1988	6,0	21,6	17,3	5,9	3,5	0,3	7,8
1989	7,4	3,3	- 7,5	8,5	11,1	0,5	7,4
1990	6,4	1,4	- 30,5	5,9	11,6	0,4	5,6
1991	5,3	4,4	6,3	1,8	7,0	- 0,3	4,0
1992	4,3	8,9	0,0	- 0,3	6,8	0,0	3,5
1993	2,9	- 3,6	32,5	- 1,6	21,1	- 0,2	1,4
1994	2,4	3,4	16,5	5,5	3,9	0,4	3,8
1995	4,7	- 2,8	- 2,6	2,3	5,4	0,1	3,4
1996	1,9	1,5	- 17,8	7,8	3,9	- 0,3	2,6
1997	3,0	3,9	14,1	4,3	7,7	- 0,3	3,2
1998	3,5	13,1	- 23,0	5,8	4,4	- 0,2	4,4
1999	3,3	2,0	19,4	7,7	6,6	- 0,6	3,8
2000	4,3	- 3,0	15,0	5,7	0,6	0,5	4,6
2001	4,9	- 11,8	- 6,0	3,6	9,6	0,2	3,3

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.7

Partage de la valeur ajoutée

(en part de la valeur ajoutée des sociétés non financières
et des entreprises individuelles, en %)

Années	Champ : Sociétés non financières (SNF) et Entreprises individuelles (EI)			
	Rémunérations des salariés	Excédent brut d'exploitation des sociétés non financières	Revenu mixte des entreprises individuelles	Impôts nets de subventions
1978	58,8	20,0	19,1	2,1
1979	59,3	20,1	18,5	2,1
1980	60,2	19,4	18,4	2,0
1981	61,0	19,3	17,5	2,1
1982	60,9	19,1	17,8	2,2
1983	60,7	19,9	17,4	2,0
1984	60,1	21,2	16,7	2,1
1985	59,4	22,2	16,3	2,1
1986	57,4	24,5	16,0	2,1
1987	57,2	25,3	15,3	2,2
1988	56,3	26,7	14,7	2,3
1989	55,8	26,7	15,2	2,3
1990	56,4	26,2	14,8	2,6
1991	56,8	26,3	14,3	2,6
1992	56,9	26,5	13,8	2,8
1993	57,0	26,6	13,4	2,9
1994	56,6	26,9	13,5	3,1
1995	56,2	27,1	13,3	3,3
1996	56,8	26,5	13,5	3,3
1997	56,5	27,0	12,9	3,6
1998	55,7	28,2	12,5	3,6
1999	56,4	27,8	12,1	3,6
2000	56,7	27,6	12,2	3,5
2001	57,6	26,7	12,2	3,4

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Tableau I.8

Équilibre épargne-investissement

(en points de PIB)

Années	Épargne privée (1)			– Investissement privé (2) dont :					+	= Capacité de financement privée (4)			+	=		
	Totale	dont :		Total	FBCF dont :			<i>Variations de stocks et objets de valeur</i>	Autres opérations en capital (3)	Totale	dont :					
		Ménages	Sociétés non financières		Ménages hors entreprises individuelles	Entreprises individuelles	Sociétés non financières				Ménages	Sociétés non financières				
1978	20,8	13,0	6,8	20,7	7,4	1,6	10,1	0,9	0,7	0,8	3,8	- 3,4	- 1,3	- 0,5		
1979	19,0	11,5	6,5	21,1	7,5	1,6	10,0	1,2	0,9	- 1,3	2,3	- 3,9	- 0,1	- 1,4		
1980	18,3	11,5	5,8	21,8	7,6	1,7	10,7	1,2	0,8	- 2,7	2,1	- 5,4	0,0	- 2,8		
1981	18,1	12,2	4,9	19,7	7,2	1,6	10,4	- 0,2	0,8	- 0,8	3,6	- 4,9	- 2,2	- 3,1		
1982	17,2	11,7	5,0	19,4	6,6	1,5	10,3	0,3	1,0	- 1,2	3,8	- 5,0	- 2,9	- 4,2		
1983	17,4	11,0	5,4	17,9	6,2	1,4	9,7	- 0,2	0,7	0,2	3,5	- 3,7	- 2,8	- 2,6		
1984	17,1	9,8	6,1	17,3	5,8	1,4	9,2	0,0	0,9	0,7	2,7	- 2,6	- 2,8	- 2,1		
1985	17,2	9,3	6,5	16,8	5,5	1,4	9,3	- 0,3	0,6	1,0	2,6	- 2,4	- 3,0	- 2,0		
1986	18,7	8,6	8,4	17,3	5,4	1,4	9,5	0,0	0,5	2,0	1,9	- 0,7	- 3,2	- 1,2		
1987	17,8	7,5	8,8	18,0	5,5	1,4	9,9	0,2	0,3	0,2	0,4	- 0,9	- 2,0	- 1,8		
1988	19,1	7,5	10,0	19,0	5,6	1,5	10,4	0,6	0,7	0,8	0,7	- 0,6	- 2,5	- 1,7		
1989	19,2	7,8	9,6	19,7	5,7	1,5	10,8	0,7	0,5	0,0	0,7	- 1,6	- 1,8	- 1,8		
1990	19,1	8,3	9,2	19,8	5,5	1,4	11,2	0,7	0,7	0,0	1,5	- 2,2	- 2,1	- 2,1		
1991	19,3	9,0	9,3	18,7	5,2	1,2	10,9	0,4	0,4	1,0	2,7	- 1,7	- 2,4	- 1,5		
1992	20,3	9,5	9,7	17,2	4,9	1,1	10,7	- 0,1	0,8	3,9	3,6	- 0,2	- 4,2	- 0,3		
1993	20,8	10,2	9,2	14,9	4,6	1,0	9,6	- 1,0	0,8	6,8	4,6	1,3	- 6,0	0,8		
1994	20,4	9,6	9,2	15,5	4,7	1,1	9,4	- 0,1	0,6	5,5	3,7	0,5	- 5,5	- 0,1		
1995	20,6	10,5	8,7	15,9	4,6	1,1	9,3	0,3	1,0	5,8	4,8	- 0,5	- 5,5	0,3		
1996	19,5	9,7	8,6	15,0	4,6	0,9	9,2	- 0,2	0,5	5,0	4,0	0,3	- 4,1	0,9		
1997	20,4	10,5	8,6	15,0	4,6	0,9	8,9	0,1	0,2	5,6	5,0	- 0,1	- 3,0	2,5		
1998	20,4	10,0	9,4	16,1	4,6	0,9	9,3	0,5	0,7	5,0	4,4	0,3	- 2,7	2,4		
1999	20,1	9,8	9,2	16,6	4,8	0,9	9,8	0,4	0,5	4,1	4,3	- 0,1	- 1,6	2,5		
2000	19,7	9,9	8,5	17,6	4,7	0,9	10,4	0,7	0,5	2,6	4,4	- 2,0	- 1,3	1,2		
2001	18,8	10,4	7,3	16,7	4,7	0,8	10,5	- 0,2	0,4	2,6	4,6	- 2,4	- 1,4	1,2		

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Epargne privée : Somme de l'épargne des ménages, des sociétés non financières, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

(2) Investissement privé : Somme de la formation brute de capital fixe des ménages, des sociétés non financières, des sociétés financières et des ISBLSM.

(3) Autres opérations en capital : Solde des transferts en capital (D9) et des actifs corporels et incorporels non productifs (NPA).

(4) Capacité de financement privée : Somme de la capacité de financement des ménages, des sociétés non financières, des sociétés financières et des ISBLSM.

II. Structure de la demande intérieure

- II.1 Structure de la dépense de consommation finale des ménages par produit**
- II.2 Structure de la formation brute de capital fixe par agent économique**
- II.3 Structure de la formation brute de capital fixe par produit**

Tableau II.1

Décomposition de la dépense de consommation finale des ménages par produit

Années ou trimestres	Dépense de consommation finale des ménages	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Energie	Construction	Services principalement marchands	Services administrés	Correction territoriale
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans la consommation totale, en %									
2001	796,5 100,0	25,7 3,2	126,9 15,9	198,0 24,9	61,6 7,7	8,7 1,1	353,9 44,4	36,7 4,6	- 15,1 - 1,9
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %									
1979	3,1	1,5	3,5	3,2	1,0	- 3,4	3,5	4,2	- 11,5
1980	0,8	- 0,9	1,9	- 1,3	0,7	4,8	2,5	2,2	25,7
1981	1,5	1,5	0,6	2,0	- 1,8	- 0,8	2,1	3,1	- 21,5
1982	2,8	3,5	1,6	5,8	- 0,2	1,3	2,4	2,3	40,9
1983	0,5	0,5	0,8	- 0,7	2,7	- 1,0	1,6	5,4	73,8
1984	0,5	4,1	1,1	- 2,4	2,8	- 0,5	2,0	3,1	24,0
1985	1,6	- 0,3	1,4	0,4	2,9	0,7	2,1	5,1	1,4
1986	3,6	2,8	1,9	4,9	3,2	1,3	2,3	7,5	- 28,2
1987	2,9	1,5	2,6	4,3	0,6	3,1	2,5	4,0	- 8,7
1988	2,7	3,1	1,9	4,0	- 1,7	0,8	3,1	5,3	19,6
1989	3,0	0,4	2,1	4,4	1,1	1,9	4,0	4,3	63,6
1990	2,6	0,2	1,6	3,1	2,6	2,0	2,9	6,4	10,2
1991	0,7	- 0,8	1,2	- 1,7	5,2	1,5	1,6	2,5	14,4
1992	0,9	0,3	0,1	0,4	1,1	1,0	1,9	3,0	14,2
1993	- 0,6	- 0,3	0,8	- 3,0	0,3	1,7	- 0,0	1,3	- 0,6
1994	1,2	2,7	0,0	2,4	- 2,1	1,0	1,2	1,9	- 2,4
1995	1,2	0,3	1,3	0,4	1,4	1,5	1,2	2,8	- 9,5
1996	1,3	0,0	0,0	1,6	2,7	0,3	1,1	2,7	- 4,7
1997	0,1	0,6	0,2	- 1,0	- 1,8	0,5	1,5	2,0	21,2
1998	3,4	- 0,2	1,6	6,0	3,5	1,0	3,4	0,3	6,6
1999	3,2	2,1	1,5	5,0	1,2	2,0	4,2	1,1	21,3
2000	2,5	0,2	0,4	3,3	- 1,2	6,1	4,1	2,0	14,1
2001	2,6	0,9	1,1	3,1	2,5	0,5	2,5	4,4	- 3,6
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %									
2000.I	0,8	- 0,6	- 0,2	1,7	- 0,7	2,1	1,1	0,2	2,3
II	0,3	0,1	- 0,1	0,1	- 2,1	1,6	1,2	1,1	5,3
III	0,4	0,1	0,6	0,5	- 0,9	0,9	0,8	- 0,2	4,3
IV	0,6	0,2	- 0,9	0,8	- 0,1	0,2	1,0	2,2	1,2
2001.I	1,1	0,4	1,1	1,7	2,5	- 0,3	0,6	0,9	- 0,4
II	0,4	- 0,1	- 0,1	- 0,2	1,2	- 0,3	0,6	0,9	- 5,0
III	0,9	0,1	0,4	1,2	1,7	- 0,0	0,7	0,8	- 3,8
IV	0,2	0,1	0,0	0,5	- 1,7	0,1	0,2	1,1	- 1,0
2002.I	0,3	0,2	0,0	0,3	- 1,4	0,2	0,6	0,5	- 1,2
II	0,5	- 0,5	- 0,2	1,0	0,1	0,2	0,6	1,0	0,6

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Tableau II.2

Structure de la formation brute de capital fixe par agent économique

Années ou trimestres	FBCF totale	Ménages hors entreprises individuelles	Sociétés non financières et entreprises individuelles	Sociétés financières	Administrations publiques	ISBLSM (1)
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans la FBCF totale, en %						
2001	295,6 100,0	69,1 23,4	165,5 56,0	11,7 3,9	48,9 16,6	0,4 0,1
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %						
1979	4,0	3,2	5,1	13,1	- 0,1	3,1
1980	4,2	0,1	8,7	- 7,4	- 0,3	2,0
1981	- 0,6	- 3,3	0,5	8,3	0,1	3,9
1982	0,0	- 6,3	3,2	1,7	1,9	0,9
1983	- 2,2	- 3,0	- 1,6	6,0	- 4,7	1,9
1984	- 0,8	- 4,4	- 0,2	19,4	- 0,4	0,9
1985	3,1	- 2,6	4,8	4,6	7,7	0,9
1986	6,0	1,8	8,6	10,3	3,2	3,6
1987	6,0	3,0	8,0	8,2	3,9	2,6
1988	9,5	5,7	9,9	12,6	13,5	4,2
1989	7,3	7,5	8,5	- 1,8	5,7	5,6
1990	3,3	- 1,8	5,5	7,6	2,9	2,3
1991	- 1,5	- 6,9	- 2,3	11,9	6,1	2,2
1992	- 1,6	- 3,7	1,1	- 39,3	4,1	6,6
1993	- 6,4	- 5,2	- 7,9	- 1,5	- 3,7	0,7
1994	1,5	4,4	2,1	- 24,9	0,6	0,7
1995	2,0	2,1	2,0	28,6	- 1,1	2,7
1996	- 0,0	0,4	- 0,8	13,0	- 0,3	- 4,6
1997	- 0,1	0,9	0,4	14,9	- 5,5	19,3
1998	7,0	3,7	9,0	21,3	1,9	49,1
1999	8,3	7,1	8,8	13,3	6,9	30,6
2000	7,7	4,1	8,2	13,6	10,2	3,0
2001	2,3	- 0,8	2,9	- 0,8	5,3	8,9
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %						
2000.I	3,0	2,3	3,0	4,0	3,7	- 1,1
II	1,8	1,2	1,8	2,4	2,8	0,0
III	0,7	- 0,3	1,0	1,3	1,1	1,1
IV	2,1	- 0,5	3,0	1,0	2,7	1,1
2001.I	0,6	0,4	0,3	- 1,5	2,6	3,3
II	- 0,5	- 1,4	- 0,2	- 0,5	- 0,4	3,2
III	0,4	0,2	0,4	- 0,3	1,1	2,1
IV	- 0,6	- 0,1	- 0,9	0,6	- 0,4	3,1
2002.I	0,4	- 0,2	0,5	1,4	0,3	2,0
II	0,1	1,0	- 0,4	0,5	0,6	1,9

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau II.3

Décomposition de la formation brute de capital fixe par produit

Années ou trimestres	FBCF totale	Agriculture	Industrie manufacturière	Construction	Services principalement marchands
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans la FBCF totale, en %					
2001	295,6 100,0	1,3 0,4	110,1 37,2	132,1 44,7	52,1 17,6
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %					
1979	4,0	6,0	6,9	0,9	12,7
1980	4,2	-8,3	11,7	0,3	4,4
1981	-0,6	18,0	2,1	-1,9	-2,3
1982	0,0	0,3	5,3	-2,3	-3,5
1983	-2,2	-3,1	-0,1	-4,3	1,5
1984	-0,8	-33,7	1,9	-2,7	3,0
1985	3,1	16,2	8,7	-1,0	5,6
1986	6,0	-30,0	9,7	3,5	8,0
1987	6,0	-1,2	9,8	2,9	8,7
1988	9,5	21,7	11,3	7,2	13,0
1989	7,3	-7,2	9,1	4,7	12,3
1990	3,3	88,3	5,4	2,1	0,2
1991	-1,5	-21,6	-1,0	-1,3	-2,4
1992	-1,6	-2,5	-4,2	-0,7	1,6
1993	-6,4	-15,9	-5,7	-7,6	-3,8
1994	1,5	8,0	4,8	-0,6	1,3
1995	2,0	9,9	6,0	-0,2	0,4
1996	-0,0	-10,6	2,4	-3,0	4,2
1997	-0,1	-9,7	2,8	-3,4	3,6
1998	7,0	-0,1	12,5	1,9	9,4
1999	8,3	18,8	11,9	6,1	6,1
2000	7,7	7,0	11,5	7,2	1,1
2001	2,3	0,6	3,6	1,8	0,7
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %					
2000.I	3,0	1,3	4,1	3,3	-0,2
II	1,8	0,7	2,7	1,9	-0,4
III	0,7	0,7	1,6	0,3	-0,3
IV	2,1	0,0	3,4	1,1	1,1
2001.I	0,6	0,0	0,2	1,4	-0,3
II	-0,5	0,0	0,1	-1,5	0,4
III	0,4	0,0	0,4	0,7	0,1
IV	-0,6	0,3	-1,1	-0,4	0,5
2002.I	0,4	0,0	0,5	-0,1	1,4
II	0,1	0,3	-0,6	0,7	0,5

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

III. Données conjoncturelles en France et dans la zone Euro

III.1 Indicateurs de demande en France et dans la zone euro

III.2 Indicateurs d'offre en France et dans la zone euro

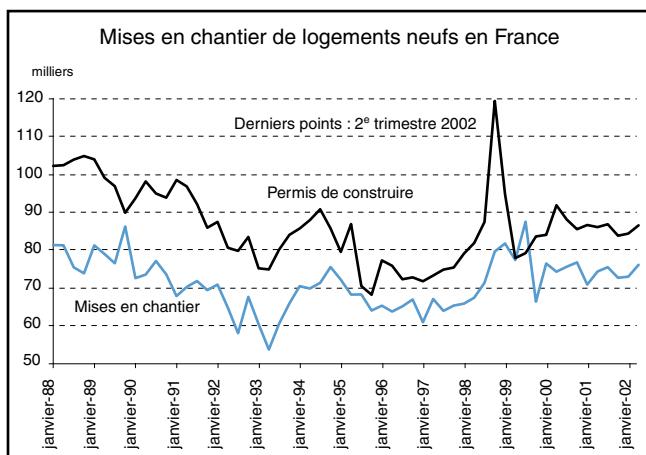
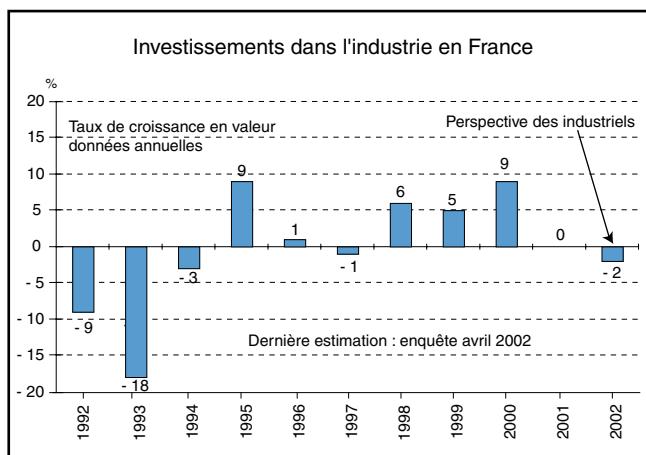
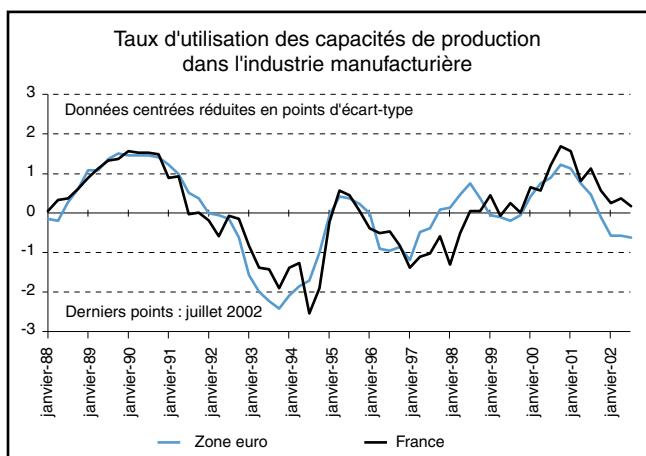
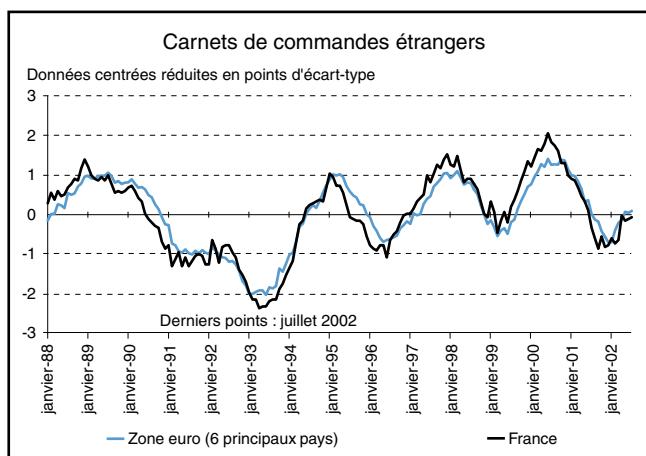
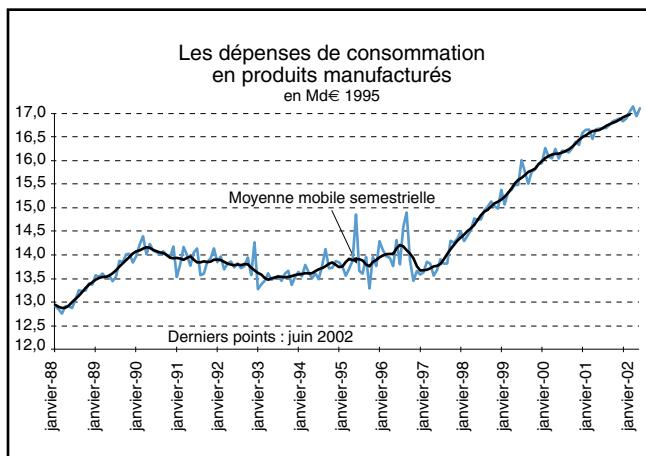
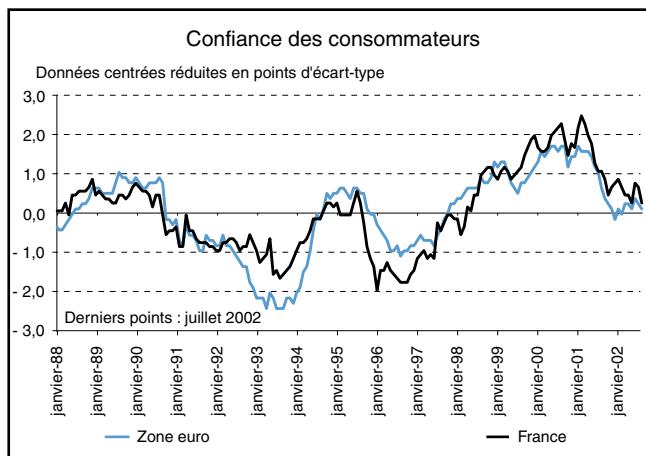
Définitions

Pour rendre comparables les données issues des enquêtes de conjoncture dans les pays de la zone euro, les graphiques présentent les séries en données centrées réduites sur la période 1988-2001 et mesurées en points d'écart-type.

Les données centrées réduites en points d'écart-type sont obtenues en soustrayant aux données de la série initiale la moyenne de la série, et en divisant le résultat par son écart-type.

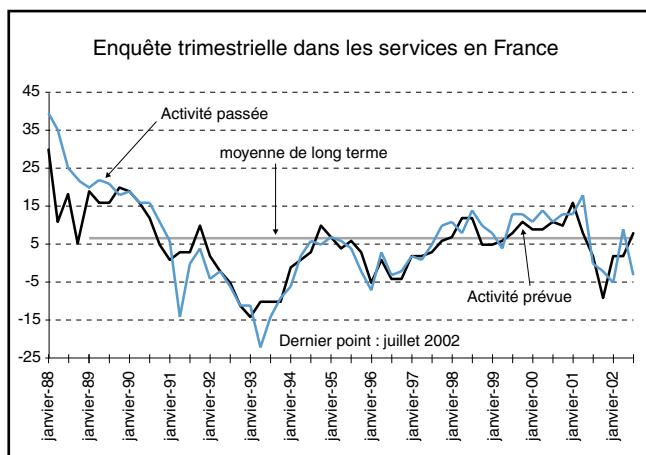
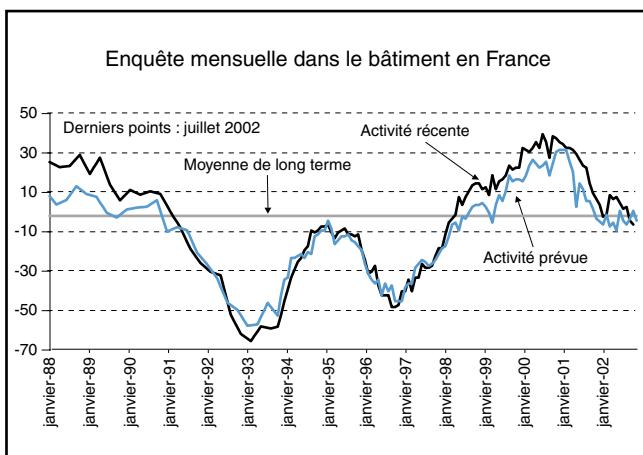
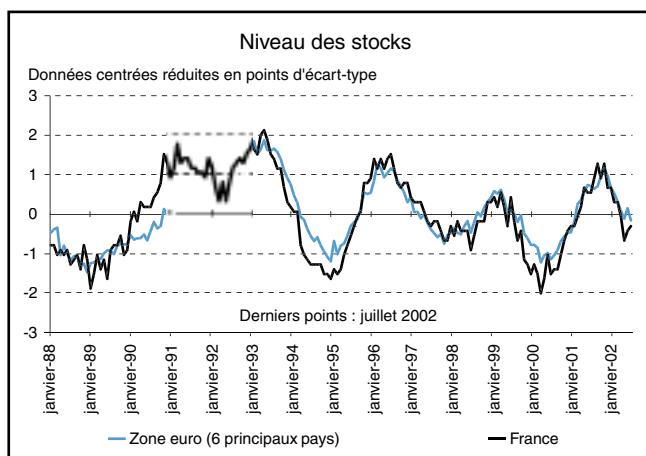
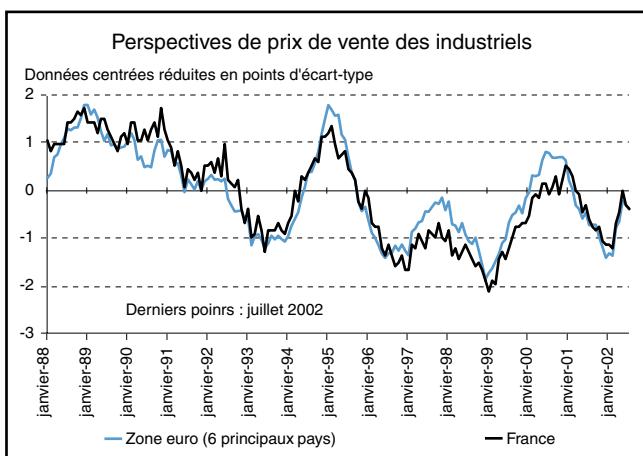
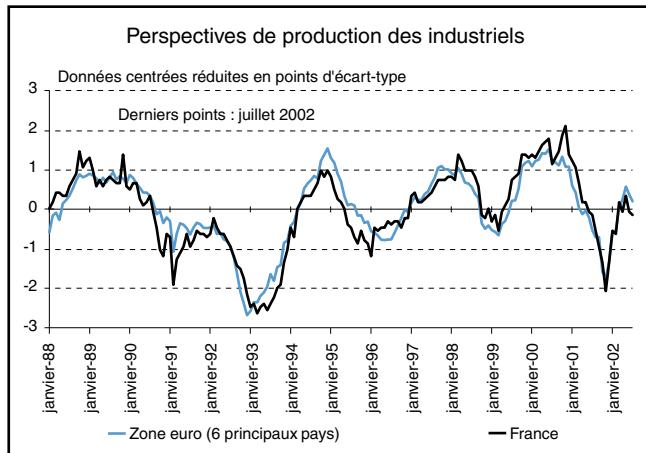
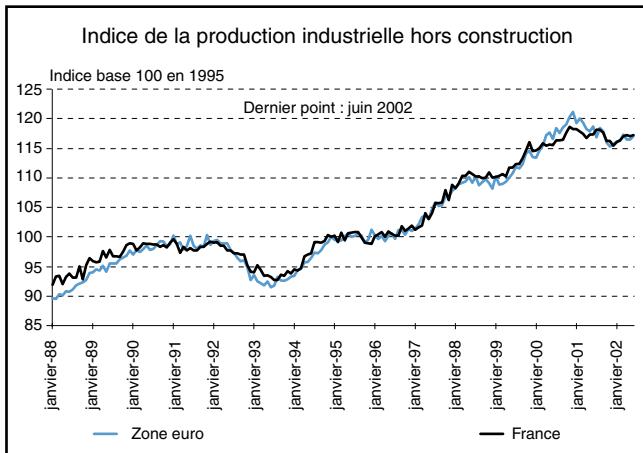
s=(x-m)/g avec **s** : données centrées réduites en points d'écart-type, **x** : série initiale, **m** : moyenne de la série x, **g** : écart-type de la série x.

Indicateurs de demande en France et dans la zone euro



Graphiques III.2

Indicateurs d'offre en France et dans la zone euro



Sources : INSEE, Eurostat (zone euro à 6)

IV. Population et emploi

- IV.1 Population totale par sexe et par tranche d'âge**
- IV.2 Population active par sexe**
- IV.3 Taux d'activité par sexe**
- IV.4 Population active par tranche d'âge**
- IV.5 Taux d'activité par tranche d'âge**
- IV.6 Composition de la population en âge de travailler**
- IV.7 Taux de chômage au sens du BIT par sexe et par tranche d'âge**
- IV.8 Taux de chômage au sens du BIT par niveau de diplôme**
- IV.9 Durée de chômage**
- IV.10 Emploi total par branche**
- IV.11 Emploi salarié par branche**
- IV.12 Emploi salarié par type de contrat**
- IV.13 Temps partiel et durée du travail**

Définitions

La **population active** regroupe les actifs employés et les chômeurs "au sens du BIT". La somme de ces deux populations donne la population active.

Dans la définition actuelle, et donc dans celle retenue ici, le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale âgée de 15 ans et plus.

Sont comptées parmi les **chômeurs au sens du BIT** les personnes sans emploi au moment de l'enquête emploi, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Tableau IV.1

Population totale, à

... par tranche d'âge

(en milliers et en %)

Années	Moins de 15 ans	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus
Niveau en milliers et part dans la population de plus de 15 ans				
2001	10 475 17,7	7 728 13,1	20 965 35,4	20 023 33,8
Taux de croissance (en %)				
1971	0,5	0,4	1,1	1,4
1972	0,3	-0,1	1,4	1,3
1973	0,1	0,0	1,5	1,1
1974	-0,7	0,1	1,2	1,1
1975	-0,7	-0,4	1,0	1,0
1976	-1,0	0,2	1,0	1,1
1977	-0,8	0,0	1,0	1,1
1978	-1,1	0,4	0,9	1,1
1979	-1,0	0,4	1,0	1,1
1980	-0,5	0,3	0,9	1,2
1981	-0,5	0,3	1,0	1,0
1982	-0,2	0,1	1,0	1,0
1983	-0,6	0,1	1,1	0,7
1984	-0,7	0,0	1,1	0,9
1985	-0,7	0,1	1,2	0,6
1986	-0,9	0,3	1,3	0,7
1987	-0,9	0,4	1,3	0,7
1988	-0,7	-0,1	1,4	0,7
1989	-0,2	-0,8	1,5	0,7
1990	0,2	-1,3	1,6	0,4
1991	0,4	-1,8	1,7	0,3
1992	0,0	-1,3	1,3	0,6
1993	-0,5	-1,4	1,1	0,8
1994	-0,5	-1,2	1,0	0,8
1995	-0,8	-0,8	0,9	0,9
1996	-0,8	-1,0	0,1	1,9
1997	-0,6	-1,1	-0,2	2,0
1998	-0,2	-1,4	-0,3	2,0
1999	-0,1	-0,5	-0,5	2,0
2000	0,1	0,3	-0,6	1,9
2001	0,2	0,8	-0,6	1,7

Source : INSEE, Un siècle de démographie française, Annuaire statistique de la France.

Champ : France métropolitaine.

Tableau IV.1

la fin de l'année...

... par sexe

(en milliers et en %)

Années	Hommes	Femmes	Total
Niveau en milliers de personnes et part dans la population totale			
2001	28 631 48,4	30 560 51,6	59 191 100,0
Taux de croissance (en %)			
1971	1,0	0,8	0,9
1972	0,9	0,8	0,8
1973	0,9	0,7	0,8
1974	0,5	0,5	0,5
1975	0,3	0,4	0,4
1976	0,4	0,5	0,4
1977	0,4	0,5	0,5
1978	0,3	0,5	0,4
1979	0,4	0,5	0,5
1980	0,5	0,6	0,6
1981	0,5	0,6	0,6
1982	0,6	0,6	0,6
1983	0,4	0,5	0,4
1984	0,4	0,5	0,5
1985	0,4	0,5	0,5
1986	0,4	0,5	0,5
1987	0,5	0,5	0,5
1988	0,5	0,5	0,5
1989	0,5	0,5	0,5
1990	0,5	0,5	0,5
1991	0,5	0,5	0,5
1992	0,4	0,5	0,5
1993	0,3	0,4	0,4
1994	0,3	0,4	0,3
1995	0,3	0,4	0,3
1996	0,3	0,3	0,3
1997	0,3	0,3	0,3
1998	0,3	0,4	0,3
1999	0,4	0,3	0,4
2000	0,4	0,5	0,5
2001	0,5	0,5	0,5
			Population totale milliers
			51 485
			51 915
			52 319
			52 599
			52 797
			53 018
			53 270
			53 354
			53 604
			53 901
			54 208
			54 523
			54 768
			55 031
			55 284
			55 545
			55 818
			56 110
			56 406
			56 709
			56 979
			57 238
			57 446
			57 646
			57 844
			58 026
			58 208
			58 398
			58 623
			58 893
			59 191

Source : INSEE, Un siècle de démographie française, Annuaire statistique de la France.

Champ : France métropolitaine.

Tableau IV.2

Population active par sexe (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Hommes	Femmes	Total
Niveau en milliers et part dans la population active totale			
2001	14 506 54,4	12 146 45,6	26 653 100,0
Taux de croissance (en %)			
			Niveau en milliers de personnes
1971	0,8	2,8	22 214
1972	0,3	2,2	22 433
1973	0,7	2,3	22 718
1974	0,2	2,9	22 990
1975	0,0	2,4	23 205
1976	0,2	2,8	23 489
1977	-0,1	0,5	23 519
1978	0,7	3,0	23 891
1979	0,7	1,4	24 122
1980	-0,4	1,3	24 196
1981	0,1	1,3	24 339
1982	-0,5	0,8	24 347
1983	-0,5	1,6	24 435
1984	0,3	0,9	24 577
1985	0,0	1,9	24 776
1986	-0,2	0,8	24 826
1987	-0,4	0,4	24 806
1988	0,2	1,3	24 978
1989	-0,5	0,7	24 984
1990	-0,5	0,7	24 994
1991	0,2	1,4	25 175
1992	-0,3	1,6	25 305
1993	-0,1	0,8	25 377
1994	0,0	1,2	25 515
1995	1,0	1,3	25 804
1996	-0,2	-0,2	25 751
1997	0,0	1,4	25 902
1998	0,5	1,1	26 100
1999	0,4	1,0	26 272
2000	0,4	0,8	26 425
2001	0,8	1,0	26 653

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail (approche BIT).

Tableau IV.3

Taux d'activité par sexe (à la fin de l'année)

Années	Hommes	Femmes	Total
Part des actifs dans la population de 15 ans et plus (en %)			
1971	73,7	39,6	56,0
1972	73,1	40,1	56,0
1973	72,7	40,7	56,2
1974	72,2	41,5	56,4
1975	71,8	42,2	56,5
1976	71,4	43,0	56,7
1977	70,8	42,7	56,3
1978	70,7	43,6	56,7
1979	70,6	43,9	56,7
1980	69,7	44,1	56,4
1981	69,3	44,3	56,3
1982	68,4	44,3	55,9
1983	67,5	44,7	55,7
1984	67,2	44,7	55,6
1985	66,7	45,2	55,6
1986	66,0	45,2	55,2
1987	65,2	45,0	54,7
1988	64,9	45,2	54,7
1989	64,2	45,3	54,4
1990	63,6	45,4	54,1
1991	63,4	45,7	54,2
1992	62,8	46,2	54,2
1993	62,5	46,3	54,1
1994	62,1	46,5	54,0
1995	62,4	46,8	54,3
1996	62,0	46,5	53,9
1997	61,7	46,9	54,0
1998	61,7	47,2	54,2
1999	61,6	47,4	54,2
2000	61,5	47,5	54,2
2001	61,6	47,7	54,4

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail (approche BIT).

Tableau IV.4

Population active par tranche d'âge (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus
Niveau en milliers et part dans la population active totale			
2001	2 351 8,8	18 199 68,3	6 103 22,9
Taux de croissance (en %)			
1971	-1,1	2,8	0,7
1972	-1,6	2,6	-0,6
1973	-0,6	2,7	-0,5
1974	0,6	2,1	-0,5
1975	-0,5	1,9	-0,2
1976	-1,3	2,1	1,1
1977	-2,6	1,3	-0,9
1978	1,0	2,0	0,9
1979	-1,4	1,4	1,7
1980	-2,3	1,3	-0,3
1981	0,5	1,8	-2,6
1982	-1,5	1,8	-3,9
1983	-2,7	1,6	-0,9
1984	-1,2	1,7	-1,5
1985	-2,0	2,1	-1,2
1986	-2,2	1,3	-1,5
1987	-6,8	1,6	-0,6
1988	-3,0	1,8	-0,6
1989	-5,7	1,9	-2,5
1990	-7,4	2,1	-2,6
1991	-2,6	1,7	-0,9
1992	-6,4	1,7	0,1
1993	-6,2	1,3	-0,1
1994	-3,7	1,1	0,8
1995	-2,7	0,4	6,2
1996	-5,2	-0,7	4,0
1997	-1,0	-0,1	3,8
1998	0,8	-0,5	5,2
1999	4,2	-0,5	3,1
2000	2,2	-0,4	3,1
2001	1,2	-0,4	4,7

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail (approche BIT).

Tableau IV.5

Taux d'activité par tranche d'âge (à la fin de l'année)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus
1971	51,7	75,7	36,7
1972	51,0	76,6	36,0
1973	50,6	77,5	35,5
1974	50,9	78,3	34,9
1975	50,5	79,1	34,5
1976	49,8	79,9	34,5
1977	48,3	80,2	33,8
1978	48,6	81,1	33,8
1979	47,7	81,5	34,0
1980	46,5	81,8	33,5
1981	46,7	82,4	32,4
1982	46,0	83,0	30,8
1983	44,7	83,4	30,3
1984	44,1	83,8	29,7
1985	43,1	84,5	29,2
1986	42,0	84,6	28,6
1987	39,2	84,7	28,2
1988	38,3	85,1	27,8
1989	36,6	85,3	27,0
1990	34,5	85,6	26,3
1991	34,1	86,0	25,9
1992	32,3	86,5	25,7
1993	30,7	86,7	25,5
1994	29,8	86,9	25,4
1995	29,3	87,1	26,5
1996	28,1	86,7	27,0
1997	28,2	86,9	27,5
1998	28,5	86,9	28,4
1999	29,7	87,0	28,7
2000	30,1	87,2	29,1
2001	30,3	87,2	29,9

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail (approche BIT).

Tableau IV.6

Composition de la population en âge de travailler (population totale de 15 ans et plus)

(en milliers et en %)

Années	Actifs employés	Chômeurs	Inactifs	Population en âge de travailler	
				Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en %)
Niveaux en milliers					
2001	24 358	2 338	22 068	48 716	
Part dans la population en âge de travailler (en %)					
1971	54,4	1,5	44,1	38 795	
1972	54,4	1,6	44,0	39 186	1,0
1973	54,7	1,5	43,8	39 581	1,0
1974	54,4	1,6	44,0	39 945	0,9
1975	53,8	2,3	43,9	40 231	0,7
1976	53,8	2,5	43,7	40 579	0,9
1977	53,6	2,9	43,5	40 925	0,9
1978	53,4	3,0	43,6	41 802	0,9
1979	53,1	3,3	43,6	42 157	0,8
1980	52,6	3,4	44,0	42 514	0,8
1981	52,1	4,2	43,7	42 871	0,8
1982	51,7	4,6	43,7	43 214	0,8
1983	51,3	4,7	44,0	43 554	0,8
1984	50,3	5,5	44,2	43 882	0,8
1985	49,9	5,7	44,4	44 234	0,8
1986	49,6	5,8	44,6	44 598	0,8
1987	49,3	5,8	44,9	44 967	0,8
1988	49,5	5,5	45,0	45 335	0,8
1989	49,7	5,2	45,1	45 661	0,7
1990	49,9	4,9	45,2	45 942	0,6
1991	49,7	5,2	45,1	46 170	0,5
1992	48,9	5,6	45,5	46 428	0,6
1993	48,1	6,3	45,6	46 690	0,6
1994	47,5	6,7	45,8	46 942	0,5
1995	47,8	6,3	45,9	47 230	0,6
1996	47,5	6,7	45,8	47 494	0,6
1997	47,4	6,8	45,8	47 742	0,5
1998	47,8	6,5	45,7	47 950	0,4
1999	48,2	6,4	45,4	48 181	0,5
2000	49,3	5,5	45,2	48 440	0,5
2001	50,0	4,8	45,3	48 716	0,6

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail, Enquêtes emploi

Tableau IV.7

**Taux de chômage au sens du BIT...
... par sexe**

(en moyenne annuelle, en %)

Années	Hommes	Femmes	Total
1971	1,6	4,6	5,2
1972	1,7	4,7	2,8
1973	1,6	4,5	2,7
1974	1,8	4,8	2,9
1975	2,8	6,0	4,0
1976	3,0	6,9	4,5
1977	3,4	7,6	5,0
1978	3,8	7,7	5,3
1979	4,2	8,6	6,0
1980	4,3	9,5	6,4
1981	5,3	10,5	7,4
1982	6,1	11,0	8,1
1983	6,5	11,2	8,5
1984	7,8	12,4	9,7
1985	8,4	12,7	10,2
1986	8,6	12,6	10,3
1987	8,5	13,6	10,7
1988	8,0	12,8	10,1
1989	7,2	12,6	9,6
1990	6,8	11,8	9,0
1991	7,1	11,6	9,0
1992	7,9	12,6	10,0
1993	9,5	13,3	11,2
1994	10,7	14,2	12,3
1995	9,8	13,8	11,6
1996	10,4	14,2	12,1
1997	10,7	14,0	12,2
1998	10,1	13,7	11,7
1999	9,7	13,1	11,2
2000	8,3	11,7	9,8
2001	7,1	10,5	8,7

... par tranche d'âge

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus
1971	5,2	1,8	2,6
1972	5,5	1,9	2,6
1973	5,8	1,7	2,2
1974	6,5	1,9	2,2
1975	9,0	2,9	2,7
1976	9,9	3,2	3,1
1977	11,3	3,5	3,5
1978	11,7	3,8	3,7
1979	13,4	4,1	4,3
1980	14,6	4,4	4,7
1981	17,1	5,3	5,2
1982	18,7	5,8	5,5
1983	19,6	6,1	5,8
1984	23,0	7,0	6,4
1985	23,7	7,6	6,8
1986	22,4	8,0	7,2
1987	21,7	8,8	7,7
1988	19,7	8,4	7,7
1989	17,9	8,3	7,3
1990	16,8	7,9	6,7
1991	18,3	8,0	6,5
1992	21,3	8,8	7,4
1993	26,4	10,0	7,2
1994	28,9	11,3	7,6
1995	27,4	10,6	7,4
1996	28,0	11,3	7,8
1997	29,1	11,3	8,3
1998	26,3	11,0	8,1
1999	25,4	10,5	8,0
2000	21,3	9,3	7,1
2001	19,6	8,2	5,8

Tableau IV.8

**Taux de chômage au sens du BIT par niveau de diplôme
(à la date de l'enquête emploi)**

(en moyenne annuelle, en %)

Années	Aucun diplôme ou CEP	BEPC seul	CAP ou BEP	Baccauréat	BAC + 2 ans	Etudes supérieures longues
1983	9,7	7,6	9,1	6,4	3,5	3,0
1984	11,4	9,2	11,3	7,4	3,6	3,1
1985	12,6	10,2	10,9	7,5	3,8	3,9
1986	13,1	10,0	10,6	6,7	3,9	4,0
1987	14,2	10,1	11,3	7,4	4,2	4,1
1988	14,0	9,8	9,9	6,8	4,1	3,8
1989	13,6	8,7	9,4	7,1	3,9	3,1
1990	12,9	8,7	8,3	6,5	3,7	3,5
1991	12,8	8,8	8,2	6,7	4,0	4,0
1992	14,2	10,5	9,3	7,0	5,0	4,6
1993	15,2	11,2	10,3	9,5	7,0	5,9
1994	17,1	12,5	11,4	11,2	7,8	6,4
1995	16,4	12,0	10,4	10,1	7,4	6,9
1996	17,1	11,8	11,3	10,4	7,4	7,4
1997	17,5	13,5	10,9	11,4	8,2	7,3
1998	17,3	12,5	10,7	11,0	7,4	6,7
1999	17,9	13,0	10,6	10,7	7,1	6,3
2000	16,2	11,9	8,8	8,9	5,3	5,7
2001	14,1	11,2	7,7	7,8	5,2	4,9
2002	14,1	11,1	7,6	8,2	5,6	5,7

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail, Enquêtes emploi.

Lecture : En 2002, 5,7 % des actifs ayant un niveau d'études supérieures longues déclarent rechercher un emploi.

Tableau IV.9

Durée du chômage

Années	Proportion de chômeurs depuis un an ou plus (1) (en %)	Ancienneté moyenne de chômage (en mois)
1970	21,4	8,7
1971	21,2	8,8
1972	21,8	8,4
1973	20,6	8,6
1974	19,4	7,9
1975	16,8	8,0
1976	24,2	9,3
1977	25,0	9,8
1978	27,8	10,8
1979	29,9	11,2
1980	32,2	11,9
1981	32,1	11,9
1982	36,2	12,5
1983	39,4	13,0
1984	39,3	13,6
1985	43,7	15,0
1986	44,2	15,7
1987	45,3	16,6
1988	44,6	16,5
1989	43,7	16,2
1990	39,7	14,5
1991	37,0	14,5
1992	35,2	13,8
1993	33,4	12,9
1994	37,7	13,5
1995	41,6	15,1
1996	39,2	15,2
1997	43,2	15,6
1998	41,2	16,0
1999	38,2	14,9
2000	40,1	15,9
2001	35,3	14,5
2002	31,7	12,8

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail, Enquêtes emploi.

Lecture : En 2002, sur 100 chômeurs, 31,7 % recherchaient un emploi depuis un an ou plus.

(1) souvent appelés "chômeurs de longue durée".

Tableau IV.10

Emploi total par branche (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Total
Niveau en milliers et part dans l'emploi total (en %)					
2001	1 062 4,3	4 062 16,3	1 560 6,3	18 227 73,2	24 911 100,0
Taux de croissance (en %)					
1979	- 2,5	- 0,8	0,7	1,8	0,7
1980	- 3,5	- 2,0	- 0,7	1,2	- 0,2
1981	- 3,6	- 2,9	- 2,4	1,5	- 0,4
1982	- 3,5	- 0,7	- 2,8	1,4	0,1
1983	- 3,3	- 2,5	- 5,8	1,7	- 0,3
1984	- 3,4	- 2,8	- 5,7	1,2	- 0,6
1985	- 3,3	- 2,1	- 1,4	0,8	- 0,3
1986	- 3,4	- 2,0	0,6	2,2	0,7
1987	- 3,8	- 2,0	0,8	2,2	0,8
1988	- 3,6	- 0,1	2,3	2,4	1,4
1989	- 4,4	0,6	1,7	2,0	1,3
1990	- 3,7	- 0,7	0,4	1,4	0,6
1991	- 2,5	- 2,4	- 1,9	1,1	0,0
1992	- 3,3	- 4,0	- 4,9	0,5	- 1,0
1993	- 3,4	- 4,2	- 5,1	0,9	- 0,7
1994	- 2,1	- 0,8	0,3	1,4	0,7
1995	- 1,3	0,0	- 0,6	1,0	0,6
1996	- 0,8	- 1,5	- 2,9	1,1	0,3
1997	0,3	- 0,5	- 0,8	1,5	0,9
1998	- 1,4	0,0	1,0	2,5	1,8
1999	- 2,9	- 0,1	3,1	2,9	2,1
2000	- 2,3	1,8	3,7	3,0	2,6
2001	- 2,6	- 0,3	1,8	1,8	1,3

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail.

Tableau IV.11

Emploi salarié par branche (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Total
Niveau en milliers et part dans l'emploi total (en %)					
2001	416 1,9	3 888 17,3	1 277 5,7	16 838 75,1	22 420 100,0
Taux de croissance (en %)					
1979	- 3,1	- 0,7	0,2	2,1	1,0
1980	- 4,3	- 2,0	- 1,4	1,4	0,1
1981	- 3,6	- 3,0	- 2,8	1,7	- 0,1
1982	- 4,0	- 0,7	- 2,9	1,6	0,5
1983	- 4,2	- 2,5	- 6,5	1,9	0,0
1984	- 2,5	- 2,9	- 6,4	1,4	- 0,3
1985	- 1,7	- 2,1	- 1,5	0,9	- 0,1
1986	- 1,8	- 2,1	0,8	2,3	1,0
1987	- 1,5	- 2,1	1,0	2,3	1,1
1988	0,3	0,0	2,9	2,5	1,9
1989	- 2,2	0,8	2,4	2,2	1,8
1990	0,1	- 0,5	0,9	1,5	1,0
1991	3,4	- 2,4	- 1,7	1,3	0,3
1992	1,0	- 4,0	- 4,8	0,8	- 0,6
1993	1,6	- 4,2	- 5,0	1,0	- 0,4
1994	3,9	- 0,7	0,4	1,6	1,1
1995	4,5	0,1	- 1,2	1,2	0,9
1996	4,3	- 1,4	- 3,5	1,2	0,5
1997	5,7	- 0,5	- 1,0	1,6	1,1
1998	0,9	0,1	1,1	2,7	2,1
1999	- 3,1	0,0	3,5	3,0	2,4
2000	- 2,1	1,9	4,3	3,2	3,0
2001	- 2,1	- 0,3	2,1	2,0	1,5

Source : INSEE, Séries longues sur le marché du travail.

Tableau IV.12

Emploi salarié par type de contrat (à la date de l'enquête emploi)

(en milliers et en %)

Années	Effectifs salariés privés					Stages et contrats aidés	Salariés de l'Etat et des collectivités locales	Effectifs salariés totaux
	Intérim	Apprentis	Contrats à durée déterminée (1) (CDD)	Contrats à durée indéterminée (CDI)	Total			
Niveau en milliers								
2001	605	260	929	13 957	15 751	408	4 990	21 149
Part dans l'emploi salarié total (en %)								
1990	1,2	1,2	3,2	66,9	72,5	1,5	26,0	100,0
1991	1,1	1,0	2,9	68,2	73,3	1,5	25,3	100,0
1992	1,1	1,0	3,0	68,1	73,2	1,7	25,1	100,0
1993	0,9	0,9	3,2	66,6	71,7	2,1	26,3	100,0
1994	1,1	1,0	3,2	66,4	71,8	2,1	26,1	100,0
1995	1,5	1,0	3,9	65,4	71,8	2,3	25,9	100,0
1996	1,4	1,1	4,1	65,5	72,1	2,3	25,6	100,0
1997	1,7	1,2	4,3	65,2	72,5	2,1	25,4	100,0
1998	2,1	1,3	4,6	64,7	72,6	2,0	25,3	100,0
1999	2,2	1,4	4,4	65,2	73,2	2,1	24,7	100,0
2000	2,6	1,4	4,7	65,0	73,6	2,2	24,2	100,0
2001	2,9	1,2	4,4	66,0	74,5	1,9	23,6	100,0
Taux de croissance (en %)								
1991	- 8,2	- 16,1	- 8,1	2,4	1,4	- 1,1	- 2,5	0,4
1992	- 1,9	- 4,8	4,6	- 0,3	- 0,2	16,1	- 0,6	- 0,1
1993	- 19,1	- 0,6	6,8	- 1,7	- 1,6	24,3	5,0	0,5
1994	22,5	2,3	- 0,8	- 1,1	- 0,8	- 1,3	- 1,4	- 1,0
1995	36,2	5,5	22,7	0,3	2,0	11,8	1,1	2,0
1996	- 5,0	12,6	5,0	1,1	1,4	2,1	- 0,1	1,0
1997	20,5	6,5	7,2	- 0,3	0,6	- 7,7	- 0,9	0,1
1998	25,4	10,5	6,7	1,0	2,0	- 2,7	1,5	1,8
1999	8,1	7,5	- 1,5	2,2	2,3	4,5	- 1,0	1,5
2000	23,3	3,3	9,4	3,3	4,2	9,1	1,4	3,6
2001	12,0	- 7,5	- 3,1	4,6	4,2	- 10,3	0,5	3,0

Source : INSEE, Enquêtes emploi.

(1) hors Etat et collectivités locales.

Tableau IV.13

Temps partiel et durée du travail

Années	Effectifs à temps partiel (1)		Part du temps partiel dans l'emploi total (en %)			Durée annuelle effective du travail (2)	
	Milliers	Taux de croissance en %	Hommes	Femmes	Total	Durée annuelle du travail (en heures)	Variation (en %)
1983	2 107		2,6	20,1	9,7	1 712	
1984	2 210	4,9	2,8	21,1	10,3	1 700	- 0,7
1985	2 345	6,1	3,2	21,8	11,0	1 685	- 0,9
1986	2 550	8,7	3,5	23,3	11,8	1 676	- 0,5
1987	2 547	- 0,1	3,6	23,2	11,8	1 671	- 0,3
1988	2 612	2,6	3,5	23,8	12,1	1 673	0,1
1989	2 654	1,6	3,6	23,7	12,1	1 655	- 1,1
1990	2 651	- 0,1	3,4	23,6	12,0	1 657	0,1
1991	2 659	0,3	3,4	23,5	12,0	1 645	- 0,7
1992	2 787	4,8	3,6	24,5	12,7	1 646	0,1
1993	3 033	8,8	4,1	26,3	13,9	1 642	- 0,2
1994	3 216	6,0	4,6	27,8	14,8	1 639	- 0,2
1995	3 429	6,6	5,0	28,9	15,6	1 614	- 1,5
1996	3 533	3,0	5,3	29,4	16,0	1 608	- 0,4
1997	3 692	4,5	5,4	30,9	16,8	1 605	- 0,2
1998	3 847	4,2	5,7	31,6	17,2	1 604	- 0,1
1999	3 896	1,3	5,6	31,7	17,3	1 593	- 0,7
2000	3 923	0,7	5,4	31,0	16,9	1 561	- 2,0
2001	3 895	- 0,7	5,1	30,4	16,4		

(1) À la date de l'enquête emploi, généralement en mars de l'année considérée, sauf en 1990 et 1999 (janvier).

(2) Source : comptes nationaux jusque 1999, estimation DP pour 2000 et 2001.

V. Prix et coûts salariaux

V.1 Indices des prix à la consommation

V.2 Autres indicateurs de prix

V.3 Salaire horaire ouvrier et salaire moyen par tête

V.4 Salaire minimum et éléments sur la distribution des salaires

V.5 Coût du travail au niveau du SMIC et du salaire médian

Définitions

L'inflation sous-jacente permet d'analyser la tendance de fond de l'inflation, en excluant de l'indice général des prix les composantes dont les variations résultent davantage de phénomènes exceptionnels ou transitoires. Sont ainsi exclus de l'indice les tarifs publics, les produits dont le prix est très volatil (énergie, alimentation) et les effets des mesures fiscales (hausses de TVA par exemple).

Le **coût du travail** correspond au coût d'un salarié pour l'employeur. Il englobe le salaire versé par l'employeur au salarié, les cotisations sociales payées par les salariés et les employeurs ainsi que la CSG et la CRDS.

Le **salaire brut** correspond à la somme du salaire versé par l'employeur au salarié et des cotisations sociales salariées. Par rapport au coût total pour l'employeur, le salaire brut ne comprend pas les cotisations sociales patronales.

Par rapport au salaire brut, le **salaire net** ne comprend pas les cotisations sociales salariées, la CSG et la CRDS.

La **CSG** est la Contribution Sociale Généralisée.

La **CRDS** est la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale.

Le **SMIC** est le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance. Il évolue selon trois dispositions :

- une indexation sur l'indice des prix à la consommation (hors tabac depuis 1992) ;
- l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne peut être inférieur à la moitié de celui des salaires horaires moyens ;
- à chaque revalorisation au 1^{er} juillet, le gouvernement peut aller au-delà de cette indexation automatique, au travers de "coups de pouce".

Les sources utilisées :

DADS : Déclarations Annuelles de Données Sociales (Enquête réalisée par l'INSEE).

DARES : Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

Tableau V.1

Indices des prix à la consommation (1)

(Glissement annuel en %)

Années ou mois	Ensemble	Sous-jacent (2)	Alimentation	Produits manufacturés	Energie	Services
Glissement annuel en fin d'année, indices base 100 : 1980						
1973	8,5	-	10,9	6,3	10,2	9,0
1974	15,0	-	12,0	17,1	34,0	15,2
1975	9,8	-	10,7	8,5	5,9	12,1
1976	9,8	-	11,4	6,2	15,7	12,8
1977	9,0	-	11,9	8,0	6,3	9,3
1978	9,7	-	7,9	9,4	11,5	11,6
1979	11,7	-	9,6	11,8	20,4	12,7
1980	13,7	-	9,8	13,3	24,2	15,7
1981	13,9	-	16,5	10,4	18,8	15,7
1982	9,7	-	9,2	8,2	16,5	10,9
1983	9,3	-	10,1	9,2	4,2	10,6
1984	6,7	-	6,1	6,7	10,3	6,4
1985	4,7	-	4,7	5,3	0,9	5,9
1986	2,1	-	2,5	4,5	- 14,5	5,1
1987	3,1	-	1,4	2,1	0,5	7,8
1988	3,1	-	2,4	2,3	0,6	5,2
1989	3,6	-	5,0	2,0	5,5	4,9
1990	3,4	-	3,0	2,0	6,4	5,4
Glissement annuel en fin d'année, indices base 100 : 1990						
1991	3,1	3,8	2,7	2,9	- 0,8	4,9
1992	1,9	3,2	0,0	1,4	- 1,8	4,8
1993	2,1	2,0	0,4	1,1	3,8	3,5
1994	1,6	1,4	1,0	0,3	- 0,2	2,5
1995	2,1	0,9	1,5	1,2	3,6	3,1
1996	1,7	1,0	1,3	0,5	6,6	1,9
1997	1,1	1,0	2,5	0,1	- 0,3	1,8
1998	0,3	1,0	0,5	0,0	- 5,2	2,0
Glissement annuel en fin d'année, indices base 100 : 1998						
1999	1,3	0,7	1,1	- 0,4	9,6	0,9
2000	1,6	1,4	2,8	0,4	7,8	0,8
2001	1,4	2,1	4,9	0,7	- 7,5	1,9
Glissement annuel de données mensuelles, indices base 100 : 1998						
2002 Janvier	2,2	2,2	6,0	0,9	- 2,8	2,3
Février	2,0	2,2	5,4	0,8	- 3,5	2,3
Mars	2,1	2,2	4,2	0,8	- 2,4	2,6
Avril	2,0	2,1	3,3	0,7	- 1,1	2,7
Mai	1,4	2,2	1,8	0,7	- 4,6	2,7
Juin	1,4	2,2	1,7	0,6	- 5,6	2,8
Juillet	1,6	2,2	1,1	0,8	- 4,3	3,2

Source : INSEE.

(1) Le changement de base en 1998 s'est accompagné d'une modification des regroupements conjoncturels, notamment pour les services, ce qui introduit une rupture de séries.
(2) L'inflation sous-jacente mesure les évolutions hors produits ou services dont les prix sont administrés ou varient fortement sous l'effet de mouvements exogènes (climat, environnement international). Elle exclut ainsi de l'indice les tarifs publics, les produits à prix volatils (énergie, alimentation) et les effets des mesures fiscales (hausses de TVA par exemple).

Tableau V.2

Autres indicateurs de prix

(en %)

Années ou trimestres	Prix de vente industriels (1)	Pétrole et matières premières			Produits manufacturés			Indice du coût de la construction
		Pétrole (2)		Matières premières (3)	Prix de production	Prix à l'importation	Prix à l'exportation	
		en %	\$/bl	Base 100 : 1990		Base 100 : 1995		
Taux de croissance annuels								
1976	-	-	-	-	-	-	-	11,6
1977	-	-	-	-	-	-	-	9,4
1978	-	-	-	-	-	-	-	8,7
1979	-	-	-	16,0	9,5	9,0	9,9	10,7
1980	-	-	-	10,2	11,0	10,9	9,9	13,7
1981	11,0	-	36,9	- 7,4	9,2	11,4	11,8	9,3
1982	11,9	- 10,0	33,2	- 7,5	9,7	11,3	13,3	10,9
1983	8,9	- 9,9	29,9	7,2	7,0	10,1	9,6	6,6
1984	8,8	- 3,3	28,9	5,3	7,2	11,2	9,9	5,9
1985	4,8	- 3,8	27,8	- 9,5	4,6	3,8	4,7	3,2
1986	- 0,9	- 47,5	14,6	- 1,1	0,4	- 3,2	- 2,5	3,2
1987	- 0,1	24,7	18,2	5,9	0,7	- 0,4	0,1	3,0
1988	4,6	- 20,9	14,4	20,5	3,1	2,8	2,7	2,8
1989	4,9	21,5	17,5	5,2	3,4	4,8	3,2	1,4
1990	- 0,8	28,0	22,4	- 7,1	- 0,2	- 2,8	- 2,0	2,4
1991	- 1,2	- 14,7	19,1	- 10,7	- 0,2	- 0,6	- 1,9	4,3
1992	- 1,1	- 2,6	18,6	- 6,1	- 0,4	- 3,3	- 2,4	1,5
1993	- 2,2	- 15,1	15,8	- 6,3	- 1,3	- 3,9	- 3,0	1,1
1994	1,3	0,6	15,9	23,2	0,4	0,8	- 0,2	0,1
1995	5,1	0,6	16,0	16,2	2,2	0,7	0,5	0,0
1996	- 2,7	22,5	19,6	- 9,1	- 0,8	1,5	1,6	1,8
1997	- 0,6	- 8,2	18,0	2,2	- 0,0	1,0	2,1	2,4
1998	- 0,9	- 35,6	11,6	- 15,7	- 1,0	- 1,5	- 2,0	0,1
1999	- 1,4	48,3	17,2	- 7,0	- 1,5	- 3,2	- 2,3	1,0
2000	4,4	65,0	28,4	9,0	1,4	0,8	0,4	2,4
2001	1,7	- 13,9	24,4	- 8,5	0,4	- 0,2	0,6	3,6
Taux de croissance trimestriels								
2000. I	1,3	17,0	26,8	3,8	0,6	0,2	0,5	1,7
II	1,6	3,0	26,8	0,1	0,5	0,6	- 0,1	0,6
III	1,2	10,1	30,4	1,0	0,3	0,7	- 0,3	0,4
IV	0,7	- 2,6	29,5	- 0,4	0,2	0,1	0,2	3,1
2001. I	0,7	- 12,5	25,7	- 1,8	0,2	0,1	0,7	- 0,2
II	- 0,2	5,0	27,2	- 3,9	- 0,2	- 0,5	- 0,4	1,2
III	- 0,4	- 6,9	25,3	- 7,2	- 0,1	- 0,6	1,0	0,5
IV	- 0,4	- 23,3	19,4	- 3,3	- 0,4	- 0,5	- 1,2	- 0,4
2002. I	- 0,2	8,7	21,1	5,6	- 0,2	- 0,4	- 0,5	1,7
II	0,2	19,0	25,1	2,8	- 0,0	- 0,4	0,5	

Source : INSEE.

(1) Prix de vente industriels des biens intermédiaires hors TVA.

(2) Brent daté (marché Spot de Londres).

Tableau V.3

Salaire horaire ouvrier et salaire moyen par tête

Années ou trimestres	Taux de salaire horaire ouvrier (2)	Salaire annuel par tête (1)			
		Secteurs industriels et énergie	Construction	Services et commerces	Ensemble (3)
Niveau annuel en euros courants					
1999	-	27 702	23 170	24 955	25 542
2000	-	28 195	24 092	25 660	26 190
2001	-	29 030	24 988	26 580	27 076
Taux de croissance en francs courants, en %					
1970	10,7	-	-	-	-
1971	10,7	-	-	-	-
1972	12,2	-	-	-	-
1973	15,9	-	-	-	-
1974	20,3	-	-	-	-
1975	14,8	-	-	-	-
1976	15,1	-	-	-	-
1977	12,1	-	-	-	-
1978	12,6	-	-	-	-
1979	13,8	12,2	10,7	12,5	12,1
1980	15,4	14,9	15,6	14,8	14,9
1981	16,4	14,5	15,1	13,8	14,1
1982	12,6	13,1	13,8	13,3	13,2
1983	9,8	8,7	7,5	9,5	8,9
1984	6,4	8,0	9,3	7,1	7,6
1985	5,2	6,8	3,3	6,8	6,4
1986	3,1	4,4	6,3	4,9	4,7
1987	3,7	3,9	2,5	3,9	3,6
1988	3,6	3,9	6,5	4,7	4,4
1989	4,4	4,5	3,6	4,0	4,1
1990	5,1	5,4	4,0	6,4	5,8
1991	4,1	5,0	5,6	4,4	4,7
1992	3,5	3,1	5,9	3,3	3,4
1993	1,8	2,3	2,0	1,9	2,0
1994	2,0	3,4	0,9	0,4	1,3
1995	2,3	2,5	1,8	2,3	2,3
1996	2,9	1,9	1,9	2,2	2,0
1997	2,6	0,5	0,0	3,9	2,4
1998	2,0	0,9	-0,4	1,9	1,4
1999	3,4	2,5	0,7	2,3	2,2
2000	5,1	1,8	4,0	2,8	2,5
2001	4,0	3,0	3,7	3,6	3,4
Taux de croissance trimestriels, en %					
2000. I	2,3	0,3	1,3	0,6	0,6
II	0,9	0,3	1,2	0,6	0,5
III	1,1	0,5	0,9	0,9	0,8
IV	0,6	0,7	1,0	1,0	0,9
2001. I	1,6	0,9	0,8	0,9	0,9
II	0,8	0,8	1,0	0,8	0,8
III	1,0	0,7	0,9	0,9	0,8
IV	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8
2002. I	1,4	0,6	0,9	0,6	0,6
II	0,7	0,7	1,1	0,5	0,7

(1) Source : INSEE, base 1995 des comptes trimestriels. Salaire annuel brut moyen de l'ensemble des salariés (à temps plein et à temps partiel). Moyennes annuelles.

(2) Source : DARES, enquête ACEMO ; champ : entreprises de plus de 10 salariés des secteurs concurrentiels hors agriculture, salariés à temps plein. Glissements annuels.

(3) Secteurs marchands non agricoles.

Tableau V.4

Salaire minimum et éléments sur la distribution des salaires

Années	Salaire minimum		Salaire net des salariés à plein temps (1)			Rapports interdéciles (3)
	Horaire brut	Annuel net plein temps (2)	Annuel net moyen	Annuel net médian	Salaires les plus élevés rapportés au salaire médian (D9/D1)	
Niveau en euros courants						
1998	6,07	9 756	19 256	16 024		
1999	6,17	9 883	19 655	16 237		
2000	6,31	10 103	20 087	16 520		
2001	6,54	10 484	-	-		
Taux de croissance en francs courants, en %						
1950	-	-	-	-	1,81	1,97
1951	-	-	15,5	20,4	1,92	1,77
1952	12,3	12,3	17,9	17,0	1,92	1,90
1953	0,0	0,0	2,4	-	-	-
1954	15,4	15,4	9,3	-	1,94	1,79
1955	8,2	8,2	10,5	5,3	-	1,61
1956	0,9	0,9	10,5	21,5	1,98	1,81
1957	2,5	2,5	10,5	10,3	1,96	1,92
1958	13,4	13,4	11,3	-	-	-
1959	6,6	6,4	6,4	-	2,01	1,84
1960	3,2	3,2	10,0	10,2	2,02	1,89
1961	2,0	2,0	8,0	5,3	2,03	1,86
1962	4,9	4,3	9,7	13,8	2,05	1,90
1963	7,0	6,7	10,0	2,0	2,00	1,99
1964	2,7	2,7	6,4	8,6	2,00	1,98
1965	4,3	4,3	6,0	5,4	2,08	1,98
1966	4,1	4,1	6,3	5,3	2,09	2,00
1967	3,4	2,6	5,3	6,0	2,07	1,97
1968	26,2	25,7	10,1	9,8	2,03	1,88
1969	17,9	17,9	10,8	11,3	2,03	1,74
1970	8,0	8,0	9,4	9,9	2,03	1,81
1971	10,1	10,1	10,9	11,8	2,01	1,84
1972	11,4	11,3	10,1	10,3	2,02	1,84
1973	18,2	18,1	12,1	12,5	2,00	1,80
1974	23,1	23,0	17,3	16,7	2,01	1,74
1975	19,3	18,9	14,5	14,4	2,01	1,74
1976	14,7	13,5	15,8	16,3	1,97	1,71
1977	12,7	12,1	10,3	10,9	1,96	1,71
1978	12,9	12,7	13,2	13,5	1,96	1,68
1979	12,5	10,1	8,6	9,6	1,94	1,67
1980	15,6	14,8	13,8	14,4	1,93	1,69
1981	18,1	18,9	13,2	12,9	1,93	1,67
1982	17,7	16,7	13,8	13,4	1,94	1,65
1983	12,1	11,2	10,6	10,4	1,94	1,62
1984	9,4	7,7	7,1	7,0	1,93	1,60
1985	6,3	6,1	7,1	7,2	1,95	1,60
1986	3,4	2,7	5,3	4,5	1,96	1,62
1987	4,0	3,1	2,7	2,9	1,97	1,62
1988	2,7	2,1	2,9	3,2	1,97	1,64
1989	4,2	2,9	4,4	4,0	1,99	1,65
1990	4,3	4,3	5,2	5,3	1,99	1,64
1991	4,9	5,3	3,6	3,7	1,99	1,64
1992	4,0	3,1	2,6	3,1	1,97	1,64
1993	2,6	1,3	1,5	2,5	1,95	1,64
1994	2,2	1,0	1,7	3,4	1,93	1,59
1995	3,1	2,7	2,0	2,1	1,93	1,59
1996	3,6	2,0	1,5	0,8	1,93	1,60
1997	2,9	3,3	2,1	2,2	1,92	1,59
1998	3,0	3,8	1,6	1,8	1,92	1,58
1999	1,6	1,3	2,1	1,3	1,94	1,59
2000	2,2	2,2	2,2	1,7	1,95	1,59
2001	3,6	3,8	-	-	-	-

(1) Source : INSEE, DADS de 1950 à 1995 ; estimations pour les années 1981, 1983 et 1990. Salaires nets de prélèvements (cotisations sociales, CSG et CRDS).

(2) Ces montants sont calculés sur la base d'une durée du travail de 169 heures par mois.

(3) Les salariés sont classés en fonction de leur salaire, dans l'ordre croissant, et répartis selon ce classement en dix groupes de même taille appelés déciles ; D1, D5 et D9 correspondent aux salaires supérieurs respectivement des déciles 1, 5 (salaire médian) et 9.

Tableau V5

Coût du travail au niveau du SMIC et du salaire médian

Années	Coût du travail des salariés à plein temps			
	Payés au SMIC	Payés au salaire médian	Rapports interdéciles (1)	
			Salaire les plus élevés rapportés au salaire médian (D9/D5)	Salaire médian rapporté aux salaires les plus bas (D5/D1)
Niveau en euros courants				
1997	14 571	28 062		
1998	15 053	28 422		
1999	15 341	28 972		
2000	15 676	29 476		
Taux de croissance en francs courants, en %				
1950	-	-	1,64	1,97
1951	14,4	20,6	1,75	1,77
1952	12,7	17,5	1,78	1,90
1953	0,8	-	-	-
1954	15,4	-	1,77	1,79
1955	8,2	5,3	-	1,61
1956	0,9	21,5	1,77	1,81
1957	2,5	10,3	1,73	1,92
1958	11,2	-	-	-
1959	9,4	-	1,79	1,84
1960	3,2	10,2	1,78	1,89
1961	2,8	6,1	1,81	1,86
1962	6,2	16,2	1,86	1,90
1963	6,5	1,6	1,84	1,99
1964	2,7	8,6	1,85	1,98
1965	4,3	5,4	1,91	1,98
1966	4,3	5,5	1,92	2,00
1967	6,5	10,6	1,89	1,97
1968	23,8	7,8	1,86	1,88
1969	18,0	11,4	1,87	1,74
1970	8,0	9,9	1,86	1,81
1971	10,3	12,1	1,85	1,84
1972	12,0	11,0	1,85	1,84
1973	18,5	12,9	1,84	1,80
1974	23,5	17,1	1,84	1,74
1975	20,4	15,8	1,84	1,74
1976	15,8	18,6	1,81	1,71
1977	13,0	11,7	1,80	1,71
1978	13,3	14,1	1,79	1,68
1979	13,3	12,7	1,79	1,67
1980	15,7	15,3	1,78	1,69
1981	18,1	12,1	1,79	1,67
1982	17,8	14,5	1,82	1,65
1983	12,9	12,1	1,82	1,62
1984	9,0	8,3	1,84	1,60
1985	6,4	7,5	1,86	1,60
1986	3,5	5,3	1,87	1,62
1987	4,1	3,9	1,87	1,62
1988	2,9	3,9	1,87	1,64
1989	3,4	4,5	1,90	1,65
1990	3,4	4,4	1,92	1,64
1991	4,8	3,6	1,94	1,65
1992	4,4	4,4	1,93	1,64
1993 (2)	1,1	4,3	1,90	1,68
1994 (2)	0,5	4,9	1,89	1,66
1995	-0,3	2,3	1,90	1,70
1996	-2,9	2,3	1,91	1,80
1997	3,0	1,9	1,90	1,79
1998	3,3	1,3	1,91	1,79
1999	1,9	1,9	1,93	1,81
2000	2,2	1,7	1,94	1,80

Source : INSEE, DADS de 1950 à 1995 ; estimations pour les années 1981, 1983 et 1990. Hors cotisations patronales pour les accidents du travail et les transports.

(1) Les salariés sont classés en fonction de leur salaire, dans l'ordre croissant, et répartis selon ce classement en dix groupes de même taille appelés déciles ; D1, D5 et D9 correspondent aux salaires supérieurs respectivement des déciles 1, 5 (salaire médian) et 9. La reconstitution des déciles pour la période 1950-1966 est fragile.

(2) D'importantes modifications de la chaîne d'exploitation des DADS (exhaustivité, redressement des postes annexes) rendent notamment les niveaux de 1993 non comparables à ceux de 1992 et 1994.

VI. Marchés financiers

VI.1 Principaux taux d'intérêt

VI.2 Cours des actions françaises

VI.3 Ventilation des crédits à l'économie par débiteur

Tableau VI.1

Principaux taux d'intérêt

(en %)

Années ou mois	Taux monétaire au jour le jour (1)	PIBOR à 3 mois (2)	Rendement des obligations publiques et semi-publiques d'une durée supérieure à 1 an	Taux du Livret A	Taux des Plans d'épargne logement (3)
Données en moyenne annuelle					
1970	8,68	8,93	8,55	4,75	7,90
1971	5,85	6,29	8,42	5,00	7,90
1972	4,96	5,51	8,01	5,00	7,23
1973	8,91	9,13	9,00	5,25	6,90
1974	12,91	13,02	11,00	6,25	7,40
1975	7,92	7,92	10,31	7,50	8,90
1976	8,56	8,69	10,51	6,50	8,90
1977	9,07	9,22	10,99	6,50	8,23
1978	7,98	8,16	10,61	6,50	7,90
1979	9,04	9,48	10,85	6,50	7,90
1980	11,84	12,21	13,78	7,25	7,90
1981	15,30	15,26	16,29	7,71	9,00
1982	14,87	14,62	16,00	8,50	9,00
1983	12,54	12,47	14,37	8,08	9,54
1984	11,74	11,70	13,40	7,13	9,62
1985	9,94	9,94	11,87	6,25	8,25
1986	7,74	7,71	9,12	5,00	6,50
1987	7,98	8,27	10,22	4,50	6,00
1988	7,52	7,94	9,22	4,50	6,00
1989	9,07	9,40	9,16	4,50	6,00
1990	9,96	10,32	10,42	4,50	6,00
1991	9,49	9,61	9,49	4,50	6,00
1992	10,35	10,35	8,98	4,50	6,00
1993	8,75	8,59	7,04	4,50	6,00
1994	5,70	5,85	7,52	4,50	5,69
1995	6,35	6,58	7,66	4,50	5,25
1996	3,73	3,94	6,51	3,66	5,25
1997	3,24	3,46	5,67	3,50	4,25
1998	3,35	3,56	4,82	3,23	4,11
1999	2,53	2,97	4,94	2,69	3,80
2000	4,12	4,39	5,89	2,63	4,05
2001	4,39	4,26	5,38	3,00	4,50
Données en moyenne mensuelle					
2001 Janvier	4,77	4,77	5,48	3,00	4,50
Février	4,99	4,76	5,60	3,00	4,50
Mars	4,78	4,71	5,36	3,00	4,50
Avril	5,13	4,69	5,47	3,00	4,50
Mai	4,67	4,64	5,60	3,00	4,50
Juin	4,54	4,45	5,57	3,00	4,50
Juillet	4,51	4,47	5,46	3,00	4,50
Août	4,49	4,35	5,29	3,00	4,50
Septembre	3,99	3,98	5,26	3,00	4,50
Octobre	3,97	3,60	5,04	3,00	4,50
Novembre	3,51	3,39	5,07	3,00	4,50
Décembre	3,37	3,34	5,35	3,00	4,50
2002 Janvier	3,32	3,34	5,39	3,00	4,50
Février	3,28	3,36	5,42	3,00	4,50
Mars	3,27	3,39	5,57	3,00	4,50
Avril	3,32	3,41	5,56	3,00	4,50
Mai	3,31	3,46	5,59	3,00	4,50
Juin	3,35	3,46	5,45	3,00	4,50
Juillet	3,30	3,41	5,48	3,00	4,50
Août	3,29	3,35	3,00	4,50	

Source : Banque de France, OCDE.

(1) À partir du 1^{er} janvier 1999 : EONIA pour Euro OverNight Index Average, taux moyen au jour le jour de la zone euro.

(2) PIBOR pour Paris Inter-Bank Offered Rate, taux d'intérêt inter-bancaire offert à Paris.

À partir du 1^{er} janvier 1999 : EURIBOR à 3 mois pour EURo Inter-Bank Offered Rate, taux inter-bancaire sur la zone euro.

(3) Y compris prime d'État.

Tableau VI.2

Cours des actions françaises

(en indice et en glissement annuel en %)

Années ou mois	Évolution du cours des actions sur l'ensemble des marchés français*	Indice CAC40** Base 1000 au 1/01/1988		Indice SBF 250** (1) Base 1000 au 1/01/1991	
		Niveau	Évolution en %	Niveau	Évolution en %
Indice en moyenne annuelle et variation en glissement annuel de moyennes annuelles					
1974	-26,8	-	-	-	-
1975	5,7	-	-	-	-
1976	3,1	-	-	-	-
1977	-13,6	-	-	-	-
1978	29,3	-	-	-	-
1979	32,5	-	-	-	-
1980	24,2	-	-	-	-
1981	-14,0	-	-	-	-
1982	-7,8	-	-	-	-
1983	25,0	-	-	-	-
1984	36,7	-	-	-	-
1985	22,0	-	-	-	-
1986	58,7	-	-	-	-
1987	13,8	-	-	-	-
1988	-10,9	1 249,0	-	-	-
1989	42,5	1 763,1	41,2	-	-
1990	1,7	1 839,5	4,3	-	-
1991	-2,9	1 768,2	-3,9	-	-
1992	6,5	1 854,0	4,9	-	-
1993	10,8	2 017,6	8,8	-	-
1994	7,0	2 058,2	2,0	1 378,4	-
1995	-7,5	1 871,2	-9,1	1 237,9	-10,2
1996	15,6	2 079,8	11,1	1 408,9	13,8
1997	31,3	2 756,5	32,5	1 819,3	29,1
1998	32,9	3 698,8	34,2	2 379,6	30,8
1999	22,1	4 544,8	22,9	2 903,9	22,0
2000	37,8	6 263,7	37,8	3 981,4	37,1
2001	-18,5	5 016,0	-19,9	3 226,9	-19,0
Indice en moyenne mensuelle et variation en glissement annuel de moyennes mensuelles					
2001 Janvier	2,5	5 831,0	3,0	3 712,4	1,6
Février	-7,1	5 634,3	-8,0	3 624,0	-7,6
Mars	-17,7	5 195,6	-18,4	3 352,1	-17,8
Avril	-12,5	5 353,8	-14,0	3 414,9	-13,3
Mai	-10,7	5 561,3	-12,4	3 567,9	-11,3
Juin	-17,3	5 284,1	-19,2	3 394,7	-17,8
Juillet	-21,5	4 988,4	-23,4	3 211,3	-22,0
Août	-23,9	4 896,6	-25,4	3 236,0	-22,3
Septembre	-35,7	4 122,4	-37,0	2 650,0	-36,3
Octobre	-29,3	4 279,3	-30,9	2 728,4	-30,4
Novembre	-24,9	4 517,7	-27,0	2 902,4	-26,0
Décembre	-20,6	4 527,9	-23,2	2 928,7	-21,9
2002 Janvier	-19,9	4 518,8	-22,5	2 939,2	-20,8
Février	-21,2	4 340,0	-23,0	2 843,2	-21,5
Mars	-10,0	4 598,9	-11,5	3 020,3	-9,9
Avril	-13,5	4 530,7	-15,4	2 997,5	-12,2
Mai	-19,7	4 375,8	-21,3	2 905,3	-18,6
Juin	-23,5	3 939,5	-25,4	2 633,8	-22,4
Juillet	-28,0	3 471,9	-30,4	2 337,0	-27,2
Août	-	3 377,3	-31,0	2 268,6	-29,9

Sources : OCDE*, Banque de France**

(1) SBF : Sociétés des Bourses Françaises.

Tableau VI.3

Ventilation des crédits à l'économie par débiteur
 (en points de PIB)

Années	Total	Ménages	Base 80 des comptes nationaux		Reste du monde	Autres (1)
			Sociétés et quasi-sociétés	Administrations publiques		
1978	80,4	26,4	44,3	3,8	5,7	0,2
1979	81,0	28,4	42,3	4,1	6,1	0,2
1980	82,6	29,2	41,8	4,5	6,9	0,2
1981	85,2	29,3	42,5	4,9	8,4	0,1
1982	87,8	29,3	42,8	5,2	10,3	0,1
1983	90,0	29,6	44,0	5,6	10,6	0,1
1984	92,1	30,3	44,2	5,5	12,0	0,2
1985	91,4	31,8	42,4	6,3	10,7	0,2
1986	87,9	32,1	39,8	6,4	9,4	0,2
1987	92,0	34,8	40,8	7,2	8,9	0,3
1988	95,8	36,4	43,1	6,9	9,0	0,4
1989	97,4	36,4	45,0	6,9	8,7	0,4
1990	101,3	37,2	48,3	7,4	8,0	0,4
1991	102,3	36,7	49,9	7,5	7,6	0,5
1992	103,2	35,9	50,6	8,3	7,9	0,5
1993	101,7	35,8	48,3	9,4	6,9	1,3
1994	95,4	34,5	45,5	8,6	5,8	1,1

Base 95 des comptes nationaux						
Années	Total	Ménages	Sociétés non financières	Administrations publiques	Reste du monde	Autres (2)
1995	94,3	33,2	39,4	14,5	5,3	1,8
1996	90,7	33,4	37,2	13,0	5,3	1,8
1997	90,2	33,6	36,7	12,1	5,8	2,0
1998	86,6	33,1	35,3	10,5	5,4	2,2
1999	88,4	34,3	36,1	9,7	5,9	2,4
2000	91,0	34,8	38,2	9,2	6,4	2,5
2001	91,1	35,3	38,4	8,4	6,8	2,3

Source : INSEE, base 1980 et 1995 des Comptes nationaux.

(1) Autres : entreprises d'assurances et administrations privées.

(2) Autres : Sociétés d'assurance et institutions sans but lucratif au service des ménages.

VII. Finances publiques

VII.1 Capacité ou besoin de financement des administrations publiques

**VII.2 Capacité ou besoin de financement des régimes de sécurité sociale
(hors hôpitaux)**

VII.3 Part des dépenses publiques dans le PIB

VII.4 Part des prélèvements obligatoires dans le PIB

VII.5 Dépenses et recettes des Administrations Publiques (APU)

VII.6 Dépenses et recettes de l'État

VII.7 Dépenses et recettes des Administrations de Sécurité Sociale (ASSO)

VII.8 Dépenses et recettes des Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC)

VII.9 Dépenses et recettes des Administrations Publiques locales (APUL)

VII.10 Structure de la dette publique au sens de Maastricht

VII.11 Lois de finances initiales et exécution budgétaire

Définitions

Les **dépenses publiques** sont les dépenses effectuées par les administrations publiques (**APU**). Ces dernières sont financées par des prélèvements obligatoires et des emprunts, produisent des services non marchands et effectuent des opérations de redistribution. Elles comprennent :

- les APU centrales : **État** et organismes divers d'administration centrale (**ODAC**) dont l'action est financée au niveau national (ANPE, CNRS, universités...);
- les APU locales (**APUL**) : collectivités locales (régions, départements, communes et organismes en dépendant), et organismes divers d'administration locale (**ODAL**) dont l'action est financée localement (lycées, collèges, chambres de commerce et d'industrie, crèches ...);
- les administrations de sécurité sociale (**ASSO**) : régimes d'assurance sociale et organismes financés par ceux-ci.

Tableau VII.1

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Administrations publiques (1)	État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale
En milliards d'euros					
2001	- 20,6	- 33,8	6,4	2,9	3,9
En points de PIB					
1978	-1,3	-0,9	0,1	-0,9	0,4
1979	-0,1	-0,7	0,1	-0,9	1,2
1980	0,0	-0,6	0,2	-0,8	1,1
1981	-2,2	-1,7	0,1	-0,9	0,3
1982	-2,9	-2,3	0,1	-1,1	0,4
1983	-2,8	-2,7	0,0	-0,9	0,9
1984	-2,8	-2,9	0,0	-0,7	0,7
1985	-3,0	-2,9	0,0	-0,6	0,5
1986	-3,2	-2,3	-0,1	-0,6	-0,3
1987	-2,0	-2,0	0,1	-0,4	0,3
1988	-2,5	-2,3	0,0	-0,5	0,3
1989	-1,8	-1,9	0,1	-0,4	0,4
1990	-2,1	-2,1	0,1	-0,3	0,1
1991	-2,4	-1,9	0,1	-0,4	-0,2
1992	-4,2	-3,3	0,0	-0,5	-0,4
1993	-6,0	-4,9	0,0	-0,2	-0,9
1994	-5,5	-4,8	0,1	-0,2	-0,5
1995	-5,5	-4,1	-0,5	-0,2	-0,7
1996	-4,1	-3,7	0,0	0,1	-0,4
1997 (2)	-3,0	-3,6	0,7	0,2	-0,4
1998	-2,7	-3,0	0,1	0,3	-0,1
1999	-1,6	-2,5	0,3	0,3	0,3
2000	-1,3	-2,4	0,4	0,2	0,5
2001	-1,4	-2,3	0,4	0,2	0,3

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision.

(1) Total des postes de l'État, des ODAC, des APUL et des ASSO.

(2) En 1997, le besoin de financement des administrations publiques s'entend y compris soulté France Télécom.

Tableau VII.2

**Capacité (+) ou besoin (-) de financement
des régimes de sécurité sociale (hors hôpitaux)**

(en points de PIB)

Années	Régime Général	Régimes d'indemnisation du chômage	Fonds spéciaux (dont FSV)	Régimes complémentaires	Autres régimes (1)	Total des régimes de sécurité sociale (2)
1992		-	-	-	-	- 0,41
1993	-	-	-	-	-	- 0,89
1994	-	-	-	-	-	- 0,51
1995	- 0,88	0,29	0,01	- 0,08	- 0,05	- 0,71
1996	- 0,61	0,29	- 0,01	- 0,11	- 0,01	- 0,46
1997	- 0,36	- 0,04	0,01	- 0,02	- 0,04	- 0,47
1998	- 0,24	0,01	0,02	0,06	0,03	- 0,12
1999	0,01	0,14	0,00	0,14	- 0,02	0,27
2000	0,15	0,09	- 0,09	0,26	0,05	0,46
2001	0,09	- 0,10	- 0,06	0,32	0,04	0,28

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux ; retraitement DP.

(1) Les autres régimes regroupent les régimes particuliers de salariés (régimes des marins, des mineurs ou des agents des collectivités locales), les régimes de non-salariés (caisses des artisans et des professions libérales) et les régimes agricoles.

(2) Ne figurent ici que les régimes de sécurité sociale. Par rapport aux administrations de sécurité sociale, ils n'intègrent pas les organismes dépendant des administrations de sécurité sociale (ODASS), essentiellement les hôpitaux.

NB : Les soldes en base 95 de la comptabilité nationale ne sont disponibles que pour le total des régimes sur la période antérieure à 1995.

Part des dépenses publiques dans le PIB

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Administrations publiques ⁽¹⁾						État			Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales			Administrations de sécurité sociale			
	Total des dépenses	Dont					Total des dépenses	Dont				Total des dépenses	Dont			Total des dépenses	dont prestations sociales et transferts sociaux (D62 + D63 partie)
		Consommations intermédiaires (P2)	Rémunérations (D1)	Prestations (D62 + D63 partie)	Intérêts (D41)	FBCF (P51)		Consommations intermédiaires (P2)	Rémunérations (D1)	Intérêts (D4)	Consommations intermédiaires (P2)		Rémunérations (D1)	FBCF (P51)			
En milliards d'euros																	
2001	772,0	76,3	198,0	342,7	46,7	48,9	329,0	19,3	102,8	36,8	50,5	147,1	31,7	43,5	34,9	351,2	273,3
En points de PIB																	
1978	44,7	5,1	12,6	18,7	1,3	3,1	22,1	2,2	7,3	0,6	3,1	7,6	1,1	1,8	1,9	18,9	14,6
1979	45,3	5,0	12,6	19,1	1,4	3,1	22,4	2,2	7,1	0,7	3,1	7,8	1,1	1,9	2,0	19,3	14,9
1980	46,5	5,3	12,9	19,6	1,4	3,2	23,0	2,3	7,3	0,7	3,2	7,9	1,2	1,9	2,1	20,1	15,6
1981	49,3	5,5	13,3	20,9	1,9	3,3	24,4	2,4	7,4	1,2	3,5	8,3	1,2	2,0	2,1	21,3	16,6
1982	51,0	5,7	13,7	21,7	2,0	3,4	25,2	2,5	7,6	1,2	3,8	8,5	1,3	2,1	2,2	22,2	17,4
1983	51,7	5,8	13,8	22,0	2,5	3,1	25,4	2,5	7,5	1,6	3,8	8,7	1,3	2,2	2,1	22,4	17,5
1984	52,7	5,8	13,8	22,5	2,6	3,1	25,4	2,5	7,5	1,7	4,1	8,6	1,3	2,3	2,0	22,5	17,5
1985	53,4	5,9	13,8	22,8	2,8	3,2	25,7	2,5	7,4	1,8	4,3	8,8	1,4	2,3	2,1	22,6	17,6
1986	52,7	5,6	13,7	22,6	2,8	3,2	24,9	2,4	7,7	1,8	3,3	9,1	1,7	2,5	2,1	22,4	17,5
1987	51,9	5,8	13,3	22,1	2,7	3,2	24,5	2,5	7,4	1,7	3,2	9,1	1,7	2,5	2,1	22,1	17,2
1988	51,3	5,8	12,8	22,0	2,6	3,5	24,1	2,6	7,1	1,7	3,1	9,2	1,7	2,4	2,3	21,9	17,2
1989	50,4	5,6	12,5	21,8	2,7	3,5	23,3	2,4	6,9	1,8	3,0	9,1	1,6	2,4	2,4	21,8	17,1
1990	50,7	5,6	12,5	21,8	2,9	3,5	23,1	2,3	6,9	2,0	3,0	9,2	1,6	2,4	2,3	21,9	17,2
1991	51,6	5,7	12,7	22,2	3,0	3,6	23,0	2,4	6,9	2,1	3,1	9,6	1,7	2,5	2,5	22,4	17,6
1992	52,9	5,8	13,0	22,7	3,2	3,7	23,7	2,4	7,1	2,3	3,3	9,8	1,8	2,6	2,5	23,2	18,1
1993	55,2	6,3	13,5	23,9	3,5	3,5	25,0	2,7	7,3	2,5	3,5	9,8	1,8	2,6	2,3	24,2	18,8
1994	54,9	5,8	13,5	23,8	3,6	3,4	24,7	2,2	7,3	2,5	3,2	9,9	1,9	2,7	2,3	24,1	18,7
1995	55,2	5,6	13,7	23,8	3,8	3,3	24,1	1,9	7,3	2,8	3,9	10,0	1,9	2,7	2,2	24,3	18,7
1996	55,5	5,8	13,9	24,0	3,9	3,2	24,5	1,9	7,5	2,8	3,7	10,1	2,1	2,8	2,1	24,4	19,0
1997	55,0	6,0	13,8	24,1	3,7	3,0	24,4	1,9	7,4	2,8	3,6	9,9	2,3	2,8	1,9	24,4	19,0
1998	53,9	5,4	13,7	23,7	3,6	2,9	23,5	1,5	7,3	2,6	3,7	9,8	2,2	2,8	1,9	24,0	18,7
1999	53,4	5,4	13,7	23,5	3,3	3,0	23,5	1,4	7,2	2,5	3,6	9,9	2,2	2,9	2,1	23,7	18,5
2000	52,8	5,3	13,5	23,2	3,2	3,2	22,7	1,4	7,1	2,5	3,4	10,0	2,2	2,9	2,3	23,6	18,4
2001	52,7	5,2	13,5	23,4	3,2	3,3	22,5	1,3	7,0	2,5	3,4	10,0	2,2	3,0	2,4	24,0	18,7

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision avant 1992.

(1) Total des postes de l'État, des ODAC, des APUL et des ASSO consolidés au niveau des APU.

Part des prélèvements obligatoires dans le PIB

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	État						Administrations publiques locales					Administrations de la sécurité sociale				ODAC	Union Européenne	Total des administrations publiques
	Taxe sur la valeur ajoutée	TIPP	Impôt sur le revenu	Impôt sur les sociétés	Autres ⁽¹⁾	Total	Taxe professionnelle	Taxe foncière	Taxe d'habitation	Autres ⁽²⁾	Total	CSG	Cotisations sociales ⁽³⁾	Autres ⁽⁴⁾	Total			
niveau en milliards d'euros																		
2001	105,0	22,8	47,9	40,5	28,0	244,4	19,0	16,2	8,9	31,0	75,1	62,6	22,3	232,6	317,4	13,1	8,9	658,8
part dans le PIB en %, base 1980 des comptes nationaux																		
1971	8,7	1,3	3,2	1,9	2,4	17,5	0,8	0,5	0,4	1,7	3,4	0,0	0,4	12,9	13,3	0,1	0,2	34,5
1972	8,8	1,3	3,3	1,9	2,2	17,5	0,8	0,5	0,4	2,0	3,6	0,0	0,4	13,0	13,4	0,1	0,2	34,9
1973	8,2	1,3	3,0	2,0	3,0	17,4	1,2	0,7	0,6	1,3	3,7	0,0	0,5	13,1	13,6	0,2	0,2	35,0
1974	8,5	1,2	3,5	2,7	1,3	17,2	0,7	0,1	0,2	2,7	3,8	0,0	0,5	13,6	14,1	0,2	0,3	35,5
1975	8,2	1,1	3,3	1,8	1,9	16,3	1,2	0,5	0,6	1,8	4,1	0,0	0,8	15,0	15,8	0,2	0,5	36,9
1976	8,8	1,0	3,8	2,1	1,8	17,5	1,1	0,7	0,5	1,7	4,1	0,0	0,9	15,5	16,4	0,1	0,6	38,7
1977	7,8	1,2	4,0	2,0	1,9	16,9	1,1	0,6	0,6	2,0	4,2	0,0	0,7	16,1	16,8	0,2	0,6	38,7
1978	8,0	1,4	3,9	1,7	1,7	16,7	1,0	0,6	0,6	2,1	4,3	0,0	0,7	16,1	16,7	0,1	0,7	38,6
1979	8,3	1,7	4,0	1,8	1,6	17,3	1,1	0,7	0,5	2,2	4,4	0,0	0,6	17,0	17,6	0,1	0,7	40,2
1980	8,4	1,5	4,1	2,0	2,0	17,9	1,1	0,7	0,5	2,3	4,6	0,0	0,5	17,8	18,4	0,1	0,6	41,7
1981	8,4	1,5	4,3	2,0	1,8	17,9	1,2	0,7	0,5	2,3	4,7	0,0	0,6	17,8	18,4	0,1	0,7	41,9
1982	8,7	1,4	4,4	2,0	1,6	18,1	1,2	0,7	0,5	2,4	4,8	0,0	0,7	18,3	19,0	0,1	0,8	42,8
1983	8,6	1,4	4,4	1,7	1,7	17,7	1,3	0,8	0,6	2,5	5,1	0,0	0,9	18,9	19,8	0,2	0,8	43,6
1984	8,4	1,5	4,4	1,6	1,7	17,7	1,4	0,9	0,6	2,7	5,6	0,0	1,0	19,2	20,2	0,3	0,8	44,6
1985	8,4	1,8	4,3	1,6	1,5	17,6	1,3	0,9	0,6	2,9	5,7	0,0	0,8	19,3	20,0	0,3	0,8	44,5
1986	8,1	1,8	4,3	1,8	1,4	17,4	1,3	1,0	0,6	2,9	5,8	0,0	0,7	18,8	19,6	0,3	1,0	44,0
1987	8,2	1,8	4,1	1,9	1,2	17,3	1,3	1,0	0,6	3,0	5,9	0,0	0,8	19,1	19,9	0,4	1,0	44,5
1988	8,2	1,9	3,7	2,0	0,9	16,7	1,3	1,0	0,6	3,0	5,9	0,0	0,8	19,0	19,7	0,2	1,2	43,8
1989	8,0	1,8	3,7	2,1	1,0	16,6	1,3	1,0	0,6	3,2	6,0	0,0	0,7	19,2	19,9	0,2	1,1	43,7
part dans le PIB en %, base 1995 des comptes nationaux																		
1990	7,6	1,7	3,8	2,1	2,2	17,5	1,4	0,9	0,6	2,0	4,8	0,0	0,7	18,5	19,2	0,4	0,9	42,8
1991	7,4	1,7	3,8	1,7	2,7	17,4	1,5	0,9	0,6	1,9	5,0	0,4	0,5	18,4	19,4	0,4	1,0	43,1
1992	7,2	1,7	4,1	1,4	2,2	16,7	1,5	0,9	0,6	2,0	5,0	0,6	0,4	18,6	19,6	0,4	0,9	42,7
1993	7,2	1,7	4,0	1,4	2,0	16,4	1,6	1,0	0,7	2,1	5,3	0,8	0,5	18,7	20,0	0,4	0,8	42,9
1994	7,3	1,9	3,7	1,5	2,1	16,5	1,5	1,0	0,7	2,1	5,4	1,2	0,7	18,4	20,3	0,4	0,8	43,4
1995	7,2	1,8	3,6	1,6	2,3	16,6	1,6	1,1	0,7	2,1	5,5	1,2	0,8	18,3	20,3	0,4	0,8	43,7
1996	7,6	1,9	3,6	1,8	2,3	17,2	1,7	1,1	0,7	2,2	5,7	1,2	0,8	18,4	20,5	0,8	0,7	44,8
1997	7,7	1,8	3,2	2,1	2,5	17,3	1,5	1,1	0,7	2,3	5,7	1,9	0,8	17,8	20,5	0,8	0,7	45,0
1998	7,5	1,8	3,3	2,2	2,4	17,2	1,5	1,1	0,7	2,3	5,7	4,0	0,9	15,7	20,5	0,8	0,6	44,8
1999	7,5	1,8	3,4	2,5	2,4	17,7	1,4	1,1	0,7	2,3	5,6	4,0	0,9	15,9	20,8	0,8	0,6	45,5
2000	7,3	1,7	3,5	2,6	1,9	17,0	1,4	1,1	0,6	2,2	5,3	4,1	1,4	15,8	21,3	0,9	0,6	45,0
2001	7,2	1,6	3,3	2,8	1,9	16,7	1,3	1,1	0,6	2,1	5,1	4,3	1,5	15,9	21,7	0,9	0,6	45,0

Sources : Comptes de la nation - INSEE, bases 1980 et 1995 des comptes nationaux, Direction de la Prévision.

(1) Déduction faite des transferts fiscaux de l'Etat aux collectivités locales et à la sécurité sociale et des impôts dus non recouvrables.

(2) Principalement la fiscalité indirecte locale et les transferts de recettes fiscales en provenance de l'Etat.

(3) Déduction faite des cotisations dues non recouvrables.

(4) Impôts propres, transferts du BAPSA et prélèvements tabacs + alcools.

Dépenses et recettes des Administrations Publiques

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros	En points de PIB																							
		2001	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
DÉPENSES																									
Consommations intermédiaires	76,3	5,0	5,3	5,5	5,7	5,8	5,8	5,9	5,6	5,8	5,8	5,6	5,6	5,7	5,8	6,3	5,8	5,6	5,8	6,0	5,4	5,4	5,3	5,2	
Rémunérations des salariés	198,0	12,6	12,9	13,3	13,7	13,8	13,8	13,8	13,7	13,3	12,8	12,5	12,5	12,7	13,0	13,5	13,5	13,7	13,9	13,8	13,7	13,7	13,5	13,5	
Autres dépenses de fonctionnement	6,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Intérêts	46,7	1,4	1,4	1,9	2,0	2,5	2,6	2,8	2,8	2,7	2,6	2,7	2,9	3,0	3,2	3,5	3,6	3,8	3,9	3,7	3,6	3,3	3,2	3,2	3,2
Prestations sociales et transferts sociaux	342,7	19,1	19,6	20,9	21,7	22,0	22,5	22,8	22,6	22,1	22,0	21,8	21,8	22,2	22,7	23,9	23,8	23,8	24,0	24,1	23,7	23,5	23,2	23,4	
Subventions	18,2	2,2	2,1	2,3	2,4	2,4	2,7	2,6	2,6	2,5	2,1	2,0	1,8	1,7	1,7	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2	
Autres transferts	32,8	1,4	1,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,6	1,8	2,1	1,9	2,1	2,1	2,3	2,5	2,8	3,0	2,4	2,5	2,5	2,6	2,4	2,2	
Acquisition d'actifs non financiers	50,7	3,3	3,4	3,4	3,6	3,3	3,2	3,4	3,4	3,2	3,6	3,7	3,6	3,8	3,8	3,4	3,5	3,4	3,3	2,9	3,1	3,2	3,4	3,5	
dont FBCF	48,9	3,1	3,2	3,3	3,4	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2	3,5	3,5	3,5	3,6	3,7	3,5	3,4	3,3	3,2	3,0	2,9	3,0	3,2	3,3	
TOTAL DES DÉPENSES	772,0	45,3	46,5	49,3	51,0	51,7	52,7	53,4	52,7	51,9	51,3	50,4	50,7	51,6	52,9	55,2	54,9	55,2	55,5	55,0	53,9	53,4	52,8	52,7	
RECETTES																									
Production et subventions d'exploitation	53,1	3,0	3,2	3,2	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,2	3,1	3,3	3,3	3,4	3,3	3,3	3,6	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6	
Impôts et transferts de recettes fiscales	414,6	22,5	22,8	23,2	23,6	23,7	24,4	24,3	24,0	24,2	23,6	23,3	23,5	23,5	23,2	23,4	24,1	24,4	25,5	26,1	28,2	28,7	28,4	28,3	
<i>dont taxes et impôts sur production</i>	221,4	15,1	15,0	15,1	15,3	15,3	15,7	15,8	15,4	15,5	15,3	14,9	14,8	14,6	14,4	14,7	15,2	15,4	16,1	16,0	16,0	15,9	15,5	15,1	
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	185,0	7,1	7,6	7,8	8,0	8,1	8,4	8,3	8,3	8,3	7,9	8,0	8,2	8,5	8,3	8,2	8,5	8,5	8,9	9,5	11,7	12,2	12,3	12,6	
<i>dont impôts en capital</i>	8,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6	
<i>dont transferts de recettes fiscales</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Cotisations sociales	267,5	18,8	19,3	19,3	20,0	20,4	20,8	20,8	20,3	20,5	20,3	20,4	20,5	20,4	20,4	20,7	20,8	20,6	20,5	20,7	20,3	18,1	18,3	18,2	
Impôts et cotisations dus non recouvrables (net)	- 5,6	- 0,5	- 0,3	- 0,4	- 0,7	- 0,4	- 0,6	- 0,4	- 0,4	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,5	- 0,2	- 0,4	- 0,4	- 0,3	- 0,3	- 0,3	- 0,2	- 0,3	- 0,2	- 0,3	- 0,4	
Autres transferts courants	12,0	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,9	0,8	
Autres recettes	9,8	0,8	0,9	1,2	1,3	1,3	1,2	1,5	1,5	1,3	1,1	1,2	1,3	1,2	1,1	1,2	1,0	0,9	0,9	1,2	0,7	0,7	0,7	0,7	
TOTAL DES RECETTES	751,4	45,2	46,5	47,1	48,1	49,0	49,9	50,4	49,5	49,9	48,9	48,6	48,6	49,1	48,8	49,3	49,4	49,7	51,4	51,9	51,2	51,8	51,4	51,3	
CAPACITÉ DE FINANCEMENT ⁽¹⁾																									
	- 20,6	- 0,1	0,0	- 2,2	- 2,9	- 2,8	- 2,8	- 3,0	- 3,2	- 2,0	- 2,5	- 1,8	- 2,1	- 2,4	- 4,2	- 6,0	- 5,5	- 5,5	- 4,1	- 3,0	- 2,7	- 1,6	- 1,3	- 1,4	

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision.

(1) En 1997, la capacité de financement des administrations publiques s'entend y compris soulté France Télécom.

Dépenses et recettes de l'État

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros	En points de PIB																						
		2001	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998		
DÉPENSES																								
Consommations intermédiaires	19,3	2,2	2,3	2,4	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5	2,6	2,4	2,3	2,4	2,4	2,7	2,2	1,9	1,9	1,9	1,5	1,4	1,3	
Rémunérations des salariés	102,8	7,1	7,3	7,4	7,6	7,5	7,5	7,4	7,7	7,4	7,1	6,9	6,9	6,9	7,1	7,3	7,3	7,3	7,5	7,4	7,3	7,2	7,1	
Autres dépenses de fonctionnement	0,6	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Intérêts	36,8	0,7	0,7	1,2	1,2	1,6	1,7	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8	2,0	2,1	2,3	2,5	2,5	2,8	2,8	2,8	2,6	2,5	2,5	
Prestations sociales et transferts sociaux	42,3	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	3,3	3,5	3,4	3,3	3,1	3,1	2,9	2,9	2,8	3,1	3,0	3,0	3,1	3,0	3,1	2,9	2,9	
Subventions	9,7	1,7	1,6	1,7	1,8	1,8	2,1	2,0	2,0	1,8	1,5	1,5	1,3	1,2	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	
Autres transferts	110,1	7,1	7,5	7,9	8,4	8,2	7,5	7,7	6,8	7,1	7,2	6,8	6,9	6,7	7,1	7,7	7,9	7,4	7,6	7,8	7,6	7,9	7,5	
Acquisition d'actifs non financiers	7,3	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,7	0,7	0,6	0,4	0,6	0,6	0,5	
dont FBCF	7,4	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	
TOTAL DES DÉPENSES	329,0	22,4	23,0	24,4	25,2	25,4	25,7	24,9	24,5	24,1	23,3	23,1	23,0	23,7	25,0	24,7	24,1	24,5	24,4	23,5	23,5	22,7	22,5	
RECETTES																								
Production et subventions d'exploitation	10,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	
Impôts et transferts de recettes fiscales	241,5	18,6	18,8	19,0	19,3	18,9	18,9	19,0	18,6	18,4	18,0	17,8	17,5	17,2	16,7	16,4	16,4	16,5	17,0	17,0	16,9	17,4	16,7	
<i>dont taxes et impôts sur production</i>	147,3	12,4	12,2	12,2	12,4	12,1	12,0	12,2	11,7	11,9	11,7	11,3	11,0	10,7	10,5	10,6	10,8	11,0	11,5	11,5	11,4	11,4	10,5	
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	103,0	6,6	7,0	7,2	7,4	7,1	7,2	7,3	7,3	7,2	6,9	7,0	7,2	7,1	6,7	6,4	6,3	6,2	6,3	6,2	6,7	6,8	7,0	
<i>dont impôts en capital</i>	8,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	
<i>dont transferts de recettes fiscales</i>	- 17,0	- 0,7	- 0,7	- 0,7	- 0,7	- 0,6	- 0,6	- 0,8	- 0,8	- 1,0	- 0,9	- 0,9	- 1,1	- 1,0	- 1,0	- 1,0	- 1,1	- 1,2	- 1,2	- 1,3	- 1,2	- 1,2		
Cotisations sociales	30,9	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1		
Impôts et cotisations dus non recouvrables (net)	- 2,9	- 0,3	- 0,1	- 0,2	- 0,5	- 0,2	- 0,4	- 0,3	- 0,2	0,0	- 0,1	- 0,2	- 0,4	- 0,1	- 0,3	- 0,3	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,1		
Autres transferts courants	7,8	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5		
Autres recettes	6,9	0,3	0,3	0,5	0,6	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	0,5	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5		
TOTAL DES RECETTES	295,2	21,8	22,3	22,6	23,0	22,6	22,5	22,8	22,6	22,5	21,8	21,4	21,0	21,2	20,4	20,2	19,9	19,9	20,8	20,8	20,5	21,1	20,4	20,2
CAPACITÉ DE FINANCEMENT																								
	- 33,8	- 0,7	- 0,6	- 1,7	- 2,3	- 2,7	- 2,9	- 2,9	- 2,3	- 2,0	- 2,3	- 1,9	- 2,1	- 1,9	- 3,3	- 4,9	- 4,8	- 4,1	- 3,7	- 3,6	- 3,0	- 2,5	- 2,4	- 2,3

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision.

Dépenses et recettes des Administrations de Sécurité Sociale

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros	En points de PIB																						
		2001	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998		
DÉPENSES																								
Consommations intermédiaires	18,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2		
Rémunérations des salariés	43,4	2,6	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,8	2,9	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	3,0	3,0	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0		
Autres dépenses de fonctionnement	3,7	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2		
Intérêts	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
Prestations sociales et transferts sociaux	273,3	14,9	15,6	16,6	17,4	17,5	17,5	17,6	17,5	17,2	17,2	17,1	17,2	17,6	18,1	18,8	18,7	18,7	19,0	19,0	18,7	18,5		
Subventions	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres transferts	8,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6		
Acquisition d'actifs non financiers	3,7	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3		
<i>dont FBCF</i>	3,8	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3		
TOTAL DES DÉPENSES	351,2	19,3	20,1	21,3	22,2	22,4	22,5	22,6	22,4	22,1	21,9	21,8	21,9	22,4	23,2	24,2	24,1	24,3	24,4	24,4	24,0	23,7	23,6	24,0
RECETTES																								
Production et subventions d'exploitation	13,1	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9		
Impôts et transferts de recettes fiscales	84,9	0,5	0,4	0,5	0,5	0,8	0,9	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	1,0	1,0	1,3	1,9	2,0	2,0	2,7	4,8	4,9	5,5	
<i>dont taxes et impôts sur production</i>	15,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	1,1	
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	65,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5	0,6	0,9	1,3	1,3	1,4	2,0	4,1	4,2	4,3	
<i>dont impôts en capital</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>dont transferts de recettes fiscales</i>	4,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3		
Cotisations sociales	236,1	17,0	17,4	17,4	18,0	18,5	18,8	18,8	18,3	18,5	18,4	18,6	18,6	18,6	18,8	18,8	18,5	18,6	18,0	15,9	16,1	16,0		
Impôts et cotisations dus non recouvrables (net)	- 2,8	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2		
Autres transferts courants	22,3	2,4	2,5	2,7	3,1	3,1	2,6	2,6	2,2	2,3	2,3	2,1	1,9	1,9	2,1	2,2	2,2	2,2	2,4	2,4	2,3	2,1	1,7	
Autres recettes	1,7	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1		
TOTAL DES RECETTES	355,2	20,5	21,2	21,5	22,5	23,3	23,2	23,1	22,1	22,4	22,1	22,1	22,1	22,3	22,7	23,3	23,6	23,6	23,9	23,9	24,0	24,1	24,3	
CAPACITÉ DE FINANCEMENT																								
	3,9	1,2	1,1	0,3	0,4	0,9	0,7	0,5	- 0,3	0,3	0,3	0,4	0,1	- 0,2	- 0,4	- 0,9	- 0,5	- 0,7	- 0,4	- 0,4	- 0,1	0,3	0,5	0,3

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision.

Dépenses et recettes des Organismes divers d'Administration Centrale

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros	En points de PIB																							
		2001	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998			
DÉPENSES																									
Consommations intermédiaires	7,3	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5		
Rémunérations des salariés	8,3	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6		
Autres dépenses de fonctionnement	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
Intérêts	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2		
Prestations sociales et transferts sociaux	16,7	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1		
Subventions	2,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1		
Autres transferts	8,8	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,5	1,1	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6		
Acquisition d'actifs non financiers	3,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2		
<i>dont FBCF</i>	2,9	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2		
TOTAL DES DEPENSES	50,5	3,1	3,2	3,5	3,8	3,8	4,1	4,3	3,3	3,2	3,1	3,0	3,0	3,1	3,3	3,5	3,2	3,9	3,7	3,6	3,7	3,6	3,4		
RECETTES																									
Production et subventions d'exploitation	4,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3		
Impôts et transferts de recettes fiscales	13,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9		
<i>dont taxes et impôts sur production</i>	6,4	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4		
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5		
<i>dont impôts en capital</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>dont transferts de recettes fiscales</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Cotisations sociales	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Impôts et cotisations dus non recouvrables (net)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres transferts courants	30,7	2,4	2,6	2,7	2,9	2,8	2,9	3,2	2,5	2,6	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,5	2,2	2,3	2,3	2,2	2,1	2,1	2,1		
Autres recettes	8,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,3	0,4	0,3	1,0	0,5	0,5	0,5	0,6		
TOTAL DES RECETTES	56,8	3,3	3,5	3,6	3,9	3,8	4,0	4,3	3,3	3,4	3,1	3,1	3,1	3,2	3,3	3,5	3,2	3,4	3,7	4,3	3,8	3,8	3,9		
CAPACITÉ DE FINANCEMENT⁽¹⁾																									
	6,4	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	- 0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	- 0,5	0,0	0,7	0,1	0,3	0,4	0,4

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision.

Dépenses et recettes des Administrations Publiques Locales

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Postes	En milliards d'euros	En points de PIB																					
		2001	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	
DÉPENSES																							
Consommations intermédiaires	31,7	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8	1,9	2,1	2,3	2,2	2,2	2,2	
Rémunérations des salariés	43,5	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	2,3	2,3	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7	2,8	2,8	2,9	2,9	
Autres dépenses de fonctionnement	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Intérêts	5,8	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	
Prestations sociales et transferts sociaux	10,4	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	
Subventions	6,2	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	
Autres transferts	11,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	
Acquisition d'actifs non financiers	36,6	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3	2,1	2,0	2,2	2,4	
<i>dont FBCF</i>	34,9	2,0	2,1	2,1	2,2	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1	2,3	2,4	2,3	2,5	2,5	2,3	2,3	2,2	2,1	1,9	2,1	2,3	
TOTAL DES DÉPENSES	147,1	7,8	7,9	8,3	8,5	8,7	8,6	8,8	9,1	9,1	9,2	9,1	9,2	9,6	9,8	9,8	9,9	10,0	10,1	9,9	9,8	9,9	
RECETTES																							
Production et subventions d'exploitation	24,4	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,7	
Impôts et transferts de recettes fiscales	75,1	3,2	3,3	3,4	3,5	3,7	4,2	4,3	4,4	4,6	4,6	4,6	4,8	5,0	5,0	5,3	5,4	5,5	5,7	5,7	5,6	5,3	5,1
<i>dont taxes et impôts sur production</i>	52,3	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,3	3,4	3,4	3,5	3,6	3,6	3,8	3,7	3,8	3,7	3,6
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	10,3	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,7	
<i>dont impôts en capital</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<i>dont transferts de recettes fiscales</i>	12,6	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	
Cotisations sociales	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Impôts et cotisations dus non recouvrables (net)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres transferts courants	39,7	2,7	2,8	2,8	2,9	3,0	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,8	2,1	2,1	2,1	2,2	2,1	2,1	2,3	2,6	
Autres recettes	10,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,7	
TOTAL DES RECETTES	150,0	6,9	7,1	7,3	7,5	7,8	7,9	8,2	8,6	8,7	8,7	8,7	9,0	9,2	9,3	9,6	9,7	9,8	10,2	10,1	10,1	10,2	
CAPACITÉ DE FINANCEMENT																							
	2,9	- 0,9	- 0,8	- 0,9	- 1,1	- 0,9	- 0,7	- 0,6	- 0,6	- 0,4	- 0,5	- 0,4	- 0,3	- 0,4	- 0,5	- 0,2	- 0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux, calculs Direction de la Prévision.

Tableau VII.10

Structure de la dette publique au sens du traité de Maastricht⁽¹⁾

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Administrations publiques	
	en milliards d'euros	en points de PIB
2001	839,3	
1977		20,7
1978		21,3
1979		21,1
1980		20,7
1981		21,8
1982		25,2
1983		26,6
1984		29,0
1985		30,6
1986		31,1
1987		33,3
1988		33,2
1989		34,0
1990		35,1
1991		35,8
1992		39,6
1993		45,3
1994		48,4
1995		54,6
1996		57,1
1997		59,3
1998		59,5
1999		58,5
2000		57,3
2001		57,3

Années	Administrations publiques	Sous-secteurs			
		État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale
2001	839,3	670,7	44,0	111,0	13,6
en points de PIB, en %					
1995	54,6	40,2	2,8	8,9	2,8
1996	57,1	42,5	4,2	8,8	1,6
1997	59,3	44,2	4,6	8,5	2,0
1998	59,5	46,0	4,3	8,2	1,1
1999	58,5	45,9	3,8	7,8	0,9
2000	57,3	45,3	3,6	7,5	0,9
2001	57,3	45,8	3,0	7,6	0,9

Source : INSEE, bases 1980 et 1995 des Comptes nationaux ; Banque de France ; calculs Direction de la Prévision avant 1995.

(1) La dette au sens de Maastricht est la dette de l'ensemble des administrations publiques au sens de la comptabilité nationale. Il s'agit d'une dette brute. Elle diffère de la dette au sens de la comptabilité nationale à trois niveaux : il s'agit d'une dette consolidée, exprimée en valeur nominale et elle exclut certaines formes d'endettement (crédits commerciaux, décalages comptables).

Tableau VII.11

Lois de finances initiales (LFI) et exécution budgétaire (hors FMI)

(en milliards d'euros et en points de PIB) (1)

Années	LFI	Exécution budgétaire										Soldes CST
		Solde général hors FMI hors FSC	Solde général hors FMI hors FSC	Solde général hors FMI	Solde du budget général	Dépenses du budget général	Recettes du budget général	dont				
		Recettes fiscales nettes	Prélèvements sur recettes	Recettes non fiscales	Fonds de concours							
Niveau en milliards d'euros												
2001	- 28,4	- 32,0	- 32,0	- 31,6	268,7	234,4	244,8	- 46,2	33,8	4,6	- 0,4	
Part dans le PIB, en %												
1970	0,0	0,1	0,1	0,4	19,8	20,2	19,2	- 1,2	1,8	0,4	- 0,3	
1971	0,0	- 0,2	- 0,2	0,0	19,1	19,1	18,5	- 1,4	1,5	0,5	- 0,2	
1972	0,0	0,0	0,2	0,4	18,6	19,0	18,7	- 1,5	1,3	0,5	- 0,2	
1973	0,0	0,2	0,4	0,5	18,3	18,7	18,3	- 1,5	1,4	0,5	0,0	
1974	0,0	0,4	0,4	1,4	18,2	19,7	19,3	- 1,6	1,5	0,5	- 1,0	
1975	0,0	- 2,6	- 2,6	- 2,5	20,2	17,7	17,9	- 2,2	1,5	0,6	- 0,1	
1976	0,0	- 1,2	- 1,0	- 1,3	19,7	18,4	18,7	- 2,3	1,3	0,6	0,2	
1977	0,0	- 1,0	- 1,0	- 1,1	19,5	18,4	18,4	- 2,0	1,3	0,6	0,1	
1978	- 0,4	- 1,5	- 1,7	- 1,5	19,0	17,5	17,7	- 2,0	1,3	0,5	- 0,2	
1979	- 0,6	- 1,5	- 1,5	- 1,1	19,2	18,1	18,3	- 1,9	1,0	0,7	- 0,4	
1980	- 1,1	- 1,0	- 0,8	- 1,2	19,8	18,6	18,9	- 2,0	1,0	0,7	0,4	
1981	- 0,9	- 2,4	- 1,9	- 2,3	21,3	19,0	19,1	- 2,0	1,2	0,7	0,3	
1982	- 2,5	- 2,6	- 2,4	- 2,3	21,9	19,5	19,5	- 2,1	1,4	0,7	- 0,1	
1983	- 2,8	- 3,1	- 3,3	- 3,3	22,2	18,9	19,2	- 2,4	1,4	0,7	- 0,1	
1984	- 2,8	- 3,3	- 3,5	- 3,3	22,1	18,8	19,0	- 2,4	1,5	0,8	- 0,2	
1985	- 2,9	- 3,2	- 3,3	- 3,2	22,0	18,8	19,1	- 2,5	1,4	0,8	- 0,1	
1986	- 2,8	- 2,7	- 2,9	- 2,9	21,6	18,7	19,0	- 2,6	1,4	0,9	0,1	
1987	- 2,4	- 2,2	- 2,5	- 2,1	20,7	18,7	19,3	- 2,8	1,4	0,9	- 0,5	
1988	- 2,0	- 2,0	- 1,7	- 1,8	19,8	18,0	18,9	- 3,0	1,5	0,7	0,1	
1989	- 1,6	- 1,6	- 1,6	- 1,4	19,4	18,0	18,6	- 3,0	1,7	0,6	- 0,3	
1990	- 1,4	- 1,4	- 1,5	- 1,5	19,4	17,9	18,2	- 2,8	1,9	0,7	0,0	
1991	- 1,2	- 1,9	- 1,9	- 1,6	19,4	17,8	17,8	- 3,1	2,3	0,8	- 0,3	
1992	- 1,3	- 3,2	- 3,1	- 2,9	20,0	17,1	17,1	- 3,1	2,3	0,8	- 0,2	
1993	- 2,3	- 4,4	- 4,4	- 4,1	20,8	16,7	16,7	- 3,2	2,4	0,8	- 0,3	
1994	- 4,0	- 4,0	- 4,0	- 3,7	20,7	17,0	16,7	- 3,2	2,7	0,8	- 0,3	
1995	- 3,5	- 4,2	- 4,2	- 3,9	20,6	16,7	16,8	- 3,0	2,1	0,8	- 0,2	
1996	- 3,6	- 3,7	- 3,7	- 3,7	20,7	16,9	17,1	- 3,1	2,0	0,9	0,0	
1997	- 3,5	- 3,3	- 3,3	- 3,3	20,2	16,9	17,3	- 3,1	1,9	0,8	0,0	
1998	- 3,0	- 2,9	- 2,9	- 2,9	19,5	16,6	17,0	- 3,0	1,9	0,8	0,1	
1999	- 2,7	- 2,3	- 2,3	- 2,4	19,4	17,0	17,6	- 3,0	1,9	0,5	0,1	
2000	- 2,3	- 2,1	- 2,1	- 2,1	18,5	16,4	16,9	- 3,1	2,2	0,4	0,0	
2001	- 1,9	- 2,2	- 2,2	- 2,2	18,4	16,0	16,7	- 3,2	2,3	0,3	0,0	

Source : Direction du Budget.

(1) Le déflateur du PIB est en base 1995 des Comptes nationaux à partir de 1978, en base 1980 avant.

VIII. Protection sociale

VIII.1 Répartition des prestations par risque - Champ de la protection sociale

VIII.2 Répartition des prestations par risque - Champ des administrations de sécurité sociale

VIII.3 Composition des dépenses relatives à la santé - Champ de la protection sociale

VIII.4 Composition des dépenses relatives à la santé - Champ des administrations de sécurité sociale

VIII.5 Barèmes des principaux minima sociaux pour une personne seule

VIII.6 Effectifs d'allocataires des principaux minima sociaux

Définitions

Entrent dans le champ de la **protection sociale** toutes les prestations en espèces reçues par les ménages, quel que soit le gestionnaire : régime général, fonction publique, employeur, association...

Dans l'approche « **administrations de la sécurité sociale** », on ne considère que les fonds gérés par les administrations de sécurité sociale. Ainsi, en particulier le régime des fonctionnaires n'en fait pas partie, de sorte que, par exemple, les prestations retraites versées aux anciens salariés de la fonction publique n'y figurent pas. Autre exemple, les suppléments familiaux directement accordés par les employeurs n'en font pas non plus partie.

Dans certains tableaux, les données émanent de la **DREES** : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

Tableau VIII.1

Répartition des prestations sociales par risque Champ de la protection sociale

(en points de PIB)

Années	Santé (1)	Vieillesse	Famille (yc logement)	Emploi	Divers (2)	Total des prestations
Base 1995 des comptes nationaux						
1981	6,1	10,7	3,2	1,6	0,1	21,6
1982	6,2	11,2	3,4	1,7	0,1	22,6
1983	6,2	11,7	3,4	1,5	0,1	22,9
1984	6,4	11,9	3,7	1,6	0,1	23,7
1985	6,5	12,1	3,3	1,6	0,1	23,5
1986	6,5	11,9	3,2	1,7	0,1	23,4
1987	6,4	11,8	3,2	1,7	0,1	23,1
1988	6,4	11,6	3,1	1,7	0,1	22,9
1989	6,4	11,4	3,0	1,6	0,2	22,6
1990	6,4	11,3	3,5	2,3	0,2	23,9
1991	6,5	11,6	3,6	2,4	0,2	24,3
1992	6,7	11,9	3,6	2,5	0,3	25,0
1993	6,9	12,4	3,8	2,7	0,3	26,1
1994	6,8	12,5	3,8	2,4	0,3	25,9
1995	6,8	12,6	3,9	2,3	0,4	26,0
1996	7,0	12,8	3,9	2,3	0,4	26,4
1997	6,9	12,8	3,9	2,3	0,4	26,3
1998	6,9	12,7	3,8	2,2	0,4	26,0
1999	6,8	12,7	3,8	2,1	0,4	25,7
2000	6,9	12,4	3,7	1,9	0,4	25,4
2001	7,1	12,5	3,7	1,9	0,4	25,6

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DP.

Tableau VIII.2

Répartition des prestations sociales par risque Champ des administrations de sécurité sociale (3)

(en points de PIB)

Années	Santé (1)	Vieillesse	Famille (yc logement)	Emploi	Divers (2)	Total des prestations
Base 1995 des comptes nationaux						
1981	4,8	7,7	2,6	1,2	0,0	16,3
1982	5,0	8,1	2,7	1,3	0,0	17,1
1983	4,9	8,6	2,6	1,1	0,0	17,2
1984	5,0	8,5	2,7	1,1	0,0	17,3
1985	5,1	8,6	2,4	1,0	0,0	17,1
1986	5,2	8,5	2,4	1,0	0,0	17,0
1987	5,0	8,5	2,3	1,0	0,0	16,8
1988	5,0	8,5	2,2	1,1	0,0	16,8
1989	5,0	8,4	2,1	1,0	0,0	16,6
1990	5,0	8,7	2,2	1,3	0,0	17,2
1991	5,1	9,0	2,2	1,4	0,0	17,7
1992	5,3	9,3	2,2	1,5	0,0	18,2
1993	5,4	9,7	2,2	1,6	0,0	18,9
1994	5,3	9,8	2,2	1,5	0,0	18,7
1995	5,3	9,9	2,2	1,3	0,0	18,8
1996	5,4	10,0	2,2	1,5	0,0	19,1
1997	5,3	10,0	2,3	1,5	0,0	19,1
1998	5,3	9,9	2,2	1,4	0,0	18,8
1999	5,2	9,9	2,1	1,4	0,0	18,6
2000	5,4	9,7	2,1	1,3	0,0	18,5
2001	5,5	9,8	2,1	1,3	0,0	18,8

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DP.

(1) Ne comprend pas la dotation globale hospitalière, considérée comme une prestation de services sociaux et non comme une prestation sociale.

(2) Pour l'essentiel, Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

(3) Les administrations de sécurité sociale font partie du champ de la protection sociale, à côté des régimes directs et des régimes d'employeurs.

Tableau VIII.3

Composition des dépenses relatives à la santé Champ de la protection sociale

(en millions d'euros et %)

Années	Soins de santé hors pharmacie et hors DGH	Pharmacie	Indemnités journalières	Dotation globale hospitalière (DGH)	Autres prestations (1)	Total des prestations santé
Niveau en millions d'euros						
2001	47 691,8	20 843,0	12 158,4	42 391,0	8 087,4	131 171,6
Taux de croissance en %						
1991	6,2	7,0	7,3	5,1	5,2	6,0
1992	7,1	5,9	6,0	7,3	5,6	6,8
1993	4,4	6,6	1,6	6,6	6,1	5,2
1994	2,8	2,0	0,0	4,3	8,4	3,2
1995	2,4	5,1	4,2	5,6	2,5	4,1
1996	4,0	6,5	4,2	2,2	8,0	3,9
1997	2,2	2,6	-0,6	1,2	1,6	1,6
1998	2,8	7,5	4,6	4,0	6,2	4,2
1999	1,1	5,8	5,0	2,4	0,6	2,5
2000	6,7	10,3	5,3	3,5	14,0	6,4
2001	6,3	8,2	6,8	3,8	8,9	6,0

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DP.

Tableau VIII.4

Composition des dépenses relatives à la santé Champ des administrations de sécurité sociale (2)

(en millions d'euros et %)

Années	Soins de santé hors pharmacie et hors DGH	Pharmacie	Indemnités journalières	Dotation globale hospitalière (DGH)	Autres prestations (1)	Total des prestations santé
Niveau en millions d'euros						
2001	35 199,4	20 843,0	8 813,5	42 313,0	4 718,0	111 886,9
Taux de croissance en %						
1991	6,3	7,0	9,0	5,2	6,6	6,2
1992	8,1	5,9	5,5	7,3	0,7	6,9
1993	3,4	6,6	0,0	6,6	9,0	5,1
1994	1,4	2,0	-0,5	4,3	9,4	2,8
1995	1,6	5,1	3,3	5,7	2,2	3,9
1996	3,2	6,5	2,7	2,2	9,9	3,5
1997	2,0	2,6	0,5	1,2	1,8	1,7
1998	1,4	7,5	4,3	2,2	6,2	3,1
1999	0,4	5,8	5,2	4,2	0,2	3,2
2000	8,0	10,3	8,8	3,5	5,1	6,6
2001	7,0	8,2	8,0	3,8	6,8	6,0

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DP.

(1) Action sociale et hébergement des handicapés (médico-social).

(2) Les administrations de sécurité sociale font partie du champ de la protection sociale, à côté des régimes directs et des régimes d'employeurs.

Tableau VIII.5

Barèmes des principaux minima sociaux pour une personne seule

(euros et en %)

Années	Revenu minimum d'insertion (RMI)	Allocation de solidarité spécifique (ASS)	Allocation adulte handicapé (AAH)	Minimum vieillesse
Barème mensuel moyen en euros				
2001	397,0	397,6	556,1	556,1
Taux de croissance en %				
1981	-	-	21,2	21,2
1982	-	-	32,9	32,9
1983	-	-	10,4	10,4
1984	-	-	5,2	5,2
1985	-	14,2	5,8	5,8
1986	-	40,0	3,2	3,2
1987	-	0,0	2,6	2,6
1988	-	0,3	3,7	3,7
1989	-	2,7	2,7	2,7
1990	3,9	2,6	3,4	3,3
1991	3,0	2,1	2,8	2,9
1992	2,3	2,3	2,3	2,3
1993	2,3	2,4	2,4	2,4
1994	1,9	0,7	1,9	2,0
1995	1,3	0,9	2,4	2,4
1996	2,0	0,0	3,7	3,7
1997	1,3	0,8	1,3	1,3
1998	1,1	6,7	1,1	1,1
1999	2,8	3,3	1,9	1,9
2000	2,1	2,1	1,1	1,1
2001	2,2	2,2	2,1	2,1

Source : DREES, Revenus sociaux ; retraitement DP.

Tableau VIII.6

Effectifs d'allocataires des principaux minima sociaux

(en milliers de personnes et en %)

Années	Revenu minimum d'insertion (RMI)	Allocation de solidarité spécifique (ASS)	Allocation adulte handicapé (AAH)	Minimum vieillesse
Niveau en milliers de personnes				
2001	938,5	391,0	707,0	670,0
Taux de croissance en %				
1981	-	-	12,4	- 2,7
1982	-	-	6,0	- 0,5
1983	-	-	6,6	- 2,7
1984	-	-	1,5	- 3,0
1985	-	99,7	- 0,4	- 4,1
1986	-	38,0	0,4	- 3,7
1987	-	29,0	2,6	- 4,1
1988	-	11,0	4,2	- 3,8
1989	-	5,7	2,9	- 5,0
1990	25,8	5,8	2,8	- 5,1
1991	15,7	4,3	2,7	- 4,4
1992	17,7	- 2,4	3,0	- 5,5
1993	21,1	15,6	2,6	- 0,9
1994	15,3	14,8	2,7	- 8,7
1995	4,7	7,0	2,8	- 5,9
1996	7,4	5,6	2,6	- 5,2
1997	5,9	- 6,4	3,0	- 6,5
1998	3,8	0,4	3,1	- 5,6
1999	2,5	- 2,5	3,8	- 4,3
2000	- 5,2	- 9,5	2,6	- 3,8
2001	- 2,8	- 8,1	2,6	- 4,3

Source : DREES, Revenus sociaux ; retraitement DP.

IX. Situation des entreprises

IX.1 Situation des sociétés non financières

IX.2 Ratios caractéristiques des sociétés non financières

Définitions

EI : Entreprises Individuelles.

SNF : Sociétés Non Financières.

Tableau IX.1

Situation des sociétés non financières

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Compte d'exploitation				Compte de revenu				Compte de capital			
	Valeur ajoutée	Rémunération des salariés	Impôts nets de subventions	Excédent brut d'exploitation	Revenus nets de la propriété	Impôts sur le revenu	Autres (1)	Épargne	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks	Autres (2)	Capacité de financement
Niveau en milliards d'euros												
2001	765,1	495,0	28,6	241,5	- 98,6	33,1	- 3,1	106,7	153,3	- 3,7	8,0	- 35,0
En points de PIB												
1978	50,0	35,4	1,2	13,4	- 4,9	1,4	- 0,4	6,8	10,1	0,6	0,5	- 3,4
1979	49,9	35,4	1,1	13,4	- 4,9	1,5	- 0,4	6,5	10,0	1,0	0,5	- 3,9
1980	50,0	36,1	1,1	12,9	- 5,2	1,6	- 0,4	5,8	10,7	0,9	0,4	- 5,4
1981	50,3	36,4	1,2	12,7	- 5,8	1,6	- 0,4	4,9	10,4	- 0,2	0,4	- 4,9
1982	49,8	36,1	1,2	12,5	- 5,6	1,4	- 0,4	5,0	10,3	0,3	0,5	- 5,0
1983	49,8	35,8	1,1	12,9	- 5,8	1,3	- 0,4	5,4	9,7	- 0,1	0,5	- 3,7
1984	49,8	35,1	1,1	13,6	- 5,8	1,3	- 0,4	6,1	9,2	0,0	0,6	- 2,6
1985	50,0	34,7	1,1	14,2	- 6,0	1,4	- 0,3	6,5	9,3	- 0,2	0,3	- 2,4
1986	50,7	33,8	1,1	15,8	- 5,5	1,6	- 0,3	8,4	9,5	0,1	0,5	- 0,7
1987	51,2	33,7	1,2	16,3	- 5,4	1,7	- 0,3	8,8	9,9	0,1	0,3	- 0,9
1988	51,8	33,3	1,2	17,2	- 5,1	1,8	- 0,3	10,0	10,4	0,4	0,2	- 0,6
1989	51,8	33,2	1,3	17,3	- 5,6	1,9	- 0,2	9,6	10,8	0,5	0,2	- 1,6
1990	52,3	33,8	1,4	17,0	- 5,8	1,8	- 0,2	9,2	11,2	0,6	0,3	- 2,2
1991	52,4	34,0	1,4	17,0	- 5,9	1,6	- 0,3	9,3	10,9	0,3	0,3	- 1,7
1992	52,4	33,9	1,6	17,0	- 5,9	1,1	- 0,2	9,7	10,7	- 0,1	0,6	- 0,2
1993	51,8	33,4	1,6	16,7	- 6,1	1,1	- 0,3	9,2	9,6	- 1,0	0,7	1,3
1994	51,2	32,8	1,7	16,6	- 6,0	1,2	- 0,2	9,2	9,4	- 0,2	0,6	0,5
1995	51,3	32,6	1,9	16,8	- 6,4	1,5	- 0,3	8,7	9,3	0,3	0,4	- 0,5
1996	50,6	32,6	1,9	16,1	- 5,9	1,5	- 0,2	8,6	9,2	- 0,3	0,6	0,3
1997	51,0	32,5	2,1	16,4	- 5,8	1,6	- 0,3	8,6	8,9	0,0	0,1	- 0,1
1998	51,7	32,4	2,1	17,3	- 5,9	1,7	- 0,3	9,4	9,3	0,5	0,7	0,3
1999	51,8	32,7	2,0	17,0	- 5,5	2,1	- 0,3	9,2	9,8	0,3	0,8	- 0,1
2000	52,0	33,0	2,0	17,0	- 6,0	2,1	- 0,3	8,5	10,4	0,6	0,6	- 2,0
2001	52,3	33,8	2,0	16,5	- 6,7	2,3	- 0,2	7,3	10,5	- 0,3	0,5	- 2,4

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Solde net des autres opérations du compte de revenu : cotisations sociales (D61), prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D62), transferts courants divers (D7).

(2) Solde net des autres opérations du compte de capital : transferts en capital (D9) et des actifs corporels et incorporels non productifs (NPA).

Tableau IX.2

Ratios caractéristiques des sociétés non financières

Années	(en %)							
	SNF- EI		Sociétés non financières				Entreprises individuelles	
	Taux de marge (1)	Taux d'investissement (2)	Taux de marge (3)	Taux d'épargne (4)	Taux d'investissement (2)	taux d'autofinancement (5)	Part dans la valeur ajoutée des SNF- EI	Part dans l'EBC des SNF- EI
1978	39,2	17,5	26,9	13,6	20,3	67,2	25,4	48,8
1979	38,7	17,6	26,8	13,1	20,1	65,0	24,9	48,0
1980	37,8	18,6	25,8	11,5	21,3	54,1	24,7	48,6
1981	36,9	18,2	25,3	9,8	20,6	47,5	23,5	47,6
1982	36,9	18,1	25,0	10,1	20,6	48,8	23,7	48,2
1983	37,3	17,1	25,9	10,8	19,4	55,5	23,2	46,7
1984	37,8	16,5	27,3	12,2	18,5	65,9	22,4	44,1
1985	38,5	16,7	28,4	12,9	18,7	69,2	21,9	42,3
1986	40,6	16,9	31,1	16,6	18,8	88,6	21,3	39,6
1987	40,6	17,6	31,8	17,3	19,3	89,3	20,3	37,7
1988	41,4	18,4	33,2	19,3	20,1	95,8	19,7	35,6
1989	41,9	19,0	33,4	18,5	20,9	88,5	20,0	36,2
1990	41,0	19,3	32,6	17,6	21,3	82,6	19,6	36,2
1991	40,6	18,7	32,4	17,7	20,7	85,1	18,9	35,1
1992	40,3	18,4	32,4	18,6	20,4	91,1	18,2	34,3
1993	40,1	17,0	32,3	17,8	18,6	95,9	17,5	33,5
1994	40,4	17,0	32,5	18,0	18,5	97,5	17,3	33,4
1995	40,5	16,8	32,7	16,9	18,2	93,0	17,1	33,0
1996	39,9	16,6	31,9	17,0	18,2	93,3	17,0	33,7
1997	39,9	16,1	32,2	16,9	17,4	97,4	16,1	32,4
1998	40,7	16,7	33,4	18,1	18,0	100,5	15,7	30,8
1999	40,0	17,5	32,9	17,8	18,9	93,9	15,3	30,3
2000	39,8	18,4	32,6	16,4	20,1	81,8	15,3	30,6
2001	39,0	18,3	31,6	13,9	20,0	69,6	15,3	31,4

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Excédent brut d'exploitation et Revenu mixte/Valeur ajoutée brute.

(2) Formation brute de capital fixe/Valeur ajoutée brute.

(3) Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée brute.

(4) Epargne brute/Valeur ajoutée brute.

(5) Epargne brute/Formation brute de capital fixe.

X. Situation des ménages

X.1 Contributions à la croissance du revenu disponible brut des ménages en pouvoir d'achat

X.2 Consommation et taux d'épargne des ménages

X.3 Actifs financiers nets des ménages - Créances

X.4 Actifs financiers nets des ménages - Dettes et solde

Tableau X.1

Contributions à la croissance du revenu disponible brut des ménages* en pouvoir d'achat (1)

(Contributions à la croissance du RDB en points)

Années	Revenus d'activité dont :			+ Transferts et autres postes nets dont :					Intérêts, dividendes et divers nets	Revenu disponible brut	
	Totaux	Salaires bruts	EBE et revenu mixte	Totaux	Prestations sociales	Impôts et cotisations		Cotisations sociales	Impôts		
						Totaux	dont :				
1979	1,3	1,2	0,1	- 0,5	0,9	- 1,8	- 1,3	- 0,5	0,4	0,7	
1980	0,9	1,2	- 0,3	- 0,2	0,6	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,2	0,7	
1981	- 0,2	0,4	- 0,6	2,4	1,3	0,0	0,1	- 0,1	1,2	2,2	
1982	2,0	1,3	0,7	0,0	1,7	- 1,2	- 0,7	- 0,5	- 0,5	2,0	
1983	- 0,2	- 0,3	0,1	- 0,2	0,6	- 1,1	- 0,5	- 0,5	0,3	- 0,4	
1984	- 0,8	- 0,6	- 0,3	- 0,4	0,5	- 1,0	- 0,7	- 0,4	0,1	- 1,2	
1985	- 0,1	- 0,2	0,1	0,8	0,8	0,0	- 0,2	0,2	0,0	0,7	
1986	2,7	1,5	1,2	0,1	1,2	- 0,6	- 0,5	- 0,1	- 0,5	2,8	
1987	1,0	0,5	0,4	0,0	0,2	- 0,7	- 0,7	- 0,1	0,5	1,0	
1988	2,5	1,7	0,8	0,6	1,1	- 0,3	- 0,7	0,3	- 0,2	3,1	
1989	3,2	1,6	1,6	0,4	0,6	- 1,2	- 0,9	- 0,3	0,9	3,5	
1990	3,0	2,4	0,6	0,4	1,0	- 1,3	- 0,4	- 0,8	0,6	3,3	
1991	0,7	0,8	- 0,1	1,1	0,8	- 0,7	- 0,1	- 0,6	0,9	1,8	
1992	0,7	0,4	0,3	1,0	1,1	- 0,7	- 0,2	- 0,4	0,7	1,7	
1993	- 0,9	- 0,5	- 0,4	1,3	1,0	- 0,2	- 0,1	- 0,1	0,4	0,4	
1994	0,2	- 0,1	0,2	0,1	0,3	- 0,4	- 0,1	- 0,3	0,2	0,3	
1995	1,0	0,9	0,1	1,7	0,6	- 0,2	- 0,2	0,0	1,3	2,7	
1996	0,5	0,5	0,0	- 0,4	0,7	- 1,1	- 0,5	- 0,6	0,0	0,0	
1997	0,7	0,9	- 0,1	0,8	0,4	- 0,3	0,4	- 0,7	0,7	1,5	
1998	2,4	1,8	0,6	0,4	0,6	- 1,2	2,7	- 3,9	1,0	2,8	
1999	2,7	2,4	0,3	0,1	0,7	- 1,1	- 0,4	- 0,7	0,6	2,8	
2000	3,0	2,3	0,7	- 0,2	0,2	- 0,8	- 0,3	- 0,4	0,4	2,8	
2001	2,7	2,2	0,6	0,5	0,6	- 0,4	- 0,2	- 0,2	0,3	3,3	

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Lecture : En 2001, le revenu disponible brut des ménages a crû de 3,3 %. Sur ces 3,3 %, 2,7 sont imputables à la croissance des revenus d'activité, le reste à l'évolution des transferts. Sur les 2,7 % imputables à la croissance des revenus d'activité, 2,2 le sont à la croissance des salaires bruts, 0,6 à la croissance de l'EBE et du revenu mixte.

* y compris les Entreprises individuelles.

(1) Calculé en utilisant le déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

Tableau X.2

Consommation et taux d'épargne des ménages

(en %)

Années	En taux de croissance		Taux d'épargne (2)	Taux d'épargne financière (3)
	Pouvoir d'achat du RDB des ménages	Dépenses de consommation finale des ménages (en volume) (1)		
1978			19,2	5,6
1979	0,7	3,1	17,3	3,5
1980	0,7	0,8	17,2	3,2
1981	2,2	1,5	17,8	5,3
1982	2,0	2,8	17,1	5,5
1983	- 0,4	0,5	16,4	5,2
1984	- 1,2	0,5	14,9	4,1
1985	0,7	1,6	14,1	3,9
1986	2,8	3,6	13,4	2,9
1987	1,0	2,9	11,7	0,6
1988	3,1	2,7	12	1,1
1989	3,5	3,0	12,5	1,1
1990	3,3	2,6	13,1	2,4
1991	1,8	0,7	14	4,2
1992	1,7	0,9	14,7	5,6
1993	0,4	- 0,6	15,6	7
1994	0,3	1,2	14,8	5,7
1995	2,7	1,2	16	7,3
1996	0,0	1,3	15	6,2
1997	1,5	0,1	16,1	7,7
1998	2,8	3,4	15,6	6,9
1999	2,8	3,2	15,3	6,7
2000	2,8	2,5	15,5	6,9
2001	3,3	2,6	16,1	7,1

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995.

(2) Taux d'épargne : Epargne brute/Revenu disponible brut.

(3) Taux d'épargne financière : Capacité de financement/Revenu disponible brut.

Tableau X.3

Actifs financiers nets des ménages - Crédances

(en % du revenu disponible brut des ménages)

Années	Liquidités	Crédances							Total des créances
		Titres monétaires	Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Réserves d'assurances	Autres		
1978	88,8	0,0	8,6	18,0	13,5	9,2			138,1
1979	91,1	0,0	8,6	21,0	13,9	9,5			144,0
1980	88,9	0,0	10,7	22,7	13,5	9,8			145,5
1981	85,8	0,0	8,8	18,6	12,5	9,8			135,5
1982	83,5	0,0	11,2	17,5	12,8	10,1			135,0
1983	84,2	0,0	11,6	25,4	11,8	10,9			143,9
1984	83,6	0,0	11,7	32,0	11,0	12,1			150,4
1985	83,0	0,0	11,5	43,4	10,5	13,3			161,7
1986	83,4	0,0	11,7	66,2	11,8	15,2			188,3
1987	86,3	0,2	9,9	60,5	10,6	17,4			184,9
1988	87,3	0,4	10,0	85,4	8,7	20,0			211,8
1989	84,4	0,1	9,4	103,1	10,1	23,5			230,7
1990	81,5	0,2	8,1	82,7	8,9	25,9			207,2
1991	77,7	0,3	9,1	97,4	8,0	28,9			221,5
1992	77,4	0,5	10,8	96,7	7,6	32,4			225,5
1993	79,6	0,9	11,9	115,1	7,3	37,4			252,2
1994	83,0	1,0	10,5	95,7	6,8	41,9			238,8

Années	Liquidités	Crédances							Total des créances
		Titres de créances négociables	Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Provisions techniques d'assurances	Autres		
1995	85,8	0,7	11,6	83,4	3,6	51,7	6,3		243,0
1996	88,6	1,0	10,7	97,0	3,8	59,2	7,0		267,3
1997	94,3	1,5	7,5	108,7	4,2	67,2	7,0		290,5
1998	93,5	1,4	7,8	127,9	2,6	72,4	8,0		313,6
1999	95,3	1,1	7,0	171,3	2,7	79,6	9,3		366,2
2000	90,1	1,1	6,0	162,4	3,1	83,8	8,4		355,1
2001	88,5	0,9	5,8	134,5	3,1	84,9	7,9		325,5

Source : INSEE, bases 1980 et 1995 des Comptes nationaux.

Base 1980 :

Liquidités : F00, F10 et F20.

Titres du marché monétaire : F30.

Obligations : F40.

Actions et titres d'OPCVM : F50.

Crédits : F60 et F70.

Réserves d'assurance : F80.

Base 1995 :

Liquidités : AF2.

Titres de créances négociables : AF331, AF34 et AF338.

Obligations : AF332.

Actions et titres d'OPCVM : AF5.

Crédits : AF4.

Provisions techniques d'assurance : AF6.

Autres : AF7 (comprend les crédits commerciaux et avances ainsi que les décalages comptables).

Tableau X.4

Actifs financiers nets des ménages - Dettes et solde

(en % du revenu disponible brut des ménages)

Années	Base 80 des comptes nationaux				Solde net = créances – dettes	
	Dettes					
	Crédits à court terme	Prêts à moyen et long terme	Autres	Total des dettes		
1978	23,6	34,9		58,5	79,5	
1979	23,1	38,2		61,3	82,7	
1980	21,9	39,8		61,6	83,9	
1981	20,5	39,0		59,4	76,1	
1982	19,4	38,6		58,0	77,0	
1983	18,5	39,4		57,9	86,0	
1984	22,2	41,3		63,5	86,9	
1985	20,4	42,9		63,3	98,4	
1986	20,5	43,3		63,8	124,5	
1987	26,2	47,0		73,2	111,7	
1988	31,6	49,4		81,0	130,8	
1989	34,3	48,9		83,2	147,5	
1990	34,4	49,1		83,6	123,7	
1991	31,0	48,0		79,0	142,5	
1992	31,8	45,8		77,6	147,9	
1993	24,0	49,0		73,0	179,2	
1994	23,8	47,5		71,3	167,5	

Années	Base 95 des comptes nationaux				Solde net = créances – dettes	
	Dettes					
	Crédits à court terme	Crédits à long terme	Autres	Total des dettes		
1995	4,3	49,9	9,6	63,8	179,2	
1996	4,1	50,6	9,9	64,6	202,7	
1997	3,8	51,0	10,0	64,8	225,7	
1998	3,7	50,8	14,3	68,8	244,8	
1999	3,6	52,5	14,2	70,2	295,9	
2000	4,1	52,8	15,3	72,2	282,9	
2001	4,2	52,6	14,4	71,2	254,4	

XI. Commerce extérieur et balance des paiements

- XI.1 Structure des importations par produit**
- XI.2 Structure des exportations par produit**
- XI.3 Solde des échanges de biens**
- XI.4 Solde des échanges de biens et services**
- XI.5 Structure géographique des échanges commerciaux de biens pour l'année 1999**
- XI.6 Parts de marché relatives des exportateurs français**
- XI.7 Taux de change nominal de la France**
- XI.8 Taux de change réel de la France**
- XI.9 Indicateurs de compétitivité**
- XI.10 Évolution des prix à l'exportation et à l'importation**
- XI.11 Structure du solde des transactions courantes de la France**
- XI.12 Position extérieure de la France**

Définitions

CAF : mode d'enregistrement des importations. Les importations sont dites CAF (*coût de la marchandise, dépenses d'assurance et de fret*) lorsqu'elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée en France. On corrige parfois de cette valorisation (correction dite CAF-FAB) les importations : les importations FAB représentent environ 97 % des importations CAF à la fin des années 1990.

FAB : mode d'enregistrement des exportations. Les exportations sont dites FAB (franco à bord) car elles sont enregistrées à leur valeur au point de sortie de France, hors frais de transport et d'assurance.

Tableau XI.1

Structure des importations par produit

Années ou trimestres	Importations totales	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Energie	Services principalement marchands	Correction territoriale + Correction CAF-FAB
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans les importations totales, en %							
2001	386,0 100,0	8,2 2,1	21,0 5,4	272,7 70,6	33,9 8,8	37,1 9,6	13,1 3,4
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %							
1979	10,0	1,0	4,4	13,9	10,5	1,0	- 6,1
1980	4,6	- 1,9	5,9	7,6	- 2,9	5,7	1,3
1981	- 1,9	0,2	1,5	- 0,7	- 13,0	12,3	34,4
1982	2,0	7,7	5,5	6,7	- 7,8	- 1,1	10,1
1983	- 3,4	0,3	4,5	- 2,2	- 8,8	- 0,1	- 16,8
1984	3,5	0,1	1,1	2,6	4,6	6,7	15,0
1985	4,2	- 0,6	7,7	5,9	1,8	- 0,6	13,1
1986	6,5	3,7	6,5	8,6	2,4	2,2	21,5
1987	7,7	4,2	5,9	10,6	2,2	- 0,9	14,6
1988	8,8	- 0,4	6,9	13,6	0,4	- 5,3	5,1
1989	8,0	3,3	7,2	10,3	2,8	1,3	0,6
1990	5,5	1,2	4,8	6,0	3,0	7,8	1,1
1991	3,1	7,7	7,5	2,5	5,4	0,8	1,9
1992	1,8	0,5	0,4	1,8	- 3,4	6,1	6,7
1993	- 3,7	- 0,2	5,7	- 5,5	- 3,2	0,5	- 5,9
1994	8,2	12,1	7,2	11,2	1,4	- 3,3	5,7
1995	8,0	1,8	4,6	10,8	- 1,2	0,8	6,8
1996	1,6	- 3,7	0,5	- 0,2	5,0	10,0	14,2
1997	6,9	5,4	1,9	8,2	3,2	5,7	4,3
1998	11,6	1,7	5,3	14,6	3,1	8,2	3,2
1999	6,2	2,7	1,2	8,9	- 2,2	- 3,7	4,8
2000	14,3	3,0	3,3	17,2	2,3	14,1	4,5
2001	0,1	4,8	1,9	- 0,3	3,9	- 3,6	3,1
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %							
2000.I	3,8	- 4,3	- 2,3	4,2	6,0	5,6	0,8
II	3,7	0,7	3,8	3,9	- 2,0	6,2	1,2
III	4,1	3,3	2,7	4,6	- 0,1	4,2	1,1
IV	3,3	7,0	2,3	3,5	5,1	2,1	- 0,9
2001.I	- 2,0	- 5,0	- 0,5	- 2,6	- 1,6	0,5	3,4
II	- 1,7	4,7	- 1,8	- 2,2	2,0	- 1,8	1,5
III	- 0,7	1,2	- 0,7	- 1,0	1,5	0,2	0,0
IV	- 3,1	- 5,3	- 1,4	- 4,0	- 0,2	0,1	1,8
2002.I	2,2	8,2	7,0	2,8	- 4,4	- 1,9	- 1,3
II	0,6	- 5,3	0,9	0,8	5,8	- 2,2	0,4

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Tableau XI.2

Structure des exportations par produit

Années ou trimestres	Exportations totales	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Energie	Services principalement marchands	Correction
Niveau annuel en milliards d'euros courants et part dans les exportations totales, en %							
2001	408,6 100,0	9,7 2,4	28,5 7,0	282,1 69,0	11,2 2,7	43,2 10,6	33,9 8,3
Taux de croissance annuels aux prix de l'année précédente, chaînés, base 1995, en %							
1979	6,7	13,4	12,5	7,0	6,8	3,2	- 1,0
1980	3,2	6,6	15,1	2,7	- 3,4	- 2,2	6,5
1981	3,7	5,6	12,7	3,1	- 2,0	4,5	0,5
1982	- 0,6	- 8,3	12,0	- 1,5	- 14,0	2,2	5,3
1983	4,4	13,4	7,6	3,3	- 2,0	3,4	9,7
1984	7,1	0,3	11,9	7,2	3,8	5,0	12,6
1985	2,6	17,9	3,7	1,0	15,8	- 0,5	2,6
1986	- 0,4	- 2,6	3,5	- 0,7	12,3	- 0,7	- 8,9
1987	3,4	14,8	4,3	3,9	- 1,7	- 3,8	3,5
1988	8,7	8,5	11,3	8,8	17,8	1,9	11,9
1989	10,0	- 1,2	9,8	10,4	6,0	6,3	22,5
1990	4,8	2,8	6,0	5,1	7,3	2,8	3,8
1991	5,9	- 1,5	4,3	6,5	3,4	7,4	6,1
1992	5,4	8,3	3,1	5,2	1,7	6,5	8,0
1993	0,0	1,6	7,0	- 1,2	4,1	1,4	- 2,3
1994	7,7	- 9,1	7,5	11,6	- 0,4	0,3	0,6
1995	7,7	6,8	7,0	10,1	6,0	1,8	- 1,7
1996	3,5	3,7	- 0,5	3,0	1,7	9,8	3,6
1997	11,8	6,8	10,0	12,8	0,1	11,6	11,1
1998	8,3	3,3	0,9	10,8	- 1,1	3,2	7,2
1999	4,3	5,2	0,6	5,7	- 4,5	- 4,3	10,3
2000	12,7	1,7	2,7	14,1	2,9	17,1	11,4
2001	0,5	- 4,6	- 1,8	1,9	0,1	- 3,8	- 0,9
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année 1995, en %							
2000.I	3,5	- 0,7	- 4,0	4,5	- 0,7	5,0	2,5
II	4,1	0,7	3,0	4,0	3,2	6,7	3,8
III	2,6	- 1,8	1,4	2,7	2,0	3,6	3,2
IV	3,4	2,7	1,1	3,8	8,8	4,3	0,7
2001.I	- 0,3	- 6,6	- 3,2	0,4	- 6,5	- 1,6	0,4
II	- 2,8	3,0	1,1	- 3,4	- 2,1	- 2,7	- 2,2
III	- 0,6	- 1,1	- 2,6	- 0,0	- 0,3	- 1,9	- 2,0
IV	- 2,2	- 1,1	0,3	- 2,9	1,4	- 1,0	- 0,3
2002.I	1,4	6,0	5,8	1,8	5,4	- 3,7	- 0,7
II	1,5	- 3,9	- 2,1	2,2	0,6	0,9	0,5

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Tableau XI.3

Solde des échanges de biens

(en points de PIB)

Années	Balance des biens (CAF-FAB)	Agriculture	IAA	Industrie manufacturière					Energie
				Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Total	
Part dans le PIB aux prix courants, en %									
1980	- 3,5	0,0	0,1	- 0,2	0,9	0,8	- 0,4	1,2	- 4,9
1981	- 3,3	0,2	0,2	- 0,2	0,7	1,1	- 0,1	1,6	- 5,3
1982	- 4,1	0,1	0,2	- 0,4	0,5	0,9	- 0,3	0,7	- 5,1
1983	- 2,5	0,2	0,2	- 0,3	0,5	1,0	0,1	1,3	- 4,3
1984	- 2,1	0,2	0,2	- 0,2	0,7	1,3	0,1	1,9	- 4,5
1985	- 2,1	0,3	0,2	- 0,2	0,6	1,0	0,0	1,4	- 4,0
1986	- 1,0	0,2	0,2	- 0,4	0,5	0,6	- 0,4	0,3	- 1,8
1987	- 1,5	0,3	0,2	- 0,6	0,4	0,2	- 0,5	- 0,4	- 1,6
1988	- 1,6	0,3	0,3	- 0,6	0,4	- 0,2	- 0,6	- 1,1	- 1,1
1989	- 2,1	0,4	0,3	- 0,6	0,3	- 0,1	- 0,9	- 1,4	- 1,4
1990	- 2,0	0,4	0,4	- 0,6	0,3	- 0,1	- 1,0	- 1,3	- 1,4
1991	- 1,7	0,3	0,3	- 0,6	0,5	- 0,1	- 0,7	- 0,9	- 1,4
1992	- 0,8	0,3	0,4	- 0,5	0,4	0,3	- 0,5	- 0,3	- 1,1
1993	0,2	0,3	0,4	- 0,4	0,4	0,4	- 0,1	0,4	- 1,0
1994	0,0	0,1	0,5	- 0,3	0,4	0,3	- 0,1	0,3	- 0,9
1995	0,1	0,1	0,5	- 0,3	0,3	0,4	- 0,2	0,2	- 0,8
1996	0,4	0,2	0,5	- 0,2	0,3	0,6	0,1	0,7	- 1,0
1997	1,4	0,2	0,7	- 0,2	0,8	0,9	0,2	1,7	- 1,1
1998	1,1	0,1	0,5	- 0,3	0,7	0,8	0,0	1,1	- 0,7
1999	0,6	0,2	0,5	- 0,3	0,6	0,6	- 0,1	0,8	- 0,8
2000	- 0,6	0,2	0,5	- 0,5	0,7	0,6	- 0,5	0,3	- 1,6
2001	- 0,3	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,6	- 0,3	0,7	- 1,5

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

Tableau XI.4

Solde des échanges de biens et services

(en points de PIB)

Années	Balance des biens et services	Balance des biens (CAF-FAB)	Balance des services effectifs (FAB-FAB)				Voyages	Correction CAF-FAB (1)
			Services commerciaux	Transports	Autres	Total		
Part dans le PIB aux prix courants, en %								
1980	- 2,4	- 3,5	- 0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,6
1981	- 2,4	- 3,3	- 0,3	0,1	0,3	0,1	0,2	0,6
1982	- 3,2	- 4,1	- 0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,5
1983	- 1,4	- 2,5	- 0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,4
1984	- 0,9	- 2,1	- 0,2	0,1	0,2	0,2	0,6	0,4
1985	- 0,9	- 2,1	- 0,2	0,1	0,2	0,2	0,6	0,4
1986	- 0,3	- 1,0	- 0,2	0,1	0,2	0,0	0,4	0,3
1987	- 1,0	- 1,5	- 0,2	0,0	0,1	- 0,1	0,4	0,3
1988	- 0,8	- 1,6	- 0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,3
1989	- 0,9	- 2,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,6	0,3
1990	- 1,0	- 2,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,7	0,3
1991	- 0,5	- 1,7	0,0	0,0	0,2	0,2	0,7	0,4
1992	0,6	- 0,8	0,0	0,0	0,2	0,2	0,8	0,3
1993	1,5	0,2	0,1	0,0	0,2	0,2	0,8	0,3
1994	1,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,8	0,3
1995	1,4	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	0,7	0,3
1996	1,7	0,4	0,1	0,1	0,2	0,3	0,7	0,3
1997	3,0	1,4	0,2	0,1	0,2	0,5	0,8	0,3
1998	2,7	1,1	0,2	0,1	0,2	0,4	0,8	0,3
1999	2,3	0,6	0,2	0,1	0,1	0,4	1,0	0,3
2000	1,3	- 0,6	0,1	0,1	0,3	0,5	1,1	0,4
2001	1,6	- 0,3	0,2	0,1	0,1	0,5	1,0	0,4

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) La comptabilité nationale mesure les importations de biens CAF, c'est-à-dire y compris coûts de transports et d'assurances. Ces mêmes coûts figurent dans les échanges de biens. Il est donc nécessaire d'éliminer ce double compte pour déterminer le solde de l'ensemble des biens et services.

Tableau XI.5

Structure géographique des échanges commerciaux de biens pour l'année 2001

(Echanges CAF-FAB, % et milliards d'euros courants)

Régions	Part dans le total des flux (en %)		Solde en Mds d'euros
	Exportations	Importations	
Monde	100,0	100,0	- 4,3
Union européenne	61,4	58,6	6,7
dont			
Zone Euro			
Allemagne	49,4	49,0	- 0,8
Italie	14,7	16,7	- 7,3
UEBL	8,8	9,0	- 1,2
Espagne	7,6	7,0	1,8
Grande-Bretagne	9,6	6,8	8,9
	9,8	7,5	7,2
Principaux pays industrialisés hors U.E. (1)	15,4	17,4	- 7,4
dont			
États-Unis	8,7	8,9	- 0,9
Japon	1,7	3,3	- 5,6
Suisse	3,3	2,3	3,4
Pays du Proche et Moyen-Orient (2)	2,9	2,1	2,8
Pays en transition	4,5	4,7	- 0,7
CEI	0,9	1,8	-2,9
Europe Centrale et Orientale (3)	3,6	2,9	2,2
Afrique	5,6	4,6	3,2
Asie émergente (4)	5,1	7,2	- 7,1
dont			
Chine	1,0	3,3	- 7,6
ASEAN	1,6	2,6	- 3,3
Corée du Sud	0,7	0,7	0,1
Hong-Kong	1,2	0,2	3,2
Amérique latine	2,6	1,9	2,1
dont			
Mexique	0,4	0,2	0,8
Brésil	0,8	0,8	0,2
Argentine	0,2	0,1	0,3

Source : Douanes.

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Suisse, Norvège.

(2) Arabie Saoudite, Iran, Irak, Koweït, Bahreïn, Qatar, EAU, Oman, Yemen, Liban, Syrie, Israël, Jordanie.

(3) Pologne, Hongrie, République tchèque, République slovaque, Bulgarie, Roumanie, Albanie, Estonie, Lettonie, Lituanie.

(4) Chine, Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong, Brunei, ASEAN (Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines).

Tableau XI.6

Parts de marché relatives des exportateurs français

(en %)

Années	Par rapport aux 24 principaux pays de l'OCDE (biens manufacturés) (1)		Total	Par rapport aux principaux pays industrialisés, en valeur (tous biens) (2) dont						
	en volume	en valeur		Pays industrialisés	Union européenne	Asie émergente	Amérique latine	Pays de l'est en transition	Afrique	Proche- Orient
1980	8,0	9,2	-	-	-	-	-	-	-	-
1981	7,9	8,5	-	-	-	-	-	-	-	-
1982	8,0	8,3	-	-	-	-	-	-	-	-
1983	8,0	8,1	-	-	-	-	-	-	-	-
1984	7,7	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-
1985	7,4	7,6	-	-	-	-	-	-	-	-
1986	7,3	7,9	-	-	-	-	-	-	-	-
1987	7,2	7,9	-	-	-	-	-	-	-	-
1988	7,2	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-
1989	7,4	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-
1990	7,4	8,1	8,7	8,9	11,2	3,5	3,2	5,5	22,1	9,1
1991	7,6	7,9	8,5	8,9	11,0	3,2	2,8	5,7	22,5	8,1
1992	7,7	8,1	8,0	8,6	10,6	3,0	2,9	5,4	19,8	7,4
1993	7,6	7,5	9,1	10,2	13,4	3,1	3,4	6,7	23,4	8,0
1994	7,7	7,5	7,2	7,8	10,2	2,8	2,9	5,4	19,8	9,2
1995	7,7	7,7	6,8	7,6	9,8	2,8	3,1	4,2	17,4	7,6
1996	7,4	7,5	8,1	9,0	11,8	3,8	3,0	5,0	21,5	8,0
1997	7,4	7,4	8,1	8,8	11,6	4,2	2,7	7,2	21,6	8,2
1998	7,7	7,7	8,5	9,0	11,6	4,5	3,5	7,4	23,0	8,2
1999	7,5	7,3	8,0	8,6	11,2	3,4	2,9	7,7	21,9	9,4
2000	7,7	6,9	7,4	8,0	10,5	3,0	2,9	8,0	23,8	8,5
2001	7,9	7,0	7,5	8,0	10,3	3,4	3,1	8,0	22,3	8,5

Source : FMI, Douanes (en raison du changement de base, les données douanières françaises ne sont disponibles qu'à partir de 1990).

(1) La part de marché de la France est définie par le rapport des exportations totales françaises aux exportations totales du groupe des 24 principaux pays de l'OCDE (pour les produits manufacturés). Source : OCDE (Perspectives Économiques de l'OCDE n° 71, juin 2002).

(2) La part de marché de la France dans une zone est définie par le rapport des exportations françaises vers cette zone aux exportations vers cette zone des principaux pays industrialisés (Union européenne, Norvège, Suisse, Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande).

Par exemple, en 2001, les produits français représentaient 8,0% des exportations des principaux pays industrialisés à destination des pays de l'Est en transition.

Tableau XI.7

Taux de change nominal de la France

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Taux de change effectif nominal par rapport aux principaux pays (1)		Taux de change bilatéral nominal du franc vis-à-vis... (2)					
	en indice (base 100 = 1995)	en taux de croissance	... du Mark	... de la Lire	... de la Livre	... de la Peseta	... du Dollar	... du Yen
1980	-	-	2,33	4,94	9,83	5,89	4,22	1,87
1981	-	-	2,40	4,78	10,95	5,88	5,43	2,46
1982	-	-	2,71	4,85	11,47	5,99	6,57	2,64
1983	-	-	2,98	5,01	11,54	5,31	7,62	3,21
1984	-	-	3,07	4,97	11,64	5,43	8,74	3,68
1985	-	-	3,05	4,71	11,55	5,27	8,98	3,77
1986	-	-	3,19	4,65	10,16	4,94	6,92	4,12
1987	-	-	3,34	4,64	9,83	4,87	6,01	4,16
1988	-	-	3,39	4,58	10,60	5,11	5,96	4,65
1989	-	-	3,39	4,65	10,45	5,39	6,37	4,63
1990	-	-	3,37	4,54	9,68	5,34	5,44	3,77
1991	73	1,0	3,40	4,55	9,95	5,43	5,64	4,19
1992	80	9,5	3,39	4,31	9,33	5,18	5,29	4,18
1993	86	6,8	3,43	3,61	8,51	4,47	5,67	5,12
1994	93	9,0	3,42	3,44	8,49	4,14	5,55	5,43
1995	100	7,2	3,48	3,06	7,87	4,00	4,99	5,33
1996	101	1,2	3,40	3,32	7,99	4,04	5,12	4,71
1997	98	-3,5	3,37	3,43	9,56	3,99	5,84	4,83
1998	102	4,9	3,35	3,40	9,77	3,95	5,90	4,52
1999	102	-0,5	3,35	3,39	9,95	3,94	6,16	5,44
2000	96	-5,4	3,35	3,39	10,77	3,94	7,12	6,61
2001	98	1,7	3,35	3,39	10,57	3,94	7,33	6,03

Source : OCDE, FMI, Sources Nationales - Calculs : Direction de la Prévision.

(1) Calculé en agrégant les taux de change bilatéraux nationaux au moyen d'une pondération qui tient compte de la concurrence exercée entre exportateurs. Une hausse (resp. une baisse) de l'indicateur correspond à une appréciation (resp. une dépréciation) du taux de change effectif nominal.

(2) Valeur en francs d'une unité de change, sauf pour l'Italie (1000 lires), l'Espagne (100 pesetas) et le Japon (100 yens). Ainsi, en 2001, il fallait en moyenne 7,33 francs pour 1 dollar.

Tableau XI.8

Taux de change réel de la France

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Taux de change effectif réel par rapport aux principaux pays (1)		Contributions à l'évolution du taux de change réel, en % (2)								
	en indice (base 100 = 1995)	en taux de croissance	Zone euro	Union européenne hors zone euro	Europe hors union européenne	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie émergente	Japon		
									Autres		
1991	99,0	-3,4	-0,9	-0,6	-0,2	-0,6	-0,1	-0,2	-0,7	0,0	
1992	100,2	1,8	0,0	0,5	-0,2	0,9	0,2	0,3	0,1	0,0	
1993	98,1	-2,2	1,3	1,2	-1,6	-0,8	-0,2	-0,9	-1,1	0,0	
1994	97,9	-0,2	0,0	0,0	-0,8	0,4	0,0	0,6	-0,3	0,0	
1995	100,0	2,2	0,0	0,5	-0,5	1,3	0,4	0,2	0,2	0,1	
1996	99,1	0,1	0,0	-0,3	-0,5	-0,4	-0,2	-0,4	0,9	0,1	
1997	93,7	-6,4	-0,3	-1,5	-0,4	-1,8	-0,4	-0,7	-0,2	-0,1	
1998	95,6	2,1	0,0	-0,3	0,1	-0,1	0,0	1,9	0,4	0,1	
1999	93,0	-2,7	-0,3	-0,3	0,4	-0,8	0,3	-1,1	-1,0	0,0	
2000	86,7	-6,7	-0,4	-0,8	-0,7	-2,1	-0,5	-1,4	-1,0	-0,1	
2001	86,7	0,0	-0,7	0,3	-0,4	-0,4	0,1	0,3	0,7	0,1	
	Allemagne, Autriche, Belgique-Luxembourg, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal		Danemark, Royaume-Uni, Suède	Europe centrale, Norvège, Russie, Suisse, Turquie		Canada, États-Unis	Brésil, Mexique	Chine, Corée du sud, Hongkong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande		Japon	Afrique du sud, Israël, Maroc, Tunisie

Source : OCDE, FMI, Sources nationales - Calculs : Direction de la Prévision.

(1) Calculé en agrégant les taux de change bilatéraux nationaux déflatés par les prix à la consommation au moyen d'une pondération tenant compte de la concurrence exercée entre exportateurs. Une hausse (resp. une baisse) de l'indicateur correspond à une appréciation (resp. une dépréciation) du taux de change effectif réel.

(2) Contribution à l'évolution du taux de change effectif réel de l'évolution des mouvements de parités du franc vis-à-vis de chaque zone. Ainsi, en 2001, le taux de change effectif du franc s'est stabilisé en moyenne annuelle. L'appréciation du dollar a contribué à hauteur de 0,4 point à cette évolution.

Tableau XI.9

Indicateurs de compétitivité

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Indices (base 100 = 1995)			Taux de croissance annuel moyen		
	Compétitivité -prix(1)	Compétitivité -coût (1)	Effort de marge relatif (2)	Compétitivité -prix (1)	Compétitivité -coût (1)	Effort de marge relatif (2)
1980	88,5	81,9	108,0			
1981	95,0	89,2	106,6	7,4	8,8	- 1,3
1982	98,8	96,4	102,5	3,9	8,1	- 3,8
1983	101,0	100,3	100,7	2,3	4,0	- 1,7
1984	101,7	100,3	101,5	0,7	0,0	0,7
1985	99,5	101,1	98,4	- 2,2	0,8	- 3,0
1986	93,9	97,8	96,1	- 5,6	- 3,3	- 2,4
1987	92,7	96,4	96,2	- 1,3	- 1,4	0,2
1988	95,2	100,8	94,4	2,7	4,6	- 1,9
1989	98,2	105,2	93,4	3,2	4,3	- 1,1
1990	93,8	97,2	96,5	- 4,5	- 7,5	3,3
1991	98,0	102,0	96,1	4,5	4,9	- 0,4
1992	96,6	102,8	93,9	- 1,4	0,8	- 2,2
1993	100,4	100,4	100,1	4,0	- 2,4	6,5
1994	101,4	101,8	99,6	0,9	1,4	- 0,5
1995	100	100,0	100,0	- 1,3	- 1,8	0,4
1996	97,7	99,6	98,1	- 2,3	- 0,4	- 1,9
1997	100,7	110,0	91,6	3,0	10,4	- 6,6
1998	100,5	113,9	88,2	- 0,1	3,6	- 3,7
1999	102,4	118,9	86,1	1,8	4,3	- 2,4
2000	110,3	129,9	85,0	7,8	9,2	- 1,4
2001	111,0	130,2	85,3	0,6	0,2	0,4

Source : OCDE (Perspectives Economiques de l'OCDE n° 71, juin 2002) - Calculs : Direction de la Prévision.

(1) La compétitivité-prix (resp. coût) est définie comme le rapport des prix d'exportation (resp. des coûts) des 24 principaux pays de l'OCDE sur ceux de la France. Une hausse de cet indicateur correspond à une amélioration de la compétitivité de la France.

(2) L'effort de marge relatif est défini comme le rapport de la compétitivité-prix sur la compétitivité-coût. Une hausse correspond à un effort relatif de marge, une baisse à une profitabilité accrue des exportations.

Tableau XI.10

Évolutions des prix à l'exportation et à l'importation

(en taux de croissance, en %)

Années	Tous biens			Énergie			Biens manufacturés		
	Prix à l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)	Prix à l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)	Prix à l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)
Déflateurs aux prix de l'année précédente, base 1995 des comptes nationaux									
1980	10,7	20,7	- 8,3	40,9	60,5	- 12,2	9,6	10,9	- 1,2
1981	12,9	20,0	- 6,0	36,0	42,4	- 4,5	11,4	12,1	- 0,7
1982	12,5	13,3	- 0,6	13,6	16,8	- 2,7	13,0	12,0	1,0
1983	9,1	8,6	0,5	8,2	4,4	3,6	9,6	10,1	- 0,5
1984	9,2	10,3	- 1,0	9,7	8,7	1,0	10,0	10,5	- 0,4
1985	3,3	1,7	1,5	1,7	- 1,6	3,4	4,7	3,7	0,9
1986	- 5,0	- 14,9	11,6	- 37,4	- 49,6	24,1	- 2,6	- 3,6	1,0
1987	- 1,3	- 2,1	0,8	- 11,4	- 9,4	- 2,1	0,0	- 0,4	0,4
1988	2,2	1,0	1,2	- 12,1	- 15,2	3,7	2,9	2,9	0,0
1989	4,2	6,3	- 2,0	10,2	21,1	- 9,0	3,6	5,2	- 1,5
1990	- 2,0	- 2,4	0,4	8,1	7,5	0,5	- 2,2	- 3,1	1,0
1991	- 1,5	- 0,8	- 0,8	4,3	- 1,9	6,4	- 2,0	- 0,7	- 1,3
1992	- 2,4	- 3,7	1,4	- 6,0	- 9,5	3,9	- 2,5	- 3,3	0,9
1993	- 3,3	- 4,2	0,9	- 1,6	- 4,4	2,9	- 3,1	- 3,9	0,9
1994	- 0,5	0,3	- 0,8	- 7,8	- 6,0	- 2,0	- 0,1	0,9	- 1,0
1995	0,3	0,2	0,1	- 0,7	- 3,1	2,5	0,5	0,5	0,0
1996	1,8	2,5	- 0,7	6,8	15,4	- 7,4	1,6	1,5	0,2
1997	2,1	1,6	0,5	9,0	7,6	1,3	2,1	0,9	1,2
1998	- 1,9	- 3,0	1,2	- 3,6	- 23,0	25,2	- 1,9	- 1,5	- 0,5
1999	- 1,6	- 1,7	0,1	11,8	17,6	- 4,9	- 2,0	- 2,9	1,0
2000	1,9	5,7	- 3,5	45,1	72,9	- 16,1	0,7	1,2	- 0,5
2001	0,2	- 0,4	0,6	- 3,0	- 6,3	3,6	0,2	0,0	0,2

Source : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux.

(1) Termes de l'échange = prix à l'exportation / prix à l'importation. Il y a amélioration des termes de l'échange lorsque ce rapport augmente.

Tableau XI.11

Structure du solde des transactions courantes

(en points de PIB)

Années	Biens et services					+ Revenus des facteurs		+ Transferts courants	= Solde des transactions courantes
	Ensemble des biens et services (1)	Biens (2)	Services effectifs (2)	Voyages	Autres biens et services (3)	Revenus du capital	Revenus du travail		
1980	- 0,2	- 1,9	0,7	0,3	0,6	0,3	0,0	- 0,6	- 0,6
1981	- 0,1	- 1,7	0,7	0,3	0,7	0,1	- 0,1	- 0,7	- 0,8
1982	- 1,2	- 2,8	0,6	0,3	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,8	- 2,2
1983	0,2	- 1,5	0,5	0,5	0,6	- 0,2	- 0,1	- 0,7	- 0,9
1984	0,9	- 0,8	0,3	0,7	0,7	- 0,4	- 0,1	- 0,6	- 0,2
1985	0,9	- 1,0	0,6	0,6	0,7	- 0,4	- 0,1	- 0,5	- 0,1
1986	1,1	- 0,4	0,4	0,4	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,6	0,2
1987	0,2	- 1,0	0,3	0,4	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,6	- 0,6
1988	0,3	- 0,9	0,2	0,4	0,6	- 0,1	0,0	- 0,7	- 0,5
1989	0,3	- 1,0	0,1	0,6	0,6	0,0	0,0	- 0,8	- 0,5
1990	0,2	- 1,1	0,0	0,7	0,6	- 0,3	0,0	- 0,7	- 0,8
1991	0,6	- 0,7	0,0	0,7	0,6	- 0,5	0,0	- 0,6	- 0,5
1992	1,6	0,2	0,0	0,8	0,6	- 0,6	0,0	- 0,7	0,3
1993	1,9	0,7	0,0	0,8	0,4	- 0,7	0,0	- 0,5	0,7
1994 (4)	1,8	0,5	0,1	0,8	0,4	- 0,6	0,1	- 0,8	0,5
1995	1,9	0,7	0,2	0,7	0,2	- 0,6	0,1	- 0,6	0,7
1996	2,0	1,0	0,3	0,7	0,1	- 0,3	0,1	- 0,6	1,3
1997 (5)	3,1	1,9	0,5	0,7	0,0	- 0,1	0,6	- 0,9	2,7
1998	2,9	1,7	0,4	0,7	0,0	0,0	0,6	- 0,9	2,6
1999 (6)	2,5	1,2	0,4	0,9	0,0	0,8	0,5	- 0,9	2,9
2000	1,3	- 0,3	0,5	1,0	0,0	0,5	0,5	- 1,1	1,2
2001	1,6	0,3	0,4	0,9	0,0	0,6	0,6	- 1,1	1,6

Source : Banque de France, INSEE.

(1) : Les divergences méthodologiques qui subsistent entre les comptables nationaux et la Banque de France, responsable de l'établissement de la balance des paiements (notamment sur l'estimation des coûts de transport et sur le partage entre services et transferts), expliquent les écarts relatifs au solde des biens et services, ici différent de celui du tableau XI.3, établi à partir des comptes nationaux.

(2) Soldes FAB-FAB.

(3) : La rubrique « autres biens et services » relative aux flux non ventilables entre biens et services aux dates d'établissement des balances des paiements est nulle depuis 1997 en raison de l'amélioration de l'information statistique.

(4) Rupture de série en 1994, en raison de la mise en conformité de la balance des paiements avec le 5^e manuel du FMI.

(5) A partir de 1997, réévaluations de certains revenus d'investissements, en conformité avec le 5^e manuel du FMI, des revenus du travail et des transferts courants.

(6) A partir de 1999, modification du taux de fabrisation (mise en conformité avec le taux douanier).

Tableau XI.12

Position extérieure de la France

(en parts de PIB)

	1999	2000		2001(5)	
	Encours (1)	Flux (2)	Encours (1)	Flux (2)	Encours (1)
Investissements directs	19,4	10,2	28,0	2,3	26,8
- Français à l'étranger	67,1	13,4	77,0	6,3	70,3
- Etrangers en France	- 47,7	- 3,3	- 49,0	- 4,0	- 43,5
Investissements de portefeuille (3)	- 19,4	- 2,8	- 22,2	- 1,4	- 18,5
- Titres étrangers	43,4	7,4	49,4	6,4	52,3
- Titres français	- 62,8	- 10,2	- 71,7	- 7,8	- 70,8
- Dont : valeurs du trésor	- 10,8	- 3,1	- 13,8	- 2,3	- 15,9
Produits dérivés (4)	0,4	- 0,4	- 0,2	- 0,2	0,4
Autres investissements (4)	0,4	- 4,6	- 4,6	1,6	- 1,7
- Crédits commerciaux et avances à la commande	1,5	- 0,3	0,9	0,0	0,5
- Position dépôt-crédits du secteur bancaire	- 3,2	- 4,7	- 7,6	0,3	- 7,2
- Position dépôt-crédits des entreprises et des ménages	2,3	- 1,5	0,3	0,6	2,4
- Autres investissements des autorités monétaires et administrations publiques	- 0,3	2,0	1,8	0,8	2,6
Avoirs de réserve	5,0	- 0,2	4,8	- 0,4	4,6
Total	5,7	2,2	5,7	1,9	11,6

Source : Banque de France, INSEE

Les chiffres positifs correspondent aux créances ou aux variations de créances, les chiffres négatifs aux dettes ou variations de dettes.

(1) La différence entre la variation des encours d'une année sur l'autre et le flux de balance des paiements représente l'évolution de valorisation liée aux variations de change et de cours boursiers.

(2) Le flux et l'encours de l'année *n* sont exprimés en parts dans le PIB de cette même année.

(3) Hors produits dérivés.

(4) Positions nettes.

(5) L'encours à fin 2001 a été établi à partir des encours à fin 2000, actualisés par les flux de la balance 2001, les évolutions de valorisation étant calculées à partir des taux de change et des principaux indices boursiers.

Les encours à fin 1999 et fin 2000 résultent d'une enquête spécifique de la Banque de France. Les chiffres 2001 sont donc encore provisoires.

XII. Comparaisons internationales

- XII.1 Produit Intérieur Brut des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.2 Prix à la consommation (indices implicites de prix de la consommation privée) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.3 Emploi total des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.4 Taux de chômage (définitions courantes) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.5 Solde financier des administrations publiques des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.6 Part des recettes courantes publiques dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.7 Part des dépenses publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.8 Dette publique (engagements financiers bruts) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**
- XII.9 Balance courante des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7**

Avertissement

Les comparaisons internationales sont toujours difficiles.

Une source homogène a été privilégiée : les Perspectives Economiques de l'OCDE (n° 71, juin 2002).

Dès lors, les données contenues dans ce chapitre peuvent différer, notamment pour la France, de celles présentées dans les tableaux des chapitres précédents.

Tableau XII.1

**Produit intérieur brut des principaux pays de la zone euro
et des autres pays du G7**

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Taux de croissance en % - volume												
1980	1,4	1,0	3,5	1,3	1,2	4,5	1,8	- 2,2	- 0,2	1,4	2,9	1,1
1981	1,1	0,1	0,8	- 0,1	- 0,5	- 0,0	0,4	- 1,3	2,4	3,0	2,8	2,1
1982	2,5	- 0,9	0,6	1,2	- 1,2	0,4	0,7	1,8	- 2,0	- 2,8	3,1	0,2
1983	1,2	1,8	1,2	1,8	1,7	0,3	1,4	3,7	4,3	2,7	2,3	2,9
1984	1,6	2,8	2,8	1,8	3,3	2,5	2,3	2,4	7,3	5,8	3,8	4,9
1985	1,5	2,0	3,0	2,3	3,1	2,0	2,2	3,8	3,8	4,7	4,4	3,6
1986	2,3	2,3	2,5	3,3	2,8	1,7	2,4	4,2	3,4	2,4	3,0	3,1
1987	2,5	1,5	3,0	5,5	1,4	2,8	2,5	4,2	3,4	4,2	4,5	3,6
1988	4,2	3,7	3,9	5,1	2,6	4,6	4,1	5,2	4,2	4,9	6,5	4,6
1989	4,3	3,6	2,9	4,8	4,7	3,9	3,9	2,2	3,5	2,6	5,3	3,8
1990	2,6	5,7	2,0	3,8	4,1	2,9	3,6	0,8	1,8	0,2	5,3	3,1
1991	1,0	5,0	1,4	2,5	2,3	1,8	2,5	- 1,4	- 0,5	- 2,1	3,1	1,2
1992	1,3	2,2	0,8	0,9	2,0	1,6	1,4	0,2	3,1	0,9	0,9	2,1
1993	- 0,9	- 1,1	- 0,9	- 1,0	0,8	- 1,5	- 0,9	2,5	2,7	2,4	0,4	1,4
1994	1,9	2,3	2,2	2,4	3,2	2,8	2,3	4,7	4,0	4,7	1,0	3,2
1995	1,8	1,7	2,9	2,8	2,3	2,6	2,3	2,9	2,7	2,8	1,6	2,5
1996	1,1	0,8	1,1	2,4	3,0	1,2	1,4	2,6	3,6	1,6	3,5	3,0
1997	1,9	1,4	2,0	4,0	3,8	3,6	2,3	3,4	4,4	4,3	1,8	3,5
1998	3,5	2,0	1,8	4,3	4,3	2,2	2,9	3,0	4,3	3,9	- 1,1	2,7
1999	3,0	1,8	1,6	4,1	3,7	3,0	2,7	2,1	4,1	5,1	0,7	3,1
2000	3,6	3,0	2,9	4,1	3,5	4,0	3,5	3,0	4,1	4,4	2,4	3,9
2001	2,0	0,6	1,8	2,8	1,1	1,1	1,6	2,2	1,2	1,5	- 0,4	1,0

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.2

Prix à la consommation (indices implicites de prix de la consommation privée) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Taux de croissance, en %												
1980	13,2	5,8	20,8	- 8,8	6,8	6,7	9,0	16,1	10,8	10,1	7,6	12,5
1981	13,2	6,2	18,0	14,1	6,4	8,5	11,6	10,9	8,8	11,3	4,8	10,8
1982	11,9	5,1	17,0	14,4	5,0	8,0	10,6	8,4	5,7	10,0	2,8	9,2
1983	9,7	3,2	14,9	12,3	2,9	6,8	8,7	5,1	4,3	7,0	2,3	8,7
1984	8,0	2,5	11,6	10,6	1,9	5,3	7,2	5,1	3,7	4,5	2,7	7,5
1985	5,9	1,8	9,1	8,1	2,4	5,7	5,7	5,2	3,5	4,1	1,8	6,7
1986	2,8	- 0,6	6,4	9,3	0,3	- 0,1	3,4	4,0	2,4	4,3	0,7	5,8
1987	3,4	0,5	5,2	5,5	0,2	2,1	3,1	4,7	3,8	3,9	0,4	8,2
1988	2,9	1,3	5,9	4,8	0,5	1,0	3,4	5,2	3,9	3,9	0,6	7,7
1989	3,8	2,9	6,7	6,7	1,2	3,9	4,6	6,3	4,4	4,4	2,1	6,3
1990	3,1	2,7	6,4	6,6	2,2	2,8	4,5	7,5	4,6	4,3	2,6	6,3
1991	3,5	3,7	7,0	6,4	3,2	2,6	5,0	7,9	3,8	5,0	2,7	6,2
1992	2,5	4,4	5,5	6,6	3,1	1,9	4,6	4,7	3,1	1,7	1,6	4,9
1993	2,5	3,9	5,5	5,3	2,1	2,8	4,2	3,2	2,4	2,3	1,0	4,2
1994	2,2	2,6	4,9	4,9	2,8	2,9	3,4	1,9	2,0	1,0	0,5	4,9
1995	2,0	1,9	6,0	4,8	1,6	2,6	3,1	3,1	2,3	1,3	- 0,3	5,2
1996	1,9	1,7	4,4	3,5	1,9	2,1	2,5	3,1	2,1	1,6	- 0,1	4,4
1997	1,4	2,0	2,2	2,6	2,0	1,8	2,0	2,3	1,9	1,6	1,0	4,0
1998	0,6	1,1	2,1	2,2	1,7	1,2	1,5	2,7	1,1	1,1	- 0,1	3,5
1999	0,2	0,4	2,1	2,4	1,9	1,0	1,1	1,5	1,6	1,6	- 0,5	2,6
2000	1,2	1,4	2,8	3,2	2,8	2,2	2,1	0,6	2,7	2,0	- 1,1	3,0
2001	1,2	1,8	2,9	3,2	4,6	2,2	2,3	1,5	1,9	1,9	- 1,5	2,6

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.3

Emploi total des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en milliers et en %)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Niveaux, en milliers												
2001	24 512	38 773	21 300	15 946	7 091	4 014	128 802	28 165	135 043	15 076	64 121	482 238
Taux de croissance, en %												
1980	0,1	1,6	1,3	- 2,7	1,2	- 0,2	0,6	- 0,9	0,5	3,0	1,0	0,7
1981	- 0,5	- 0,1	1,4	- 2,6	- 1,1	- 1,9	- 0,1	- 3,2	1,1	2,9	0,8	0,5
1982	0,4	- 1,2	- 0,4	- 0,9	- 2,1	- 1,3	- 0,6	- 1,8	- 0,9	- 3,1	1,0	- 0,3
1983	- 0,2	- 1,4	0,1	- 0,5	- 1,3	- 1,0	- 0,4	- 0,5	1,3	0,6	1,7	0,6
1984	- 0,9	0,2	0,3	- 2,7	0,5	0,0	- 0,4	2,0	4,1	2,7	0,6	1,6
1985	- 0,1	0,7	0,3	- 1,0	1,3	0,5	0,2	1,1	2,0	3,0	0,7	1,3
1986	0,5	1,4	0,4	1,9	2,5	0,6	0,9	0,1	2,3	3,0	0,8	1,6
1987	0,4	0,7	- 0,3	4,8	1,6	0,6	0,9	2,6	2,6	2,7	1,0	1,9
1988	1,0	0,8	0,5	3,9	2,3	1,7	1,3	4,3	2,3	3,2	1,7	5,7
1989	1,5	1,5	- 0,1	3,6	1,8	1,2	1,4	2,4	2,0	2,1	2,0	2,0
1990	0,8	3,0	1,2	2,5	3,0	0,9	1,9	0,3	1,3	- 0,0	2,0	1,5
1991	0,1	2,5	0,7	0,8	2,6	0,1	1,0	- 3,0	- 0,9	- 1,8	1,9	2,7
1992	- 0,7	- 1,5	- 1,0	- 1,8	1,6	- 0,5	- 1,0	- 2,1	0,7	- 0,7	1,1	0,0
1993	- 1,3	- 1,4	- 3,1	- 4,1	0,7	- 0,7	- 1,8	- 0,4	1,5	0,8	0,2	5,9
1994	0,4	- 0,2	- 1,6	- 0,7	- 0,1	- 0,4	- 0,3	1,0	2,3	2,0	0,1	1,1
1995	0,9	0,2	- 0,6	2,5	2,4	0,7	0,6	1,4	1,5	1,9	0,1	1,1
1996	0,3	- 0,3	0,5	2,6	2,0	0,4	0,5	1,1	1,5	0,8	0,4	1,2
1997	0,6	- 0,2	0,4	3,3	3,4	0,8	0,8	2,0	2,3	2,3	1,1	1,5
1998	1,7	1,1	1,1	4,1	3,3	1,2	1,9	1,1	1,5	2,7	- 0,7	1,0
1999	2,1	1,2	1,2	5,5	3,0	1,4	2,0	1,3	1,5	2,8	- 0,8	1,2
2000	2,5	1,6	1,9	5,5	2,3	1,6	2,3	1,0	1,3	2,6	- 0,2	1,3
2001	1,5	0,2	2,0	3,7	1,9	1,1	1,4	0,8	- 0,1	1,1	- 0,5	0,4

Source : OCDE

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

Tableau XII.4

**Taux de chômage (définitions courantes) des principaux pays
de la zone euro et des autres pays du G7**

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Moyennes annuelles en %												
1980	6,2	3,2	7,7	9,3	4,0	6,7	5,8	6,1	7,2	7,5	2,0	5,6
1981	7,4	4,5	6,3	11,5	5,8	8,6	6,6	9,0	7,6	7,6	2,2	6,2
1982	8,0	6,4	6,9	13,0	8,5	10,1	7,8	10,4	9,7	11,1	2,4	7,5
1983	8,3	7,9	7,7	14,3	11,0	10,7	8,8	11,2	9,6	11,9	2,7	7,9
1984	9,7	7,9	8,5	16,6	10,6	10,8	9,6	11,4	7,5	11,3	2,7	7,5
1985	10,2	8,0	8,6	17,8	9,2	10,1	9,8	11,6	7,2	10,5	2,6	7,4
1986	10,4	7,7	9,9	17,4	8,4	10,0	9,9	11,8	7,0	9,6	2,8	7,4
1987	10,5	7,6	10,2	16,7	8,0	9,8	9,8	10,2	6,2	8,8	2,8	7,0
1988	10,0	7,6	10,5	15,9	7,7	8,8	9,6	7,8	5,5	7,8	2,5	6,3
1989	9,3	6,9	10,2	14,2	6,9	7,4	8,8	6,1	5,3	7,5	2,3	5,8
1990	8,9	6,2	9,1	13,3	6,0	6,6	8,1	5,9	5,6	8,1	2,1	5,7
1991	9,4	5,4	8,6	13,4	5,4	6,4	7,8	8,2	6,8	10,3	2,1	6,3
1992	10,4	6,4	8,8	15,1	5,4	7,1	8,7	10,2	7,5	11,2	2,2	7,0
1993	11,7	7,6	10,2	18,9	6,6	8,6	10,3	10,3	6,9	11,4	2,5	7,7
1994	12,0	8,1	11,2	20,2	7,6	9,8	11,0	9,4	6,1	10,3	2,9	7,6
1995	11,4	7,9	11,7	19,1	7,1	9,7	10,7	8,5	5,6	9,4	3,1	7,3
1996	12,1	8,5	11,7	18,5	6,6	9,5	10,9	7,9	5,4	9,6	3,4	7,2
1997	12,2	9,4	11,8	17,2	5,5	9,2	11,0	6,5	4,9	9,1	3,4	6,9
1998	11,5	8,9	11,9	15,4	4,2	9,3	10,3	5,9	4,5	8,3	4,1	6,7
1999	10,8	8,2	11,5	12,9	3,2	8,6	9,5	6,0	4,2	7,6	4,7	6,6
2000	9,4	7,5	10,7	11,4	2,6	6,9	8,5	5,5	4,0	6,8	4,7	6,1
2001	8,7	7,4	9,6	10,5	2,2	6,6	8,0	5,1	4,8	7,2	5,0	6,4

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.5

Solde financier des administrations publiques des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 (1)

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (2)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	- 0,0	- 2,8	- 7,1	- 1,9	- 4,7	- 9,5	- 3,0	- 3,3	- 2,6	- 4,1	- 3,2	- 2,8
1981	- 2,2	- 3,6	- 11,1	- 3,4	- 6,0	- 15,7	- 5,1	- 3,9	- 2,2	- 2,8	- 2,8	- 3,4
1982	- 2,9	- 3,2	- 10,2	- 5,1	- 7,4	- 12,5	- 5,2	- 2,8	- 4,8	- 7,0	- 2,6	- 4,5
1983	- 2,8	- 2,5	- 10,3	- 4,2	- 6,4	- 14,8	- 5,0	- 3,3	- 5,6	- 8,2	- 2,6	- 4,8
1984	- 2,8	- 1,9	- 11,7	- 4,4	- 6,2	- 10,9	- 4,9	- 4,0	- 4,7	- 7,8	- 1,5	- 4,2
1985	- 3,0	- 1,1	- 12,7	- 5,6	- 4,1	- 10,2	- 4,9	- 2,9	- 5,0	- 8,6	- 0,6	- 4,2
1986	- 3,2	- 1,3	- 12,2	- 6,1	- 5,7	- 10,1	- 5,0	- 2,6	- 5,3	- 7,1	- 0,7	- 4,2
1987	- 2,0	- 1,8	- 11,8	- 3,7	- 6,6	- 7,9	- 4,7	- 1,8	- 4,3	- 5,4	0,3	- 3,3
1988	- 2,5	- 2,1	- 11,3	- 3,3	- 5,1	- 7,3	- 4,5	0,5	- 3,6	- 4,3	1,1	- 2,7
1989	- 1,8	0,1	- 11,7	- 3,6	- 5,3	- 7,6	- 3,9	0,8	- 3,2	- 4,6	1,8	- 2,2
1990	- 2,1	- 2,0	- 11,8	- 4,2	- 5,7	- 6,8	- 4,7	- 1,6	- 4,3	- 5,8	1,9	- 3,0
1991	- 2,4	- 2,9	- 11,7	- 4,3	- 3,2	- 7,4	- 5,0	- 3,1	- 5,0	- 8,3	1,8	- 3,7
1992	- 4,2	- 2,6	- 10,7	- 4,0	- 4,4	- 8,0	- 5,1	- 6,4	- 5,9	- 9,1	0,8	- 4,6
1993	- 6,0	- 3,1	- 10,3	- 6,7	- 3,6	- 7,3	- 5,8	- 7,9	- 5,0	- 8,7	- 2,4	- 5,1
1994	- 5,5	- 2,4	- 9,3	- 6,1	- 4,2	- 5,1	- 5,1	- 6,7	- 3,6	- 6,7	- 2,8	- 4,2
1995	- 5,5	- 3,3	- 7,6	- 6,6	- 4,2	- 4,4	- 5,0	- 5,8	- 3,1	- 5,3	- 4,2	- 3,9
1996	- 4,1	- 3,4	- 7,1	- 4,9	- 1,8	- 3,8	- 4,3	- 4,4	- 2,2	- 2,8	- 4,9	- 3,3
1997	- 3,0	- 2,7	- 2,7	- 3,2	- 1,1	- 2,0	- 2,6	- 2,2	- 0,9	0,2	- 3,7	- 1,8
1998	- 2,7	- 2,2	- 3,1	- 2,6	- 0,8	- 0,9	- 2,3	0,4	0,3	0,5	- 5,5	- 1,4
1999	- 1,6	- 1,6	- 1,8	- 1,2	0,4	- 0,6	- 1,3	1,1	0,8	1,6	- 7,1	- 1,0
2000	- 1,4	1,2	- 0,6	- 0,3	2,2	0,0	0,2	1,6	1,7	3,2	- 7,4	0,0
2001	- 1,4	- 2,7	- 1,5	- 0,0	0,3	0,2	- 1,3	1,0	0,5	2,4	- 7,1	- 1,0

Source : OCDE (e : estimation DP).

(1) Différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques, rapportée au PIB.

(2) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.6

Part des recettes courantes publiques dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	43,5	43,7	33,5	29,3	46,2	43,8	39,8	41,4	28,7	35,0	26,0	32,9
1981	43,9	43,7	33,3	30,9	46,9	44,4	40,0	43,4	29,5	37,2	27,3	33,7
1982	45,2	44,4	35,7	31,3	47,7	45,7	41,1	43,9	28,9	37,5	27,6	33,9
1983	45,8	44,0	37,5	33,2	48,3	46,2	41,8	43,2	28,3	37,0	27,8	33,9
1984	46,7	44,2	36,8	32,9	47,6	46,8	41,9	43,0	28,3	36,9	28,3	34,0
1985	46,8	44,5	36,8	34,1	47,9	46,8	42,2	43,0	28,7	36,7	28,8	34,3
1986	46,0	43,8	37,7	34,5	46,3	46,1	42,0	41,8	28,9	37,5	28,9	34,3
1987	46,2	43,5	37,7	35,9	46,7	46,3	42,0	38,7	29,6	37,8	30,3	34,6
1988	45,3	42,8	38,8	35,7	46,2	44,9	41,7	38,6	29,3	38,2	30,5	34,4
1989	45,1	43,6	39,6	37,2	43,6	42,9	42,2	38,1	29,5	38,4	30,7	34,7
1990	45,4	41,8	41,2	37,5	43,7	43,7	42,1	37,5	29,3	39,9	32,4	34,8
1991	45,5	41,2	42,3	38,3	46,3	44,1	42,4	38,0	29,2	40,6	32,1	34,9
1992	45,5	42,5	42,6	39,9	45,6	43,6	43,0	36,6	28,9	40,8	31,8	34,8
1993	45,9	43,1	45,2	40,5	46,3	45,6	44,1	35,3	29,2	40,0	30,4	35,0
1994	46,1	43,5	43,4	39,0	43,4	46,0	43,7	35,9	29,4	39,7	30,5	35,0
1995	45,9	43,0	43,5	37,4	43,6	45,8	43,4	36,5	29,8	39,7	30,2	35,0
1996	47,5	43,9	44,2	37,8	43,8	46,4	44,3	36,3	30,2	40,3	30,0	35,4
1997	47,4	43,8	45,8	38,0	43,3	46,6	44,5	36,7	30,5	40,7	30,0	35,7
1998	47,3	43,8	44,5	38,0	42,6	47,1	44,2	38,1	30,8	40,7	29,3	35,7
1999	48,0	44,6	44,9	38,5	43,7	46,8	44,7	38,2	31,1	40,4	29,1	35,9
2000	47,4	44,4	44,2	38,5	43,8	46,7	44,4	38,9	31,6	40,9	29,4	36,2
2001	47,2	43,1	44,3	38,5	42,0	46,6	43,8	39,3	30,9	40,6	29,8	35,7

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.7

Part des dépenses publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	43,5	46,5	40,7	31,3	50,9	53,3	42,8	45,1	31,3	39,1	29,2	34,8
1981	46,1	47,3	44,4	34,3	52,9	60,1	45,2	46,3	31,7	40,0	30,1	36,1
1982	48,1	47,6	46,0	36,4	55,1	58,3	46,2	46,6	33,7	44,5	30,2	37,6
1983	48,5	46,4	47,8	37,4	54,7	61,0	46,8	46,8	33,9	45,1	30,5	37,9
1984	49,5	46,1	48,5	37,4	53,8	57,7	46,8	47,2	33,1	44,7	29,8	37,4
1985	49,8	45,6	49,5	39,7	51,9	57,1	47,1	46,1	33,8	45,2	29,4	37,8
1986	49,2	45,0	50,0	40,6	52,0	56,3	47,0	44,5	34,2	44,6	29,6	37,9
1987	48,2	45,3	49,4	39,6	53,3	54,3	46,7	40,5	33,9	43,2	30,0	37,8
1988	47,8	44,9	50,1	39,0	51,3	52,2	46,2	38,1	32,9	42,5	29,4	37,1
1989	46,9	43,5	51,4	40,7	48,9	50,5	46,1	37,3	32,8	43,0	28,9	36,8
1990	47,5	43,8	52,9	41,6	49,4	50,5	46,8	39,1	33,6	45,7	30,5	37,9
1991	47,9	44,2	54,0	42,7	49,5	51,5	47,4	41,1	34,2	48,9	30,3	38,6
1992	49,7	45,0	53,2	43,9	50,0	51,6	48,0	43,0	34,8	49,9	31,0	39,5
1993	51,8	46,2	55,4	47,2	49,9	53,0	49,9	43,2	34,1	48,7	32,8	40,4
1994	51,6	45,9	52,7	45,1	47,6	51,1	48,8	42,6	33,1	46,3	33,3	39,5
1995	51,4	46,3	51,1	44,0	47,7	50,2	48,4	42,2	32,9	45,0	34,4	39,2
1996	51,5	47,3	51,3	42,8	45,6	50,2	48,6	40,7	32,4	43,1	34,9	39,0
1997	50,5	46,5	48,5	41,2	44,4	48,6	47,1	38,9	31,4	40,5	33,8	37,7
1998	49,9	46,0	47,6	40,6	43,4	48,0	46,4	37,7	30,5	40,2	34,8	37,3
1999	49,6	46,2	46,7	39,6	43,3	47,4	46,1	37,1	30,2	38,7	36,1	37,2
2000	48,7	43,3	44,8	38,8	41,6	46,7	44,2	37,3	29,9	37,7	36,8	36,5
2001	48,6	45,9	45,7	38,5	41,7	46,4	45,1	38,3	30,4	38,2	36,9	37,1

Source : OCDE (e : estimation DP).

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.8

Dette publique (engagements financiers bruts) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	30,1	30,8	58,2	19,9	45,1	76,0	36,5	54,3	45,2	57,5	51,5	44,0
1981	29,4	34,4	60,2	24,6	48,9	88,8	39,1	54,9	44,4	58,8	56,2	45,5
1982	33,5	37,5	65,1	31,1	54,2	98,9	43,3	53,7	49,3	68,4	60,1	49,9
1983	34,6	39,0	70,0	37,7	60,2	109,4	47,0	53,7	52,4	74,8	65,3	53,4
1984	36,3	39,8	75,2	44,3	64,2	113,3	49,9	60,7	54,0	78,8	67,4	55,9
1985	38,0	40,6	81,9	49,0	68,7	118,1	52,9	59,2	59,0	84,2	67,7	58,9
1986	38,8	40,6	86,2	49,8	70,6	123,3	54,6	58,4	62,6	88,9	71,2	61,5
1987	40,1	41,6	90,4	49,0	73,1	127,6	56,7	56,1	64,1	89,2	71,6	62,5
1988	40,0	42,1	92,5	45,3	76,0	127,6	57,3	49,7	64,7	88,8	69,6	61,3
1989	39,9	40,8	95,3	46,9	76,0	123,7	58,0	43,0	65,0	90,0	66,7	60,6
1990	39,5	41,4	103,7	48,8	76,7	128,2	60,4	44,4	66,6	93,1	64,6	61,7
1991	40,3	38,8	107,4	49,9	76,9	130,1	60,7	44,3	71,4	102,1	61,1	63,4
1992	44,7	41,8	116,1	52,4	77,6	131,4	64,5	49,2	74,1	110,4	63,5	67,0
1993	51,6	47,4	117,9	63,5	78,8	138,1	69,0	58,1	75,8	116,0	69,0	71,1
1994	55,3	47,9	124,0	65,7	75,7	136,8	70,8	55,8	75,0	117,4	73,9	72,3
1995	59,3	57,1	123,1	73,6	77,2	133,9	74,8	60,6	74,5	120,4	80,4	74,8
1996	62,3	60,3	121,8	81,3	75,2	130,1	77,8	60,1	73,9	120,3	86,5	75,8
1997	64,7	61,8	119,6	80,7	69,9	124,7	77,9	60,5	71,4	118,4	92,0	75,5
1998	65,0	63,2	117,5	81,3	66,8	119,3	77,2	61,4	68,3	115,2	103,0	75,7
1999	64,6	60,9	115,9	75,4	63,1	115,0	75,1	56,4	65,3	113,2	115,8	75,4
2000	64,1	60,8	111,4	72,1	56,0	109,3	72,9	54,0	59,4	103,0	123,5	73,0
2001	64,8	60,3	108,7	69,1	53,2	108,2	71,9	52,5	59,5	101,6	132,8	73,8

Source : OCDE (e : estimation DP).

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

Tableau XII.9

**Balance courante des principaux pays de la zone euro
et des autres pays du G7**

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
Part dans le PIB, en %												
1980	- 0,6	- 1,5	- 2,4	- 2,5	- 0,5	- 3,3	- 1,7	0,7	0,1	- 2,3	- 1,0	- 0,9
1981	- 0,8	- 0,5	- 2,4	- 2,7	2,5	- 3,1	- 1,4	2,0	0,2	- 4,1	0,4	- 0,7
1982	- 2,1	0,8	- 1,8	- 2,4	3,4	- 1,5	- 1,0	1,0	- 0,2	0,6	0,6	- 0,4
1983	- 0,9	0,8	0,2	- 1,7	3,5	0,4	- 0,1	0,6	- 1,1	- 0,8	1,7	- 0,2
1984	- 0,1	1,6	- 0,8	1,1	4,8	1,0	0,5	- 0,1	- 2,4	- 0,4	2,7	- 0,6
1985	- 0,1	2,8	- 1,0	1,6	3,2	2,0	0,8	0,1	- 2,8	- 1,6	3,7	- 0,6
1986	0,3	4,4	0,3	1,6	2,4	3,5	1,8	- 0,6	- 3,3	- 3,0	4,2	- 0,3
1987	- 0,5	4,0	- 0,3	- 0,0	1,8	2,5	1,1	- 1,8	- 3,4	- 3,2	3,4	- 0,4
1988	- 0,5	4,3	- 0,8	- 1,0	2,9	3,0	1,0	- 4,3	- 2,4	- 3,0	2,7	- 0,3
1989	- 0,5	4,7	- 1,3	- 2,8	4,0	2,7	0,8	- 5,1	- 1,8	- 3,9	2,1	- 0,5
1990	- 0,8	3,2	- 1,5	- 3,5	2,7	2,6	0,1	- 4,0	- 1,4	- 3,4	1,5	- 0,6
1991	- 0,5	- 1,0	- 2,1	- 3,6	2,5	3,0	- 1,1	- 1,8	0,1	- 3,7	2,0	- 0,3
1992	0,4	- 0,7	- 2,5	- 3,6	2,1	3,8	- 0,9	- 2,1	- 0,8	- 3,6	3,0	- 0,3
1993	0,8	- 0,5	0,8	- 1,1	4,1	5,5	0,4	- 1,9	- 1,2	- 3,9	3,0	0,1
1994	0,5	- 1,1	1,2	- 1,3	4,9	5,6	0,2	- 1,0	- 1,7	- 2,3	2,7	- 0,1
1995	0,7	- 0,8	2,3	0,1	6,2	5,1	0,8	- 1,3	- 1,5	- 0,8	2,1	0,2
1996	1,3	- 0,3	3,2	0,1	5,2	4,8	1,1	- 1,1	- 1,5	0,5	1,4	0,0
1997	2,7	- 0,1	2,9	0,4	6,6	5,2	1,6	- 0,2	- 1,7	- 1,3	2,2	0,2
1998	2,7	- 0,3	1,9	- 0,5	3,4	5,0	1,1	- 0,6	- 2,5	- 1,3	3,1	- 0,1
1999	2,5	- 0,9	0,7	- 2,3	3,2	5,1	0,4	- 2,1	- 3,5	0,2	2,4	- 0,8
2000	1,5	- 1,1	- 0,5	- 3,1	2,9	4,4	- 0,3	- 1,8	- 4,5	2,5	2,4	- 1,3
2001	1,8	0,1	0,3	- 2,6	3,1	5,0	0,4	- 1,8	- 4,1	2,7	2,2	- 1,1

Source : OCDE.

(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.